S 940.

REVUE

ET MAGASIN

DE ZOOLOGIE

PURE ET APPLIQUÉE.

RECUEIL MENSUEL

DESTINÉ A FACILITER AUX SAVANTS DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS OBSERVATIONS DE ZOOLOGIE PURE ET APPLIQUÉE A L'INDUSTRIE ET A L'AGRICULTURE, LEURS TRAVAUX DE PALÉONTOLOGIE, D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE COMPARÉES, ET A LES TENIR AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE,

PAR

M. F.-E. GUÉRIN-MÉNEVILLE,

Membre de la Légion-d'Honneur, de la Société nationale et centrale d'Agriculture, des Académies royales des Sciences de Madrid et de Turin; de l'Académie royale d'Agriculture de Turin; de la Société impériale des naturalistes de Moscou, et d'un grand nombre d'autres Sociétés nationales et étrangères

2e SÉRIE. — T. VII. — 1855.

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE ET MAGASIN DE ZOOLOGIE

RUE DES BEAUX-ARTS, 4.

BRITISH MUSEUM NATURAL HISTORY BRANCH

DIX-HUITIÈME ANNÉE. — JANVIER 1855.

I. TRAVAUX INÉDITS.

Observations sommaires sur le classement des êtres organisés. — Sur le Cétacé et le rang qu'il occupe dans la classification de M. le docteur *Guitton*; par M. T. Bureau.

Bien des méthodes ont été proposées depuis quelque temps pour le classement des êtres organisés; quelquefois naturelles, souvent ingénieuses, mais toujours incomplètes, elles ont toutes prouvé ceci : c'est qu'une ligne directe, uniforme, inflexible, ne pouvait être applicable à la classification des êtres vivants, puisqu'en passant le même niveau sur tous elle forçait certains d'entre eux (artificiellement grandis ou rapetissés au besoin) à s'échapper de la case qui leur avait été assignée sans espoir d'en trouver une autre mieux appropriée à leur organisation.

Parmi ces savantes méthodes, émanées de tant d'illustres professeurs, et basées, on le sait, sur les systèmes dentaire, nerveux, périphérique et beaucoup d'autres, une, toute récente, nous a principalement frappé. Elle repose sur le mode de génération, et nous semble, par son principe, être l'expression de la vérité elle-même ; car, s'il est incontestable que la nature, dans sa marche créatrice, a constamment suivi une ligne ascendante de perfectionnement du ver à l'homme, suivre ses traces par la génération des êtres organisés, c'est accéder à ses vœux, obéir à ses ordres.

Maintenant cette méthode que nous présente M. le docteur Guitton, méthode d'ailleurs si remarquable,

si disposée en apparence à suivre le vœu de la nature, s'est-elle réellement et toujours conformée à la loi que lui imposait son guide ?

Que l'on ne croie pas, toutefois, et après ce début, que, nous érigeant en Aristarque, nous venions blâmer ici plus savant que nous ; l'écolier écoute religieusement ses maîtres et ne contrôle pas leur parole. Ce que nous voulons, c'est, en suivant cette méthode, et peut-être même parce que nous la suivrions, c'est présenter quelques minces observations sur cet immense travail ; c'est poser une pierre de rechange près de ce brillant édifice.

La nature, il faut bien le reconnaître, en créant successivement les êtres organisés, s'est proposé deux choses :

1° L'observance d'une loi immuable à laquelle elle obéit toujours absolument ou relativement ; cette loi c'est la ligne directe, son but c'est le redressement progressif de la station horizontale jusqu'à la station perpendiculaire.

2° L'emploi d'un mode d'exécution variable, capricieux même en apparence, quoique tendant vers le but indiqué par la loi, mais procédant souvent par bonds et saccades.

Si nous disons que le but de la nature est la station perpendiculaire, c'est que la station perpendiculaire est incontestablement la caractéristique de la supériorité physique, disons plus, morale ; un rapide coup d'œil sur la périphérie humaine convaincra facilement de ce que nous avançons.

Chez l'homme, le globe cérébral se tient droit sur son atlas. — Les muscles puissants qui venaient s'implanter jusque sur le vertex sont, pour ainsi dire, refoulés à la base postérieure de l'occiput ; ils n'ont plus besoin d'équilibrer aussi rigoureusement un prolongement maxillaire épanoui, désormais, sur une face. —

De longues clavicules ont rejeté les épaules en arrière et les ont effacées pour faire saillir la poitrine. — Le tronc, maintenu en équilibre par les bras, est posé droit sur le milieu du bassin, dont chaque côté s'appuie sur les deux colonnes articulées, qui, à leur tour, soutiennent l'édifice humain. La créature, ainsi organisée, ne touche plus la terre que de ses extrémités inférieures ; dominant du regard tous les êtres vivants, ses yeux ne voient plus que le zénith ou l'horizon, et ce n'est plus qu'en inclinant la tête, c'est-à-dire en empruntant la station habituelle de l'ordre inférieur immédiat, qu'il peut regarder le sol ; et nous ajouterons, pour corroborer cette supériorité physique et morale de la station perpendiculaire, que l'échelle de la création peut être représentée par une suite de lignes, dont la première, complétement horizontale, comme chez les Reptiles annélides ou Vertébrés, se dresse peu à peu, jusqu'à la ligne plus ou moins oblique, station des Primates, pour n'être rendue à la rectitude complète ou perpendiculaire que chez l'homme, disons plus, chez l'homme blanc, car le nègre présente des races qui gardent encore, dans le mouvement de pronation de l'épine rachydienne, dans le prolongement des membres thoraciques, dans le fléchissement des jarrets et jusque dans l'aplatissement de la région métatarsienne, une dernière trace d'infériorité, un reliquat héréditaire de la race des singes supérieurs.

Nous avons dit également que si la nature, fidèle à la loi qu'elle s'était imposée, suivait immuablement la ligne directe, sa manière de procéder, quoique directe de fait, avait quelquefois recours à des lignes brisées, complexes, parallèles ; et, en effet :

Dans toutes les grandes classes des êtres organisés, la nature, au début, semble s'essayer : tantôt, faisant un pas en avant, elle ébauche un caractère nouveau qu'elle applique à un être nouveau ; puis, comme fatiguée ou

intimidée de cette première tentative, elle recule et procrée un nouvel individu, rappelant quelques-uns des caractères de la série expirée, jusqu'à ce qu'enfin, rendue au sentiment de sa sublime énergie, elle lance, dans un jet souverain de vitalité, des êtres nombreux, semblables, faits sur un même patron, soumis aux mêmes exigences zoologiques.

Nous pourrions appuyer notre assertion sur plusieurs exemples : le Cétacé nous en fournira un des plus saillants ; mais, pour arriver à lui, il est peut-être nécessaire de redescendre quelques degrés dans l'échelle animale.

L'oviparité réunit les deux classes qui paraîtraient, à la première vue, les moins appelées à se rejoindre, et se traduiraient volontiers par deux mots opposés, comme froid, chaud ; activité, inertie ; respiration insensible, respiration accélérée ; enfin, par leur nom respectif : Reptiles (incubation solaire), Oiseaux (incubation maternelle). Ces deux classes terminées, il y avait ici, évidemment, un temps d'arrêt, un moment de repos ponr la puissance créatrice. Elle avait rappelé et porté à un haut degré, dans les Reptiles, les infériorités des Annélides et des Branchifères ; elle avait, dans les Oiseaux, consolidé, en quelque sorte, les qualités brillantes des Articulés, des Lépidoptères. Elle s'arrêta donc à ce point déjà culminant ; puis, faisant un nouvel effort, elle aborda le plus grand ordre, l'ordre mammiférique (qui devait se terminer par son chef-d'œuvre), en s'appuyant encore sur deux classes pour ainsi dire usées, et lança comme ébauche un rameau aquatique et un rameau terrestre. Le Cétacé (Baleine) et l'Ornithorynque furent chargés de transmettre, même à plusieurs reprises, dans la famille des Mammifères, un souvenir de leur ordre respectif.

Nous n'avons point à nous occuper aujourd'hui de l'Ornithorynque, nous concentrerons donc toute notre

attention sur le Cétacé, que M. le docteur Guitton place au commencement de son ordre des Cheirozoaires humains, qu'il termine par les Hommes.

Le Cétacé (Baleine). — La nature, reculant au travers des Reptiles et des Amphibies jusqu'aux Poissons, qu'elle a pris pour point de départ, a fait faire un pas immense à sa première ébauche mammiférique.

Elle a, en effet, porté d'un seul bond le Cétacé au summum de l'échelle humaine, en lui faisant partager avec l'homme plusieurs des avantages de sa supériorité; comme, par exemple, le développement embryonnaire d'un seul fœtus par un seul placenta, dans une matrice unique, et son allaitement par une seule paire de mamelles; mais, ainsi que nous l'avons dit plus haut, mettant à revenir sur ses pas l'excessive promptitude qui l'avait précipitée en avant, elle a voulu, après cet effort suprême, faire rentrer sa nouvelle créature dans son infériorité originelle, et le Cétacé, malgré ses avantages mammifériques, a repris place dans sa classe aquatique, pour n'être, en somme, qu'un poisson mammifère.

En vain nous opposera-t-on, comme complément des caractères de supériorité que nous lui avons déjà reconnus :

1° *Des membres antérieurs complets?* Mais la nature (comme pour se punir de cet essai peu fructueux) s'est empressée de les empâter d'une pulpe huileuse, puis de les emprisonner dans une gaîne plate et étroite, nageoire inextensible et dégénérée, impropre à son service, inhabile à seconder l'impulsion que veut suivre l'individu, si une queue immense, mobile, horizontale, douée d'une rotation légèrement inclinée, ne favorisait sa marche, qui ne peut procéder que par bonds ou coulées de haut en bas et de bas en haut.

2° *Un bassin?* Moins que rudimentaire, il se borne à

deux os fixés latéralement, isolés et suspendus dans les chairs.

3° *Des organes générateurs complets?* Mais ils sont à peine ébauchés, et n'apparaissent qu'au moment où le besoin de reproduction se fait sentir.

4° *Une lactation complète?* Mais une exigence perpétuelle d'aquaticité a frappé les organes qui y concourent d'une infériorité notable.

Enfin, et pour épuiser toutes les objections qu'on pourrait nous présenter, admettons l'étendue remarquable de son système nerveux ; les grandes proportions de son encéphale, de ses hémisphères cérébraux, des circonvolutions cérébrales plus multipliées que dans bien des Mammifères, etc., etc., etc.

Mais, nous le demandons, quel usage fait-il, ce Cétacé, de tous ces avantages exceptionnels ?... Sa tactilité, sa sensibilité physiques en sont-elles plus exquises, son intelligence en est-elle plus développée ?...

Quant aux récits que l'on s'est plu à faire sur les témoignages affectifs du mâle pour la femelle, de la mère pour son petit, qu'elle protégerait contre les attaques de l'ennemi, ce ne sont que des fables que pouvait créer le génie poétique des anciens savants, mais dont l'étude judicieuse et la juste appréciation des zoologistes modernes ont, maintenant et à tout jamais, fait justice.

Après avoir fait connaître, du Cétacé, les avantages qui lui ont mérité son admission au seuil de l'ordre mammiférique, ne serait-il pas à propos de parler de quelques-unes des infériorités qui le rappellent à son origine aquatique et qui se résument à peu près à ceci :

Corps : pisciforme.

Tête : volumineuse, formant environ un tiers ou un quart de la longueur totale de l'animal, n'offrant qu'une face très-réduite et continuée simultanément avec le corps, dont elle n'est séparée par aucun étran-

glement apparent. Les vertèbres cervicales sont soudées ensemble et immobiles.

Bouche : sans lèvres tactiles.

Mâchoires : avec fanons ou dents dépourvues de racines, implantées dans l'épiderme et destinées, par leur projection en arrière, à retenir la masse alimentaire (Mollusques, Poissons, fucus) engloutie vivante avec le flot, et jamais mâchée.

Langue : molle, inerte, masse de graisse inextensible fixée dans toute sa face inférieure. Elle remplit complétement la bouche.

Narines : Placées inférieurement, privées en grande partie de cornets, totalement de nerfs olfactifs, tapissées d'une muqueuse rendue insensible par le rejet continu de l'eau salée.

Yeux : très-petits ; leur position à la partie inférieure de chaque côté de la tête les maintient dans une immersion perpétuelle ; leur écartement les force à agir toujours isolément.

Oreilles : accusées par un petit orifice, sans conque auditive, ni appareil collectif des sons, suspendues par des filaments et presque isolées sur les parois du crâne, etc., etc., etc.

Et c'est par cette masse informe, condamnée par ses membres atrophiés à ramper continuellement dans le même sillage, engainée dans une épaisse enveloppe dont le tégument adipeux donne refuge et subsistance à des colonies de parasites de toute sorte, que notre nouveau classificateur, obéissant aveuglément à sa savante méthode, aborde la famille des *Quadrumanes*, chez laquelle le développement des membres, par rapport à celui du corps, est si puissamment accusé qu'il a valu à certaines espèces le nom d'Araignée, cet ordre des *Quadrumanes* caractérisé surtout par une pétulance infatigable surexcitée encore par une humeur inquiète, irritable, vagabonde, qui les fait grimper au sommet

des arbres les plus élevés, dans un espace de temps aussi rapide que la pensée, pour y cueillir des fruits, y dénicher des œufs, dont ils font leur nourriture ; et tout cela, avec une agilité presque aérienne que l'homme est souvent réduit à leur envier.

La Baleine naturalisée Singe !

Pour conclusion, on nous demandera probablement où nous placerions le Cétacé, que nous avons déshérité de sa haute position ?

Notre réponse ne se fera pas attendre.

Peut-être, au point de vue de simplifier l'étude des Mammifères, pourrait-on (à l'exemple de nos maîtres G. Cuvier, Duméril et quelques autres) reconstruire cet *ordre aquatique*, que n'admit pas M. de Blainville, cet autre maître, qui pourtant, tout en créant une classification différente où les Phoques sont placés à la suite des Carnassiers et dans le même ordre, ne pouvait se dissimuler les tendances, les affinités même qui rapprochaient ces Mammifères des Insectivores et des Edentés, soit terrestres (Tatous), soit marins (Cétacés).

Cet ordre aquatique, dont la présence ne dérangeait rien dans la classification embryogénique (car en cet endroit la méthode ferait, comme la nature, un pas en avant puis un second en retraite), servirait d'ébauche à toute la classe des Mammifères, en offrant dans des mesures fort restreintes, il est vrai, des ébauches de certains de ses ordres.

Ainsi, le *Cétacé* proprement dit, Baleine à fanon d'abord, puis Cachalot, etc., offriraient une ébauche vers les Edentés.

Le *Lamantin*, le *Dugong*, le *Stellère*, etc., vers les Pachydermes propres, les Tapirs, les Hippopotames.

Le *Morse*, peut-être vers l'Eléphant et le Mastodonte.

Enfin, vers les Carnassiers, le *Phoque*, le *Sténorynque* et l'*Otarie*.

Ce groupe, *sui generis*, dans lequel la nature s'est pour la première fois essayée à redresser (en la décorant de l'apppareil mammaire) la partie antérieure du corps, d'abord horizontale dans le Cétacé, puis oblique chez le Lamantin, pour atteindre, dans le Phoque, presque la perpendiculaire du Bimane, présente deux modifications très-remarquables et qui lui sont propres, sous le double rapport de la locomotion et de la lactation. En effet :

Les organes locomoteurs, bornés d'abord aux membres antérieurs engainés en nageoire, puis rendus à une liberté très-limitée, se complètent ensuite par deux membres inférieurs, presque rudimentaires, il est vrai, aplatis sous une sorte d'écrasement, mais disposés par une division qui révèle leur rôle futur et n'attend plus qu'un léger travail pour se dresser et former les quatre points d'appui sur lesquels reposera le corps du mammifère désormais éloigné du sol.

Les organes lactateurs, dissimulés au début, relégués au fond d'un sillon, dans la région inguinale, pour n'apparaître qu'au moment de leur fonctionnement, sont tout à coup développés, transportés à la partie antérieure de la périphérie pectorale, et symétriquement placés á droite et à gauche, près des aisselles. En un mot, les mamelles, qui sont inguinales, ventrales ou pectorales, réunissent dans cet ordre unique le summum et l'infimum de la lactation.

Ces caractères tranchés, et qui sont particuliers à cette famille, pourraient peut-être lui valoir une place notable et à part dans l'échelle des êtres vivants.

En résumé, une classification basée sur le mode de génération, suivant la marche de la nature, se servant, comme elle, de cette loi : *la voie directe se dirigeant vers la perpendiculaire* comme de point de repère pour rectifier sa marche, après des écarts forcés, nous

semblerait satisfaire, probablement, aux besoins de la science actuelle.

C'est celle que nous adopterions et que nous nous proposons d'exposer un jour à nos lecteurs.

Notes sur les Larides, par le Prince C.-L. Bonaparte.

M. le notaire Bruch vient enfin de passer l'acte qu'on attendait depuis longtemps et dont nous avions revu ensemble les minutes, avec ses clients de vieille date, les Lariens. Ce Mémoire, en lui restituant son véritable nom, publié dans le second numéro du *Journal d'Ornithologie* de M. Cabanis, est tel qu'on l'attendait de la capacité de ce zélé directeur du Musée de Mayence. L'importance que l'on doit attacher à l'éminent travail qui a été l'occupation principale, pendant nombre d'années, de son auteur, me détermine à relever les quelques erreurs et omissions que j'ai pu y reconnaître.

Il serait heureux que M. Bruch, malgré l'état fâcheux d'infirmité dans lequel il se trouve, se décidât à mettre également en ordre les Sterniens, qui laissent encore plus à désirer que les Lariens. L'amour de la science, qui fait surmonter toutes les déceptions, tous les mécomptes, et même les douleurs les plus poignantes, les douleurs morales !... doit à plus forte raison faire oublier les douleurs physiques. La famille entière des Larides serait ainsi passée en revue, au moyen de cet arrangement des Sterniens que la science réclame de M. Bruch. Il a déjà, en effet, traité des quelques espèces formant, à notre avis, la sous-famille des Lestrigiens, qui n'est, pour ainsi dire, qu'un appendice des Lariens. Celle des Rhinchopiens est dans des conditions semblables, par rapport aux Sterniens, sauf qu'elle suit au lieu de précéder.

Il est facile de se convaincre tous les jours davantage que c'est par *séries parallèles* qu'il convient le mieux de disposer les êtres organisés, afin de suivre et de représenter le plus fidèlement possible les lois de la nature. La première des séries que nous venons d'indiquer parmi les Larides, celle des LARIENS, se subdivise elle-même en deux : *Lareæ* et *Xemeæ*.

Subfamilia AVIUM 229. LARINÆ.

Series A. *Lareæ*.			Series B. *Xemeæ*.		
1.	Procellarus, *Bp.*	Oc. 1.	12.	Adelarus, *Bp.* a. *Africani*	2.
2.	Leucophæus, *Bp*,	Am occ. 2.	b.	*Americani*	2.
3.	Blasipus, *Bp.*	As. Am. 2.	13.	Atricilla, *Bp.*	Amer. 3.
4.	Gabianus, *Bp.*	Austr. 2.	14.	Ichthyætus, *Kaup.*	Medit. 1.
5.	Larus, *L.*	Cosm. 9.	15.	Gavia, *Briss.* nec *Bruch.*	
6.	Laroides, *Brehm.*	Cosm. 10.	a.	*Melagavia*, Bp.	Cosm. 9.
7.	Gavina, *Bp.*	Cosm. 7.	b.	*Gavia*, Bp.	Cosm. 6.
8.	Gelastes, *Bp.*	Cosm. 7.	c.	*Cirrhocephalus*, Bp.	Am. 2.
9.	Pagophila, *Kaup.*	Arct. 2.	16.	Chroicocephalus, *Eyton.*	1.
10.	Rissa, *Brunn.*	Arct. 3.	17.	Creagrus, *Bp.*	Am. s. occ. 1.
11.	Rhodostethia, *Macgil.*	Arc. 1.	18.	Xema, *Leach.*	M. arct. 1.
		46.			28.

La principale addition que nous ayons à faire au Mémoire de M. Bruch est certes notre *Procellarus neglectus*, singulier genre dont on ne connaît encore que le jeune, obscurément conservé depuis 1831 dans le Musée de Paris, époque à laquelle il fut apporté par M. d'Orbigny de je ne sais quelle localité des mers du Sud. Ce *Larien* montre une forte tendance vers les *Lestrigiens*, sans pouvoir être pris pour l'un d'eux. Si, contre toutes les règles de la nomenclature, nous donnons un double nom à ce singulier genre, c'est pour moins mécontenter les puristes, qui pourront substituer le second, *Epitelarus*, à celui que nous préférons, et éviter peut-être à M. Cabanis d'en donner un de sa façon à un oiseau trop longtemps négligé dans nos galeries nationales. Voici ses caractères génériques et spécifiques :

Rostrum brevissimum, compressum : digitorum membrana valde emarginata : alæ caudam brevem vix excedentes.

Statura L. CANI : *fuscus, capite subrufescente; subtus albido-fuscescens; remigum apicibus speculum constituentibus, uropygio, tectricibusque caudalibus albis : cauda alba, fascia lata subapicali fusca : rostro flavo, apice fusco.* An adultus?

Passons à la revue du Mémoire de M. Bruch, et occupons-nous d'abord des genres. Nous qui croyons devoir conserver le nom Linnéen *Larus* à un des groupes les plus restreints, nous nommons ainsi le genre *Dominicanus* de Bruch, et adaptons le nom *Laroides* de Brehm au *Glaucus* de Bruch. Outre que ce nom générique est préoccupé parmi les Animaux invertébrés, le nom *Plautus*, emprunté à Klein par Reichenbach, aurait lui-même la priorité sur celui de notre auteur. Nous le concevons d'ailleurs dans des limites moins étendues que lui, et nous nommons *Gavina*, Bp. les dernières espèces, que nous en détachons.

Le quatrième genre de Bruch est appelé par nous depuis longtemps *Gelastes*; ce *Gavia* de Bruch n'est d'ailleurs ni celui de Boie, qui est le genre *Pagophila*, Kaup., (*Cetosparactes*, Macgill.), ni celui de Swainson, qui appartient aux *Noddis*, ni celui de Brisson, auquel ce nom doit être conservé.

Le sixième genre de M. Bruch est coupé par moi en deux : chacune de ces espèces formant le type d'un genre séparé, *Xema* restant à *Sabini*, Leach, pour laquelle il fut créé, et *furcatus*, Néboux (non Lesson) étant celui de *Creagrus*, Bp.

Le septième genre, auquel M. Bruch étend le nom de *Chroicocephalus*, Eyton, comprend mes genres :

1° *Ichthyaetus*, Kaup., pour la seule espèce ainsi nommée par Pallas;

2° *Atricilla*, Bp., pour trois espèces, dont une non

admise par M. Bruch, et l'autre confondue à tort par lui avec le *L. serranus*, de Tschudi, qui est son *personatus*, Natterer ;

3° *Gavia*, Brisson, pour la grande masse des espèces ayant pour type le *ridibundus*, L.;

4° Et finalement *Chroicocephalus* pour la petite espèce à bec mince, *L. minutus*, qu'il vaut mieux laisser seule sans même lui adjoindre ses plus proches alliés, le *L. bonapartii* et le *subulirostris*.

M. Bruch n'a pas tout à fait bien compris ses trois derniers genres 10, 11 et 12, *Adelarus*, *Blasipus* et *Leucophœus*, qu'il a pris de moi, ayant réparti les espèces autrement que je n'en avais l'intention, et que je n'en comprends les affinités.

Mais hâtons-nous d'arriver à la partie la plus essentielle et la mieux traitée par notre auteur, à la critique des espèces. Dans son premier genre *Gabianus*, Bp., M. Bruch n'en admet qu'une, qu'il nomme *pacificus*, Lath; en lui donnant pour synonymes *leucomelas*, Vieill. et *georgii*, Vig., auxquels on peut ajouter, comme quatrième appellation, *bathyrhynchus*, Macgillivray. Ces synonymes cependant doivent être, suivant moi, répartis entre deux espèces qui se distinguent fort bien par la taille.

Les espèces du second genre, mon *Larus* propre, sont bien nommées et déterminées par notre auteur. Je n'ai autre chose à faire remarquer, si non que, voulant conserver le nom spécifique de *dominicanus* à une de ces espèces (ce que ne pouvait faire M. Bruch, qui l'emploie pour le genre, et le cite d'ailleurs sous trois espèces différentes), je l'applique exclusivement au *D. vociferus*, Bruch, parce que je crois que c'est à cette race du Brésil que l'a donné Lichtenstein pour la première fois.

J'ai aussi à ajouter une espèce nouvelle qu'on pourrait désigner comme le *Larus fuscus* du Chili, et que je

nommerai *Larus verreauxi*, Bp., ex Chili. *Minor* L. FUSCO *cui similis : alis longissimis, remigibus nigris subunicoloribus, macula singula alba subapicali : rostro valde robustiore, flavissimo.*

On sait que le seul Montague a donné au *fuscus*, L. (*flavipes*, Meyer), le nom d'*argentatus*, généralement appliqué à des espèces plus grandes de *Larus* et de *Laroïdes*.

Le troisième genre de Bruch, qui finit pour moi après sa vingtième espèce, est très-bien mis en ordre par notre auteur. Il nomme *consul*, d'après Boie, sa première espèce, ne pouvant se servir, comme nous, du nom spécifique *glaucus*, qu'il emploie pour le genre. Il ne faut pas confondre le *leucopterus*, Faber (qui est le *glaucoides*, Temm.), avec celui de Vieillot ; comme aussi l'*argentatoides*, Richardson., (*nonne potius* Bonaparte ?) propre à l'Amérique du Nord, avec les prétendus *argentatoides* d'Europe, qui encombrent les collections. Les nuances assez difficiles à saisir entre les espèces dont nous venons de parler, et surtout entre elles et le *glaucopterus*, Kittlitz, le *glaucescens*, Licht. et le *glacialis*, Benicken, sont admirablement établies par notre auteur. Par contre, je ne pense pas que sa dix-septième espèce, *michahellesii*, Bruch, diffère de sa huitième, *leucophœus*, Licht.

C'est des quatre dernières espèces du troisième genre de M. Bruch que je forme mon genre *Gavina*. Ajoutons-y deux espèces nouvelles : 1° *Gavina kamtschatschensis*, Bp., qui est la race kamtschadale du *Larus canus*, L., comme le *lacrymosus*, Licht. en est la race africaine, et le *zonorhynchus*, Richardson, la race nord-américaine. 2° *Gavina bruchi*, Bp., race mexicaine, à bec remarquablement court de ce même *L. canus*. Je ne connais pas le *Larus heini*, Homeyer, de Grèce, qui aurait le bec du *canus*, plus long même et plus grêle, avec les pieds du prétendu *L. michahellesi*.

Le quatrième genre de M. Bruch, pour lequel je ne

conçois pas qu'il ait préféré le nom de *Gavia* à celui que j'ai proposé, *Gelastes*, a pour type cette belle espèce de la Méditerranée, pour laquelle il adopte le nom spécifique de *Gelastes*, Licht., passant sous silence ses nombreux synonymes. Le seul qui puisse disputer la priorité au nom de *lambruschinii*, sous lequel je l'ai figuré dans ma Faune italienne, après avoir adopté comme générique celui de *Gelastes*, est le nom encore douteux de *rubriventris*, Vieillot, que je fais ici revivre pour la première fois. Ajoutez encore aux synonymes celui de *L. melanotis*, Reichenb., qu'il ne faut pas confondre avec *L. nigrotis* de Lesson, qui est un jeune *Chroicocephalus minutus*.

Je suis prêt à accepter comme *Gelastes hartlaubi* la nouvelle espèce du cap de Bonne-Espérance, tout en doutant qu'elle s'étende jusqu'à la côte indienne, mais je l'adopte précisément parce que je ne crois pas qu'elle ait rien à démêler avec *Larus pœocephalus*, Sw., qui est un *Chroicocephalus* de Bruch, représentant sur les côtes d'Afrique notre *ridibundus* d'Europe.

Ajoutez ici une nouvelle espèce du Muséum de Paris, que j'ai nommée *Gelastes corallinus* à cause de son bec encore plus éclatant que les plus beaux de ses congénères. Elle nous mène directement au *jamesoni* du professeur Wilson, d'Edimbourg, qu'il ne faut pas confondre avec le célèbre ornithologiste américain, lui aussi Ecossais, ni avec les membres d'une autre famille Wilson qui patronnent si largement dans ce moment la science à Philadelphie. Qui ne connaît le *Larus jamesoni* de la Nouvelle-Hollande, qui est celui de Wilson, de moi et de *tutti quanti*? C'est bien légèrement, et d'après des doutes émis verbalement sur des espèces voisines, que M. Bruch m'accuse de vouloir changer le nom de ce *Laride*, et de transporter le sien à son *andersoni*. C'est évidemment à ce dernier plutôt qu'à son *pomaré* que se rapporte une espèce que j'avais con-

sidérée comme nouvelle, et à laquelle j'avais voulu appliquer le nom d'un ami commun, aussi savant que laborieux et modeste, et dont il ne peut plus être question dans cette occasion.

Quant à mon *Gelastes gouldi*, d'ailleurs inédit, au lieu d'être plus petit que le *jamesoni*, comme le suppose gratuitement M. Bruch, il est plus grand, et se trouve sur les côtes septentrionales de la Nouvelle-Hollande, tandis que le *jamesoni* paraît confiné aux côtes méridionales de ce continent. Les excellentes espèces de M. Bruch, *andersoni* et *pomaré*, terminent convenablement le beau genre *Gelastes*. Je n'ai rien à observer sur le douzième genre, *Rissa*, Brunnich, de M. Bruch, sinon que les espèces méritent encore d'être comparées, ne fussent que pour mieux en établir la synonymie. *Larus niveus*, Pallas, par exemple, ne serait-il pas le même que *brachyrhynchus* de Gould? et à cause de ce nom même ne vaudrait-il pas mieux appeler *kotzebui*, comme je l'ai fait dans mes manuscrits, la bonne espèce des côtes nord-ouest d'Amérique, à laquelle on applique le nom plus que douteux de *brevirostris*, Brandt. J'ai vérifié, de manière à n'en pouvoir douter, que le fameux *Pulo-condor* de Sparrmann, qui a tant intrigué les ornithologistes, n'était qu'un jeune *Rissa* : mais est-il bien vrai qu'il provienne des climats chauds de l'Asie?

On a vu plus haut ce que je pense des deux espèces du genre *Xema*; du *Chroicocephalus*, Eyton, si amplifié par M. Bruch, et que je restreins, au contraire, au seul *L. minutus* de Pallas (*pygmæus*, Bory,—*nigrotis*, Less.); de l'*Ichthyaetus*, et des trois espèces de mon *Atricilla* : de sorte que mes observations ne porteront que sur les *Xémés*, que je conserve encore dans mon genre *Gavia*, Bp. (ex Brisson), si différent de celui de M. Bruch. Parmi elles, se distingue encore un groupe à têtes noires dont le *L. melanocephalus*, Natterer, est le représentant en Eu-

rope, et le vrai *serranus*, Tschudi (*personatus*, Natterer) de l'Amérique méridionale, la plus grande espèce. A ce groupe appartiennent le *L. cucullatus*, Licht., des plus chaudes parties du Nouveau-Monde, auquel je ne pense pas que M. Bruch ait raison de réunir le *L. pipixan*, Wagl., du Mexique. Il faut y ajouter encore le *franklini*, Richardson, de l'Amérique plus boréale, le *kittlitzi*, Bruch, du Chili, que je ne connais pas, et le *L. melanorhynchus*, Temm., que M. Bruch ne veut pas admettre, et qui peut-être ne diffère pas d'une des espèces déjà énumérées. Consultez la planche coloriée de Temminck, sans oublier que dans les collections se trouvent souvent, sous ce nom, des *Larus bonapartii* à bec noir, des *L. franklini*, et d'autres espèces, et qu'on le fait tantôt venir de l'Amérique du Nord, tantôt du Chili. Pourquoi ne serait-ce pas le *L. kittlitzi*, dont l'original est conservé dans le Muséum de Pétersbourg?

Le second groupe, celui des véritables *Gavia*, a pour type et représentant en Europe le *Larus ridibundus*, L., dont il est impossible d'éloigner sa petite race, *Larus capistratus*, Temm., aboli par ce patriarche de l'Ornithologie, qui vient, sans le vouloir, de le faire revivre dans son *tenuirostris*; car cet oiseau n'est pas, comme on le croit généralement, mon *Gelastes lambruschinii*, mais bien la *Gavia capistrata* en plumage d'hiver. C'est encore, en cet état, le *L. nigrotis* de Reichenbach; et bien loin d'être un oiseau septentrional, comme l'avait proclamé Temminck, qui naturellement n'a pu retrouver dans le nord que de véritables *ridibundus*, c'est une espèce essentiellement méridionale. Une belle série dans tous les âges se trouve au Musée de Francfort.

Notre *ridibundus* d'Europe est représenté aux Grandes-Indes par le *brunnicephalus* de Jardine, que les puristes appelleront *brunneiceps*, et sur les côtes occidentales d'Afrique par le petit *L. pœocephalus*, Sw., que je concevrais que M. Bruch eût réuni à son proche congé-

nère *capistratus*, plutôt qu'au *Gelastes hartlaubi* du Cap, si différent.

L'Amérique nous offre aussi deux espèces de ce groupe, le *glaucotes*, Meyer (*albipennis*, Licht.), du Chili, si semblable au *ridibundus* et si absurdement nommé *cucullatus* dans la plupart des Musées de l'Angleterre et de l'Irlande, et le *maculipennis*, Licht., du Brésil. Nous appelons encore l'attention des naturalistes voyageurs sur l'Oiseau ainsi désigné, quoiqu'il nous soit à peu près prouvé que c'est le plumage d'hiver de l'élégant *Larus cirrhocephalus*, Vieillot, à capuchon d'un gris tellement clair qu'il se distingue à peine du blanc de neige du reste du plumage. Deux races se font distinguer par la taille dans ce Longipenne du Brésil et du Paraguay : faut-il les considérer comme distinctes et appliquer plus particulièrement à la grande le nom de *cirrhocephalus*, Vieillot, réservant pour la petite le synonyme *poliocephalus*, Wied, sous lequel l'a figuré Temminck, dans ses planches coloriées ? Ces oiseaux, à la rigueur, peuvent être considérés comme types d'un sous-genre à part. A propos du mauvais nom *poliocephalus*, disons, qu'outre la confusion créée par l'espèce douteuse de Swainson, je ne crois pas que M. Bruch ait raison de citer un *poliocephalus*, Temm. comme synonyme de l'*atricilla*, L. On aura voulu traduire en grec le nom *plumbiceps*, de Michahelles, qu'une erreur typographique a changé en *plumiceps*.

Rien aux espèces de *Pagophila* et de *Rhodostethia*.

Quant au dixième genre, *Adelarus*, adopté par M. Bruch, de moi, les espèces africaines sont les typiques. Il est difficile d'en éloigner *fuliginosus*, Gould, et *belcheri*, Vig., confondus à tort par M. Bruch. Un superbe exemplaire du premier se voit dans le Musée de Francfort ; mais, quant aux autres espèces, leurs affinités et analogies sont beaucoup plus complexes et difficiles à établir. Le *Larus heermanni*, Cassin, de la Californie,

malgré son apparente ressemblance avec le *bridgesi*, doit plutôt se ranger sous *Leucophœus* avec *hæmatorhynchus;* et le *L. melanurus*, ou *crassirostris*, qui s'éloigne tant du *bridgesi* par ses couleurs et par son bec, doit, au contraire, lui être réuni, étant, par une heureuse coincidence, un véritable *Blasipus* à gros bec.

Que *bridgesii* soit donc, comme M. Bruch l'a voulu, le type de mon genre *Blasipus;* qu'*hæmatorhynchus* le soit, par la même raison, de mon genre *Leucophœus*, puisqu'il a été le premier à les publier et à les caractériser. Mais proclamons hautement que ces deux genres doivent chacun s'enrichir d'une espèce qui, au premier coup d'œil, est loin de ressembler à son type congénère; que, malgré des différences plus apparentes que substantielles, malgré la couleur générale, claire dans *hæmatorhynchus*, foncée dans *heermanni;* malgré le bec rouge, robuste et anguleux chez le premier, noir, grêle et presque linéaire dans le dernier, ces deux espèces doivent être réunies génériquement. Dans ce cas, *melanurus* et *bridgesii* se trouvent réunis ensemble par les mêmes raisons, tout en différant par les mêmes caractères superficiels; de sorte que l'on peut mathématiquement établir cette proportion : *Blasipus melanurus* est à *Leucophœus hæmatorhynchus* ce que *Blasipus bridgesii* est à *Leucophœus heermanni*.

Ajoutez aux synonymes de *Blasipus bridgesii*, espèce qui se trouve au Pérou et aux îles Gallapagos, le synonyme antérieur, mais non publié, de *polios*, Natterer; et ajoutez au Mémoire de M. Bruch ce que tous les ornithologistes savent, que *L. hæmatorhynchus*, King, est aussi *L. scoresbii*, Traill.

Note sur le *Picus atrothorax*, Less., par M. le docteur Pucheran.

Cette espèce a été décrite par M. Lesson (*Traité d'Or-*

nithologie, page 229), dans les termes suivants : « *Tête brune, picotée en avant de rouge; gorge blanche; plastron noir sur le thorax; parties inférieures blanches, tachetées de brun.* » Le type de M. Lesson n'avait point été retrouvé par moi ; je n'avais pu même découvrir quelle était l'espèce, ainsi qu'on peut s'en convaincre en lisant l'article consacré aux types peu connus de Grimpeurs de la collection du Musée de Paris (*Rev. et Mag. de Zool.*, 1853, page 162, en note); mais, au mois d'octobre dernier, M. Malherbe, dont tous les ornithologistes connaissent les études si consciencieuses sur la famille des Picidés, M. Malherbe étant venu dans nos galeries, me dit qu'il pensait que le *Picus atrothorax* de M. Lesson était un *Picus varius*, en passage, ou à l'état de femelle. Immédiatement, il examina quel était le Pic que M. Lesson avait pu décrire, et trouva, parmi ceux qui existaient à l'époque de la publication du *Traité d'Ornithologie*, un individu, originaire de Terre-Neuve, acquis par échange à M. Canivet, en 1828. J'avais moi-même déterminé cet individu comme femelle de l'espèce susdite ; il concorde autant que possible avec la description de M. Lesson : La seule différence consiste en ceci, que la tête est *noire*, et non pas *brune*, en arrière de sa portion picotée de rouge. On se rendra facilement compte de cette inexactitude de l'auteur, en songeant que sa caractéristique a été faite à une certaine distance de l'oiseau. Quant à nous, nous sommes intimement persuadé que le résultat signalé par M. Malherbe est l'expression de la vérité. C'est avec son autorisation que nous le publions présentement, et nous ne regrettons qu'une chose, c'est d'avoir si longtemps différé de le signaler à l'attention des zoologistes.

AMÉNITÉS MALACOLOGIQUES,

Par M. J. R. Bourguignat.

§ XXI.

Du genre Gundlachia.

Le genre *Gundlachia* a été établi en 1849 (1) par L. Pfeiffer pour une petite coquille de l'île de Cuba découverte en 1848 par le docteur Gundlach dans les eaux de ce pays.

Ce savant lui attribua les caractères suivants :

« Testa tenuis, ancyliformis, non spirata, oblique conica, vertice retrorsum inclinato ; latere basali lamina plana, horizontali ad duos trientes clauso ; apertura antica, horizontali, semicirculari. — Operculum nullum.

Ces caractères génériques, basés sur des échantillons non adultes (2), furent complétés en décembre 1852 (3), sur des individus entièrement développés (4), par la phrase suivante :

« Apertura, tandem margine undique campanulatim expanso profunde, immersa. »

Ce genre, l'un des plus intéressants et des plus curieux que l'on ait découvert dans ces derniers temps, ne se compose, jusqu'à ce jour, que d'une seule espèce, dont voici l'histoire synonymique et les principaux caractères :

(1) Neue Moll. Gattung, etc., in : Zeitschrift für Malak., etc., n° 7, pag. 98.

(2) Nous avons fait représenter ces échantillons planche 1 (année 1854 du Mag. de zoologie), fig. 15 à 22.

(3) Bemerkungen über Gundlachia, etc., in : Zeitschrift für Malak., etc., n° 12, p. 180.

(4) Voir la planche 1 (année 1854 du Mag. de zoologie), fig. 23 à 30, pour connaître la forme et le facies des échantillons adultes.

GUNDLACHIA ANCYLIFORMIS.

— *L. Pfeiffer*, — Neue Molluskengatt., etc., in : Zeitschrift für Malak., etc., n° 7. 1849. — Pag. 98.

— *Petit de la Saussaye*, — Analyse du Zeitsch. für Malak., etc., in : Journ. de Conch., n° 1. 1850. — Pag. 93.

— *L. Pfeiffer*, — Bemerkungen über Gundlachia, Latia, und Ancylus, etc., in : Zeitschr. für Malak., etc., n° 12. 1853. — Pag. 180. — Taf. 1er, f. 1-16.

Testa oblonga, pallide cornea, confertim radiato-striata; vertice retrorsum ac dextrorsum posito, obtusiusculo; aperturâ semilunari, intus albo-labiata, margine undique campanulatim expanso profunde, immersa.

Coquille fragile, cornée, ou d'une teinte jaunâtre peu foncée, recouverte ordinairement d'un encroûtement noirâtre. Sommet obtus, recourbé à droite et totalement rejeté en arrière ; de son extrémité partent de fines stries rayonnantes qui descendent jusqu'au bord, qui, loin d'être dentelé, se réunit à angle aigu (1) avec une petite lamelle intérieure. Cette lamelle horizontale, très-finement striée, à peine bombée, et égalant à peu près les deux tiers de la longueur totale, se trouve presque tronquée à angle droit à sa partie antérieure. L'ouverture, qui est placée dans ce plan, est demi-circulaire, et offre, à l'état jeune, un péristome bordé intérieurement par un petit renflement étroit et blanchâtre; mais, à l'état adulte, ce péristome s'agrandit et va en s'évasant d'une façon extraordinaire de tous les côtés, et laisse apercevoir l'ouverture que nous venons de décrire comme au fond d'un vaste entonnoir.

(1) Ce caractère n'existe que chez les individus non adultes. (Voyez planche 1, 1854, fig. 15 à 22.)

Longueur des échantillons non adultes,		4 millim.
Largeur	*id.*	2
Hauteur	*id.*	1
Longueur des échantillons adultes,		7
Largeur	*id.*	4
Hauteur	*id.*	2

Cette singulière coquille a été rencontrée pour la première fois en 1848, mais à l'état non adulte, par le docteur Gundlach, dans la lagune *Injenio san Vicente*, qui était restée à sec pendant un long laps de temps. Depuis cette époque, ce savant explorateur, en compagnie du professeur Poey, de la Havane, a été assez heureux pour en découvrir de totalement terminées dans cette même localité de l'île de Cuba.

Pour compléter la description qne nous venons de donner du *Gundlachia Ancyliformis*, nous croyons utile de fournir ici un extrait de la lettre du docteur Gundlach au savant L. Pfeiffer (1), lorsqu'il lui fit l'envoi des individus adultes de ce remarquable mollusque. Cet extrait ne peut manquer d'offrir de l'intérêt, puisqu'il a rapport à l'animal et à sa manière de vivre.

« J'ai observé, dit le docteur Gundlach, l'animal du *Gundlachia* avec celui de l'*Ancylus Havanensis* (2), à

(1) « ... Auch habe ich das Thier von *Gundlachia* beobachtet und zwar auf der innern Seite eines sehr hellen Glases neben *Ancylus Havanensis*. Zwischen briden Thieren fand weiter kein Unterschied Statt, als dass der Fuss von *Gundlachia* Kürzer war. Der Kopf beider war vorgezogen, abgeplattet, fast 2 theilig. Die Pühler an dem Ende so dick als an der Wurzel, an deren ausserer Seite die Augen sich befanden. Beide leben auf der untern Flache der Blatter von *Nymphæa*, an Stengeln von Wasserpflanzen, an in Wasser befindlichen Pfahlen. Die Farbe des Thieres beider Arten ist schmutzig weiss mit schwarzen Augen. Sie bewegen sich mit einfachen Wellen von hinten nach vorn. »

(2) L. Pfeiffer, Uebersicht der in Januar, etc., auf Cuba gesammelten Mollusken, in : Archiv. für naturgesch., etc, fünfter Jahrgang. erster Band, etc., p. 350, n° 2. 1839.

travers un verre très-diaphane. Je n'ai trouvé entre eux que cette différence, c'est que le pied du *Gundlachia* est plus court. Leurs têtes m'ont semblé aplaties en avant et presque partagées en deux, leurs tentacules sont aussi gros à leur extrémité qu'à leur base, et les yeux se trouvent placés à leur côté extérieur. Ces deux animaux vivent sous la partie inférieure des feuilles du *Nymphæa*, sur les tiges des plantes aquatiques, ou sur les bois qui plongent dans l'eau. La couleur de ces animaux est d'un blanc sale, avec des yeux noirs; ils se meuvent par une simple ondulation d'arrière en avant. »

§ XXII.

Du genre Latia.

Le genre *Latia* a été établi en 1849, par M. Gray (1), pour une petite coquille fluviatile de la Nouvelle-Zélande.

Voici les caractères que les naturalistes ont reconnus à ce nouveau genre.

Animal : Gastéropode fluviatile, plus ou moins conique en dessus, à extrémité spiriforme, aplati en dessous, marchant sur un pied allongé, arrondi, et séparé de l'enveloppe palléale, qui recouvre tout l'anima comme une immense calotte.

Tête assez grosse, courte, et arrondie antérieurement, portant latéralement deux tentacules courts, contractiles, triangulaires, et offrant les yeux placés à leur base externe.

Cavité respiratoire située à droite à la partie postérieure, et protégée à l'intérieur de la coquille par la saillie de la lamelle.

Coquille recouvrant entièrement l'animal, épider-

(1) In : Proceed. of the zool. soc. of London, etc., p. 168.

mée, de forme patelloïde ou ancyloïde, à sommet spirale postérieure, et rejeté à droite.

Bouche très-grande, formant la totalité de la coquille et offrant un peu en dedans de son bord postérieur une plaque crétacée mince, horizontale, qui s'étend sur toute cette partie du test. Le côté gauche de cette plaque crétacée s'adapte simplement à la paroi intérieure de la coquille, tandis que son côté droit se prolonge en avant, tout en se contournant sur lui-même, pour former une lamelle d'un millimètre et plus de longueur; en sorte qu'un espace assez grand reste libre entre cette lamelle et la paroi dextre intérieure.

Nous connaissons deux espèces de ce genre. Toutes les deux proviennent des eaux de la Nouvelle-Zélande. Une seule cependant a été publiée par les auteurs ; c'est la *Latia Neritoides*, que nous avons fait représenter planche 13, fig. 1, 2 et 3, de grandeur naturelle, et 4, grossie.

Voici l'histoire synonymique et la description de cette coquille :

Latia neritoides.

Latia Neritoides, *Gray*, in Proceed. of the zool. soc. of London, etc., p. 168. 1849.

Lottia (1) Neritoides, *Cuming*, in litt. a cl. Recluz missa (teste *Recluz*).

Crepidula Neritoides, *Recluz*, Desc. de quelques coq. nouv., etc., in : Journ. de Conch., n° 11, p. 205. pl. 6, f. 16-17. — Juillet 1851.

Latia Neritoides, *L. Pfeiffer*, Bemerkungen über Gundl. Latia, und Ancylus, etc., in : Zeitschrift für Malak., etc., n° 12, pag. 182, taf. 1, f. 17-18. — Décembre 1852.

(1) Error script, causa! (Voir à ce sujet la note rectificative de M. Petit, in : Journ. de Conch., p. 260, n° III. Sept. 1852.)

Animal pallide griseo; capite brevi ac anterius rotundato; tentaculis binis, brevibus ac triangularibus; pede ovali-elongato.

Testa ancyliformi, ovato-hemispherica, anterius gibboso-convexa, posterius concava, sinistrorsus compressa rectaque, ac dextrorsus convexa.

Apice minutissima, ad marginem posteriorem sita ac dextrorsus valde dejecta; anfractibus binis, priore minutissimo, posteriore maximo, totam magnitudinem longitudinis æquante.

Apertura ovata, ad marginem posteriorem ac intus, labium albidum, cretaceum, angustum, linearem, margine supra breve replicatum, ad dextram solutum, et, in lamina dentiformi antice prolongatum, præbente.

Parvula, concentrice arguteque striatula, supra rufo-fusca, — intus rufo-luteola.

Animal d'une couleur pâle grisâtre (1), possédant un manteau court, large, et antérieurement arrondi, se continuant sans interruption avec un bord simple. Partie supérieure du corps un peu en spirale, se détachant du pied vers le dos, et s'ajustant à la partie supérieure de la cavité de la coquille sur la plaque postérieure; muscle adducteur presque marginal, en fer à cheval? pied oval, allongé.

Coquille ancyloïde, subhémisphérique, d'une couleur fauve, sillonnée de stries concentriques d'une extrême délicatesse. Son test, antérieurement convexe, postérieurement concave, se trouve également convexe au côté droit, tandis que sur son côté gauche il est complétement comprimé. Le sommet, qui est très-petit, est entièrement rejeté à droite, et occupe la partie postérieure du test.

Cette coquille possède deux tours de spire; le premier est très-exigu, tandis que le dernier, au contraire, constitue à lui seul toute la grandeur totale. Son ouverture, ovale, offre un péristrème continu et un bord interne, septiforme, étroit, lunaire, détaché brusque-

(1) Ces caractères ont été pris sur un animal desséché, que l'on a fait ramollir.

ment à droite, prolongé en avant, et replié de manière à former une lame d'épée, tandis que le contour antérieur de la cloison se relève subitement en une rampe courte et tranchante.

Longueur, 6 millim. — Largeur, 4 millim. — Hauteur, 3 millim.

Cette remarquable espèce habite les eaux douces d'Auckland, dans la Nouvelle-Zélande.

Le *Latia Neritoides*, classé à tort par M. Recluz, sous le nom de *Crepidula Neritoides*, dans le sous-genre *Crepipatella* de Lesson, appartient à la famille des *Limnéens*, et doit servir d'intermédiaire entre les genres *Gundlachia* et *Ancylus*.

§ XXIII.

Du genre Valenciennia.

Ce genre a d'abord été créé sous le nom de *Valenciennensis*, puis de *Valenciennius*, dans la même année, par M. L. Rousseau, pour une charmante coquille fossile.

Nous adoptons, pour nous conformer aux règles qui régissent les sciences naturelles, la désinence féminine, ainsi que nous venons de le faire, en inscrivant *Valenciennia* en tête de cette note.

L'espèce qui a servi à établir ce genre offre des caractères génériques assez curieux qui peuvent, du reste, se définir ainsi :

Animal devant avoir de l'analogie avec celui des *Siphonaria*, entièrement recouvert par une coquille de forme Ancyloïde, à sommet postérieur recourbé et présentant en arrière un large sillon servant de gouttière à un tube siphonaire.

Le genre *Valenciennia* ne possède, jusqu'à ce jour, qu'une seule espèce dont nous avons donné la repré-

sentation pl. 1, fig. 1 et 2, et pl. 2, fig. 1, qui est la

Valenciennia annulata.

Valenciennensis annulatus, *Rousseau*, Voy. dans la Russie mérid. et la Crimée, etc., sous la direction de M. An. de Démidoff, etc. — Atlas, moll., pl. 3, fig. 7 *a*, 7 *b*. 1842.

Valenciennius annulatus, *Rousseau*, Descript. des princip. foss. de la Crimée; in : Voy. dans la Russie mérid., etc., tom. II, p. 791. 1842.

Testa ovato-oblonga, fragili, anterius gibboso-convexa, posterius siphonem amplissimum ab unco ad dextimum marginem præbente, ac ad latera (præsertim dextrorsus) convexa; costis annularibus argutissime cancellatis, septemdecim concentrice prominentibus, ornata; apice acuto, recurvo, postico.

Cette coquille, ovale, allongée, d'une texture fragile, se trouve garnie sur toute sa surface d'anneaux concentriques très-prononcés, s'espaçant de plus en plus, et qui paraissent avoir été des points d'arrêt dans la croissance de l'animal. Son test, bombé antérieurement, l'est également sur les côtés, mais principalement du côté droit; quant à la partie postérieure, elle présente un sillon très-volumineux qui semble avoir servi de gouttière à un organe tout particulier. Ce renflement prend naissance au sommet, qui est aigu et un peu recourbé, pour aller en augmentant jusqu'au péristome, qui éprouve en cet endroit un retrait considérable; enfin, du côté opposé à ce sillon, on aperçoit bien encore un petit renflement, mais celui-ci est très-peu sensible, puisqu'il disparaît près du sommet, et qu'il ne fait éprouver au péristome aucun retrait sur lui-même.

Longueur, 125 millim. — Largeur, 72 millim. — Epaisseur, 77 millim.

Cette magnifique espèce a été rencontrée à l'état fossile dans les couches tertiaires de Kamiouch-Bouroun,

près de Kerth, en Crimée. Il en existe cinq échantillons, savoir : deux dans les galeries du Muséum de Paris, deux daus ceux de Saint-Pétersbourg; enfin, une dernière dans la riche collection de M. Deshayes.

La *Valenciennia annulata*, qui paraît former, selon nous, le passage des *Siphonaria* au genre *Ancylus*, devait être une coquille qui habitait les eaux saumâtres ; elle devait vivre à l'embouchure de quelques grands fleuves, puisqu'elle présente les caractères des *Ancylus* alliés à ceux des Siphonaires. Elle a été trouvée, du reste, avec plusieurs espèces qui semblent, par leur forme singulière, dénoter ce mode particulier d'habitat. Nous citerons, par exemple, la *Limnæa velutina* (1) de M. Deshayes, que nous avons fait représenter pl. 2, fig. 2 et 3, — la *Limnea peregrina* (2), du même auteur, — la *Paludina Casaretto* (3) et le *Planorbis Rotella* (4), de M. L. Rousseau, etc.

§ XXIV.

Simples réflexions sur les genres *Gundlachia*, *Latia*, *Valenciennia*, suivies de la description de l'*Ancylus Cumingianus*.

Dans quelle famille pourrait-on classer les genres *Gundlachia*, *Latia* et *Valenciennia*? De quels genres pourrait-on également les rapprocher?

Voilà une question à laquelle nous croyons qu'il serait bien difficile de répondre avec certitude. Aussi les

(1) Desh. in : Rouss., loc. sup. cit., p. 790. — Atl. moll., tab. III, f. 2-2 *b*.

(2) Desh., loc. sup. cit., p. 789. — Atl. moll., tab. III, f. 1-1 *a*.

(3) Rousseau, loc. sup. cit., etc., p. 793. — Atl. moll., tab. III, fig. 4-4 *a*.

(4) Rousseau, loc. sup. cit., p. 791. — Atl. moll,, tab. III, fig. 3-3 *b*.

savants sont-ils indécis, et n'ont-ils émis qu'avec doute leurs opinions.

Ainsi, pour le *Gundlachia*, Troschel (1) croit devoir penser que ce genre peut être rangé dans la famille des *Limnéens* ou dans le voisinage. — L. Pfeiffer (2), dans le Zeitschrift, dit qu'il est tenté de l'intercaler également dans la famille des *Limnéens*, mais à côté des Ancyles.

Quant au genre *Latia*, Gray (3) le place dans la famille des *Limnéens*; et L. Pfeiffer (4), à ce sujet, dit que le *Latia* est évidemment un intermédiaire entre l'*Ancylus* et le *Gundlachia*.

Enfin, en créant son genre *Valenciennia*, M. L. Rousseau (5) ajoute que l'*Annulata* tient, pour la forme, aux Ancyles et aux Siphonaires. M. Deshayes (6), de son côté, en parlant de cette magnifique espèce, la compare à un Ancyle gigantesque, etc.

Voilà les diverses opinions des naturalistes sur ces genres curieux. Ces savants, malgré une absence complète d'études anatomiques, s'accordent donc, en définitive, à les considérer comme appartenant à la famille des *Limnéens*, et comme voisin des *Ancyles*. C'est également notre pensée.

Leurs mœurs, en effet, leur mode d'habitat, le facies de leurs coquilles, semblent indiquer entre eux des liens de parenté bien rapprochés; et s'il existe un mollusque qui peut corroborer ce que nous avançons, c'est notre *Ancylus Cumingianus*, lequel, sauf la petite lamelle in-

(1) Zeitch. f. mal., p. 102. 1849.
(2) Pag. 181. 1852.
(3) Proceed. zool. Lond. 168. 1849.
(4) Zeitch. f. mal. 183. 1852.
(5) Loc. sup. cit., p. 792.
(6) Art. Anc. in : Dict. d'hist. nat. dirigé par M. Ch. d'Orbigny, tom. Ier, p. 479. 1849.

térieure, a toute la ressemblance du *Latia Neritoides*.

Voici, du reste, la description de cette espèce, que nous extrayons de notre Monographie, *encore inédite*, des Ancyles. Par là, nous compléterons les documents relatifs à l'ensemble de ces coquilles si intéressantes et si peu connues de la famille des *Limnéens*.

Ancylus Cumingianus.

Coquille antérieurement convexe, et postérieurement concave; son sommet est tout à fait rejeté à droite à la partie postérieure du bord marginal, dont il en est séparé par un sillon assez profond, occasionné par l'accroissement du test et l'évasement en cette partie du péristome. Ce sommet possède un tour et demi à deux tours de spire girocolle; aussi cette disposition spirale du sommet empêche-t-elle de voir la dépression apicale.

Cette coquille, peu épaisse, est un peu diaphane et d'une couleur cornée, tandis qu'intérieurement elle offre une teinte blanchâtre uniforme.

Les deux premiers tours de spire sont le plus souvent ornés de rugosités longitudinales qui finissent ordinairement par disparaître sur le dos de la coquille, pour reparaître d'une manière moins sensible vers les bords marginaux de l'ouverture. Celle-ci est arrondie antérieurement, tandis que postérieurement elle présente un contour un peu rétréci, ce qui lui donne un aspect anguleux.

« ..... L'*Ancylus Cumingianus* (1) est une de ces espèces qui peuvent servir à faire des rapprochements et des comparaisons entre divers genres.

« Ainsi, par la forme générale de son test, par son sommet, surtout par la dilatation *horizontale* du *bord postérieur* de son péristome, cette coquille peut être

(1) Il habite la terre de Van-Diémen, dans la Nouvelle-Hollande.

facilement comparée au *Latia Neritoides*, et servir d'espèce intermédiaire entre les genres *Ancylus* et *Latia*.

« De même, par ses tours de spire gyrocolles, l'*Ancylus Cumingianus* se rapproche de certaines espèces du genre *Limnæa*, surtout si on le compare à certains Limnées fossiles de Crimée (1), qui, par la brièveté de leur spire, l'évasement considérable de leur ouverture, la fragilité de leur test, offre un facies analogue à celui que l'on remarque chez cette espèce.

« Cet Ancyle est donc une preuve de plus pour montrer les rapports intimes que doivent avoir les *Limnæa* et les *Ancylus*. »

Description d'une nouvelle espèce de Bulime, par M. H. Crosse.

Bulimus Alexander, nobis. — Bul. testa oblongo-ventricosa, crassa, depressa, lateribus oppositis subangulata; anfractibus sex, sublævibus aut irregulariter rugoso-striatis, ultimo majore, multo latiore, depresso; columella incrassatâ, callositatibus duobus parùm eminentibus munitâ; aperturâ amplâ; squalidè alba subepidermide rufescente-castanea; labro reflexo et valdè incrassato; fauce albicante; columella labroque pallidè croceis.

Varietas *A*: An junior? magis elongata, aperturâ pallidior, callositatibus ferè nullis; labro reflexo, sed minùs incrassato.

Habitat Novam-Caledoniam.

II. SOCIETÉS SAVANTES.

Académie des Sciences de Paris.

Séance du 3 *Janvier* 1855. — S. A. le Prince

(1) Voir pl. 2, f. 2 et 3, la *Limnæa velutina*, que nous avons fait représenter à cet effet.

Ch.-L. Bonaparte adresse la quatrième partie de son beau travail intitulé : *Coup d'œil sur les Pigeons.*

Cette quatrième partie forme une *Revue et examen des divers genres de la tribu des* Turturiens *et de celle des* Zénaïdiens.

Six genres et trente espèces forment la petite sous-famille des *Turturiens*, appartenant à l'ancien monde, et dont les deux tiers des espèces sont propres à l'Afrique. Ces six genres sont : *Turtur*, Rey.; *Streptopelia*, Bp.; *Aplopelia*, Bp.; *Tympanistria*, Reichemb.; *Chalcopelia*, Bp. et *Œnia*, Selby.

Les *Zénaïdiens*, exclusivement américains, comprennent treize genres et cinquante-trois espèces. Le prince en forme deux séries : les *Zénaïdés*, à corps svelte, à ailes et queue plus ou moins allongées, qui rappellent les *Turturiens* de l'ancien monde; et les *Sternœnadés*, à corps trapu, à ailes courtes, à pieds encore plus développés, qui ont une forte affinité avec les Phapiens, les Calænadides, les Gourides, et, par conséquent, une plus grande analogie avec les Gallinacés.

— M. *Decaisne* a lu un *Rapport sur un Mémoire de* M. Paul Thénard, *intitulé :* Recherches sur la destruction de l'Eumolpe de la vigne.

Nous ne reproduirons pas ce rapport, parce que nous avons donné une analyse assez étendue du travail de M. Paul Thénard dans notre numéro de novembre dernier, p. 646; nous nous bornons donc aux conclusions suivantes :

« Nous avons raisonné jusqu'ici dans l'hypothèse que les faits relatés dans le Mémoire de M. Paul Thénard sont exacts; nous n'en faisons pas le moindre doute ; mais il resterait cependant à en vérifier les nombreux détails. Le point essentiel, à notre avis, serait de constater par de nouvelles expériences l'action du tourteau de colza et de moutarde sur les larves qui

vivent autour des racines de la vigne. On a quelque peine à comprendre que de si faibles quantités d'une substance âcre puissent imprégner le sol au point de ne laisser échapper aucune larve, et d'agir, dans cet état de diffusion, avec une énergie assez grande pour leur donner la mort. Devant les faits, tous les doutes, toutes les objections doivent disparaître; mais il importe que les faits soient constatés de la manière la plus authentique. Si, comme nous l'espérons, de nouveaux essais confirment l'efficacité de sa méthode, M. Paul Thénard aura peut-être mis les agriculteurs sur la voie du procédé qui les délivrera du Ver blanc, ennemi bien autrement redoutable que l'Eumolpe. C'est un nouveau motif pour que nous demandions à l'Académie de vouloir bien sanctionner de son approbation le Mémoire du jeune savant, et l'encourager par là à continuer des expériences qui, on le comprend sans peine, peuvent avoir les plus heureuses conséquences pour notre agriculture. » Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

On voit, par ces conclusions, que la Commission a quelque peine à comprendre l'effet de la substance âcre du tourteau de colza sur les larves cachées dans le sol, et qu'elle demande de nouveaux essais. Nous nous associons de grand cœur à ce vœu, et nous serions heureux d'apprendre que ces nouvelles expériences pourront être faites comparativement avec celles du piochage en hiver, de cette façon *à contre-saison*, dont nous avons parlé dans notre compte rendu du travail en question. Il serait utile aussi de ne placer le tourteau de colza dans certaines vignes qu'à l'époque ordinaire des façons, pour s'assurer mieux de sa véritable action, en laissant à côté des vignes traitées de la même manière, mais sans tourteau. On pourrait savoir alors si ce tourteau a eu véritablement une action positive dans les expériences déjà faites, ou si c'est uniquement

la façon à contre-saison qui a été la cause de la disparution ou de la diminution du nombre des larves de l'Ecrivain ou Eumolpe des vignes.

— M. *le secrétaire perpétuel* communique, au nom de M. Duvernoy, que l'état de sa santé tient aujourd'hui éloigné de l'Académie, des remarques sur une note de M. *Costa*, concernant des ossements fossiles de Crocodiliens trouvés dans le territoire de Lecce, royaume de Naples.

Ces os consistent en des fragments de mâchoire avec dents, des dents isolées, des côtes, une vertèbre caudale et une portion de vertèbre du corps et un fémur encore incrusté dans la pierre. M. Costa, qui a reconnu dans ces fragments des caractères se rapportant à des genres éteints de Crocodiliens dont les restes se rencontrent dans des terrains secondaires, dit, dans sa Note, que ceux-ci ont été découverts dans un calcaire tertiaire; or, comme les Crocodiliens dont on trouve les restes dans des terrains de cette époque appartiennent tous à des genres vivants, il y a quelque lieu de supposer que si le savant napolitain a eu tous les éléments nécessaires pour une détermination des genres, il a pu être induit en erreur sur l'âge du terrain dans lequel les restes fossiles ont été trouvés.

Séance publique du 8 *Janvier*. — Distribution des prix. — Pour les travaux qui rentrent dans le cadre des études de la *Revue et Magasin de Zoologie:*

2,000 fr. à M. Schiff pour son travail sur l'influence des nerfs sur la nutrition des os.

2,000 fr. à M. Blanchard, pour ses recherches sur l'organisation des Vers.

1,500 fr. à M. Aran, pour son travail sur l'atrophie musculaire progressive.

1,500 fr. à M. Gratiolet, pour son mémoire sur les plis du cerveau de l'homme et des Primates.

Prix Cuvier. — C'est pour la seconde fois que l'Aca-

démie se trouve appelée à décerner le *prix Cuvier*. Il l'a été pour la première, en 1852, à l'ouvrage de M. Agassiz sur les *poissons fossiles*, travail immense par le détail et supérieur par les vues.

Cette année-ci, l'attention de la Commission s'est fixée sur des travaux relatifs à une autre partie du règne animal, sur les recherches de M. Muller concernant la *structure et le développement des Échinodermes*, recherches qui, poursuivies avec constance, portées à un degré rare de précision, et dirigées par une méthode que l'auteur s'est imposé de perfectionner sans cesse, constituent l'un des progrès les plus considérables qu'aient faits, depuis la mort de Cuvier, l'étude philosophique de l'*organogénie*, la zoologie et la physiologie générale.

En conséquence, la Commission a pensé que le *prix Cuvier* de 1854 devait être décerné à l'ensemble des recherches de M. Muller sur le *développement des Échinodermes*.

Séance du 15 *Janvier*. — S. A. le prince *Ch.-L. Bonaparte* envoie la cinquième partie de son Mémoire intitulé : *Coup d'œil sur les Pigeons*. Cette partie contient la suite et fin du groupe des *Zénaïdiens*.

— M. *Marcel de Serres* adresse un Mémoire ayant pour titre : *De la caverne à ossements de la Salpétrière*, entre Ganges et Saint-Laurent-le-Minier.

Séance du 22 *Janvier*. — M. *de Quatrefages* fait un *Rapport verbal sur un ouvrage allemand* de M. Focke, *intitulé* : Etudes physiologiques, premier et deuxième fascicules. M. Focke, dit le rapporteur, se propose d'examiner groupe par groupe le règne animal tout entier, en réunissant les principaux résultats physiologiques acquis et y joignant ses propres recherches. Il s'occupe ici uniquement des Infusoires, et spécialement des Diatomées, qu'avec M. Ehrenberg il regarde comme appartenant au règne animal.

M. Focke donne, sur la structure des Navicules, en particulier, des détails nouveaux, et fait connaître deux faits importants relatifs l'un à l'appareil locomoteur de ces êtres, l'autre à leur mode de reproduction.

D'après M. Focke, les Navicules se meuvent à l'aide d'une espèce de pied temporaire ou du moins exsertile et rétractile. Ce pied passerait par des fentes découvertes par l'auteur sur les côtés de la carapace.

D'après M. Focke, la reproduction de certaines espèces de Navicules présente une étrange complication des phénomènes de la génération alternante et des phénomènes de conjugaison. La *Navicula bifrons*, par exemple, en se divisant spontanément, formerait avec sa substance intérieure des corps sphériques qui, comme des espèces de gemme, donneraient naissance à des *Surrirella microcora*. Celles-ci, en se conjuguant, engendreraient la *N. splendida*, laquelle, par le même procédé, donnerait naissance à la *N. bifrons*. Cette dernière génération a été observée dans toutes ses phases par l'auteur. Il a vu deux *N. splendida*, noyées dans une sorte de mucosité, s'ouvrir et se vider entièrement de leur contenu, lequel a servi à former de toutes pièces une *N. bifrons*. La production des corps reproducteurs par cette dernière a été également observée. Mais leur développement en *S. microcora*, et la production de la *N. splendida*, par la conjugaison de celle-ci, repose seulement sur des inductions de l'auteur. Ces faits ont besoin d'être revus et confirmés; mais dès à présent ils méritent toute l'attention des observateurs et paraissent mettre sur la voie de phénomènes tout aussi étranges que ceux que nous a dévoilés depuis quelques années l'étude de la génération chez tant d'animaux inférieurs. Ils présenteraient en effet une sorte de contre-partie des phénomènes offerts jusqu'ici par la génération alternante ordinaire, puisque plusieurs germes ou œufs

seraient nécessaires pour arriver à la production d'un seul individu terminant le cycle.

— M. *Pucheran* adresse une *Note sur le caractère de la Faune de l'île de Madagascar.*

De même que la partie méridionale du continent américain, de même que la Nouvelle-Hollande, la grande île de Madagascar a présenté aux études des zoologistes une Faune tout à fait spéciale. Dans cette Faune, comme dans celle de la Nouvelle-Hollande, les Mammifères présentent un caractère d'ensemble, indice de dégradation, que la comparaison des divers genres met facilement en évidence.

En examinant, en premier lieu, la famille des Lémuridés, dont presque tous les genres sont d'origine madécasse, nous voyons les uns, comme les Makis, doués d'habitudes crépusculaires ; les autres, essentiellement livrés à la vie nocturne, comme les Cheirogales et les Microcèbes.

Un autre primate, l'Aye-aye, se trouve dans les mêmes conditions que ces derniers Vertébrés. « Il ne voit pas le jour, » dit Sonnerat, le seul voyageur qui ait observé cette espèce à l'état sauvage, « son œil est roussâtre et fixe, comme celui du Chat-huant. »

Des observations semblables s'appliquent aux diverses espèces de Tenrec, dont certaines sont généralement considérées comme se livrant au sommeil hibernal. On ne peut enfin, dans l'état actuel de la science, vraiment refuser des habitudes de même nature à la petite espèce de Musaraigne, récemment décrite par M. le docteur Charles Coquerel, et encore moins aux divers types de Cheiroptères, originaires de la même région.

Nous ne connaissons aucune observation relative aux mœurs de l'Euplère de Goudot (*Eupleres Goudotii*, Doy.), ni à celle du *Cryptoprocta ferox*, Bennet, qui peut-être n'en est point différent : mais l'inspection

seule des formes extérieures décèle, dans ces deux genres, un mode de vie semblable à celui des Cheirogales et des Microcèbes. Des réflexions de même nature que celles que nous avons faites en premier lieu sont applicables à la Genette, originaire de Madagascar (*Genetta fossa*); aux diverses espèces de Galidie (*Galidia*, Is. Geoffroy), dont une est décrite par M. le capitaine Sganzin, sous le nom de *petite Fouine de Madagascar*; enfin au genre Galidictis (*Galidictis*, Is. Geoffroy), dont le type est décrit encore par M. Sganzin, sous le nom de *Belette grise de Madagascar*. Mais, malgré toutes ces lacunes dans l'histoire des Mammifères madécasses, nous ne pensons point que les lois de l'analogie puissent, dans la circonstance actuelle, être en aucune façon défectueuses : nous modifierons cependant, dans ce qu'il pourrait avoir de trop absolu, l'énoncé de la conclusion qui nous semble se déduire des faits que nous venons d'exposer, en nous bornant à dire que le caractère faunique de Madagascar consiste dans la tendance des espèces au noctambulisme.

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

Le monde des Oiseaux. *Ornithologie passionnelle*, In-8. Paris 1853, vol. Ier, par M. A. Toussenel.

(Premier article.)

Un livre vient de paraître, lequel, à toute autre époque de l'évolution humanitaire ou sociale qui s'opère, eût dû faire sensation dans la science, et, à l'heure qu'il est, semble à la veille, sous son rapport sérieux, de passer inaperçu. Ce livre est l'*Ornithologie passionnelle* de M. Toussenel. Non pas que l'écho de la publicité ait manqué à cette œuvre remarquable à plus d'un titre; elle a été mise à l'ordre du jour de plusieurs journaux, comme production littéraire des plus neuves, des plus spirituelles et des plus piquantes;

mais les uns n'ont vu que son côté philosophique, les autres que son côté poétique, car il y a de tout dans ce *Pandœmonium* du génie humain! Or, c'est le fond du livre, c'est le côté scientifique, qui paraît avoir échappé aux critiques officiels, que nous venons examiner et signaler aujourd'hui.

Il y a, en effet, dans l'*Ornithologie passionnelle*, tout un traité sérieux des Oiseaux, qui, sous une apparence de frivolité plus ou moins piquante et sous le manteau de pensées plus ou moins paradoxales, n'en renferme pas moins ce qui a été dit jusqu'à présent de plus exact, de plus vrai et de plus nouveau sur cette classe de Vertébrés.

Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, il faut bien reconnaître la vérité de cette proposition, base des raisonnements de l'auteur, que la poésie est la source de toutes les sciences naturelles.

Par là s'explique ce mélange de vérités et d'erreurs qui se remarque chez les anciens naturalistes, plus poëtes qu'observateurs, ou plutôt qui ne voyaient les faits qu'à travers le mirage de leur imagination. Or l'imagination, c'est le cœur; et malheur au naturaliste qui veut s'en rapporter exclusivement au raisonnement, c'est-à-dire à la tête!

Et remarquez cette aberration de l'esprit humain, ou plutôt l'influence des préjugés classiques ou d'école! Ce sont les plus poëtes d'entre les naturalistes qui ont jeté les premières et les plus solides bases de la science. Ainsi, parmi les modernes, Linné, le poëte immortel des fleurs! Buffon, cet autre poëte non moins immortel des animaux!

Ce sont cependant les qualités dominantes de ce dernier, celles-là même qui auraient dû faire son succès à toujours, qui lui ont valu le peu de crédit de son autorité. L'habitude de traiter l'éloquent naturaliste français en poëte et en utopiste, ce qui est tout un pour ce que M. Toussenel appelle les *vieux*, est devenue telle-

ment de mode chez les esprits les plus sains, que M. Toussenel lui-même n'a pu échapper complétement à ce préjugé. Eh ! sans doute, Buffon est l'homme qui à le plus sacrifié aux contrastes ! Mais qui dit contraste ne dit-il pas aussi analogie? car, si l'harmonie naît des contrastes, ce ne peut être probablement qu'à l'aide et par l'intermédiaire des analogies. Si donc, sous ce rapport, Buffon devait trouver grâce et indulgence devant quelqu'un, c'était assurément devant le chef le plus glorieux, le plus poétique et le plus spirituel, comme le plus savant des analogistes. Nous rappellerons qu'il admet ce qu'il nomme le *rapport des contrastes*.

M. Toussenel, quoiqu'il en dise, sans que nous voulions le dépouiller en rien de son individualité, et c'est à nos yeux son plus grand mérite, n'est que le continuateur mieux éclairé et plus instruit de Buffon. C'est le même amour de la nature, la même richesse de style, moins le ton et les manchettes de grand seigneur, mais avec toute la coquetterie et toute la naïveté communicative de la femme en plus. En un mot, pour rendre notre pensée en nous servant des idées de l'auteur de l'*Ornithologie passionnelle*, Buffon, quoique plus ancien, n'est qu'un grand enfant qui a pressenti l'école passionnelle ou des analogies, en résumant et rectifiant les travaux de ses prédécesseurs grecs et latins, et s'est arrêté tout court, en ce qui concerne l'histoire des Oiseaux, aux idées du dix-huitième siècle; tandis que M. Toussenel, quoique tout moderne, est un vénérable qui, au trésor des idées de Buffon qu'il possède et s'est appropriées en se les assimilant, a ajouté celui des idées qu'il a acquises depuis le commencement du dix-neuvième siècle.

L'*Ornithologie passionnelle*, nous n'hésitons donc pas à le dire, renferme le germe d'une révolution scientifique que nous nous empressons de signaler, et par la-

quelle l'intéressante histoire des Oiseaux nous paraît lancée dans le progrès.

On ne peut nier qu'après avoir débuté par la poésie la science ne s'est singulièrement réfroidie au contact glacial et raisonneur des encyclopédistes qui, en visant trop à la matérialisation de l'âme, avaient fini par matérialiser aussi l'idée, c'est-à-dire par tuer l'imagination et le cœur. De là la sécheresse et l'aridité au point de vue de l'analogie passionnelle, et par suite les imperfections et les contradictions de tous les systèmes de classification éclos depuis un demi-siècle, notamment en ornithologie. Un seul des naturalistes actuels, M. Charles Bonaparte (ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer dans la partie ornithologique de l'*Encyclopédie d'Histoire naturelle*), avait sorti notre belle science de cette aridité, en y semant, avec l'éclat de son savoir, tout celui de son esprit. M. Toussenel y vient ajouter aujourd'hui toute la chaleur de son cœur et tout le brillant de son imagination; car il est impossible, en aussi peu de pages, de résumer d'une manière plus gracieuse et plus attrayante les indigestes travaux publiés *ex professo* sur l'Ornithologie. C'est la science se faisant cette fois ce qu'elle aurait dû toujours être, c'est-à-dire se faisant femme.

La science, depuis un demi-siècle, ainsi que nous venons de le dire, à la suite des encyclopédistes philosophes voués à la ligne droite brutale et à l'esprit desséchant d'analyse et de séparation, comme s'exprime M. Toussenel, n'a fait que disséquer et anatomiser; et ç'a été parmi les maîtres à qui pousserait le plus loin ce mode d'opérer. Or, qu'en est-il résulté? C'est qu'à force de subtiliser, de diviser les muscles et les fibres des organes, on en est arrivé à manquer des éléments de rapports. En un mot, le naturaliste a fait en cela comme le chimiste qui, après avoir mis tout son talent à décomposer les corps les plus précieux ou les plus curieux, a fini par oublier les éléments propres à chacune

de leurs parties, et par se trouver dans l'impossibilité absolue de les reconstituer à leur état primitif ou d'harmonie.

Ainsi, pour ne parler que de la classification ornithologique, la nature se prête si facilement à être envisagée sous mille faces différentes, que, si on ne s'attache qu'à l'une d'elles, on tient bien un fil que l'on a toute facilité de dérouler, mais qui, s'il ne rompt pas positivement sous l'effort de la tension, glisse et s'éloigne peu à peu de son point de départ et vous laisse de la sorte dans l'impuissance de l'y ramener.

C'est ce qui a eu lieu pour les classificateurs qui, réfractaires aux vrais principes de l'analogie passionnelle, désormais le vrai point de repère de toute science, ont pris à cœur de partir chacun d'un point différent pour viser au même but, sans l'atteindre jamais.

Les uns ont pris pour base unique les caractères zoologiques les plus extérieurs; ceux-ci, la forme du bec; ceux-là, celle du pied. D'autres, moins soucieux de ces caractères variables à l'infini pour l'un, remplis d'harmonie pour l'autre, entrant malgré eux dans le système des analogies, se sont appuyés sur le mode de nourriture. De Blainville et MM. Lherminier et Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, entrant aussi dans cette voie, mais sans y persister, essayèrent de baser une classification sur les modifications des organes du vol, considérés soit sous le rapport de leur agencement ostéologique, soit sous celui des dispositions de leur ptilose. Bientôt surgit l'idée allemande, de s'attacher aux organes producteurs de la voix ou du chant; puis sont apparues les curieuses observations du docteur Cornay, qu'il présente comme la véritable boussole de l'ornithologiste sur cette mer changeante et sans horizon des systèmes et des méthodes, étude précieuse qui n'en est qu'à des ébauches, et n'a pas encore dit son dernier mot. M. Charles Bonaparte, tout récemment, vient de tenter un système de classification basé sur la précocité plus

ou moins grande des Oiseaux, et leur aptitude relative à courir et pourvoir à leur nonrriture aussitôt leur éclosion. N'oublions pas, dans cette énumération, le travail tout nouveau du docteur Guitton, qui préconise, comme base d'une classification zoologique, le caractère tiré des appareils et des fonctions de la reproduction. Nous-même avons depuis longtemps hasardé d'apporter aussi notre modeste pierre à cet édifice multiple, par une longue série d'études sur l'oologie ornithologique d'une part, et de l'autre, en accumulant, dans nos publications, le plus qu'il nous a été possible, de faits et d'observations de mœurs, un des termes du problème, le plus négligé et pourtant le plus utile et le plus déterminant.

C'est aussi par l'étude des mœurs, qui est la base d'une véritable classification conforme aux principes de l'analogie passionnelle, que M. Toussenel, partisan, avant tout, avec Buffon et Geoffroy-Saint-Hilaire, de l'unité de composition, veut arriver à coordonner sûrement et définitivement la classe entière des Oiseaux.

Mais son point de départ est tout à fait différent de celui de tous les naturalistes qui l'ont précédé.

Deux systèmes se présentent en fait de classification : procéder du composé au simple, c'est-à-dire du plus parfait au moins parfait, ou du simple au composé.

C'est le premier mode qu'ont suivi tous les ornithologistes; seulement les uns, et c'est le plus grand nombre, ont considéré les Oiseaux de proie, ou Rapaces, comme les plus parfaits; les autres, en plus petit nombre, les Perroquets.

M. Toussenel, lui, s'est attaché, le premier et exclusivement, à l'autre mode. Il a donc pris d'abord l'ensemble de la classe des Oiseaux, dans l'ordre selon lequel chaque groupe a dû être créé relativement au milieu dans lequel il avait à vivre et à se mouvoir. Or, notre planète ayant été enveloppée d'eau avant l'immersion des parties terreuses ou terrestres, c'est par

les Oiseaux d'eau que sa raison lui dit de commencer la série, contrairement aux errements constamment suivis jusqu'à ce jour. Car l'analogie passionnelle n'exclut pas la raison, surtout s'il reste démontré, ainsi que le prétend l'auteur, que l'amour en soit le génie.

Nous ne décidons rien quant à cette manière de voir toute neuve, nous ne la discutons pas, nous la constatons et nous la mettons en relief. Peut-être est-ce un bien qu'elle se produise; car la science sera obligée de compter avec elle. Il n'y a rien de tel qu'une innovation : c'est le coup frappé sur le silex qui en fait jaillir l'étincelle.

Et qui sait si cette étincelle n'éclairera pas quelque horizon nouveau dans l'esprit de l'illustre auteur de l'*Histoire naturelle générale des Règnes organiques*, dont le premier volume vient d'être offert à l'Académie!

Nous bornerons là, pour aujourd'hui, l'examen fort succinct du livre si riche de M. Toussenel. Dans un prochain article, nous exposerons, en l'appréciant à toute sa valeur, le détail de son système de classification.

O. Des Murs.

Genera des Coléoptères d'Europe par MM. Jacquelin Du Val et Jules Migneaux.

Dans notre numéro 10 de 1854, page 575, nous n'avons fait qu'indiquer cette utile publication, dont trois nouvelles livraisons ont paru successivement à quinze jours d'intervalle à partir du 1er janvier. En cela l'éditeur a tenu la promesse qu'il a faite aux souscripteurs de leur donner régulièrement deux livraisons tous les mois.

La 9e livraison, qui vient de paraître, complète la description de tous les genres de *Curculionides* et donne le commencement des tableaux synoptiques des groupes et des genres qui composent cette famille ; l'auteur y

explique pourquoi il a fait des tableaux sous la forme synoptique plutôt que dichotomique.

Un examen rapide de cet ouvrage nous a permis de constater l'introduction dans la méthode de plusieurs coupes génériques nouvelles qui nous semblent reposer sur de bons caractères, la description de plusieurs espèces intéressantes inconnues jusqu'alors et des rectifications judicieuses. Tout en prenant la méthode de Schonheer pour base de sa classification, M. Jacquelin Du Val y a fait plusieurs changements nécessités par un examen approfondi des genres européens de cette nombreuse et intéressante famille.

Les dessins de M. Jules Migneaux sont d'une exactitude et d'un fini admirables, parfaitement rendus par d'excellentes gravures et un coloris très-soigné.

La 9e livraison nous donne jusqu'à la planche 25 et la figure 120. Il reste à publier le complément des tableaux synoptiques et le catalogue des espèces; en y comprenant cet important annexe, les Curculionides seront terminés à la 12e livraison et ne comprendront pas moins de 30 planches représentant 150 types coloriés avec 125 pages de texte grand in-8°, dans le format du Prospectus que nous donnons à nos abonnés à la fin de ce numéro.

Cette partie de l'ouvrage ne coûtera, pour les souscripteurs inscrits avant le 1er avril prochain au prix de 1 fr. 50 c. la livraison, que 18 fr. prise à Paris et 21 fr. pour les non-souscripteurs.

TABLE DES MATIÈRES.

T. Bureau. — Observations sur le classement des êtres organisés. 3
Bonaparte. — Notes sur les Larides. 12
Pucheran. — Sur le Picus atrothorax. 21
J.-R. Bourguignat. — Aménités malacologiques. 23
H. Crosse. — Description d'une nouvelle espèce de Bulime. 54
Académie des Sciences de Paris. 34
Analyses d'ouvrages nouveaux. 41

PARIS. — TYP. SIMON RAÇON ET Ce, RUE D'ERFURTH, 1.

I. TRAVAUX INÉDITS.

Documents relatifs à l'histoire du Cerf des Philippines (*Cervus Philippinus*, Ham. Smith.), par M. le docteur Pucheran.

En 1820, M. Dussumier envoya à la ménagerie du Muséum un Cerf qu'il s'était procuré dans l'île de Luçon, l'une des Philippines, et qui, malheureusement, mourut dans le trajet de Bordeaux à Paris. La peau de cet individu fait présentement partie de la collection de zoologie, et son squelette se trouve dans celle d'anatomie comparée. M. Desmarest en donna le premier la description dans son *Traité de Mammalogie* (1), et comme cet exemplaire est porteur d'un bois allongé et totalement dépourvu de ramifications, il le rapprocha des espèces du genre Cervule, de M. de Blainville, et en particulier du type auquel ce dernier zoologiste avait imposé la dénomination de *Cervus subcornutus*. Dans la deuxième édition de ses *Recherches sur les ossements fossiles* (2), M. Cuvier décrivit ce Cerf immédiatement après le Cerf des Mariannes, rapporté par MM. Quoy et Gaimard : il était même tenté de les croire l'un et l'autre spécifiquement identiques : *Cependant*, dit-il (1), *ce jeune Cerf a des canines, tandis que le précédent semble n'en avoir jamais eu*. Plus tard, dans la traduction anglaise du *Règne animal* de Griffith, M. le colonel Hamilton Smith (4) a adopté, sur le même sujet, les

(1) Mammalogie, page 222 (en note).
(2) Vol. IV, page 46.
(3) Loc. cit., *id.*, *id.*
(4) Vol. IV, p. 147, et vol. V, n° 803.

opinions de M. Desmarest; il a même été plus affirmatif que M. Desmarest, et n'a point hésité à placer notre type dans son groupe des Stylocères, qui renferme les espèces de Muntjac. Parmi les zoologistes qui se sont, depuis 1830, occupés de cette tribu des Cerviens, si intéressante sous tant de points de vue, M. Sundeval (1) est le seul qui nous paraisse avoir marché dans le vrai, non-seulement en mettant le Cerf des Philippines dans le groupe des *Rusa*, mais encore en l'isolant, comme espèce, du *Cervus mariannus*. Dans le travail qu'il a consacré aux Ruminants de la ménagerie de Knowsley, M. J.-E. Gray (2) n'a adopté qu'en partie cette nouvelle manière de voir : il met bien le *Cervus Philippinus* dans le groupe des *Rusa*, mais, hésitant dans son opinion sur le Cerf des Mariannes, il considère ce dernier, avec doute, il est vrai, comme étant une variété du premier de ces types.

Je n'étais en possession d'aucun document nouveau relatif à ce sujet, lorsqu'en 1848 je présentai à l'Académie des Sciences le mémoire sur les Cerfs, qui se trouve imprimé dans le sixième volume des Archives du Muséum. Aussi me suis-je abstenu d'émettre une opinion quelconque; mais, au mois d'août 1851, la Ménagerie du Muséum ayant reçu de M. le capitaine Diguet une paire de Cerfs originaires de Manille, je ne tardai point à reconnaître qu'ils appartenaient à la même espèce que l'individu autrefois donné à notre collection nationale par M. Dussumier. Depuis 1851, ces deux exemplaires ont été scrupuleusement observés par moi : c'est le résultat de ces observations que je publie actuellement, en commençant par la description de la femelle, morte en novembre 1854.

(1) Kongs Vetenskaps Handlingar, etc., 1844, p. 179.

(2) Gleanings from the Menagerie and aviary at Knowsley-Hall, p. 63.

« Dans cette Biche, le dos, le dessus et les côtés du cou sont de couleur noirâtre foncé ; cette teinte est plus pâle dans la dernière de ces régions, de même que sur les flancs, où elle se nuance de roux, surtout en arrière, au-dessus du membre postérieur. Dans toutes ces parties, les poils sont secs et durs, peu aplatis, mais ondulés : ils sont gris blanchâtre obscur dans les trois quarts de leur étendue, et noirâtres à la pointe : à cette dernière couleur se substitue la teinte rousse dans les régions que nous avons indiquées comme la présentant : en même temps, le reste du poil devient plus blanchâtre. Le devant du cou, par suite de la même circonstance, est plus uniformément blanchâtre. Les membres sont en dehors d'un brun blanchâtre, surtout à partir du genou : au membre postérieur, il y a même du roux au pourtour de cette dernière région : en dedans, la première teinte est bien saillante, mais plus effacée, surtout dans la partie la plus voisine du corps.

« La tête, dans sa partie la plus supérieure, entre les yeux et les oreilles, est d'un noirâtre finement tiqueté de fauve roux : un anneau de cette dernière couleur se trouve, en effet, avant l'extrémité de chaque poil, qui est noirâtre, non-seulement à la pointe, mais encore dans presque toute son étendue. Un petit sourcil, plus roux, se trouve au-dessus de l'orbite : il est séparé, en dedans, de l'espace quadrangulaire que nous venons de décrire par une ligne uniformément noire qui, venant se joindre, à la base du chanfrein, à celle du côté opposé, occupe la partie médiane du museau, et vient finir en arrière du muffle. La couleur de cette bande médiane se confond, par nuance insensible, avec celle des parties latérales de la tête, qui est d'un brun très-finement tiqueté de roux. Sur les côtés et au-dessous des naseaux, cette couleur des côtés de la face forme une tache triangulaire, dont la teinte suit la lèvre supérieure. En arrière de cette tache, s'en trouve

une seconde plus noirâtre : celle qui se trouve à l'extrémité de la lèvre inférieure est, au contraire, blanchâtre, et elle vient rejoindre, sur la ligne médiane, le blanchâtre de la gorge, séparant ainsi les deux chevrons noirâtres de la mâchoire inférieure. Les oreilles sont allongées, assez amples, couvertes en dehors, et dans presque toute leur étendue, d'une peau nue et noirâtre ; il en est de même en dedans ; mais, sur cette face et à leur base, elles offrent des poils blanchâtres. Ajoutons que le larmier est bien formé et de grandeur moyenne.

« La région thoraco-abdominale est brun très-foncé ; mais, à mesure que l'on se rapproche de la région anogénitale, elle se nuance de blanchâtre : toute la région anogénitale, à son tour, est blanche, et le pourtour des fesses est cerclé de poils blanc jaunâtre ; mais la ligne circulaire qu'ils forment a fort peu d'étendue transversale. La queue, courte et aplatie, surtout à sa base, est, en dessus et dans les deux tiers de son étendue, de la couleur du dos : le dernier tiers et la portion terminale sont brun fauve ; en dessous, ce même organe est couvert à sa base d'une peau nue et jaunâtre, et, partout ailleurs, de poils blancs qui s'étendent également sur les parties latérales.

« Les dimensions de notre individu monté sont les suivantes :

« Longueur directe (la tête étant tournée) du bout du museau à la base de la queue, 112 c. m. — *Id.* de la queue (mesurée en dessous), 166 mm.

« Hauteur, en avant, 668 mill. — *Id.*, en arrière, 745 mm.

« Distance du museau à l'angle interne de l'œil, 15 c. m. — *Id.* à la base de l'oreille, 255 mm. — *Id.* entre les deux yeux, 105 mm.

« Hauteur de l'oreille (mesurée en dedans), 95 mill. »

La comparaison de cette femelle avec le type des descriptions de Desmarest, Cuvier et Hamilton Smith, n'a pas laissé le moindre doute dans mon esprit sur l'identité spécifique de nos deux individus. Je dois dire, cependant, que les diagnoses des trois auteurs cités ne s'adaptent point d'une manière complète à l'exemplaire même qu'ils ont décrit : on concevra facilement qu'il doit en être ainsi, attendu l'état de décoloration dans lequel présentement se trouve le susdit exemplaire (1). Mais l'exactitude de ma détermination ne me semble pas le moins du monde ébranlée par les observations que je viens de faire. J'ajouterai que les têtes osseuses de nos deux sujets se ressemblent : il n'existe de différences que celles qui sont produites par les différences sexuelles. Sur le crâne de notre Biche, l'alvéole de la canine est vide d'un côté ; elle est oblitérée sur l'autre : il devient dès-lors évident que, dans cette espèce, les mâchoires des deux sexes sont pourvues de ces dents.

La description que j'ai donnée plus haut s'applique exactement à notre mâle de la Ménagerie. Chez tous les deux, je n'ai jamais pu voir, quelque attentive qu'ait été mon observation, que les deux mues d'été et d'hiver produisissent des modifications saisissables dans la teinte des couleurs. Sous ce point de vue, par conséquent, cette espèce se trouve dans les mêmes conditions que la presque totalité des espèces de Cerfs originaires des régions chaudes du globe. Mais, chez deux individus plus jeunes que nous possédons, nés à la Ménagerie, et dont l'un, de sexe mâle, est porteur de son second bois, il existe quelques particularités de coloration que nous ne devons pas omettre. Ainsi, chez ce

(1) Ce n'est que de cette façon que je puis m'expliquer l'absence, sur notre tête de Cerf des Mariannes, de la grande tache du chanfrein qui se trouve dans la figure donnée par M. Hamilton Smith, *Griffith, animal Kingdom*, vol. IV, fig. 11.

dernier, l'espace entre les yeux et les oreilles est fauve roux : il en résulte que la ligne noire qui passe au travers des yeux est parfaitement saisissable. Chez l'autre, qui est femelle, il se trouve aussi du fauve roux sur les flancs et à l'extérieur des cuisses. Cette coloration dans ces diverses régions est tout simplement un indice de jeune âge. Un jeune faon retiré de l'utérus de la femelle que nous avons décrite plus haut est, en effet, uniformément brun fauve sur les côtés du corps : la teinte est la même, douée seulement de nuances plus claires sur la partie interne des membres. En dessous, c'est la même coloration, mais il y a plus de blanchâtre. Sur la partie médiane du dos, la nuance noirâtre est plus saillante : les poils de cette région ont, en effet, leurs pointes de cette couleur. Un autre de nos jeunes (mort-né en février 1854) ne diffère pas de ce dernier; mais, comme il est né à terme, il est de taille plus forte, et les parties latérales du corps sont plus foncées.

Chez tous nos jeunes, il y a absence complète de taches : elles n'existaient pas non plus chez notre jeune mâle, encore vivant, ainsi que nous avons pu nous en convaincre en consultant le dessin qui en a été fait par notre habile artiste, M. Werner, quelques jours après sa naissance, lequel dessin se trouve dans la magnifique collection de velins de la bibliothèque du Muséum. Cette espèce se trouve donc, sous ce point de vue, dans les mêmes conditions que les *Cervus Aristotelis*, *porcinus*, *Mariannus*, chez lesquels la livrée des jeunes ou n'existe pas ou n'a qu'une existence éphémère (1). Constatons, en outre, de nouveau, qu'un semblable fait n'a encore été observé jusqu'ici que sur des espèces de Cerfs originaires des régions chaudes du globe.

(1) Pucheran, *Monographie des espèces du genre Cerf*, Archives du Muséum, vol. VI, p. 300.

Passons actuellement à la description des prolongements frontaux. Je n'ai point eu occasion d'examiner celui que portait notre mâle à l'époque où il est entré à la ménagerie du Muséum (août 1851). J'étais alors à plus de cent cinquante lieues de Paris : je n'ai, par conséquent à m'occuper que de ceux qu'il a laissé tomber en 1852 et 1853, et de celui qu'il porte maintenant.

Le premier bois (1852) est petit, et est seulement muni du maître andouiller, qui se trouve fort court. L'une des perches est fort usée, l'autre se termine par un renflement assez saillant. Ce renflement est aplati à sa partie supérieure, et présente deux éminences, l'une, en dedans, assez développée, l'autre, en dehors, très-minime. Ce sont, évidemment, les indices de la bifurcation de la perche, bifurcation dont le développement n'a pas pu s'opérer par suite des frottements répétés que l'animal a fait subir à son bois. A la base de cette même perche se trouve, en dehors, un gros tubercule, plus développé qu'un second qui est plus en dedans : c'est ce dernier cependant que je regarde, attendu la similitude de position, comme l'analogue du simple andouiller que porte l'autre perche, lequel est évidemment le maître andouiller.

Le second bois (1853) est plus fort, plus complet et plus normal. Sur les deux perches, le maître andouiller est très-bien formé; il l'est surtout sur la perche gauche. L'une et l'autre se terminent par une bifurcation fort saisissable : à droite, un petit andouiller bien formé constitue, en arrière et en dedans, l'une des branches de la fourche; à gauche, il est moins développé, mais cependant bien saillant. L'une et l'autre perche sont supérieurement aplaties et usées en dehors : l'étendue de cet aplatissement est même plus grande à droite qu'à gauche. Nous avons déjà dit que le maître andouiller était bien formé : il l'est surtout à gauche, où il mesure,

en longueur, 11 centimètres. Les dimensions sont les suivantes :

Longueur, depuis la couronne jusqu'à l'extrémité de la bifurcation postérieure, à droite, 225 mm. — *Id.* à gauche, 22 c. m.

Intervalle des bifurcations, à droite, 44 mm. — *Id.* à gauche, 36 mm.

Je passe maintenant à la description du bois qu'a formé en 1854 le même individu qui a laissé tomber les deux qui précèdent. Les deux perches sont plus développées que dans le bois tombé en 1853 : elles sont grosses, rugueuses, plus fortes que chez le Cerf cochon, dirigées en haut, en dehors et en arrière. L'andouiller supérieur naît en arrière et en dedans : comme chez le Cerf d'Aristote, il constitue une vraie bifurcation de la perche. Le maître andouiller, qui commence assez haut sur la perche, se dirige en haut et en dehors. Je pense, au reste, que, dans cette espèce, le second bois est déjà complétement muni de tous les andouillers; car un jeune mâle, né à la ménagerie, qui a laissé tomber sa dague l'an dernier (1854), présente dans son refait de telles conditions.

Voici les dates qu'il m'a été donné d'observer pour la chute des bois chez notre adulte :

1852. — 28 septembre.

1853. — 21 juillet (je m'en suis aperçu dès le 24).

En 1854, ce phénomène ne s'est pas réalisé, et, au moment où j'écris ces lignes (10 février), la tête de notre individu n'est point encore dépouillée. C'est, suivant moi, d'un triste augure, du moins, si j'en juge par les observations qu'il m'a jusqu'ici été donné de faire. Quant à notre jeune, sa dague est tombée, en 1854, le 7 juin.

Ainsi qu'on a pu en juger par les détails dans lesquels nous venons d'entrer, il y a eu plusieurs nais-

sances de cette espèce à la ménagerie du Muséum. Elles se sont réparties de la manière suivante :

Mâle (encore vivant), né le 9 juin 1852.

Femelle (encore vivante), née le 2 mai 1853.

Jeune (mort-né), le 15 février 1854.

Enfin, de notre jeune couple est né, le 29 décembre 1854, un individu qui malheureusement a été presque aussitôt tué par son père. Il est dès-lors évident que ce Cerf réunit toute chance de probabilité en faveur de son acclimatation dans notre Europe, car rien ne paraît s'opposer à sa propagation.

Tels sont les faits qu'il m'a été donné d'observer, relativement au Cerf des Philippines. A l'exemple de M. Smith, de M. Sundeval, je le crois spécifiquement différent de celui des Mariannes. Dans ce dernier, le bois est plus grêle, quoique plus développé ; dans le Cerf des Philippines, il paraît beaucoup plus rudimentaire. Mais, dès à présent, il est impossible de le mettre dans le même genre que le Muntjac, comme le pensait M. Smith. Au reste, je dois dire que j'espère bien continuer mes observations à ce sujet, et je pense plus tard pouvoir offrir aux zoologistes des résultats encore plus complets que ceux dont il a été question dans cette notice.

En terminant, qu'il me soit permis de présenter quelques observations sur le fait physiologique si intéressant du développement des bois. Plus j'observe ce phénomène et plus je suis intimement persuadé que la peau du refait remplit le principal rôle dans l'acte de l'accroissement, soit normal, soit anormal, des prolongements frontaux. C'est par l'action du frottement sur la peau du refait que ce dernier se trouve si souvent vicié dans sa forme. A l'endroit, en effet, où le frottement a lieu, la circulation se trouve lésée et arrêtée, comme cela s'observe lors des blessures par contusion. Il devient évident, dès-lors, que les perches

seront dépourvues de leurs formes normales. C'est ainsi que me semblent pouvoir s'expliquer tous les développements imparfaits des bois. Quant à ceux chez lesquels il y a excès dans le nombre des andouillers, j'observerai qu'ils ne se manifestent que chez des individus fort avancés en âge, et dans des espèces dont les bois présentent généralement plus de deux andouillers : on conçoit, dès-lors, fort bien que les conditions dans lesquelles se trouve l'animal étant normales, le nombre de ces prolongements peut croître presque sans limite fixe (1).

(1) Je profite de l'occasion qui m'est offerte de parler d'une espèce de Cerf pour donner quelques détails sur les phénomènes périodiques chez le Cerf de Duvaucel et chez le Cerf hippélaphe. Le premier, mort en 1854, a vécu à la ménagerie du Musée de Paris pendant les trois derniers mois de 1851 et les années 1852 et 1853. Il était sujet à la double mue, et ses deux états en hiver et en été ont été figurés par M. Gray dans le magnifique ouvrage auquel a donné lieu la ménagerie de Knowsley. Il revêtait le pelage d'été en mars, celui d'hiver en octobre. Pour la chute des bois, je trouve les dates suivantes :

1852, 22 mars; 1853, 15 février. J'ajouterai que le premier bois avait été coupé; or, quand il se trouve dans ces conditions, le bois a beaucoup plus de peine à tomber, et, par cela même, tombe plus tard.

Quant au Cerf hippélaphe, j'ai déjà donné, pour celui ayant autrefois vécu à la Ménagerie, une date pour la chute des bois : j'en ai depuis, pour le même individu, trouvé une seconde, celle du 16 mai 1823. Enfin, l'an dernier, ayant reçu du Muséum de Paris l'honorable mission d'aller chercher à Rome les oiseaux dont le plus éminent de nos zoologistes de France, M. Charles Bonaparte, faisait un si généreux don à notre collection nationale; ayant été chargé également, par la Société zoologique d'Acclimatation, de prendre, pendant mon voyage, tous les renseignements qui pouvaient lui être utiles, j'ai pu observer, près Florence, à la ménagerie de San Donato, appartenant à M. le Prince Demidoff, un individu de cette espèce, qui s'y est déjà deux fois reproduite; c'est une preuve évidente qu'on peut en espérer et en tenter l'acclimatation. Voici les dates de la chute du bois pour le mâle adulte :

1853, 13 avril; 1854, 29 avril. Je n'ai malheureusement pas pu

Sur quelques espèces d'Oiseaux nouveaux ou peu connus du Chili et de la Colombie, par M. F. de Lafresnaye.

L'acquisition récente d'un lot d'Oiseaux que venait de recevoir du Chili M. Parzudaki, marchand naturaliste, nous a fait reconnaître parmi eux, et dans ceux à plumage sombre, quelques espèces nouvelles et intéressantes dont nous donnerons successivement les descriptions dans la Revue.

Subfamilia Fluvicolinæ, Gen. Muscisaxicola, Lafr., Syn. Av., p. 65, 1837 (1). — Ptyonura, Gould, 1840. — Bp., Consp., p. 196.

« *M. flavinucha*, Lafr. (pl. 3) — Supra tota murino-grisea, tectricibus totis, remigibusque magis fuscis pallidiore limbatis et terminatis; maculâ magnâ occipitali pallide ochraceâ; caudâ nigra, rectricibus duabus utrinque extimis, tertiâque argute, extûs albo limbatis, fronte vittâque lata superciliari brevi, a naribus ad medium oculum tantummodo, oculorum ambitu mentoque albis; subtûs tota albido-cinerea, pectore hypochondriisque cinereis; rostro, pedibusque nigris. » — Longit. tota (Ave nondum arte farcto), 18 cent.; alæ plicatæ, 13 cent.; caudæ, 8 cent. 1/2; tarsi, 3 cent. 1/4. — Habitat in regione Chilense.

Cette espèce chilienne, qui, par ses formes et sa coloration générale, rappelle singulièrement notre *Muscisaxicola rufivertex*, Lafr., Synops., et d'Orb., Voy., pl. 40, 2, en diffère néanmoins par une taille plus grande,

connaître encore les dates de naissance des jeunes; mais j'espère, plus tard, combler cette lacune dans l'histoire de cette espèce.

(1) Quoique le docteur Cabanis et, après lui, le Prince Bonaparte, dans son *Conspectus*, aient remplacé notre ancien nom générique *Muscisaxicola*, datant de 1837, par celui de *Ptyonura*, Gould 1840, nous croyons devoir conserver le nôtre comme plus ancien de trois ans, et comme l'ont fait d'ailleurs MM. Gray et Darwin dans le *Beagle's* Voyage et Gray, dans son *Genera of birds*, nous conformant comme eux, en cela, à la loi d'antériorité universellement adoptée.

et surtout parce qu'au lieu d'avoir une tache verticale d'un brun canelle, elle en a une occipitale d'un jaune ochreux très-pâle; en ce que toute la partie frontale est blanche, et que ce blanc s'étend largement jusque sur le milieu de l'œil, qu'il entoure; en ce que la couleur du dos, au lieu d'être d'un joli gris cendré, est d'un gris un peu terreux ou enfumé, et que la queue est d'un noir décidé, tandis qu'elle n'est que noirâtre chez le *rufivertex*. Notre oiseau a, de plus, le croupion noir comme la queue, les deux rectrices latérales et la troisième légèrement blanches à leur bord externe; les ailes de la couleur du dos, avec toutes les plumes tectrices et rémiges noirâtres à l'intérieur, plus pâles sur leurs bords, et, à l'extrémité, le pli de l'aile blanc et l'aile bâtarde noire; devant du cou, poitrine et flancs gris-blanc; milieu de l'abdomen et couvertures inférieures blancs. C'est la plus grande espèce du genre; elle l'est plus que le *M. rufivertex*.

« 2. *Muscisaxicola albilora*, Lafr. — Supra murino-grisea; alæ concolores remigibus tectricibusque totis magis fuscis, pallidiore marginatis, verticis plumis aliquot ferrugineo tinctis; caudâ, ejusque tectricibus superis apice, nigris, rectrice extimâ laterali extus albo limbatâ; loris, gulâ, collo antico et laterali, pectore, abdomine anoque cinerascente albidis; rostro pedibusque fortibus nigris; ungulo postico valde elongato parum curvato. » — Longit. tota (ave arte farcto), 15 cent.; alæ plicatæ, 10 cent. 3/4; caudæ, 6 cent.; tarsi, 3 cent.

Cet oiseau semble tenir des deux grandes espèces, le *rufivertex*, Laf. et le *M. flavinucha* que nous venons de décrire. Il tient, en effet, du premier par les quelques plumes roussâtres de son vertex, qui semblent une indication de la coiffe ferrugineuse du *rufivertex*, et par la teinte blanchâtre de toutes ses parties inférieures, et du second, par la coloration de ses parties supérieures et celle de sa queue et de ses ailes. Mais sa taille est moindre que la leur; ainsi, son aile ployée n'a que 10 cent. 3/4 de longueur au lieu de 12 qu'a celle du *rufi-*

vertex; sa queue n'en a que 6 au lieu de 7. Sa longueur totale est de 15 cent. au lieu de 17. Quant aux tarses, ils sont de même longueur à peu près; mais, chez notre *albilora*, ils sont plus forts, ainsi que les doigts, et l'ongle du pouce est beaucoup plus long.

Notre espèce ne peut être confondue avec le *Ptyonura albifrons* de Tschudi (Faun. Per.. 167, pl. 12, 2), car elle n'a pas, comme ce dernier, le front et le facies en avant des yeux blancs, ce qui appartient, au contraire, à notre *flavinucha;* ses parties supérieures ne sont pas d'un cendré-olivâtre, comme l'indique la diagnose de Tschudi; ses ailes ne sont pas brunes et plus claires à leur extrémité, et sa queue n'est pas noirâtre, blanchâtre au bout. Notre oiseau s'éloigne encore plus de la figure qui représente l'*albifrons* comme ayant toutes les parties inférieures d'un gris obscur, tandis qu'elles sont blanches, à peine teintées de cendré, chez lui.

« 3. *M. albimentum*, Lafr. — Supra tota fusco-grisea, pileo brunnescenti-fusco, alis nigro-fuscis tectricibus remigibusque totis pallidiore marginatis; caudâ obscure nigrâ; rectrice extimâ laterali pogonio externo albo, secundâ limbo strictissime extûs sordide pallido.» — Longit. tota (ave arte farcto), 15 cent.; alæ plicatæ, 10 cent. 3/4; caudæ, 6 cent. 1/4; tarsi, 2 1/2. — Habitat.....?

Depuis assez longtemps nous possédions cet oiseau, ainsi que le précédent, dans notre collection, supposant, d'après leurs grands rapports de coloration, que le premier était un jeune ou une femelle de notre *rufivertex*, et celui-ci une femelle de notre *mentalis;* mais l'acquisition récente de la belle espèce chilienne, que nous avons nommée *flavinucha*, nous ayant fait passer en revue et comparer plus minutieusement toutes nos espèces du genre *Muscisaxicola*, nous avons reconnu que ces deux oiseaux constituaient réellement deux espèces distinctes.

En comparant notre *albimentum* avec notre *mentalis*, on n'aperçoit pas la moindre différence dans leur colo-

ration supérieure. Mais le premier est plus grand ; sa queue, et surtout ses ailes, sont plus longues ; en dessous, même analogie, excepté que, chez l'*albimentum*, le menton et la gorge, au lieu d'être d'un brun ferrugineux, sont d'un blanc cendré, comme tout le reste des parties inférieures. C'est cette coloration qui nous l'avait fait supposer femelle du *mentalis;* mais nous voyons dans le *Beagle's Voy.*, p. 83, que M. Darwin dit, à propos de notre *M. mentalis*, que, chez cette espèce, il n'a remarqué aucune différence de taille ni de coloration entre les sexes : c'est surtout cette remarque du voyageur anglais qui nous a fait regarder notre oiseau comme espèce distincte du *mentalis*, puisqu'il est évidemment plus grand et qu'il a le menton et la gorge d'un cendré clair et non d'un brun ferrugineux.

Ce genre, il faut en convenir, est, de tous ceux du nouveau continent, celui qui offre le plus de rapports avec les *Saxicola* de l'ancien continent, tant par ses formes que par ses habitudes marcheuses dans les lieux découverts, pierreux et arides, et sur les sommets des montagnes. Il en est, sans nul doute, le fidèle représentant, et il figurerait peut-être plus naturellement dans les Saxicolidées que dans les Fluvicolinées.

Ces trois espèces, que nous croyons nouvelles, réunies aux sept indiquées dans le *Conspectus* du Prince Bonaparte, page 196, porteraient donc à dix le nombre des espèces connues du genre *Muscisaxicola;* en les rangeant par ordre d'ancienneté, autant que possible, ce sont :

1° *Sylvia macloviana*, Garnot, Lesson, Voy. Coq. zool. 1, p. 663. — Bonap., Consp., p. 197.

2° *Muscisaxicola rufivertex*, Lafr., Synops., 66. — D'Orb., Voy., t. 40, 2. — Bp., Consp., p. 196.

3° *M. mentalis*, Lafr. Synops., 66. — D'Orbigny, Voy., t. 40, 1. — Bp., Consp., p. 196.

4° *M. striaticeps*, Lafr., Synops, 67. — D'Orb., Voy., t. 41, 1. — Bp., Consp., p. 197.

5° *M. maculirostris*, Lafr., Synops., 66. — D'Orb., Voy., t. 41, 2. — Bp. Consp., p. 196.

6° *M. brunnea*, Gould, Voy. of Beagle. B., p. 84. — Bp., Consp.. p. 197.

7° *Ptyonura albifrons*, Tschudi, Faun. Peruan., p. 25. — Bp., Consp., p. 196.

8° *M. flavinucha*, Laf., Rev. de Zoolog., 1855.

9° *M. albilora*, Laf., *id.*, 1855.

10° *M. albimentum*, Laf., *id.*, 1855.

QUATRIÈME LETTRE sur l'Ornithologie de la France méridionale, par le docteur JAUBERT.

Calamoherpe — La *Calamoherpe turdoïdes*, un des Bec-fins les plus abondants en été sur tout le littoral marécageux de notre Méditerranée, nous abandonne en automne pour ne revenir qu'au printemps : la même espèce se montre en Egypte et dans l'Inde ; mais les individus de cette dernière localité m'ont paru plus foncés sur le dos. J'ai remarqué, dans la petite collection d'Aix, en Provence, un sujet tué au printemps, portant, sur les joues et sur les côtés du cou, quelques plumes d'un roux lie de vin, inégalement disséminées, comme cela se remarque assez souvent chez certains *Bruants jaunes* qui se présentent alors avec deux jolies moustaches de cette couleur.

La *Calamoherpe arundinacea*, dont quelques variétés d'âge ont servi à établir diverses espèces nominales, est, comme je l'avais fait remarquer, le type de la *C. palustris* de Crespon, opinion confirmée aujourd'hui par l'auteur lui-même.

La *Calamoherpe palustris* n'a donc jamais été rencon-

trée dans nos plaines marécageuses. Pol. Roux a commis une erreur en signalant cet oiseau, qu'il ne connaissait certainement pas; sa planche, sur laquelle j'avais toujours eu des doutes, représente tout simplement une Ictérine (*H. Salicaria*, Bp.). M. l'abbé Caire, qui aurait été le premier à avoir trouvé cette espèce dans le midi de la France, ne l'a jamais vue en dessous de la température de Barcelonnette, c'est-à-dire à onze cents mètres au-dessus du niveau de la mer, tandis qu'elle va nicher jusqu'à mille huit cents mètres d'élévation. Ces deux points semblent donc les deux limites extrêmes qu'elle ne dépasserait jamais dans nos Alpes. Aussi M. Caire, s'appuyant sur certaines particularités de mœurs, ainsi que sur quelques inexactitudes dans les descriptions des auteurs, pense-t-il que cet oiseau n'est pas le même que la *C. palustris* du nord de la France et des Pays-Bas. C'est ce que nous allons examiner, en donnant quelques renseignements sur les caractères et les mœurs de l'espèce qui habite nos Alpes.

Longueur totale, 0,138 m.; longueur de l'aile fermée, 0,070 m.; la plus longue des rémiges primaires dépassant la plus longue des rémiges secondaires de 0,020 m. Longueur de la queue, 0,055 m.; du tarse, 0,021 m.; arête de la mandibule supérieure, 0,012 m. La première rémige, plus courte que la seconde et plus longue que la troisième.

Le *mâle* et la *femelle, au printemps*, ont toutes les parties supérieures d'un gris olivâtre qui devient plus cendré en avançant dans l'été; les parties inférieures sont blanchâtres, nuancées de roux sur le haut de la poitrine et de gris sale sur les flancs; un léger sourcil blanc roussâtre passe au-dessus des yeux; les ailes sont brunes, bordées de cendré; queue de la même couleur, avec les pennes liserées de grisâtre; bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; iris noisette; pieds livides et non brunâtres.

La livrée d'automne diffère sensiblement de celle du printemps; elle est plutôt roussâtre en dessus, avec les rémiges bordées de roux ; les parties inférieures sont d'un blanc moins pur, lavé de roussâtre.

Les jeunes, avant la première mue, sont d'un verdâtre clair en dessus et d'un blanc roussâtre uniforme en dessous.

La mue est double chez cette espèce.

« *Notre Sylvia palustris*, dit M. Caire, n'a nullement les mœurs aquatiques et mériterait bien mieux, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le faire observer, le nom de *Pratensis*. C'est, en effet, dans nos prairies qu'on la rencontre, et non dans les joncs. Elle niche toujours sur de grosses plantes de foin, à quinze ou vingt centimètres de terre, et jamais sur les arbres ni dans les buissons : son nid, sphérique, est composé de brins d'herbes sèches et de petites racines. Elle nous arrive à la fin de mai et nous quitte dès les premiers jours d'août. C'est certainement le Bec-fin qui aurait dû, de préférence, recevoir la qualification de *Polyglotte;* nul oiseau d'Europe ne possède, comme lui, l'art de contrefaire le chant de ses congénères, indépendamment du sien propre, qui est des plus variés. »

M. Bailly, de Chambéry, dans son second volume sur les Oiseaux de la Savoie, donne, au reste, sur les mœurs de cette espèce, d'excellents renseignements ; il ne nous dit malheureusement rien sur la question qui nous occupe ici : savoir si la *Palustris* de l'Allemagne et du nord de la France est identique à celle de nos Alpes.

Après avoir attentivement considéré ces deux oiseaux, voici quelle est mon opinion sur leur compte : notre Verderolle, avec ses teintes cendrées et ses particularités de mœurs, constitue une espèce parfaitement distincte que je crois devoir désigner, dès aujourd'hui, sous le nom de *Pratensis*, pour la séparer à tout jamais de l'espèce allemande, à teintes verdâtres et à mœurs

aquatiques, que nous conserverons sous le nom de *Palustris*. Celle-ci se distingue surtout par la coloration d'un vert roussâtre de toutes ses parties supérieures, coloration qui la rapprocherait de la Rousserolle, tandis que la nôtre pourrait être plutôt comparée, par ses teintes, à la Fauvette des jardins. L'aile de la *palustris* est, en outre, de cinq millimètres plus courte; la distance de la plus longue des rémiges secondaires à la plus longue des rémiges primaires est de seize à dix-huit millimètres seulement; la mandibule supérieure est déprimée à la base et d'un brun roussâtre, tandis qu'elle est conique et brune dans celle de Barcelonnette. Quant à celle de la Savoie, dont je ne connais qu'un échantillon, elle appartient en plein à notre système des Alpes, et semble se rapporter à cette dernière.

Cisticola. — Le Bec-fin Cisticole, très-abondant dans nos marais, y est sédentaire; il habite surtout les joncs et les tamaris qui croissent dans l'eau. Cet oiseau se montre aussi, en Egypte, entièrement semblable au nôtre, et paraît y être assez commun.

Calamodyta. — Les *Calamodyta phragmitis*, *aquatica* et *melanopogon* se montrent régulièrement en Provence. Les deux premières, moins aquatiques sans doute que la troisième, s'égarent quelquefois dans nos jardins et le long de la plupart de nos cours d'eau. C'est en août et en septembre qu'elles nous visitent. L'une et l'autre nichent chez nous, mais je doute qu'elles y séjournent pendant l'hiver. La *C. melanopogon*, au contraire, que nous n'avons jamais rencontrée hors des marais, habite toute l'année la partie la plus basse de notre Camargue, dans les lieux les plus inondés, et toujours au milieu des joncs, d'où il est très-difficile de la faire s'envoler. Elle a certainement, sous ce rapport, une bien plus grande analogie de mœurs avec la Luscinoïde (*Lusciniopsis Savii*, Bp.) qu'avec les deux espèces précédentes.

Quant à cette *Lusciniopsis Savii* dont MM. Gerbe et Degland ont fait une *Cettia* pour la rapprocher de la *C. melanopogon* (rapprochement que j'ai trouvé naturel et que j'approuve, sans cependant ranger tout à fait cette dernière au nombre des Cetties), c'est un oiseau que nous possédons aussi en Camargue, d'une manière sédentaire, mais moins communément, peut-être. M. le capitaine Loche, qui a rencontré cette espèce dans l'ouest de la France, a remarqué, comme nous, une taille plus forte chez nos sujets, qui atteignent de 140 à 148 millimètres. Elle se tient de préférence dans les joncs les plus touffus et entourés d'eau, comme la *melanopogon;* mais, quand les chiens la bourrent, elle se réfugie volontiers sur les saules et les tamaris, et y saute de branche en branche, sans paraître s'inquiéter du voisinage du chasseur. Elle est aussi sédentaire dans les Basses-Alpes, dans les marais qui bordent la Durance et le Verdon.

Cettia. — La Cettie Bouscarle (*Sylv. Cetti* de la Marm.) nous visite régulièrement deux fois par an, en automne et au printemps. C'est dans les lieux humides et le long des cours d'eau qu'on la rencontre habituellement; elle s'y arrête même pour y nicher.... mais ce n'est guère que dans le fond de notre Camargue que cet oiseau se montre sédentaire; je l'y ai rencontré en décembre et en janvier, par les froids les plus rigoureux, alors qu'on le chercherait en vain partout ailleurs.

Hypolais. — Le Bec-fin Ictérine (*Hypolaïs salicaria*, Bp.), sur le compte duquel il avait été si longtemps impossible de s'entendre, grâce à la confusion dont cette espèce avait été l'objet de la part des auteurs, est aujourd'hui parfaitement déterminé. Il s'agirait seulement de savoir sous quel nom cet oiseau a été décrit pour la première fois. Cette recherche m'ayant paru ne devoir donner que des résultats contestables au moins, je n'hésiterai pas, à l'exemple de M. Ch. Bonaparte, à substi-

tuer à une dénomination d'origine douteuse le nom nouveau de *Salicaria*.

Quelques travaux récents, parmi lesquels une excellente notice de M. Gerbe, ont trop bien fait connaître cette espèce pour qu'il soit nécessaire d'y revenir; je ferai seulement remarquer, en passant, comme intéressantes à divers titres, les trois principales sources d'erreurs auxquelles nous devons nous garder de puiser :

Temminck, d'abord, par des raisons qu'il est difficile d'expliquer, trouve dans un Pouillot sa *Sylv. icterina*, et nous montre qu'il est à cent lieues de la question... Quelques imitateurs (et il y en a partout) la retrouvent après lui.

Pol. Roux, dans son *Ornithologie provençale* (tom. I, p. 349), signale, sous le nom de *Verderolle*, un oiseau *à bec large et aplati* (caractère sur lequel insiste l'auteur); ses teintes, jaunâtres sur la poitrine, ses ailes allongées, ses mœurs, son habitat, et, mieux encore, la figure qu'il en donne, nous démontrent que c'est bien là le Bec-fin Ictérine. Si j'avais pu avoir à ce sujet le moindre doute, une découverte toute récente serait certainement venue me confirmer dans mon opinion, en me montrant, dans ces mêmes collections de la ville dont Pol. Roux était alors conservateur, et sous ce nom de *Sylv. palustris*, le sujet qui servit certainement de type à l'auteur. Ce sujet, dont la pose est identique à celle de son dessin, est une vraie *H. salicaria* tuée dans le pays, où, je l'ai dit, ne s'est point encore montrée la *palustris*, que ne possède pas même notre Musée.

Dans la *Fauna Italica* de Ch. Bonaparte existe, sous le nom d'*Ictérine*, un oiseau sur le compte duquel il m'est impossible de me prononcer, mais qui, à coup sûr, n'appartient pas à cette espèce. En revanche, sa *Sylv. hypolaïs*, avec ses teintes verdâtres caractéristiques et ses ailes *che giungono ai due terzi della lunghezza*

della coda, est véritablement pour moi l'oiseau qui nous occupe.

C'est encore la Fauvette des Roseaux de Buffon, planche enluminée, 581

L'*Hypolaïs polyglotta*, très-répandue dans le midi de la France, y représente l'espèce précédente, qui est plus particulièrement propre au nord.

Je parlerai, au sujet de cet oiseau, d'un individu que je tuai vers la fin de septembre 1851. M. Gerbe, avec quelque hésitation, il est vrai, en a fait un *jeune avant la première mue;* je ne saurais me prononcer aussi résolument. Cet oiseau ne présente pas les caractères d'un jeune; son plumage est serré, sa livrée complète; sa taille semblerait un peu plus forte et les ailes un peu plus longues. Toutes les parties supérieures sont d'un cendré brun-clair, toutes les parties inférieures, ainsi que le sourcil, d'un blanc-paille; les tarses bleuâtres. Cet oiseau est donc remarquable par ses teintes pâles. Je n'ai jamais rencontré de Bec-fin à poitrine jaune aussi blanchâtre, même dans son jeune âge, et, je le répète, ce n'est pas à un jeune que nous avons affaire: serait-ce une variété?..... Il fut tué à une époque où l'H. polyglotte nous a déjà quitté; ses allures, son petit cri, la facilité avec laquelle il se laissait approcher, me le firent remarquer dans un moment où, sans cela, je n'aurais pas songé à le tirer. Cet oisean est pour moi une énigme; je le signale à l'attention des ornithologistes.

L'*Hypolaïs pallida* de M. Gerbe, *Rev. zool.*, 1852, p. 174 (*Hyp. cinerascens* de Selys.), est une jolie petite espèce africaine, originaire de la province d'Oran, que nous ne considérerons pas encore comme européenne (1).

(1) Je possède. de la même localité, un petit Bec-fin que m'avait signalé M. de Selys Longchamp sous le nom d'*Hypolaïs fucescens*.

Phyllopneuste. — La *Sylv. tamarixis* de Crespon (*Faune mérid.*, t. I, p. 209) n'est qu'un jeune du *Pouillot fritis* : c'est sans hésitation et sans regrets que nous effaçons de la liste ornithologique un oiseau que personne n'a vu.

Sylvia. — *Sylvia passerina* et *Sylvia conspicillata*. Ces

Cet oiseau, qui, d'après l'auteur lui-même, n'appartient pas à ce genre, est une *Calamoherpe* des mieux caractérisées. M. de Selys, qui ne possède qu'un jeune individu, serait aujourd'hui porté à douter de son existence comme espèce, et en ferait un jeune de l'*Arundinacea*. Pour moi, qui possède cet oiseau en *livrée de noces*, je n'hésite pas à le considérer comme distinct, et propose de lui donner pour nom spécifique celui de son principal caractère, *Calamoherpe brachyptera*. Cette espèce, par ses teintes générales, se rapprocherait de la *C. palustris*; mais elle s'en distingue par les caractères suivants :

Longueur totale, 12 à 13 centimètres; aile fermée, 0,058, la première rémige égalant à peine en longueur la cinquième; queue, 0,055; arête frontale, 0,013; tarses, 0,022. Les doigts et les ongles sont grêles et d'une couleur brun clair; le bec est comprimé. Toutes les parties supérieures sont d'un brun olivâtre donnant sur le verdâtre; toutes les parties inférieures, y compris le sourcil, d'un blanc assez pur, légèrement roussâtre sur les flancs; les ailes, courtes et arrondies, sont bordées de roux vif.

Le *jeune, en hiver*, présente la même analogie que les espèces européennes correspondantes; les teintes supérieures seraient d'un brun moins verdâtre, la poitrine et les flancs ochracés; les ailes d'un gris brun foncé, bordées de brun plus clair.

Nous pouvons cependant rendre au genre *Hypolaïs* ce que nous venons de lui enlever, une jolie petite espèce voisine de la *Pallida*, originaire d'Egypte, et que je crois nouvelle.

Le docteur Verdot, auteur d'un excellent mémoire sur les Ganga de la Crau, l'avait rapportée du Caire il y a environ une quinzaine d'années, en compagnie d'un grand nombre d'autres espèces pour la plupart nouvelles aussi, ou tout au moins fort peu connues à cette époque. Mais une mort prématurée enleva le docteur Verdot à la science, pour qui ont été perdues du même coup toutes les précieuses notes recueillies sur les lieux mêmes, ainsi qu'une grande partie de ses collections. Je lui donnerai, à tout hasard, le nom du savant et infortuné voyageur à qui nous le devons; puisse ce nom en faire vivre le souvenir !

Hypolaïs Verdoti. Longueur totale, 0,120 m. environ; l'aile fer-

deux espèces, parfaitement distinctes quand elles sont adultes, se ressemblent cependant beaucoup dans la livrée des *jeunes avant la première mue*, et même en livrée d'automne. La Passerinette, sortant du nid, est d'un gris roussâtre en dessus, avec les ailes brunes, bordées d'un roux assez vif pour faire croire, au premier abord, à un jeune Bec-fin à lunettes; il est, en dessous, d'un gris jaunâtre, presque ochracé à la gorge et donnant sur le blanc vers le milieu de l'abdomen. A cet âge, la *Sglv. conspicillata* présente des teintes tout à fait analogues; elle est cependant facile à distinguer par la vivacité des teintes rousses qui bordent les rémiges et les couvertures de l'aile. En automne, chez l'une et chez l'autre, les parties inférieures sont presque entièrement blanches; mais le roux des ailes est toujours très-vif chez la *conspicillata*, tandis qu'il est terne et donne sur le grisâtre chez la *passerina*. L'œuf de cette dernière est d'un blanc sale, parsemé d'un très-grand nombre de petits points d'un brun roussâtre, plus rapprochés vers le gros bout.

Sylvia melanocephala. Lorsqu'en 1851 je donnai la description de l'œuf du Bec-fin mélanocephale, tel que je venais de me le procurer, je n'avais rencontré qu'une

mée, 0,062 m.; du tarse, 0,020 m.; de la queue, 0,052; du bec, arête supérieure, 0,011; doigt postérieur, y compris l'ongle, 0,012; la première rémige est égale à la cinquième, la troisième étant la plus longue. — Toutes les parties supérieures sont d'un brun très-pâle, un peu roussâtre vers le croupion; les parties antérieures sont d'un blanc argenté, légèrement roussâtre à la poitrine et sur les flancs; un large sourcil blanc-sale passe au-dessus des yeux, qui, d'après une note de Verdot, étaient d'un brun très-clair. La queue présente une tache blanche à l'extrémité des trois premières rectrices; la plus externe offre un étroit liseré blanc sur ses deux bords, et ce liseré existe aussi sur le bord interne de la seconde et de la troisième.

Nourriture : mouches et petits insectes. — Habite les jardins, dans le voisinage des ruisseaux.....

seule fois le nid de cet oiseau; mais, depuis lors, en ayant eu plusieurs entre les mains, j'ai remarqué, parmi les œufs de cette espèce, des différences remarquables qui ne tiennent qu'à la nature des lieux où l'oiseau les a pondus. La description des auteurs, celle de M. Degland, entre autres, est parfaitement conforme à une de ces variétés, alors que l'oiseau niche sur nos coteaux escarpés et arides, richement éclairés par notre soleil méridional; l'œuf y est d'un gris sale, avec des petits points d'inégale grandeur, fauves ou d'un roux olivâtre, peu apparents, et plus nombreux vers le gros bout. Mais il n'en est pas de même quand l'oiseau les dépose dans quelque localité basse et humide, au milieu d'une végétation verte et luxuriante, comme celle de quelques-uns de nos jardins : l'œuf semble se ressentir de l'influence du milieu, et, loin d'être sèche et rugueuse, sa coquille est lisse et fraîche; le fond en est gris verdâtre, presque vert-tendre, avec de nombreuses petites taches d'un roux-olivâtre, quelquefois également disposées, mais le plus souvent réunies en plus grand nombre vers le gros bout. Il faut avoir ces deux œufs sous les yeux pour bien se rendre compte de ces différences, qui représentent une des lois les plus curieuses de la nature, celle de l'influence des agents extérieurs, air et lumière, sur la coloration de la plupart des corps organisés. Cet oiseau niche de très-bonne heure, en mars et avril; il fait une seconde ponte en mai ou en juin.

Le *jeune, avant la première mue*, ressemble un peu à la femelle adulte, mais avec des teintes moins pures : la tête, au lieu d'être d'un cendré sombre, est d'un brun roussâtre, comme tout le reste du manteau; les pennes des ailes sont brunes, sans bordures roussâtres; gorge d'un blanc sale, poitrine et abdomen d'un gris roussâtre plus clair sur la ligne médiane; commis-

sure du bec d'un jaune livide; iris et tarses brun clair.

Nous insérons aujourd'hui une lettre que nous avions reçu de Son Altesse Monseigneur le prince Charles-Lucien Bonaparte, et qu'à notre grand regret nous n'avons pu insérer dans le numéro de janvier.

Paris, 14 janvier 1855.

« Mon cher monsieur Guérin-Méneville,

Je reçois à l'instant le dernier numéro de votre *Revue Zoologique* pour 1854; et je porte trop d'intérêt à cet excellent journal pour laisser passer sans réclamation les espèces nominales qui, sous son autorité, pourraient usurper dans la science une place qu'elles ne méritent pas d'occuper.

1. Spizaetus zonurus, de Muller, de l'Abyssinie, n'est autre que le mâle en mue du *Spizaetus spilogaster*, Dubus, publié par moi dans cette même Revue en 1850, comme cela a été imprimé dans les Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 1854, et à la p. 31 de mes notes sur les collections Delattre.

2. Muscicapa lugubris, de Muller, de l'Abyssinie, n'est pas même un *Muscicapé*. Elle est peut-être identique avec *Melasoma edolioides*, Sw., mais n'a de commun que le nom avec le type à longue queue de mon genre *Poeoptera*, dont la place est entre *Gervaisia* et *Thamnolæa*, parmi les *Saxicoliens*.

3. Saxicola albicilla, de Muller, si semblable à *stapazina*, et encore plus à *xanthomelæna*, Ehrenberg; et

4. Saxicola atricollis, de Muller, l'une et l'autre d'Abyssinie, sont deux espèces fort douteuses. La dernière, en tout cas, ne me semble pas différer de *Saxicola lu-*

gens, Licht. (Pl. col. 257) ou *Saxicola morio*. Ehrenberg.

5. Gyps magnificus, de Muller, du Nil bleu, n'est autre que mon *Gyps ruppelli*, Bp., ainsi nommé dans votre *Revue*, en 1850; espèce sur laquelle M. Brehm fils s'est rencontré avec moi, puisqu'il l'a distingué aussi, en 1852, sous cette même dénomination. C'est, en effet, le Vautour confondu à tort par Rüppell avec *Gyps kolbi* de l'Afrique méridionale. Le mérite de la distinction, au reste, n'appartient à aucun de nous, mais à Schlegel, dans un ouvrage hollandais. C'est le *Gyps vulgaris* de mon *Conspectus*, car je supposais alors que c'était lui, et non le véritable *fulvus*, que Savigny devait avoir observé en Egypte.

6. Circaetus cinerascens, de Muller, du Nil bleu, est un Rapace qu'il faudrait voir en nature, mais qui n'est certainement pas un *Circaetus!*... N'était la brièveté des tarses (due seulement peut-être au dessinateur), je croirais que c'est un *Circus;* mais un *Circus* véritable, non comme le prétendu *Circus mulleri*, dont les tarses, par contre, ont évidemment eté allongés. Le Muséum vient d'en recevoir plusieurs exemplaires qui prouvent que c'est une Buse, identique avec celle déjà nommée *rufipennis*, *pyrrhoptera* et *pernopsis*, par Schlegel, par Sundevall et par Dubus.

Une autre espèce africaine de *Butéonien* assez mal connue, quoiqu'elle se montre souvent en Europe, est le *Buteo rufinus*, Ruppell, dont on avait fait, avant lui, *Falco ferox*, Gm. — *Accipiter hypoleucus*, Pallas, — et *But. leucurus*, Naumann, comme on en a fait depuis *Buteo cirtensis*, Levaill. jun. La race indienne, *Buteo canescens*, Jerd., en diffère à peine.

7. Cypselus æquatorialis, de Muller, d'Abyssinie, est une excellente espèce que j'ai souvent vue en nature; elle se rapproche de *melba* et *apus*, et les surpasse même pour la taille. C'est sans doute *C. abyssinicus* des Ornithologistes prussiens.

Je connais, en outre, plusieurs *Cypseliens* inédits de différentes parties du monde.

8. Muscicapa pallida, de Muller, du Kordofan, est aussi une bonne espèce, mais n'a rien de commun avec *Muscicapa;* et l'on doit encore plus s'étonner de la voir attribuer au groupe subalterne *Butalis*. Elle est le type de mon genre *Sericolius*, Bp., qui vient enrichir, à côté d'*Hypocolius*, Bp., des mêmes contrées, la petite famille restreinte des Ampelides.

C'est encore à cette famille que se rapporte un nouveau genre américain que nous avons établi dans nos Galeries, sous le nom d'*Orbignesius*, pour un chanteur nouveau rapporté, mais non décrit, par le professeur d'Orbigny, dont la chaire de paléontologie, indispensable de nos jours, vient de susciter de si injustes clameurs.

9. Calamoherpe macrorhyncha, de Muller, d'Egypte, est une excellente espèce, bien caractérisée par son gros bec, mais qui avait déjà été signalée par Ehrenberg (*Symbolæ physicæ*) sous le nom de *Curruca stentorea*. Cet oiseau, confondu à tort avec *Acrocephalus brunnescens*, Blyth, de l'Inde, doit intéresser d'autant plus les Ornithologistes que l'on a cru pouvoir distinguer dans ces derniers temps, d'après la forme du bec, plusieurs races de grandes *Calamoherpe*, même en Europe, et notamment en Grèce et en Scandinavie.

10. Carpospiza longipennis, de Muller, d'Abyssinie, son *Pyrenestes lacteus* dans la *Naumannia*, autant qu'on peut en juger par la figure et la description, n'est autre que ma *Petronia brachydactila*, Hempr. Mais elle mérite, en effet, de constituer un genre à côté de *Petronia*, soit qu'on l'appelle *Carpospiza*, ou *Xanthodira*, en lui réunissant dans tous les cas *X. dentata*, qui n'est aussi qu'un synonyme.

Je ne porterai pas de jugement, sans l'avoir vue, sur la prétendue *Carpospiza brevipennis* de Mull. Mais si

c'était le *Fringillide* à plumage d'Alouette et de Proyer, cédé par M. de Muller à MM. Verreaux, et intermédiaire à *Carpospiza* et à *Cynchramus*, il me semblerait véritablement nouveau.

Quelea capitata, Dubus, comme cet auteur l'avait pressenti, ne diffère pas spécifiquement de *Foudia erythrops*, Bp. ex Hartl.

11. Halcyon dryas, Hartlaub, de l'île Saint-Thomas, sur la côte occidentale d'Afrique, est représenté d'après un exemplaire envoyé par Hartlaub lui-même.

12. Textor sublarvatus, de Muller, du Sennaar, n'est autre que *Ploceus intermedius*, Rupp. Son *Ploceus rufocitrinus*, comme j'en ai moi-même averti l'auteur, qui me l'avatt communiqué, est l'*Hyphantornis badius*, Cassin, Proc. Acad. Philad., 1850, p. 57. M. Cassin lui-même l'a trouvé dans la collection Masséna, où depuis longtemps il figurait comme espèce nouvelle sous le nom de *Ploceus mordoreus*. Voici la phrase spécifique que j'en avais pris, en 1838, sur des exemplaires de Fazoglou :

Rufo-brunneus; capite, juguloque nigris : abdomine medio, tectricibusque infra supraque luteis : remigibus fuscis flavo-marginatis : rectricibus viridi-flavis.

On ne saurait trop regretter que tant d'études, tant de matériaux et une si profonde connaissance des Oiseaux soient demeurés jusqu'à présent enfouis dans le cabinet du prince Masséna. Espérons que, sinon les Pics, pour lesquels le remplace M. Malherbe, les Oiseaux de proie, du moins, et surtout les Fringillides, seront publiés par lui, ou sous ses auspices, par son neveu, M. de Souancé.

13. Galerida rutila, de Muller, d'Egypte, avec sa queue si caractéristique et si heureusement représentée dans la planche, me paraît nouvelle, à moins que ce ne soit une des espèces récemment publiées par M. Brehm fils.

14. Ruticilla (1) bonapartii, de Muller, d'Abyssinie, est, comme il le reconnaît lui-même, ma *R. marginella;* mais il ne serait pas impossible que ces deux noms

(1) Je ne remarquerais pas même l'erreur, évidemment typographique, qui vous fait écrire *Raticilla* au lieu de *Ruticilla*, si ces erreurs ne fourmillaient pas dans vos derniers cahiers et s'il n'était pas difficile de tirer une ligne de démarcation entre celles de l'imprimerie et celles de vos savants collaborateurs. En effet, s'il est clair et évident que :

Capitaine *Vaillant* au lieu de *Levaillant* (p. 9);
Sorex tetragonorus au lieu de *tetragonurus* (p. 133);
Musareigne, souvent répété, au lieu de *Musaraigne* (p. 133);
Cervus capriolus, L., au lieu de *capreolus* (p. 144);
Falco palombarius au lieu de *palumbarius* (p. 201);
Monts Aurals au lieu d'*Ourals* (p. 249);
Turdus sibricus au lieu de *sibiricus* (p. 374);
Sylvia succica au lieu de *suecica* (p. 383);
Sylvia hippolais au lieu d'*hypolais* (p. 384);
Saxicola œnante au lieu d'*œnanthe* (p. 385);
Motacilla bocerula au lieu de *boarula* (p. 387);
Phasanius, par deux fois, *colchiens*, L., au lieu de *Phasianus colchicus*, L. (p. 421);
Otis tetran, L., au lieu de *tetrax* (p. 423);
Gallinula chloropius, au lieu de *chloropus* (p. 432);
Stercorarius ceppleus, au lieu de *cephus* (p. 460);
Anas leucophtalmos au lieu de *leucophthalmos* (p. 464);

doivent être classés parmi les erreurs typographiques; qui faut-il accuser des étranges quiproquos suivis de justes réclamations, dénaturées elles-mêmes par le mot *nævira!* (p. 350), et causés par les simples F. de *Falco senegallus* et *Falco nœvioides* (p. 162), qui laissent le lecteur indécis entre des Faucons et des Fringilles? A qui faut-il reprocher l'indication du Guépier Savigny qui se montre en Europe, au lieu de *persicus* ou *ægyptius* (p. 261)? Comment suis-je l'auteur d'*Anas formosa*, et en quoi l'ai-je moi-même condamné? A qui faut-il imputer l'introduction de *Vespertilio murinus*, L., dans la Faune de Seine-et-Marne, à la place sans doute de *V. myotis*, Bechstein? A qui reprocher le classement de *barbastellus* parmi les *Plecotus?* A qui les erreurs de genre et d'espèces à propos des *Soriciens?* A qui l'introduction de *Strix posserina*, Gm., espèce du nord-est d'Europe qui ne se trouve pas en France et encore moins en Egypte, à la place de *Strix noctua*, Retz? A

dussent s'effacer pour faire place à celui de *R. mesoleuca*, s'il était prouvé que c'est notre Oiseau qu'a eu en vue M. Ehrenberg dans la *Sylvia mesoleuca* de ses *Symbolæ physicæ*.

Par compensation, *Ruticilla reevesii*, J. Gr. de la

qui la confusion dans les noms spécifiques des différents *Pariens* du genre *Pœcile*, si difficiles à établir?

Et puisque nous en sommes au chapitre des erreurs, abolissons définitivement deux espèces nominales de la sous-famille des Loxiens, l'une d'Europe, l'autre de l'Amérique septentrionale. L'on sait combien ce groupe nous tient à cœur; l'on sait que ces deux parties du monde sont celles dont l'ornithologie est le mieux connue, que j'en ai fait une étude particulière, et que je considère comme bien plus importante l'élimination de fausses espèces que la fondation de nouvelles!

L'espèce américaine à éliminer est le prétendu *Carpodacus familiaris*, Mac Call (dont l'*obscurus* pourrait bien n'être que la femelle ou le jeune). Il ne diffère pas de *rhodocalpus*, Cabanis que nous n'avions pas voulu admettre; mais l'un et l'autre se rapportent à l'*hæmorrhous*. Licht., confondu à tort avec *frontalis*, Say. C'est à cet oiseau, vraiment familier, que se rapporte ce que nous disions du *frontalis*, qu'il vivait jusque dans la cour de l'Université de Mexico!... C'est encore lui et une variété produite par la captivité que nous représentions sur la planche 17 de notre ouvrage sur les Loxiens. L'espèce plus anciennement connue, plus méridionale et moins brillante, sera donc CARPODACUS HÆMORRHOUS, Bp. ex Licht. (*Fringilla hæmorrhoa*, Licht. — *cruentatus*, Less. — *familiaris*, Mac Call. — Cassin, B. of Californ. III, t. 13). L'espèce plus septentrionale et occidentale, la plus sauvage et la plus brillante, restera donc plus légitimement que jamais CARPODACUS FRONTALIS, *Bp.* ex Say. Tout en abolissant une espèce, nous nous plaisons à reconnaître que deux étaient confondues en une seule dans notre ouvrage.

L'espèce européenne à abolir est la *Fringilla incerta*, Risso. Lorsque M. Degland fit, le 17 septembre 1849, la fameuse capture de cet oiseau, qu'il n'hésita pas à classer *de visu* dans son genre *Pyrrhula*, ramassis indigeste de *Pyrrhulés*, de *Serinés* et de *Loxiés*, je m'aperçus immédiatement que la *Fringilla incerta* de M. Degland n'était qu'un jeune *Carpodacus erythrinus*... et M. Degland ouvrit les yeux sous le feu roulant de mes plaisanteries!... Mais il

Chine, pourrait bien être une bonne espèce, plus petite et d'un roux moins intense que l'*aurorea* de Pallas.

15. Strix thomensis est l'excellente espèce d'Hartlaub, si remarquable par son *habitat*, confiné à la petite île de l'Afrique occidentale dont elle porte le nom; comme celle d'Amérique, *Strix punctatissima*, Gould, l'est aux Gallapagoes, qui occupent la même position relative; tandis que l'une et l'autre sont remplacée sur le continent correspondant par une ou plusieurs espèces largement répandues.

16. Spermestes cucullata, Sw., de Gambie, jolie espèce déjà bien connue, et même, autant que je puis me le rappeler, assez bien figurée. »

était réservé à un ornithologiste sérieux du midi de la France, à un élève de M. Barthélemy de la Pommeraye, auquel il en remontre à son tour, à M. le docteur Jaubert, qui vient de se distinguer pendant l'épidémie du choléra, de donner le dernier mot de cette question. « Toutes les *Fringilla incerta* de tous les auteurs sont de jeunes *Carpodacus erythrinus !* » Les exemplaires, ajouterai-je, envoyés de l'Himalaya par M. Hodgson sont parfaitement pareils à ceux d'Italie revêtus de la livrée incertaine, et ces derniers eux-mêmes n'ont pas besoin d'avoir vécu en cage pour être des *Fringilla incerta*. Ce fait est enfin acquis à la science, grâce à M. le docteur Jaubert, qui ajoute, on le reconnaîtra cette fois, à son mérite en publiant modestement sa découverte; ce qui est assurément bien mieux que de dicter avec assurance aux plus consciencieux de nos professeurs (ne sachant ni écrire leurs noms ni comprendre leurs idées) les théories dont on fait l'application; ce qui vaut bien mieux que de se scandaliser sur les questions de science et les transformer en questions de dévotion; que de fulminer les genres de ceux qui pèsent la valeur des groupes plutôt que de supputer leurs espèces... que de nous faire d'oiseuses questions auxquelles nos ouvrages ont répondu d'avance.

NOTICE sur les Bulimes de la Nouvelle-Calédonie, et description de deux espèces nouvelles, par M. H. CROSSE.

I

Les Bulimes de la Nouvelle-Calédonie forment dans le genre un groupe très-remarquable par les caractères particuliers qu'ils présentent.

Les espèces de ce groupe ont un test épais et blanchâtre sous un épiderme plus ou moins brun, une forme générale qui les rapproche beaucoup des Auricules, et enfin une coloration d'ouverture variant du jaune pâle au pourpre-orangé, et presque toujours plus vive à l'intérieur que sur la columelle et le bord droit.

En outre, les espèces actuellement connues présentent trois caractères constants :

1° Deux callosités columellaires très-fortement prononcées dans les individus adultes, mais beaucoup moins apparentes, et même quelquefois nulles chez les jeunes : en effet, j'ai eu sous les yeux plusieurs *B. auris-midæ* non adultes, dont la columelle était entièrement lisse. Ces callosités font qu'au premier aspect on pourrait prendre ces Bulimes pour des Auricules, dont elles représentent à peu près les plis columellaires.

2° Un sinus placé à la partie supérieure du bord droit, en opposition avec la plus élevée des deux callosités columellaires, et n'entamant jamais que l'intérieur de ce bord, aux dépens duquel il est formé. Ce sinus est tantôt peu accusé, comme dans le *B. auris-midæ*, tantôt très-prononcé, comme dans le *B. caledonicus;* mais il existe toujours.

3° Le bord droit, dans les individus adultes, présente un mode d'épaississement remarquable, surtout à sa partie supérieure extrême, où l'on distingue une sorte d'aplatissement tout-à-fait *sui generis*. Il en résulte, en

prenant pour exemple le *B. auris-midæ*, que le bord droit, très-fortement réfléchi dans cette espèce à la partie inférieure, l'est de moins en moins à mesure qu'il remonte, et finit par ne l'être pour ainsi dire plus du tout à sa naissance.

Avant de décrire les deux espèces nouvelles qui font le principal objet de cette notice, nous allons rapidement passer en revue les espèces actuellement connues de ce groupe.

1. *B. caledonicus*, Petit. — Il a été décrit dans le *Magasin de Zoologie*. Il est figuré à la pl. XXV, fig. 163, de la monographie du genre *Bulimus* de Reeve (Conchologia Iconica).

Cette espèce paraît bien distincte de ses congénères.

2. *B. insignis*, Petit (Journal de Conchyl. 1850, n° I, pl. III, f. 1). Je n'ai point vu cette coquille, et n'en connais que la figure, qui paraît se rapprocher de l'espèce suivante (*varietas minor*).

3. *B. auris-midæ*, Reeve. — *B. fibratus*, Gray. (Conch. Icon. G. *Bulimus*, pl. XXVIII, f. 170).

Le type qui a servi à créer cette belle espèce est d'une assez grande taille ; néanmoins il en existe une variété constamment et de beaucoup plus petite, et qui, exactement semblable d'ailleurs au type sous les autres rapports, ne peut constituer une espèce. Du reste, le *B. auris-midæ* varie non-seulement sous le rapport de la taille, mais encore sous celui de la coloration de l'ouverture, qui est tantôt de couleur orangée et tantôt d'un pourpre foncé.

4. *B. Bairdii*, Reeve. (Conch. Icon. G. *Bulimus*, pl. XLIII, f. 272.)

C'est l'espèce la plus turriculée du groupe : la coloration de son ouverture varie du blanc jaunâtre à l'orangé clair. Ce Bulime, ainsi que le remarque l'auteur anglais, sert de passage entre l'espèce qui précède et celle qui suit.

5. *B. Lessoni*, Petit. — *B. auris bovina*, Reeve. (Journ. de Conch., 1853, n° IV, pl. XI, f. 6. — Conch. Icon. G. *Bulimus*, pl. XXX, f. 185.)

Cette espèce est figurée par Reeve comme étant le *B. auris Bovina* de Bruguières. Mais M. Petit de la Saussaye, dans un article sur cette espèce (Journ. de Conch., 1853, n° IV, pages 403-405), nous paraît avoir fort bien établi que « l'espèce que Bruguières a eue en vue en inscrivant dans l'Encyclopédie le *B. Bovinus* est celle que M. Lesson a désignée dans la partie zoologique du *Voyage de la Coquille*, sous le nom de *B. Shongi*, pl. VII, f. 4, 5, nom auquel il a substitué celui de *B. auris bovina* dans son texte, après avoir consulté M. de Férussac et les collections de Paris. »

Ce qui a pu induire en erreur l'auteur anglais, c'est que le *B. Shongi* de Lesson, qui, dans le jeune âge, a toujours la columelle et le bord droit très-lisses et sans proéminence d'aucune espèce, présente souvent, à l'état adulte, une sorte de denticulation à la partie supérieure de la columelle, et quelquefois une autre à peu près semblable à la partie inférieure du bord droit. Je possède même dans ma collection un exemplaire très-adulte de cette espèce, dont le bord droit est garni de granulations dans presque toute son étendue.

En conséquence, l'espèce qui nous occupe doit porter dans la nomenclature le nom de *B. Lessoni*.

6. *B. auris Bovina*, Bruguières. — *B. Shongi*, Lesson (Zool. du Voy. de la *Coquille*, pl. VII, f. 4, 5. — Conch. Icon. G. *Bulimus*, pl. XXIV, f. 159.)

Quant à l'espèce figurée par Lesson, et qui habite la Nouvelle-Zélande, elle se rapproche beaucoup des précédentes par son épiderme foncé et persistant et sa forme générale, et doit faire partie du même groupe, bien qu'on puisse déjà constater quelques différences. En effet, dans cette espèce, le mode d'épaississement du bord droit, à l'état adulte, est bien à peu près le

même que dans le *B. caledonicus;* mais elle n'a ni les deux callosités columellaires ni le sinus qui existent dans les espèces de la Nouvelle-Calédonie que nous venons d'examiner.

II

Bulimus Alexander, nobis. — Pl. 4, f. 1, 2, 3.

B. testa oblongo-ventricosa, crassa, depressa, lateribus oppositis subangulata; anfractibus sex sublævibus aut irregulariter rugoso-striatis, ultimo majore, multo latiore, depresso; columellâ incrassatâ, callositatibus duabus parùm eminentibus munitâ; aperturâ amplâ; squalidè alba subepidermide rufescente-castaneâ; labro reflexo, valdè incrassato, supernè et intùs leviter sinuato; fauce albicante; columellâ labroque pallidè croceis. — Long. 85 mill.; larg. 50 mill.

Varietas *A*. An junior? Magis elongata, aperturâ pallidior, callositatibus ferè nullis; labro reflexo sed minùs incrassato. — Long. 90 mill.; larg. 55 mill.

Habitat Novam-Caledoniam.

Coquille épaisse, ventrue, paraissant courte pour sa longueur, à cause du développement du dernier tour, et légèrement anguleuse de chaque côté, par suite de sa forme déprimée; columelle épaisse, et présentant deux callosités peu visibles dans le jeune âge; ouverture large; lèvre épaisse, réfléchie, sinus de la partie supérieure peu marqué; intérieur de l'ouverture d'un blanc jaunâtre; columelle et lèvre d'un jaune orange pâle; épiderme d'un brun marron, couvrant un test blanchâtre. — Habite la Nouvelle-Calédonie.

Le *B. Alexander*, moins allongé que le *B. auris-midæ*, qui est celle des espèces de la Nouvelle-Calédonie dont il se rapproche le plus, est proportionnellement beaucoup plus large. Il a l'épiderme plus brun, la columelle moins fortement plissée, et l'ouverture de coloration différente. En effet, le *B. auris-midæ* a la columelle et le bord droit d'une couleur orangée plus ou moins claire, et l'intérieur de l'ouverture rougeâtre, par con-

séquent beaucoup plus foncé. Au contraire, le *B. Alexander* a la columelle et le bord droit d'un jaune orangé et l'intérieur de l'ouverture blanchâtre.

Il est en outre déprimé d'une façon toute particulière et comme un peu écrasé; il résulte de cette dépression qu'il existe de chaque côté de la coquille un angle légèrement accusé et voisin de celui que l'on remarque dans les espèces du genre Scarabe, mais moins prononcé.

La coquille représentée par la fig. 1 est la variété A que nous avons choisie à cause de son meilleur état de conservation, et bien que les callosités y soient moins accusées que dans le type. La fig. 2 donne l'idée de la forme déprimée de la coquille et de l'espèce d'angle latéral qu'elle présente ; et la fig. 3, celle de l'épaississement du bord droit à l'état adulte.

Bulimus Danieli, nobis. — Pl. 4, f. 4, 5.

B. testa elongata, solida, spirâ subacuminatâ; anfractibus 6-7 plano-convexis, et irregulariter rugoso-striatis, ultimo anfractu dextrorsùm et retro peculiariter contracto; columellâ incrassatâ, callositatibus duabus munitâ, superiore vix eminente, inferiore amplâ; labro incrassato, reflexo, superne et intùs leviter sinuato; squalidè alba subepidermide olivaceo-castaneâ; aperturæ fauce vividè rufâ, columellâ labroque eburneis. — Long. 80 mill.; larg. 33 mill.

Habitat Novam-Caledoniam.

Coquille allongée, solide, remarquable par une sorte d'inclinaison de son dernier tour, assez fortement prononcée à droite et en arrière; columelle épaisse, munie de deux callosités, dont l'inférieure est beaucoup plus marquée que l'autre; lèvre épaisse, réfléchie, offrant à sa partie supérieure un léger sinus intérieur; columelle et lèvre d'un jaune d'ivoire; intérieur de la bouche d'un rouge vif; épiderme d'un brun olivâtre, couvrant un test blanchâtre. — Habite la Nouvelle-Calédonie.

Cette espèce sert de passage entre le *B. Bairdii* et le *B. Lessoni* (*B. auris Bovina*, Reeve), et semble emprun-

ter une partie de ses caractères distinctifs à chacune de ces deux espèces.

Il présente exactement la même coloration d'ouverture que le *B. Lessoni*, mais il est plus allongé que lui, sans cependant l'être autant que le *B. Bairdii*. Il a toujours un épiderme épais, tandis que le *B. Lessoni*, même en bon état de conservation, n'en a qu'un très-peu marqué. Il est moins lourd que le *B. Lessoni;* ses tours de spire sont moins arrondis; et, de ses deux callosités columellaires, la supérieure est à peine indiquée, tandis qu'elles sont toutes deux fortement marquées dans les deux espèces auxquelles nous la comparons, et dont il diffère, au reste, par la singulière inclinaison de son dernier tour à droite et en arrière. J'aurais été tenté de prendre cette inclinaison pour une monstruosité, si je n'avais vu plusieurs individus présentant exactement le même caractère.

Je dédie cette espèce à mon ami le docteur F. Daniel, de Brest.

Nous n'avons point fait colorier cette espèce, dont l'ouverture offre exactement la coloration de celle du *B. Lessoni;* elle ne se distingue que par son épiderme plus persistant et sa forme toute particulière, dont les fig. 4 et 5 donneront l'idée.

III

Le groupe de Bulimes qui fait l'objet de cette notice se compose donc (à notre connaissance) de huit espèces, dont une n'appartient pas à la Nouvelle-Calédonie, mais à la Nouvelle-Zélande, et dont voici le tableau :

Bulimus caledonicus, Petit.
Bulimus Alexander, nobis.
Bulimus insignis, Petit.
Bulimus auris-midæ, Reeve.
Bulimus Bairdii, Reeve.
Bulimus Danieli, nobis

Bulimus Lessoni, Petit.
Bulimus auris Bovina, Bruguières.

Note pour servir à la distinction et à la synonymie des *Cicindela Ritchii* et *Peletieri*, par M. le professeur Truqui, de Turin (1).

Depuis plusieurs années, on voit des entomologistes distingués émettre des opinions très-différentes soit sur la distinction, soit sur la synonymie de deux Cicindèles très-singulières provenant de Barbarie. L'une d'elles a été trouvée dans l'orient de cette partie de l'Afrique, depuis Mourzouk, au sud de la régence de Tripoli, jusque dans le Djebel-Amour, en Algérie; l'autre n'a été trouvée, jusqu'à présent, qu'à l'ouest des possessions françaises, aux environs d'Oran. On a vu d'abord MM. Vigors et Barthélemy décrire la première de ces Cicindèles sous des noms différents; ensuite, on a vu MM. Erichson, Lacordaire, Reiche et Schaum confondre avec elle l'autre qui venait d'être rapportée de l'ouest de l'Algérie, et en faire une seule espèce : plus tard, M. Chevrolat a insisté sur la distinction non-seulement des deux espèces, mais aussi sur celle des genres, en adoptant, pour l'espèce de l'est, le nom générique de *Laphyra*, proposé par M. Dejean dans son catalogue. En dernier lieu, on a aussi vu MM. Lacordaire, Lucas et Ghiliani séparer les deux espèces, mais attribuer la description de Vigors à l'une d'elles, et la description de Barthélemy à l'autre. Enfin, MM. Lucas et Reiche, revenant sur ce qu'ils avaient dit autrefois, rétablissent les deux espèces et leur synonymie : il me paraît, toutefois, qu'ils n'ont pas exposé tous les motifs

(1) Dans une de ses dernières séances et sur la demande de M. Ghiliani, la Société entomologique de France a nommé une commission pour examiner cette question. Nous rendrons compte de son travail.

d'après lesquels ils se sont déterminés à changer d'opinion, et je crois qu'il faut passer en revue tout ce qui a été écrit sur les deux espèces, afin qu'on puisse se faire une juste idée des contradictions auxquelles elles ont donné lieu.

Avant tout, je vais donner la diagnose et la synonymie des deux espèces, telles que je crois devoir être adoptées, afin qu'on puisse comprendre, en s'y référant, ce qui suivra.

Cicindela Ritchii.

Antennarum articulis extremis reliquis brevioribus et crassioribus, intus dilatatis : palporum labialium articulis tribus basceos te staceis : pronoto subquadrato, latitudine vix breviore : elytris omnino fortiter crebreque punctatis.

Longitudo a labro ad apicem elytrorum, 0 m. 016. — Longitudo elytri, 0 m. 009.

Mas. Angustior : antennarum articulis ultimis tribus brevibus et dilatatis : mandibulis apice valde elongatis : abdominis segmento inferiore ultimo per totam longitudinem inciso, incisionis margini. bus imbricatis. — Latitudo, 0,0058.

Fem. Latior : antennarum articulis ultimis duobus tantum brevibus et dilatatis : abdominis segmento inferiore ultimo rotundato, integro, medio late impresso. — Latitudo, 0,0065.

Cicindela Ritchii, Vigors, Zoolog. Journ. I. 1825, page 414. Tab. XV, fig. 2.

C. Audouinii, Barthélemy, Annales de la Soc. Entom. de France, IV. 1835, page 597. Tab. XVII. A. fig. 1, mas : fig. 1 *b*, antennæ maris apex : fig. 1 *a*, mandibulæ maris.

Laphyra Audouinii, Dejean, cat. 1837, page 6.

Cicindela (*Laphyra*) *Ritchii*, Westwood, Introd, to the mod. classif. I. 1839, page 55.

C. Ritchii, Lacordaire, Révision de la fam. des Cicind. 1842, page 26.

Laphyra Audouinii, Lacordaire, in Revue Zoolog. VI. 1843, page 61.

L. Audouinii, Chevrolat, in Dict. univ. d'hist. nat. de D'Orbigny, tom. VII. 1846, page 243.

Cicindela Ritchii, Lucas, in Bulletin de la Soc. Ent. de France, 2e serie, V. 1847, page CIX.

C. (*Laphyra*) *Audouinii*, Ghiliani, in Ann. Soc. Ent. de France, 3e série, I. 1853, page 646.

C. Audouinii, Curtis, *ibidem*, page 647, in adnotatione.

C. Ritchii, Reiche, in Bulletin de la Soc. Ent. de France, 3e série, II. 1854, page LVI.

Elle a été rapportée des régences barbaresques de Tripoli et de Tunis; et, dernièrement, on l'a aussi trouvée dans les provinces orientales de l'Algérie.

Cicindela Peletieri.

Antennis simplicibus : palpis labialibus omnino nigris : pronoto transverso, latitudine multo breviore; elytris basi fortiter crebreque punctatis, apice lævibus.

Longitudo a labro ad apicem elytrorum, 0 m. 014 ad 0 m. 015. — Longitudo elytri, 0,008.

Mas. Angustior : abdominis segmento inferiore ultimo per totam longitudinem inciso, incisionis marginibus imbricatis. — Latitudo, 0,005.

Fem. Latior : abdominis segmento inferiore ultimo integro, apice truncato, postice sulculo longitudinali fortiter impresso. — Latitudo, 0,006.

Cicindela Peletieri, Lucas, in Bulletin de la Soc. Ent. de France, 2e série, V. 1847, page CIX.

C. Ritchii, Erichson, in Wagner's Reisen in Reg. Algier., III. 1841, page 145.

C. Ritchii varietas, Lacordaire, Révision de la fam. des Cicind. 1842, page 26, in adnotatione.

C. Ritchii, Lacordaire, in Revue Zoolog., VI. 1843, page 61.

C. Ritchii, Lucas, Anim. artic. d'Algérie, II (1846), page 4. Tab. I, fig. 4.

C. Peletieri, Lucas, *ibidem*, in addendis. 1849, p. 560.

C. Ritchii, Ghiliani, in Ann. Soc. Ent. de France, 3e serie, I. 1853, page 646.

C. Ritchii, Curtis, *ibidem*, page 647, in adnotatione.
C. Peletieri. Reiche, in Bulletin de la Soc. Entom. de France, 3e série, II. 1854, page LVI.

Jusqu'à présent, cette espèce n'a été trouvée qu'aux environs d'Oran, dans la partie occidentale de l'Algérie.

En outre des caractères exposés ci-dessus, il faudra ajouter tous ceux tirés de la distribution des couleurs, et cités par MM. Lucas et Ghiliani dans leurs descriptions. Le caractère des cuisses renflées, attribué par M. Curtis à la véritable *Cicindela Ritchii* (qu'il nomme *Audouinii*), est très-peu sensible : celui du premier article des antennes de la même espèce, couvert d'écailles blanches, d'après le même auteur, avait déjà été observé par M. H. Lucas ; mais il est contesté par M. Reiche. On pourra aussi ajouter le caractère tiré de la lèvre supérieure, légèrement prolongée au milieu dans la femelle de la *C. Ritchii*, lorsqu'on l'aura observé chez un plus grand nombre d'exemplaires que je ne l'ai fait.

Je ferai encore observer que les mesures données n'ont été prises que sur un petit nombre d'exemplaires. Il est très-probable qu'on trouvera des individus plus grands et d'autres plus petits que ceux que j'ai examinés, et alors on n'aura égard à ces mesures que sous le rapport des proportions.

Je passe maintenant à l'exposé historique de tout ce qui a été écrit sur ces deux espèces.

M. Vigors, en 1825, fut le premier à décrire la *C. Ritchii* provenant de Mourzouk, au sud de la régence de Tripoli ; mais il passa sous silence, dans sa description, quelques-uns des caractères diagnostiques les plus importants de l'espèce qu'il établissait. Il ne fait aucune mention ni des antennes renflées à l'extrémité, ni de la longueur du prothorax, caractères essentiels de

cette espèce. On reconnaît toutefois celle dont il a voulu parler par la phrase *palpi labiales articulis tribus primis albidis*. A quoi on peut ajouter la provenance de Mourzouk, où l'on ne trouve pas la *C. Peletieri*, circonscrite à l'Algérie occidentale, ainsi que M. Lucas dit dans son *Histoire naturelle des Coléoptères d'Algérie*. En outre, la phrase *elytra punctis impressis* peut laisser supposer que l'auteur a voulu parler d'élytres ponctuées en entier, et non d'élytres lisses à l'extrémité, ce dernier caractère étant particulier à la *C. Peletieri*. Quant à la figure donnée par Vigors, elle est encore plus fautive que sa description : réprésentant un insecte court et large, avec les antennes non dilatées au bout, elle se rapporterait plutôt à la *C. Peletieri* qu'à la *C. Ritchii*; et, par la forme du prothorax et des taches des élytres, elle serait intermédiaire entre les deux espèces. Tout au plus on peut inférer de cette figure trop large que Vigors a fait dessiner une femelle, dont le corps est en effet moins étroit que celui des mâles.

Dix ans plus tard, en 1835, M. Barthélemy, de Marseille, décrivait le même insecte sous le nom de *C. Audouinii*. Je suis sûr qu'il n'a pas connu la description de Vigors, et qu'il n'a pas voulu comprendre la *C. Ritchii* de cet auteur parmi *celles dont la C. Audouinii se rapproche le plus par le facies et l'habitat*; car, quoique Vigors ne parle pas des antennes dilatées, il n'y pas de doute que Barthélemy aurait reconnu son espèce dans cette *Ritchii*, qui a la même coloration et qui provient du même pays, s'il eût eu connaissance du *Zoological journal*, où elle est décrite. Barthélemy attribue des mandibules allongées aux deux sexes, mais je crois qu'il se trompe ; du moins, dans le couple que j'ai sous les yeux, le mâle seul présente ce caractère : il n'a pas non plus bien observé les palpes labiaux, qu'il dit être d'un bleu foncé métallique, ce qui n'est vrai que

pour leur dernier article. Déjà, en émettant l'opinion que *le caractère du développement des derniers articles des antennes permettrait d'établir une nouvelle division à laquelle sa* C. Audouinii *servirait de type*, il mettait sur la voie de créer le nouveau genre que M. Dupont proposa de nommer *Laphyra*, et que Dejean adopta dans son catalogue de 1837, conservant à l'espèce le nom donné par Barthélemy.

M. Westwood, en 1839, dans le premier volume de son *Introduction à l'entomologie*, fit observer que l'espèce décrite par Barthélemy sous le nom de *C. Audouinii* l'avait été précédemment par Vigors sous celui de *C. Ritchii*.

Deux années plus tard, en 1841, dans le voyage de Wagner en Algérie, Erichson attribuait le nom de *Ritchii* (Vigors) à une Cicindèle rapportée de cette partie de l'Afrique, et faisait aussi rentrer en synonymie la *C. Audouinii* de Barthélemy. Pourtant il est clair qu'il avait sous les yeux une nouvelle espèce de *Cicindela*, dont les antennes n'étaient pas renflées comme celles dont parle Barthélemy; car il fait observer que le léger renflement des antennes n'est pas de nature à servir de base à un nouveau genre, ce renflement n'étant pas différent de celui qu'on aperçoit aussi quelquefois dans la *C. campestris* ; et il est évident que jamais la *C. campestris* n'acquiert un développement dans ses antennes aussi considérable et régulier comme celui de la *C. Ritchii* de Vigors, et que jamais Erichson n'aurait comparé le renflement notable des antennes de la *C. Ritchii* à celui insignifiant qu'on voit parfois dans d'autres Cicindèles. Il résulte de tout ceci qu'Erichson a fait mention de la *C. Peletieri* sous le nom de *C. Ritchii*.

En 1842, M. Lacordaire, dans sa *Révision des Cicindélides*, rejetant le genre *Laphyra*, réunissait en synonymie la *Ritchii* et l'*Audouinii* ; mais il considérait à peine, comme n'en étant qu'une variété, la *C. Peletieri*,

qui, pour la première fois, fait soupçonner de son existence. En 1843, voulant corriger, dans la *Revue Zoologique* de M. Guérin, l'erreur que je viens de noter, il établit d'une manière positive l'existence de deux espèces différentes; ensuite, par une fatalité inexplicable, il sépare les *C. Ritchii* et *Audouinii*, qu'il avait déjà réunies en synonymie, sur les traces de Westwood et d'Erichson, et il nomme *Laphyra Audouinii* l'espèce qui doit porter le nom de *Ritchii*, en référant à tort la *C. Ritchii* de Vigors à la nouvelle espèce qu'il venait de séparer avec tant de raison. Dans ce même écrit, M. Lacordaire propose l'adoption du genre *Laphyra*.

En 1846, M. Chevrolat, à l'article *Laphyra*, dans le *Dictionnaire d'histoire naturelle* de M. d'Orbigny, adoptant définitivement ce genre, relève indirectement l'erreur dans laquelle Erichson était tombé, et signale, ainsi que l'avait déjà fait M. Lacordaire, l'existence des deux espèces différentes : néanmoins, comme s'il était écrit que personne ne dût s'occuper de ces deux espèces sans commettre d'erreurs, il applique à la *C. Ritchii* de Vigors le nom de *C. Audouinii*, qui doit passer en synonymie.

Vers la même époque, à peu près, paraissaient les premières livraisons, traitant des Coléoptères, de l'expédition scientifique d'Algérie par M. Lucas. Tout en admettant les deux espèces, et figurant admirablement bien la *C. Peletieri* et ses détails, lui aussi, en suivant l'exemple de M. Lacordaire, sépare la *C. Ritchii* Vigors de l'*Audouinii* Barthélemy, et réfère son espèce d'Algérie à la première. Un an plus tard, M. Lucas revint de son erreur, et, dans le *Bulletin de la Société entomologique* de 1847, il établit pour la première fois les deux espèces comme elles doivent être, en laissant le nom de *Ritchii* Vigors à l'espèce de la Barbarie orientale, dont la *C. Audouinii* de Barthélemy n'est qu'un synonyme, et en nommant *Peletieri* l'espèce d'Oran.

A ce point, grâce à M. Lucas, la question était vidée.

M. Reiche, une année après, en 1848, revenant sur ce qui avait été établi d'une manière positive, inséra, dans le *Bulletin des Annales de la Société entomologique*, un article qui vint de nouveau détruire tout ce qui avait été si bien posé par M. Lucas. Ayant eu en même temps entre ses mains une vingtaine de *C. Peletieri* et un exemplaire mâle de la véritable *Ritchii*, il référa les premières à la *C. Ritchii*, à laquelle, du reste, il donnait aussi pour synonyme la *Laphira Audouinii*, et il considéra la seconde comme n'en étant qu'une modification climatérique, n'attachant aucune importance ni générique ni spécifique à la forme anormale des derniers articles des antennes, et passant sous silence tous les autres caractères qui distinguent les deux espèces. En citant M. Barthélemy, il lui fait dire que *les quatre derniers articles des antennes sont raccourcis, triangulaires, aplatis, un peu prolongés en scie en dedans;* tandis qu'il n'est pas question de ce nombre dans le mémoire de M. Barthélemy, et que sa figure représente bien clairement les *trois* derniers articles qui seuls sont dilatés dans les mâles.

Vers la même époque paraissait le *Supplément aux Coléoptères d'Algérie*, par M. Lucas, où, en suivant ce qu'il avait établi en 1847 dans le *Bulletin des Annales*, cet auteur décrit, avec tous les détails possibles, la *C. Peletieri*, dont il fait en même temps ressortir les caractères qui servent à la distinguer de la *C. Ritchii*.

M. Schaum, en 1849, dans sa *Revue sur les progrès de l'entomologie pendant l'année* 1848, à la page 132 de l'*Archiv für naturgeschichte*, rapporte ce que M. Reiche avait dit dans le *Bulletin des Annales;* toutefois, en ajoutant que seulement les individus provenant de Tripoli avaient les antennes dilatées tandis qu'une grande quantité de mâles rapportés des environs d'Oran n'of-

fraient aucune trace de dilatation, il s'associe à l'erreur de M. Reiche, qui confondait les deux espèces.

En 1851, M. Desmarest, dans le premier volume des *Coléoptères de l'Encyclopédie de Chenu*, adopte aussi l'opinion de M. Reiche, qu'il cite, ne faisant de la *C. Ritchii* qu'une variété de la *C. Peletieri*, qu'il figure, et à laquelle il applique le nom de *C. Audouinii*. Il dit aussi que M. Reiche considérait la dilatation des antennes comme un caractère sexuel, ce qui n'est pas exact, M. Reiche considérant ce caractère comme une modification climatérique.

En 1853, M. Ghiliani, afin de dissiper les doutes soulevés de nouveau par M. Reiche, inséra aussi, dans le *Bulletin des Annales*, un petit mémoire tendant à séparer les deux espèces, desquelles il donnait les caractères différentiels. M. Ghiliani, dont le but était la distinction des deux espèces, ne s'inquiéta nullement de la synonymie, et il s'en référa pour celle-ci à M. Lucas; mais, malheureusement, il ne connut pas le *Supplément* que cet auteur avait ajouté à son ouvrage, et, ne le suivant que dans ce qu'il dit au commencement de ses *Coléoptères d'Algérie*, il appliqua à tort, comme M. Lucas l'avait fait d'abord, le nom de *C. Audouinii* à la véritable *Ritchii* de Vigors, et donna le nom de *Ritchii* à la *Peletieri*, Lucas. La plupart des caractères distinctifs des deux espèces ont été fort bien donnés par M. Ghiliani, et M. Curtis ajouta quatre lignes à ce même mémoire pour en faire ressortir quelques autres.

Au commencement de 1854, M. Lacordaire a publié son *Genera des Coléoptères*, dans lequel, ayant suivi Erichson dans presque tout ce que celui-ci a fait, il le suit malheureusement aussi à propos des *C. Ritchii* et *Audouinii*, et il revient de l'opinion, du reste erronée, qu'il avait émise en 1843, pour retourner à ce qu'il avait dit autrefois, en 1842, en ajoutant à l'erreur commise par M. Reiche en 1848, et qu'il rapporte,

celle qu'Erichson avait commise dans le *Voyage de Wagner*, lorsqu'il disait que les antennes de la *C. Ritchii* ne sont pas plus dilatées que celles de certains mâles de la *C. campestris*. J'ai déjà fait observer que l'erreur d'Erichson provenait de ce qu'il avait entre les mains la *C. Peletieri*, confondue par lui avec la véritable *C. Ritchii* de Vigors, qu'il ne connaissait pas.

Enfin, tout récemment, M. Reiche, dans le *Bulletin des Annales* de 1854, page LVI, inséra une note contre le mémoire de M. Ghiliani. Il l'accuse d'abord d'avoir oublié que Westwood, en 1839, et Lacordaire, en 1842, avaient déjà reconnu que les *C. Ritchii* et *Audouinii* ne formaient qu'une seule espèce. La chose est vraie, quant à M. Westwood ; mais, quant à M. Lacordaire, nous avons vu qu'il avait changé d'opinion en 1843, en séparant ces deux espèces. Il admet que M. Ghiliani avait deux espèces sous les yeux ; mais il oublie que lui-même, ayant eu sous les yeux, en 1848, les mêmes espèces, ne les avait pas distinguées, et que M. Ghiliani au moins en a donné de très-bons caractères distinctifs. Il accuse M. Ghiliani d'insister sur le caractère tiré des antennes, et, revenant à ce qu'il avait dit en 1848, il dit que ce caractère est peu constant, et il ajoute qu'il n'est pas même sexuel, parce qu'il a observé une femelle dont les antennes sont de même dilatées à l'extrémité. Je me permettrai de faire observer à M. Reiche que le caractère tiré des antennes, loin d'être une modification climatérique d'aucune importance, est au contraire très-essentiel, et MM. Barthélemy et Ghiliani avaient déjà fait observer, dans leurs mémoires, que la femelle a aussi les deux derniers articles des antennes dilatés. Enfin M. Reiche, après avoir rejeté le caractère tiré des antennes, s'appuie sur les autres caractères donnés par M. Ghiliani, et propose de laisser à l'espèce que ce dernier avait nommée *Ritchii*, d'après Lucas, le nom de *Peletieri*. Il résulte, de tout l'article critique

de M. Reiche, que, outre d'avoir commis les erreurs que je viens de signaler, il a oublié, lui aussi, de consulter le *Supplément* de M. Lucas, et même plus, l'ouvrage entier de cet auteur.

Je terminerai en faisant observer qu'après avoir vérifié les organes de la bouche, tout à fait semblables dans les deux Cicindèles sus-mentionnées, je me range à l'opinion de ceux qui n'admettent pas le genre *Laphyra;* car le caractère le plus essentiel, celui des antennes dilatées à l'extrémité, se retrouve, à peu de chose près, chez d'autres espèces du genre *Cicindela*, et notamment chez la *C. vittata* de Fabricius, que M. Guérin avait proposée, en 1849, dans la *Revue de zoologie*, page 140, comme type du genre *Rhopaloteles* (écrit par erreur *Ropaloteres*), genre que M. Lacordaire oublia d'enregistrer parmi ceux qu'il place en synonymie du genre *Cicindela*, dans son *Genera des Coléoptères*.

Note (1) sur une nouvelle espèce de Mantide (*Eremiaphila denticollis*) qui habite le sud des possessions françaises dans le nord de l'Afrique, précédée de quelques remarques sur le nombre des espèces qui doivent composer le genre *Eremiaphila* (2) de M. Al. Lefebvre; par M. H. Lucas.

La création du genre *Eremiaphila* ne date pas d'une époque très-éloignée; car c'est en 1835 que les caractères de cette coupe générique, établie par notre collègue M. Al. Lefebvre, ont été pour la première fois présentés dans la première série du tome IV° de nos

(1) Lue à la Société Entomologique, dans la séance du 24 janvier 1855.

(2) *Eremophila*, Burmeister, Handbuch der Entomologie, tom. II, p. 524 (1839).

Annales, p. 468. Vingt ans depuis se sont écoulés ; et, soit que les voyageurs n'attachent pas une importance bien grande aux insectes qui composent l'ordre des Orthoptères, soit que les entomologistes négligent de recueillir ces insectes, dignes cependant à tous égards de fixer leur attention, depuis ce long espace de temps, ce genre est resté stationnaire. En effet, si on consulte les ouvrages de MM. Burmeister (1), Blanchard (2) et Audinet-Serville (3), qui traitent de cet ordre, on voit que ces auteurs ne citent que les espèces décrites et figurées par M. Al. Lefebvre. On peut donc avancer, sans être contredit (4), que ce genre est resté pendant longtemps dans l'oubli ; et, comme les espèces qui le composent n'ont rien qui puisse fixer l'attention, rien de ce qui plaît aux yeux, comme la variété des couleurs, l'élégance des formes, etc., etc., il est probable que cette coupe générique sera encore pendant longtemps négligée.

M. Al. Lefebvre, dans son intéressant mémoire sur les Insectes qui composent le genre *Eremiaphila* (5), en fait connaître douze espèces, et sur ce nombre il y en a seulement cinq qui sont réellement à l'état parfait; car, chez les autres espèces, les élytres et les ailes sont restées atrophiées, d'autres sont à l'état de nymphe, et il y en a même quelques-unes qui ne sont qu'à l'état de larve.

Comme le nom l'indique, ces Orthoptères, dont

(1) Handbuch der Entomologie, tom. II, p. 525 (1839).

(2) Histoire naturelle des Insectes, tom. III, p. 9 (1840).

(3) Histoire naturelle des Insectes Orthoptères, p. 209 (1838).

(4) Cependant, une espèce de ce genre a été décrite et figurée dans le Voyage en Abyssinie de MM. Feret et Galinier par MM. Reiche et L. Fairmaire, et porte le nom d'*Eremiaphila Marchalii*, tom. III, p. 424, Zool., pl. 27, fig. 5 (1847).

(5) Annales de la Société Entomologique, Ire série, tom. IV, p. 449 (1835).

quelques-uns avaient déjà été figurés par Savigny dans les admirables planches de l'expédition d'Egypte, affectionnent les lieux déserts, entièrement arénacés, et se tiennent à une distance toujours assez grande des Oasis.

Jusqu'à présent ces Orthoptères n'avaient encore été signalés que comme habitant la Haute-Egypte, l'Abyssinie et la Syrie, et la rencontre d'une espèce de ce genre singulier dans le sud des possessions françaises du nord de l'Afrique est un fait qui me semble curieux au point de vue de la géographie entomologique, et mérite de fixer l'attention des Orthoptérophiles. Cependant, je dois dire aussi que je ne suis pas le premier qui ait signalé ce genre comme habitant l'Algérie, car cette coupe générique se trouve déjà consignée dans le *Bulletin de nos Annales*, tom. II, 3e série, p. 6 (1854). C'est à M. Brisout de Barneville que l'on doit cette première observation ; mais les *Eremiaphila* que cet orthoptérophile a présentées à la Société étaient beaucoup trop éloignées de l'état parfait pour qu'il fût possible de distinguer si elles devaient être considérées comme nouvelles ou être rapportées à des espèces déjà connues. En effet, M. le docteur Sichel ayant eu l'extrême bonté de me communiquer ces Orthoptères, pris aux environs de Lambessa, je ne tardai pas à m'apercevoir que ces *Eremiaphila* étaient seulement à l'état de larve et encore fort peu avancé.

Vers la fin de la même année, le même orthoptérologiste fit passer de nouveau sous les yeux de la Société deux autres *Eremiaphila* rencontrées sur le plateau de Sétif ; il les considère comme nouvelles, et, par conséquent, arrivées à l'état parfait, puisqu'il les désigne sous le nom de *barbara*. J'ai examiné cette *Eremiaphila* que notre collègue, M. le docteur Sichel, a encore eu l'obligeance de me communiquer, et je ne m'explique pas ce qui a pu engager M. Brisout de Barneville à considérer ces Orthoptères comme étant à l'état parfait, tandis

qu'ils ne sont réellement qu'à l'état de larve. Notre collègue, cependant, ne doit pas ignorer quels sont les caractères qui distinguent, chez les Orthoptères, les divers états de larve, de nymphe et d'insecte parfait. Dans le premier état, au moins chez la famille des Mantides, ces insectes sont ordinairement aptères (1); dans le second état, ou celui de nymphe, les élytres et les ailes commencent déjà à se montrer, mais seulement sous la forme de moignon, et ce n'est que quand la nymphe a subi deux ou trois changements de peau que les organes du vol acquièrent leur grandeur voulue, et que l'on peut considérer ces insectes comme arrivés à leur troisième état, ou celui d'insecte parfait. Si on examine l'*Eremiaphila barbara* (2) de M. Brisout de Barneville, on remarquera de chaque côté du mésothorax un petit moignon qui doit être le représentant des élytres chez les individus à l'état parfait. J'ai cherché à distinguer des ailes sous ces élytres, encore à l'état d'atrophie, mais en vain; car je n'ai aperçu au métathorax ni tubercule ni appendice qui permît de soupçonner seulement la présence de ces organes. Les élytres, si peu développées à l'état d'atrophie ou de moignon seulement, et l'absence complète des ailes, sont des caractères qui démontrent que cette *Eremiaphila* n'est qu'à l'état de larve, et seulement sur le point de se changer en nymphe, à cause de la présence des élytres. Pour que l'*Eremiaphila barbara* de M. Brisout de Barneville fût seulement à l'état de nymphe, il est probable que cette future espèce avait encore un changement de peau à subir, car, je le répète, les ailes manquaient complé-

(1) Lorsque la larve est sur le point de se métamorphoser en nymphe, les élytres commencent déjà à se montrer, mais seulement sous la forme de moignon, et c'est précisément l'état dans lequel se trouve l'*Eremiaphila barbara* de M. Brisout de Barneville.

(2) Annales de la Société Entomologique, IIIe série, tom. II, *Bulletin*, p. 70 (1855).

tement chez les deux individus types qui ont servi à l'établissement de cette espèce, et qui m'ont été communiqués par notre collègue M. Sichel. Les caractères que je viens de signaler ont, sans aucun doute, échappé à M. Brisout de Barneville, qui probablement n'aurait pas établi une espèce sur une larve, s'il en avait eu connaissance ou s'il avait seulement soupçonné la non présence des ailes sous les élytres.

Je sais bien que notre savant collègue, M. Al. Lefebvre, dans son intéressante monographie du genre *Eremiaphila*, a établi la plupart de ses espèces sur des larves et sur des nymphes; mais il faut croire que cet entomologiste ne considère pas ces *Eremiaphila* comme étant de véritables espèces, car il ne doit pas ignorer combien les états de larve et de nymphe diffèrent de celui d'insecte parfait (1). Sans vouloir critiquer le travail de M. Al. Lefebvre sur les Orthoptères du genre *Eremiaphila*, je me demande ce que deviendrait l'entomologie si, pour les autres ordres, on établissait des espèces sur des insectes non parvenus à l'état parfait?

(1) Ce qui prouve combien il est pernicieux pour la classification d'établir des espèces sur des larves ou sur des nymphes, et combien cette méthode est propre à surcharger et à embrouiller la synonymie, c'est que M. Brisout de Barneville, après avoir décrit comme nouvelle une espèce de *Locusta* à l'état de nymphe (*Locusta lineata*, Brisout, Ann. de la Société Entom. de France, 2e série, tom. VII; Bulletin, p. LXXX, 1849), qu'il croyait avoir découverte aux environs de Paris, a été obligé de reconnaître plus tard (in Ann. de la Société Entom. de France, 2e série, tom. IX; Bulletin, p. LXXVI, 1851) que cette espèce parisienne non-seulement n'est pas nouvelle, mais qu'elle n'appartient même pas au genre *Locusta*, et qu'elle n'est autre que le *Conocephalus mandibularis* des auteurs! Cette erreur inexplicable démontre combien il est dangereux d'établir des espèces sur des insectes qui ne sont pas encore entièrement développés, et M. Brisout de Barneville ne l'eût assurément point commise s'il eût voulu attendre que cette nymphe se fût changée en insecte parfait.

Je crois que cette manière d'envisager la science serait fatale à la classification et à la nomenclature, et nous conduirait tout droit au chaos.

Dans le travail de M. Al. Lefebvre, je ne considère comme à l'état parfait, et par conséquent propres à être enregistrées au catalogue des espèces, que les *Eremiaphila Audouinii*, *Cerisyi*, *Zetterstedtii*, *Luxor et Bovœi*; quant aux autres espèces, telles que les *Eremiaphila Savignyi*, *Khamsin*, *Hralil*, *Keych*, *Typhon* (1) et *Petitii*, elles doivent être considérées comme non avenues, parce qu'elles ont été établies sur des individus arrivés seulement à l'état de larve ou de nymphe. Il en est de même pour l'*Eremiaphila barbara* de M. Brisout de Barneville et de celles représentées dans le grand ouvrage d'Egypte, pl. 2, fig. 2 et fig. 4, et que M. Al. Lefebvre a désignées sous les noms d'*Eremiaphila Anubis* et *Hebraica*.

Quant au genre *Heteronytarsus* du même savant, il a été établi sur une nymphe, et je me demande si les caractères présentés par cet Orthoptère, seulement à cet état, doivent être réellement considérés comme génériques? Cependant, l'anomalie que cette coupe nouvelle présente dans le nombre des articles dont se composent les tarses fait qu'elle pourra être conservée dans le domaine de la science, à moins que cette anomalie ne se trouve modifiée lorsqu'on connaîtra l'état parfait de ce curieux Orthoptère (2).

(1) M. Burmeister, ayant pu observer cet Orthoptère à l'état parfait, dont on ne connaissait encore que la larve, n'adopte pas le nom spécifique de *Typhon* de M. Lefebvre, et désigne cette espèce sous celui d'*Eremiaphila Ehrenbergii*, Burm., Handb. der Entom., tom. II, p. 525, n° 6 (1839).

(2) Cette coupe générique, suivant M. Burmeister, ne serait qu'une larve d'*Eremiaphila*; ayant pu examiner des insectes parfaits du genre *Heteronytarsus* de M. Lefebvre, M. Burmeister a remarqué que ces Orthoptères, dans cet état, présentaient cinq articles à tous

On peut donc maintenant affirmer que l'Algérie nourrit le genre *Eremiaphila*, puisqu'il a déjà été signalé comme habitant les environs de Lambessa et le plateau de Sétif. Je dois dire aussi que, dans l'exploration que je fis en 1850 aux environs de Boghar, j'ai cherché, mais en vain, cet Orthoptère, et j'attribue la non présence de ces insectes sur ce plateau à la température, qui est beaucoup trop variable, et surtout trop peu élevée pour leur permettre de vivre dans cette haute région.

Dans une excursion que je fis vers l'Aghouat, au milieu de mai de 1850, j'ai pu explorer la région des sables, presque entièrement privée de végétation, si ce n'est une grande graminée disposée par touffe, que l'on aperçoit çà et là, et à laquelle les Arabes donnent le nom de *Halfa* (*Stipa tenacissima*, Desf.). Dans ces régions tout à fait désertes, séjour des *Varanus arenarius*, des *Uromastix acanthinurus* et des *Coluber cerastes*, j'avais rencontré des débris d'*Eremiaphila;* mais, soit que la saison ne fût pas assez avancée, soit pour d'autres causes qui me sont complétement inconnues, il m'a été impossible de rencontrer vivante cette Mantide remarquable, que je soupçonnais devoir se trouver dans ces lieux. En effet, plus tard, mes conjectures se trouvèrent confirmées par une *Eremiaphila* trouvée à l'état parfait aux environs de l'Oasis de l'Aghouat. La rencontre de cette *Eremiaphila*, qui forme une espèce nouvelle, est due à M. le docteur Reboud, qui en fait don au Muséum. Lorsqu'on examine cette espèce, on voit qu'elle a un peu d'analogie avec les *Eremiaphila Genei*, *Zetterstedtii* et *Luxor;* mais la forme de son

les tarses. M. Burmeister, dans son Handb. der Entomol., tom. II, p. 525, n° 5 (1839), n'adopte pas le nom spécifique d'*Ægyptiacus* de M. Lefebvre, et désigne cette espèce sous celui d'*Eremiaphila Lefebvræi*, Burm.

prothorax, et surtout les denticules qu'il présente sur ses bords latéraux, sont des caractères qui empêcheront de confondre cette nouvelle espèce avec celles que je viens de citer.

Eremiaphila denticollis, Lucas. — Long. 25 millim., lat. 12 millim.

E. pallidè ochracæa; capite posticè utrinque oculorum tuberculato; thorace latiore quàm longiore, ad latera denticulato, angulis posticis acutis, suprà rugoso fortiterque tuberculato margine posticè spinâ ad medium armato; elytris irregulariter ovatis, fortiter reticulatis, anticè unituberculatis; alis ovatis, subtiliter reticulatis, maculâ magnâ nigro-nitidâ notatis, hâc transverso alarum sinu distinctè bipartitâ; pedibus ochraceis, intermediis posticisque fusco-annulatis; abdomine magno, lato, reticulato, marginibus segmentorum in medio suprà unituberculatis. Feminam tantùm novi.

Femelle. D'une couleur ocre jaune pâle; la tête, assez profondément enfoncée dans le prothorax, est plus large que longue; elle est lisse, et présente des points bruns irrégulièrement disposés et très-clairement semés; de chaque côté des yeux, postérieurement, elle offre un petit tubercule assez saillant. Les yeux, d'une couleur d'ocre teinté de gris, sont parsemés de macules brunes obscurément accusées; les ocelles sont entièrement jaunes et plutôt ovalaires qu'arrondis : une dépression longitudinale, assez profondément enfoncée, se fait remarquer entre les deux ocelles supérieurs. La lèvre supérieure, entièrement lisse, est d'un jaune clair, arrondie sur les côtés latéraux, avancée et recourbée en dessous à sa partie antérieure, et sensiblement convexe longitudinalement dans son milieu. Les mandibules sont jaunes, avec leur partie antérieure noire. Les mâchoires sont d'un jaune pâle et maculées de noir à leur côté interne; quant à leurs palpes, ils sont d'un jaune d'ocre pâle et finement annelés de brun; la lèvre inférieure, ainsi que les palpes labiaux, sont d'un jaune pâle. Les antennes sont d'un jaune pâle et finement

maculées de brun. Le prothorax, plus large que long, sinueusement coupé à ses parties antérieure et postérieure, est d'un jaune d'ocre foncé, avec la base et les côtés latéro-postérieurs parsemés de macules noires arrondies; les côtés latéro-antérieurs sont arrondis, tandis que ceux de chaque côté de la base sont terminés en pointe aiguë ; il est dilaté et lamelleux sur ses parties latérales, qui sont sensiblement et irrégulièrement denticulées, ainsi que les angles latéro-antérieurs; en dessus, il est fortement rugueux et couvert de protubérances dont les plus saillantes sont celles situées dans la partie médiane; postérieurement, ces protubérances sont plus petites, plus rapprochées, et séparées entre elles par des sillons logitudinaux et transversaux entièrement lisses; une épine assez fortement prononcée, à direction postérieure, se fait remarquer sur le milieu du bord postérieur. Les élytres, plus larges et surtout plus longues que le prothorax, dépassent à peine, à l'état de repos, le deuxième segment abdominal; elles sont irrégulièrement ovalaires, fortement réticulées, et présentent à leur partie antérieure, près du point où elles s'attachent avec le mésothorax, un tubercule arrondi, assez saillant; en dessous, elles sont plus finement réticulées qu'en dessus, et ces réticulations sont légèrement teintées de rose ; de plus, comme chez l'*E. Luxor*, elles sont dépourvues en dessous de taches métalliques. Les ailes, plus petites que les élytres, ovalaires, finement réticulées, sont ornées, en dessous, d'une tache d'un noir brillant, plus large que longue, et partagée en deux par le pli de l'aile qui coupe cet organe transversalement; la tache noire du dessous se voit en dessus, mais comme elle n'est visible que par transparence, elle est terne au lieu d'être d'un noir brillant. Les pattes de la première paire sont d'une couleur d'ocre pâle, obscurément maculées de brun sur le côté externe, avec les épines qui arment les bords des sillons

formés sur les fémurs et les tibias, noires à leur extrémité; les pattes des deuxième et troisième paires sont grêles et annelées de brun, ainsi que tous les tarses. L'abdomen est très-large et paraît comme réticulé, à l'exception des segments, recouverts par les élytres; ils sont tous très-finement ponctués de roussâtre, et présentent, dans le milieu de leur bord postérieur, un tubercule arrondi, assez saillant. L'abdomen étant en très-mauvais état chez le seul individu qui soit à ma disposition, il m'est impossible d'indiquer la forme des plaques anale et sous-anale.

Cette espèce a un peu d'analogie avec les *E. Genœi* et *Zetterstedtii*, dont elle se distingue néanmoins facilement par les élytres, qui, à leur partie inférieure, ne présentent pas de taches d'un bel indigo métallique ou d'un beau bleu d'acier bronzé; elle ressemble aussi à l'*E. Luxor*, mais il sera facile encore de la distinguer de cette espèce par son prothorax, qui est plus large que long, au lieu d'être plus long que large, et de ses côtés latéraux, qui sont sensiblement denticulés au lieu d'être lisses comme dans l'*E. Luxor;* la tache des ailes offre encore un caractère distinctif. Chez l'*E. Luxor*, cette tache est petite, arrondie, et ne dépasse pas le pli formé transversalement par ces organes; dans l'*E. denticollis*, cette tache est plus grande, et, de plus, est divisée par le pli des ailes. Du reste, je ferai observer que, dans toutes les *Eremiaphila* figurées par M. Al. Lefebvre, la tache des ailes n'atteint pas leur pli transversal; aussi, la division de cette tache en deux parties par le pli des ailes, chez l'*E. denticollis*, semble jusqu'à présent être un caractère particulier à cette espèce algérienne.

Cette jolie espèce, dont je ne connais qu'un seul individu femelle, habite les environs de l'Aghouat et se plaît dans des lieux arénacés, à une distance assez grande des palmiers et de la végétation qui entourent

cette grande Oasis. C'est M. le docteur Reboud qui a découvert cette *Eremiaphila*, nouvelle pour la science.

Depuis la lecture de ce travail (Ann. de la Société Entom., 24 janvier 1855), M. Brisout de Barneville a communiqué une longue note (Ann. de la Société Ent., 14 février 1855), dans laquelle j'espérais trouver une conclusion qui déterminerait si son *Eremiaphila barbara* est à l'état parfait ou non parfait, et si les espèces de ce genre sont susceptibles de se reproduire à l'état de larve ou de nymphe. Après avoir signalé quelles sont, dans l'ordre des Orthoptères, les familles qui présentent des espèces aptères, ou chez lesquelles les organes du vol sont atrophiés, M. Brisout de Barneville passe sous silence le genre *Eremiaphila*; il se contente de citer quelques exemples de MM. Audinet-Serville et Fischer, qui n'ont jamais été contestés et qui viennent, au contraire, corroborer mon opinion; mais il n'aborde nullement la principale question, qui est de démontrer quel est le véritable état de son *Eremiaphila barbara*; si elle est adulte ou non adulte. Dans la séance du 14 février 1855, j'ai lu à la Société Entomologique une note où je signale les caractères que l'on peut tirer des pièces annexées aux organes sexuels chez les Orthoptères, et à l'aide desquels il est possible de connaître l'état adulte ou non adulte de ces insectes. J'espérais que M. Brisout de Barneville m'aurait suivi, dans cette nouvelle manière d'envisager la question, ou qu'il aurait au moins dit quelques mots tendant à reconnaître l'exactitude ou à prouver l'inexactitude de mes observations; mais M. Brisout de Barneville a cru devoir encore se borner aux généralités et passer sous silence la question principale, consistant à déterminer si les pièces qui accompagnent les organes sexuels dans son *Eremiaphila barbara* sont développées ou seulement à l'état rudimentaire.

Description de quelques Coléoptères nouveaux d'Europe et du nord de l'Afrique, par M. Léon Fairmaire.

1. *Leistus crenatus*. — Long. 10 mill. — Ater, subcœrulescens, nitidus, antennis ferrugineis, articulo primo fusco; capite inæquali; prothorace basi valdè constricto, basi margineque antico fortiter punctatis: elytris ferè ovatis, minùs nitidis, valdè crenato striatis; pedibus brunneo-rufis, tibiis tarsisque dilutioribus. — Sicile.

2. *Pristonychus melittensis*. — Long. 15 mill. — Oblongus, ater, parum nitidus; prothorace subcordato, deplanato, longitudine vix latiore, postice utrinque latè impresso; elytris prothorace latioribus, striis tenuiter punctatis; tibiis intermediis rectis, posticis bisinuatis. — Malte.

3. *Myrmedonia Fernandi*. — Long. 4 mill. 1/2. — Crassa, castanea, capite elytrorumque vitta exteriore brunneo-nigris; antennarum articulo ultimo compresso, magno; prothorace transverso, angulis anticis ferè rectis; abdomine basi apiceque brunneo. — Naples.

4. *Ocypus bellicosus*. — Long. 18 mill. — Elongatus, supra planatus, brunneo-fuscus, parum nitidus, capite, prothorace elytrisque nitidis, cœrulescentibus; ore, antennus pedibusque testaceo-rufis; capite quadrato, prothorace latiore; prothorace oblongo, angulis anticis fere rectis; elytris prothorace non longioribus, apice latioribus. — Tanger.

5. *Lampra Guiraoi*. — Long. 13 mill. — Oblongo-elongato paulo convexa, dense ac grosse punctata, viridi-metallica, nigro maculata, elytrorum lateribus cupreis: prothorace subquadrato, lateribus leviter rotundatis, ante basim sinuatis, angulis posticis acutis; elytris fortiter striatis, interstitiis rugosis, maculis nu-

merosis nigris, transversis, sæpe confluentibus. — Murcie.

6. *Platydema parallela.* — Long. 10 mill, — Oblonga, convexa, cyaneo-violacea, nitida; capite dense punctato, prothorace parum densè punctato, lateribus densius, angulis anticis prominentibus; elytris fere parallelis, punctato-lineatis, interstitiis obsolete punctulatis; subtus cum pedibus obscure brunnea, metallico micans. Species insignis. — Sicile.

7. *Cleonus Miegii.* — Long. 12 mill, — Oblongus, crassus, convexus, fusco-niger, dense pubescens, griseo albidoque varius; rostro carinato, utrinque sulcato; prothorace foveolis impresso, utrinque antice striga obliqua albida, lateribus albidis; elytris seriatim foveolatis, griseis, utrinque fusco bivittatis, his vittis maculis albidis interruptis. — Madrid.

8. *Balaninus rufosignatus.* — Long. 2 mill. — Convexus, fusco-niger, sat dense griseo pilosus; prothorace granulato, elytris angustiore, basi utrinque macula rufo-ferruginea squamosa; scutello suturæque basi rufo-ferrugineis, squamosis; subtus pectoris lateribus dense rufo-ferrugineis squamosis; femoribus subtus sinuatis et angulatis. — Midi de la France.

II. SOCIETÉS SAVANTES.

Académie des Sciences de Paris.

Séance du 29 *Janvier.* — S. A. le prince *Ch.-L. Bonaparte* lit la fin et les conclusions de son *Coup d'œil sur les Pigeons.* « Ce beau coup d'œil, dit l'abbé Moigno dans le *Cosmos*, a une immense portée; il a pénétré le monde entier, et voici une preuve frappante de son succès. Le plus illustre des ornithologistes d'outre-Rhin, le Buffon des Oiseaux, Temminck, avait, dans sa riche collection, une espèce de Pigeons aussi belle que rare, qu'il possédait seul, qu'il consentait à peine à

montrer à ses intimes amis, qu'il avait défendue longtemps des regards de savants même célèbres : or, le noble vieillard a été si frappé de la nouveauté et de l'importance du travail du prince Ch.-L. Bonaparte, qu'il s'est décidé à ouvrir son trésor, à se séparer de l'objet de tant d'affection, à envoyer ces Pigeons uniques à Paris, à les confier au prince pour un temps indéfini, afin qu'il pût les décrire et les classer; on citerait peu d'exemples d'une admiration plus sincère, d'une fascination plus puissante. »

— M. *Figuier* lit un Mémoire ayant pour titre : *Sur la présence du sucre dans le sang des animaux.*

— MM. *Laurentius* et *Gilbert* communiquent un nouveau fait curieux relatif à la physiologie du derme. Ils auraient reconnu que le bulbe est formé de deux membranes jouissant de propriétes distinctes : l'une engendrerait la matière cornée ou le poil; l'autre sécréterait la matière colorante. Les fonctions de l'une de ces membranes peuvent être altérées ou détruites, sans que les fonctions de l'autre soient atteintes.

— M. *Dumas* présente, au nom de M. André *Poey*, de la Havanne, un *Mémoire sur une nouvelle application de l'électro-chimie pour extraire les métaux introduits dans le corps humain sous forme de remède.*

Ce remarquable travail a produit une véritable sensation parmi les académiciens et les auditeurs, aussi croyons-nous devoir en donner une idée à nos lecteurs en indiquant la manière d'opérer présentée par M. Poey.

Le malade est plongé jusqu'au cou dans une baignoire métallique isolée du sol, et assis horizontalement sur un banc de bois, de toute la longueur du corps, qui se trouve également isolé de la baignoire. L'eau est acidulée avec de l'acide nitrique ou de l'acide hydrochlorique pour l'extraction du mercure, de l'argent, de l'or, et avec de l'acide sulfurique pour le plomb.

Une extrémité de la baignoire se trouve en contact

avec le pôle négatif de la pile et le patient tient dans ses mains le conducteur positif. Dans cette disposition, le courant positif traverse l'organisation de la tête aux pieds, et pénètre les parties internes jusqu'aux os, en décomposant et précipitant le métal qui se trouve logé dans le corps sur les parois de la baignoire, et sous sa forme primitive, lequel est alors visible à l'œil nu. Par l'analyse de l'eau du bain, ou même, disent les auteurs, de l'air de l'atmosphère de la chambre où se sont répandues les vapeurs métalliques nées de l'action calorique du courant, on constate la présence réelle des métaux expulsés du corps vivant.

M. Poey affirme qu'il a retiré ainsi du fémur et du tibia d'un syphilitique une grande quantité de mercure qui s'y était amassée depuis quinze ans, et dont plusieurs médecins avaient constaté la présence.

L'extraction des métaux du corps humain par cette méthode serait aussi confirmée par des analyses de l'eau du bain que des chimistes distingués, MM. Casaseca et Moisant, de la Havane, auraient faites avec le plus grand soin. M. Moisant, dans une quantité d'eau de 912 gramme, aurait vu se former, pendant les réactions chimiques, en moins de trois minutes, un globule de mercure d'un beau brillant métallique du poids de 0,011 grammes et d'un diamètre de 9 dix-millièmes. Dans une seconde analyse, le même chimiste vit se former un très-léger précipité blanc, qui donna deux globules de plomb métallique, quoique peu appréciables à l'œil nu, parfaitement visibles à la loupe.

— M. *de Verneuil* présente, de la part de MM. *de Koninck* et *Lehon*, un volume intitulé : *Recherches sur les crinoïdes du terrain carbonifère de la Belgique.*

Séance du 5 *février.* — Il est donné lecture d'un rapport verbal de M. Duvernoy, sur un Mémoire de MM. les docteurs *J. Proth* et *A. Wagner*, *sur des ossements fossiles de Pikermi, en Grèce.*

— M. *Longuet* lit de *Nouvelles recherches relatives à l'action du suc gastrique sur les matières albuminoïdes.*

Séance du 12 *février.* — S. A. le prince *Ch.-L. Bonaparte* fait hommage, de la part de M. *Dubus de Ghissignies*, d'un Mémoire imprimé contenant la description de douze espèces inédites de *Passereaux chanteurs.*

III. MÉLANGES ET NOUVELLES.

M. Pucheran nous adresse la diagnose suivante, extraite d'un travail dont il s'occupe sur les Mammifères de la côte occidentale d'Afrique.

Bdeogale nigripes. — Major; corpore albescente; caudâ candidissimâ; artubus nigris.

Du Gabon : envoyé au Musée de Paris par M. Aubry Lecomte.

M. Pucheran recevrait avec reconnaissance les indications que les Mammalogistes voudraient bien lui adresser sur ces espèces, afin d'être à même d'éviter des doubles emplois. (G. M.)

Nous avons reçu, il y a déjà quelque temps, l'annonce d'un ouvrage très-important que publie notre ami et collègue M. le professeur Emilio Cornalia, sous le titre de *Monographie du Bombyx du murier.*

Dans un prochain numéro, nous donnerons une traduction du plan de cet ouvrage. Aujourd'hui nous ne pouvons que l'annoncer en disant que les travaux antérieurs et le nom de son auteur sont une garantie de l'importance et de l'utilité d'une œuvre que la science entomologique et l'industrie de la soie attendaient depuis longtemps. L'impression de cet ouvrage avance rapidement, comme nous l'annonce son auteur, et il est probable que sous peu il sera mis à la disposition du public.

La Société zoologique d'Acclimatation, dont nous avons annoncé la fondation il y a juste un an (1854, p. 46), compte déjà sept cents membres, et vient d'être déclarée d'utilité publique par un récent décret. Cet accroissement rapide montre que cette belle association répond à un véritable besoin de notre époque, et que le savant illustre qui l'a fondée a discerné ce besoin avec un tact qui n'appartient qu'au génie.

Il faudrait reproduire le *Bulletin* mensuel de cette Société pour donner une idée de l'utilité et de l'importance des travaux qu'on lui doit déjà, et l'on est étonné de la quantité de documents pratiques publiés par elle depuis un an à peine.

Le gouvernement, comprenant tout le parti qu'il peut tirer, pour l'avancement de l'agriculture, du concours de cette réunion d'hommes dévoués au bien public, de cette association de la science et de la pratique, a donné les plus bienveillants encouragements à ses travaux, et lui a accordé son appui en l'aidant efficacement dans plusieurs circonstances où il s'agissait de lui faciliter l'introduction d'animaux utiles.

Actuellement, cette Société s'accroît avec une rapidité merveilleuse, et il est certain qu'avant peu d'années elle sera arrivée à un degré de prospérité qui lui permettra de rendre encore de plus grands services au pays.

TABLE DES MATIÈRES.

Pucheran. — Documents sur le Cervus philippinus. 49
Lafresnaye (De). — Oiseaux du Chili et de Colombie. 59
Jaubert. — Quatrième lettre sur l'Ornithologie de la France. 63
Bonaparte. — Rectifications ornithologiques. 73
H. Crosse. — Bulines de la Nouvelle-Calédonie. 80
Truqui. — Distinction des Cicindela Ritchii et Pelletieri. 86
Lucas. — Note sur le genre Eremiophila. 96
Fairmaire. — Coléoptères nouveaux d'Europe. 107
Académie des Sciences de Paris. 108
Mélanges et nouvelles. 111

PARIS. — TYP. SIMON RAÇON ET Cᵉ, RUE D'ERFURTH, 1.

I. TRAVAUX INÉDITS.

Des changements qui s'opèrent dans la coloration des Oiseaux, par le Baron J.-W. de Muller.

Les causes de la coloration des êtres animés et la matière qui les colore sont encore inconnues.

Reconnaître les unes et découvrir l'autre, résoudrait un des problèmes les plus intéressants qui puissent se présenter dans le domaine de la zoologie.

Il y a quelque temps, nous avons publié une brochure touchant les causes de la coloration dermique chez les diverses variétés de l'espèce humaine (1). Une étude attentive des principaux faits qui se rattachent à cette question nous a donné la conviction qu'il n'existe réellement qu'*un seul principe colorant* dans la nature organique. Les forces vitales créatrices soumettent ce principe unique de coloration aux combinaisons chimiques les plus variées et s'en servent pour colorer tout ce qui nous apparaît revêtu de couleurs. Un grand nombre d'influences éloignées doivent contribuer à faire ressortir cette matière colorante primordiale dans ces mille nuances sous lesquelles nous la voyons se produire chez tous les animaux. Nous nous hasarderions trop, si nous voulions prétendre que notre opinion est plus qu'une simple hypothèse; elle devra conserver ce

(1) *Des causes de la coloration de la peau et des différences dans les formes du crâne, au point de vue de l'unité du genre humain*, par le baron J.-W de Muller; grand in-8. Stuttgard, 1855.

caractère jusqu'à ce que nous puissions l'appuyer sur des preuves positives. Ces preuves devront résulter d'analyses chimiques très-exactes et d'une suite d'expériences faites avec soin pendant une longue série d'années. Pour le moment, et jusqu'à ce que nous ayons atteint le but cherché, il faut nous borner à la simple indication que c'est probablement du carbone que la nature emploie (comme dans la peau du nègre, selon que nous l'avons démontré dans la brochure prérappelée) pour colorer le sang et le vêtement des animaux, de même que pour créer le vert des feuilles des plantes.

Dans les lignes suivantes, nous allons soumettre quelques Oiseaux à des observations plus spéciales pour indiquer, et en partie pour prouver, qu'indépendamment de la mue et du métachromatisme (1) d'autres causes exercent une influence majeure sur les modifications qui s'opèrent dans les livrées. A ce titre, l'étude de ces causes mérite donc la plus grande attention et ne peut être négligée,

La petite série d'Oiseaux dont nous faisons choix, pour qu'ils nous servent d'exemples, appartiennent à l'espèce des Fringillidées, savoir : en partie aux Pinsons proprement dits, en partie aux Linottes, aux Bouvreuils, et enfin aux Gros-Becs. Ce sont les suivants : *Fringilla cœlebs*, *rosea*, *erythrina*, *purpurea*, *cannabina*, *linaria*, *githaginea*, *longicauda*, *papa*, *enucleator*, *Loxia tænioptera*, *curvirostra*, *pytiopsittacus*, presque tous habitant des régions septentrionales et boréales du globe.

Qu'il nous soit permis d'émettre d'abord quelques observations générales sur les modifications que subit

(1) Schlegel, écrivant en allemand, emploie l'expression de *Verfarbung*. Ce mot, qui signifie *changement de coloration*, est intraduisible en français (et même en latin), aucune préposition ne répondant au *ver* allemand. J'ai essayé d'avoir recours à un combiné grec pour rendre le sens de l'auteur.

la coloration de ces Oiseaux, selon les conditions de leur sexe et le développement de leur âge ; nous pourrons, de cette manière, jeter facilement un coup d'œil sur les époques les plus importantes de leur vie.

Le duvet de la plupart des Oiseaux que nous venons de nommer, autant que cette livrée soit connue, est blanchâtre ou d'un gris cendré ; les plumes, rares et claires, n'offriraient qu'une protection insuffisante contre les influences des intempéries de l'air, si les parents n'obviaient pas à cet inconvénient au moyen d'un nid très-chaud, garni de crins, de plumes, de laines animales et végétales, de pailles très-molles, etc. (1). Ce duvet ne tarde pas à faire place à la livrée du jeune âge, laquelle présente encore une coloration d'un gris sombre, d'un brun gris ou d'un gris brun comme couleur générale, avec des taches claires ou foncées. Cette livrée ressemble souvent plus ou moins à celle de la femelle adulte, du moins en ce qui concerne la coloration, car la structure du plumage diffère notablement. Il est bien plus doux et plus soufflé chez le jeune oiseau ; plus raide, plus serré, plus collant et plus brillant chez l'oiseau adulte, et qui a revêtu toutes ses couleurs. Schlegel prétend que les jeunes Oiseaux ne subissent aucune mue pendant l'année de leur éclosion. Il se présenterait seulement un changement de coloration, un métachromatisme à l'automne de cette même année.

Ce principe admis, nous trouvons, en effet, que les Oiseaux énumérés précédemment se divisent en deux groupes naturels. Chez les Pinsons communs et les Linottes, qui constituent le premier groupe, le changement

(1) La plupart des oiseaux qui ont deux couvées, dont la seconde tombe, par conséquent, dans une saison régulièrement plus chaude, construisent leur deuxième nid avec moins de soin, et surtout à l'aide de matières qui donnent moins de chaleur.

de la coloration se fait de telle manière que la livrée devient très-semblable à celle des parents, bien que le plumage n'acquière pas encore la même beauté. Dans le second groupe, comprenant les Durs-Becs (*Corythus*, G. Cuv.), les Bouvreuils, Pallas (*Pyrrhula rosea*) et les trois Crucirostres, le changement de coloration (le métachromatisme) crée, au premier automne, une livrée de transition que l'Oiseau conserve, jusqu'à sa *première mue, qui arrive dans le second automne* après sa naissance, et il l'échange alors contre une livrée dont la coloration est complète. Voilà du moins la théorie de Schlegel.

Il paraît cependant être de règle, quoique encore ici l'on puisse citer de notables exceptions, que, chez les espèces où la couleur brune l'emporte, la couleur rouge se développe facilement dès le premier métachromatisme; tandis que, chez les espèces où la livrée du premier âge et celle de la femelle montrent des tons prédominants d'un vert grisâtre ou jaunâtre, la formation du rouge est beaucoup plus lente, et cette couleur ne devient possible qu'après avoir passé au préalable par les nuances du jaune et du rouge jaune. Ces espèces ne peuvent donc obtenir leur livrée de noces que par le métachromatisme, et ne la doivent qu'à la mue complète arrivant dans le second automne de leur vie. Les Linottes, les Pinsons communs et les Serins se trouvent dans le premier cas; le second cas se présente chez les autres espèces. L'absence de la livrée complète n'indique pas, d'ailleurs, que l'oiseau n'ait pas atteint, à tous autres égards, son complet développement; il est, au contraire, déjà apte à reproduire dès la seconde année, donc lorsqu'il porte encore sa livrée de transition (1).

(1) Ce phénomène se présente également chez des espèces beaucoup plus grandes; il n'est pas rare de voir le *Falco palumbarius* couver déjà dans la deuxième année de son existence.

Les grandes espèces d'aigles, chez lesquelles la coloration s'a-

Chez les Becs-croisés, nous remarquons encore cette circonstance, très-digne d'attention, que la coloration de la livrée intermédiaire des différents individus du même âge diffère à l'infini ; elle présente toutes les nuances possibles, variant depuis le jaune vert jusqu'au jaune rouge et même jusqu'au rouge groseille.

Nous ne voulons pas émettre une assertion définitive, mais nous croyons pouvoir attribuer ce phénomène aux différentes saisons dans lesquelles a lieu l'éclosion des jeunes oiseaux. La température exerce indubitablement une très-grande influence sur les couleurs du plumage.

Selon que l'époque du changement de coloration (du métachromatisme) tombe dans un milieu plus ou moins froid, le jeune oiseau est obligé de développer plus ou moins de calorique interne. Or, cette chaleur animale, produite et entretenue par la continuelle combustion du carbone dans les poumons, à son contact avec l'oxygène de l'air atmosphérique, ne peut se développer plus abondamment qu'à condition de consommer une plus grande quantité de carbone.

Cette matière étant celle, d'après nous, qui donne naissance au principe colorant, il en résulte que les individus chez lesquels le métachromatisme a lieu sous l'empire d'une température froide obtiennent un plumage moins bien coloré que ceux qui, dans une période correspondante, à raison d'une température plus élevée, ont un moindre besoin de production de chaleur interne,

chève avec une si extrême lenteur, qu'elle exige la plupart du temps quatre ans, et même, chez les Pygargues, cinq à six ans, couvent cependant, en général, dès la troisième année. Les écrivains de l'Amérique du nord mentionnent spécialement ce fait, surtout Audubon. La faible reproduction de ces oiseaux, et plus encore l'âge avancé qu'ils peuvent atteindre, explique comment ces couples encore enfants ne frappent pas plus souvent l'attention de l'observateur. Souvent aussi on trouve des couples qui ne portent pas la même livrée, parce que des époux séparés doivent la plupart du temps remplacer le conjoint perdu par un autre plus jeune.

chez lesquels, par conséquent, une plus grande quantité de carbone a été conservée dans le sang, lequel alors l'a sécrétée dans les plumes sous forme d'un pigment colorant complétement achevé.

La captivité exerce, sur le procédé de la coloration des Oiseaux, une influence que nous pouvons comparer à celle résultant d'un climat hostile.

Si l'on enferme, par exemple, des individus des espèces de Fringillidées déjà mentionnées, mais surtout des Linottes et des Sizerins, et cela avant leur premier changement de livrée, ils n'obtiennent, sur la tête et sur la poitrine, qu'un jaune rouge brillant au lieu d'un rouge de feu. Ne tombent-ils en état de captivité qu'aprés le premier changement de coloration accompli, la première mue remplace immanquablement le rouge par le jaune, phénomène qui se produit à chaque mue aussi longtemps que l'oiseau reste en captivité, et qui cesse dès qu'en état de liberté il subit une nouvelle mue.

En général donc, l'oiseau captif, très-jeune, ne revêt pas la livrée parfaite des adultes.

Nous disons en général, attendu que deux exceptions seulement nous sont connues, encore peuvent-elles résulter de circonstances exceptionnelles. L'une d'elles a été signalée par M. le pasteur Brehm, dans ses *Beitragen zur Vogelkunde*. Il s'agissait d'un vieux Linot qui fut tenu captif durant l'hiver dans un pavillon de jardin. Ce pavillon n'avait pas de feu; il recevait de la chambre voisine la chaleur nécessaire pour empêcher la congélation des plantes qu'on y avaît renfermées. A la mue, cet oiseau mâle gagna à la poitrine un grand nombre de plumes rouges, très-belles à la vérité, mais moins belles cependant que celles qui se produisent chez le Linot en pleine liberté.

La seconde exception a été observée par mon ami M. Landbeck. Il nourrissait dans une grande mansarde,

très-élevée, deux *Fringilla cannabina* mâles, pris en automne, peu avant l'achèvement du métachromatisme. Les fenêtres de cette pièce étaient au sud et à l'ouest; un grillage seulement les fermait. L'air et la lumière donc entraient et sortaient librement; le soleil également pouvait prodiguer ses rayons aux arbustes de sapins et de cyprès hivernant dans la mansarde. Les deux Linots présentèrent, l'été suivant, la couleur rouge des vieux mâles qui vivent en liberté, et même la première mue d'automne n'amena aucune différence entre eux.

Un exemple presque opposé, mais qui ressort des mêmes conditions, est relaté par M. de Homeyer dans le journal l'*Isis*, de l'année 1834. Un Bouvreuil Dur-bec (*P. enucleator*), se trouvant en pleine mue, et dont le plumage jaune avait déjà en partie paru, parvint à s'échapper de sa cage; son ancien maître le retrouva, à quelque temps de là, étranglé dans un collet et le reconnut sur-le-champ. L'oiseau présentait ce très-curieux phénomène, que les plumes poussées pendant la période de liberté avaient la couleur rouge foncée qu'on trouve chez les similaires en liberté, tandis que la couleur jaune des plumes produites en captivité n'avait subi aucun changement.

A ces faits, à ces phénomènes, nous rattachons les observations et les remarques suivantes, qui n'en sont en partie que des conséquences.

La livrée la plus éclatante ne se forme pas par l'affluence d'un nouveau pigment (dans le premier automne de la vie), mais seulement par une mue complète (dans le second automne); donc seulement quand le corps a acquis en tout sens l'entier développement de ses diverses fonctions organiques.

La livrée intermédiaire ou de transition, indépendamment de sa couleur, se distingue encore essentiellement de la livrée de noces par la circonstance que,

dans la première, le pigment colorant remplit toute la plume, tandis que l'admirable coloration éthérée, presque transparente, du plumage des oiseaux adultes, n'appartient qu'à la moitié extrême de la plume; la base reste incolore.

Le rouge intense ou de carmin paraît principalement se développer facilement dans les régions les plus septentrionales; la plupart des espèces de Fringillidées parés de cette couleur le prouve : ils habitent en grande partie les cercles arctiques.

Si donc la couleur rouge atteint son point culminant dans le nord le plus rigoureux, même malgré les longues nuits d'hiver, il en résulte que pour la produire la lumière et une température élevée sont peu nécessaires. Les deux observations faites par Brehm et Landbeck, qui constituent des exceptions à la règle d'après laquelle les oiseaux cités n'obtiennent pas, en captivité, leur belle coloration, prouvent donc, d'accord avec ce qui se passe chez les oiseaux qui vivent en liberté dans le nord, que les froids de l'hiver surtout exercent une influence directe favorable sur la production de la coloration rouge.

Il est vrai qu'en opposition avec cette opinion nous trouvons encore que des oiseaux exposés aux plus rudes froids de l'hiver, dans une cage étroite, ne revêtent cependant pas leur livrée la plus complète de la couleur rouge. Il faut donc que son développement soit encore soumis à d'autres influences favorables ou hostiles, indépendamment de celle que nous avons mentionnée : ce sont ces influences que, dans la suite de ce petit travail, nous allons tâcher de reconnaître.

Trois questions, avons-nous dit, se présentent principalement à l'esprit. Ce sont celles-ci :

Quelles sont les causes de la coloration?

Quelle est la matière colorante?

De quelle manière la coloration procède-t-elle?

On répond d'ordinaire, avec un certain sans façon, à la première question : La nature créatrice a donné en partage, à chaque corps, une organisation spéciale, laquelle détermine et provoque une production de couleur qui lui est propre. Nous-même, à la vérité, ne sommes pas encore en mesure de donner une solution différente de la question, bien qu'il saute aux yeux que cette réponse, quels que soient les termes dont on la formule, n'offre rien de satisfaisant à l'esprit investigateur. Elle est des plus superficielles et ne pénètre nullement jusqu'à la cause première ou à la cause prochaine du phénomène.

Certes la nature, en créant un nombre infini d'oiseaux multicolores, a eu un but plus élevé que celui de nous réjouir, nous autres humains, du spectacle du plumage varié des habitants de l'air. De même qu'en laissant prendre des teintes noires à la peau du nègre elle n'a suivi, dans cette organisation, que des lois positives et immuables, de même aussi des lois fixes, mais qui nous sont encore inconnues, doivent contribuer à parer chaque animal des couleurs qu'il revêt à nos yeux. Il appartient donc à des études prolongées d'amener la science à pouvoir expliquer d'après quelles lois physiologiques le Corbeau *doit être noir*, et pourquoi un Corbeau d'une couleur anormale blanche (ou pour mieux dire un Corbeau incolore) ne pouvait devenir noir ; il lui appartient encore d'expliquer par quelles influences un nouveau climat divise la même espèce en variétés climatériques, etc.

Un abîme, nous le savons, nous sépare de la résolution de ces problèmes ; maints travaux préliminaires devront en préparer l'accès. Mais, pour peu qu'on réussisse à résoudre d'une manière incontestable la troisième de nos questions, la réponse à la seconde suivra de près et donnera le mot de la première.

(*La suite prochainement.*)

Cinquième lettre sur l'Ornithologie de la France méridionale, par le Docteur J.-B. Jaubert.

Erythacus (1). — Le Bec-fin Philomèle (*Philomela major*, Bp.) n'a jamais été, que je sache, tué dans le midi de la France, où le Rossignol commun est si répandu dans nos jardins et le long de nos cours d'eau. Tous ceux qui m'ont été montrés sous ce premier nom se rapportaient à la seconde espèce.

Erythacus tithys. — J'ai déjà dit un mot de cet oiseau, je le répète ici : l'*E. Cairii* n'est pour moi qu'un *tithys* avant sa première mue... La mue, chez cet oiseau, s'effectue vers la fin de l'été; c'est alors que le mâle prend sa robe noirâtre tapirée de gris, tandis que la femelle conserve sa modeste teinte grise. Mais au printemps l'extrémité de chacune des plumes du mâle venant à s'user par le frottement, l'oiseau se trouve revêtu de cette belle couleur cendrée en dessus et noire en dessous, qui constitue ce que nous appelons la livrée d'amour. Supposons, comme je l'ai dit plus haut au sujet d'une espèce qui se trouvait dans les mêmes conditions, que quelques individus originaires d'une localité froide, ou bien provenant des dernières nichées, se soient trouvés, par le fait d'une de ces prévisions dont la sagesse serait faite pour nous étonner, si le spectacle de la nature ne nous en donnait tous les jours de nouveaux exemples, dans une position à ne pas voir s'opérer une mue qui aurait pu, à l'approche des froids, les laisser

(1) Une nouvelle espèce vient encore d'être signalée (*Naumannia*, 3e cahier, p. 68, 1852) sous le nom d'*Erythacus moussieri*, comme ayant été tuée en Espagne. Cette tendance à faire passer le détroit à la plupart de nos espèces africaines va bientôt naturaliser en Europe, pour peu que nous nous y laissions aller, la Faune entière de l'Algérie... On est en bonne voie, et l'Espagne, si peu connue, devient la terre promise des Ornithologistes.

sans défense contre leurs premières atteintes; cette mue d'automne, qui n'est pour l'oiseau qu'un état de transition, n'ayant pas eu lieu, celui-ci gardera, au printemps, les couleurs ternes du jeune âge, et le frottement, usant jusqu'à la corde ce vieil habit râpé, ne fera que donner à la plume une teinte un peu plus brune : c'est dans cet état que se présente à nous la Rubiette de Caire.

L'émigration a certainement lieu chez cet oiseau comme chez l'espèce type, avec plus de raison peut-être, car il est dans l'obligation de se soustraire plutôt à l'action du froid. M. Caire, en signalant l'*E. tithys* comme sédentaire dans les Alpes, n'apporte aucune preuve de plus; car, de même que nous voyons apparaître en hiver, sur tout le littoral de la Méditerranée, de nombreux *Tithys* qui ne poussent pas plus loin leurs migrations, nous comprendrons facilement que les individus originaires des Alpes ayant effectué leur départ, soient immédiatement remplacés par d'autres individus descendus de plus haut. Les migrations ne sont, en définitive, qu'un *acte d'échelonnement :* chaque voyageur, fatalement poussé par ses besoins individuels, s'arrête à la première hôtellerie que lui désigne son instinct.

Erythacus suecica. — Un magnifique mâle au printemps, que l'on m'a affirmé avoir été tué à Aix, se trouve déposé dans la petite collection de cette ville : ce serait la seule capture signalée dans le midi de la France, car cet oiseau, espèce ou race locale, n'a été que trop souvent confondu chez nous avec cette variété à miroir blanc roussâtre de la *Cyanecula,* qui est, en Provence, de passage régulier (1).

(1) Cette collection de la ville d'Aix, insignifiante sous presque tous les rapports, présente encore, outre quelques petites *variétés,* deux espèces rares : un *Turdus obscurus,* sous le nom de *T. iliacus, varietas,* et quelques individus de mon Aigle de Sainte-Victoire, *qui ne sont rien moins que dorés,* disons-le en passant...

Muscicapa. — Les *Muscicapa grisola* et *M. atricapilla*, très-abondants en automne et au printemps, se reproduisent, en petit nombre, dans certaines localités du Var et des Basses-Alpes. Le *M. albicollis*, dont le passage est régulier chez nous, ne se montre jamais qu'en petit nombre, et seulement en avril ; il ne niche probablement pas en Provence, et aurait été, cependant, rencontré en plein été dans la chaîne des Pyrénées. Quant à la quatrième espèce européenne, *M. parva*, dont nous avons déjà signalé une capture dans les environs d'Avignon, je viens d'être assez heureux pour la tuer de mes propres mains : le 12 octobre 1854, étant encore à Gréoulx, et parcourant les magnifiques bois de chênes de M. le comte de Montézan, je fus frappé par les allures d'un petit oiseau que j'avais d'abord pris, à son cri, pour un Rouge-gorge ; mais, au mouvement de ses ailes qu'il agitait par petites secousses pendant que le reste du corps était immobile, je reconnus un Gobemouche que j'abattis aussitôt. C'était une livrée de jeune âge ainsi caractérisée : parties supérieures d'un olivâtre cendré ; gorge, poitrine et flancs d'un roux-jaunâtre pâle fondu sur les côtés du cou et de la tête, avec les teintes du dos ; milieu du ventre et sous-caudales blanches ; ailes brunes bordées de gris-jaunâtre ; les quatre rectrices médianes noirâtres, les autres blanches dans leurs deux tiers supérieurs et noires au bout, exactement comme chez l'adulte; iris brun-clair; tarses presque noirs : c'était un mâle. M. G. Cara, conservateur du Musée de Cagliari, me dit qu'une jeune femelle fut tuée, dernièrement, près de cette ville, et voici la description qu'il m'en donne : « Parties supérieures d'un vert tendre (d'un *cenerino tirante al verdognolo*); poitrine et cou d'un roux-pâle (*assai-morto*), avec le reste des parties inférieures d'un blanc sale ; rémiges bordées de jaunâtre (*rossiccio*); plumes de la queue blanches terminées de noir, excepté les quatre du milieu, qui

sont entièrement noires; bec et pieds bruns; taille, 4 pouces 4 lignes. » Si le sujet de M. Cara est réellement une femelle, les deux sexes ne différeraient pas dans le jeune âge; mais il n'en est pas de même chez l'adulte. Contrairement à l'opinion de MM. Temminck et Degland, qui ont prétendu que la femelle adulte était semblable au mâle, cet oiseau s'en distingue au printemps, comme chez les espèces voisines, par une modeste livrée grise et blanche : toutes les parties supérieures sont d'un brun donnant sur le cendré; toutes les parties inférieures blanches, mais d'une teinte moins pure sur la poitrine et sur les flancs; les ailes et la queue comme chez le mâle : tels sont quelques individus reçus de l'Allemagne et tués au mois de juin (1).

Lanius. — Le *Lanius meridionalis* se roproduit à peu près dans tout le midi de la France, dans les plaines basses et humides du Languedoc comme sur les points les plus élevés de la Provence, sans être commun nulle part. Les jeunes, *avant la première mue*, sont, chez cette espèce, semblables aux adultes; ils s'en distin-

(1) Nous trouvons, dans le *Journal* de Cabanis (1853, p. 129), la description d'une nouvelle espèce, sous le nom de *Muscicapa minuta*, W. Schilling. Cette espèce, faite aux dépens du *M. parva*, reposerait sur des variétés de teintes et sur une différence dans le chant. M. C. Wodzicki (cah. sup. p. 65) combat cette opinion et rejette l'espèce, qu'il ne considère que comme une variété d'âge : il s'appuie sur l'identité de leurs œufs, sur l'absence de leurs caractères distinctifs, et fait remarquer, à l'aide de quelques exemples, que les oiseaux ne chantent pas toujours de la même manière, et qu'il leur faut quelquefois longtemps pour arriver à *savoir leur chant.*

Mais, ce qui me frappe dans ces deux articles, c'est la confiance des auteurs dans l'identité de livrée chez le *mâle* et la *femelle* adultes. Ce n'est certes pas à nous à décider une pareille question; cependant le doute est bien permis en face des divers exemplaires que j'ai sous les yeux, et je le manifeste assez hautement ici pour provoquer, je l'espère, de la part des naturalistes allemands de nouvelles recherches.

guent seulement par des teintes moins pures ; toutes les parties supérieures, par exemple, sont d'un cendré beaucoup plus clair que chez les vieux, et les parties inférieures d'un rose plus terne. Cet oiseau est très-abondant en Algérie.

Le *Lanius excubitor*, que nous ne voyons chez nous que de passage, s'est reproduit il y a quelques années dans les collines situées au nord de Marseille : j'ai eu entre les mains les jeunes pris dans le nid; ils étaient reconnaissables à leur poitrine rayée transversalement de gris. Cet exemple est le seul que je connaisse de la reproduction de cette espèce dans le Midi.

Saxicola. — Nous avons eu plusieurs fois l'occasion, en parlant de nos espèces méridionales, de signaler la présence en Égypte de quelques-unes d'entre elles; c'est toujours dans les collections du docteur Verdot, qui passa plusieurs années à explorer la Basse-Égypte, que nous avons retrouvé divers échantillons de nos oiseaux. Le genre *Traquet* y était représenté par sept ou huit espèces, parmi lesquelles nous remarquâmes plusieurs *Rubicoles*, quelques *Tariers*, un *Stapazin*, en tout semblables aux nôtres; quelques *Motteux* en livrée d'automne, qui me parurent beaucoup plus roux que ceux d'Europe; et enfin, ce *Sax. leucomela* ou *lugens*... Je ne saurais me prononcer à ce sujet. Ce qui me surprend, c'est l'absence, dans cette collection, du *Sax. saltatrix*, que l'on dit originaire de ce pays, et qui, à coup sûr, ne doit pas être très-commun d'Alexandrie au Caire.

M. Gerbe m'écrivait, il y a quelque temps, que « M. P. Savi, qui avait été le premier à distinguer spécifiquement le Traquet oreillard du Stapazin, admettait aujourd'hui l'identité des deux espèces. L'*Oreillard mâle*, d'après cette nouvelle manière de voir, ne serait plus qu'une *femelle adulte du Stapazin*. Il aurait vu, de concert avec Calvi, un couple s'étant reproduit, composé d'un *Stapazin mâle* fonctionnant comme *mâle* et d'un

Oreillard mâle remplissant les fonctions de *femelle.* » M. Gerbe me priait de faire, à ce sujet, quelques recherches. — Ces deux espèces sont aujourd'hui trop bien connues pour qu'il soit possible de douter un instant des caractères qui les distinguent. Est-ce que la *femelle du Stapazin*, par exemple, ne nous est pas parfaitement connue, avec sa gorge légèrement noirâtre, qui la distingue si bien de la *femelle de l'Oreillard*, chez qui cette partie est entièrement blanche?... Et puis n'avons-nous pas eu mainte fois l'occasion de vérifier les sexes dans l'une et l'autre espèce. Nous avons, en Provence, un nombre considérable de Traquets qui se reproduisent dans diverses localités, et nous pouvons tous les jours les étudier. Mais, ce qui suffirait pour confirmer la distinction spécifique des deux espèces qui nous occupent en ce moment, c'est leur inégalité de répartition géographique : l'une des deux se trouvera très-commune sur un point où l'autre ne se montre jamais, tandis qu'on rencontrera cette seconde très-abondante un peu plus loin.

M. Degland parle, en note, d'un *Tr. motteux* des environs de Dunkerque, supérieur en taille à celui qui se reproduit dans les environs de Lille. Je signalerai aussi, parmi ceux qui nous visitent au printemps, une variété plus forte en taille; mais j'avoue qu'il m'a été impossible de reconnaître dans leur livrée aucun caractère distinctif : on trouve, d'ailleurs, pour la taille comme pour les couleurs, tous les passages des individus types à la variété la mieux caractérisée.

Le Traquet rieur (*S. leucura*), sédentaire pendant toute l'année dans les montagnes les plus arides de notre littoral, est aussi de passage vers les mois de mars et avril, ou du moins nous le voyons à cette époque en plus grand nombre. Je n'ose affirmer que cet oiseau n'habite aussi les *Hautes* et les *Basses-Alpes;* pour mon compte, je ne l'ai jamais rencontré hors des montagnes

qui bordent la mer : cette espèce semble, au reste, devenir tous les jours plus rare chez nous.

Pica. — La Pie ordinaire (*Pica caudata*) habite tout le midi de la France, et c'est la seule espèce du genre que nous ayons à signaler. Les mœurs fantasques de cet oiseau sont ici ce qu'elles sont partout. Très-répandue, par exemple, sur divers points du département, c'est en vain qu'on la chercherait sur d'autres ; il ne se montre jamais dans les environs de Marseille, tandis qu'on le rencontre communément dès qu'on parvient à quelques lieues de la ville : à mesure que l'on s'élève vers les Alpes, l'espèce devient plus rare, et il est certaines localités où on ne la rencontre pas. On ne peut expliquer cela que par des conditions de topographie particulières, les climats ne semblant avoir aucune part dans ce phénomène de répartition.

On a parlé de prétendues rencontres de la *P. mauritanica*, Nath., sur certains points de l'Europe méridionale : je n'ose me prononcer à ce sujet; mais j'affirme n'avoir jamais rencontré ni vu cet oiseau dans aucune des collections que j'ai parcourues, et je doute qu'il ait jamais été remarqué chez nous, non plus que la *P. Cyanea*, notre voisine d'Espagne (1).

(1) Cet oiseau, très-connu en Espagne sous le nom de *Rubilargo*, se retrouve encore dans l'est de l'Europe et en Asie; mais les uns et les autres diffèrent d'une manière bien sensible par la taille ; ceux d'Espagne, plus petits et moins robustes, ont les tarses plus grêles et le bec surtout bien moins fort; la longueur totale de l'oiseau atteint rarement 34 centimètres, tandis que ceux du Caucase mesurent 3 ou 4 centimètres de plus. Nous considérerons donc ces oiseaux comme formant deux races, car rien dans leur livrée ne saurait les distinguer comme espèces; les rectrices terminées de blanc, que M. Degland considère comme un caractère particulier aux individus d'Espagne, sont, chez l'une et chez l'autre race, le signe du jeune âge.

Les *jeunes avant la première mue*, non décrits par les auteurs, sont ainsi caractérisés : tête, joues et derrière du cou, d'un brun

NOTES pour servir à la Faune du département de Seine-et-Marne, ou liste méthodique des animaux vivants à l'état sauvage qui se rencontrent, soit constamment, soit périodiquement ou accidentellement, dans ce département; par M. le comte de SINETY, membre de la Société zoologique d'acclimatation, (Voir 1854, pages 128, 193, 315, 381, 413 et 458.)

TROISIÈME CLASSE. — LES REPTILES.

Les animaux de cette classe ont le sang froid. Le premier ordre est formé par les Cheloniens; mais, comme nous n'avons aucune espèce de Tortue dans notre département, nous passerons immédiatement au deuxième ordre, les Sauriens. Ces animaux se reproduisent presque tous, ainsi que les Ophidiens, par des œufs que la chaleur de la terre se charge de faire éclore; cependant, dans notre pays, le Lézard vivipare parmi les Sauriens, et la Vipère parmi les Ophidiens, produisent leurs petits vivants, parce que l'œuf éclot dans le ventre de la mère. Les Batraciens, qui forment le quatrième

noirâtre, chaque plume étant terminée de blanc sale; gorge, devant et côtés du cou d'un blanc pur; dos et scapulaires d'un gris roussâtre; ailes comme chez l'adulte, seulement les petites et moyennes couvertures sont roussâtres; cette teinte se remarque aussi sur l'extrémité des grandes couvertures. La poitrine et les flancs sont d'un gris roussâtre plus clair; le milieu du ventre et les sous-caudales blanches; les rectrices sont d'un bleu moins pur que chez l'adulte et terminées de blanc, mais cette tache blanche disparaît complètement chez l'oiseau adulte; le bec et les tarses sont bruns, mais d'une teinte plus claire, ainsi que l'iris.

Cet oiseau niche sur les arbres touffus, et, de préférence, au bord des ruisseaux; sa ponte est de six à huit œufs, d'un vert olivâtre clair, donnant quelquefois sur le jaunâtre, parsemés de taches brunes et violacées, irrégulièrement disséminées et plus nombreuses vers le gros bout; les diamètres sont de 27 à 28 millimètres sur 18 à 20.

ordre, après l'éclosion des œufs, passent par un état intermédiaire que l'on a désigné sous le nom de Tétard. Aussi l'on voit souvent dans les mares, lieu invariable de la reproduction, des Tétards de Grenouilles, de Crapauds, de Salamandres ou de Tritons.

Deuxième Ordre. — **LES SAURIENS A QUATRE PIEDS.**

Genre *Lacerta.*

Le Lézard vert (*Lacerta viridis*, Daud.). Daudin en fait deux espèces, en donnant à la femelle le nom de *Bilineata*, parce qu'elle a souvent deux raies. On le connaît sous le nom de Verderet. C'est au milieu des roches de grès qu'on le trouve ordinairement; aussi est-il très-commun dans la forêt de Fontainebleau. Dans les parties du département où le sol est crayeux, au contraire, cette espèce ne se montre pas. Ce Lézard est le plus grand que nous possédions. On m'en a apporté qui mesuraient 0,37 cent. de longueur. Quand la queue d'un Lézard casse, ce qui arrive fort souvent, car elles sont très-fragiles, elle repousse bientôt, sans que l'animal paraisse en souffrir.

Le Lézard des souches (*Lacerta stirpium*, Daud.) a été trouvé à Balloy, où il ne m'a pas paru très-commun. On le rencontre sûrement dans d'autres localités et dans des terrains analogues aux marais desséchés, d'où il a été rapporté. Ce Lézard, dont le dos est vert, se reconnaît facilement aux taches blanches entourées de noir qui sont répandues sur son corps.

Le Lézard des murailles (*Lacerta muralis*, Dugès). Le troisième pour la grosseur, ce Lézard habite les vieux murs exposés au midi et où il y a beaucoup de crevasses. Il est très-commun partout; on le trouve aussi dans les coteaux pierreux et dans les tas de pierres des vignes. Les rochers de grès de Fontainebleau fournissent trois variétés du Lézard des murailles:

1° avec le ventre blanchâtre ; 2° avec la même couleur sous le ventre, mais en y ajoutant quatre ou cinq plaques bleues le long des flancs ; 3° avec les parties inférieures couleur brique assez foncée et des taches bleues sur les flancs, comme dans la précédente. Cette troisième variété m'a toujours paru la moins commune. La couleur brique, comme les taches bleues, passent dans l'esprit-de-vin.

Le Lézard vivipare (*Lacerta vivipara*, Jacq.). J'ai pris ce Lézard dans les environs de Fontainebleau, où il ne paraît pas abondant. Il se tient dans les bois sablonneux, au milieu des genêts et des bruyères. Sa taille est de 19 cent. environ. Il est plus mince et plus élancé que le Lézard des murailles ; toutes ses parties inférieures sont d'un beau jaune soufre uniforme : cette couleur se prolonge sous la queue, à trois ou quatre lignes au-delà de l'anus. Dessous du reste de la queue blanchâtre ; six rangées seulement de plaques ventrales ; toutes les parties supérieures d'un brun uni ; deux petites raies blanchâtres partent de la partie postérieure de la tête et vont se perdre à l'extrémité de la queue, en dessinant une large bande brune qui occupe le milieu du dos ; une autre ligne de points blanchâtres aussi et interrompue, tracée entre la partie antérieure et postérieure, forment de chaque côté une bande brune sur les flancs. Cette description est sans doute celle d'une femelle : le mâle a des taches noires sous le ventre.

Deuxième famille. — Sauriens sans membres extérieurs.

Genre *Anguis*.

L'Orvet fragile (*Anguis fragilis*, Linn.). Assez commun dans les bois dont le terrain est humide ; on le connaît, dans nos campagnes, sous les noms de Lin-

veau, de Serpent de terre, de Borgne. Cet animal est tout à fait inoffensif. La dissection a prouvé que cette espèce, que tout le monde prend pour un Serpent, se rapproche des Sauriens par ses vestiges de pieds intérieurs et l'existence d'un sternum. M. Jules Ray a déjà consigné ce fait dans sa Faune de l'Aube. Je ne le reproduis ici que parce que tout le monde ne le sait pas.

Troisième Ordre. — Les **OPHIDIENS.**

Première famille. — Serpents non venimeux.

Genre *Tropidonotus*.

La Couleuvre à collier (*Tropidonotus natrix*, Kuh.). Elle porte immédiatement derrière la tête une tache blanc jaunâtre suivie d'une autre tache noire. Ces deux taches, qui existent de chaque côté, servent à faire reconnaître cette espèce. C'est, de tous les Serpents, le plus commun dans l'arrondissement de Montereau ; il n'est pas plus rare ailleurs. La Couleuvre à collier n'est pas dangereuse ; on la trouve dans les bois, les champs, les prés, les parcs, les jardins. Pendant la grande chaleur, elle se tient dans les mares, où elle nage fort bien; elle exhale une forte odeur d'ail. Les chiens l'arrêtent quelquefois à la chasse.

La Couleuvre vipérine (*Tropidonotus viperinus*, Boié). Cette espèce, qui ressemble à la Vipère, se trouve à Fontainebleau, où elle n'est pas très-rare dans les parties humides de la forêt.

Genre *Coronella*.

La Couleuvre lisse (*Coronella austriaca*, Laur.). Elle est couleur de bronze florentin ; sa tête est en partie couverte de plaques, comme les Couleuvres, tandis que la partie postérieure n'a que des écailles, comme chez la Vipère. Très-commune dans les terrains de grès de la forêt de Fontainebleau, elle est extrêmement rare

dans le canton de Montereau, où je ne l'ai jamais vue que deux fois. Il y a des Couleuvres lisses plus ou moins foncées, selon l'époque plus ou moins éloignée de leur dernière mue.

Couleuvre d'Esculape (*Elaphis Œsculapii*, D. B.). Je ne l'ai vue qu'à Fontainebleau, où elle n'est pas rare. Le dessus de son corps est vert olive uni; le dessous est aussi uniforme et d'un jaune citron clair derrière la tête. Il y a un demi-collier jaune plus foncé que le ventre; enfin, un petit trait noir se dessine derrière les yeux (1).

Deuxième famille. — Serpents venimeux.

Genre *Vipera*.

La Vipère commune (*Vipera berus*, Linn.). Ses œufs éclosent dans le ventre de la mère. Les crochets à venin de ce dangereux animal, au nombre de deux, sont placés à la mâchoire supérieure. Je connais deux variétés de Vipères: la rousse, qui se trouve, je crois, dans les terrains humides; c'est la seule que l'on voie à Hautefeuille (Yonne). Cette localité est sur une couche de glaise; c'est toujours aussi cette espèce que j'ai rencontrée dans le département de l'Aisne, entre la Fère et Laon, pays assez humide. A Fontainebleau, nous avons la variété noire: elle y est très-commune, tandis que je n'en ai jamais vu ni de l'une ni de l'autre variété dans le canton de Montereau (2).

(1) Il m'a été impossible de trouver la couleur verte et jaune (*xamenis viridi flavus*) que M. Ray dit exister dans les bois de Clairvaux. Je crois être parfaitement sûr qu'elle ne se trouve pas dans Seine-et-Marne.

(2) M. Duméril m'a assuré avoir reçu de Fontainebleau une autre variété, le *Pelias berus*; jusqu'à présent, je ne l'y ai jamais vu.

Quatrième Ordre. — BATRACIENS.

Première famille. — ANOURES.

Genre *Rana*.

La Grenouille verte (*Rana esculenta*, Linn.). Cette Grenouille, très-commune le long des rivières, dans toutes les mares et les étangs, est celle que l'on mange. On la reconnaît à trois plis jaunes formés par la peau du dos.

La Grenouille rousse (*Rana temporaria*, Linn.). Son nom lui vient d'une grande tache noire que cette espèce porte toujours sur chaque côté de la tête, quelle que soit, du reste, sa couleur, qui varie beaucoup. Ses pieds sont peu élevés; elle n'habite les eaux que l'hiver, pour s'enfouir, comme toutes ses congénères, dans la vase, et, au printemps, pour la reproduction. Le reste du temps, elle se tient dans les bois frais ou sous les pierres, dans les endroits élevés, tandis que celle-ci s'éloigne pendant la moitié de l'année des eaux. La précédente ne les quitte pas, ou bien peu.

Genre *Pelodytes*.

La Grenouille ponctuée (*Pelodytes punctatus*, Ch. Bonap.). Nouveau genre établi par le prince de Musignano pour cette seule espèce, que l'on ne trouve, dit-on, qu'en France, où elle serait fort rare. Je l'ai rencontrée assez fréquemment dans le canton de Montereau, dans les caves des carrières de craie, dans des jardins ou derrière de vieilles boiseries humides. L'ardeur du soleil la tue très-promptement. Elle est facile à reconnaître à sa couleur de chair livide en dessus, avec des taches vertes qui deviennent noires après la mort de l'animal. Je ne l'ai jamais vue monter sur les arbres, quoiqu'elle ait des pelotes aux pattes, comme les Rainettes.

M. A. Thomas a consigné dans les *Annales des scien-*

ces naturelles, t. I, p. 290, de très-curieuses observations sur l'accouplement de cette espèce, qui se reproduit deux fois par an, dans le mois de mars et vers la première quinzaine d'octobre. — Le *Bombinator* et l'*Alytes* jouiraient de la même faculté.

Genre *Hyla*.

Rainette verte (*Hyla arborea*, Schinz.). Se tient ordinairement sur les buissons, les petits arbres. Sa couleur la fait confondre avec les feuilles : elle grimpe au moyen de pelotes placées au bout de ses doigts ; ces pelotes sont beaucoup plus marquées dans cette espèce que dans la précédente. A l'approche de la pluie, le mâle fait entendre un croassement très-fort. La Rainette est assez commune.

Genre *Alytes*.

Crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*, Wagl.). Son nom lui vient de ce qu'il aide sa femelle à se débarrasser de ses œufs, et les porte à l'eau enlacés autour de ses pieds de derrière. Cet animal, de la grosseur d'une Rainette, est rouge brique en dessus, avec des traits noirs. Il se retire sous les pierres, où il fait entendre le soir un petit son argentin, *clock, clock*, qu'il répète par intervalles.

Genre *Pelobates*.

Le Crapaud brun (*Pelobates fuscus*, Wagl.). Cet animal, quand on le dérange, exhale une forte odeur d'ail, et souvent, par cette odeur, on peut être prévenu de sa présence. Il fraye, au printemps, dans les mares, et se tient, l'été, dans les bois frais, quelquefois dans les jardins.

Genre *Bombinator*.

Le Crapaud sonnant (*Bombinator igneus*, Merr.). Il est gris terreux en dessus ; son ventre, jaune orange,

est marqué de marbrures bleu foncé, qui le font distinguer facilement. Il n'est pas très-commun dans nos environs, c'est principalement au moment où on relève les avoines, et sous les andins, que je l'ai trouvé dans nos plaines. M. Ray dit qu'il fraye dans les mares argileuses : je ne l'ai jamais vu frayer.

Genre *Bufo*.

Le Crapaud commun (*Bufo vulgaris*, Lam.). Connu de tout le monde. Il est fort commun partout. J'en ai trouvé de verdâtres, avec des taches brunes; de cendrés, de jaune rougeâtre, car cet animal change de couleur suivant les localités qu'il habite.

Le Crapaud vert (*Bufo viridis*, Laur.). On le reconnaît à la raie jaune qu'il a au milieu du dos; dans plusieurs individus, cette raie n'est pas bien marquée. Cette espèce n'est pas rare; je l'ai trouvée dans les jardins : l'été, elle se retire dans les carrières ou sous des pierres.

Deuxième famille. — Les Urodèles.

Genre *Salamandra*.

La Salamandre terrestre (*Salamandra maculosa*, Laur.). Très-commune à Hautefeuille, dans le département de l'Yonne, où les bois sont humides; on la voit courir dès qu'il vient de pleuvoir. Je ne l'ai jamais rencontrée dans Seine-et-Marne, où je suppose qu'elle doit exister dans quelques parties humides du département.

Genre *Triton*.

La Salamandre crêtée (*Triton cristatus*, Laur.). Peau chagrinée d'un vert noirâtre, avec des taches arrondies noires. Le mâle porte pendant le temps de l'amour, qui est au mois de mai, une crête haute et dentelée placée sur le milieu du dos. C'est l'espèce la plus com-

mune dans les eaux stagnantes. — Aussi dans les bassins, à Misy.

La Salamandre marbrée (*Triton marmoratus*, Cuv.). Cette espèce rare habite dans la forêt de Fontainebleau. Je l'ai trouvée dans une mare appelée la mare Macou, située au milieu des bois de Bourron. C'est, jusqu'à présent, le seul endroit où j'aie pu la découvrir; mais je ne doute pas qu'elle ne se trouve dans d'autres mares de la forêt. La Salamandre marbrée est très-facile à reconnaître à sa couleur, qui, en dessus, est d'un beau vert de feuille parsemé de très-grandes taches d'un noir profond. Le mâle porte, pendant le mois de mai, une crête bientôt remplacée sur le dos par une ligne rouge orange.

Genre *Lissotriton*.

La Salamandre ponctuée (*Lissotriton punctatus*, Bell.). Ce genre a été établi pour les Tritons à peau lisse. La Salamandre ponctuée se trouve dans les eaux stagnantes et dans les bassins d'arrosement; elle n'est pas très-rare à Misy, même pendant le temps des amours; le mâle porte le long du dos une crête à larges dents.

La Salamandre à ceinture (*Lissotriton alpestris*, Ch. Bonap.). Bleu d'ardoise en dessus, orange en dessous. Dans les mares, les bassins d'arrosement.

La Salamandre palmipède (*Lassotriton palmipes*, Bell.). Je ne sais si cette espèce habite dans nos eaux, car je n'ai jamais été à même de la trouver. On la reconnaîtra principalement aux trois crêtes qu'elle a sur le dos et à un petit filet qui termine sa queue.

Notice sur un nouveau genre de Crustacés de la tribu des *Scyllariens*, découvert par M. Verany, aux environs de Nice; par M. Guérin-Méneville.

Tous les vrais zoologistes connaissent les services

que M. Verany a rendus à la science par ses excellentes observations sur les animaux qui vivent dans les mers de Nice et de Gênes, et surtout par le talent hors ligne avec lequel il sait les représenter. Son magnifique ouvrage sur les *Mollusques méditerranéens*, publié sous les auspices du roi de Sardaigne, est un véritable modèle en ce genre, et montre avec quelle perfection ce naturaliste sait faire connaître les animaux et Mollusques au moyen de descriptions exactes et de dessins qui reproduisent avec une grande fidélité leurs formes et leurs couleurs, quand ils ont encore le mouvement et la vie.

M. Verany, qui étudie et observe constamment la nature, qui a déjà enrichi les musées et les collections de ses correspondants d'une foule d'objets précieux, a bien voulu, sur ma prière, porter aussi son attention sur les Crustacés de la Méditerranée, et telle est son habileté comme explorateur, que, même après les longues recherches de Risso et de Roux, il est bientôt parvenu à découvrir des objets qui avaient échappé à ces deux naturalistes. Parmi ces Crustacés il s'en trouve surtout un des plus remarquables par ses caractères, qui constitue une coupe générique tout à fait nouvelle et une espèce encore inédite que nous allons faire connaître.

Ce Crustacé appartient à la famille des Macroures et fait partie de la tribu des Scyllarides, admise par Latreille dans son dernier ouvrage (*Cours d'Entomologie*, p. 374, 1831). Depuis cette époque, elle n'a pas varié, et M. Milne Edwards, dans son *Histoire naturelle des Crustacés*, publiée dans les *Nouvelles suites à Buffon*, de l'éditeur Roret, t. II, p. 279 (1837), la compose aussi des trois genres *Scyllarus*, *Ibacus* et *Thenus*, de Leach.

Les caractères de notre nouveau Crustacé méditerranéen ne permettent de le placer dans aucune de ces coupes génériques. En effet, il ne peut être rangé dans le genre *Scyllarus*, car il a une carapace beaucoup plus

large que longue, tandis que tout le contraire a lieu dans les espèces de cet ancien genre. Cette grande largeur de la carapace le rapproche bien des *Thenus* et des *Ibacus*, mais il se distingue nettement des premiers par ses yeux, placés fort loin des angles antérieurs et externes de la carapace, tandis que, chez les Thènes, les yeux sont tout à fait à cet angle. Reste donc le genre *Ibacus;* mais l'un des principaux caractères de celui-ci est d'avoir une large et profonde fissure qui, de chaque côté, divise les prolongements clypéiformes de la carapace en deux portions inégales, tandis que, dans notre nouvelle coupe générique, cette fissure n'existe pas et est à peine remplacée par une légère sinuosité du bord de la carapace.

Le tableau suivant, de la tribu des Scyllarides, fera mieux ressortir les caractères principaux qui distinguent les quatre genres dont nous la composons aujourd'hui :

I. Carapace plus longue que large. . *Scyllarus.*
II. Carapace plus large que longue.
  1. Orbites situés aux angles antérieurs de la carapace. . . . . *Thenus.*
  2. Orbites situés loin des angles antérieurs de la carapace.
    a. Une profonde fissure de chaque côté de la carapace. . . . . *Ibacus.*
    b. Pas de fissure de chaque côté de la carapace. . . . . *Pseudibacus.*

On voit facilement, par ce petit tableau, les caractères principaux de notre nouveau genre. Aussi nous bornerons-nous à une courte description de l'espèce typique, en renvoyant à l'excellent dessin que M. Verany nous a adressé avec ce rare Crustacé.

Genre Pseudibacus. — Carapace beaucoup plus large que longue, plus étroite en arrière, arrondie sur les côtés, avec les prolongements lamelleux des

côtés sinueux ou subdentés. Rostre, ou prolongement horizontal du bord antérieur de la carapace, bifurqué en avant et couvrant la base du premier article des antennes internes. Yeux placés à égale distance de la ligne médiane et de l'angle externe de la carapace. Antennes internes ou supérieures un peu plus courtes que les externes, portant au-dessus de l'extrémité du premier article une espèce de dent obtuse dirigée en avant et un peu en haut. Antennes externes lamelleuses, de la largeur de la carapace à leur base, arrondies sur leurs bords, qui paraissent subdenticulés, vus à la loupe, et ayant le bord interne des trois premiers articles relevé et échancré ou subépineux. Bouche et pattes semblables à celles des autres groupes de Scyllarides. Une forte épine recourbée en arrière et en dedans, au bord postérieur de la hanche des dernières pattes. Queue beaucoup plus étroite que la carapace, retrécie en arrière, ayant une forte carène médiane terminée par une épine au bord postérieur de chaque segment, qui offre en outre quelques fortes épines ou tubercules sur les côtés.

Pseudibacus Veranyi (Pl. 5). — Carapace aplatie, lisse, avec quelques élévations portant de faibles tubercules situées sur la ligne médiane, sur les côtés, entre le milieu et les bords latéraux, et près de ces bords latéraux eux-mêmes. Bord antérieur droit, avec les angles antérieurs un peu avancés et terminés en pointe. Côtés faiblement dentelés, à dents très-obtuses, avec une sinuosité un peu plus profonde au premier tiers antérieur, à la place où se trouve la profonde fissure des *Ibacus*. Côté interne des orbites relevé en carène denticulée. Abdomen à peine un peu plus long que la carapace, très-faiblement chagriné, avec le premier segment sans carène au milieu; les second et troisième portant une carène élevée et dentelée, sans épine postérieure, et les suivants ayant au bord postérieur de la carène

une assez forte épine dirigée en arrière. Les côtés de tous ces segments sont échancrés et épineux, mais chacun d'eux diffère des autres pour la grandeur et la disposition de ses échancrures et épines. La nageoire caudale n'offre rien d'extraordinaire.

Ce Crustacé, conservé dans l'alcool, est d'un jaune pâle uniforme. Il a été trouvé par M. Verany accroché à un gros poisson de mer pêché dans les environs de Nice.

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie des Sciences de Paris.

Séance du 19 *Février* 1855. — S. A. le Prince *Ch. Bonaparte* présente à l'Académie son ouvrage ayant pour titre : *Coup d'œil sur l'Ordre des Pigeons.* C'est un beau travail de vraie et bonne zoologie, dont nous avons donné une idée dans ce recueil quand le Prince a lu à l'Académie les diverses parties dont il se compose.

— M. *Lacaze-Duthiers* adresse un mémoire ayant pour titre : *Des Organes de la génération de l'Huître.*

Après avoir rappelé les discussions auxquelles l'étude de l'appareil de la reproduction des Huîtres ont donné lieu, l'auteur se résume ainsi : « L'Huître est un Acéphale appartenant à la division des Acéphales lamellibranches, monoïques, à glandes confondues. La disposition générale des conduits excréteurs de ses glandes génitales est semblable à celle des autres Mollusques acéphales; la structure se rapproche aussi des autres animaux de la division, et les proportions variables de l'une des glandes sexuelles nous expliquent pourquoi des apparences diverses ont conduit les auteurs à des opinions opposées qui, vraies pour des individus séparés, ne l'étaient plus quand elles étaient généralisées. Pour expliquer ces diverses apparences, il n'est pas

besoin de faire intervenir une succession dans la sécrétion, succession que rien ne prouve et que les faits viennent contredire. »

Séance du 26 *Février*. — S. A. le Prince Ch. *Bonaparte* présente des rectifications relatives à sa précédente communication sur quelques Passereaux décrits par M. Dubus.

Séance du 5 *Mars* 1855. — M. *Flourens*, au nom de la famille de M. Duvernoy, annonce à l'Académie la perte douloureuse qu'elle vient de faire dans la personne de ce savant naturaliste.

Nous partageons bien sincèrement le deuil de toutes les personnes qui ont eu le bonheur, comme nous, de connaître M. Duvernoy, car la mort de cet homme de bien fait encore perdre au pays un des représentants les plus éminents de cette science sérieuse et honnête qui a fait sa gloire.

— M. *Isidore Geoffroy Saint-Hilaire* met sous les yeux de l'Académie deux œufs parfaitement entiers d'*Epyornis*, supérieurs encore, par les dimensions, à ceux qu'il avait précédemment présentés. Ces œufs gigantesques ont été confiés au savant académicien par M. Armange, capitaine au long cours, déjà connu de l'Académie par plusieurs services rendus aux sciences, et particulièrement à l'histoire naturelle.

— M. *Van Beneden* adresse la note suivante *sur les Organes sexuels des Huîtres* :

« Dans une communication faite à la séance du 19 février dernier, M. Lacaze-Duthiers paraît révoquer en doute l'opinion de M. Davaine sur la succession des périodes d'activité des organes mâles et femelles des Huîtres, et ajoute : « S'il en était comme le dit M. Da-« vaine, puisque toutes glandes entrent de nouveau en « activité après la ponte, on devrait, pendant l'hiver, « rencontrer des Huîtres avec des spermatozoïdes sé-

« crétés après la ponte, et réservés pour la saison sui-
« vante ; c'est ce que M. Davaine n'indique pas. »

« Dans le but de lever quelques doute au sujet des organes sexuels des Huîtres, après avoir fait l'embryogénie de ces Mollusques, je me suis procuré de ces bivalves pendant tout l'hiver dernier, depuis le mois d'octobre jusqu'à la fin de janvier, et le résultat de ces observations se rapporte trop directement au doute exprimé plus haut, pour ne pas le communiquer immédiatement.

« Pour prévenir les observations que l'on pourrait faire au sujet des Huîtres qui ont servi à ces recherches, je ferai remarquer que je n'ai opéré que sur des individus pêchés en place dans la pleine mer, et qui appartiennent, par conséquent, à l'espèce dite *Ostrea hippopus*.

« Toutes les Huîtres que j'ai examinées depuis le mois d'octobre portaient des spermatozoïdes, et depuis la fin de novembre je n'ai plus vu que des spermatozoïdes désagrégés. Jusqu'alors il y en avait encore de réunies comme au mois de juillet.

« Dans chaque envoi que je recevais successivement se trouvaient des Huîtres de tout âge. A juger de l'épaisseur de la coquille et du nombre de couches qui la constituent, il y en avait depuis l'âge d'un ou deux ans jusqu'à l'âge de vingt ans au moins. Toutes étaient cependant semblables, sous le rapport des sexes, et montraient des spermatozoïdes développés au même degré.

« Voilà donc la lacune indiquée plus haut comblée, et la question de savoir s'il existe chez les Huîtres une succession de périodes d'activité des organes sexuels, nous semble mise hors de doute.

« Les Huîtres ne produisant des œufs qu'à l'âge de trois ou quatre ans, et les spermatozoïdes se montrant de si bonne heure sur elles, ces Mollusques sont vérita-

blement mâles d'abord et ne deviennent femelles ou hermaphrodites que beaucoup plus tard.

« Enfin les spermatozoïdes qui se développent pendant une saison, semblent bien ne devoir entrer en fonction que la saison suivante.

« L'hermaphrodisme des Huîtres, reconnu d'abord par M. Davaine, est donc un fait acquis, que les belles et intéressantes recherches de M. Lacaze-Duthiers sur les organes génitaux des Acéphales ont contribué à mettre hors de doute. »

— M. *Marcel de Serres* adresse une *Note sur l'origine marine des espèces du genre* Dreissena, *mollusques lamellibranches de la famille des* Dreissénadées. Après des considérations générales sur les animaux marins qui peuvent vivre dans l'eau douce, l'auteur décrit une nouvelle espèce de Dreissène, originaire de Guinée, qu'il appelle *Dreissena Bassanensis*. Il cherche encore à établir par le raisonnement et par des faits que le *Dreissena polymorpha*, aujourd'hui si commun dans plusieurs rivières ou fleuves de la France, a dû être primitivement un animal marin.

Séance du 12 *Mars*. — M. *Constant Prévost* met sous les yeux de l'Académie des fragments d'os d'un oiseau gigantesque trouvés par M. *Gaston Planté* dans une argile de Meudon. Le savant géologue, après avoir comparé ces restes avec ceux des grands oiseaux perdus que l'on connaît aujourd'hui, et surtout des *Dinornis* et des *Epyornis*, propose de donner à cette nouvelle forme, avec le concours de M. Hébert, le nom de *Gastornis parisiensis*.

— MM. *Hébert* et *Lartet* adressent une *seconde Note sur le tibia du* Gastornis parisiensis *de Meudon*.

Séance du 19 *Mars*. — M. *Constant Prévost* donne lecture de *Nouveaux documents sur le gisement du* Gastornis parisiensis, *et considérations générales sur les*

vestiges laissés par des Oiseaux dans les terrains de divers âges.

— M. *de Quatrefages* lit un Mémoire ayant pour titre : *Formation des monstres doubles chez les Poissons.*

— M. *Serres* communique des *Observations sur la duplicité monstrueuse, faites à l'occasion de la communication de M. de Quatrefages.*

Séance du 26 *Mars.* — M. *Dareste* adresse un *troisième Mémoire sur les circonvolutions du cerveau chez les Mammifères.*

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

JOURNAL MENSUEL des travaux de l'*Académie nationale* agricole, manufacturière et commerciale, fondée en 1830, et de la *Société française de statistique universelle,* sous la direction de M. AYMAR-BRESSION, secrétaire perpétuel, rédacteur en chef.

1854. 1 vol. grand in-8° à deux colonnes. — Paris, administration rue Louis-le-Grand, 21.

Nous croyons devoir signaler cet utile journal de l'*Académie nationale*, parce qu'il contient une foule de documents de *zoologie appliquée à l'agriculture et à l'industrie*, ce qui est du ressort des travaux dont la *Revue zoologique* s'occupe.

L'*Académie nationale* agricole, manufacturière et commerciale, comme son titre l'indique, donne une grande part à l'agriculture dans ses travaux. C'est une vaste association de tous les hommes de progrès, fondée sur les bases les plus larges, qui demande et a obtenu le concours de beaucoup d'adhérents, et qui a rendu et rendra encore de grands services.

Son recueil renferme de nombreux et excellents documents dus à des hommes de science et de pratique,

et il est écrit avec autant de tact que d'impartialité par M. Aymar-Bression, qui apporte à ce travail difficile, et si utile pour la diffusion des connaissances acquises journellement, des soins et un zèle dignes des plus grands éloges.

L'espace nous manque pour signaler les nombreux travaux de zoologie appliquée dont ce recueil est enrichi. Nous nous bornerons donc à en citer quelques-uns pris au hasard, tels qu'une Notice sur des Araignées setifères, par M. Apigez-Gagelin; des Etudes sur l'alimentation, par le docteur Delbetz; le Voyage dans le pays des Niams-Niams, par M. Ducourret; le Guide du pisciculteur, par M. Haxo, et des Notices sur les animaux domestiques et sur les concours dans lesquelles on trouve des observations d'un grand intérêt. (G. M.

LETTRES CONCHYLIOLOGIQUES.

N° 2.

A Monsieur Guérin-Méneville.

Monsieur,

Avant de vous entretenir de travaux plus récents, permettez-moi de vous signaler quelques publications remontant à 1853. J'espère que, malgré leur date déjà ancienne, elles ne seront pas sans intérêt pour vous.

A son dernier passage en France (octobre 1854), M. Temple Prime, se rendant à La Haye, comme attaché à la légation des Etats-Unis en Hollande, m'a remis deux cahiers des *Proceedings* de la Société d'histoire naturelle de Boston : l'un, daté de mars 1852, contenant la description de *Cycladidæ* nouveaux des États-Unis, plus particulièrement du Lac Supérieur, de Pennsylvanie, de l'Ohio et de Massachusetts (24 Cyclades, 8 Pisidies);

l'autre, daté de mars 1853, renfermant une Notice sur les espèces de Cyclades des Etats-Unis (*Notes on the species of Cyclas found in the United States*). Ces deux intéressants articles sont dus à M. Prime. Le second comprend l'énnmération de 35 espèces, avec description de celles réputées nouvelles ou peu connues, l'indication des localités, et des observations sur les rapports, les différences et la synonymie. Bref, c'est une véritable monographie des Cyclades des États-Unis. La plupart des espèces mentionnées sont dans le cabinet de la Société d'histoire naturelle de Boston; les autres font partie des collections de M. Prime et de M. Anthony. Le jeune auteur me fait espérer des planches représentant toutes les espèces enregistrées dans son essai monographique, qui montre que la famille des Cyclades, aux États-Unis, ne le cède guère, par le nombre, à celle des Naïades.

M. Prime m'a également remis, de la part du docteur J.-C. Jay, son oncle, l'ouvrage suivant, aujourd'hui entre les mains de tous les conchyliologues : *A Catalogue of the Shells, arranged according to the Lamarckian system, with their authorities... contained in the collection of* John C. Jay, M. D... *Fourth edition, with supplement.* — New-York, 1852. Un volume grand in-4° de 479 pages. Je ne vous indique pas autrement cette colossale énumération (plus de 11,000 espèces ou variétés de coquilles, vivantes et fossiles), fruit de longues années d'études, d'échanges, de recherches, et trop connue, d'ailleurs, pour que je m'y arrête davantage. J'insiste seulement pour vous faire remarquer quelles utiles indications le lecteur peut puiser dans le catalogue de la précieuse bibliothèque du docteur Jay, surtout en ce qui concerne les auteurs américains.

Mais j'ai hâte d'arriver à des écrits plus rapprochés. C'est pourquoi je ne vous dis qu'un mot, en passant, d'un catalogue, purement énumératif, des Mollusques

du Var, inséré par M. Ferd. Panescorse, agent-voyer à Draguignan, dans le *Prodrome d'histoire naturelle du département du Var. Première partie.* — Draguignan, P. Garcin, 1853. 1 vol. in-8° de 488 pages (Mollusques vivants terrestres et fluviatiles, p. 125-134). Quoique ce ne soit point là, si j'ai bonne mémoire, le premier essai publié sur la malacologie du Var, c'est avec intérêt que l'on parcourt la liste de M. Panescorse, laquelle comprend 132 espèces, réparties dans 23 genres, et déterminées d'après Draparnaud et Michaud. En regard de chaque espèce sont indiqués les localités et les noms vulgaires, quand il y a lieu. Voici, entre autres, parmi les espèces intéressantes signalées par l'auteur, celles qui m'ont frappé : *Helix glabella*, *montana; Pupa doliolum*, *pagodula*, *tridentalis; Cyclostoma vitreum; Limnæa glutinosa; Paludina gibba*, *marginata*...

Si vous rencontrez le Bulletin de la Société des sciences naturelles et historiques de l'Yonne, ouvrez l'année 1854: vous lirez avec plaisir une *Note sur quelques espèces de Mollusques terrestres et fluviatiles*, par M. G. Cotteau. Le tirage à part de cette notice forme une brochure in-8° de 15 pages. M. Cotteau, juge à Coulommiers, et dont le nom est bien connu en France pour ses publications paléontologiques, a voulu attirer l'attention des naturalistes sur les Mollusques vivants de l'Yonne, département qui paraît être fort riche en espèces, et sur la malacologie duquel je me propose de donner bientôt un aperçu sommaire. Mon estimable ami ayant parlé des espèces qu'on n'y a pas encore observées, mais qu'on peut espérer d'y voir, parce qu'on les trouve dans les contrées limitrophes, je veux dire un mot de celles qu'on y a rencontrées jusqu'à ce jour. Le seul *Pupa Pyrenœaria*, Mich., recueilli par M. Cotteau autour de Châtel-Censoir, ne suffirait-il pas pour éveiller au dernier point l'intérêt des conchyliologues de cette partie de l'ancienne Bourgogne ?

Précédemment, je vous ai fait pressentir un tableau des richesses malacologiques de la Creuse. Voici le renseignement plus exact et plus détaillé : *Catalogue des espèces et principales variétés de Mollusques terrestres et d'eau douce observées jusqu'à ce jour à l'état vivant dans le département de la Creuse;* brochure in-8° de 7 pages, extraite du Bulletin de la Société des sciences naturelles de la Creuse, tome 2, année 1854. M. P. de Cessac, au château de Mouchetard, près Guéret, est l'auteur de cet opuscule, comprenant seulement 66 espèces réparties entre 20 genres, et classées suivant Dupuy. Des excursions plus nombreuses enrichiront infailliblement la Faune de la Creuse : M. de Cessac le prévoit et l'annonce. Déjà, depuis l'impression du catalogue, il a augmenté de quelques espèces sa collection départementale. Toutefois, on lui saura gré d'avoir, le premier, donné un recensement, même incomplet, des coquilles vivantes d'une contrée jusqu'alors inexplorée, et dont les plus curieuses, au point de vue de la distribution géographique, me paraissent être les suivantes : *Clausilia solida* (à la vérité un seul individu, peut-être importé, trouvé près du jardin public), *Pupa frumentum*, *Limnæa lacunosa* (variété réticulée de la *L. palustris*, distinguée par Ziégler), *L. glacialis? Hydrobia brevis*...

M. Millet, d'Angers (un nom qui vous est familier), vient de publier une troisième édition de ses Mollusques de Maine-et-Loire : *Mollusques de Maine-et-Loire, ou Tableau méthodique, descriptif et indicatif des Mollusques terrestres et d'eau douce observés à l'état vivant dans le département de Maine-et-Loire,* par P.-A. Millet... *3e édition, revue, corrigée et considérablement augmentée.* — Angers, Cosnier et Lachèse, 1854. 1 vol. in 8° de 74 pages. Je ne sais si je me trompe, mais je ne retrouve plus, dans ce nouveau travail, la critique sévère, la simplicité linnéenne, l'austérité draparnaldique (*sit venia verbo!*) des éditions précédentes. En s'écartant

de ses premiers modèles et en s'attachant trop fidèlelement à la jeune école, notre auteur est, à mon avis, tombé dans un genre moins sérieux. Sa couleur est plus pâle, son dessin moins nerveux, si je puis m'exprimer ainsi. Le premier travail de M. Millet (*Mollusques terrestres et fluviatiles observés dans le département de Maine-et-Loire.* — Angers, L. Pavie, 1813. 1 vol. in-12 de 82 pages) comprenait 82 espèces, avec une diagnose de l'animal et du test, une synonymie choisie judicieusement et des indications aussi précises que possible sur l'habitat et la station. C'était un modèle, un type, sur lequel se sont, à bon droit, réglé plusieurs imitateurs. Le deuxième (*Tableau méthodique des Mollusques terrestres et fluviatiles vivants, observés dans le département de Maine-et-Loire,* — Bordeaux, Th. Lafargue, 1833. Brochure in-8° de 30 pages) comprenait l'énumération de 97 espèces, sans diagnoses, mais avec une courte synonymie et l'indication de plusieurs localités nouvelles. Aujourd'hui, M. Millet donne un recensement de 118 espèces, dont quatre présentées comme inédites. Mais, pour le dire en passant, l'*Arion virescens* me paraît une variété de l'*A. rufus;* le *Limax affinis* a précédemment reçu de M. Millet, même, le nom de *L. rusticus* (*Mag. de Zool.*, année 1843), qu'il devra garder, sauf double emploi; le *Planorbis fragilis* est bien voisin du *P. leucostoma*, et enfin la *Limnæa variabilis* me semble une dérivation de la *L. peregra*. Ici, les descriptions sont remplacées par des tableaux analytiques des espèces, pour chaque genre. Je ne suis pas partisan de ces procédés artificiels, surtout lorsqu'ils n'apparaissent qu'au détriment de parties plus relevées, et je pense qu'une bonne diagnose, bien nette, bien claire, bien précise, est cent fois préférable à tous les tableaux analytiques et dichotomiques du monde! Il est fâcheux encore que des fautes typographiques, par trop nombreuses, défigurent entièrement les quelques phrases

diagnostiques latines qui accompagnent cet ouvrage. Quoi qu'il en soit, remercions l'estimable M. Millet de ce nouveau travail, fruit d'études suivies et consciencieuses (1), et qui, sous le rapport de l'exactitude et de la précision des indications de localités, ne laisse absolument rien á désirer. Il est entré, à cet égard, dans les détails les plus circonstanciés et les plus utiles pour la recherche des espèces. Je crois devoir vous signaler, comme Mollusques intéressants du Maine-et-Loire, eu égard à la position géographique du pays : *Testacella haliotidea; Helix variabilis, limbata, cornea; Bulimus acutus; Clausilia dubia; Planorbis spirorbis; Limnœa glabra; Paludina ventricosa; Unio mancus, sinuatus*... Ne sentez-vous pas là certaine influence sous-maritime?...

Je vois d'ici, sur vos tablettes, la *Monographie des espèces françaises du genre Sphærium, suivie d'un Catalogue synonymique des Sphéries constatées en France à l'état fossile*, par J.-R. Bourguignat. — Bordeaux, 1854. In-8° de 56 pages, avec 4 pl. noires lith. (Extrait des Mémoires de la Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux, t. Ier, 1854). Marchant sur les traces de Gray et de Morch, M. Bourguignat, observateur scrupuleux des lois de l'antériorité, adopte le mot *Sphærium*, qui paraît remonter à Scopoli (1777), pour le genre plus communément connu, depuis Bruguières, sous le

(1) M. Millet, comme vous savez, a consacré sa vie toute entière à l'avancement de l'histoire naturelle du Maine-et-Loire. En dehors des travaux que j'ai cités, on lui doit encore la *Faune de Maine-et Loire;* Angers, 1828, 2 vol. in-8; la *Statistique horticole de Maine-et-Loire;* Angers, 1842, in-8; une *Géographie entomologique;* Angers, 1848, in-8; la *Paléontologie de Maine-et-Loire;* Angers, 1854, in-8; et un grand nombre de mémoires et de notices sur la botanique, la zoologie et l'agriculture, insérés dans les Annales de la Société linnéenne de Paris, dans les Mémoires de la Société d'agriculture d'Angers, dans les Actes de la Société linnéenne de Bordeaux, dans les Travaux du comice horticole de Maine-et-Loire, etc.

nom de *Cyclas*. Après une courte description générique de l'animal et de son test, l'auteur fait un exposé rapide de l'historique du genre, des diverses dénominations qui lui ont été successivemént infligées par les auteurs, des familles dans lesquelles on l'a tour à tour placé; et adoptant, à cet égard, l'opinion de M. Deshayes, il range les Sphéries dans la famille des Cyclades, de Férussac, à côté des Cyrènes et des Pisidies. M. Bourguignat propose, pour nos espèces indigènes, une classification nouvelle, basée sur la considération du ligament, pris comme caractère primordial. Il combat la distribution admise par M. l'abbé Dupuy. Pour ce qui me concerne, je ne puis, sur ce point, adopter les idées de notre ami, qui est amené, par son système, à placer le *Sphærium corneum* dans un groupe distinct de celui du *Sph. rivicola*, et je reste fidèle à l'ancienne méthode, qui me paraît se rapprocher davantage de la nature. Suivent les descriptions des neuf espèces vivantes reconnues par lui : une seule, le *Sph. Brochonianum*, est nouvelle. Vous avez remarqué la clarté, l'exactitude et la précision de ces descriptions : cette partie de l'ouvrage ne laisse rien à désirer. J'en dirai autant de l'historique des espèces, des localités et des planches, dues au crayon de M. Levasseur, lesquelles représentent les neuf espèces, quelques variétés principales, le tout sous trois aspects différents, et les charnières amplifiées de chacune d'elles. Par ce dernier détail, M. Bourguignat ne reconnaît-il pas, implicitement, que la charnière est un caractère primordial préférable, ou tout au moins égal au ligament?... Mais le plus grand reproche que j'aie à faire à l'auteur (si l'on peut appeler cela ainsi), c'est d'avoir écrasé la partie descriptive de sa monographie sous des listes synonymiques trop longues. L'érudition, vous le savez, n'est pas l'histoire naturelle : ce n'en est qu'un accessoire; et, pour ma part, tout en reconnaissant, d'ailleurs, que

notre zélé collaborateur possède, en ce genre, les connaissances les plus variées, je ne vois pas encore la grande utilité de ces tables synonymiques qui prennent la plus large place dans son travail. La description du *Sphærium corneum*, pour ne citer qu'un exemple, est précédée de cent trente indications synonymiques, comprenant tous les auteurs qui ont parlé de cette Sphérie, depuis Lister jusqu'à nos jours. Ne vous semble-t-il pas que c'est pousser un peu loin le goût des citations?... Le quatrième chapitre est consacré à l'énumération de 14 espèces fossiles, dont 9 propres aux terrains tertiaires, et 5 aux dépôts contemporains. L'auteur termine par une liste des fossiles, considérés à tort comme des Sphéries, et qui, d'après lui, appartiennent aux genres Cyrènes et Pisidies. — Malgré les points qui m'ont paru donner quelque prise à la critique, la monographie de M. Bourguignat jette une grande lumière sur un genre auparavant enveloppé d'un demi-jour douteux. Aussi les conchyliologues, en la lisant, n'en désireront que plus vivement la continuation de ses patientes recherches, surtout à l'endroit du genre *Ancylus*, pour lequel il amasse, comme vous savez, de gigantesques matériaux.

Avant de vous quitter, je vous emmène un instant à Leipzig, où, entrant chez le libraire Hermann Costenoble, nous prenons les XIIIe et XIVe parties de l'*Iconographie der Land und Süsswasser-Mollusken Europa's* du professeur Rossmassler. — Leipzig, H. Costenoble, 1854. In-4° de 39 pages à 2 col., avec 10 pl. lith. et color. Je n'ai pas besoin de vous faire un long éloge de cette belle, savante et utile publication, arrivée à son 3e volume. Commencée dès 1835, elle se poursuit avec une rare persévérance et un succès bien mérité. Le nouveau fascicule montre, jusqu'à l'évidence, combien l'auteur prend à cœur de joindre les améliorations matérielles au perfectionnement du plan de son œuvre. Exclusivement consacré aux résultats de son voyage en

Espagne (voir *Revue zool.*, décembre 1852), ce tome de l'*Iconographie* renferme les détails les plus intéressants sur les Mollusques observés par lui, et qui appartiennent aux genres *Helix*, *Melanopsis*, *Neritina*, *Unio*. La description de plusieurs espèces est enrichie de détails anatomiques qui ne contribuent pas peu à accroître singulièrement l'intérêt de la publication qui nous occupe.

J'aurais désiré vous parler plus longuement de ce dernier ouvrage; mais ma lettre dépassant déjà les limites que je lui voulais assigner, je m'arrête, comme contraint et forcé. MM. Villa frères, de Milan, me chargent de vous saluer : je me joins à eux pour vous assurer de mes sentiments les meilleurs.

HENRI DROUET.

Troyes, 1er février 1855.

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

M. le Docteur PUCHERAN nous adresse les diagnoses suivantes de cinq Mammifères nouveaux qu'il a l'intention de décrire plus complétement.

1. *Genetta servalina*. — Lætè rufa; maculis colli, dorsi, lateralibus nigris, numerosissimis; artubus fere ex toto nigris; cauda longa, annulis latis nigris, strictis albescentibus, prædita.

2. *G. Aubryana*. — Albescens, fulvo lavata; cauda longissima, nigro et albescenti fulvo annulata; artubus fere ex toto nigris.

3. *Pachyura occidentalis*. — Supra rufescens, infra dilutior; cauda, basi crassa, tertiam corporis partem tantum superante.

4. *Pachyura æquatorialis*. — Supra nigricans, infra dilutior; cauda, ad basin parum crassa, dimidiam corporis partem superante.

5. *Genetta rubiginosa*. — Griseo albescens, fulvo lavata; maculis dorsalibus fere ex toto rubiginosis;

cauda, ad basin quatuor annulis rubiginosis, quatuor deinde nigris, prædita.

Les quatre espèces décrites en premier lieu ont été envoyées du Gabon par M. Aubry Lecomte; la cinquième l'a été du Cap de Bonne-Espérance, par M. Jules Verreaux.

M. le Docteur Hartlaub, de Brême, nous adresse la lettre suivante :

Monsieur, dans le dernier numéro de votre *Revue Zoologique*, M. le Prince Bonaparte a publié des notes bien importantes et intéressantes de l'ouvrage du baron de Muller sur les oiseaux de l'Afrique. Dans cet essai, j'observe quelques petites erreurs dont je vous prie de vouloir bien publier les rectifications.

1. *Cypselus æquatorialis*, V. Mâle.— « C'est sans doute *C. Abyssinicus* des Ornithologistes prussiens. »

Voilà une erreur. Le *C. Abyssinicus* du Musée de Berlin fut décrit pour la première fois par M. *Streubel*, dans l'*Isis de Oken* pour l'année 1848, p. 314. C'est une espèce *tout à fait* différente de l'*æquatorialis* de Muller. Elle est peut-être identique avec le *C. affinis* de J.-E. Gray. Comparez ma description (*Rev. Zool.*, 1852, p. 6, et *Synops.* des Ois. de l'Afriq. occid., etc., p. 45).

2. *Spermestes cucullata*. — « Et même, autant que je puis me le rappeler, assez bien figurée. »

Ici M. le Prince se trompe. Cette petite espèce de Fringillide n'est pas figurée, et la figure donnée par le baron Muller *est la première publiée*. En même temps il faut dire qu'elle est *la plus médiocre* de l'ouvrage.

M. Aug. Duméril nous adresse la lettre suivante :

« Monsieur, je vous prie de vouloir bien accueillir la rectification suivante, relative à la description du Sau-

rien que j'ai donnée à la suite de mon Mémoire sur la classification des Reptiles par séries parallèles, et inséré dans votre Revue, 1854, p. 467 et 544.

Ce Saurien, de la famille des Iguaniens, considéré, avec raison, comme type d'un genre nouveau par MM. A. Dugès et Séraph. Braconnier, et nommé par eux *Pachycercus aculeatus* (pl. 12), avait été déjà vu par M. Fitzinger, qui l'a inscrit dans son *Systema*, 1846, p. 78, sous ces noms nouveaux : *Hoplocercus spinosus*. Parmi les Musées qui le possèdent, il indique celui de Paris, parce qu'il en avait adressé à Cuvier un exemplaire que notre Musée n'a jamais reçu.

Les termes mêmes d'une lettre du savant zoologiste de Vienne, en réponse à des questions que je lui avais adressées au sujet de ce bizarre Iguanien, ne laissent aucun doute sur l'identité des deux espèces. Il nous apprend en outre, dans cette lettre, que notre spécimen est une femelle, car il manque de la tache noire abdominale qui se voit chez le mâle, comme chez les Scélopores ou Tropidolépides. Le sujet unique de nos collections, donné par M. Séraph. Braconnier, perdra donc ses noms de *Pachycercus aculeatus*, pour prendre ceux de *Hoplocercus spinosus*, Fitz., qui lui appartiennent par droit de priorité. »

Synonymie des *Cicindela Ritchii* et *Peletieri*.

M. Reiche nous adresse la lettre suivante, relative à cette question :

« Monsieur, à propos d'une réfutation que j'ai cru devoir faire (Ann. de la Soc. entom. de France, 1854, *Bulletin*, p. LVI) de l'opinion manifestée par M. Ghiliani, au sujet des *Cicindela Ritchii*, *Audouinii* et *Peletieri* (même ouvrage, 1853, p. 645), M. Truqui, de Turin, veut bien s'occuper, dans votre Revue de février 1855, p. 86, de ce que j'ai pu écrire antérieurement sur le même sujet. Dans le peu de confiance que lui

inspirent mes observations, cet entomologiste prétend que, par ma note de 1848 (Ann. de la Soc. entom. de France, *Bulletin*, p. XCII), au sujet des antennes de la *Cicindela Ritchii*, que j'ai affirmé ne pas être toujours dilatées à l'extrémité, j'ai remis en question ce qui avait été parfaitement établi jusque-là; que j'ai confondu deux espèces en une; que j'ai marché, à leur sujet, d'erreur en erreur, etc... Ne voulant pas entrer ici dans des détails qui prendraient la place de travaux plus utiles, je me borne à déclarer qu'il n'y a pas un mot d'exact, pour ce qui me regarde, dans la note de M. Truqui, et que j'en suis à me demander comment il a pu se faire qu'un entomologiste aussi recommandable se soit si complétement mépris qu'il m'ait attribué tout autre chose que ce que j'ai écrit.

J'ajouterai qu'une décision de la Société entomologique de France, basée sur le rapport d'une commission nommée *ad hoc*, d'après la demande de M. Ghiliani, vient, dans la séance du 14 mars, de reconnaître la parfaite exactitude de ce que j'ai avancé dans ma note de 1848, et ce que vous-même, monsieur, vous avez été à même de constater.

Dans notre précédent numéro, p. 86, nous avons annoncé que la Société entomologique de France, saisie de cette question par M. Ghiliani, avait chargé une commission de l'examiner. Voici le rapport qui vient d'être fait à ce sujet, par cette commission, composée de MM. *L. Buquet H. Lucas* et *L. Fairmaire*, rapporteur, dans la séance du 14 mars 1855 :

« Vous n'avez pas oublié la vive polémique soulevée, il y a deux ans, par la question du nombre des articles des antennes chez les *Masaris*, question si facile à résoudre par la seule inspection de l'insecte, et dont la solution nous a prouvé seulement que, pour un certain nombre d'entomologistes, une antenne peut avoir sept articles en dessus et onze en dessous.

Aujourd'hui nous venons vous soumettre l'examen d'une discussion amenée par une difficulté moins réelle encore.

En 1825, Vigors publia et figura, dans le *Zoological Journal*, I, 414, une belle espèce de Cicindèle tunisienne qu'il désigna sous le nom de *C. Ritchii*. Peu de temps après, M. Barthélemy la décrivit dans nos Annales (1835, p. 597), sous le nom d'*Audouinii*, et fit remarquer la forme singulière des derniers articles antennaires dont Vigors n'avait point parlé. Érichson, dans le *Voyage de Wagner* (1834), émit l'opinion que les deux noms devaient se rapporter à la même espèce. Dans sa *Revue des Cicindélètes*, M. Lacordaire partagea cet avis; mais, de plus, il signala comme une simple variété un insecte qui figurait dans les collections sous le nom de *Laphyra Peletieri*.

Déjà se manifestait une tendance à la confusion, qui fut augmentée par la description de M. Lucas, dans l'*Exploration scientifique* de l'Algérie. En effet, M. Lucas publia et figura, dans cet ouvrage, une *Cicindela* qu'il appela *Ritchii*, en repoussant comme synonyme le nom d'*Audouinii*, qu'il appliquait à une espèce bien distincte par la forme des antennes. Mais, en 1847, il reconnut son erreur (Ann. Soc. ent. 1847, séance du 10 octob.), et il remplaça son nom de *C. Ritchii* par celui de *Peletieri*. Plus tard, dans un *Supplément* à son ouvrage, il la décrivit complétement. Cette espèce, quoique ressemblant beaucoup à la *Ritchii* pour la disposition des couleurs, n'en est pas moins très-distincte par ses élytres plus courtes, lisses, son corselet transversal, ses palpes noirs, sa taille plus petite, etc. Quant au caractère différent tiré des antennes, il n'en faut pas parler; car M. Reiche, en 1848, fit remarquer avec raison que, sur une vingtaine d'individus de la *Ritchii* un seul mâle offrait la dilatation des antennes, tandis qu'une femelle présentait ce même caractère.

C'est un fait que nous avons vérifié.

Dans l'année 1853 de nos Annales, p. 645, notre estimable collègue, M. V. Ghiliani, de Turin, ne connaissant pas encore le *Supplément* donné par M. Lucas, crut devoir donner les caractères distinctifs des deux espèces, et rendit service à la science, en les comparant l'une à l'autre en détail; mais il conserva pour l'une le nom de *C. Audouinii*, et garda celui de *Ritchii* pour l'insecte décrit par M. Lucas.

Enfin, en 1854, dans le *Bulletin* de nos Annales, p. 56, M. Reiche inséra une note rectificative du travail de M. Ghiliani. L'auteur, ne connaissant pas non plus le *Supplément* de M. Lucas, accusa un peu légèrement M. Ghiliani de distraction pour n'avoir pas réuni les *C. Audouinii* et *Ritchii*, et oublia que M. Ghiliani fondait sa conviction sur l'opinion primitive de M. Lucas, qui n'avait point été contredite par M. Reiche. Ce dernier, dans la même note, insiste encore, et toujours avec raison, sur la variation des antennes dans la même espèce (*Ritchii*), et c'est là, nous le croyons, le point capital de la question, celui qui a occasionné bien des confusions, comme il en occasionne encore aujourd'hui dans une notice que nous n'avons pas mission d'examiner. En résumé, il nous paraît bien démontré :

1° Que la *C. Ritchii*, Vigors et la *Laphyra Audouinii*, Barth, sont la même espèce;

2° Que la *C. Peletieri*, Lucas (*Ritchii*, Lucas, Olim.) est une espèce distincte;

3° Qu'il faut chercher les caractères distinctifs des deux espèces autre part que dans les antennes, qui sont tour à tour ou renflées à l'extrémité ou simples dans la *C. Ritchii*.

Nota. — Dans le texte explicatif de l'*Iconographie du Règne animal de Cuvier*, Insectes, p, 18. J'ai dit, d'après des renseignements publiés par M. Gory, dans la *Revue Zoologique*, 1838, p. 253, que la Cicindèle décrite par M. Barthélemy sous le nom de *C. Audouinii* était la

C. Lyonii de Vigors, publiée dans le *Voyage* du capitaine Lyon; c'était une erreur. (G. M.)

M. le docteur Marco A de Rojas, de la République de Venezuela, nous prie d'insérer les descriptions suivantes de trois Coléoptères nouveaux qu'il a découverts dans ce pays.

1. *Hyperantha Sallei.* — Capite viridi obscuro prænitenti. Oculis nigris, prothorace flavo, macula ovali viridi in centrali parte. Scutello nigro. Elytris punctato-sulcatis duabus maculis nigris in parte inferiore; margine rubra in dimidio inferiore. Extremitate inferiore serrata et rubra. — L. 18; l. 6 1/2 m.

2. *Semiotus Caracasanus.*— Capite, oculisque nigris. Thorace nigro in parte media, flavo in lateralibus. Primo et secundo articulo antennarum flavis, aliis nigris. Elytris punctatis flavis obscuris in dimidio superiore, nigris prænitentibus in inferiori. Abdomine nigro cum lateribus flavis pellucidis. Pedibus flavis.— L. 16; l. 4 m.

Spheniscus Chevrolatii. — Ovalis, niger nitidus. Capite, thorace, abdomineque nigro prænitenti lævigata. Oculis albis subpallidis. Elytris albis tribus punctis irregularibus inequalibusque in parte superiore, duabus fasciis nigris, prima regulari in parte media secunda in inferiore latiore irregularique cum margine superiore orbiculata. — L. 16; l. 7 m.

TABLE DES MATIÈRES.

J.-W. de Muller. — Des changements qui s'opèrent dans la coloration des oiseaux. 113
Jaubert. — Cinquième lettre sur l'Ornithologie de la France. 122
De Sinety. — Notes pour servir à la Faune du département de Seine-et-Marne. 129
Guérin-Méneville. — Nouveau genre de Crustacés. 137
Académie des Sciences de Paris. 141
Analyses d'ouvrages nouveaux. 145
Mélanges et nouvelles. 154

PARIS. — TYP. SIMON RAÇON ET Ce, RUE D'ERFURTH, 1.

DIX-HUITIÈME ANNÉE. — AVRIL 1855.

I. TRAVAUX INÉDITS.

Des changements qui s'opèrent dans la coloration des Oiseaux, par le Baron J.-W. de Muller (Voir p. 113).

On sait que le plumage sert non-seulement de vêtement à l'oiseau, mais qu'il lui fournit principalement les moyens d'étendre notablement sa superficie corporelle. Les plumes rendent possible à l'oiseau l'usage de ses ailes, et elles contribuent essentiellement à augmenter ses facultés natatoires. Leur formation est donc un des phénomènes principaux de la vie de l'oiseau.

A sa naissance, la plume procède des vaisseaux sanguins ramifiés dans le derme de l'oiseau ; un ou plusieurs de ces vaisseaux passent dans le jeune tuyau de la plume et y déposent la matière nécessaire à la formation de celle-ci. Les globules de sang se rangent les uns à la suite des autres, dans le même ordre que les barbes le long de la tige ; elles contiennent déjà la matière colorante. Au bout du tuyau, il se forme un duvet qui devient la pointe de la plume quand, plus tard, la barbe peut sortir achevée du tuyau. Durant cette époque génératrice, les parties internes du tuyau et de la tige paraissent remplies de sang et d'albumine ; celle-ci est consommée peu à peu par la création des diverses parties de la plume ; les vaisseaux conducteurs se referment alors du côté du corps, et n'admettent plus l'affluence de nouveaux sucs jusqu'au

plus prochain métachromatisme. Dès que celui-ci a lieu, nous trouvons que la racine de la plume se ramollit et se remplit d'un nouveau flux de sucs qui contiennent la matière colorante. Mais, comme la coloration du plumage s'accomplit principalement à l'intérieur du corps, le moment culminant de l'opération échappe à nos regards.

Les vivisections entreprises pour jeter quelque lumière sur cette question n'ont pas produit de résultats, parce que le carbone, dès qu'il entre en communication avec l'air atmosphérique, subit des modifications qui peuvent facilement donner naissance à de fausses conclusions.

Plusieurs circonstances, toutefois, nous démontrent qu'il existe une matière colorante, laquelle, dans certaines circonstances, est indépendante de la matière qui sert à la formation de la plume. Les plumes des oiseaux qui, en captivité, ne revêtent pas leur livrée de noces, ne s'en développent pas moins, pendant la mue, d'une manière complète, tandis que la matière colorante s'arrête dans son développement. Les albinos, par exemple, ont un système de plumes tout aussi complétement développé que leurs espèces similaires colorées d'une façon normale; la matière colorante seule fait défaut.

Si nous concluons par analogie, entre les Mammifères et les Oiseaux, ou plutôt entre la formation des cheveux et celle des plumes, nous trouvons que le carbone doit jouer le principal rôle de la coloration. Chez les Mammifères, le carbone se dépose continuellement au-dessus du derme et sous l'épiderme. Il y donne naissance à un appareil pigmental que Malpighi a découvert pour la première fois chez l'homme de couleur (de là, plus tard, le nom de rete-Malpighi), et que, par erreur, il a déclaré être un organe spécial au nègre. Si, de ce dépôt de pigment se composant, pour

les neuf dixièmes, de carbone (1), une partie passe dans les poils, elle les colore en noir, en brun, ou en telles autres nuances que ce soit. Ce phénomène se présente d'une manière permanente chez les Mammifères qui paraissent toujours revêtus de couleurs sombres; il est intermittent et limité, à certaines époques, chez ceux qui changent de robe, par exemple, au printemps; pour les Lièvres des Alpes (2) et pour le Lièvre de l'Amérique (*Lepus americanus*), sans doute chaque fois que l'animal se trouve placé sous l'influence de conditions inusitées (3). Chez d'autres animaux blancs, tels que les Chevaux, nous trouvons entre le derme et l'épiderme un très-riche dépôt de pigment dont rien ne passe dans les poils. Si l'âge décolore les poils, nous ne voyons pas le pigment se retirer, mais bien toute nouvelle affluence cesser. Ce phénomène est surtout très-sensible chez l'homme, lorsqu'il grisonne; l'extrémité des cheveux est encore noire, tandis que la partie vers la racine est déjà blanche. Il en est de même pour les plumes, à l'égard desquelles l'afflux du pigment paraît cesser jusqu'à ce qu'une nouvelle activité interne du corps le leur ramène.

Pour tâcher de se rapprocher de la solution de notre première question : quelles sont les causes de la coloration? il serait utile d'examiner au préalable quelles causes peuvent empêcher, chez l'oiseau, le complet épanouissement de la coloration, comme cela est en partie le cas chez les individus retenus en captivité.

(1) Comparez l'ouvrage déjà cité : *Des causes de la coloration de la peau et des différences dans la forme du crâne.*

(2) En automne, au contraire, lorsqu'ils redeviennent blancs, tous les poils se renouvellent.

(3) Récemment, toute une cargaison de ces animaux a été embarquée en Amérique. Ils étaient blancs à cette époque. Pendant un voyage maritime de vingt jours, ils changèrent de couleur sans changer de poils, et arrivèrent bruns en Europe.

En pleine nature, l'oiseau vit d'une manière parfaitement conforme aux besoins de son organisation. Il recherche toujours les conditions atmosphériques qui conviennent à ses instincts, et trouve le genre de nourriture qui répond le mieux à ses besoins. Il s'élève librement dans des couches d'air plus ou moins denses; la rosée le mouille, la pluie l'inonde, le soleil le sèche et le réchauffe, l'air l'évente; bref, il reste exposé à toutes les influences du climat pour lequel il a été créé.

En captivité, au contraire, que de choses ne lui manquent-elles pas! Que de besoins ne reçoivent pas de satisfaction! Des soins plus ou moins anti-naturels le préservent contre les fluctuations de la température; il ne subit que rarement l'air de la nuit. Réduit à ne plus faire usage de ses ailes, il reste prisonnier dans la même couche d'air : ni la pluie ni la rosée ne l'humectent, les rayons du soleil ne l'atteignent que par occasion. Enfin, sa nourriture, d'ordinaire, ne varie pas de toute l'année. Il est évident qu'un état qui diffère aussi sensiblement de la vie libre doit produire des modifications dans le jeu des organes du corps, et doit notamment amener d'autres combinaisons dans le mélange des sucs. Ces modifications sont si radicales, qu'elles éclatent même dans le vêtement, dans les apparences extérieures de l'animal, bien que ce ne soient là que les dernières manifestations des phénomènes de la vie interne des êtres créés. Bornons-nous à jeter les regards sur nos animaux domestiques apprivoisés. Leur vêtement, et même leurs formes, leur caractère, les proportions des diverses parties de leur corps se sont souvent changées à un tel point qu'il nous est parfois difficile de reconnaître avec certitude leurs aïeux qui vivent encore en pleine liberté. Or, ce qu'il y a de plus inconstant, c'est la coloration, chez les oiseaux. Elle présente déjà ce caractère sous l'action des influences

les moins importantes, comme nous pouvons le voir souvent chez des oiseaux colorés d'une façon anormale, changés par le fait du climat ou des maladies.

Cependant, cette comparaison de la vie libre avec la vie de la captivité, ne nous explique pas encore quelle circonstance doit être considérée comme étant la cause principale de la modification qui, en ce dernier cas, se produit dans la coloration. Faut-il tenir compte de chaque condition isolément, pour remonter à la source de la déviation? La cause gît-elle dans le manque de lumière, dans le manque d'un air pur, de mouvement; dans la nourriture, ou faut-il l'attribuer à toutes ces influences réunies?

L'oiseau captif, presque constamment exposé à la lumière, ne conserve pas sa couleur normale ; celle-ci, au contraire, comme nous l'avons déjà dit, se produit, à l'état libre, de la manière la plus complète, dans les régions les plus septentrionales, au milieu des longues nuits d'hiver. Il ne faut pas cependant oublier qu'en général les oiseaux du Nord ont la coloration plus transparente que ceux des climats chauds, chez lesquels les nuances sombres et métalliques prédominent. Les Hirondelles de mer nous en fournissent un exemple : dans le Nord, elles sont grises et blanches, à vertex noir ; dans le Sud, elles sont noires, à vertex blanc.

Un air hivernal pur, combiné avec la possibilité de faire un libre usage des organes de la locomotion, conditions si opposées à la chaleur factice du poële, qui énerve et affaiblit la vitalité de la peau, paraissent pouvoir obvier en partie aux conséquences nuisibles de la captivité. L'exemple cité par Brehm prouverait qu'une température d'hiver, subie dans les conditions de libre locomotion, loin d'être un obstacle au complet développement de la coloration, la favorise plutôt et la rapproche de celle de l'oiseau vivant en liberté. La même

conséquence résulterait du fait observé par Laudbeek.

L'influence de la nourriture mérite d'être prise en grande considération, mais peu cependant quand il s'agit d'oiseaux granivores, ceux-ci ayant moins de choix dans les substances dont ils s'alimentent. Parmi les oiseaux que nous avons cités, le Linot, par exemple, à l'époque de la mue, visite les champs semés de chanvre et de colza, et y cherche la nourriture qu'on lui donne ordinairement en captivité. Les Crucirostres, qui, la plupart du temps de l'année, mangent les graines des différentes espèces de pins, les reçoivent également, s'ils sont tenus en cage, sans que, par ce moyen, on ait pu arriver à les revêtir de leur plus brillante parure.

Si les observations qui précèdent pouvaient autoriser une conclusion, il faudrait la formuler comme suit :

On obtient, ou du moins on favorise le développement de la belle couleur rouge, chez les différentes espèces de Fringillidées, en les laissant user le plus généreusement possible de leurs appareils alaires pour voler à travers différentes zones d'air, mais surtout à travers les zones élevées, et par conséquent plus raréfiées. De cette façon, leur corps se baigne dans l'élément qui lui est propre; l'air raréfié pénètre dans la peau à travers les pores et les cellules de celle-ci, et arrive jusqu'aux os par les organes de la respiration. L'oxygène de l'air atmosphérique, se mettant ainsi en contact fréquent et intime avec le sang, y détermine une combustion plus rapide qui active évidemment la vie et provoque la sécrétion régulière de la matière colorante. Ajoutons encore cette réflexion, que l'excitation à laquelle la peau est soumise se renforce par les variations de température du jour à la nuit, ce qui peut être un nouveau motif pour que la matière colo-

rante soit poussée à se déposer le plus possible vers les extrémités des plumes, dernière phase de leur floraison.

Le cas observé par M. de Komeyer, chez le Bouvreuil, paraît indiquer que cet oiseau n'avait pas éprouvé de modifications ni dans son organisme ni dans le mélange des sucs. Les plumes poussées en liberté, mais dont la formation devait déjà être préparée dans la cage avant la fuite, ayant repris leur véritable couleur, la différence de coloration me paraît devoir être attribuée à un affaiblissement et à un défaut d'activité des organes qui produisent la matière colorante, lesquelles causes amenèrent une décomposition et une sécrétion complète des sucs.

Pour transformer en vérité incontestable la conclusion jusqu'à présent hypothétique tirée par nous des observations qui précèdent, les oiseaux que nous avons cités, et qui appartiennent à l'espèce des Fringillidées, devraient être soumis à de nombreuses expériences. A cet effet, il faudrait construire de très-grandes volières, exposées en tout sens à l'air, au soleil, au vent et à la pluie, bref à toutes les influences de l'atmosphère, et y laisser hiverner les animaux.

Peut-être serons-nous à même, par la suite, de communiquer, à ce sujet, le résultat de nouvelles observations.

Sixième lettre sur l'Ornithologie de la France méridionale, par le Docteur J.-B. Jaubert.

Emberiza. — Ce genre, un des plus nombreux et des plus intéressants que nous ayons à étudier, renferme plusieurs espèces fort peu connues : originaires pour la plupart du nord de l'Asie, ce n'est qu'accidentelle-

ment qu'elles apparaissent au cœur de l'Europe. Le petit nombre de captures que l'on en compte, l'éloignement des naturalistes entre eux, le manque de relations et d'ouvrages n'ayant permis que des observations incomplètes sur des objets de comparaison toujours insuffisants, leur détermination devait laisser beaucoup à désirer. De ces premières difficultés sont nées, en effet, presque toutes nos espèces nominales : *Provincialis*, *Lesbia*, *Durazzii*, *Borealis*, *Bonapartii*, *Selysii* et tant d'autres qui, sous la plume féconde des auteurs, sont devenues autant de Protées insaisissables à la poursuite desquels il était difficile de ne pas s'égarer. M. le docteur Degland qui, dans ses plus louables efforts pour arriver à la vérité, n'a pu se soustraire en plein à cette mystérieuse influence du fait acquis, n'en est-il pas un exemple?..... C'était certainement un grand pas, déjà, que cesser de voir dans le *Pusilla* un petit *Lesbia* et un *Rustique* exigu sous le nom de *Fucata;* mais ce n'était pas tout !..... L'auteur serait probablement arrivé à un meilleur résultat s'il avait eu les oiseaux sous les yeux, et si son pied, mal assuré, n'avait sans cesse heurté contre deux obstacles insurmontables, d'une part, ce *Gavoué de Provence* qui n'a jamais existé ; de l'autre, ce *Fucata* auquel semble tenir le prince Bonaparte, et dont nous n'avons que faire en Europe. Ces deux noms éliminés, la besogne était à moitié faite.

Mieux placés sans doute, et plus heureux, sous ce rapport, que la plupart de nos confrères en ornithologie, nous avons pu recueillir assez de matériaux pour rétablir les faits et nous former une opinion définitive. Si les ouvrages nous ont quelquefois manqué pour éclaircir divers points de synonymie, au moins avons-nous eu sous les yeux le meilleur de tous les livres, celui de la nature ; et c'est après y avoir puisé sans interruption pendant le cours de ces dix dernières an-

nées que je puis offrir aujourd'hui le résultat assez complet de mes propres observations.

Quoique toujours en petit nombre, les Bruants dont nous allons nous occuper se présentent chez nous d'une manière assez constante et assez périodique pour que nous puissions considérer leurs migrations comme régulières; il est bien rare, en effet, que nous n'ayons pas à en constater chaque année un certain nombre de captures. Deux ou trois font peut-être exception à la règle, et il est curieux de remarquer que ce sont précisément ceux qui s'écartent, par leur habitat, de cette voie de l'erratisme qui du nord de l'Asie coupe l'Europe en diagonale pour atteindre au nord de l'Afrique : ce sont, d'une part, les *Plectrophanes nivalis* et *lapponicus* nos voisins, et de l'autre cette *cæsia* qui nous arrive de l'est de l'Europe ou de l'Égypte. Tous ces Bruants passent chez nous en automne; deux seulement, l'*E. malanocephala* et le *P. nivalis* ont reparu au printemps.

E. pusilla. — Parmi cette riche série de Bruants qui se donnent tous les ans rendez-vous dans l'étroit bassin de Marseille, le *B. nain* (Mitilène de quelques auteurs) est certainement celui qui se rencontre le plus communément, car il est bien rare qu'une année se passe sans qu'on ait signalé sa présence, et il nous est même arrivé d'en compter cinq ou six captures dans une seule saison. D'où nous vient cet oiseau?.... Niche-t-il, comme le croit le marquis Durazzo, *dans les montagnes de la Ligurie?*..... Est-il originaire de Malte ou de la Grèce? Est-il *commun* dans le Midi, comme semblerait l'indiquer ce vieux nom de *Mitilène de Provence?*..... Aucune de ces opinions n'est admissible; elles ne sont qu'une preuve de plus de l'incertitude des auteurs sur le compte d'une espèce qu'ils connaissaient mal, qui d'ailleurs se cachait à eux sous cinq ou six noms différents. La véritable patrie de cet

oiseau est le nord de l'Europe et la Sibérie, d'où nous viennent aussi quelques autres espèces : c'est dans Pallas que nous le retrouvons tel qu'il nous apparaît dans le cours de ses longs voyages : aussi, lui conserverons-nous le nom de *pusilla*, antérieur à celui de *lesbia* de Gmelin.

En cherchant à débrouiller la synonymie de cette espèce, si souvent confondue avec les *schænicola*, nous avons eu pour point de départ un caractère, certes peu important, à l'aide duquel, cependant, il n'est plus possible de faire erreur ; je veux parler du pommeau de l'aile, qui est d'un *roux vif* chez tous les *schænicola*, tandis qu'il est *gris à peine roussâtre* chez le *pusilla*. L'examen de l'aile seule, chez les auteurs qui ont donné des planches, nous en dit plus que nous n'avions besoin d'en savoir.

Buffon, qui le premier parla du *Mitilène de Provence*, est aussi probablement le premier à avoir fait erreur, puisqu'il voulut désigner une espèce *propre au midi de la France*. Son dessin nous en dit bien assez, et n'a rien de commun avec l'oiseau qui nous occupe ; c'est certainement un jeune *schæniclus*, simple variété d'âge commune partout, commun surtout en Provence.

Polyd. Roux, qui avoue n'avoir *jamais* rencontré cet oiseau, représente, dans sa fig. 1, assez vaguement, il est vrai, un sujet que je rapporterais volontiers au *pusilla*, et qui, à coup sûr, n'est pas une reproduction de la figure de Buffon. Quant à sa fig. 2, qui représente un oiseau communiqué par M. Laugier, et sur lequel l'auteur ne nous donne aucun renseignement de localité, c'est encore un *schæniclus* des mieux caractérisés, avec son aile franchement roussâtre.

Temminck, qui, dans la première partie de son *Manuel* (p. 317), parait donner, sous le nom de *lesbia*, Gmel. une assez bonne description de l'oiseau, re-

vient, dans sa troisième partie (p. 235), sur cette description, et nous donne, comme livrée de l'*adulte au printemps*, la description d'un *jeune rustica;* et, comme conséquence de cette première erreur, une seconde, dans la description du *Rustique* en livrée d'automne (3e partie, p. 231).

Crespon, dans sa *Faune méridionale* (t. 1, p. 260), copie Temminck et nous démontre qu'il n'a pas la moindre idée de l'oiseau dont il parle. Le prétendu *Mitilène* de la collection Lebrun n'est qu'un jeune *schæniclus;* je m'en suis convaincu de mes propres yeux. Cette collection, qui appartient aujourd'hui à M. Doumet, de Cette, possède un de nos *pusilla* que je remis, il y a quelques années, à M. Lunel, son conservateur actuel.

Sous le nom d'*E. Durazzi*, nous retrouvons notre oiseau dans la *Fauna italica* de Ch. Bonaparte (pl. 36, fig. 1). Quant à la fig. 2, que Durazzo considère comme pouvant se rapporter à l'*E. provincialis*, ou *peut-être* à une *nouvelle espèce confondue avec le schæniclus*, elle est rejetée par son auteur, et appartient bien réellement à cette dernière espèce : son *bec convexe* enlèverait, au reste, tous les doutes, si la fig. 1, qui représente un vrai *pusilla*, n'était aussi déparée par cette erreur de dessin.

M. Verany, de Nice, qui connaissait les types de Ch. Bonaparte, et chez qui j'ai vu d'excellents dessins du *pusilla*, hésitait encore sur le compte de la fig. 2, dans laquelle il croyait voir une nouvelle espèce. Je crois avoir été assez heureux pour faire disparaître tous les doutes, en montrant à notre savant malacologiste mes séries de *schæniclus*, dans lesquelles il a bientôt retrouvé le type de cette fig. 2. Puissé-je dissuader à son tour l'auteur de la *Faune italienne*, qui semble croire encore à l'existence d'un *lesbia* et d'un *pusilla*.

Voici, pour le moment, la synonymie de cette espèce :

E. pusilla, Pallas, Voy. (1776) t. 8, append. p. 63.— Schleg., Revue, p. 11. — Degl., Orn. eur., p. 268.

E. lesbia, Gmelin, Syst., 11, (1788) t. 1, p. 882.— Pol. Roux, Orn. prov., pl. 109, f. 1.

E. lesbia et *pusilla*, Ch. Bonaparte, Consp. gen. av., p. 464; et Rev. crit. de l'Orn. eur., p. 165.

E. Durazzi, Ch. Bp., Faune ital., pl. 36, fig. 1.— Durazzo, Ucell. lig., pl. 49, f. 1.

Ce *Bruant nain*, successivement décrit sous plusieurs noms attachés, plus tard, à diverses espèces, est bien réellement le plus petit de nos Bruants; mais nous reconnaîtrons que sa taille varie, suivant l'âge, presque autant que celle du *schæniclus*, tandis que sa livrée varie si peu du jeune à l'adulte et d'un sexe à l'autre, qu'il est assez difficile de distinguer ces divers états. Ce fait, contraire a la règle, qui nous montre une grande différence dans les divers âges des autres espèces, n'aura sans doute pas peu contribué à dérouter les auteurs qui se creusaient la tête à chercher dans des types de leur invention l'adulte d'un oiseau dont ils croyaient n'avoir que le jeune. Cette jolie petite espèce, bien connue de nos oiseleurs, qui la distinguent facilement aux teintes rousses des joues, et surtout aux deux petites bandes brunes qu'elle porte sur la tête, nous visite en automne, comme la plupart de ses congénères, et n'est jamais que de passage. Ayant eu plusieurs fois, pour mon compte, l'occasion de me procurer cet oiseau, j'ai pu l'étudier à mon aise et lui voir prendre en cage cette livrée d'adulte si problématique qui n'arrive jamais sans que la taille de l'oiseau ait pris son plus grand développement. Le sujet le plus adulte que je possède était dans sa troisième année de captivité, et se trouve dans un parfait état de conservation.

En voici la description :

Mâle adulte : Ligne médiane du dessus de la tête occupée par une bande longitudinale d'un brun de rouille rougeâtre, limitée sur les côtés par deux autres raies noirâtres qui, partant de la naissance des narines, vont, en divergeant, se perdre sur le derrière du cou ; espace entre le bec et l'œil, ainsi qu'un large sourcil qui accompagne en dehors la raie noire dans toute sa longueur, d'un brun de rouille jaunâtre; joues de cette même couleur, mais plus foncée, limitées en arrière et en bas par une étroite bande noirâtre qui, avec la bande occipitale, encadre à son tour le sourcil ; gorge, poitrail, devant et côtés du cou d'un blanc légèrement roussâtre, traversés par une série de petits points bruns formant deux étroites moustaches qui vont se fondre snr la poitrine avec les petites mèches brunes qui y occupent le centre des plumes; parties inférieures blanches, légèrement nuancées de roussâtre sur les flancs, où s'allongent de nombreuses mèches brunes ; toutes les parties supérieures d'un gris roussâtre, parsemées de mèches brunes, chaque plume étant d'un beau noir au centre, entourée d'une teinte de rouille frangée de roux clair ; rémiges brunes, bordées de roux, cette teinte plus vive sur le bord des grandes couvertures et plus pâle chez les petites et sur le pommeau de l'aile ; deux petits miroirs blanchâtres coupant l'aile ; la queue, très-fourchue, est brune, bordée de roux en dessus ; la rectrice la plus externe est diagonalement coupée par un large espace blanc qui se réduit à une simple baguette sur la seconde ; bec couleur de corne, brun en dessus, plus pâle en dessous ; tarses brun clair ; iris brun.

La *femelle adulte* est sensiblement plus pâle, et le blanc, chez elle, est plus pur.

Les *jeunes*, *en automne*, présentent la même distribution générale des couleurs ; seulement les teintes

sont moins vives; les deux raies noires caractéristiques du dessus de la tête, moins larges et moins pures que chez l'adulte, encadrent une ligne médiane d'un roux grisâtre; toutes les plumes du manteau présentent beaucoup plus de gris, les bordures des plumes étant de cette couleur; les teintes des parties inférieures sont, comme chez l'adulte, quelquefois d'un blanc pur à la gorge, mais parsemées de taches brunes beaucoup plus nombreuses formant de larges moustaches et un large poitrail; l'aile et la queue sont d'un brun plus foncé, bordées de roux plus pâle; le bec et les tarses plus grêles que chez l'adulte.

L'œuf de l'*E. pusilla* donné dans le *Naumannia* (Stuttgard, 1854, pl. 1 f. 5) est un petit œuf fond blanc teint de vineux, avec taches rousses et brun foncé inégalement disséminées et plus nombreuses vers le gros bout.

Cette espèce est donc parfaitement caractérisée, et ne saurait être confondue ni avec le *schæniclus*, chez qui le pommeau de l'aile est constamment d'un roux vif et les joues d'un roux terne, ni avec le *rustica jeune âge*, dont le croupion et le poitrail sont rougeâtres..... Ni l'une ni l'autre de ces deux espèces ne présente sur la tête la raie rousse encadrée de deux bandes noirâtres : le bec du *pusilla*, dont l'arête supérieure est complétement droite, tient le milieu entre celui du *schæniclus*, qui est sensiblement convexe, et celui du *rustica*, qui est legèrement concave.

(*La suite prochainement.*)

Observations sur les mœurs des Oiseaux exotiques, par MM. Edouard et Jules Verreaux.

Elanus melanopterus, Leach., Zool. misc., t. 122.

Cette espèce se rencontre, le plus ordinairement, par

paire dans les lieux marécageux ; elle chasse aussi bien les Oiseaux que les Reptiles, et même les Insectes. On la voit fréquemment planer des heures entières à une très-grande hauteur au-dessus de la proie qu'elle guette, puis s'élancer comme une flèche pour la saisir et aller la dépecer sur quelques branches sèches.

Elle fait son nid au milieu des bois, sur des branches élevées, d'où elle puisse découvrir à une grande distance ce qui se passe autour d'elle. Le mâle et la femelle couvent alternativement, et, lorsque les jeunes sont déjà assez forts, les deux sexes chassent ensemble, afin de pourvoir à la nourriture des petits. Mais, lorsqu'ils sont complétement élevés, les vieux les chassent de leur canton, afin d'y rester seuls ; car ils ne souffrent aucun oiseau de leur espèce dans leur voisinage.

Il n'existe d'autre différence entre les sexes que la taille, qui est plus forte dans la femelle.

La cire et les tarses sont d'un beau jaune d'or, tandis que l'iris est d'un rouge carmin très-vif.

Dans le jeune, l'iris est brun, puis jaune, et enfin rouge dans le vieux.

Bucorvus fistulator, Cassin, Zool. proc. Philad. (1850), p. 68.

Nous ferons observer que, dans cette espèce, le mâle se distingue toujours, non-seulement par sa taille, qui est plus forte, mais encore par la grosseur de son bec, qui est d'un tiers plus grand ; du reste, ce bec varie considérablement, comme dans la majeure partie des espèces, avant d'avoir atteint tout son développement.

Cette espèce, qui est assez abondante au Gabon, se trouve aussi sur une grande partie de la côte jusqu'au Sénégal, partout où les forêts lui offrent un abri sûr et une nourriture abondante, nourriture qui consiste en insectes, larves, souvent même en baies. Elle ne dédaigne pas les jeunes oiseaux, qu'elle va chercher dans leurs nids.

On ne trouve généralement que le couple ensemble.

Son cri est fort, surtout matin et soir, et lorsqu'il doit y avoir de la pluie.

C'est dans les trous d'arbres que la femelle dépose ses œufs, qui sont au nombre de deux : nous en ignorons encore la couleur, notre chasseur n'ayant trouvé, en octobre, que des jeunes, qui du reste, excepté par la grosseur du bec, ressemblent en tout à leurs parents.

Le jour, pendant la forte chaleur, ces oiseaux perchent dans l'épaisseur du fourré et y restent immobiles; mais ils passent la nuit dans les trous qu'ils se choisissent, et où ils reviennent sans cesse.

Zanclostomus flavirostris, Swains., Birds of west. Afr., t. 19.

Cette espèce du sud de l'Afrique, surtout des environs de Port-Natal, se retrouve aussi sur une grande partie de la côte occidentale, depuis le Sénégal jusqu'au Gabon; mais elle n'y est pas plus sédentaire que dans la première localité, car ici elle arrive vers le mois d'octobre pour en repartir en février, lorsque la ponte est terminée; cette dernière paraît avoir lieu en novembre, puisque, vers le commencement de décembre, notre voyageur en a trouvé les jeunes. Malheureusement, il n'a pu s'assurer de quelle manière elle avait lieu. Du reste, les jeunes ont, à part la vivacité des couleurs, le même plumage que les adultes. Le bec, qui est d'un beau jaune vif dans le vieux, est verdâtre dans l'enfance, et l'iris est d'un blanc argenté.

Il n'existe aucune différence entre les sexes.

Quant au mode de nourriture, il a observé, comme nous, que cette espèce chassait de préférence les larves et les insectes morts, qu'elle cherchait parmi les arbres de moyenne taille.

Elle ne se trouve que par couple et se retire dans les grands bois pendant la forte chaleur et la nuit. Elle paraît muette, ou du moins silencieuse, car il ne

nous est jamais arrivé de lui entendre faire le moindre bruit, son vol même étant excessivement léger.

Cuculus gabonensis, Lafresn., Rev. et Mag. Zool. (1853), p. 60.

Distingué pour la première fois du *capensis* par notre savant collègue M. de Lafresnaye, ce Coucou provient également du Gabon, mais il n'y est que de passage ; c'est vers les premiers jours d'octobre qu'il fait son apparition pour disparaître vers la fin de février.

Comme ses congénères, cette espèce a l'habitude de déposer ses œufs dans le nid des autres oiseaux. Notre voyageur l'a vu déposer ainsi trois œufs dans trois nids d'espèces tout à fait distinctes, telles que *Oriolus nigripennis*, *Xylobucco Bonapartii* et *Ixos ashenteus ;* pour opérer le transport de ses œufs, la femelle Coucou reste des heures entières à guetter le nid qu'elle a choisi, et, lorsque la femelle s'en échappe, elle a le soin de détruire et d'avaler celui qu'elle veut remplacer, puis revient chercher à terre le sien propre, qui est quelquefois pondu des heures à l'avance.

Lorsqu'elle a ainsi déposé ses trois œufs, souvent à de grandes distances les uns des autres, elle et son mâle disparaissent du canton pour n'y revenir que lorsque les jeunes, déjà en partie élevés, peuvent les suivre au premier cri d'appel : alors toute la petite famille s'éloigne ; mais, une fois assez forts pour pourvoir à leurs besoins, les jeunes se réunissent et émigrent en bandes du côté opposé de celui par où les vieux passent.

Leur nourriture principale consiste en insectes et surtout en larves. Quoiqu'ils fréquentent les forêts, il n'est pas rare de les voir venir le matin et le soir dans les petits buissons pour y chasser les insectes crépusculaires.

La femelle se distingue par ses couleurs moins vives et le roux du thorax moins étendu ; l'iris et les tarses sont d'un jaune d'or et le bec brun.

Description de vingt et une espèces nouvelles de Coléoptères Longicornes, par M. Aug. Chevrolat.

I. Quatre espèces nouvelles du genre *Listroptera*,

Le genre *Listroptera* a été fondé par Serville (Annales de la Soc. Ent. de Fr., tome 3, p. 71, 1834) sur une seule espèce.

1° Le *Cerambyx tenebricosus*, Ol. (Ent., t. 4, n° 41, p. 34, 41, pl. 18, fig. 139, 1795). — *Callidium tenebrosum*, Fab. (Ent. sys., tom. 1, part. 2, p. 322, 18, 1795?) — *Callidium cruentatum*, Dej. (Cat., p. 110, 1821;— coll. Chevrolat), mâle et femelle, qui est originaire de Cayenne.

Deux autres espèces doivent également faire partie de ce genre.

2° *Callichroma aterrima*, Germar. (Sp. Ins., p. 497, 663), Dej. coll.; *tenebrosa*, var., male et femelle, col. Chevrolat. — Rio-Janeiro.

3° *Cerambyx collaris*, mâle, Klug. (Entomologia brasiliana, p. (459) 41). — Para, intérieur.

Il me paraît intéressant de faire connaître les quatre espèces suivantes, qui font partie de ma collection, ce qui portera à sept le nombre de celles aujourd'hui publiées.

4. *Listroptera carbonaria*. — Aterrima. Thorace vix longiori latitudine, lateribus quadrinodoso. Elytris latis, planis, cinereis, cum basi duabusque lineis longitudinalibus atris, in margine vix serratis; abdomine cinereo. — Long. 10 mill.; lat. 3. — Rép. de Venezuela.

(*Mâle*.) Très-noire, veloutée. Tête allongée, inclinée, subparallèle, élevée entre les antennes et resserrée immédiatement après. Chaperon large, coupé droit. Yeux assez saillants, échancrés en dessus. Antennes d'un sixième plus longues que le corps, grêles; articles 2-5, faiblement renflés sur leur sommet, 6-10 longs, égaux

entre eux et minces. Corselet un peu plus long que large, subovalaire, tronqué aux extrémités et fortement comprimé près de là, surtout en arrière sur le côté. Il offre vers le milieu, ainsi que près de l'angle postérieur, un tubercule assez large et élevé. Ecusson moyen, rond. Elytres imponctuées, plus larges que le corselet, planes, brièvement arrondies au dehors de l'épaule et plus largement sur l'extrémité, cendrées, mais noires sur la base, ayant chacune deux lignes longitudinales de même couleur ; celle qui est située au milieu commence largement et finit en s'amincissant avant l'extrémité ; la seconde ligne occupe tout l'extérieur et remplit toute la rigolle latérale, qui se limite des deux côtés par une carène; celle externe est à peine denticulée sur son bord. Corps noir, abdomen cendré, cuisses modérément renflées, très-brièvement biépineuses au sommet.

Cette jolie espèce m'a été envoyée par M. le docteur de Rojas, qui l'a trouvée aux environs de Caraccas.

5. *Listroptera thoracica.* — Nigra, antennis brevibus articulis subtriangularibus, carinatis. Thorace elongato, in lateribus anticis supra et infra rubro. Elytris planis cinereis, singulis basi nigris bifariam punctato-(quadri) striatis in margine et in medio nigrolineatis, lateribus unicostatis, extusque serratis ; pectore nigro, abdomine cinereo; femoribus clavatis, apice æqualiter bispinosis. — Long. 13 mill.; lat. 3. — Rép. de Venezuela.

(*Femelle*). Allongée, noire. Tête longue, longitudinalement et très-étroitement sillonnée entre les antennes et transversalement en avant, noire en arrière et cendrée en avant. Chaperon large, coupé droit. Lèvre transverse, jaune. Labre également transverse, frangé de poils blonds. Mandibules petites, fortes, triangulaires, très-ponctuées. Lobes internes des mâchoires testacés, à dernière division claviforme. Palpes noirs, annelés de jaune. Yeux rougeâtres, fortement échancrés en dessus. Antennes courtes, un peu

plus longues que la moitié du corps, articles 3-8 subtriangulaires, unicarénées sur leurs faces. Corselet allongé, plus long que large, droit aux extrémités, un peu aminci en avant et couvert de petits plis transvers. Vu obliquement, il présente au dessus de l'angle postérieur une petite élévation. Il est d'un noir profond, et les côtés antérieurs, depuis l'angle jusqu'au delà du milieu et le dessous, à l'exception de la base, près de l'insertion des pattes, sont rouges. Écusson moyen, triangulaire, noir, couvert de très-petites écailles cendrées. Élytres à peine plus larges que le corselet, parallèles, planes, arrondies sur l'épaule et l'extrémité, cendrées, mais noires sur la base et le côté antérieur. Une petite ligne longitudinale et médiane de même couleur est placée entre deux stries ponctuées; carène latérale contournant l'étui; entre celle-ci et la bordure denticulée externe est une cinquième strie ponctuée. Poitrine et pattes noires, abdomen cendré, cuisses fortement en massue, poilues, échancrées et biépineuses au sommet.

Quatre individus de cette jolie espèce m'ont également été envoyés des environs de Caraccas par M. le docteur de Rojas.

6. *Listroptera atra* (Dupt. Cat. Dej., 3e éd., p. 359). — Elongata, atra parce albo pilosa. Antennis articulis obconicis, longitudine sulcatis. Thorace elongato, oblongo, ad latera postica in utroque modice binodoso, et supra transversim constricto. Scutello elongato, cinereo. Elytris cinereis, singulis nigro bilineatis, planis; striis dorsalibus quatuor punctatis, bifariam dispositis, ad marginem anguste unisulcatis extusque serratis et modice pilosis. Abdomine cinereo. — Long. 14 mill. 1/2; lat. 4. — Brésil.

(*Femelle*). Très-voisine de forme des *L. Collaris* et *Thoracica;* d'un noir profond et velouté. Tête allongée, étroite, relevée entre les antennes, carrément excavée en avant, légèrement sillonnée en avant de l'élévation. Chaperon renflé sur le bord. Lèvre et labre transverses. Mandibules moyennes, triangulaires, très-serrément et

finement ponctuées. Palpes noirs. Yeux bruns, fortement échancrés en dessus. Corselet ayant environ deux fois la longueur de sa largeur du côté de la tête, coupé droit en avant et en arrière, avec sillon et rebord étroits, oblong vu en dessus, et anguleusement binoduleux en arrière vu de profil, transversalement comprimé près du bord postérieur. Il est d'un noir profond, velouté, couvert de poils blancs assez longs et modérément espacés, et son fond offre des rides transverses. Ecusson étroit, conique, blanchâtre. Elytres planes, un peu plus larges que le corselet, étroitement arrondies sur l'épaule et largement au sommet, offrant une carène latérale qui suit le contour de l'étui ; cendrées, avec la base et deux lignes longitudinales noires; celle du milieu se termine avant l'extrémité, et la seconde est marginale. Entre ces deux lignes, on remarque quatre stries géminées formées de points ocellés assez forts, régulièrement espacés. Au fond de la gouttière marginale existe une cinquième strie ponctuée, qui offre en dehors une série de tubercules dentés. Abdomen cendré, cuisses poilues, subitement renflées à l'extrémité et biépineuses au sommet.

Individu unique, provenant de la riche collection de Longicornes de feu M. le comte Dejean, laquelle fait maintenant partie de la mienne.

7. *Listroptera? tenuis* (Rhopalophora, Dej. cat., 3e édit. p. 359.) — Opaca. nigro-cinerea, thorace elongato, versus basin paululum ampliato, supra (ad extremitates infuscato) et infra rubro. Elytris crebre punctulatis ad imum marginem sublatioribus, in apice breviter truncatis, pectore et abdomine cinereis. Antennis pedibusque nitidioribus, femoribus valde clavatis. — Long. 8 mill.; lat. 2. — Mexique.

Cette espèce s'éloigne de ses congénères par les caractères suivants : Plus étroite, plus amincie. Corselet allongé, élargi en arrière, assez déprimé en dessus. Elytres d'un noir terne cendré, élargies vers l'extré-

mité, coupées droit, mais brièvement au sommet, couvertes d'une ponctuation fine serrée et ruguleuse, avec seulement quelques dentelures très-faibles et seulement visibles vers l'extrémité de la marge. Tête allongée, ponctuée, ruguleuse, sillonnée entre les antennes, et très-profondément entre les yeux; ceux-ci sont arrondis et modérément échancrés en dessus. Antennes plus longues que le corps, grêles; premier article renflé, épais, sillonné en dessus; deuxième, petit; troisième et cinquième, les plus longs de tous, du double plus longs que le quatrième. Corselet coupé droit, obscurci et étroitement marginé aux extrémités, élargi vers les côtés postérieurs, avec un tubercule de chaque côté en dessus et en dessous, près de la base; il est d'un jaune rougeâtre, avec le milieu longitudinal de la dernière couleur. Ecusson triangulaire. Elytres guère plus larges que le corselet, allant en s'élargissant vers le haut de la marge, munie vers la suture d'une petite dent obtuse. Poitrine et abdomen d'un blanc cendré. Pattes grêles, d'un noir luisant. Cuisses subitement et fortement renflées près des genoux. (*Femelle.*)

Cette espèce fait aussi partie de la riche collection de M. le comte Mniszech.

Ce genre peut être subdivisé de la sorte :

A. Antennes grêles, presque aussi longues que le corps. Corselet court, aussi haut que large. Cuisses modérément renflées vers le sommet et bidentées à l'extrémité.

List. *tenebricosa*, *aterrima* et *carbonaria*.

B. Antennes courtes, guère plus longues que la moitié du corps, à articles triangulaires ou coniques, carénés sous leurs faces. Corselet allongé, étroit. Cuisses subitement et fortement renflées au sommet et plus longuement biépineuse à l'extrémité.

List. *thoracica* et *atra*.

C. Antennes capillaires une fois et demie aussi longues que le corps. Corselet plus long que large.

List. collaris.

D. Antennes grêles, de la longueur du corps. Corselet allongé. Corps étroit.

List. tenuis.

La *L. Collaris*, Kl., semble établir le passage d'une subdivision à l'autre. Son corselet est allongé et ses cuisses vont s'épaississant insensiblement du milieu au sommet et d'une manière plus forte que chez les *L. carbonaria*, *aterrima* et *tenebricosa*, sans être en massue. De plus, elle n'offre, ainsi que chez les *thoracica* et *carbonaria*, que quelques vestiges d'aspérités sur le bord des élytres, et les antennes, chez ces trois dernières, sont plus longues et plus grêles.

II. Quinze espèces provenant du Vieux-Calabar (royaume de Bénin), à la côte occid. d'Afrique.

1. *Corethrogaster annulipes.* — Cinnamomeus. Capite rotundato anguste sulcato, geniculisque late nigris. Antennis flavis, palpis rufis. Thorace in dorso septem tuberculato, lateribus obtuse unidentato. Elytris acupunctatis obsoletis duabus lineolis costiformibus, postice rotundatis et parce fulvo setosis (*femina*). — Long. 23, lat. 8.

2. *Œme*, New. (*Sclerocerus*, Dej.), *nigrita.* — Fortiter et crebre punctata, nigra nitida pube rutila partiter induta. Antennis pedibusque validis. Capite magno, rotundato, rugoso antice profunde medioque supra vix sulcato, antennis undecim articulis planis elongatis. Thorace brevi, transverso, subrotundato, lateribus subangulato, antice recto (dein stricto) postice leviter bisinuato et marginato in longitudine postica sulcato. Elytris conjunctim rotundatis, ad medium unicostatis. Abdomine quinque segmentis. — Long. 22 mill.; lat. 6.

Ce genre ne renfermait, jusqu'à présent, que des espèces américaines; il est donc intéressant d'en signaler une qui soit originaire d'Afrique.

3. *Smodicum ebeninum.* — Dense punctulatum, nigro-piceum, nitidum, antennis (11 articulis) pedibusque obscure rufis; capite

longitudine sulcatum. Thorace longiore quam latiore, ovali, antice posticeque recto, vix marginato, in dorso circulatim depresso. Elytris rotundatis, bicostatis. Corpore infra nitidiore. Abdomine quinque segmentis. — Long. 15 mill.; lat. 4 1/2.

Même observation que pour l'Œme.

4. *Monohammus Thomsoni*, Affinis Lam. Luscæ, F. — Vage punctata, fusca. Mandibulis oculisque nigris, capite longitudinaliter sulcato, antennis pubescentibus, apice infuscatis. Thorace transverso, antice (cinereo breviter et dense piloso) posticeque recto, lateribus acute et valide spinoso. Scutello albo. Elytris cum macula communi magna scutellari alteraque laterali ampla virguliformi atro-holosericeis (*femina*). — Long. 20 mill.; lat. 7 1/2.

Je me suis fait un plaisir de dédier ce bel insecte à M. Thomson, de qui M. Murray a obteuu tant de magnifiques espèces de ce pays.

5. *Pachystola annulicornis*. — Cinereo-glauca. Capite antice cervino, postice fusco-variegato, longitudine sulcato, mandibulis oculisque nigris, antennis nigris cum tertio articulo apice quartoque basi cervinis. Thorace transverso, antice posticeque (bistricto) recto, lateribus breviter unispinoso, fusco irrorato, vittis tribus glaucis; scutello magno semirotundata. Elytris remote et subseriatim punctatis glaucinis, cum macula magna scutellari vittaque laterali arcuata, intus ramosa, fuscis. Corpore infra cinerascente, lateribus abdominis fusco-maculatis. — Long. 25 mill. 1/2; lat. 8 1/2.

6. *Pachystola arcuata*. — Fusca. Mandibulis oculisque nigris. Capite truncato, inter oculos angusto et inter antennas angulosim emarginato. Antennis crassis, acutis. Thorace transverso, inæqualiter plicato, antice posticeque recto, lateribus late et acute spinoso. Elytris cum maculis duabus brunneis: prima decussata (e scutello ad mediam marginem); secunda laterali (infra humerum ibique grosse punctata. Vitta alba pectorali. — Long. 23 mill.; lat. 7 1/2.

7. *Tragocephala Galathea*. — Nigra holosericea. Vittis tribus (una antica, duabus lateralibus ad verticem) in capite, duabus lateralibus in thorace. Elytrisque (tertia parte nigra) croceis; abdomine (nigro trifariam maculato) pedibusque cinereis. Femoribus partim denudatis nigris. Capite rotundato, omnino anguste sulcato. Thorace longiore quam latiore, bistricto, lateribus angulosim dentato. — Long. 18 mill.; lat. 5 3/4.

8. *Sternotomis Murrayi*, valde affinis *St. Amœnae*, West. — Parce punctata, nigro-holosericea. Maculis duabus anticis lineaque

superciliari in capite, lineis tribus longitudinalibus (linea dorsali medio attenuata postice ampliata) in thorace, duabus maculis magnis subanguliformibus duabusque minutis suturalibus in elytris, pectore et abdomine lateribus virenti-albidis (*mas et femina*). — Long. 30, 32; lat. 10, 12 mill.

Je dédie cette nouvelle et belle espèce à M. Andrew Murray, d'Edimbourg, qui s'est montré envers moi d'une rare générosité. Je suis heureux de trouver ici l'occasion de le remercier.

9. *Prosopocera myops*. — Fusca. Mandibulis oculisque (fulvo limbatis) nigris. Capite rotundato, anguste (inter antennas cruciatim) sulcato. Thorace subtransverso, quadristricto, antice recto fulvo dense setoso, postice profunde sinuato, spina laterali brevi acuta. Elytris, præsertim dorso, cinereo-infuscatis maculis duabus ocellaribus nigris ante medium. Pectore cum vitta laterali albida (*femina*). — Long. 32 mill.; lat. 10 1/2.

10. *Tecton* (1) *quadrisignatum*.— Indumento cervino cinereoque indutum; lineolis quatuor nigris duabus in thorace duabusque in elytris basi. Capite magno, lato, inflecto infra et truncato, in vertice transversim convexo, longitudine antica carinato posticaque sulcato. Clypeo transverso. Labio subquadrato dense piloso. Mandibulis latis, planis nigro-nitentibus, apice tantum acutis. Oculis magnis, bifidis. Antennis corporis longitudine, undecim articulis elongatis et subæqualibus. Thorace latitudine capitis, prope basim anguste constricto, cum lineola nigra oblique posita in angulo postico, antice recto, postice leviter bisinuato versus latera, in dorso obsolete costato. Scutello semi-rotundato magno. Elytris mediocriter punctatis, cinereis, lineolis leucophæis sæpe obliquis versus apicem, lineolaque nigra intra humerum basi, thorace vix latioribus, cylindraceis. Abdomine quinque segmentis. Pedibus brevibus brunneis, tibiis subtriangularibus, mediis extus modice emarginatis, tarsis pallidis (*mas*). — Long. 20; lat. 7.

11. *Temnoscelis* (2) *Waddeli*. — Alatus, obscurus, infra violaceo-bituminosus. Capite exserto, antice truncato et cruciatim costato, inter antennas profonde emarginato, longitudine angustissime sulcato. Labro quadrato, villoso, antice modice fisso. Oculis profunde emarginatis. Mandibulis minutis atris. Palpis piceis. Anten-

(1) Τέκτων, charpentier.

(2) Τεμνω, entailler; σκέλος, jambe. Je compte donner plus tard des caractères plus détaillés de ces deux genres, et dont le premier vient remplacer en Afrique les *Oncideres* Américains.

nis corporis longitudine, nigro flavoque dense et longe villosis, undecim articulis, 1° valido ad apicem angulato, magna macula nigra albo fimbriata signato. Thorace latiore quam longiore, antice posticeque recto in lateribus angulosim et acute spinoso, in medio dorso carinis duabus litteram V tresque angulos efficienti. Scutello parvo, rotundato. Elytris elongatis, thorace latioribus, basi et apice truncatis, in angulo humerali spinulosis, fuscis cum maculis tribus atroholosericeis albido fimbriatis : prima parva, circumflexa, suturali ante medium ; secunda elongata, angulata ultra medium exhibenti lineam albam antice obliquam postice curvatam versus latera; tertia apicali exhibenti lineam albam antice curvatam intusque bifidam. Abdomine quinque segmentis ultimo longiore quarum tribus puncto albo margine albomaculatis. Pedibus elongatis, femoribus sat validis, planiusculis, tibiis extus angulatis et profunde emarginatis ortu. — Long. 31 mill.; lat. 8 3/4.

Dédié à M. Waddel comme souvenir des beaux envois d'insectes qu'il a faits à son ami M. A. Murray.

Ce nouveau genre paraît devoir être placé près du *Mastigocera*, Dejean. Il est remarquable sous plus d'un rapport, et particulièrement par ses jambes, anguleuses en dehors et profondément évasées près de leur naissance.

12. *Phrissoma bufo*. — Alatum bigibbosum remote et fortiter punctatum et obscurum. Capite antice truncato et grosse punctato, declivi in vertice et impunctato, in longitudine anguste sulcato, inter antennas profunde emarginato, clypeo labioque fulvo-setosis. Mandibulis atris. Oculis parvis bifidis. Antennis undecim articulis 3-4 longissimis. Thorace elongato, antice posticeque recto, medio gibboso nigricante et binodoso, lateribus breviter unispinoso supra et ultra medium. Scutello lato, triangulari. Elytris basi depressis (bispinosis), subitoque dorso gibbosis cum seriebus duabus tuberculorum, ad marginem obtuse serratis. Abdomine quinque segmentis. Femoribus tibiisque versus medium nigro-annulatis tibiis in apice extus subemarginatis fulvo-pilosis. — Long. 11 mill.; lat. 5.

13. *Parmena callizona*. — Alata, impunctata, plumbea. Capite antice truncato, angustissime sulcato, inter antennas angulosim emarginato. Palpis rufo piceis. Antennis undecim articulis, 3° longissimo, 1° et 4° subæqualibus, ultimis brevibus. Thorace cylindraceo, antice posticeque recto ibique prope arcte bistricto, lateribus acutissime spinoso. Scutello albo. Elytris ad apicem sensim

latioribus et dorso convexis breviter truncatis apice extusque obtuse unidentatis, punctato-striatis, cinereo indutis cum fasciis duabus atro-brunneis, duabusque albis. Tibiis quatuor posticis in summo extus subampliatis pallide setosis. — Long. 11 mill.; lat. 4 1/2.

14. *Glenea*, New. (*Sphenura*, Dej.), *quinquelineata*. — Remote punctata, atra, holosericea. Capite vittis quatuor thoraceque quinque albidis (tribus supra, duabus infra). Scutello nigro. Elytris lateritiis, fasciis tribus atris cum macula transversali flava ante apicem. Abdomine albo maculis lateralibus lineolisque transversalibus medio atris. Palpis pedibusque rufis. — Long. 15 mill.; lat. 5.

15. *Glenea carneipes*. — Sat fortiter punctata, parce nigro pilosa, nigra. Vittis duabus in capite, tribus (duabusque infra) in thorace, scutello, quinque maculis (prima elongata) in singulo elytro cum limbo marginis, macula pectorali, lateribus abdominis : albis. Palpis pedibusque rufis. Capite rotundato. Thorace longior latitudine, longitudine convexo. Elytris ad marginem unicostato-sulcatis, apice emarginatis et bidentatis (*femina*). — Long. 7 mill.; lat. 2.

III. Deux espèces des montagnes Rocheuses.

Desmocerus aureipennis. — Rugulosus, nigro-cyaneus, infra cinerascens pube alba indutus. Thorace subtriangulari, antice recto, postice bisinuato, marginato, ad medium infra tuberculato (tuberculo apice truncato), angulis posticis acutis. Elytris aurantiacis, ruge et crebre punctatis. Pedibus rugose punctatis, tarsis infra luteis. — Long. 23 mill.; lat. 7 1/2.

Leptura militaris. — Crebre punctata, cyaneo-obscura. Thorace triangulari, antice posticeque recto, angulis posticis divergentibus, acutis. Elytris ad apicem latioribus, in humero angulosim croceo signatis. Antennis tarsisque (1° articulo tarsorum posticorum longissimo) nigris. — Long. 6 mill.; lat. 2.

Note sur la Trigone fulvipède, par M. Felipe Poey, de la Havane.

L'article que j'ai publié dans mes *Mémoires sur l'histoire naturelle de l'île de Cuba*, au sujet de la Trigone fulvipède de M. Guérin, renferme une erreur essentielle, c'est d'avoir méconnu le mâle de cette espèce, l'ayant confondu avec la femelle non fécondée. J'ai annoncé qu'il y avait dans chaque ruche environ un mil-

lier de neutres, une cinquantaine de mâles et une seule femelle. J'aurais dû dire un millier de neutres, un nombre de mâles qui m'est inconnu et que je ne crois pas être très-limité, environ cinquante femelles, non fécondées vivant en paix avec une seule femelle fécondée, chargée de pondre et de multiplier l'espèce. Il n'existe d'aiguillon dans aucune des trois formes qui constituent l'espèce entière, ce qui fait que le nombre de segments abdominaux est le même pour tous. Je n'ignorais pas que le mâle doit avoir un article de plus aux antennes; mais j'avais beau chercher, je ne trouvais que deux formes, et toujours douze articles. Ce n'est qu'en comptant de nouveau, il y a quelques jours, que j'ai enfin reconnu le mâle. Sa grande ressemblance avec le neutre m'a empêché de le reconnaître plus tôt : il en a la taille, la grosseur de la tête et du corps; les pattes formées pour le travail, celles de derrière, portant le panier et la brosse représentés pl. 6, fig. 16, 17 de mes *Mémoires*. Le dessin appartenant au mâle était certainement bon, et j'ai eu tort de le croire mauvais et de le refaire pl. 22, fig. 3, 4. Ce dernier appartient au neutre, et ne diffère de l'autre que par la présence du peigne à l'angle interne de la jambe (fig. 3). Sauf cette différence et un article de plus aux antennes du mâle, les deux individus se ressemblent parfaitement à l'extérieur. MM. Spinola et Guérin avaient donc raison de dire que je leur avais envoyé des neutres et des femelles : je prenais ces femelles non fécondées pour des mâles, prévenu par ce qui se passe chez l'Abeille domestique, et bien certain qu'il n'y a dans la ruche qu'une seule femelle chargée de pondre (1).

(1) J'ai lieu de croire, à présent, que si ces messieurs eussent observé avec plus d'attention que moi les individus que je leur ai

Ainsi, quoique la Trigone fulvipède vive en société composée de trois formes distinctes, comme l'Abeille domestique, travaillant la cire et le miel, le labeur est réparti différemment, attendu que les mâles prennent part à la récolte, soit du pollen, soit des sucs résineux, si l'on doit en croire le témoignage rendu par l'organisation de leurs pattes postérieures. J'ignore encore l'usage du peigne des neutres.

Il ne reste plus qu'une difficulté sur la reconnaissance des sexes, c'est celle que présente l'anatomie des appareils génitaux figurés pl. 14, f. 5, 16, 17, 18, 19. Il faudrait admettre que ceux de la femelle, avant la fécondation, (fig. 5) changent beaucoup après cet acte (fig. 8, 9). Je ne m'étonne plus maintenant que, dans le nombre des individus neutres qui ne m'ont présenté aucun appareil génital, il y en eût un qui ait fourni la fig. 16, 17. Cet individu était probablement un mâle.

Après ce que je viens de dire, on sent bien que l'anatomie de l'espèce entière et l'étude des mœurs doit être refaite soigneusement. Ce n'est pas l'œuvre d'un seul jour, ni même d'un seul homme; mais j'espère que nous avancerons petit à petit : *Nulla dies sine linea.*

II. SOCIETÉS SAVANTES.

Académie des Sciences de Paris.

Séance du 2 *Avril* 1855. — S. A. Monseigneur Charles-Lucien Prince *Bonaparte* donne lecture de la Note suivante, qui précède ses *Tableaux synoptiques de l'Ordre des Hérons.*

envoyé comme neutres, ils eussent trouvé dans le nombre quelques mâles.

« Ayant dû préparer pour mon *Conspectus Avium* un travail sur l'Ordre des *Hérons*, analogue à celui que j'ai présenté récemment sur l'Ordre des *Pigeons*, je craindrais d'abuser des moments de l'Académie et des limites du *Compte rendu*, en entrant dans tous les détails que le sujet nécessite. Je me bornerai donc à offrir les Tableaux synoptiques dans lesquels se résument la classification des espèces et leur distribution géographique. Ces tableaux suffiront aux zoologistes pour déduire toutes les conséquences générales et particulières relatives à cet Ordre, dont la constitution même, malgré son importance, faisait défaut jusqu'à présent. »

— M. *Milne Edwards* lit un rapport verbal sur la partie zoologique d'un ouvrage de M. Cl. Gay intitulé : *Historia fisica y politica de Chile*.

« On voit par tout ce qui précède, dit le savant rapporteur en terminant, que l'*Historia fisica y politica de Chile* est un ouvrage digne de l'intérêt de l'Académie, et nous devons féliciter M. Gay d'avoir entrepris ce grand travail, qui aujourd'hui touche à son terme. Nous pourrions même considérer le livre de M. Gay comme achevé, si nous ne savions que ce voyageur infatigable a réuni, sur la géographie botanique et sur la météorologie du Chili, de longues séries d'observations précieuses qui sont encore inédites. Nous espérons qu'elles ne seront pas perdues pour la science, comme nous pouvions le craindre il y a quelque temps, et nous apprenons avec satisfaction que le gouvernement chilien, dont la protection éclairée a déjà contribué puissamment au succès des travaux de M. Gay, ne laissera pas son œuvre inachevée. »

Séance du 9 *Avril*. — M. *Lereboullet* adresse un travail *Sur la monstruosité double chez les Poissons*.

Séance du 16 *Avril*. — M. *I. Geoffroy Saint-Hilaire* lit une note *Sur un troupeau de Chèvres d'Angora donné*

par M. le maréchal Vaillant à la Société impériale d'acclimatation.

Le savant académicien, président de la Société d'acclimatation, rappelle que l'introduction de cette Chèvre a été l'un des premiers objets dont s'est occupée la Société, sur la proposition de M. Sacc. Le troupeau dont il est ici question a été donné par l'émir Abd-el-Kader à M. le maréchal Vaillant, qui a bien voulu en faire don à la Société d'acclimatation.

M. Geoffroy Saint-Hilaire montre à l'Académie des photographies qui donnent une idée exacte de la physionomie de ces Chèvres. Il présente également des échantillons de leur belle toison, composée de mèches blanches en tire-bouchon d'un éclat soyeux très-remarquable. Il rappelle que la Chèvre d'Angora avait été importée en France avant la révolution, et il fait connaître les principaux travaux dont cette espèce a été l'objet jusqu'à présent.

— M. *Coste* lit un mémoire ayant pour titre : *Origine de la monstruosité double chez les Poissons osseux.*

Ce travail étendu et peu susceptible d'analyse donne lieu à des observations de M. de Quatrefages à une réponse de M. Coste, à des observations de M. I. Geoffroy Saint-Hilaire, à laquelle M. Coste répond aussi. Enfin, M. Serres prend également part à cette importante discussion.

— MM. *Joly* et *Lavocat* adressent un mémoire *Sur un Acéphale anoure appartenant à l'espèce bovine.*

— M. *Goubaux* adresse un travail *Sur un Taureau monstrueux par greffe d'un individu parasite amorphe sur un autre bien conformé; sur la restitution de celui-ci à l'état normal par une opération chirurgicale, et sur l'organisation de la masse parasitaire.*

— M. *le secrétaire perpétuel* présente un ouvrage de M. Owen, écrit en français, et ayant pour titre : *Principes*

d'ostéologie comparée, ou recherches sur l'archétype et les homologies du squelette vertébré.

« Cet ouvrage, dit M. Flourens, contient le résumé des derniers travaux de M. Owen sur la détermination des os qui, par leur réunion, forment la tête dans les Vertébrés, et leurs rapports avec les différentes parties des vertèbres dans la même série; et, à cette occasion, il passe en revue les opinions et les travaux de ses célèbres devanciers en anatomie comparée, Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, etc. L'ouvrage est accompagné de quinze belles gravures de différentes parties du squelette qui y sont décrites. »

— M. *Lereboullet* adresse un travail intitulé : *Formation des monstres doubles chez les Poissons.*

Ce document vient se joindre à la discussion qui s'est élevée entre MM. Coste, de Quatrefages, Geoffroy Saint-Hilaire et Serres. Il faut qu'il soit étudié avec les diverses notes qui ont paru dans les *Comptes rendus* de l'Académie des Sciences, et dont une analyse ne saurait donner une idée suffisante.

Séance du 23 *Avril.* — M. *de Quatrefages* lit des *Observations sur le mémoire de* M. Coste, *relatif à l'origine de la monstruosité double chez les Poissons osseux.*

— M. *Coste* répond à M. de Quatrefages, et il donne lecture d'une note intitulée : *Origine de la monstruosité double chez les Poissons osseux.*

— M. *Vrolik* présente quelques observations à l'occasion de la première communication de M. de Quatrefages sur la *formation des monstres doubles chez les Poissons.*

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

Le Monde des Oiseaux. — *Ornithologie passionnelle*, par M. A. Toussenel.

(Second article.)

Nous avons exposé, dans un précédent article, la pensée première qui a inspiré M. Toussenel pour son *Ornithologie passionnelle* : unité de types, unité de composition, systèmes des analogies, harmonie des rapports, tel est le résumé des fondements de cette pensée. L'auteur, apôtre de l'analogie passionnelle, après avoir posé les bases et les principes de cette science, dont nous passons sous silence la partie philosophique et purement spéculative, en prêche l'application aux méthodes de classification en histoire naturelle, et plus spécialement en ornithologie.

La vérité en classification ornithologique, dit-il, est que le rang des espèces soit en raison directe de l'autorité féminine.

Le rêve de M. Toussenel, pour arriver à une méthode naturelle et passionnelle, aurait donc été de dresser ce qu'il appelle l'échelle passionnelle de l'homme, ou le clavier passionnel humain ; puis, pour distribuer l'harmonie dans les rangs d'un ordre quelconque, et mettre chaque individu à sa place, de dresser l'échelle passionnelle des états inférieurs en regard de l'échelle passionnelle de l'homme (mais pourquoi donc l'homme, et non la femme, le type par excellence ?) ; puis de classer chaque série, chaque groupe, chaque genre, chaque variété dans le cadre correspondant indiqué par son étiquette analogique.

Malheureusement le tableau du clavier passionnel humain est encore à dresser, ou pour mieux dire à trouver, et, par suite, il reste à faire la classification analo-

gique des oiseaux, c'est-à-dire, leur classification relativement au *type supérieur*. Aussi l'auteur se résigne-t-il à classer méthodiquement ces êtres *par rapport à eux-mêmes*. Nous regrettons, quant à nous, nous ne dirons pas cette chûte, mais cette insuffisance du système pour le moment.

Après cet aveu, M. Toussenel n'en prend pas moins son parti en brave, et se console en s'écriant : « Somme toute, et balance faite des agréments et des travers de l'analogie passionnelle, j'estime que le sage a plus de bénéfice à la laisser aller au courant de sa fantaisie qu'à la quereller pour ses frasques ; ainsi fais-je ! » Ainsi faisons-nous à sa suite. Aussi bien l'excuse est-elle toute prête : « Il est bien évident que ce que nous appelons *esprit de suite*, nous autres barbigères, êtres doués de la triste faculté de séparation et d analyse, ne peut avoir le même nom dans la langue des femmes, créatures harmonieuses, douées de l'esprit de synthèse et de raccordement. »

Alors, après avoir reproché, avant tout, aux classifications de tenir un pied dans le *passionnel*, un autre dans le *matériel*, forcé cependant qu'il se voit d'opter pour l'un ou pour l'autre, ou peut-être de faire comme ses devanciers, l'auteur, tout en faisant ses réserves en faveur de la méthode passionnelle, se rallie, en désespoir de cause, à un caractère matériel ; puis, soit concession aux idées reçues, soit, ce qui est plus probable et ce qu'indique suffisamment ce qui précède, défaut de maturité de l'idée nouvelle et difficulté dans son application immédiate, il en arrive, dans l'examen de chacun des caractères zoologiques tentés ou essayés, à jeter son dévolu sur le *pied*, dont il fait la base de son travail de classification, qu'il qualifie de *pédiforme*, réduisant les données tirées de l'analogie passionnelle au rôle de simples corollaires.

Il est vrai qu'il prend soin tout aussitôt d'indiquer

et la portée et la valeur de ce caractère dans ses rapprochements ou ses rapports avec l'analogie passionnelle, et cela en trop bons termes pour que nous ne nous empressions pas de les reproduire :

« Le pied, à raison de l'harmonie admirable qui existe dans tous les règnes de l'animalité entre le système de la marche et les autres systèmes de l'organisme, constitue à mes yeux le caractère externe le plus générique, c'est-à-dire le plus propre à servir de type pivotal à une classification. C'est le caractère qui réunit au plus haut degré les deux attributs de la spécialité et de la généralité. Il est plus important que l'aile, puisque l'appareil de la locomotion aérienne fait défaut à de nombreuses espèces, tandis que l'appareil de la locomotion terrestre est indispensable à toutes, et que son absence ne peut se concilier avec l'idée de vie. A ce seul titre, le *pied* constituait une *base* de classification supérieure à toute autre.

« Maintenant, les plus simples observations démontrent qu'il y a correspondance étroite et directe entre la forme du pied de l'oiseau et ses divers systèmes de voilure et de nutrition, c'est-à-dire la forme de l'aile et celle du bec. Qui dit forme du bec, en effet, dit en même temps genre de nourriture et milieu habituel. La forme du pied résumait donc l'ensemble de tous les avantages spéciaux que pouvait présenter chacun des caractères génériques que nous avons précédemment analysés. Or, cette faculté d'amplexion synthétique dévolue à certains caractères physiques est le cachet indéniable de leur préexcellence comme types de classement.

« Cette correspondance de la forme du pied avec celle des autres organes extérieurs n'est d'ailleurs qu'une des conséquences premières de ces deux grands principes religieux de la justice distributive et de l'économie des ressorts. C'est pourquoi la raison analogique pouvait la formuler *à priori* hardiment.

Cela posé, et à la suite des rapprochements les plus ingénieux et des déductions les plus fines, il en arrive à cette conclusion : que l'élévation des espèces, en ornithologie, croît et diminue en raison de la perfection ou de l'imperfection du pied.

M. Toussenel n'est pas le premier que l'ensemble de ces rapports ait séduit dans le caractère du pied ; mais il est le premier qui en ait fait ressortir aussi clairement la valeur et fait la plus large application. Ce caractère a depuis longtemps été considéré comme préférable à celui du bec. « Les lieux où vivent les oiseaux, et leur mode de progression, a dit Duméril, dès 1800, sont pour ainsi dire indiqués d'avance par la disposition de leurs pieds. Aussi c'est d'après la forme, la longueur des pieds et la disposition des doigts, que les Oiseaux ont été divisés en six ordres. » M. le baron de la Fresnaye l'a proposé également dès 1834. Mais, en ce qui concerne seulement la classification des Passereaux, c'est celui qui nous a nous-même guidé le plus souvent quand nous avons eu à traiter cet ordre d'oiseaux dans l'*Encyclopédie d'histoire naturelle*.

Partant donc de cette base, M. Toussenel aborde carrément sa classification.

Tous les Oiseaux, à partir du Manchot du pôle Antarctique jusqu'au Gerfaut du Nord, ont le pied plat ou arqué.

Un pied plat, pour l'auteur, est celui dont les doigts sont rectilignes et posent d'aplomb sur le sol, et où le pouce, quand il y en a, s'éloigne indéfiniment des doigts antérieurs.

Dans le pied arqué, au contraire, les doigts sont voûtés ou concaves ; ceux de devant font opposition à celui ou à ceux de derrière, et tendent à se joindre comme le pouce et les doigts dans la main de l'homme.

Donc, une première division cardinale en deux gran-

des classes, l'une dite *Planipédie*, ou *Planidactylie*, l'autre, *Curvipédie* ou *Curvidactylie*.

Les pieds plats servent à trois choses : à marcher sur les eaux, à marcher sur la vase, à marcher sur la terre. De là, trois ordres principaux dans la Planipédie : Nageurs, ou *Rémipèdes ;* Barboteurs, ou *Echassiers*, et Coureurs, ou *Vélocipèdes*.

Les pieds arqués ou voûtés ont aussi trois emplois distincts : percher, grimper, saisir. D'où trois grands ordres principaux dans la Curvipédie : Percheurs, ou *Sédipèdes ;* Grimpeurs, ou *Jugipèdes*, ou *Scansoripèdes ;* Empoigneurs, ou *Serripèdes*, ou *Rapacipèdes*.

L'ordre des Rémipèdes se divise premièrement en deux grandes séries principales, d'après le nombre des doigts du pied : Tridactylie, Tétradactylie.

La Tétradactylie se subdivise en quatre séries, d'après la disposition des membranes : *Dactylirèmes*, *Pollicirèmes*, *Fissirèmes*, *Sémirèmes*.

La série des Dactylirèmes comprend toutes les espèces qui n'ont de membranes qu'aux *doigts*, c'est-à-dire *à l'avant*, et chez lesquelles les trois doigts sont reliés par deux membranes.

La série des Pollicirèmes comprend les espèces chez lesquelles le *pouce* ou l'*arrière* est relié à l'avant par une troisième membrane. L'opposition entre les doigts et le pouce est la base de la classification pédiforme ; c'est elle qui fournit, dans tous les ordres, les caractères les plus séparatifs et les plus faciles à saisir.

La série des Fissirèmes ou des *Lobidactyles* comprend les espèces qui ont une membrane *libre* ou découpée à chacun des doigts de devant. Elle est ambiguë entre les oiseaux d'eau et les oiseaux de rivage.

La série des Sémirèmes, enfin, se compose des espèces chez lesquelles les doigts ne sont qu'à moitié palmés. Elle est ambiguë entre les oiseaux d'eau salée

et les oiseaux d'eau douce ; car l'auteur divise encore l'ordre tout entier de la Rémipédie en deux classes : Rémipèdes d'eau salée, ou *Pélagiens ;* Rémipèdes d'eau douce, ou *Fluviatiles*. L'océan fut avant les fleuves, dit-il ; donc les premiers débuts de la volatilité eurent lieu sur la scène des mers.

L'ordre des Echassiers, ou *Longitarses*, se divise en deux séries primordiales, d'après le nombre des doigts : Tridactylie et Tétradactylie.

La Tétradactylie se subdivise en trois séries secondaires, d'après la marche ; deux séries normales : *Dactyligradie* et *Pollicigradie ;* une série ambiguë, celle des *Longidactyles* ou des *Brévipennes*, ou série des *Coureurs de roseaux*.

Observons que, parmi les Echassiers, l'auteur appelle *Paludiens* ou *Paludicoles*, ceux dont les espèces nichent près des rivages de la mer et se délectent dans les vases salées, et *Palustriens*, ou *Arundinicoles*, ceux dont les espèces élisent domicile d'amour dans les marécages de l'intérieur.

Les Echassiers paludiens forment deux séries : Tridactylie et Dactyligradie. Deux groupes : *Tenuirostres*, *Longirostres*, dont le dernier se subdivise en *Rectirostres*, pour les Barges, et en *Falcirostres*, pour les Courlis et les Ibis.

Les Echassiers palustriens forment trois séries : Dactyligrades, Pollicigrades et Longidactyles ou *Coureurs de roseaux*. Ces derniers pour les Râles.

Dactyligrades, un groupe : Longirostres, pour les Bécasses.

Pollicigrades, un groupe : *Ensirostres*, pour les genres Héron, Cigogne, Spatule, et les groupes ambigus : Flamant, Grue.

L'ordre des Vélocipèdes ne renferme que deux séries : celle des Coureurs qui ont trois doigts, Tridactylie ; celle des Coureurs qui en ont quatre, Tétradac-

tylie ou Pulvérateurs, pour les anciens Gallinacés, dont un groupe, celui des Tétras, prend le nom de *Pattus* ou *Dasytarses*.

Telle est, jusqu'ici, la marche suivie par M. Toussenel. Nous attendrons qu'il ait publié son second volume, où seront traités les autres ordres, pour examiner la valeur de cette méthode, et ce que la science a droit d'en attendre d'utile et de nouveau.

Il est évident, pour nous, quant à présent, qu'une fois la part faite à la fantaisie, chez M. Toussenel, il y a en lui l'étoffe d'un savant d'autant plus d'avenir qu'il est d'école nouvelle, et c'est à ce titre, nous le répétons, que nous avons pris plaisir à causer avec lui (nous allions dire avec ses bêtes), et intérêt à suivre le développement de ses idées en ornithologie. Nous voulons, en effet, forcer M. Toussenel à prendre le rang qui lui appartient de fait et de droit parmi les ornithologistes; sa place est toute faite à la suite ou aux côtés de nos meilleurs et plus récents méthodistes, et nous serons toujours heureux de l'accompagner de nos sympathies dans ses aspirations vers l'*analogie* plus ou moins *passionnelle*. Ne faudrait-il, pour l'encourager à marcher dans la voie qu'il ouvre, malgré lui peut-être, vers les études sérieuses en histoire naturelle, que lui montrer son nom au pied d'un oiseau (d'un *Serripède!*), nous nous empresserions de lui annoncer que, d'accord avec J. Verreaux, qui a reçu du Gabon une espèce nouvelle d'Epervier (nous regrettons que ce ne soit pas un Faucon!), nous venons de baptiser cette espèce du nom de *Accipiter Toussenelii*.

O. Des Murs.

JOURNAL D'ORNITHOLOGIE, par une réunion de savants allemands, et publié par M. le docteur Jean CABANIS, du Musée zoologique de Berlin.

Ce journal, écrit en allemand par un savant heureusement placé pour être bien au courant des travaux ornithologiques faits en Allemagne et dans tous les autres pays, contient tout ce qui se fait sur cette importante branche de la zoologie. Il compte pour collaborateurs des illustrations scientifiques telles que le prince Ch. L. Bonaparte, à Paris, MM. Blasius, Boié, Hartlaub, Lichstenstein, Nauman, Reichembach, Schlegel, etc., etc. Ce qui est une garantie de l'intérêt et de l'importance des travaux qu'il contient. (G. M.)

CONTRIBUTIONS TO THE, etc. — CONTRIBUTIONS pour la connaissance du *Nautilus pompilius*, par M. J. VAN DER HŒVEN. — In-4°. (Extrait des *Transactions* de la Société zoologique de Londres, vol. IV, 1re part. Janvier 1850.)

Dans ce beau travail, le savant zoologiste hollandais ajoute beaucoup aux connaissances que l'on avait déjà relativement à ce singulier animal. Nous ne le suivrons pas dans ses descriptions et dans le détail de ses recherches, dont une analyse ne saurait donner une idée suffisante. Pour apprécier des travaux de cette portée, il faut autre chose qu'une simple lecture, aussi nous bornerons-nous à le signaler aux zoologistes, afin qu'ils l'étudient avec la maturité convenable.

Le mémoire de M. Van der Hœven est accompagné de quatre magnifiques planches lithographiées, dans lesquelles on trouve la représentation, d'après les dessins de l'auteur, des principaux organes de cet animal remarquable.

NOTIZIE... — NOTICE relative aux Insectes coléoptères nuisibles au figuier, et qui habitent cet arbre; par M. Carlo PASSERINI. — Florence, 1851. (Extrait des Mémoires de l'Académie des Georgophiles. In-8°, figures.)

Comme l'indique son titre, ce Mémoire est destiné à faire connaître les Coléoptères du figuier, lesquels sont assez nombreux, comme on va le voir par la liste suivante. M. Passerini, à qui l'agriculture doit tant d'excellentes observations d'entomologie appliquée, ne cesse de faire des études sur cet important sujet; et, à notre passage à Florence, il y a deux ans, nous avons pu voir par nous-même quel soin il met à ces recherches, et avec quelle persévérance, quelle patience et quel zèle il les poursuit. Voici les insectes qu'il a observé sur le figuier, en Toscane :

Bostrichus fici, Dej. — C'est l'*Hypoborus ficus* publié par Erichson dans les Archives de Wiegman. Nous l'avons observé aussi, depuis plusieurs années, sur les petites branches malades des figuiers.

Apate sexdentata, Oliv. — M. Passerini a trouvé la même espèce dans le bois du *Morus multicaulis*. Nous l'avons aussi observée dans les branches du *Morus alba*, dans celles de l'olivier, ce qui nous fait penser qu'elle est assez polyphage.

Morimus lugubris, — *Morimus funestus*, — *Acanthoderus varius*, — *Mesosa nebulosa*, Fab. — M. Passerini a trouvé ces quatre espèces, soit à l'état de larve, soit à l'état parfait, sur des figuiers.

Nous ajouterons encore que l'*Acanthoderus varius*, et peut-être d'autres de ces quatre espèces, n'est pas particulier au figuier. Il nous paraît aussi polyphage, car nous en avons obtenu de larves vivant dans le peuplier blanc et dans l'aulne.

Nemosoma elongata, *Grammoptera villosa*, *Pagono-*

cherus pilosus et *Clytus gazella*, *Buprestis ænea*. — Mêmes observations au sujet des divers arbres dont leurs larves se nourrissent.

M. Passerini a trouvé, dans le bois décomposé des figuiers, des *Helops caraboides* et le *Lachnaia rufipennis*, et il dit avec raison que ces insectes se trouvent dans d'autres arbres décomposés, qu'ils vivent dans les détritus de divers bois; et il a tout à fait raison.

Denops personatus, Spinola. — Voici la découverte la plus intéressante faite par M. Passerini sur le figuier. Jusqu'ici cet insecte, fort rare, ne nous était venu que de Sicile et de Sardaigne; on ne savait rien sur ses mœurs. M. Passerini a élevé les larves qu'il a trouvées dans les galeries des *Apate sexdentata*, ce qui montre que cet insecte est le parasite attaché par la nature à la limitation de ce Bostrichien en Italie.

La notice de M. Passerini est accompagnée d'une planche représentant les larves, les nymphes et l'insecte parfait. (G. M.)

MATERIALI..... Matériaux pour servir à la Faune entomologique italienne. — Sur les Lépidoptères des États sardes, par Victor GHILIANI, assistant au Musée royal zoologique de Turin. — In-4°. Turin, impr. Royale, 1852.

Ce grand travail, qui n'occupe pas moins de 120 pages in-4°, est un catalogue complet des Lépidoptères observés dans les États sardes. Après une introduction pleine d'intérêt, dans laquelle M. Ghiliani examine la nature du pays, sa climatologie, etc., vient ensuite le catalogue portant le nom de toutes les espèces, avec l'indication des contrées où on les trouve, des époques de leur apparition, et des végétaux sur lesquels leurs chenilles vivent.

Vient ensuite, page 83, une partie dans laquelle M. Ghiliani donne la description complète de six espèces nouvelles appartenant aux genres *Satyrus*, *Sesia*, *Anthophila*, *Boarmia* et *Melanthia*, et de nombreuses notes sur les espèces du catalogue dans lesquelles M. Ghiliani a consigné le fruit de ses longues observations sur les mœurs et l'habitat des espèces, des discussions critiques sur leur synonymie, etc. Comme l'auteur a beaucoup voyagé dans toutes les parties des États sardes, qu'il a une grande habitude de l'observation, et qu'il est très-instruit, on trouve dans ses notes des matériaux précieux et que les entomologistes liront avec le plus vif intérêt. (G. M.)

Monographie du Bombyx du mûrier (*Bombyx mori*, L.), par M. le professeur Emile Cornalia, Directeur-adjoint du Musée de Milan, membre correspondant de l'Institut lombard, etc., etc.

Dans le prospectus de cet important ouvrage, M. E. Cornalia, après avoir rappelé l'immortel ouvrage de Malpighi, publié à Londres en 1669, sous le titre *De Bombyce*, ajoute que, depuis ce temps, les progrès de la physique et de la mécanique, en donnant aux observateurs des instruments très-perfectionnés, ont permis de pousser beaucoup plus loin la connaissance de la structure intime des animaux et des profondes métamorphoses de la matière vivante.

Il ajoute que, malgré tous les progrès que l'on doit à Lyonnet, à Straus et à quelques autres anatomistes; malgré le besoin de connaître parfaitement le Ver à soie pour avoir un point de départ aux études de la pratique, personne, depuis Malpighi, n'avait abordé un aussi long travail, et qu'il appartenait à un Italien de remplir

cette lacune. Cependant, il reconnaît que d'excellentes observations détachées ont été faites sur cet insecte, et il cite les noms de leurs auteurs en rendant justice à leurs efforts.

Pour engager les naturalistes à donner au pays et à la science un travail complet sur le Bombyx qui donne la soie, l'Institut lombard publia, à la fin de 1850, le programme suivant :

« Décrire la structure anatomique du Ver à soie à son état de larve, de chrysalide et de papillon, en traçant l'histoire de ses organes, et donner l'histoire et les principaux caractères de cette larve, en démontrant les altérations organiques qui en sont la suite. Le mémoire sera accompagné de dessins exacts qui feront mieux saisir tout ce qui sera exposé dans le texte. »

La monographie de M. Cornalia a été jugée digne du prix par la commission de l'Institut lombard chargée de juger les travaux présentés au concours, laquelle s'exprimait ainsi dans son rapport :

« La commission a arrêté son attention particulière sur le mémoire ayant pour épigraphe : *Natura maxime miranda in minimis*... L'auteur de ce mémoire montre une connaissance tout à fait précise des différents états du Ver à soie. Les recherches d'anatomie microscopique et d'histogenèse qu'on y trouve sont très-fines et délicates. Dans ce travail sont énoncés des faits qui n'ont pas encore été observés dans le Ver à soie. L'histoire des métamorphoses des organes et celle de leur physiologie y est traitée d'une manière digne de louanges. Beaucoup des faits annoncés ne pouvaient être vérifiés que pendant une éducation des Vers ; mais la vérification de bien d'autres a pu être instituée sur des Vers conservés dans l'alcool. L'exactitude de ces derniers nous garantit de celle des autres. Si l'auteur a été diligent et patient à la recherche des muscles les plus petits et de leur distribution, il ne l'a pas moins été pour

observer et décrire les diramations nerveuses et trachéennes les plus microscopiques, et poursuivre les recherches les plus délicates sur l'histogenèse et la structure des organes. Les planches qui accompagnent ce mémoire nous montrent que l'auteur n'est pas moins habile à employer le crayon du peintre que le bistouri de l'anatomiste. »

Ce remarquable travail, ainsi approuvé par l'illustre Institut impérial lombard, est divisé en quatre parties principales, qui sont :

1° Notions préliminaires : historique du *Bombyx mori*, zoologie, bibliographie, etc., etc.

2° Anatomie de la larve, de la chrysalide et du papillon; propriétés physico-chimiques de la soie, formation des systèmes, etc., etc.

3° Physiologie en général, embryogénie, etc.

4° Pathologie, monstruosités, etc.

Il formera un fort volume in-4° de 40 feuilles au moins, accompagné de 15 planches et d'une explication détaillée des figures en français et en allemand, ce qui pourra, dans bien des cas, suffire aux personnes qui ne savent pas l'italien.

Personne ne pouvait, mieux que M. Emile Cornalia, mener à bien une telle entreprise. Il a comblé une lacune, en dotant la science et l'industrie de la soie d'un ouvrage complet que toutes les personnes qui s'occupent d'entomologie et de sériciculture devront consulter journellement, en s'efforçant d'ajouter aux notions qu'il contient les observations qu'elles pourront faire encore sur un sujet aussi important.

Le prix de l'ouvrage est de 25 francs. On souscrit en écrivant à l'auteur, rue du Monte-Napoleone, n° 1299, à Milan.

M. E. Cornalia, professeur de zoologie à Milan, nous

prie d'annoncer la publication récente de deux ouvrages posthumes du célèbre Rusconi, publiés à Pavie en 1854, l'un en langue française, l'autre en italien. En voici les titres :

Histoire naturelle, développement et métamorphoses de la Salamandre terrestre. — Un gros volume in-4°, avec 6 planches magnifiques comme toutes celles que Rusconi a faites. — Prix : 25 francs.

Sopra, etc. — *Sur le développement des* Cyprins *après leur sortie de l'œuf, et instructions sur la fécondation artificielle des Poissons.* In-folio, avec une planche. — Prix : 3 francs.

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

M. le Docteur Pucheran nous adresse les descriptions suivantes de deux Mammifères nouveaux :

1° *Mus hypoxanthus.*—Capite supra, dorso ex magna parte brunneo rufis; rhinario vivide rufo, dorso posticè cruribusque dilutioribus; infra omnino fulvus; pedibus fuscis; cauda, corpore longiore, supra nigricante, infra grisea.

2° *Mus hypoleucus.* — Supra brunneo nigricans, parum rufescenti tinctus; infra albus; pedibus fuscis; cauda, corpore longiore, omnino grisea.

Ces deux espèces de Mammifères ont été envoyées du Gabon au Musée de Paris par M. Aubry Lecomte.

M. E. Truqui nous prie d'insérer la note suivante sur la synonymie des *Cicindela Ritchii* et *Peletieri.*

Je viens de lire, dans le numéro de mars de la *Revue et Magasin de zoologie*, quelques lignes de M. Reiche, dans lesquelles il déclare qu'il n'y a pas un mot d'exact,

pour ce qui le regarde, dans ma note sur les Cicindèles en question, insérée dans le numéro précédent; et il s'appuie, pour affirmer cela, sur un rapport de la commission de la Société entomologique qui suit les lignes de M. Reiche, dans le même numéro de mars de la Revue. Entre le rapport de la commission et ma note, il y a un seul point de divergence, et c'est le même qui est entre M. Reiche et moi. Ce point est dans les deux périodes qui suivent. Je me sers des phrases mêmes du rapport.

« Quant au caractère différent tiré des antennes, il n'en faut pas parler; car M. Reiche, en 1848, fit remarquer avec raison que, sur une vingtaine d'individus de la *Ritchii*, un seul mâle offrait la dilatation des antennes, tandis qu'une femelle présentait ce même caractère C'est un fait que la commission a vérifié.

« En résumé, il paraît bien démontré à la commission qu'il faut chercher les caractères distinctifs des deux espèces autre part que dans les antennes, qui sont tour à tour ou renflées à l'extrémité ou simples dans la *Cicindela Ritchii*. »

D'après cet exposé de la commission, il paraîtrait que j'ai tort, et je l'aurais réellement, si les choses se passent comme il est dit. Mais, si on fait attention que, d'une part, M. Reiche, dans sa note de 1848, dit avoir eu, parmi une collection de Coléoptères presque exclusivement propres *à la province d'Oran, au moins* vingt individus *mâles* de *Laphyra Audouinii* (*Cicindela Ritchii*) qui avaient les antennes simples, et qui étaient plus larges, plus aplatis, à *facies* de femelles; et que, d'autre part, la *Cicindela Peletieri* se trouve, d'après l'assertion de M. Lucas, précisément aux environs d'Oran, qu'elle a les antennes simples, et qu'elle est plus large, plus aplatie que la *C. Ritchii*, on sera porté à croire, comme moi, que M. Reiche a confondu les deux espèces, et que je n'ai rien dit qui ne soit pas exact. Au surplus, sur

combien d'exemplaires la commission a-t-elle vérifié le fait avancé par M. Reiche? Je prie la Société entomologique, et pour elle les honorables membres de sa commission, d'examiner *au moins* un tiers des vingt *Cicindela Ritchii provenant d'Oran*, à antennes simples, et autres caractères assignés par M. Reiche; et, s'ils persistent à les reconnaître pour des véritables *C. Ritchii* et non pour des *C. Peletieri*, j'aurai tous les torts. Au cas contraire, je les prie de vouloir bien retirer ce qu'ils ont avancé contre moi, en m'accusant d'occasionner des confusions.

Les observations ultérieures de la commission décideront si j'ai été exact ou non.

M. Degland nous écrit pour réclamer la priorité de l'abolition de l'espèce nominale *Fringilla incerta*, Risso, et S. A. le Prince Bonaparte nous autorise à déclarer en son nom qu'il le *croit fondé en droit*. Il est évident que c'est la capture du beau *mâle adulte*, en *robe d'automme*, faite aux environs de Lille, qui a donné lieu à cette découverte.

TABLE DES MATIÈRES.

J.-W. de Muller. — Des changements qui s'opèrent dans la coloration des oiseaux. 161
Jaubert. — Sixième lettre sur l'Ornithologie de la France. 167
J. et E. Verreaux. — Sur les mœurs des oiseaux exotiques. 174
A. Chevrolat, — Nouvelles espèces de Coléoptères longicornes. 178
Felipe Poey. — Sur la Trigone fulvipède. 187
Académie des Sciences de Paris. 189
Analyses d'ouvrages nouveaux. 193
Mélanges et nouvelles. 203

PARIS. — TYP. SIMON RAÇON ET Cᵉ, RUE D'ERFURTH, 1.

I. TRAVAUX INÉDITS.

Esquisse sur la Mammalogie du continent africain, par M. le Docteur Pucheran (1).

En enlevant aux diverses couches qui forment l'enveloppe des continents que nous habitons les ossements épars des animaux qu'elles recèlent, en recomposant leurs divers organismes par une application soutenue

(1) Le mémoire que je livre actuellement à l'impression a été présenté à l'Académie des sciences de l'Institut de France, le 12 mai 1851. Voici l'extrait du compte rendu de cette séance, renfermant les conclusions de ce travail :

« Sous le point de vue de sa Mammalogie, le continent africain n'a point de Faune spéciale. La grande majorité de ses genres a des représentants, soit en Asie, soit en Europe, et quelquefois simultanément dans ces deux parties de l'ancien monde.

« Les genres de Mammifères africains sont principalement caractérisés :

« 1° Par la grande extension de la distribution géographique de leurs espèces, qu'on retrouve dans les diverses zones de ce continent. Sous ce point de vue, l'Afrique se rapproche de l'Europe. Rien de semblable n'existe au contraire ni en Asie ni en Amérique ;

« 2° Par une tendance très-générale à des modifications dans les proportions des membres, soit que la paire postérieure se trouve affaissée (Hyène, Protèle, Girafe, Bubale), soit que ce soit cette même paire qui l'emporte sur l'antérieure (Macroscélide, Hélamys, Dendromys). Ces inégalités de développement entraînent à leur suite la diminution ou l'atrophie d'un ou de plusieurs doigts, et, par suite, la prédominance, sur ce continent, d'espèces marcheuses, coureuses, sauteuses ; la rareté, au contraire, d'espèces nageuses ;

« 3° Par le grand développement des conques auditives, caractère déjà signalé pour les animaux des régions australes, en général, par

du principe de l'harmonie et de la corrélation des formes, la Paléontologie a incontestablement commencé à rallier l'histoire des êtres vivants à celle du globe terrestre. La comparaison de la zoologie des temps passés à celle de nos Faunes actuelles a encore

M. de Blainville, et, pour les Mammifères des déserts, par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire;

« 4° Par la teinte isabelle de leur pelage, fait devenu présentement classique en Zoologie.

« On n'observe point, sur le continent africain, ces dégradations physiologiques qui, à un type d'organisation assez élevé dans la série, en substituent d'autres moins parfaitement organisés, ainsi que cela s'observe dans l'Amérique australe, par exemple, où les Insectivores, qui ont fait jusqu'ici totalement défaut, sont remplacés par les Edentés.

« Sous un point de vue spécial, l'Afrique peut se diviser en quatre zones :

« 1° La zone méditerranéenne, étendue depuis le rivage marocain de l'Atlantique jusqu'à la frontière égyptienne de l'Abyssinie;

« 2° La zone septentrionale du centre de l'Afrique, comprenant le Sénégal, la Nubie, et, pour certains types, l'Abyssinie;

« 3° La zone méridionale du centre de l'Afrique, située au sud du Sénégal, et dont les limites, dans l'état actuel de la science, ne peuvent encore être nettement déterminées;

« 4° La zone orientale, occupant toute la côte orientale de l'Afrique, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'au rivage abyssinien de la mer Rouge.

« Chaque zone du continent africain paraît posséder un genre de Rongeurs qui lui est particulier. Il en est ainsi, pour le Cap, du genre Hélamys; pour l'ouest, des genres Aulacode, Cricétomys, Anomalure; pour l'est, du genre Acomys; pour le nord, du genre Cténodactyle. Ce fait est particulier à l'Afrique. Nous ne connaissons rien de semblable dans les autres continents. » (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, vol. XXXII, p. 718.)

Je dois ajouter maintenant qu'en ce qui concerne la fixation des zones zoologiques du continent africain, M. Schlegel, dans son travail sur les Ophidiens (*Essai sur la physionomie des Serpents*), a déjà abordé ce sujet, même en ce qui concerne les Mammifères. Je dois avouer également que j'ignorais totalement la tentative faite par cet illustre zoologiste, dont les résultats s'harmonisent si fréquemment avec ceux que j'ai obtenus. Lorsqu'il m'arrive de travailler un sujet, dans un but de généralisation, j'ai, en effet, l'habitude

accru l'intime corrélation de ces deux ordres de faits, étrangers l'un à l'autre, lorsqu'on les envisage isolément, si indissolubles, au contraire, lorsqu'on se livre à leur comparaison réciproque. En continuant à suivre cette voie, on prépare chaque jour les éléments scientifiques qui, dans un temps encore, sans nul doute, bien éloigné de nous, serviront à constituer l'histoire de notre planète, œuvre d'ensemble qui doit être incontestablement basée non-seulement sur les faits géologiques et minéralogiques, mais encore sur ceux qui sont du domaine des sciences organiques.

Sous l'influence d'un premier aperçu, un tel résultat paraît vivement empreint de témérité et la conséquence d'une rêverie ; mais, après une réflexion un peu suivie, un peu attentive, le doute et l'indécision finissent par s'annihiler et donner la conscience intime d'un tel progrès. Pour acquérir une telle conviction, il est

de ne point faire d'abord des recherches bibliographiques ; ce n'est qu'ensuite, lors de la publication des résultats auxquels je suis arrivé, que je m'efforce de rendre justice à ceux qui m'ont précédé.

Depuis que le travail actuel a été présenté à l'Académie, je n'ai eu connaissance, en fait de découvertes mammalogiques faites sur le sol africain, que des recherches de M. Péters à Mozambique. On se rendra facilement compte de la joie que j'ai éprouvée en voyant que presque tous les genres nouveaux créés par M. Péters (Genres *Petrodromus*, *Rhynchocyon*, *Bdeogale*, *Pelomys*), réalisent, sous le point de vue de la disposition de leurs membres, les caractères que j'ai assignés aux genres africains. Il est probable que plus tard on en trouvera des espèces dans d'autres parties de l'Afrique; j'ai déjà décrit (*Revue et Magasin de zoologie*, 1855, p. 3) un *Bdeogale* du Gabon.

C'est avec la même satisfaction que j'ai vu, par suite de l'étude des divers Mammifères que le Musée de Paris a reçu du Gabon, se confirmer de plus en plus l'existence, en tant que *zone zoologique distincte*, de la partie de l'Afrique située au sud du Sénégal. J'ai de même pu constater de nouveau que c'est dans cette région que se trouvent les animaux qui, dans leurs caractères, offrent une ressemblance intime avec ceux du continent indien. Ce fait, si curieux et si difficile à expliquer, me semble présentement hors de doute.

nécessaire d'envisager comparativement, d'une part, le mode d'apparition de la vie sur la terre; d'autre part, le mode de distribution des êtres actuels sur la surface du globe. Dans le premier cas, comme dans le second, on voit des zones d'habitation propres aux espèces; la seule différence consiste dans le mode de répartition, qui, dans les fossiles, a lieu suivant la profondeur, dans les êtres actuellement vivants, au contraire, suivant l'étendue, soit en longitude, soit en latitude. En Paléontologie, la limitation des types dans les terrains est, il est vrai, bien loin d'être fixée; mais cette hésitation de la science est, suivant nous, inhérente à son état d'imperfection. Dans la partie de la zoologie qui a pour objet d'étudier la classe des Mammifères, les espèces occupaient, il n'y a pas bien longtemps encore, des espaces de terrain très-considérables, et maintenant les travaux contemporains tendent de plus en plus à limiter, soit pour les genres, soit surtout pour les espèces d'un même genre, les zones d'habitation qui leur sont spéciales. La Paléontologie accomplira plus tard, sans nul doute, un semblable progrès, dont l'analogie fait pressentir la future réalisation.

A ce premier point de contact entre les deux Faunes vient s'en ajouter un second, qui fait entrer le zoologiste dans un ordre de conclusions essentiellement du domaine de la Météorologie. La présence dans les profondeurs du sol de l'Europe d'espèces qui présentement ne l'habitent plus, mais qui sont confinées dans des régions dont la température moyenne est plus élevée, a donné lieu de penser qu'à l'époque de leur séjour les conditions climatériques n'étaient point semblables à celles existant présentement. C'est évidemment une conclusion d'importance majeure, relativement au problème qui concerne la question de l'échauffement ou du refroidissement de la terre, ou bien celle de son uniformité

de température depuis l'origine des temps jusqu'à l'époque actuelle.

Ces conclusions relatives aux variations physiques de l'atmosphère s'appliquent aux êtres organisés du règne végétal comme à ceux du règne animal. Les végétaux fossiles, avec les caractères qui leur sont propres, sont, dans une foule de circonstances, plus comparables à des types propres aux zones équatoriales qu'ils ne le sont à ceux de nos régions tempérées. Nous citerons spécialement, sous ce point de vue, les fougères arborescentes, qui sont spéciales à des latitudes dont la température moyenne est fort élevée, par rapport à celle qui est présentement habituelle aux contrées dans lesquelles on découvre leurs vestiges fossiles. La citation que nous venons de faire a sa valeur, même en zoologie, car, d'après ce que nous ont appris MM. Morellet et Emile Deville, dans les parties du continent américain qu'ils ont parcourues, la présence des fougères arborescentes coïncide toujours avec celle des Singes : on voit se manifester ensemble ces deux types d'êtres organisés.

Rien ne serait plus facile que de multiplier les exemples qui prouvent que des lois analogues président à la distribution géographique des espèces appartenant aux deux règnes animal et végétal. Nous n'aurions besoin que de citer, à ce sujet, le principe en vertu duquel les mêmes types habitent les régions froides dans un continent et les lieux élevés, à température semblable, dans des contrées chaudes de ce même continent. Sans nul doute, la Zoologie n'a point encore fait dans cette direction les progrès si remarquables accomplis par la Phytologie. Nous sommes encore à attendre, pour la distribution géographique des animaux, des résultats semblables à ceux qui existent en Botanique; mais la cause de cette absence de progrès réside évidemment dans l'aptitude motrice des animaux et dans leurs instincts d'émigration qui leur font étendre leur zone d'habita-

tion, observation surtout vraie pour les oiseaux auxquels leur vol permet des pérégrinations quelquefois si étendues. Que d'espèces de cette classe de Vertébrés sont présentement considérées comme appartenant à la Faune européenne, et dont le lieu initial de provenance est l'Amérique du Nord, séparée de l'Europe par un si grand espace maritime!

Nonobstant l'imperfection de nos connaissances zoologiques à ce sujet, comparativement à la Botanique, il est évident, par suite des lois harmoniques de la création, que la distribution des animaux sur la surface du globe offre de nombreux rapports avec celle des végétaux. Le lien d'union nous est offert par les insectes, dont les uns ont leur existence en quelque sorte inhérente à celle de telles ou telles plantes; dont les autres, au contraire, se nourrissent plus spécialement de matières animales. On conçoit, dès-lors, comment il pourra arriver qu'une contrée, une région offre d'ensemble, dans ses animaux et ses végétaux, un caractère spécial, quelquefois même tellement individualisé, que beaucoup d'observateurs ont été portés à émettre l'idée de l'existence de plusieurs centres de création. Présentement, la constitution géologique du sol étant en relation on ne peut plus intime avec la présence de tels ou tels végétaux, on arrive forcément, par le moyen de plusieurs intermédiaires, à l'harmonie des faits, et consécutivement des principes composant le domaine des trois sciences Zoologie, Botanique, Géologie. De l'union de plus en plus cimentée de cette triade scientifique sortiront toutes les lois destinées à fonder ultérieurement, et d'une manière définitive, ainsi que nous en avons émis plus haut l'espérance, l'histoire du globe terrestre.

Mais revenons aux observations faites jusqu'à nos jours sur la distribution géographique des espèces animales. Tous les zoologistes savent que c'est à notre

immortel Buffon que la science est redevable des deux grands principes qui résument les faits observés jusqu'ici dans cette direction. Avec une sagacité et une initiative d'invention qui n'appartiennent qu'au génie, Buffon, quoique peu familiarisé avec la caractéristique spéciale des espèces; quoique ne possédant pas des notions bien positives sur les lieux de provenance de la grande majorité de celles qu'il connaissait, Buffon posa hardiment les bases d'une science que ses successeurs se sont plu à cultiver depuis, mais qu'aucun d'entre eux n'a pu enrichir d'une conception aussi féconde ni aussi progressive. Que de conséquences déjà déduites, et à déduire encore, de cette loi de la spécialité des types propres aux régions australes des deux continents! Que d'applications en ont jailli dans la Zoologie systématique pour la distinction, non-seulement des espèces, rien n'était plus facile ni plus immédiat, mais pour celle des genres, des tribus, des familles! N'est-ce pas sous son influence que M. Waterhouse, suivi dans cette voie par M. Pictet, a récemment distingué, par le mode de structure de leurs molaires, les Muridés du nouveau continent de ceux de l'ancien! Buffon n'avait-il pas déjà lui-même ouvert la voie à l'application, par sa distinction des caractères qui séparent les Singes de l'ancien continent de ceux du nouveau! N'est-ce pas en marchant sur ses traces, que M. le professeur Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a établi les deux séries parallèles de cette grande famille! C'est, enfin, en puisant à la même source, que M. Charles Bonaparte a pu, en comparant la forme des narines dans les Vulturidés, mettre d'un côté ceux de l'ancien continent, et de l'autre ceux du nouveau! A cette même source a été encore puisée la distinction des *Sylvicolidés* et *Sylvidés*, *Ictéridés* et *Plocéidés*. Les deux familles de l'ancien continent sont, en effet, munies de la penne bâtarde de l'aile, celles du nouveau en étant dépour-

vues. Dans cette spécialité d'habitat se trouve évidemment un principe de distinctions nombreuses pour la classification, principe auquel les observateurs n'ont point encore, peut-être, pour les genres prétendus cosmopolites, accordé toute l'importance qu'il mérite.

Depuis Buffon, les zoologistes n'ont pas, il nous semble, porté suffisamment leur attention sur les types spécialement propres à chaque continent. On a établi quelles étaient les parties du monde qui se trouvent douées d'une Faune spéciale (M. le professeur Isidore Geoffroy Saint-Hilaire), mais on n'a pas suffisamment étudié le mode de limitation des types dans chacune des individualités géographiques. Les Mémoires de M. de Lafresnaye sur l'Ornithologie de la Colombie et sur celle des Antilles; le beau travail de M. Brandt sur la Faune de la Sibérie occidentale, sont, cependant, sous ce point de vue, des modèles à suivre et des exemples à imiter.

En méditant les conclusions qui se déduisent le plus directement des recherches dont nous venons de faire mention, de même que des indications que les auteurs des diverses Faunes nous ont fournies, on s'aperçoit bien vite que les divisions et les limites diverses admises par les Géographes sur les cartes qui se trouvent entre nos mains s'harmonisent fréquemment avec les spécialités des types, soit génériques, soit spécifiques, dont la Zoologie nous offre le tableau. Dans un seul cas, l'harmonie cesse d'être complète à ce sujet, et le fait qui en fournit la preuve mérite d'autant plus d'être signalé que les circonstances qui s'y rattachent sont peut-être de nature à changer, au point de vue géographique, les idées généralement admises dans la science jusqu'à ce jour. Il s'agit de la portion arabo-syriaque de l'ancien continent, rattachée jusqu'ici au continent asiatique par tous les géographes, et qui, par le caractère spécial de sa Faune, mérite bien plus de faire partie du continent africain. Mais, pour que cette

nouvelle détermination devienne plus empreinte de vérité, il est évidemment nécessaire que l'Asie mineure soit mieux connue, quoique ce que nous en savons déjà nous porte à penser que le caractère de la Zoologie européenne se trouve empreint sur cette partie de l'Empire Ottoman. Si les nouvelles études que nous demandons sont confirmatives, il est évident que la limite de l'Asie sera, au sud, le golfe Persique et l'isthme qui la sépare de la mer Noire.

Dans les faits de géographie zoologique, comme dans ceux de géographie physique, nous trouvons la même nature de limites, agissant aussi activement dans un cas que dans l'autre, preuve évidente de l'unité d'action des lois de la création. Les cimes de montagnes, les rivières et les fleuves doués d'un cours plus ou moins étendu, les espaces d'eau salée opposent un obstacle infranchissable à l'extension des genres, et principalement à celle des espèces. Les oiseaux eux-mêmes, malgré les moyens spéciaux dont ils disposent pour se soustraire à ces influences, s'y trouvent aussi bien soumis que les espèces les plus terrestres. Rien de plus remarquable, sous ce point de vue, que les observations déjà citées de M. Brandt, observations qui établissent que les Mammifères et les Oiseaux de la partie de la Sibérie située à l'est du Jenissei ne sont point les mêmes que ceux occupant les régions situées à l'ouest de ce cours d'eau. Les premiers se rapprochent de la Faune de la côte voisine du continent américain, tandis que les seconds font partie de la Faune européenne.

(*La suite prochainement.*)

Description d'oiseaux nouveaux de l'Afrique méridionale et occidentale, par MM. Jules et Édouard Verreaux.

1. *Sasia africana.* — Olivacea, suprâ brunnescens; subtus ci-

neracens; regione periophtalmicâ nudâ, rubrâ; superciliis albis. Pedibus rubescentibus. — Hab. Gabon.

En dessus, d'un brun olive; en dessous, d'un gris brun olivâtre, légèrement teinté de rougeâtre au thorax et à l'abdomen. Sourcils étroits et blancs; région oculaire sans plumes, la peau de couleur rouge carmin. Les joues rougeâtres, lavées de brun olive. Bec de couleur cornée. Pieds rougeâtres. — L. tot., 8 cent.; du tarse, 1; du bec, 1.

Le bec, un peu plus court que la tête, est comprimé, plus haut que large, garni à sa base de quelques soies fines. La queue est très-courte et arrondie. Les ailes ont leur quatrième rémige la plus longue, les troisième et cinquième égales. Les tarses sont emplumés à plus d'un quart de leur longueur. Les ongles sont assez crochus.

Cette description a été prise sur un sujet mâle qui ne paraissait pas encore très-adulte. La femelle, qui faisait partie du même envoi, différait par l'absence de teinte rougeâtre. Toute la tête, la partie antérieure du cou ainsi que le reste des parties inférieures, étaient d'un gris olivâtre uniforme; tout le reste paraissait semblable au mâle.

Cette petite et intéressante espèce, qui semble lier les Barbus aux Pics, aura, pour le monde savant, tout l'attrait d'une nouveauté, en ce qu'elle représente, en Afrique, un genre qui jusqu'ici compte à peine deux espèces océaniennes.

Comme les Pics, elle habite les grands bois, cherchant, parmi les branches et sous les écorces, les insectes et les larves, qui forment sa principale nourriture. C'est aussi dans les troncs d'arbres que se retire la femelle pour y pondre; elle n'est que de passage au Gabon, et n'y séjourne que près de la moitié de l'année pendant la belle saison.

2. *Barbatula formosa.* — Nigra; fronte rubro; superciliis flavis;

dorso flavo-maculato; abdomine flavo; rostro et pedibus nigris. — Hab. Gabon. (Planche 5.)

D'un noir lustré, parsemé de petites et moyennes taches jaunes sur le dos, et d'une grande au centre de l'abdomen; ces deux couleurs prenant la forme d'écailles sur les flancs et les cuisses. Front rouge. Sourcils jaunes. Ailes et queue terminées et liserées de jaune. Bec et pieds noirs.— L. tot., 15 cent.; des ailes, 7 c. 6 m.; de la queue, 3 c. 5 m.; du tarse, 2 c.; du bec, 2 c. 2 m.

Le bec est très-dilaté à la base, comprimé sur les bords, et garni, sur la première partie, de soies qui atteignent les trois quarts de sa longueur. Les quatrième et cinquième rémiges sont les plus longues; les ongles assez crochus.

Cette description a été prise sur quatre sujets adultes; dans le cinquième, qui paraissait encore plus avancé en âge, les parties jaunes avaient une teinte orange : ils faisaient partie du même envoi du Gabon.

Par son ensemble, cette espèce se rapprocherait du *Laimodon niger;* mais son bec sans dentelure le rapporte plutôt aux vrais *Barbatula*. Nous avions même songé à en faire un genre que nous n'adoptons pas à cause des rapports intimes qu'elle a avec ces derniers.

Du reste, ses mœurs ressemblent en tout à celles de cette famille. On ne la rencontre au Gabon que pendant la saison pluvieuse, et toujours dans les grands bois. en bandes de quatre à six.

3. *Platystira minima.* — Suprâ nigrâ; subtus albâ; fronte et genis albis; thorace in medio griseo; rostro pedibusque nigris. — — Hab. Gabon.

En dessus, noir. Plumes du front blanches vers leur base, puis noires, mais seulement sur les parties latérales; le vertex avec une ligne blanche très-étroite et peu visible sur le rachis de quelques-unes des plumes; les joues blanches. Partie inférieure du dos d'un noir

grisâtre. Plumes du croupion assez longues, soyeuses, grises à leur base, et blanches au centre, terminées du même noir grisâtre que le dos. Thorax avec une large plaque d'un noir grisâtre terne. Queue noire, les deux premières rectrices latérales bordées et terminées de blanc; la troisième avec une très-petite tache de cette couleur au bout. Ailes, en dessous, noires, légèrement terminées de blanc; en dessous, d'un blanc pur. Bec, pieds et ongles noirs. — L. tot., 8 c. 7 m.; des ailes, 4 c. 7 m.; de la queue, 3 c.; du tarse, 14 m.; du bec, 14 m.

Le bec est très-déprimé, à mandibules bombées; la supérieure légèrement dentée à l'extrémité, garnie à sa base de quelques soies noires atteignant la moitié de sa longueur. La queue est légèrement arrondie; les quatrième et cinquième rémiges sont les plus longues; les ongles peu crochus.

Cette description repose sur deux sujets mâles adultes. Un jeune, qui faisait partie du même envoi, ne différait que par des teintes plus ternes et par le gris blanc qui bordait une partie des plumes de la tête, du cou et du manteau; le plastron noir était aussi plus étroit.

Cette espèce n'est de passage au Gabon que pendant la saison pluvieuse. Sa nourriture habituelle ne consiste qu'en insectes et spécialement en moucherons.

On ne trouve que le couple ensemble parmi les buissons qui bordent les grands bois.

4. *Cheltusia dinghani.* — Capite nigro-fuliginoso; fronte alba; dorso fusco-olivaceo, virescente; gulâ albo-cinerascente; collo et pectore ardesiaceis; abdomine et uropygio albis; tectricibus alarum albo-marginatis; caudâ nigrâ; rostro pedibusque nigris. — Hab. Africâ meridionali.

Tête et sourcils d'un noir fuligineux, tirant à l'ardoise sur la face. Front blanc. Dos brun olive, à reflets verts. Croupion blanc à son extrémité sur les parties latérales. Menton blanc cendré. Cou gris ardoisé clair.

Thorax gris ardoisé foncé, tirant au noir. Abdomen et flancs blancs. Tectrices alaires légèrement bordées de blanc. Rémiges et queue noires. Tarses et pieds noirs. Bec encore plus foncé. — L. tot., 23 c. 4 m.; des ailes, 17 c.; de la queue, 6 c.; des tarses, 6 c.; du bec, 2 c. 4 m.

Les ailes sont longues, très-pointues, à première rémige la plus longue; la queue est carrée; la jambe est emplumée aux deux tiers de sa longueur. Les tarses sont réticulés.

Cette description a été prise sur un sujet adulte et mâle.

Par son ensemble, cet oiseau se rapproche un peu du *Melanoptera* de Rüppell; mais, outre la différence du plumage, sa taille est bien moindre. Il faisait partie d'un envoi fait de Port-Natal par les soins de notre frère Alexis Verreaux.

Comme toutes les espèces de ce genre, celle-ci a l'habitude de vivre par petites troupes de quinze à vingt, et de fréquenter les plaines arides, où elle chasse aux insectes, et plus particulièrement les Coléoptères. Son naturel est farouche et criard.

Il n'existe aucune différence entre les sexes.

5. *Phænicopterus erythræus.* — Rosaceo rubescens; tectricibus rubro-ignitus; caudâ rubrâ; tibiis rubro-rosaceis; remigiis nigris. — Hab. Afr. sept., occid. et mérid.

En entier d'un rouge rose, un peu plus pâle que dans le *ruber* d'Amérique; région oculaire dénudée, et de la couleur du bec, qui est la même que dans celui du *Ph. antiquorum* Queue rouge. Couvertures alaires d'un rouge plus vif que celui du corps. Rémiges noires. Tarses d'un rose rouge moins foncé que dans le bec. —L. tot., 1,03 c.; des ailes, 0,35; du tarse, 0,48, du doigt médium, 0,08; de l'ongle, 0,01; du bec, 0,10.

Cette description a été prise sur un sujet très-adulte et en noces, provenant du Gabon. La femelle ne diffère du mâle que par sa taille un peu moindre. Les sujets

qui ne sont pas en noces ressemblent beaucoup, pour la coloration, au *Ph. antiquorum ;* seulement le rose en est toujours un peu plus vif.

L'*Ergthærus* est, du reste, très-facile à reconnaître et à distinguer de ce dernier par sa taille, qui est toujours moindre, comme nous l'avons indiqué.

Cette espèce se rencontre depuis l'Algérie jusqu'à l'extrémité de l'Afrique méridionale, et même à Mozambique ; elle n'est que de passage au Gabon, et couvre de ses bandes nombreuses les lacs et les îlots. Mais, comme toutes ses congénères, son naturel est farouche et méfiant.

Elle se nourrit de Mollusques et de petits coquillages.

Sixième lettre sur l'Ornithologie de la France méridionale, par le Docteur J.-B. Jaubert.

(Suite.)

E. rustica. — Ce Bruant, un des plus rares et des plus précieux, nous visite cependant d'une manière presque régulière, eu égard au petit nombre d'individus que nous observons : c'est vers la fin d'octobre et en novembre que nous le voyons paraître, en livrée du jeune âge sans doute, et l'oiseau a pris sous nos yeux sa robe d'adulte. Malheureusement, le nombre croissant des collecteurs et la rareté des échantillons venant se joindre à une certaine fatalité qui me fit perdre dernièrement deux individus confiés à la garde d'un ami, il ne m'a pas été possible, malgré toute mon envie, de poursuivre sur cet oiseau les observations commencées ; de telle sorte que certains points de son histoire restent encore dans l'obscurité.

D'un naturel peu farouche, cet oiseau a dans ses allures la plus grande analogie avec notre Ortolan ; c'est

à peu près le même cri, une petite note que répète l'oiseau en sautant d'une branche à l'autre; son ramage se rapproche de celui de l'*E. cirlus ;* il est moins strident, par conséquent plus doux. Comme l'Ortolan, cet oiseau s'accommode très-bien de la vie de volière, il y acquiert même un embonpoint extraordinaire, qui est la cause la plus fréquente de sa mort.

Description : Le *mâle adulte, au printemps*, a la tête d'un noir profond coupé par deux bandes sourcilières blanches qui vont,-en s'élargissant en arrière, se réunir à un espace blanc peu étendu qui occupe le centre de la nuque et s'avance jusque vers le milieu de la tête ; gorge et devant du cou d'un blanc pur, s'étendant sur les côtés jusqu'à la rencontre des raies sourcilières, avec lesquelles il se confond ; le méat auditif, d'un brun noirâtre ainsi que le lorum, se détache sur un fond blanc, une moustache peu apparente, composée de petites taches brunes disséminées, part de l'angle du bec et s'élargit en descendant sur les côtés du cou ; un large collier rouge de brique, mêlé de brun sur le dos, ceint la région thoracique ; de larges mèches de cette couleur parcourent les flancs ; toutes les plumes du manteau noires à leur centre, sont bordées de roux foncé qui devient plus clair vers la région du croupion, qu'il occupe en entier; le milieu du ventre et l'abdomen sont d'un blanc pur ; deux étroites bandes blanches, formées par la bordure des moyennes et des petites couvertures, coupent l'aile, dont le poignet est d'un marron vif; la première rémige la plus longue. La queue, brune en dessous, presque noire en dessus, se compose de douze rectrices, dont la première est occupée par un long espace blanc, tandis que la seconde offre une tache à peine sensible à son extrémité. Pieds d'un jaune livide, iris brun; bec brun jaunâtre, à arête supérieure noire; mandibule supérieure légèrement recourbée en haut, tandis que l'inférieure pré-

sente, par cela même, une convexité exagérée. — Longueur totale, 15 à 16 centimètres.

Telle est la description d'un individu en fort mauvais état, qui se trouve dans les collections de la ville, et dont la livrée, obtenue en cage, porte des traces, hélas! trop manifestes d'une longue captivité : quoique ne portant aucune indication de sexe, je n'hésite pas à en faire un *mâle*. Les autres mâles que j'ai pu voir, moins vieux peut-être, présentaient tous des teintes moins vives..... On peut remarquer encore, dans la même collection, deux ou trois individus à plumes râpées, morts en cage après un temps plus ou moins long, sans indication ni d'âge ni de sexe, et d'ailleurs trop mal préparés pour servir à l'étude. Y a-t-il, dans le nombre, des *femelles adultes?*..... Tout me porte à le croire; car ces oiseaux, après être restés deux ou trois ans en cage et y avoir vu leurs ailes passer à l'albinisme, n'avaient pas présenté un seul instant les caractères du *mâle adulte*. Leur livrée diffère même de celle du *mâle jeune*, en ce qu'elle n'a plus la même vivacité de teintes, qu'elle présente des nuances plus pâles sur la tête et le dos, et que les teintes rougeâtres de la poitrine, du dos et du croupion, sont presque effacées et remplacées par du brun roux..... Nous ajournerons cependant cette description des *femelles adultes*.

Les *jeunes*, *en livrée d'automne*, ont toutes les plumes du dessus de la tête d'un gris olivâtre pointillé de brun foncé; une raie sourcilière d'un blanc sale, partant du bec, se dirige en arrière vers le bas de la nuque; un étroit espace de cette même couleur occupe le centre de celle-ci; méat auditif brun olivâtre; gorge, bas et côtés du cou d'un blanc sale coupé par deux larges moustaches formées d'une réunion de petites taches brunes; poitrine traversée par une large zone composée de taches rougeâtres qui descendent sur les

flancs en s'y élargissant; sur le haut du dos se montre cette teinte d'un roux ardent qui doit plus tard se joindre avec le hausse-col pour former une ceinture complète; le ventre et l'abdomen sont d'un blanc pur; les couvertures inférieures de la queue sont entièrement de cette couleur, à l'exception des plus longues, qui ne sont blanches qu'à leur extrémité. Chaque plume du dos est noire au centre, rougeâtre dans sa partie moyenne, et bordée de cendré olivâtre; celles du croupion sont d'un rouge brique bien prononcé, et à peine frangées de gris. Le poignet de l'aile est roux; les petites et les moyennes couvertures, étant gris olivâtre sur leur bord externe et blanchâtres à la pointe, forment sur l'aile des miroirs bien dessinés. La première rectrice est coupée obliquement par une tache blanche qui est à peine sensible sur la seconde.

Tel est un *jeune mâle* de ma collection, capturé dans les environs de Marseille en novembre 1847. Cette livrée d'automne est évidemment une livrée de transition qui, par l'usure des plumes, au printemps, se convertira en livrée de mâle adulte. Nous n'avons, pour y arriver, qu'à enlever par la pensée la bordure olivâtre ou blanc sale de chacune des plumes; si, par cette opération, nous n'arrivions pas à avoir une livrée à teintes aussi brunes et aussi nettes que celle décrite plus haut, ce serait une simple preuve que l'oiseau, ainsi que nous l'avons fait pressentir, n'est complétement adulte qu'à la seconde année. Je ferai seulement remarquer, en passant, que la raie blanche qui occupe, chez le *mâle adulte*, le milieu de la tête, vers la région occipitale, se borne, chez le *jeune*, à une simple tache d'un blanc sale à l'occiput..... De telle sorte que toutes les descriptions du *jeune Rustique* que les auteurs signalent comme portant une *raie grise sur le sommet de la tête*, ne peuvent se rapporter qu'à des *schænicola* ou bien à notre *E. pusilla jeune*. Si mainte-

nant on compare ma description de la livrée d'automne avec la description que donne Temminck (Man. orn., 3e part., p. 235) de l'*E. lesbia*, *vieux mâle, au printemps*, on reconnaîtra une identité parfaite qui montre jusqu'à quel degré de confusion était arrivé l'auteur du *Manuel*, confusion qui a été sans doute le prétexte de la réunion, par Degland, du nom français *Mitilène* au *rustica* de Pallas.

La femelle du *rustica* de Nilsson (type du *borealis* de Zettersted), intermédiaire, par sa livrée, à mes jeunes et à mes adultes, serait pour moi un mâle en demi-livrée, passant à l'état adulte : je n'embrasse d'ailleurs cette opinion qu'avec quelque hésitation, car elle n'a pour origine que ces quelques *livrées douteuses* que possède notre Musée, et dont j'ai parlé plus haut comme appartenant sans doute à des femelles.

La synonymie serait :

Emberiza rustica, Pallas, Voy. (1776), t. 8, append., p. 63, (édit. franc.); et Zoogr. ross. as., pl. 47, f. 2. — Temminck, Man. orn., 3e part., p. 230.—Nilsson. — Gould. — Schlegel. — Ch. Bonaparte. — Degland..... — *E. lesbia*, Calvi..... — Temminck, Man. orn., 3e part., p. 235 (*jeune*, sous le nom de *vieux mâle* au printemps). — Verany..... — *E. borealis*, Zettersted.

La taille de cette espèce varie peu avec l'âge, comme on le verra plus bas dans le tableau comparatif de la taille des divers Bruants.

E. schæniclus.— *E. palustris*.— Le *Bruant des roseaux* est de passage en Provence vers le mois d'octobre et de novembre ; quelques individus restent sédentaires dans le voisinage de nos marais pendant la mauvaise saison, et nous quittent tous, sans exception, dans le courant de mars : cet oiseau ne se reproduit donc pas en Provence.

Le *Bruant des marais* y est représenté par une race

sédentaire (*E. intermedia*), tandis que les individus types (*E. pyrrhuloïdes*), assez rares d'ailleurs, y sont simplement de passage.

L'histoire de ces deux espèces si répandues en Europe n'en est pas mieux connue pour cela : l'existence de quelques variétés d'âge, de quelques différences dans la taille des individus, ont été, comme nous l'avons fait remarquer, le point de départ de bien des errements. La faute en était moins à l'espèce qu'au besoin des auteurs de retrouver certains types perdus; mais les nombreux passages de l'espèce aux diverses variétés ont aussi puissamment concouru à porter le trouble dans nos esprits. Pour nous, qui avons les oiseaux sous les yeux, il nous est aujourd'hui difficile de nous rendre compte de la plupart des erreurs : le caractère qui nous empêchera de confondre jamais le *schæniclus* ou le *palustris*, ni aucune de leurs variétés avec certains types des auteurs, c'est la coloration du haut de l'aile, qui est constamment d'un roux vif chez ces deux espèces... Aucun de nos autres Bruants ne présentant ce caractère, il sera toujours facile de les distinguer à première vue. Mais, de ce que l'importance de ce caractère a été jusqu'à ce jour ignorée, il résulte que les dessinateurs ne se sont pas toujours attachés à le faire ressortir; aussi nos hésitations n'en persisteront pas moins devant quelques planches mal coloriées. Le *Mitilène* de Buffon, celui de Pol. Roux (pl. 109, fig. 2), l'*E. Durazzii* de la *Fauna italica*, ayant tous le poignet de l'aile d'un roux vif, seront pour nous de vrais *schænicola;* mais la fig. 2 de l'*Ornithologie provençale* est assez mauvaise pour laisser des doutes.... Quant à l'*E. provincialis* (Gavoué, de Buffon), je ne puis, malgré sa moustache exagérée, partager l'opinion du marquis Durazzo, et faire un *schæniclus* de cet oiseau, dont l'aile n'est rien moins que *roussâtre*.

Passant, il y a quelques jours, en revue une longue

et intéressante correspondance échangée, à ce sujet, avec M. de Selys-Longchamp, j'y retrouvais toutes les hésitations par lesquelles dut nécessairement passer l'auteur pour arriver à confondre, sous le nom patronimique d'*E. intermedia*, tant de types si souvent classés et déclassés en compagnie de MM. Schlegel, Bonaparte, Temminck, et successivement nommés *provincialis*, *rustica*, *incurvata*, *intermedia* et *subintermedia*.... Ces hésitations, probablement dissipées à l'heure qu'il est, ne résisteraient pas à quelques minutes d'examen devant les séries que j'ai sous les yeux : ni la taille, ni la forme, ni la force du bec, ne peuvent être prises en sérieuse considération ; la queue, plus ou moins longue, suivant la taille de l'oiseau et suivant que les plumes sont plus ou moins usées, est un caractère encore plus fugace : le seul auquel on puisse réellement se fier, le seul qui soit constant, est, je le répète, cette coloration rousse du haut de l'aile.

Reste maintenant à débrouiller ce qui est *schæniclus* de ce qui est *palustris* : j'avoue ici que la difficulté devient plus sérieuse ; car il nous sera impossible de fixer une limite exacte au développement du bec, soit dans un sens, soit dans un autre. A côté du véritable *schæniclus, au bec effilé*, se présente un oiseau que nous rencontrons communément dans nos marais, dont le bec, légèrement recourbé, est tout aussi petit : M. de Selys en ferait une variété sous le nom de *subintermedia*.... Variété de quoi?... Est-ce du *schæniclus?* est-ce du *palustris?*... Les mœurs le rapprocheraient de la première espèce. En seconde ligne se présente la *variété intermédiaire*, élevée au rang d'espèce par quelques-uns.... Cet oiseau habite notre Camargue et se distingue du *schæniclus*, non par la taille, mais par son bec un peu plus fort, franchement arqué, et arrondi à son extrémité : ses mœurs, comme nous le verrons plus loin, l'en éloignent encore. Vient enfin le *pyrrhuloïdes* avec

son énorme bec : cet oiseau, que nous tuons quelquefois en Provence, y est de passage en novembre, et nous vient probablement d'Italie. Il serait représenté chez nous par cette race sédentaire à bec moins fort ; mais, le bec variant aussi chez nos individus voyageurs, il nous est arrivé de rencontrer tous les passages pour arriver à notre variété locale : de telle sorte qu'il est à peu près impossible de savoir où commence et où finit l'espèce.

Faut-il en conclure que le *schæniclus* et le *pyrrhuloïdes* appartiennent à la même espèce, et que les variations du bec ne tiennent qu'à des conditions locales ?... Non ! je ne le pense pas ; il y a dans les allures de l'un et de l'autre oiseau des traits distinctifs qui ont trop d'importance pour ne pas en tenir compte : sans parler des caractères propres à la livrée des deux types extrêmes, nous retrouvons constamment entre les œufs du *schæniclus* et ceux de la variété *intermedia* une différence très-grande.... Leurs mœurs, que j'ai pu étudier à diverses reprises, diffèrent aussi, et le fait dont je viens d'être témoin le démontre parfaitement : dans une course en Camargue, par un froid de huit à dix degrés, après avoir poursuivi pendant deux jours des *schæniclus*, parmi lesquels je cherchais vainement un *palustris* sans avoir pu le rencontrer, le hasard me fit battre les joncs serrés qui poussent d'ordinaire dans les ruisseaux, et je vis s'échapper quelques-uns de ces oiseaux qui se tenaient abrités ainsi contre le froid excessif. Une fois leur retraite connue, il me fut facile d'en abattre tant que je voulus. Voilà donc, dans la même localité, deux oiseaux bien reconnaissables, avec des allures capables de les faire toujours distinguer : leur nourriture est la même, leur cri diffère peu ; l'un est, comme son nom l'indique, plus aquatique que l'autre. Ce n'est donc pas avec le *schæniclus*, ainsi que le fait présumer Temminck, ainsi que le pense et le dit

M. Degland, qu'il serait possible de confondre les *races intermédiaires*, mais bien avec le *pyrrhuloïdes*, que ni l'un ni l'autre de ces auteurs ne mettent sérieusement en doute.

Le *schæniclus* et le *palustris* (nom que je préfère à celui de *pyrrhuloïdes*, puisqu'il est destiné à représenter diverses *races* à mœurs identiques, tandis que le second n'est réellement applicable qu'à l'une de ces races, dont il peint à merveille le caractère) présentent dans leurs divers âges la plus parfaite analogie de livrée.... Un peu plus ou un peu moins blanchâtres, un peu plus ou un peu moins roux, les jeunes, en automne, époque de la première mue, sont revêtus d'une livrée de transition qui permet déjà de reconnaître à quel sexe appartient l'oiseau : c'est par le frottement que, les plumes frangées de blanc sale venant à perdre leur extrémité, se montrent à nous dans tout leur éclat, c'est-à-dire avec la coloration de la robe de printemps. Les *jeunes* sont naturellement plus longs à prendre leur livrée d'amour, parce que la nature leur avait donné, en automne, un manteau qui s'en rapprochait moins : les *vieux*, dont les plumes n'ont qu'une très-légère bordure grisâtre, sont *en noces* vers le mois de février. Cependant, au mois de mai, la livrée des uns est aussi complète que celle des autres : les jeunes dont *les plumes* ont eu besoin d'être *plus râpées* sont toujours reconnaissables par une taille moindre.

Chez le *schæniclus*, comme chez le *palustris*, les choses se passent de la même manière.... ce qui me dispense de donner une description détaillée de chacun de ces divers états, dont le pinceau seul pourrait donner une juste idée : je me bornerai à indiquer dans mon *tableau* les dimensions de ces divers oiseaux.

(*La suite prochainement.*)

Notes pour servir à la Faune du département de Seine-et-Marne, ou liste méthodique des animaux vivants à l'état sauvage qui se rencontrent, soit constamment, soit périodiquement ou accidentellement, dans ce département; par M. le comte de Sinety, membre de la Société zoologique d'acclimatation. (Voir 1854, pages 128, 193, 315, 381, 413, 458, et 1855, page 129.)

Quatrième classe. — LES POISSONS.

Premier Ordre. — Les **ACANTHOPTÉRYGIENS.**

Première famille. — Les Percoïdes.

Genre *Perca.*

La Perche commune (*Perca fluviatilis*, Linn.). Ce poisson, très-commun dans nos rivières et nos étangs, est connu de tout le monde; il a des bandes noirâtres placées en travers sur le dos, et des nageoires rouges.

Genre *Acerina.*

La Perche goujonnière (*Acerina cernua,* G. Cuv.). Elle ressemble à la Perche et au Goujon; ses écailles sont rugueuses, sa couleur olivâtre tâchée de brun. Elle n'est pas rare dans la Seine et dans l'Yonne, où les pêcheurs la nomment Goujon perchat.

Deuxième famille. — Joues cuirassées.

Genre *Cottus.*

Le Chabot (*Cottus gobio,* Linn.). Ce petit poisson ressemble à un Tétard; il se tient sous les pierres. On le trouve dans la Seine, l'Yonne, le Loing, où il n'est pas très-commun. C'est principalement quand l'eau est trouble qu'on le prend.

Genre *Gasterosteus.*

L'Epinoche aiguillonnée (*Gasterosteus aculeatus*, Lin.).

Commune dans presque toutes les rivières, on la trouve aussi dans la Vieille-Seine et dans les desséchements des marais de Bazoches. On reconnaît facilement ce petit poisson à ses trois épines dorsales. L'Epinoche aiguillonnée se trouve volontiers dans la vase. On dit qu'elle détruit les autres poissons au moment du frai.

L'Epinoche à neuf épines (*Gasterosteus pungitius*, Linn.). Plus petite que la précédente, elle porte sur le dos neuf ou dix épines rangées à peu près comme les dents d'une scie; ces épines sont beaucoup moins longues que dans l'Epinoche aiguillonnée. Ces deux espèces de poissons se trouvent dans les mêmes endroits. Je n'ai jamais vu que des Epinoches et des Epinochettes à queues nues.

Deuxième Ordre. — Les MALACOPTÉRYGIENS ABDOMINAUX.

Première famille. — Les Cyprinoïdes.

Genre *Cyprinus*.

Première section. — Les Carpes.

La Carpe ordinaire (*Cyprinus carpio*, Linn.). On la trouve principalement dans les étangs : nous en avons cependant quelques-unes dans nos rivières; celles-ci sont bien plus dorées que celles des eaux stagnantes. La Carpe à miroir et la Carpe à cuir ne sont que des variétés de la Carpe ordinaire, qui devient quelquefois blanche en vieillissant. Les bassins de Fontainebleau en contiennent de cette couleur.

Deuxième section. — Les Barbeaux.

Le Barbeau (*Cyprinus barbus*, Linn.). Ce poisson porte quatre barbillons pendants à sa mâchoire supérieure; c'est l'un des plus communs de nos rivières, mais sa chair est toujours médiocre.

Troisième section. — Les Goujons.

Le Goujon (*Cyprinus gobio*, Linn.). Connu de tout le monde, ce petit poisson est fort bon et très-commun sur les sables de toutes nos rivières.

Quatrième section. — Les Tanches.

La Tanche (*Cyprinus tinca*, Linn.) se plaît, en général, dans la vase, aussi en trouve-t-on de préférence dans les étangs; cependant, quand elle habite dans les rivières, elle est plus dorée et sa chair meilleure. La Tanche est un poisson commun; ses écailles, fort petites, sont recouvertes d'un enduit visqueux.

Cinquième section. — Les Brèmes.

La Brème (*Cyprinus brama*, Linn.) a le corps très-haut et très-comprimé latéralement. Elle devient assez grosse; mais sa chair, molle, est toujours remplie d'arêtes. Commune dans nos rivières, la Brème prospère aussi dans les eaux stagnantes.

La Bouvière (*Cyprinus amarus*, Bloch) vit sur les graviers de la Seine, de l'Yonne, ainsi que dans la Vieille-Seine. Ses écailles sont grandes, presque toutes les parties de son corps transparentes. La ligne latérale est noire ou d'un bleu d'acier. Comme les Carpes, elle porte une épine rude à la nageoire dorsale, qui compte dix rayons : l'anale en a onze.

Sixième section. — Les Ables.

La Chevenne ou Meûnier (*Cyprinus dobula*, Linn.). Il est très-commun dans nos rivières, se prend facilement à la ligne; sa tête est large, arrondie, et ses nageoires inférieures rougeâtres.

Le Gardon (*Cyprinus idus*, Bloch) est aussi commun dans les rivières que dans les étangs.

La Rosse (*Cyprinus rutilus*, Linn.) a les nageoires

d'un rouge très-vif. Les pêcheurs de la Seine et de l'Yonne le connaissent sous le nom de Roussat. Il est plus commun dans la première que dans la seconde de ces rivières, et préfère les endroits vaseux.

La Vandoise (*Cyprinus leuciscus*, Linn.) est un petit poisson blanc dont le dos est vert brillant, avec le ventre d'un blanc d'argent. Il se tient dans les eaux peu profondes qui coulent sur le gravier. La Vandoise est extrêmement commune dans toutes les rivières et les ruisseaux limpides.

Le Rotengle (*Cyprinus erythrophtalmus*, Linn.). Beaucoup moins connu que les précédents, il a les yeux jaunes, les nageoires ventrale et anale d'un rouge de minium très-vif, surtout aux rayons; les pectorales d'un blanc jaunâtre. Le Rotengle est caractérisé par la saillie brusque de son dos, qui fait paraître sa tête très-déprimée. Sa nageoire caudale est verdâtre à la base et rouge vif à l'extrémité de ses deux lobes. On trouve ce poisson dans la Seine et dans l'Yonne.

L'Ablette ou Able (*Cyprinus alburnus*, Linn.). Ce petit poisson est encore un de ceux que tout le monde connaît. Il se laisse prendre facilement à l'hameçon. On en pêche des quantités avec de grands filets, et on le vend à Paris, où ses écailles servent à faire les fausses perles.

Le Spirling (*Cyprinus bipunctatus*, Bloch). C'est l'Eperlan de nos pêcheurs. Commun dans la Seine comme dans l'Yonne, on le distingue facilement de ses congénères à la double rangée de points noirs marqués sur les côtés de son corps.

Le Véron (*Cyprinus phoxinus*, Linn.). Très-commun dans nos rivières et dans les sources claires et limpides. C'est, je crois, avec les Epinoches, le plus petit de nos poissons.

Genre *Cobitis*.

La Loche ordinaire (*Cobitis barbatula*, Linn.). Ce

poisson est très-petit ; son corps cylindrique a des taches brunes. Il a six barbillons qui servent à le faire reconnaître facilement. Très-commune dans la Seine et dans l'Yonne, cette espèce se trouve sous les pierres et dans les parties rapides.

La Loche des rivières (*Cobitis tænia*, Linn.) diffère de la Loche ordinaire par la place de ses barbillons, dont deux seulement sont attachés à la lèvre supérieure, tandis que dans la *barbatula* ils sont tous les six à cette lèvre. Le *Cobitis tænia* a une petite épine devant chaque œil, et la tête beaucoup plus déprimée que l'espèce précédente. Je l'ai pris sur les graviers de l'Yonne, où elle se trouve comme dans la Seine.

Deuxième famille. — Les Esocés.

Le Brochet (*Esox lucius*, Linn.). Cet animal, très-vorace, est des plus communs dans toutes nos eaux. Quelques-uns pèsent jusqu'à trente livres et au delà. On ne mange pas les œufs du Brochet parce qu'ils sont très-purgatifs.

Troisième famille. — Les Salmonidés.

Le Saumon (*Salmo salar*, Linn.) (1). Dans l'Yonne et la Seine. C'est principalement dans la rivière d'Yonne que l'on pêche des Saumons pendant les mois de juillet, d'août et de septembre. J'ai vu à Misy même les pêcheurs en prendre jusqu'à quinze dans la même année : on en trouve qui pèsent de dix-huit à vingt livres. Ils sont très-bons quand ils n'ont pas frayé; plus tard, leur chair devient infiniment moins délicate. Nos pêcheurs appellent Becard les mâles (2). Ils prétendent que l'extrémité de leur mâchoire inférieure se termine par un renflement considérable qui n'existe pas chez la

(1) *Salmo-salmo* (Cuv. et Val.).

(2) C'est le *Salmo hamatus* (Cuv.). Cette espèce est plus rare que l'autre dans nos rivières.

femelle. Il n'y a guère d'année où l'on n'en prenne quelques-uns à Misy.

La Truite commune (*Salmo fario*, Linn.) (1). Extrêmement rare dans la Seine et dans l'Yonne, où je n'ai jamais vu de Truites saumonées. Je n'ai connaissance que de trois captures : l'une, dans l'Yonne, d'un poisson de cette espèce pesant environ deux livres; deux autres Truites fort petites ont été prises par M. de Balloy tout près de l'embouchure du canal de desséchement des marais de Bazoches, dans la Seine.

La Truite saumonée (*Salmo trutta*, Linn.) n'est pas très-rare dans la rivière du Loing, du côté de Grès et de Nemours. Ce poisson délicat recherche, par-dessus tout, les eaux les plus vives et les plus claires. Je crois qu'on le chercherait inutilement, dans Seine-et-Marne, ailleurs que dans le Loing.

Quatrième famille. — Les Clupeïdes.

L'Alose ordinaire (*Clupea alosa*, Linn.). Ce poisson de mer remonte régulièrement dans la Seine et dans l'Yonne vers la mi-avril et le commencement de mai. Un jour que je me promenais au bord de la rivière, j'ai vu nos pêcheurs de Misy en prendre trente et un d'un seul coup de filet. Il est curieux de penser que ces poissons, avant de nous arriver pour frayer, ont été obligés de passer par Paris. De même que les Saumons, les Aloses deviennent molles après la ponte.

Troisième Ordre. — MALACOPTÉRYGIENS SUBBRACHIENS.

Genre *Gadus*.

La Lotte (*Gadus lotta*, Linn.). C'est encore un poisson de mer qui remonte dans nos rivières. Elle est moins commune dans l'Yonne que dans la Seine, où on en

(1) *Salar Ausonii* (Cuv. et Val.).

prend une grande quantité dans les mois de novembre et de décembre. C'est un poisson recherché : son foie et sa laitance sont particulièrement délicats. Comme l'Anguille, la Lotte est recouverte d'une peau sans écailles.

Quatrième Ordre. — **MALACOPTÉRYGIENS APODES.**

Genre *Murœna.*

L'Anguille (*Murœna anguilla*, Linn.) est un très-bon poisson que l'on voit en assez grand nombre dans toutes nos eaux courantes ou dormantes; elle fraye à l'embouchure des fleuves dans la mer.

(Le cinquième Ordre des Lophobranches et le sixième Ordre des Plectognates ne renferment que des poissons de mer, et sont par conséquent étrangers à nos limites géographiques.)

Septième Ordre. — **CHONDROPTÉRYGIENS A BRANCHIES LIBRES.**

L'Esturgeon ordinaire (*Acipenser sturio*, Linn.) est un poisson de mer qui se tient à l'embouchure des fleuves. Il y a une quinzaine d'années, on en a pris un dans la Seine, un peu au-dessus de Montereau; il pesait cent cinquante livres, et avait suivi un bateau de sel. Depuis, en 1853, un autre Esturgeon a été pris dans la Seine par les pêcheurs de Bray; ils l'exposèrent vivant aux regards des curieux pendant la foire de cette ville, qui a lieu le 14 septembre : le premier avait été aussi montré vivant pendant quelques jours dans la ville de Montereau. Ces deux apparitions sont les seules que je puisse citer de ce poisson dans nos eaux.

Huitième et dernier Ordre. — **CHONDROPTÉRYGIENS A BRANCHIES FIXES.**

Famille des Cyclostomes.

Genre *Petromyzon.*

La Lamproie fluviatile (*Petromyzon fluviatilis*, Linn.).

Cet animal remarquable est caractérisé par sept ouvertures qu'il a de chaque côté du cou. Il doit y en avoir dans la Seine, car on en prend de temps en temps dans l'Yonne, où ce poisson est cependant assez rare.

La petite Lamproie (*Petromyzon Planeri*, Bloch). J'en ai vu prendre fréquemment en curant le canal de desséchement des marais de Bazoches. Ce poisson se tient dans la boue. Il a sept ouvertures, comme l'autre Lamproie; le dessus de son corps est vert olive, le dessous blanc; l'iris des yeux jaune paille. Sa longueur totale est de six à huit pouces. Le *Petromyzon Planeri* se distinguera toujours facilement du Lamprillon par la petite nageoire dorsale qui manque à ce dernier.

Genre *Amocœtes*.

Le Lamprillon (*Amocœtes branchialis*, Dum.). C'est un fort petit animal. Il a sept trous, comme les Lamproies, mais il manque de dents, et ne s'attache pas par la succion, comme les Petromyzons. Il vit dans la boue, se trouve dans la Seine ainsi que dans l'Yonne, et sert d'amorce pour les autres poissons.

Remarques critiques sur le genre *Bulimus*, par M. A. Moquin-Tandon.

Tous les conchyliologistes connaissent le genre *Bulime*, *Bulimus*. Ce genre est généralement attribué à Jean-Antoine Scopoli (1). On s'accorde à dire que ce savant naturaliste l'a fondé dans son *Introduction à l'histoire naturelle*; que Bruguière l'a admis et singulièrement étendu dans l'*Encyclopédie méthodique* (2); que ce groupe em-

(1) « On attribue, avec raison, la création du genre *Bulime* à Scopoli. » (*Hist. nat. gen. et part. des Moll.*, par Férussac et Deshayes, t. II, 1820-51, page 2.

(2) Il en décrit 113 espèces.

brassait, dans le principe, des Mollusques terrestres et des Mollusques aquatiques ; que Lamarck et Draparnaud lui ont donné des caractères plus précis et l'ont borné aux espèces qui vivent sur la terre; enfin, qu'il constitue aujourd'hui, parmi les Gastéropodes quadritentaculés, un des genres les plus nombreux et les plus intéressants (1).

Toutes ces assertions sont plus ou moins exactes. Mais l'origine du genre ne l'est pas. Je vais le démontrer.

L'ouvrage de Scopoli, dans lequel on assure que le genre *Bulimus* a paru pour la première fois, est un livre assez rare. La plupart des conchyliologistes qui le citent ne l'ont pas eu entre les mains ou l'ont mal consulté. J'ai vu un exemplaire de cet ouvrage dans la bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle de Paris ; j'en possède un second, que le hasard m'a procuré tout récemment (2).

A la page 392, sous le numéro *64, se trouve, en effet, le genre *Bulimus;* mais Scopoli ne le présente pas comme *créé par lui*, il le donne comme établi par Adanson (3). Or, dans l'*Histoire naturelle du Sénégal* (4), il n'est question nulle part du genre *Bulimus;* seulement, à la page 5 et dans la planche 1, le célèbre naturaliste français propose un genre nouveau, le deuxième de l'ouvrage, sous le nom de *Bulin, Bulinus*. Il est facile de reconnaître, dans l'espèce décrite et figurée comme type, un Gastéropode *aquatique* du genre de ceux que Draparnaud a désignés plus tard sous le nom de *Physa* (5).

Le genre *Bulinus* d'Adanson (1757) ne serait-il pas le même que le genre *Bulimus* de Scopoli (1777)? La lettre

(1) On en compte près de 700 espèces.

(2) Ce livre a été imprimé à Prague, en 1777.

(3) Après le mot BVLIMVS, il a écrit ADANS., sans autre indication.

(4) Paris, 1757, in-4°.

(5) *Tabl. Moll.*, 1801, pag. 31 et 52.

N du premier n'aurait-elle pas été changée, par erreur de copiste ou de prote, en la lettre M du second?

Scopoli donne les caractères suivants à son genre *Bulimus : Testa univalvis, non umbilicata; apertura ovali. — Molluscum tentaculis binis, basi appendiculatis; puncto ophtalmoïde distincto aut radicali.* Comme on le voit, le caractère de la coquille est très-vague; il convient à un grand nombre de Mollusques, et n'indique pas plutôt une *Physe* qu'un vrai *Bulime;* par exemple, il s'applique aussi bien au *Physa hypnorum* qu'au *Bulimus montanus*. Il n'en est pas de même du caractère tiré de l'animal. La présence de deux tentacules seulement, et la position basilaire des yeux (ou points oculiformes) semblent annoncer qu'il s'agit d'un *Limnéen*.

Après ces deux caractères, Scopoli signale, comme type de son genre, une figure de Swammerdam (tab. IX, fig. 4), laquelle représente très-distinctement le *Limnæa stagnalis* (1), mollusque assez voisin des *Physes*. A l'époque où vivait Scopoli, il était permis de prendre un *Limnée* pour une *Physe*.

Scopoli signale ensuite, comme devant faire partie du même groupe, les *Helix putris, fragilis, stagnalis, tentaculata* de Linné. La première espèce n'est autre chose que l'*Ambrette commune*, animal terrestre, pourvu de quatre tentacules, dont les supérieurs sont oculifères au sommet et non à la base. La seconde est une autre espèce de *Limnée*. La troisième est le *Limnæa stagnalis* déjà cité. La dernière est un mollusque operculé, branchifère, et par conséquent d'une organisation très-différente. Ainsi, aucun de ces Mollusques n'appartient réellement au genre *Bulimus* tel qu'on le conçoit aujourd'hui; deux seulement, sur quatre, sont voisins du *Bulinus*.

(1) *Cochlea vulgaris aquatica*, Swamm. Bibl. nat. I, pag. 164, tab. IX, fig. 14.

Après les noms des espèces dont il vient d'être question, Scopoli ajoute ces mots : *Nec non aliæ non paucæ* terrestres *Cl. Mülleri*. Cette phrase démontre que l'auteur avait fort mal compris le genre d'Adanson, et l'avait dénaturé en y faisant entrer un grand nombre d'espèces non aquatiques, et par suite douées d'une toute autre structure.

A la fin de l'article, Scopoli fait observer que le *Pedipes* d'Adanson diffère de son genre par les dents de l'ouverture (*diversus testæ aperturâ dentatâ*), remarque très-juste, qu'on est toutefois étonné de rencontrer dans cet endroit, et dont la présence achève de prouver que le naturaliste allemand, lorsqu'il parlait du *Bulimus*, avait bien réellement devant les yeux l'ouvrage d'Adanson (1). On sait que, dans ce dernier ouvrage, le *Bulinus* et le *Pedipes* sont gravés sur la même planche, l'un au-dessus de l'autre (2).

Dans ses *Deliciæ Floræ* et *Faunæ Insubricæ*, ouvrage postérieur de neuf ans (3) à celui dont il vient d'être parlé, Scopoli reproduit le genre *Bulinus* avec la même faute d'orthographe, c'est-à-dire sous le nom de *Bulimus*, et, au lieu d'une espèce aquatique, il décrit un Gastéropode terrestre (*Bulimus hæmastomus*). C'est le premier *vrai Bulime* (en prenant ce mot dans le sens moderne) qui ait été placé dans le groupe dont il s'agit. Ce qui paraît digne de remarque, c'est que Scopoli le croyait *marin* (4). Il annonce, du reste, qu'*il n'en con-*

(1) Il le cite très-souvent, il lui a même emprunté l'épigraphe de son livre.

(2) Scopoli a adopté le genre NATICA, Adanson, genre qui se trouve immédiatement avant le genre BVLIMVS, Adans. — Dans la table de l'ouvrage, Scopoli écrit aussi *Bulimus*.

(3) Un savant conchyliogiste s'est trompé, en indiquant cet ouvrage comme daté de 1776, et par conséquent antérieur d'un an à l'ouvrage précédent. (*Hist. nat. gén. et part. des Moll.*, loc. cit.)

(4) Il se trompe aussi en le regardant comme nouveau. C'est

naît pas l'animal. Il dit très-clairement, en parlant des univalves à ouverture ovale qui constituent son groupe *Bulimus*, qu'il *a emprunté cette dénomination au très-célèbre Adanson* (Et duce *celeberrimo Adansonio* Bulimus *voco*) (1).

Il est donc hors de doute que le genre dont je m'occupe a été créé par Adanson, sous le nom de *Bulinus;* que Scopoli l'a adopté, et qu'il en a très-malheureusement embrouillé les caractères et altéré l'orthographe (2).

On voit, par le passage rapporté plus haut, que Bruguière, en composant, dans l'*Encyclopédie*, le genre *Bulimus* d'un mélange assez confus d'espèces fluviatiles et d'espèces terrestres, n'a fait que mettre en pratique l'indication de Scopoli.

Le savant naturaliste de Montpellier paraît, du reste, avoir oublié un moment que le genre dont il s'agit ne lui appartenait pas, puisqu'il accompagne du mot *nobis* le nom de *Bulime* placé en tête de son article (3). C'est là sans doute la cause qui a conduit plusieurs conchyliologistes distingués, par exemple Poiret, Millet, Michaud, à regarder Bruguière comme le *véritable auteur* du genre

l'*Helix oblonga* de Müller (*Verm.* 2, 1774, pag. 86), *Bulimus oblongus* de Bruguière (*Encycl. méth.*, vers. 6, 1, 1789, pag. 318).

(1) I, pag 67, tab. XXV, fig. B, 1, 2.

(2) Scopoli ne se piquait pas d'une grande exactitude dans ses citations. Voici ce que rapporte M. Lasègue (*Mus. Bot. Deless.*, 1845, p. 535) : « Chacune des planches des *Deliciæ Floræ Insubricæ* est dédiée à un personnage différent dont le nom et les qualités sont inscrits au bas de la planche même. Scopoli avait cru devoir faire cet honneur à un libraire distingué de Londres, M. Benjamin White. Celui-ci avait pris pour enseigne le portrait d'Horace, ce qu'indiquaient ses adresses par les mots : *B. White, at Horace's head* (*B. White, à la tête d'Horace*). Scopoli s'imagina que *Horace head* (qu'il a corrompu en *Heal*) était un associé de M. White, et dédia, en conséquence, à ces deux personnes conjointement, une des planches d'insectes qui font partie de son ouvrage; il fit graver au bas cette légende : *Auspiciis Benjamini White et Horatii Heal bibliopol. Londinensium.* »

(3) *Encycl. méth.* 6, 1, 1789, pag. 286.

dont il est question. Cependant ce dernier naturaliste déclare nettement, dans le texte du même ouvrage (1), qu'il a emprunté le genre *Bulimus* à Scopoli. On vient de voir que ce dernier, soit dans son *Introduction à l'histoire naturelle* (1777), soit dans ses *Deliciæ* (1786), attribue toujours le genre *Bulimus* à Adanson.

Bruguière suppose que le nom de *Bulime* indique l'analogie de ce genre avec la *Bulle*, à cause de *l'ouverture entière, sans échancrure, commune à tous les deux* (2). Aussi, dans le tableau systématique des genres qui se trouve en tête de l'Encyclopédie, range-t-il le genre *Bulimus* entre les genres *Bulla*, n° 50, et *Helix*, n° 52. Linné ayant regardé le *Physa fontinalis* et le *Physa hypnorum* comme des *Bulles*, la supposition de Bruguière paraît très-rationnelle, d'autant plus que le nom primitif, celui de *Bulinus*, semble dire *petite Bulle*, et se rapproche encore plus du mot *Bulla*. Mais pourquoi Adanson n'a-t-il pas écrit *Bulina?* Pourquoi a-t-il supprimé un L? On pourrait répondre que ce célèbre et bizarre naturaliste ne tenait pas beaucoup à l'orthographe.

Studer semble croire que le mot *Bulime* signifie *appétit dévorant*, *Boulimie*. Il regarde cette dénomination comme remarquable; il la traduit en allemand (*Heisshunger*) (3), mais il ne l'adopte pas. Comme Bruguière, il n'a pas reconnu que le mot et le genre étaient le *produit d'une erreur!* Sa méprise est d'autant plus étonnante qu'il paraît avoir consulté le livre même d'Adanson.

L'abbé Dupuy a répété, dans deux endroits de son *Histoire naturelle des Mollusques*, les suppositions étymologiques plus ou moins vraisemblables de Bruguière

(1) Loc. cit., pag. 294.

(2) Loc. cit., pag. 294.

(3) Bulimus zu Deutsch der Heisshunger! eine sonderbare von Scopoli fuer diese Schnecken Gattung vorgeschlagene Benennung. (Kurz. Verzeichn. Conch. in naturwissensch. Anz. Schweiz. Gesellsch. 1820, n° 11, pag. 88.)

et de Studer. Il demande si le nom de *Bulime* n'a pas pour origine le mot grec Βούλιμος, *fames bovina* (1), ou plutôt le diminutif de *Bulla* (2).

De tout ce qui précède, on doit conclure :

1° Que Scopoli n'a pas créé le genre *Bulimus;*

2° Que ce genre appartient à Adanson, qui l'a fondé sous le nom de *Bulinus;*

3° Que, par erreur de copiste ou de prote, le nom de *Bulinus* a été transformé en *Bulimus* (3);

4° Que Bruguière a eu tort de prendre un nom mal écrit pour celui d'un genre nouveau, et d'adopter ce genre;

5° Que le genre *Physa*, de Draparnaud, n'est autre chose que le genre *Bulinus* d'Adanson ou *Bulimus* de Scopoli;

6° Que Draparnaud a mal fait de ne pas adopter le nom de *Bulinus* et de créer celui de *Physa;*

7° Que le genre *Bulinus*, établi pour une espèce *aquatique* et *bitentaculée*, est devenu, par une bizarrerie inconcevable, en perdant son orthographe, un genre d'espèces *exclusivement terrestres* et *quadritentaculées*.

Je ferai remarquer que Studer, Hartmann et Broderip ont voulu rétablir le nom originaire de *Bulinus*, le premier en 1820 (4), le second en 1821 (5), et le troisième en 1832 (6). Mais ces naturalistes n'ont pas fait attention que le nom d'Adanson, ainsi que je viens de l'établir, n'appartient pas aux *Bulimes*, mais aux *Physes*.

En écrivant ces lignes, je suis bien loin de proposer la moindre réforme dans la nomenclature des genres actuels *Physa* et *Bulimus*. Je ne demande pas qu'on rende au premier son ancien nom, son nom légitime de *Buli-*

(1) Fasc. 1, 1847, pag. 64, et fasc. 3, 1849, pag. 305.
(2) Fasc. 3, 1849, pag. 305.
(3) En imprimerie, cette sorte d'erreur s'appelle une *coquille!*
(4) *Kurz. Verzeichn, Conch.*, in loc. cit., pag. 88.
(5) *Syst. Gasteropod.*, pag. 31, 50.
(6) *Proced. zool. Soc.*, partie II, pag. 105.

nus, et encore moins qu'on rejette le second, créé par une faute d'orthographe, adopté par méprise, et appliqué à des Gastéropodes différents du type primitif. Je n'ai d'autre but, en publiant ces remarques, que de signaler un fait synonymique des plus curieux et peut-être sans exemple dans l'histoire de la conchyliologie.

NOTICE sur un genre nouveau à établir dans la famille des Spatangoïdes sous le nom de *Mœra*, par M. Hardouin MICHELIN.

Lamarck a placé dans la deuxième section du genre *Spatangus* (celle à cinq ambulacres) une espèce à laquelle il a donné le nom spécifique *Atropos*, qu'il a traduit en français par *Tête morte* ou *Tête de mort*. MM. Deslongchamps, Blainville, Gray, Desmoulins et Dujardin ont tous conservé aux individus de la même espèce les mêmes noms. M. Agassiz, dans son *Prodrome des Echinodermes*, et dans le catalogue raisonné qu'il en a publié dans les Annales des sciences naturelles, conjointement avec M. Desor, a transporté le *Spatangus atropos* dans son nouveau genre *Schizaster*, comme troisième type. C'était un acheminement vers sa véritable place, puisque, comme le *Schizaster canaliferus* de la Méditerranée, il se faisait remarquer par cinq profonds ambulacres.

Etant parvenu à réunir à celle anciennement décrite deux autres espèces vivant aussi aujourd'hui, nous croyons devoir en former un nouveau genre auquel nous donnerons le nom de *Mœra*, sous lequel les Parques étaient désignées dans l'antiquité.

Avec les descriptions spécifiques nous ferons connaître les localités où se rencontrent ces trois espèces, qui sont originaires des deux rivages de l'isthme de Panama.

Genre Mœra, Michelin.

Caractères. Test ovale, globuleux, gibbeux, subpolygonal; cinq sillons dorsaux étroits, allongés, profondément enfoncés, vésiculeux intérieurement, et au fond desquels se trouvent les ambulacres, composés de deux doubles rangées de pores disposés dans un sillon anguleux. Les trois parties interambulacraires antérieure et postérieure sont creusées vers l'appareil apicial. Ambulacre impair plus large, avec quatre pores génitaux. Tubercules nombreux, disposés en lignes se dirigeant plus ou moins régulièrement vers le centre de chaque plaque. Radioles un peu courbes, transparentes, ayant de cinq à sept millimètres de longueur; celles inférieures plus courtes, terminées en spatule. Sommet apicial subcentral. Bouche bilobée, submarginale, ayant le bord épais. Anus postérieur médian ellipsoïde, terminé en pointe en haut et en bas. La bouche et l'anus fermés par des pièces mobiles. Deux fascioles, l'une sous-anale, venant rejoindre les deux ambulacres pairs antérieurs; l'autre, plus large, suivant exactement le bord des ambulacres.

Mœra atropos, Michelin.

Knor, Del. tab. DIII, fig. 3. — Encycl., pl. 155, fig. 9-11.

Echinospatagus ovatus, Mull. Del. Nat., tom. I, p. 96, pl. DIII.

Spatangus atropos, Lmk.

— Deslongchamps, Enc. méth., t. II, p. 688.

— Blainville, Man. d'Actin., p. 202.

— Desmoulins, Echin., p. 384.

— Dujardin, in Lamarck, Anim. sans vertèb., t. III, p. 327 (nouv. éd.).

Schizaster atropos, Agassiz, Prodr. des Echin., p. 185.
— Agassiz et Desor, Catal. raisonné des Echin., p. 128, pl. 16, f. 10.

Longueur et largeur, 5 centimètres ; hauteur, 3 cent.

Cette espèce, presque ronde, se distingue des autres en ce qu'elle est comprimée supérieurement et inférieurement, par ses plaques, formant un sillon à chaque suture, surtout par ses ambulacres pairs antérieurs, qui sont recourbés vers le sommet. La partie postérieure est très-large, et les radioles sont d'un gris de perle.

M. Agassiz assigne à cette espèce pour patrie la Caroline du Sud.

Mus. de Paris, coll. Michelin, Ecole des mines.

Mœra lachesis, Michelin.

Long. 45 millim. ; larg. 35 millim. ; haut. 30 millim.

J'ai reçu, sous le nom de *Schizaster lachesis*, cette seconde espèce, qui paraît avoir été décrite dans l'Amérique du Nord, par M. Girard, comme venant des côtes du Texas. Elle diffère de la précédente en ce qu'elle est ovoïde et plus longue que large, parce que la partie postérieure est très-étroite ; par les sutures des plaques, qui sont moins visibles, et par les fascioles, qui sont plus prononcées. Ses radioles, dont il ne reste qu'un très-petit nombre, sont grises.

Mus. de Paris, Boston, coll. Michelin.

Mœra clotho, Michelin.

Long. 35 millim. ; larg. 30 millim. ; haut. 30 mill.

Je dois à MM. Verreaux frères, bien connus des amis des sciences naturelles, cette petite et jolie espèce qu'ils avaient reçue de la côte de Mazatlan (Californie méridionale). Elle a les sutures des plaques et les fascioles très-prononcées. En général, elle est facile à reconnaître

par sa couleur, d'un brun jaunâtre, et ses radioles nombreuses, de la même couleur.

Coll. Michelin.

Nous possédons de Santa Manza, près Bonifacio (Corse), le fragment d'un Echinide fossile qui se rapproche beaucoup de ce genre en ce que les ambulacres sont longs et très-étroits extérieurement et renflés à l'intérieur. Si on le retrouve, il sera d'une taille remarquable, ayant près de 60 millimètres de haut à sa partie antérieure. Il est dénommé provisoirement dans ma collection *Mœra corsica*.

II. SOCIETÉS SAVANTES.

Académie des Sciences de Paris.

Séance du 30 *Avril* 1855. — M. *de Quatrefages* lit quelques remarques sur une assertion émise par M. Coste, dans la discussion qui a eu lieu à la précédente séance sur la monstruosité double chez les Poissons osseux.

MM. *Coste*, *Milne-Edwards* et *Valenciennes* prennent part à une discussion très-intéressante sur cette importante question : une analyse en serait impossible, et nous ne pouvons mieux faire que d'engager les savants qui s'occupent de la monstruosité en général à suivre cette discussion dans les *Comptes rendus* de l'Académie des Sciences, où ils trouveront les développements indispensables à ce sujet.

— Son Altesse le Prince *Ch. Bonaparte* fait hommage de son *Tableau synoptique de l'ordre des Hérons*. C'est un travail sérieux de vraie et excellente zoologie, semblable à tous ceux dont l'illustre savant a déjà enrichi la science depuis longtemps.

— M. *Lereboullet* adresse une deuxième Note sur la monstruosité double chez les Poissons. C'est un tra-

vail qui se rattache à la discussion qui a eu lieu entre MM. Coste et de Quatrefages.

Séance du 7 Mai. — M. *Payen* lit un court *Rapport sur un moyen de détruire les Charançons qui attaquent le blé.* Voici ce rapport :

« L'Académie m'a chargé d'examiner un procédé de M. *Schwœdefeyer* relatif à la destruction des Charançons. Ce procédé, qui consiste à stratifier le blé par couches avec de la chaux, serait dispendieux et ôterait au grain une grande partie de sa valeur. »

— M. *P. Gratiolet* lit un *Mémoire sur l'encéphale de l'Eléphant.* Voici l'extrait donné par l'auteur de cet important travail :

« J'ai l'honneur de soumettre à l'Académie un premier mémoire sur l'anatomie d'un Éléphant d'Afrique mort dernièrement au Muséum d'histoire naturelle. Ce mémoire a pour objet la description de l'encéphale des Éléphants. J'ai été placé dans des circonstances assez favorables pour compléter, à certains égards, et pour rectifier les descriptions qu'on en avait données.

« La masse de l'encéphale des Éléphants est triple au moins de celle de l'encéphale humain. C'est donc, comme l'a dit Leuret, le plus grand des encéphales connus. Par le bulbe, par la protubérance annulaire, par le cervelet, et enfin par toutes les parties constituantes du noyau cérébral, nul, après celui des Orangs et des Troglodytes, n'est plus semblable à celui de l'homme, dont il diffère surtout par l'absence complète d'une corne postérieure au ventricule latéral; pour tout le reste, il est presque pareil. En effet, le bulbe porte deux olives bien apparentes. Le cervelet est remarquable par le développement de ses masses latérales, au contraire du vermis médian, qui est très-réduit, et des vermis latéraux dont il ne reste aucune trace, pas même ce qui en persiste dans l'homme sous le nom de touffes et de lobules accessoires. Les tubercules quadri-

jumeaux sont petits, mais bien distincts, et, sauf la grandeur, les couches optiques, les corps striés, la voûte à trois piliers et le corps calleux, rappellent assez la disposition qu'ils présentent dans l'encéphale humain. Le corps calleux toutefois est relativement moins épais, ce qui est zoologiquement très-remarquable. Enfin, quelques différences plus marquées se tirent de la considération des parties comprises dans l'espace interpédonculaire, qui est excessivement étroit et sans aucune trace d'*éminences mamellaires*. Le *tuber cinereum* est excessivement réduit.

« Je ne puis entrer ici dans le détail de ces parties que j'ai décrites avec soin dans mon mémoire. Qu'il me suffise de signaler leur grande ressemblance avec les parties qui, dans le cerveau humain, leur correspondent. Mais dans cette ressemblance ne sont compris ni les hémisphères cérébraux, ni les lobes olfactifs.

« Stukeley, d'après une coupe assez heureuse, a assez bien rendu la forme générale du cerveau, qui se rapproche de celle d'un cœur à lobes très-divergents. M. Mayer a également appelé l'attention sur cette forme, que l'examen d'un moule intérieur du crâne d'Éléphant fait tout d'abord remarquer.

« J'essaye d'expliquer l'anomalie apparente de cette forme, qui résulte, selon moi, 1° d'une courbure très-forte des lobes postérieurs du cerveau qui se prolongent à la base du cerveau de chaque côté de la selle turcique, où, suivant la remarque très-juste de Blair, ils font une grande saillie, et 2° d'un grand et brusque écartement vers leur région moyenne, écartement où le cervelet est compris; car, malgré ce grand développement des hémisphères, ils ne forment aucun prolongement au-dessus du cervelet, qui, de même que dans les animaux inférieurs, demeure complétement à découvert.

« De cette courbure et de cet écartement résulte à la

surface externe de l'hémisphère un pli oblique, ou plutôt une scissure fort semblable à celle de Sylvius. Toutes les circonvolutions sont disposées en zones concentriques autour de cette scissure; elles sont très-flexueuses partout; mais, fort distinctes dans les régions postérieures de ces hémisphères, ces zones présentent dans la région frontale une complication excessive, qu'augmentent encore plusieurs plis de passage dont la direction est en général ascendante.

« J'ai eu dans mes recherches occasion de remarquer la grande exactitude de Leuret; mais elles m'ont en même temps donné des motifs de ne point admettre le groupe de plis exceptionnels que cet habile anatomiste avait cru distinguer dans le cerveau de l'Éléphant.

« Les lobes olfactifs sont très-grands et creusés d'un ventricule qui communique largement avec les cornes frontales des ventricules latéraux. Leur bord externe présente des plis nombreux.

« L'étude approfondie de ces faits, que je ne puis qu'indiquer ici, montre que par les parties constituantes de l'isthme et par le cervelet, l'encéphale de l'Eléphant est presque un encéphale humain. Mais, par les hémisphères cérébraux et ses lobes olfactifs, c'est un cerveau d'animal, et d'animal d'un type assez inférieur, mais anobli toutefois par des développements excessifs de tous ses plis, et surtout de ses plis frontaux. Ces faits justifient singulièrement les idées de Willis, et sont gros de conséquences que les bornes d'un extrait ne me permettent point d'énumérer ici, mais que j'ai essayé d'indiquer dans le mémoire que cet extrait accompagne. »

— M. *Lereboullet* adresse une nouvelle communication sur la *formation des monstres doubles chez les Poissons*. Ce travail, qui fait suite aux précédentes communications du savant professeur, est renvoyé à une com-

mission composée de MM. Valenciennes, Coste et de Quatrefages.

Séance du 14 *Mai.* — M. *P. Gervais* adresse des *Recherches* sur les *Mammifères fossiles de l'Amérique méridionale.*

L'auteur a disposé, pour ce travail, de la belle collection d'ossements fossiles que le savant botaniste M. Weddell a formée pendant son voyage en Bolivie, et qui provient du célèbre gisement de Tarija. Il y a joint la description de quelques pièces intéressantes que M. de Castelnau a découvertes dans une caverne du Pérou, située à quatre mille mètres au-dessus du niveau de la mer.

Ce travail, qui paraîtra prochainement dans le *Voyage de MM. Castelnau et Weddell*, sera accompagné de dix planches lithographiées.

Séance du 21 *Mai.* — M. *Bouniceau*, qui a déjà entretenu à plusieurs reprises l'Académie de ses recherches sur la *Sangsue médicale*, adresse la première partie d'une série de Mémoires dans lesquels seront consignés les résultats de ses observations sur ces Annélides, et principalement sur leur reproduction.

Séance du 28 *Mai.* — Nous avons lu une *Note sur le Ver à soie du chêne, et sur son introduction en Europe*, et nous avons mis sous les yeux de l'Académie des Papillons vivants de cette espèce nés à Paris, et dont on attend la ponte, ce qui permettra d'essayer l'élève de cette utile espèce, qui se nourrit des feuilles de divers chênes. Nous donnerons ce travail et des figures coloriées de ce nouveau Ver à soie (*Bombyx Pernyi*, Guér.) dans notre prochain numéro.

III. MÉLANGES ET NOUVELLES.

M. le professeur Truqui nous adresse la lettre suivante :

« Me rendant de Turin à Paris, je m'empressai, à peine arrivé à Lyon, d'aller vérifier, chez MM. Perroud et Godart, le fait indiqué par M. Reiche et autres, des antennes simples dans certains individus de *Cicindela Ritchii*, et je fus en même temps très-surpris de constater, d'une part, l'exactitude du fait avancé, c'est-à-dire la présence d'individus à antennes simples, et, d'autre part, de m'apercevoir de suite qu'ils appartenaient très-probablement à une autre espèce, car le mâle de la *Cicindela Ritchii* de la collection de M. Perroud offrait des tarses postérieurs plus longs que le tibia, tandis que le mâle de l'espèce à antennes simples offrait les mêmes tarses plus courts que le tibia, et plus robustes que dans l'autre espèce.

« Arrivé à Paris, je comparai, chez M. Reiche, plusieurs exemplaires mâles et femelles de *C. Ritchii* à antennes dilatées et à antennes simples, et je reconnus que réellement les exemplaires à antennes simples forment une espèce nouvelle qui a la taille et les couleurs, y compris celle des palpes labiaux, de la *C. Ritchii*, et et qu'elle s'en distingue par des antennes simples dans les deux sexes, par des tarses postérieurs plus courts, ou à peine aussi longs que le tibia, tandis que ces mêmes tarses sont plus grêles et plus longs que le tibia dans la véritable *Ritchii*. Il faut encore ajouter que la nouvelle espèce est beaucoup plus luisante que la *C. Ritchii*, ce qui provient de la ponctuation, moins forte, ne s'étendant pas jusqu'au bout de l'élytre, et que, dans cette nouvelle espèce, les mâles sont un peu moins étroits que les mâles de la *C. Ritchii* et n'ont pas les mandi-

bules allongées qui caractérisent si bien cette dernière.

« Je laisse à d'autres entomologistes plus habiles que moi, et maîtres de leur temps, à mieux fixer les caractères différentiels des deux espèces en question et ceux de la *C. Peletieri;* les trois ensemble forment un petit groupe dont les espèces se ressemblent beaucoup, sous le rapport de la coloration, mais se distinguent très-nettement sous celui des formes. »

M. Truqui, après avoir conduit à bonne fin cette observation difficile et délicate, n'oublie qu'une chose, c'est de donner un nom à cette nouvelle espèce. Nous nous empressons de suppléer à cet oubli modeste, en proposant de donner à cette espèce le nom du savant qui en a si bien discerné les caractères différentiels. Cette nouvelle Cicindèle, placée entre les *C. Ritchii* et *Peletieri*, lui sera donc dédiée pour rappeler la grande part qu'il a eue dans sa détermination.

Cicindela Truquii. — *Antennis simplicibus : palporum labialium articulis tribus baseos testaceis : pronoto subquadrato, latitudine vix breviore : elytris basi fortiter crebreque punctatis, apicem versus lævioribus.* — L. 0,016; l. (*mâle*) 0,0060 (*femelle*) 0,0065.

Cette discussion, qui semblait devenir trop longue, et que nous nous disposions à arrêter, parce qu'elle menaçait de tomber dans le domaine de la personnalité, s'est terminée tout à fait à l'avantage de la science, en montrant que les recherches de M. Truqui étaient réellement un travail utile. Elle a obligé les entomologistes à faire des études sérieuses sur des espèces dont les caractères étaient très-difficiles à discerner, et il serait à désirer que beaucoup de savants arrivassent, par des études de ce genre, faites sur un grand nombre d'individus, à fixer ainsi les caractères des espèces.

(Guérin-Méneville.)

Nous apprenons avec une vive satisfaction que les remarquables travaux de l'un de nos collaborateurs, de M. F. Caillaud, de Nantes, sur les Mollusques perforants, viennent d'être honorablement récompensés. L'Académie des Sciences de Harlem, reconnaissant la haute importance des recherches de ce savant naturaliste, qui a soutenu une lutte avec les savants anglais et français les plus illustres, et qui n'a pu faire triompher ses théories sur ce sujet qu'après avoir donné des preuves palpables de ce qu'il avançait à la suite d'observations nombreuses, vient de recevoir de cette illustre Académie hollandaise une médaille d'or grand module, qui n'est qu'une partie du prix offert à M. Caillaud pour son utile et consciencieux travail.

M. le professeur Truqui, sur le point de partir pour le Mexique, nous écrit de Londres pour nous annoncer qu'ayant été visiter le *British Museum*, il y a trouvé deux *Cicindela Ritchii*. Dans le Musée de la *Zoological Society*, il en a trouvé cinq autres exemplaires. Les deux premiers ont été donnés au *British Museum* par M. Ritchie, et les cinq autres, qui ont servi à la description de Vigors, portent l'étiquette « *Barbary cap. Lyon.* » De ces sept exemplaires quatre sont mâles et trois femelles, et tous présentent les caractères des antennes dilatées dans les deux sexes, des élytres entièrement ponctuées, et des tarses postérieurs plus longs que le tibia. Il n'y a donc plus aucun doute possible sur la synonymie des *Cicindela Ritchii* et *Audouinii*, et sur l'existence de la troisième espèce à antennes simples, intermédiaire entre les *Cicindela Ritchii* et *Peletieri*. (Voir N°s 2, p. 86; 3, p. 156; 4, p. 206, et 5, p. 253.)

La *Société protectrice des Animaux*, cette association si utile fondée depuis plusieurs années, et qui a déjà rendu de grands services, a trouvé un puissant organe

dans M. Godin, avocat, qui vient de commencer la publication d'un journal spécial sur ces matières, ayant pour titre : LE PROTECTEUR DES ANIMAUX.

Ce journal, rédigé par un homme de cœur, profondément convaincu de la haute portée des travaux de la Société et de la nécessité de leur donner une grande publicité, est destiné, par son prix modique, à pénétrer même parmi les personnes peu favorisées de la fortune, et qui s'associeront certainement, après l'avoir lu, aux vues de la Société qui en a suggéré l'idée à M. Godin. Il viendra puissamment en aide à cette Société, en lui préparant de nombreux adhérents, en répandant la connaissance de ses travaux et en faisant mieux connaître leurs tendances moralisatrices.

Nous avons visité avec intérêt, rue Royale-Saint-Honoré, n° 19, la petite éducation de Vers à soie établie, sous le titre de *Magnanerie parisienne*, par un habile éducateur de l'Ardèche, M. Lacour, propriétaire près de Privas. Toutes les personnes qui ne connaissent que par oui-dire cette grande et riche production des provinces méridionales de la France, cette culture d'un petit animal qui fait produire à notre pays une valeur de près de 300 millions, en lui donnant la matière première des plus belles soieries du monde, voudront voir fonctionner ces sortes de machines vivantes à qui nous devons la prospérité de populations entières. (G. M.)

TABLE DES MATIÈRES.

PUCHERAN. — Esquisse sur la Mammalogie du continent africain. 209
J. et E. VERREAUX. — Oiseaux nouveaux de l'Afrique occidentale. 217
JAUBERT. — Sixième lettre sur l'Ornithologie de la France. 222
DE SINETY. — Notes pour servir à la Faune du dép. de Seine-et-Marne. 231
MOQUIN-TANDON. — Remarques critiques sur le genre Bulimus. 238
H. MICHELIN. — Genre nouveau dans la famille des Spatangoïdes. 245
Académie des Sciences de Paris. 248
Mélanges et nouvelles. 255

PARIS. — TYP. SIMON RAÇON ET Ce, RUE D'ERFURTH, 1.

I. TRAVAUX INÉDITS.

Esquisse sur la Mammalogie du continent africain, par M. le Docteur Pucheran. (Voir page 209.)

La division du globe terrestre en degrés, soit en longitude, soit en latitude, entraîne des modifications non moins sensibles dans les formes et les caractères des animaux. Rien de plus vulgaire, en zoologie, que l'existence de types se succédant sous des parallèles divers. Pour n'en citer qu'un seul exemple, mais d'importance majeure, il suffit de jeter un coup d'œil sur la manière dont la Faune mammalogique de la Nouvelle-Hollande, si riche en formes spéciales, se trouve, à partir du continent asiatique, préparée et en quelque sorte annoncée par les Faunes des archipels qui sont intermédiaires. Les Couscous se trouvent déjà dans les Moluques, où ils représentent les Phalangers. La Nouvelle-Guinée possède des Kangurous dans les Dendrolagues : il y existe un Phascogale. Des faits semblables, mais sur lesquels nous croyons pouvoir nous dispenser d'insister, nous sont fournis par le continent américain; mais ils n'ont pas la même valeur scientifique que celui que nous venons de citer. Le continent américain est, en effet, uni, sans interruption aucune, dans toute son étendue, de sorte que les transitions s'y conçoivent mieux. Dans les espaces insulaires, au contraire, ces transitions ont, évidemment, été plus initiales et plus indépendantes de toute sorte d'émigration

que l'on pourrait invoquer pour se rendre raison de leur existence.

Lorsqu'au lieu de suivre la distribution des animaux dans le sens des divisions cosmiques parallèles à l'équateur, on opère dans le sens des degrés de longitude, on ne tarde pas à s'apercevoir que des conclusions analogues sont la conséquence de l'observation; mais les modifications observées ne sont pas aussi profondes, par suite des limites plus restreintes des influences climatériques. Il est évident, par exemple, qu'en allant du nord au sud, les conditions de chaleur, si actives sur l'organisation, sont bien plus puissantes qu'elles ne le sont de l'est à l'ouest ou de l'ouest à l'est. Dès lors, les substitutions des types, soit spécifiques, soit génériques, n'ont pas lieu suivant un mode aussi saillant. Le continent africain, dans son étendue transversale, en offre une preuve bien manifeste, et les exemples que nous citerons incessamment ne laisseront aucun doute à cet égard. Mais, que des conditions différentes viennent à se présenter, en allant dans la direction indiquée, et le zoologiste ne tarde pas à en voir se produire les effets sur les êtres soumis à son observation. Ainsi, sur le continent européen, en avançant vers l'est, nous voyons apparaître les Spermophiles et les Spalax: les premières espèces de ces genres se trouvent en Moldo-Valachie: les Lagomys viennent ensuite s'ajouter à eux. Ce fait est évidemment de même nature que celui qui concerne la présence de la Mangouste en Espagne, et celle du Chacal en Morée et en Dalmatie. Dans le premier cas, deux genres asiatiques, dont l'un peut être suivi jusque sur la partie nord du continent américain, viennent s'ajouter à la Faune européenne : dans le second cas, ce sont deux espèces de deux genres qui ont des représentants en Asie, aussi bien qu'en Afrique. Sur le continent américain, c'est par une cause semblable qu'il nous semble fort plausible d'expliquer la différence qui existe

entre la Faune du Chili et du Pérou, d'une part, et celle des régions situées à l'est des Andes, d'autre part. Dans l'Amérique septentrionale, les parties bornées à l'est par les Montagnes Rocheuses, à l'ouest par l'Océan Pacifique, ont des rapports intimes, par leur Faune, avec la partie de la Sibérie située à l'est du Jénissey. Nous ne doutons pas que des observations ultérieures n'établissent des analogies aussi intimes de la Faune de ces régions avec celle du Canada. Ce qui nous le fait conjecturer, c'est la présence probable, aux environs de Saint-Blas, d'une espèce qui, si elle n'est pas le Cerf leucure (*Cervus leucurus*, Douglas), en est du moins fort voisine. Un fait bien positif, c'est que, d'après M l'amiral Dupetit-Thouars, auquel nous empruntons ce renseignement, on se sert, pour la chasse de ce Cerf, des mêmes moyens et des mêmes ruses que nous ont fait connaître MM. Douglas et Richardson.

Lorsqu'ils établissent la répartition géographique d'un genre et d'une espèce, les zoologistes doivent donc, autant que les documents dont ils sont en possession le leur permettent, établir et fixer les limites auxquelles ces types s'arrêtent, soit en latitude, soit en longitude. Pallas, dans sa *Zoographia rosso-asiatica*, et M. Richardson, dans un Mémoire sur les Mammifères des États-Unis, inséré parmi ceux de l'Association britannique pour l'avancement des sciences, nous ont fourni deux exemples qui ne sauraient trop être imités. En suivant cette voie, l'on aura une véritable carte géographique du règne animal, de nature à bien faire connaître les conditions de la vie des êtres, dans l'état actuel du globe.

Malheureusement, dans les sciences zoologiques, les progrès sont bien lents à accomplir dans une telle direction. Pour aider à cette œuvre, le moyen le plus simple est évidemment de borner ses recherches aux Zoologies locales ou à l'étude des diverses Faunes.

C'est dans ce but que nous avons porté notre attention sur la Mammalogie africaine, et que, depuis quelques années, nous avons soigneusement étudié les Mammifères de ce continent. Nous allons donc chercher à élucider les questions suivantes :

1° Si, sous le point de vue de ses Mammifères, le continent africain peut être considéré comme possédant une Faune spéciale, et dans quelle étendue s'opère cette spécialisation;

2° Quels sont les caractères spéciaux de la Mammalogie africaine;

3° En combien de divisions ou de bassins, ou de centres spéciaux l'Afrique peut se diviser.

Nous terminerons enfin cette revue en faisant application des résultats que nous aurons exposés aux idées modernes relatives aux centres de création, et cette comparaison nous permettra de voir si ces théories sont vraiment concordantes avec les faits, ou si elles en reçoivent une négation.

§ I.

Occupons-nous d'abord de la solution du premier problème, dont nous avons donné plus haut l'énonciation, celui relatif à la Faune mammalogique de l'Afrique.

Au premier abord, et sans en venir à l'application des faits, rien ne paraît plus facile qu'une étude de cette nature, qui, en réalité, offre de grandes difficultés, car elle oblige à discuter de prime-abord la question relative aux bases sur lesquelles s'appuiera l'observateur, et dans quelles limites il établira la comparaison avec les autres continents. Comme dans toute classe composant les divers embranchements du règne animal, il existe des ordres, des familles, des tribus, des genres et des espèces, il faut préalablement établir à laquelle

de ces divisions d'étendues si diverses et de caractères toujours de moins en moins complexes il faut avoir recours comme *criterium* initial, comme point de départ. C'est un principe à discuter, et à discuter avant toutes sortes d'applications, car, par suite des interprétations diverses qui peuvent être données, les résultats peuvent être divers aussi.

En approfondissant cette question, il nous semble hors de doute que la marche à suivre dans cette branche de la zoologie nous est naturellement indiquée par le mode suivi dans les autres branches de cette science. Lorsqu'il s'agit de familles et de la classification, de même que de la création des embranchements, des classes, des ordres, des tribus, le zoologiste est obligé, dans sa caractéristique, de grouper ensemble le plus de caractères possible, pour que les rapprochements qu'il établit ou les différences qu'il signale soient fondés sur des bases naturelles. Le problème relatif à la classification se reproduit par cela même pour tous les autres éléments de la science zoologique. Il en est ainsi encore pour les divisions des êtres moins étendues, pour les genres et les espèces. Plus les caractères sur lesquels sont fondés les genres sont nombreux et multipliés, plus le genre est bien établi. Pour la diagnose des espèces, la comparaison doit être plus minutieuse encore et plus suivie. Il est bien entendu que nous ne parlons pas ici de la fixité des caractères, par le motif bien simple que nous serions obligés d'aborder la question si controversée de la variabilité ou de la fixité des types.

Cette voie multiple de comparaison est la seule que l'on puisse logiquement adopter, car s'arrêter à une seule entraînerait à des conclusions qui seraient totalement annihilées par un examen opéré d'après des bases ou plus restreintes ou plus étendues. Si nous prenons les espèces pour base, par exemple, nous multiplions les Faunes spéciales, parce que, dans chaque continent,

après certains degrés de latitude ou de longitude, d'autres types doués de ce caractère zoologique se succèdent d'une manière assez uniforme. Les genres fournissent des données moins spéciales, mais plus étendues que celles offertes par les tribus et les familles: car les ordres sont plus fréquemment cosmopolites. Pour avoir un moyen exact de distinguer si l'ensemble de pays ou régions que l'on désigne sous le nom de continent a une ou plusieurs Faunes spéciales, la marche la plus sûre et la plus logique à suivre nous paraît donc, par suite des objections dont nous venons de dérouler le tableau, devoir reposer sur l'examen des ordres, des familles, des tribus, et même sur celui des genres et des espèces.

Les rapports de cet ordre de faits avec les principes qui doivent servir de base à une classification que l'on désire être la plus naturelle et la plus parfaite possible, se déterminent d'une manière encore plus évidente lorsqu'on réfléchit que, pour le tableau d'une Faune, aussi bien que pour celui d'une classification, on peut aller à volonté du simple au composé, ou du composé au simple, ou, pour nous servir de termes moins abstraits, de la famille à la tribu, au genre, à l'espèce, ou bien de l'espèce au genre, à la tribu, à la famille. Ici, la voie à suivre est facultative; car, quelle que soit celle adoptée, il est évident que le résultat doit être toujours le même.

Nous terminerons là cette digression, oiseuse en apparence, mais d'importance réelle dans les questions de géographie zoologique, comme le sont, au reste, toutes les questions touchant aux principes de détermination d'une manière plus ou moins intime. Ces bases arrêtées, nous pouvons plus librement aborder la partie essentiellement intime de notre sujet. Voyons quelles sont les familles, les tribus et les genres dont le séjour est exclusivement borné au continent africain.

Pour ce qui concerne les familles de Mammifères, surtout un peu nombreuses en genres, je n'en connais point qui se trouvent dans ces conditions. Parmi les Primates eux-mêmes, si spécialisés par l'habitat des espèces, les genres exclusivement africains n'offrent point un ensemble de caractères suffisant pour qu'il soit possible de leur donner dans la classification le rang de familles. Des quatre genres Troglodyte, Colobe, Guenon, Magot, Théropithèque et Cynocéphale, il n'en est aucun qui, même pour constituer une tribu, puisse s'isoler de ses congénères asiatiques. Le Troglodyte, en effet, est intimement lié aux Orangs, les Colobes le sont aux Semnopithèques, les Guenons aux Macaques par les deux espèces de Mangabey, et les Macaques sont, à leur tour, par l'intermédiaire du Maimon, rattachés au Magot, aux Théropithèques et aux Cynocéphales. De sorte que, pour avoir la série des dégradations des Singes catarhinins, il faut avoir recours à ceux qui habitent le continent africain et à ceux qui sont originaires du continent asiatique et des archipels qui l'avoisinent. Dans les Lémuriens, la troisième famille des Primates, les genres *Galago* et *Potto* sont seuls propres à l'Afrique; il est vrai, ainsi que nous le verrons pour d'autres genres, africains comme eux, qu'ils sont remarquablement particularisés.

Dans les Cheiroptères, les mêmes faits se reproduisent. Dans les Carnassiers, les Insectivores, les Rongeurs, les Édentés, les Pachydermes et les Ruminants, nous ne trouvons pas une seule famille, une seule tribu, au moins nombreuse, sinon en espèces, du moins en genres, qui soit uniquement propre au continent africain. Presque toujours alors, lorsque le genre n'est point cosmopolite, il en existe quelques représentants en Asie. Les genres Pangolin, Gerboise, Gerbille, sont principalement dans ce cas. Dans le cas contraire, lorsque le genre présente un ensemble de caractères assez

particularisé pour pouvoir former une tribu ou une famille, rien d'étonnant que sa patrie soit bien restreinte, car le même fait a lieu pour l'Asie, l'Amérique et même l'Europe. Parmi les Mammifères africains, le singulier genre Macroscélide mérite d'être particulièrement cité sous ce point de vue; de sorte que, après ce premier aperçu, nous pouvons hardiment conclure que l'Afrique, sous le point de vue de ses Mammifères, n'est habitée spécialement par aucune famille de cet embranchement des Vertébrés.

(*La suite prochainement.*)

Réponse adressée à M. Bureau sur la nouvelle classification des Cétacés, par M. le docteur E. Guitton.

Merci, monsieur, pour votre bienveillant accueil à nos ébauches zooclassiques, et particulièrement pour vos observations sur le rang assigné dans ce nouveau système à l'incohérente famille des Cétacés. En appelant la discussion sur un des points obscurs de la série des animaux à incubation utérine, peut-être contribuerez-vous à l'éclairer d'un nouveau jour, et par conséquent à mettre en relief ses affinités méconnues.

Le Cétacé, parce qu'il reproduit trop exactement la forme et les mœurs des Poissons, ne mériterait pas, selon vous, la place à laquelle nous cherchons à l'élever; et cependant l'ordre immédiatement superposé, celui des Quadrumanes aériens, contre lequel vous ne faites aucune objection, commence par la Chauve-Souris, ce singulier mammifère, si complétement organisé pour le vol qu'il a pu être compris parmi les oiseaux de la même façon que la baleine a été confondue avec les Poissons. Or, dans cette nouvelle hiérarchie zoologique, la fécondation extérieure (Poissons) précédant l'incubation extérieure (Oiseaux), absolument comme dans la dixième

et dernière division, les Quadrumanes aquatiques précèdent les Quadrumanes aériens, le Cétacé, pour satisfaire à notre loi des emboîtements, devait forcément rétrograder jusqu'aux Poissons, puisque le Cheiroptère nous reproduit si exactement la forme et les mœurs des Oiseaux.

Quant au classement des Cheiroptères dans l'ordre des Quadrumanes aériens (Primates de Linnée), si vous nous objectiez que tous les naturalistes ne partagent pas, sur ce point, notre manière de voir, nous pourrions vous répondre que G. Cuvier lui-même, tout en dérogeant aux principes posés par son immortel prédécesseur, avoue indirectement la faute qu'il commet, puisqu'il place les Cheiroptères, malgré leur insectivorité, en tête de son grand ordre des Carnassiers, et qu'il les sépare des autres Insectivores en signalant d'abord les caractères qui les unissent aux autres Quadrumanes, tels que leurs mamelles pectorales et leur pénis pendant, etc., etc.

En résumé, notre prétention, en élevant le Cétacé au rang de Cheirozoaire, et en l'associant à la famille des Phoques, n'est guère plus exagérée que celle à la faveur de laquelle le Cheiroptère a été rapproché du Singe pour compléter l'odre des Quadrumanes aériens; et personne, que nous sachions, n'attaquera cette dernière association, parce qu'elle ressort d'une manière trop évidente des nombreuses et radicales affinités qui unissent ces deux familles.

Ainsi refoulé au rang le plus déclive de la première division zoologique, le Cétacé n'a pas seulement pour but, par son association à la famille des Phoques, de compléter l'ordre des Quadrumanes aquatiques, et de lui permettre de faire pendant à celui des Quadrumanes aériens, mais encore de se prêter à nos principes unitaires de classification, dont l'application me semble suppléer heureusement aux idées de parallélisme ré-

cemment développées, dont on ne saurait d'ailleurs méconnaître la tendance élevée.

Le Phoque, il est vrai, figure pour la première fois dans l'importante classe des Cheirozoaires; mais votre silence, à son endroit, nous porte à croire que les faits anatomiques et physiologiques sur lesquels nous nous sommes appuyés vous ont suffisamment convaincu. Si cependant la forme zonaire du placenta vous déterminait à maintenir cette famille dans l'ordre des Carnassiers, il vous faudrait alors, pour la même raison, rapprocher les Cétacés des Herbivores à placenta diffus, et réunir les Rongeurs à l'espèce humaine, le placenta discoïde de ces derniers ressemblant plus au nôtre que le placenta bipartit des Singes. D'aussi étranges associations parlent assez haut pour qu'il soit inutile d'insister sur le trop de valeur attribué dans ces derniers temps aux formes du placenta, considérées comme signes caractéristiques des divisions primordiales établies dans le grand embranchement des animaux à incubation utérine.

Le Phoque et le Cétacé, par la nature de leur placenta, appartiennent à la monodelphie uniplacentaire; mais leur position déclive, dans la principale division des uniplacentaires, ainsi que la valeur secondaire attachée aux formes du placenta, nous explique suffisamment la projection rétrograde que font ces deux familles dans les deux divisions sous-jacentes (mamelles multiples et placenta multiple), par la forme zonaire et diffuse de leur placenta unique; et sur deux placenta de Marsouins qu'il nous a été permis d'examiner, nous n'avons pu constater, malgré l'époque peu avancée de sa gestation, aucune trace des houppes cotylédonaires si sensibles chez les Solipèdes et chez les Cochons.

Ainsi donc, le Cétacé appartient à la monodelphie uniplacentaire, caractérisée par une seule paire de mamelles refoulées d'abord à la partie postérieure du tronc

par la même loi qui a présidé à la diffusion des cotylédons de leur placenta et au prolongement des cornes de leur utérus. Cette apparente dégradation, si bien en rapport avec la déclivité de cette famille, dans notre dixième et dernière grande division zoologique, ne pouvait affecter les appareils reproducteurs sans rejaillir en même temps sur les principaux organes de la nutrition et de la relation, dont le rôle secondaire leur est si complétement subordonné. Aussi, chez les Marsouins et les Dauphins, les seuls Cétacés soumis à notre observation, le cerveau et la cavité digestive ont-ils une telle ressemblance avec les mêmes organes des Ruminants, qu'elle a puissamment contribué au rapprochement de ces deux familles si hétérogènes; et, cependant, le cerveau du Cétacé, avec ses circonvolutions si multipliées, présente un volume presque égal au nôtre, et est complétement privé de nerfs olfactifs; sa cavité digestive, avec ses divisions plus nombreuses encore que celles des Ruminants, n'est apte qu'à digérer le plus assimilable de tous les aliments (Poissons, Mollusques, Zoophytes) : sa rame pectorale, avec des phalanges plus nombreuses que chez aucun autre mammifère, n'exécute aucun mouvement partiel; elle est complétement bornée à des mouvements d'ensemble; et enfin ses dents et ses phanons, si multiples et si homogènes, n'ont pour usage que de retenir l'aliment pendant la déglutition, etc., etc.

Quant aux organes affectés à la locomotion, une question plus épineuse à résoudre surgit ici : et d'abord, pour nous servir du vieux langage zoologique, le Cétacé est-il quadrupède, bipède ou trirème? car ces trois hypothèses ont eu leurs défenseurs, et peuvent se concilier, jusqu'à un certain point, malgré leur apparente contradiction. Examinons si le prolongement caudal du Cétacé ne peut être envisagé comme la fusion des deux

membres pelviens non encore dégagés de leur gangue primitive.

S'il en est ainsi, et c'est ce que nous allons essayer d'établir, il nous sera permis de considérer ce mammifère comme quadrupède, de l'élever même au rang de la bipédité, et de lui faire coudoyer, sous ce rapport, l'espèce humaine de plus près encore que les Quadrumanes aériens, puisque sa locomotion s'opère exclusivement aux dépens de cet important organe, les deux nageoires thoraciques n'ayant pour usage que de maintenir la tête élevée ou d'imprimer au corps des mouvements partiels de latéralité.

Le célèbre naturaliste écossais (J. Hunter), en parlant des muscles qui meuvent ce puissant organe, s'exprime ainsi : « Les muscles abaisseurs de la queue du Cétacé, qui sont semblables aux psoas par la place qu'ils occupent, font deux saillies considérables à la partie inférieure de la cavité abdominale. Ces deux vastes muscles, au lieu de s'insérer à deux membres, comme chez les Quadrupèdes, se rendent à la queue, qui peut être considérée, chez les animaux de cet ordre, comme deux membres postérieurs réunis en un, etc. » N'avons-nous pas déjà, en décrivant la myologie du Phoque, fait ressortir la tendance de la nature à déverser sur le pied, malgré l'organisation élevée de cet animal, la majeure partie des muscles de la jambe, de la cuisse et du bassin; et, si nous réfléchissons que notre pied lui-même est presque entièrement composé d'os et de tendons recouverts d'une enveloppe cutanée, la texture fibreuse de la queue du Cétacé, puisqu'elle nous rappelle une des transitions du tissu osseux, ne peut-elle pas être considérée comme un arrêt de développement dans ce tissu?

Cette opinion est, du reste, parfaitement corroborée par la position déclive du Cétacé dans notre dixième division zoologique, et par la manière dont s'exprime J. Hunter, en décrivant la texture de cet organe : « Le

mode de construction de la queue des baleines, dit-il, ne le cède en rien à celui d'aucune autre partie pour la beauté du mécanisme ; elle est entièrement formée par trois couches de fibres tendineuses recouvertes par le tégument commun et par l'épiderme; cette structure donne à cette partie une force étonnante, etc. »

Chez les Vertébrés, le prolongement rachidien présente, au niveau de l'origine de chaque paire de membres, un renflement dont le volume est exactement calculé sur celui des extrémités correspondantes, et est, par conséquent, en rapport avec leur développement et leur importance. Chez l'Homme et les Mammifères élevés, le volume du renflement pelvien est si remarquable, qu'il prend le nom de *queue de cheval*. La présence ou l'absence d'un pareil renflement nerveux, chez le Cétacé, devait nécessairement être d'un grand poids pour ou contre l'opinion que nous défendons. Nous désirions d'autant plus vivement vérifier le fait sur la nature, que les seuls anatomistes qui en parlent, F. Cuvier et Laurillard, dans la seconde édition de l'*Anatomie comparée* de G. Cuvier, disent que ce renflement manque chez les Cétacés, parce qu'ils sont privés de membres pelviens. Et quel ne fut pas notre étonnement, ou plutôt notre vive satisfaction, lorsqu'à l'ouverture du rachis d'une femelle de Marsouin, en état de gestation, nous vîmes la queue de cheval, chez la mère et chez le fœtus, aussi développée que dans l'espèce humaine, c'est-à-dire plus développée que chez aucun autre mammifère.

Ainsi donc, en résumé, tous les faits anatomiques et physiologiques viennent confirmer l'opinion du naturaliste écossais; et, soit que nous envisagions sa puissance musculaire, soit que nous nous arrêtions à son développement nerveux, soit enfin que nous invoquions sa texture fibreuse, le prolongement caudal du Cétacé ne peut plus être envisagé que comme la représentation des

membres pelviens des autres Mammifères; et, en réfléchissant au rôle important que ce puissant organe joue dans la locomotion, et au parallélisme de son axe avec celui du corps, nous sommes forcé de le rapprocher des membres pelviens de l'Homme.

Si enfin nous comparons le croissant représenté par la queue du Cétacé à la forme du pied du Phoque, nous voyons que les deux cornes de ce croissant correspondent exactement aux deux doigts extrêmes du pied des Phoques, et peuvent, sans exagération, être envisagés comme tels. Ces deux parties extrêmes de la queue du Cétacé sont donc, comme chez le Phoque et dans l'espèce humaine, les plus développées et les plus utiles, par conséquent, à la locomotion, et viennent se plier à notre définition de la main, lorsque nous disons que c'est un organe dont les deux doigts externes sont les plus importants.

Description d'oiseaux nouveaux de l'Afrique méridionale et occidentale, par MM. Jules et Édouard Verreaux. (Voir page 217.)

Chrysococcyx klaasi, Bonap., Consp. av., p. 105.

Cet oiseau n'est que de passage aussi bien dans la partie occidentale de l'Afrique que dans la partie méridionale, car nous avons été à même de l'observer dans cette dernière comme notre voyageur a pu le faire dans la première. Il arrive dans le sud vers le mois de septembre, époque à laquelle il se reproduit, en confiant aux soins des autres oiseaux l'incubation de ses œufs, comme il le fait aussi, tant au Gabon que sur toute la côte, jusqu'au Sénégal. Ainsi que notre voyageur, nous avons remarqué qu'il prenait indistinctement les nids d'espèces toutes différentes, telles que *Dryoscopus cubla*, *Ixos capensis*, *Picus olivaceus*, etc., voire même les diverses espèces d'Hirondelles.

On ne le rencontre que par paires, et toujours dans les grands bois, où il recherche parmi le feuillage le plus touffu les insectes, qui forment la base principale de sa nourriture. De même que ses congénères, il aime surtout les larves et les Dyptères, qu'il chasse à la manière des Muscicapidés, en s'élançant du haut des branches au moment où passent ces insectes.

Nous pouvons ajouter que les mêmes mœurs sont communes au *Chrysococcyx auratus*, qui se rencontre aussi sur la côte orientale, avec les deux autres. Il est donc certain que ces oiseaux ont une double ponte, puisque, comme l'espèce dont nous nous occupons, elle niche dans ces localités; nous serions même portés à croire qu'elle se reproduit aussi en Abyssinie, si nous en jugeons d'après les jeunes que nous avons, à diverses reprises, reçus de cette contrée.

Centropus monachus, Rüpp. Faun. Abyss., t. XXI, 2.

Les individus rapportés par notre voyageur, tant du cap Lopez que du Gabon, ne diffèrent en rien de ceux de l'Abyssinie que nous a fait connaître notre savant collègue le docteur Rüppell.

Nous devons dire cependant que, dans la première localité, l'espèce n'est que de passage, quoiqu'elle y niche : nous en avons reçu de très-jeunes sujets. Malheureusement notre voyageur n'a pas été à même d'observer leur mode de reproduction.

D'après les connaissances acquises par nous de l'espèce analogue du sud de l'Afrique, que nous avons nommée *Centropus capensis*, il est à présumer que la femelle de celle-ci, comme de l'autre, dépose ses œufs dans la cavité d'un arbre, sur un nid composé de matériaux assemblés avec peu de soin. On ne la rencontre que par paires, dans les bois de moyenne futaie, très-touffus. C'est là que ces oiseaux aiment à chercher les insectes et les Mollusques dont ils se nourrissent. Il leur arrive parfois de descendre à terre et de courir de l'un à l'au-

tre, recherchant très-scrupuleusement, parmi les détritus, les coquillages qui s'y cachent. La femelle se distingue, au premier coup d'œil, par ses couleurs plus ternes, ainsi que par sa taille un peu moindre. Cependant elle est plus forte que dans notre *Capensis*, et a les couleurs beaucoup plus vives.

Dendrobates Lafresnayi, Bonap., Consp. av., p. 125.

Comme le *fulvis capus* de l'Afrique méridionale, cette petite espèce ne se trouve que dans les grands bois, où elle recherche les larves et les petits insectes qui servent à sa nourriture; elle aime de préférence les fourmis qui se tiennent sur les écorces rugueuses et dans les parties où le suc des plantes forme de ces excroissances qui atteignent parfois des proportions monstrueuses. On ne voit cette espèce que par paires, se suivant de près; et, bien que sédentaire au Gabon, elle habite également toute la côte, jusqu'au Sénégal.

C'est dans une cavité d'arbre que la femelle se retire pour déposer ses œufs, qui sont au nombre de trois à quatre, d'un blanc pur, d'une forme très-ronde, ressemblant à une bille de marbre. Cette ponte a lieu en octobre et dans les premiers jours de novembre. La femelle couve seule, et, lorsque les petits sont assez forts, le mâle, aussi bien que la femelle, se charge de pourvoir à leur nourriture.

Halcyon dryas, Hartl., Journ. ornith. (1854), p. 2.

Cette belle espèce, décrite par notre savant collègue, M. le docteur Hartlaub, dans le *Journal ornithologique* de M. Cabanis, est encore une de celles qui se trouvent sur la partie de la côte d'Afrique connue sous le nom de Gabon. Nos voyageurs nous en ayant rapporté un assez grand nombre, nous pouvons signaler quelques omissions.

Par exemple, la femelle ne diffère du mâle que par sa taille, qui est un peu moins forte.

Mais dans le jeune, quoique les couleurs soient

moins vives, le bec surtout se distingue par la coloration noire de sa mandibule inférieure, ce qui pourrait, en quelque sorte, le faire prendre pour le *Cinereifrons*, duquel il se distingue néanmoins par le vert du front.

Ce n'est donc que dans sa seconde année que cette coloration noire passe insensiblement au rouge, qui est d'un vif parfait dans l'adulte.

Quant à la longueur et à la grosseur du bec, elles varient suivant les individus, autant dans les jeunes que dans les vieux, et aussi bien dans un sexe que dans l'autre. Comme elle est sédentaire dans la localité indiquée, nous pouvons affirmer que ses mœurs ressemblent à toutes celles de cette famille, c'est-à-dire que, pendant la saison des insectes, elle fréquente les grands bois, vivant par petites troupes et recherchant avec avidité ces derniers, ainsi que leurs larves; mais, le reste de l'année, on ne le trouve plus que par paires, fréquentant alors les lieux marécageux et s'y nourrissant, soit de petits poissons, de grenouilles et même de lézards.

C'est en octobre et novembre qu'a lieu la ponte, et c'est dans la cavité d'un arbre que la femelle se retire pour y pondre.

Les œufs, qui sont au nombre de trois, sont d'un blanc lustré et d'une forme aussi ronde que celle d'une bille. Les deux sexes couvent alternativement; mais, dès que les jeunes sont éclos, le mâle seul semble pourvoir aux besoins de toute la famille. Pendant cette période, il lui arrive aussi d'apporter à sa femelle des Reptiles de toute espèce, voire même des Serpents, qu'il a le soin de tuer en les frappant sur une branche de droite à gauche. Comme nous l'avons observé nous-mêmes pour le *Dacelo gigantea*, l'iris, qui est d'un brun noir dans le jeune âge, devient d'une teinte beaucoup plus claire dans l'adulte, et il en est de même pour les tarses, qui, de brun noi-

râtre, deviennent d'un rouge aussi vif que le bec dans le vieux.

Ispidina cyanotis, Bonap. Consp. av., p. 159.

Nous pouvons affirmer avec certitude que cette espèce est encore identiquement la même dans toute l'Afrique.

Quoique ses mœurs offrent quelques analogies avec celles des *Corythornis*, il n'est pas moins vrai qu'elles en ont davantage avec les *Cancrophaga*. Vivant comme eux de préférence d'insectes, qu'ils recherchent parmi les buissons qui avoisinent les eaux, il leur arrive souvent de prendre ceux qui volent à la surface. Mais, ce qui caractérise pour nous la séparation générique de ces oiseaux, c'est que les *Ispidina* nichent dans les cavités des arbres au lieu de choisir les nombreux trous qui existent le long des berges bordant les rivières, comme le font les *Corythornis*, *Alcedo*, etc., etc.

La femelle pond quatre œufs d'un blanc pur et d'une forme moins ronde que les précédents. Les deux sexes couvent simultanément et pourvoient aux besoins de leurs petits. Hors de ce temps, on ne les rencontre qu'isolément. L'espèce paraît séjourner toute l'année au Gabon.

L'iris est d'un brun noirâtre, mais le bec et les tarses, qui sont d'un brun terne dans le jeune âge, deviennent d'un beau rouge vermillon lorsque l'oiseau est complétement adulte.

(*La suite prochainement.*)

NOTE sur un travail inédit de Bibron relatif aux Poissons Plectognathes Gymnodontes (Diodons et Tétrodons); par M. le docteur Aug. DUMÉRIL, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle (1).

Parmi les différents groupes de la classe des Poissons,

(1) En nous adressant cette note, M. Duméril nous a écrit la lettre suivante :

« Monsieur et cher confrère, au moment où M. Kaup vient d'ar-

l'un des plus dignes d'intérêt est celui des Plectognathes, car le zoologiste y trouve de bonnes bases de classification, et l'anatomiste ainsi que le physiologiste y rencontrent de notables particularités de structure et de singulières modifications dans le jeu des organes.

Il serait facile de le démontrer, en passant en revue les caractères extérieurs tirés de la conformation générale et de l'enveloppe tégumentaire, et en s'arrêtant plus spécialement sur la description du squelette et sur l'armure des mâchoires.

Pour ne parler ici que des Gymnodontes (Diodons et Tétrodons), il y aurait d'abord d'intéressantes con-

river à Paris pour comparer certaines parties de nos riches collections ichthyologiques avec les parties correspondantes de celles des Musées de Londres, de Hollande et d'Allemagne, je viens vous prier de vouloir bien insérer dans la *Revue de Zoologie* la note qui accompagne cette lettre.

Vous savez que le savant zoologiste de Darmstadt, dans le but de donner aux Catalogues qu'il doit rédiger pour le Musée Britannique une plus grande valeur, veut les faire imprimer seulement après s'être livré à cette longue et pénible, mais si importante vérification des richesses contenues dans la plupart des grands établissements scientifiques d'Europe. C'est ce qu'il a déjà fait pour les Lophobranches, et c'est ce qu'il entreprend en ce moment pour les Plectognathes et pour les Anguilliformes.

Le moment me semble donc favorable pour faire connaître les bases d'un travail inédit de Bibron, relatif aux Gymnodontes, déposé entre mes mains par sa volonté, et d'après lequel il a lui-même étiqueté tous les bocaux de la collection du Muséum. Ne pouvant actuellement le publier avec les développements qu'une semblable monographie exige, je regretterais de ne pas lui donner au moins la seule publicité qu'elle puisse obtenir en dehors de l'impression. Il importe, en effet, que les éléments utiles que ce travail peut fournir soient mis à la disposition des zoologistes. Je viens, dans ce but, de faire à la bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle de Paris le dépôt officiel du manuscrit de Bibron. Il pourra y être consulté, et il sera possible de le citer comme pièce authentique, ainsi qu'on le fait pour certains manuscrits zoologiques, et en particulier pour ceux du Père Plumier.

Veuillez, etc. »

sidérations à présenter sur leurs formes, si différentes de celles des autres Poissons, et qui, de plus, peuvent être modifiées d'une façon si bizarre par suite d'une accumulation plus ou moins considérable d'air dans la poche en cul-de-sac de l'œsophage.

A l'étude de l'enveloppe cutanée se rattacherait la description détaillée, non-seulement des narines, qui sont anormales dans leur aspect extérieur et dans leur structure, mais aussi du revêtement épineux de la peau comme dépendance de ce que l'on est convenu de nommer le dermo-squelette, et dont la composition a été l'objet de travaux récents du plus haut intérêt.

La conformation remarquable de la charpente osseuse et son examen comparatif dans les différents genres, ainsi que la structure toute spéciale du système dentaire, ne mériteraient pas moins de fixer l'attention.

Bibron, au reste, avait bien compris toute l'importance de ces diverses particularités de l'organisation des Gymnodontes, et il comptait exposer, dans des considérations générales dont il n'avait encore rien écrit, le résultat de ses études sur ce sujet. Il crut cependant nécessaire de les faire précéder de l'histoire zoologique proprement dite de ces Poissons. La maladie cruelle à laquelle il devait succomber avant l'âge l'a surpris au milieu de ce travail préliminaire, auquel il consacrait seulement les instants de liberté que lui laissaient quelques interruptions momentanées aux longues recherches qu'il avait entreprises pour fournir sa part de collaboration à la grande *Erpétologie générale* publiée par mon père et par lui.

Il avait complétement terminé la description des Diodons, dont la monographie pourrait être livrée à l'impression. Pour les Tétrodons, toutes les grandes divisions sont tracées, et toutes les espèces sont, sinon décrites, du moins signalées, nommées et méthodiquement groupées en genres. Quelques-unes de ces coupes

génériques n'ont encore pour marque distinctive que le signalement très-imparfait qui peut être fourni par l'étymologie même du nom sous lequel il les a désignées. La seconde partie de son œuvre, comme travail descriptif, est donc inachevée; mais tout l'échafaudage en est dressé, et il l'a menée assez loin pour qu'il y ait une importance réelle à ne pas laisser inconnues aux zoologistes et la classification entière qu'il avait proposée, et les descriptions déjà assez nombreuses que cette monographie renferme. Ils y trouveront, en outre, de précieuses indications bibliographiques; car il est bien peu d'espèces indiquées par les auteurs dont il n'ait soigneusement relevé, par ordre de dates, les synonymies souvent très-longues qui se rapportent à chacun de ces animaux. Il suffit de mentionner ce fait pour mettre en évidence l'utilité que ce travail présente, puisque, en raison de la scrupuleuse exactitude avec laquelle il a été poursuivi, et qui était habituelle à Bibron, il épargnera désormais, pour ce groupe de Poissons, les recherches longues et difficiles qu'un semblable dépouillement des publications antérieures exige toujours de celui qui l'entreprend.

Le mémoire contient, en outre, une partie neuve et intéressante : c'est la détermination d'un assez grand nombre d'espèces comprises dans les riches collections du Musée de Paris, et qui n'avaient pas encore été nommées. Toutes les espèces, sans exception, ont d'ailleurs été réparties en groupes naturels ou genres, ce qui, pour les Tétrodons en particulier, à cause de la multiplicité des différences spécifiques, facilite beaucoup le classement.

Voici l'exposé sommaire du contenu de ce manuscrit:

Les deux genres Diodon et Tétrodon conservent leurs noms, mais deviennent les types de deux familles.

La première, celle des Diodoniens, est divisée en deux groupes : les Trirhizacanthes (τρεῖς, trois, ῥίζα, racine,

ἄκανθα, épine), dont les piquants ont une triple racine, et les Dirhizacanthes (δίς, deux, etc.), dont les piquants n'ont que deux racines. *Neuf espèces* appartiennent à ce dernier groupe, parmi lesquelles il y en a sept anciennement décrites (*D. nichtemerus*, Cuv., *multimaculatus*, Cuv., *quadrimaculatus*, Cuv., *novemmaculatus*, Cuv., *maculatus*, Lacép., *hystrix*, Lin., *asper*, Cuv.); une autre, décrite plus récemment (*D. Eydouxii*, Souleyet), et une nouvelle (*D. Dussumieri*, Bibr.).

Le second groupe en renferme *six* (*D. orbicularis*, Bloch, *antennatus*, Cuv., *atinga*, Lin., *maculato-striatus*, Mitchill, *jaculiferus*, Cuv., et enfin *D. reticulatus*, Lin.; mais, chez ce dernier, « les deux narines ayant chacune l'apparence de deux lèvres ou d'une petite bouche intérieurement celluleuse, » Bibron le sépare de toutes les autres espèces à narines tubuliformes, et qui conservent le nom générique de *Diodon*, celle-ci devenant le type d'un genre nouveau, *Chilomyctère*, Bibr. (χείλος, lèvre, μυκτὴρ, narine).

La famille des Tétrodoniens comprend *cinquante-huit* espèces, formant *quinze* genres, dont *onze* portent une courte diagnose, et dont *quatre* sont seulement signalés par une dénomination spéciale.

I. Genres sans diagnose :

1° *Sténométope*. Bib. (στένος, étroit, μέτωπον, front), dont les *onze espèces* sont, en effet, remarquables par le peu de largeur de l'espace compris entre les régions oculaires (*D. testudineus*, Lin., *Spengleri*, Bloch, *Plumieri*; Lacép., *marmoratus*, Lowe, *angusticeps*, Jenyns, *lævissimus*, Bib., *Kieneri*, Bib., *binummulatus*, Bib., *Bernierii*, Bib., *subflavus*, Bib., *Pleei*, Bib.

2° G. *Aphanacanthe*, Bib. (αφανής, qui ne paraît pas, ἄκανθα, épine). *Espèce unique* : *T. reticulatus*, Bib.

3° *Epipédorhynque*, Bib. (ἐπίπεδος, plan, ῥύγχος, museau). *Trois* espèces, *T. Freycinetii*, Bib., *Leschenaultii*, Bib., *Gernaertii*, Bib.

4° *Dichotomyctère*, Bib. (διχότομος, coupé en deux parties égales, μυκτὴρ, narine). *Espèce unique : T. fluviatilis*, Hamilton (Buchanan).

II. Genres portant une diagnose :

1° G. *Promécocéphale*, Bib. (προμήκης, oblong, κεφαλή, tête). « Narines en forme de cupule recouverte d'une peau molle, un peu distendue et percée de deux orifices arrondis. — Des épines sur la tête, le dos et le ventre, ou bien seulement sur cette dernière région. — Epiptère (1) et hypoptère courtes, pointues; uroptère à rayons externes plus longs que les autres. »

Il y a *six espèces : T. argentatus*, Lacép., *lunaris*, Schn., *spadiceus*, Richards., *lævigatus*, Lin., *lagocephalus*, Bloch, non Lin. (l'espèce décrite par ce dernier est un *Rhynchote*, Bib.), *inermis*, Schlegel.

2° G. *Dilobomyctère*, Bib. (δίς, deux, λοβός, lobe, μυκτὴρ, narine). « Tête courte. Narines se présentant sous la forme d'un double tentacule aplati. — Des épines au ventre et sur diverses autres parties du corps. — Nageoires impaires arrondies : épiptère et hypoptère courtes. »

Il y a *onze espèces : T. reticularis*, Schn., *hispidus*, Bloch (comprenant *six variétés*, d'après le système de coloration, et décrites par les zoologistes comme des espèces particulières, dont les synonymies sont relevées et rapportées à chacune des variétés auxquelles elles conviennent); *maculatus*, Lacép. (même relevé de synonymies pour *quatre variétés* décrites comme espèces distinctes); *meleagris*, Lacép., *nigro-punctatus*, Schn., *mappa*, Lesson, *diadematus*, Rüpp., *longicauda*, Bib. (nommé *T. Manillensis*, Marion de Procé et *strigosus*, Bennett), *sordidus*, Rüpp., *immaculatus*, Lacép., *Rüp-*

(1) Bibron a employé les désignations proposées par mon père pour les nageoires : *pleuropes* et *catopes*, pour les nageoires pectorales et ventrales, *épiptères*, *hypoptères* et *uroptère*, pour les dorsales, anales et caudale.

pelii, Bib. (décrit à tort par Rüpp. comme *T. Honkenii*, Bloch).

3° G. *Tétrodon* (τέτρα, quatre, ὀδοῦς, dent), Lin., et réduit par Bibron à *quatre espèces*. « Tête courte. Narines sous forme d'une cupule portant sur ses bords deux tentacules aplatis. — Des épines au ventre et sur la plupart des autres parties du corps. — Nageoires impaires arrondies; épiptère et hypoptère courtes. »

T. lineatus, Lin., *patoca*, Ham. (Buchanan), *dorso-unicolor*, Bib., *Bourouensis*, Bib.

4° G. *Amblyrhynchote*, Bib. (ἀμβλύς, obtus, ῥύγχος, museau). « Narines ayant la forme d'un tube court, clos au sommet, mais percé latéralement de deux ouvertures opposées. Museau obtus, un peu déclive. — Epiptère et hypoptères pointues, opposées l'une à l'autre. »

Il y a *quatre espèces* : *T. Honckenii*, Bloch, *oblongus*, Bloch, *Richei*, Fréminville, *albo-guttatus*, Bib.

5° G. *Geneion*, Bib. (γένειον, menton). « Narines ayant la forme d'un tube court, clos au sommet, mais percé latéralement de deux ouvertures opposées. Bouche dirigée en haut. Mâchoire inférieure un peu saillante, en forme de menton. Epines du corps cachées chacune dans une gaîne papilliforme. — Epiptère et hypoptère arrondies, opposées l'une à l'autre. Uroptère à bord terminal curviligne. »

Espèce unique : *T.* (G.) *maculatum*, Bib.

6° G. *Catophorhynque*, Bib. (κατώφορος, qui se porte en bas, déclive, ῥύγχος, museau). « Narines en forme de tube très-court, clos à son sommet, mais percé latéralement de deux ouvertures opposées. — Museau fortement déclive. Epiptère pointue, ainsi que l'hypoptère, qui est située un peu plus en arrière. Uroptère à bord terminal presque rectiligne. »

Ce genre comprend *deux espèces* inédites : *C. lampris*, Bib., *longispinis*, Bib.

7° G. *Batrachops*, Bib. (βάτραχος, grenouille, ωψ, appa-

rence). « Narines en forme de tube clos au sommet, mais percé latéralement de deux ouvertures opposées. — Museau court. — Epiptère et hypoptère arrondies, opposées; uroptère à bord terminal presque rectiligne.»

Espèce unique : *T. psittacus*, Schn. (*Ostracion tetraodon*, Séba).

8° G. *Monotrète*, Bib. (μόνος, seul, τρητὸς, troué, percé). « Narines n'ayant chacune qu'une seule ouverture circulaire à bord non saillant. — Point d'épines sur aucune partie du corps, qui est complétement lisse. — Nageoires impaires arrondies; épiptère et hypoptère courtes. »

Espèce unique : *T. cutcutia*, Ham. (Buchanan).

9° G. *Ephippion*, Bib. (ἐφίππιον, selle). « Narines en cupule profonde; de ses bords s'élèvent trois tentacules aplatis, dont un est plus large, mais moins long que les autres. — Des épines au ventre; tête et queue lisses; dos et flancs revêtus d'une cuirasse de même nature que celle qui enveloppe la totalité du corps des *Coffres*. — Epiptère et hypoptère pointues, courtes; uroptère à rayons externes plus longs que les autres. »

Espèce unique : *E. maculatum*, Bib.

10° G. *Xénoptère*, Bib. (ξένος, étrange, inusité, πτέρυξ, nageoires). « Narines en forme de cupule plissée intérieurement. — Des épines sur les côtés de la tête et le ventre seulement. — Epiptère et hypoptère beaucoup plus longues que hautes; uroptère arrondie. »

Espèce unique : *X. Bellangerii*, Bib.

11° G. *Rhynchote*, Bib. (ῥύγχωτος, qui a un museau). « Museau allongé; corps fortement comprimé; dos en carène. — Narines n'offrant chacune qu'une seule ouverture simple, circulaire. — Des épines sur tout le corps, excepté parfois sur la totalité ou une partie de la queue. — Nageoires impaires, arrondies; épiptère et hypoptère courtes. »

Ce genre comprend *six espèces* : *T. Gronovii*, Cuv.,

margaritatus, Rüpp.. *striolatus*, Quoy et Gaimard, *Peronii*, Bib. (*De Verkenstop*, Valentyn, fig. 498), *laterofasciatus*, Bib.

« Il est évident, dit Bibron, que c'est au genre *Rhynchote* qu'appartiennent les *T. lagocephalus*, Lin. (non de Bloch), *electricus*, Paterson, et *rostratus*, Bloch; mais ces trois Poissons ont été décrits d'une façon si imparfaite, et si grossièrement représentés par ces zoologistes, qu'il est absolument impossible de décider avec certitude s'ils constituent réellement des espèces distinctes, ou bien s'ils se rapportent à quelqu'une de celles qui sont indiquées plus haut d'après des sujets étudiés par nous-même. » — Suivent les synonymies de ces trois espèces douteuses.

Bibron signale trois espèces de Tétrodoniens décrites par Richardson, qu'il n'a su rapporter d'une façon précise à aucun des genres précédents, parce qu'il n'a pas pu en étudier le squelette. Ce sont les *T. ocellatus*, *bimaculatus*, *albo-plumbeus*, dont il fait connaître la synonymie.

Enfin, le manuscrit contient, en outre, un relevé des espèces de Tétrodoniens décrites par M. Schlegel dans la *Faune du Japon* en 1846, et dont quelques-unes sont rapportées à celles qui ont été classées par Bibron.

Description de seize espèces de *Longicornes* du vieux Calabar, à la côte occidentale d'Afrique; par M. A. Chevrolat. (Suite. Voir la première partie, avril 1855, pages 183-187.)

16. *Xystrocera femorata*. — Rugè punctata, viridis; femoribus, pectore abdomineque rufis; mandibulis, antennis (corpore longioribus, primo articulo rufo), tibiis, tarsisque nigris.

Mas. Thorace globoso, magno, creberrime punctulato plagis quinque aureis. Scutello viridi. Elytris unicostatis, ad apicem attenuatis, singulatim apice rotundatis.

Femina. Thorace minuto, subrotundato, remote asperato. Scutello ferrugineo. Elytris amplis, parallelis, bicostatis. — L. 25, 26 m.; l. 5 1/2 7 m.

17. *Cordylomera ruficornis.* — Affinis certe *C. spinicorni*, F., *torrido*, Ol. Sed minor, mediocriter et sat crebre punctata, viridis; antennis, thorace infra, pectore pedibusque rufis. Thorace antice posticeque constricto. Elytris singulatim in sutura aculeatis. — L. 16 m.; l. 4 m.

Cette espèce, très-voisine de la *C. gratiosa*, Dej., en diffère par ses antennes, qui, au lieu d'être noires, sont rouges. Les élytres sont plus aplaties, les cuisses plus subitement renflées, et enfin la couleur verte du dessus est plus tendre.

18. *Callidium? sphæricolle.* — Lividum, minute scabrosum, antennis gracilibus pedibusque pallidis.

Capite antice quadrato et oblique declivi, in longitudine obsolete canaliculato. Mandibulis brevibus, crassiusculis, triangularibus apice nigris juxtapositis. Oculis subrotundatis, postice rectis et suprà depressis. Antennis basi remotis. Primo articulo elongato clavato (secundo conico-brevi), tertio (quarto articulo paululum breviore), quinto et sexto duplo longioribus, in extremitatibus modicè inflatis et unico pilo rigido instructis. Thorace valde globoso, antice posticeque recto, marginato in basi et fortiter constricto. Scutello elongato, triangulari. Elytris thoracis latitudine, usque ad apicem sensim ac sensim attenuatis et singulatim anguste rotundatis, in humero arcuatis et intus basi depressis. — L. 9 m.; l. 1 1/2 m.

L'unique individu que je possède étant en très-mauvais état, il ne m'a pas été possible d'étudier plus complétement cette espèce, qui devra sans doute former un nouveau genre.

19. *Listrocerum aspericorne.* — Elongatum, lividum, thorace et corpore infrà piceo-nigris.

Capite rufo, rotundato, inter antennas elevato et angulosim emarginato, in longitudine profundè sulcato. Ore nigro. Palpis ferrugineis. Oculis lateralibus, valdè globosis. Antennis corpore paululum longioribus, articulis elongatis, scobinatis infrà et pilosis, primo clavato, transversim rugoso, versus apicem extus angulato, piceo, secundo transversim stricto piceo, sequentibus pallidis. Thorace longissimo, planiusculo, antice posticeque recto, usque versus medium subattenuato, ad basin latiore, piceo opaco cum linea longitudinali lata nitidiore; minutissime ruguloso. Scutello mediocri, subrotun-

dato, livido. Elytris thoracis latitudine, planiusculis, modice rugosim punctatis et pilosis, angulosim rotundatis in sutura. Femoribus latis, compressis, paululum recurvis; tibiis anterioribus brevioribus subarcuatis. Primo articulo tarsorum elongato. Unguisculis minutis, simplicibus. — L. 9 m.; l. 2 m.

J'ai formé avec cette espèce, qui avoisine les Ibidions, mais qui s'éloigne de toutes les espèces américaines connues, un nouveau genre que j'ai nommé *Lostrocerum*, de λίσερον, râteau, râpe, κερας, corne.

20. *Monohammus viridipennis.* — Nigro-plumbeus, pube albida indutus. Elytris viridibus, punctato-striatis.

Capite in longitudine arcté sulcato, antice bifoveolato. Articulis palporum apice luteis. Antennis nigris, corpore vix longioribus. Thorace antice posticeque recto et marginato, transversim tri-stricto, vix punctato, spina laterali valida brevi. Scutello semirotundato, nigro, nitido. *Femina.* — L. 16 m.; lat. 5 1/2 m.

21. *Hesperophanes? puberulus.* — Validiusculus, brevis, rufus vel fusco-obscurus, crebrè et mediocriter punctatus, pube cinerea indutus; palpis pedibusque ferrugineis, femoribus late clavatis subcompressis.

Capite rotundato, antice elongato. Oculis subtriangularibus, convexiusculis, supra et intus basi subemarginatis. Antennis brevibus circiter sesqui corporis longitudine, undecim articulis elongatis subæqualibus, tertio quintoque tamen longioribus. Thorace elongato, duplo longiore quam latiore, cylindraceo, medio modicè subampliato, antice posticeque recto et supra leviter depresso. Scutello transversim rotundato. Elytris thorace latioribus et duplo tamen longioribus, parallelis, apice rotundatis et in sutura subrectangulis. Articulo primo tarsorum conico; secundo quadrato; tertio, longè bilobo, sat lato; unguiculis brevibus curvatis. — L. 13 m.; lat. 4 m.

Cet insecte devra probablement constituer un nouveau genre. Il offre quelques rapports avec certains *Elaphidion* (mais ses antennes sont inermes) et *Achryson*. Je le place provisoirement avec les *Hesperophanes*, dont il diffère par la forme allongée de son corselet.

22. *Proctocera scalaris.* — Nigra opaca, supra et infra leucophæo maculata.

Capite convexo, antice quadrato, inter antennas emarginato, postice cylindrico, longitudinaliter obsoletè canaliculato. Mandibulis conicis, acutis. Clypeo transverso, subemarginato. Labro magno,

quadrato, convexo, antice latiore, crasso, et sensim arcuato. Oculis lateralibus, magnis, rotundatis, antice posticeque aliquotiès flavo-marginatis. Antennis corporis longitudine, undecim articulis connexis, crassiusculis, ultimo articulo acuto. Thorace inermi, capitis latitudine, sesqui longiore quam latiore, cylindrico antice posticeque recto, transversim bistricto, ad basin coarctato, vittis quatuor albidis (duabus dorsalibus aliquotiès sex maculas efficientibus : duas basales in margine approximatas). Scutello cordiformi albo. Elytris thorace vix latioribus quadruplo longioribus, apice singulatim truncatis extrorsum angulatis, planiusculis, remotè subseriatim punctatis cum maculis octo albidis, nempè : quatuor longè suturam (prima circumflexa communi scutello adnexa ; secunda subquadrata, transversa ; tertia minore versus medium, quarta inferius, distantiore), duabus antè apicem in medio longitudinis, duabusque marginalibus (una humerali elongata virguliformi), altera propè et infrà punctiformi. Lateribus pectoris et abdominis nec non et pedibus late albo maculatis. Abdomine quinque segmentis rectis. Primo longiore. Ano producto, conico, bifido, intusque supra depresso. Pedibus breviusculis, femoribus latis, subcompressis. Tibiis paululum longioribus, mediis extus emarginatis. *Femina.* — L. 10, 15 m.; l. 2, 3 1/2 m. — Ile de l'Ascension.

Cet insecte, qui ressemble, à la première vue, à une Saperde, a les antennes des *Tragocephala*, genre près duquel je le placerai; mais elles sont moins épaisses, et le corselet n'est pas obtusément arrondi sur le coté comme dans celles-ci, mais cylindrique. De plus, le pygidium est avancé, conique bidenté au sommet et déprimé sur l'échancrure (du moins chez les deux seules femelles que je possède). Cette forme particulière m'engage à lui donner le nom générique de *Proctocera*, de πρακτος, anus, et de κερας, fourchu.

23. *Mesosa? rubida.* — Lateritia, dimidia parte apicali mandibularum, oculis, antennis, elytris apice nigris ; tibiis anterioribus partim rufis; vitta pectorali et laterali alba. — L. 10 m.; l. 4 m.

D'un rouge brique. Tête arrondie, étroitement sillonnée dans sa longueur et transversalement entre les antennes. Chaperon coupé droit. Labre en carré transverse. Mandibules relevées à l'extrémité, planes, aiguës, noires, mais rougeâtres à la base. Palpes ferrugineux, à dernier

article allongé, filiforme, acuminé. Yeux moyens, échancrés et divisés en dessus, assez éloignés entre eux. Antennes insérées, au-dessus et sur le milieu des yeux, de onze articles : deuxième court, troisième le plus long de tous, quatrième à demi-cendré à la base, suivants presque égaux, noirs, à reflets cendrés. Corselet un peu plus large que la tête, en carré transverse, droit en avant et en arrière, étroitement sillonné près des bords, étroitement resserré au delà, mais plus largement et fortement du côté de la base, qui offre une bande formée d'un duvet blanchâtre et chatoyant, un peu élargi et arrondi sur le milieu latéral. Écusson triangulaire. Elytres seules ponctuées, plus larges et une fois au moins plus longues que le corselet, rectangulaires sur l'épaule et sur le sommet de la suture, étroitement sur celui de la marge. Dessous du corselet rougeâtre. Poitrine et abdomen d'un noir plombé, avec une ligne latérale blanche sur la première. Jambes de la première paire de pattes rougeâtres en partie; jambes intermédiaires légèrement entaillées en dehors au delà du milieu.

24. *Mesosa? femoralis.* — Affinis certè præcedenti, sed minor. Lateritia, mandibulis apice, oculis, antennis (articulo tertio et quarto in dimidia parte basali partim albidis) elytrisque in apice nigris; femoribus et corpore infra nigricantibus, tibiis tarsisque pallidis. — L. 7 1/2 m.; l. 2 2/3 m.

Cette espèce, qui est plus petite que la précédente, lui ressemble tellement sous plusieurs points, qu'elle n'en est peut-être qu'une variété. Du même rouge brique. Tête impressionnée de la même manière, rougeâtre pour le fond, mais couverte d'un duvet court blanchâtre. Antennes noires, ayant les troisième et quatrième articles en partie blanchâtres. Corselet, écusson et élytres comme dans l'autre espèce. Dessous du corps et cuisses noirâtres à duvet blanchâtre; mais les jambes et les tarses sont ferrugineux.

On devra peut-être, par suite, établir pour ces deux insectes une nouvelle coupe générique.

25. *Sophronica calceata.* — Densè et longè pallido villosa crebrè et rugè punctata, nigra; elytris femoribusque brunneo-rufis, ano fulvo.

Capite lato, antice inflexo rotundato, postice convexo obscuro-rufescente. Mandibulis, oculis, antennis (crassis, rugosis, dense nigro-pilosis, corpore multo brevioribus), tibiis tarsisque nigris. Thorace non longiore quam latiore, antice posticeque recto, attenuato et modicè marginato, lateribus ampliato-rotundatis. Scutello elongato, fere rotundato. Elytris latitudine thoracis ferè tripliciter longioribus, propè suturam unistriatis, ad apicem anguste rotundatis. — L. 10 m.; l. 4 m.

Ce genre a été créé par Dejean, dans son Catalogue, sur une seule espèce du Cap, qu'il a nommée *S. carbonaria*. Il devient intéressant d'en faire connaître une seconde espèce.

Acridocephala, genus novum (ἀκρὶς, sauterelle, κεφαλή, tête).

Caput anticè truncatum, subconvexum, superius angustatum, inter antennas bispinosum. Ore producto, recurvo. Malis parallelis, infrà oblique elapsis ante mandibulas. Clypeo transverso, angustato. Labio magno, subquadrato, lateribus recto, anticè depresso et leviter emarginato. Mandibulis in dimidia parte basali conicis helvocinereis, dein recurvis, nigris, nitidis, apice truncato-incisis latis. Palpis articulo ultimo elongato in medio modice inflato. Oculis rotundatis, postice conjunctis. Antennis basi approximatis tertio articulo longissimo.

Thorax inermis, antice posticeque rectus, transversim bistrictus, ad latera modice ampliato rotundatus.

Scutellum mediocre, semi-rotundatum.

Elytra thorace multo latiora, humeris rectangulis, apice truncata.

Pedes validi, breves, sat approximati, sed valde globosi ortu; femoribus crassiusculis; tibiis rectis, mediis angulum externum emittentibus et in dimidia parte inferna hirtis; unguiculis simplicibus recurvis.

Abdomen quinque segmentorum primo sequentibus duplo longiore.

Ce genre devra se placer près des *Colobothea*.

26. *A. bistriata.* — Pilis brevibus griseis dense vestita. Palpis, oculis et dimidia parte apicali mandibularum nigris.

Capite trisulcato, nigro bilineato, supra angustè et profundè emarginato, bicornuto. Thorace vittis tribus latis nigricantibus, raris punctis. Scutello nigro. Elytris modice et sat crebrè punctatis, oblique bistriatis usque ad dimidiam partem anteriorem, nigris, cinereo irroratis et apice rectè truncatis. Vitta lata media nigra et nitida in abdomine, triangulari in pectore. — L. 17 m.; l. 6 m.

Le seul exemplaire en ma possession ayant eu ses antennes brisées en partie, je n'ai pu les énumérer; mais elles doivent ressembler à celles du *Colobothea*.

27. *Sphenura larifuga*. — Flava et nigra.

Capite rotundato, punctato, flavo, lineis quatuor posticis nigris, longitudinaliter et inter antennas profundè sulcato. Mandibulis oculisque (rotundatis, prominulis) nigris. Palpis nigris fulvo signatis. Antennis sat validis densè pilosis, nigris, quarto articulo et quinto usque ad medium flavis. Thorace flavo, vitta inferna laterali nigra, angusto, subcylindrico, sesqui longiore quam latiore, antice posticeque recto, in longitudine tricostato et in latitudine unicostato, impunctato. Scutello magno, semi-rotundato, flavo. Elytris thorace paululum latioribus, singulatim bicostatis et intus subseriatim punctato-quadristriatis (punctis confluentibus porosis) ad medium, in apice acuminatis, flavis, fulvo-hirtis, in extremitate latè nigris. Corpore infra pedibusque nigris, pedibus anterioribus ortu cum femoribus anterioribus tantum infra luteis, unguiculis mediocribus, validis et recurvis, lobo corneo latiusculo instructis. — L. 8 m.: l. 2 1/2 m.

Pour ne pas employer un nouveau nom générique, je propose de conserver celui de *Sphenura*, employé par Dejean dans son Catalogue. Cet auteur l'avait composé d'espèces asiatiques et africaines. Avec les premières (celles des Indes-Orientales), MM. Hope et Newman ont établi deux genres, *Stibara* et *Glenea*, qui sont aujourd'hui généralement adoptés.

Les nouvelles *Sphenura* seront donc propres à la côte occidentale d'Afrique, et contiendront un groupe très-naturel, signalé à la première vue par une couleur noire et jaune plus ou moins foncée, et qui quelquefois se rapproche de la brique. Toutes ont des points ou lignes noires sur la tête et le corselet, et les élytres sont toujours terminées en noix, tronquées plus carrément, et

souvent bi-épineuses sur chaque étui. Du reste, leur forme est plus trapue, leurs antennes, ainsi que les pattes, sont plus courtes et plus épaisses. La tête est plus globuleuse, avec la bouche amincie. Les ongles sont moyens, assez forts, armés intérieurement d'un onglet corné et aigu. Ma collection en referme huit espèces, dont trois nouvelles. Parmi celles connues, sont les *Saperda bidentata* F., *analis* F., Ol., *deusta*, Sch.

28. *Obereopsis* (*Oberea*, nom d'un genre de Longicornes, ὄψις, aspect) *obscuritarsis*. — Lutea vel flavo-pallida, mandibulis, oculis, corpore infra, antennis basi, femoribus posticis elytrisque (angulosim acuminatis) apice nigris. Tarsis obscuris (primo articulo quatuor tarsorum anteriorum basi flavis).

Capite obsoletè punctato, punctis latis pupillatis, longitudinaliter arctè et anticè transversim sulcato. Thorace rufo, latitudine capitis, vix longiore quam latiore, cylindrico, antice posticeque recto, versus basin modicè constricto, punctis rimosis, longitudinaliter costato et obsoletè canaliculato. Scutello quadrato. Elytris thorace paululum latioribus, parallelis, bicostatis, singulo circiter sex seriebus punctorum sat impressorum. — L. 16 m.; l. 3 1/2 m.

Chez cette espèce, la tête et le corselet sont d'un jaune roussâtre, et les élytres d'un jaune pâle. Les antennes ont les articles un à trois, sept à onze, noirs, avec les intermédiaires d'un brun rougeâtre, et l'extrémité de chaque article noire. De plus, le premier article est marqué, dans toute sa longueur, d'une ligne roussâtre qui s'élargit au sommet. La base des pattes intermédiaires offre en avant un point noir. La moitié des cuisses postérieures du côté des genoux et la totalité des mêmes jambes sont noirâtres. Les tarses sont également noirâtres, à l'exception de la base du premier article des quatre antérieurs et du sommet du dernier article, qui, chez les six tarses, sont jaunâtres. Dessous du corps noir, revêtu d'un duvet blanchâtre très-court et soyeux. *Femelle*.

Dans ce genre, qui devra se placer entre les *Oberea* et les *Isoceles*, le dernier article des palpes est allongé, lé-

gèrement renflé, et terminé en pointe; les crochets des tarses sont robustes et munis intérieurement, jusqu'au milieu, d'une membrane cornée bifide. Les mâles ont les antennes plus longues que le corps, à articles allongés et assez épais.

Plusieurs espèces nouvelles de la côte occidentale d'Afrique devront s'y joindre, ainsi que la *Saperda modesta*, F.

29. *Nemotragus Calabaricus.* — Crebrè et crassè punctatus, ater, vitta occipitali et macula suboculari in capite, vittis tribus in thorace, vitta lata suturali in elytris, lateribus pectoris et abdominis flavis.

Capite antice ampliato, rotundato infraque angulato. Antennis filiformibus elongatis, septimo articulo in dimidia parte apicali flavo. Thorace cylindrico, antice posticeque recto, constricto et paululum marginato. Elytris thorace latioribus, tripliciter ferè longioribus, apice breviter emarginatis singulatimque bidentatis. — L. 22 m.; l. 4 m.

30. *Nemotragus atratus.* — Creberrimè, minutè rugèque punctatus, ater nitidus, lateribus thoracis (infrà) pectoris et abdominis flavescentibus.

Capite antice inflato, rotundato, infrà oculos angulato. Antennis capillaribus, parcè nigro pilosis. Thorace antice posticeque recto, crebrius punctato, basi modice constricto. Elytris cylindricis, apice oblique truncatis é margine ad suturam, intus marginatis et minutissime transversim plicatis, cum vitta longitudinali postica albida. Corpore nigro-cyanescente. *Femina.* — L. 15 m.; l. 1 1/2 m.

31. *Distenia apicalis.* — Nigro-picea nitida. Ore, palpis, antennis, elytris basi et apice, pedibus (femoribus medio geniculisque nigris), anoque rufo-pallidis. Thorace antice posticeque recto, transversim bistricto, lateribus angulato. Elytris singulatim in humero latè, in apice angustè rotundatis, punctato-striatis (sex striis, secunda antè medium tertiaque propè maculam apicalem, abbreviatis). — L. 15 m.; l. 4 m.

Note sur quelques nouvelles espèces de Coléoptères qui habitent les possessions françaises du nord de l'Afrique, par M. H. Lucas.

Glaphyrus pulchellus, Lucas. — L. 12 à 13 m.; l. 5 m. 1/4 à 6 m. Viridis, metallicus, nitidus; capite thoraceque densè ac pro-

fundè punctatis, angulis hujus utrinque ad basim rotundatis; scutello subtiliter punctato; elytris ad basim fortiter acuminatis, fusco-rufescentibus, costis viridi-metallicis interstitiisque densè flavo-pilosis; pedibus rufescentibus, femoribus nigro-nitidis; sterno punctato; abdomine nigro vel rufescente, omninoque testaceo-piloso. — Environs de Biskara.

Tentyria Godartiana, Lucas. — L. 14 m.; l. 6 m. 1/4. Nigro-subnitida, lata; capite sensiter punctato, posticè in medio unisulcato; thorace convexo, multo latiore quàm in *T. ligurica*, subtiliter densèque punctato, lobo basali valdè producto, profundè emarginato; elytris dilatatis, planis, sulcatis, ad latera convexis, fortiter plicatis reticulatisque; sterno et abdomine nigro-nitidis, omninò lævigatis. — Environs de Biskara.

Tentyria Ottii, Lucas. — L. 16 m.; l. 5 m. Nigro-obscura, elongata; capite subtiliter densèque punctato, in medio impresso; thorace convexo, latiore quàm in *T. ligurica*, cordiformi, subtilissimè punctulato, lobo basali minùs producto ac minùs emarginato; elytris elongatis, regulariter distinctèque striatis, interstitiis tantùm subtiliter plicatis; abdomine subtilissimè et laxè punctulato. — Sahara algérien.

Tentyria acuminipennis, Lucas. — L. 13 m.; l. 5 m. 1/2. Nigro-nitida; capite sat fortiter punctato, longitudinaliter impresso; thorace convexo, punctulato, fortiter emarginato ad basim in medio sulcato; elytris convexis, rotundatis, posticè fortiter acuminatis, in medio utrinque suturæ depressis, obscurè punctato striatis, interstitiis prominentibus, lævigatis; pedibus exilibus, tibiis spinulosis; sterno et abdomine subtilissimè laxèque punctulatis, ultimo segmento in medio sensiter emarginato. — Environs de Tlemcen.

Tentyria Mulsanti, Lucas. — L. 15 m.; l. 5 m. Angusta, nigro-nitida; capite anticè trianguliformi, in medio transversìm impresso, laxè subpunctulato; thorace subtilissimè punctulato, subelongato, suprà gibboso, ad basim rotundato, angulis posticis prominentibus; elytris elongatis, angustis, convexis, ad suturam rugatis, obscurè subpunctulatis, utrinque subbistriatis; sterno abdomineque rugosis, segmento ultimo tantùm basi punctulato. — Environs de Biskara.

Tentyria longicollis, Lucas. — L. 15 m.; l. 5 m. 1/2. Nigro-nitida, angustata, punctata; thorace elongato, suprà convexo, subtiliter marginato, angulis posticis basique rotundatis; elytris elongatis, ad suturam longitudinaliter depressis, fortiter punctatis, punctis irregulariter positis; abdomine obscurè ac subtilissimè punctato, femoribus tibiisque fortiter punctatis. — Sahara algérien.

Tentyria gibbicollis, Lucas. — L. 13 m.; l. 4 m. Nigro-nitida, punctata, angustior quàm *T. longicollis*; thorace brevi, suprà gib-

boso, posticè in medio fortiter impresso; elytris non sensiter depressis utrinque suturæ subcostatis, interstitiisque sat regulariter punctatis; corpore infrà lævigato, nigro-nitido, femoribus tibiisque subtilissimè punctatis. — Environs de Biskara.

Pachycerus tessellatus, Lucas. — L. 20 m.; l. 6 m. Ater, subvirescente-tomentosus; rostro brevi, fortiter carinato; thorace nigro-nitido tuberculato, suprà ad basim albo-cinerescente bimaculato, lateribus in medioque albo-cinerescente lineatis; elytris albo-cinerescente tessellatis, striatis, striis fortiter punctatis; corpore pedibusque albo-pilosis. — Environs de l'oasis de l'Aghouat.

Otiorhynchus Naudinii, Lucas. — L. 12 m.; l. 4 m. 1/2. Rostro nigro, fortiter punctato, fulvo-piloso, ad basim longitudinaliter fossulato; capite fusco-rufescente, sparsìm punctato; antennis pedibusque fusco-rufescentibus, fulvo-pilosis; thorace globuliformi, fusco-rufescente, densè fortiter profundèque punctato, sparsìm fulvescente-piloso; elytris elongatis, planis, posticè sat convexis, fusco-rufescentibus, punctato-striatis interstitiisque elevatis, fulvo-pilosis nigricanteque tessellatis; sterno abdomineque nigris, punctatis, subtilissimè transversìm striatis, sparsìm fulvo-pilosis, primo segmento longitudinaliter bi-impresso. — Plateau de Boghar.

Holchorinus albomarginatus, Lucas. — L. 8 m.; l. 3 m. 1/2. Oblongo-ovatus, ater; capite punctato, albido-squamoso; rostro subbrevi, crasso, suprà tricarinato fortiter punctato, infrà albido-squamoso anticèque albido-piloso; antennis fusco-rufescentibus, albido testaceo-pilosis; thorace brevi, anticè posticèque truncato, squamoso-griseo, ad latera inflato, his albido-squamoso marginatis; elytris punctato-striatis, punctis profundè impressis interstitiisque subtilissimè punctulatis, fusco-squamosis, lateribus albido-squamoso-marginatis; femoribus, tarsis rufescentibus, tibiisque nigris. — Environs de Médéah.

Sur le Ver a soie du chène et son introduction en Europe; travail lu à l'Académie des Sciences, dans sa séance du 28 mai 1855, par M. T.-E. Guérin-Méneville (Voyez pl. 6).

Depuis plusieurs années je n'ai cessé d'appeler l'attention sur les avantages que l'agriculture et l'industrie retireraient de l'introduction de diverses espèces étrangères de Vers à soie que l'on nourrit avec d'autres végétaux que le mûrier. Dépourvu de moyens d'action

pour tenter efficacement cette introduction, mes vœux et mon appel seraient peut-être demeurés toujours stériles, si la Société impériale d'Acclimatation, récemment fondée par un savant dont cette œuvre utile ne sera pas un des moindres titres à la reconnaissance publique, n'avait pas pris l'initiative. Grâce à cette Société, et depuis un an à peine, nous avons pu introduire le Ver à soie du Ricin, qui prospère déjà en Algérie, en Italie et dans le midi de la France. Nous sommes aussi en voie d'acquérir des espèces de l'Amérique du Nord qui vivent sur les saules et les ormes, et surtout ce fameux Ver à soie du chêne, qui est si commun dans le nord de la Chine, sous un climat analogue à celui de la France, et même des environs de Paris, et dont la soie habille, au dire des missionnaires et des voyageurs, plusieurs millions d'habitants de ce vaste empire.

J'avais reconnu qu'il était possible de faire arriver en France des cocons de cette espèce renfermant des chrysalides vivantes; aussi, dès la fondation de la Société d'Acclimatation, dans sa séance du 10 mars 1854, je signalais de nouveau l'importance de cette introduction en faisant connaître les tentatives infructueuses faites en 1849 et 1850 par M. de Montigny, qui avait remis des cocons vivants à M. Forth-Rouen tout en en expédiant au ministre de l'agriculture (1), et celles d'un missionnaire plein de

(1) C'est tout récemment que j'ai appris ces détails de M. de Montigny. J'ai donc été involontairement presque inexact dans mon Mémoire, lu dans la séance du 10 mars 1854 de la Société impériale d'Acclimatation (*Bulletin* mensuel de la Soc. imp. d'Accl., vol. I, p. 49), en disant que ces cocons avaient été envoyés par M. Forth-Rouen, car si ce diplomate les avait réellement envoyés, comme on me l'avait dit dans les bureaux, il les tenait de M. de Montigny, ce qu'on ne savait pas plus que moi à cette époque.

C'est encore par suite d'une erreur provenant des personnes qui avaient transmis à la Société Séricicole des cocons envoyés de Shang-Haï par M. de Montigny, que j'ai dit, dans un rapport sur ces objets, qu'ils n'étaient pas de nature à donner grand espoir aux séricicul-

zèle et de dévouement, le père Perny, qui avait envoyé à Lyon plus de cinq cents de ces cocons. A la suite de cette lecture, un honorable membre, M. E. Tastet, qui a longtemps séjourné dans l'Inde et au Japon, où il a conservé de nombreuses relations, voulut bien offrir à la Société de l'aider à faire venir de ce pays ce Ver à soie, ainsi que des œufs du Ver à soie ordinaire, des graines de l'ortie blanche, du riz sec, et tout ce qui pourrait être utilement acclimaté en Europe, et il provoqua à cet effet la nomination d'une commission (1). Dans la même séance aussi, M. de Montigny annonçait qu'il allait de suite demander des cocons de Ver à soie du chêne à des missionnaires pleins d'instruction et de dé-

teurs. M. de Montigny m'a appris que ces cocons n'avaient pas été envoyés par lui comme étant de nature à donner de la soie. Ce sont les enveloppes de vers recherchés par les Chinois pour la nourriture des oiseaux, et qui font l'objet d'un petit commerce dans les grandes villes. (Voyez le même Mémoire, page 48.)

(1) Dans la séance suivante, M. E. Tastet a offert à la Société plusieurs échantillons d'étoffes fabriquées au Bengale avec la soie des Vers à soie sauvages. Il s'est rendu d'abord, avec la Commission nommée à cet effet, aux Missions étrangères. Il a mis ses confrères en relation avec divers missionnaires et avec leur honorable supérieur, qui ont bien voulu, à sa recommandation, promettre leur concours à la Commission et à la Société. A la veille de mon départ pour le Midi, et ne pouvant terminer mon travail sur les Vers à soie du chêne, j'ai obtenu du zèle et de la bienveillance de mon confrère qu'il voudrait bien coordonner, comme secrétaire, les matériaux que j'avais préparés, et qui avaient été approuvés par la Commission, en y faisant une introduction à la suite de laquelle il ferait imprimer les Instructions et le Questionnaire, dont je lui laissais les manuscrits, en prenant dans différents ouvrages ce qu'avaient publié les missionnaires sur les Vers à soie sauvages de la Chine.

C'est encore M. E. Tastet qui a bien voulu se charger de disposer le Questionnaire et les Instructions de façon à ce que MM. les missionnaires puissent inscrire facilement leurs réponses, et qui s'est chargé de faire toutes les démarches nécessaires pour en assurer l'envoi en Chine. Il a montré, dans toutes ces circonstances, une activité et un dévouement dont on ne saurait trop le remercier, au nom de l'agriculture et de l'industrie de la soie.

vouement qui lui avaient toujours donné leur concours avec le plus grand zèle.

Les cocons demandés par M. de Montigny sont arrivés cet hiver; ceux qui n'avaient pas péri pendant le trajet ont été placés dans des conditions convenables, et, après en avoir envoyé en Algérie, en Italie (1) et en Suisse, la Société m'a confié spécialement, pour la plus grande partie de ce qui est resté en France, le soin de tout disposer pour assurer, autant que cela est possible, l'éclosion des papillons, leur fécondation et leur ponte (2).

(1) Dans une lettre récente, M. le chevalier Baruffi, qui a été, comme on le sait, le véritable promoteur du *Bombyx cynthia*, avec l'aide de MM. Piddington, W. Reid et Bergonzi, m'apprend que les cocons du chêne que la Société impériale d'Acclimatation lui a envoyés, ont enfin donné une femelle qui est demeurée accoupléé vingt-quatre heures avec l'un des mâles précédemment éclos. Ce fait montre que la reproduction de cette espèce ne sera pas si difficile à obtenir que le faisaient craindre les rapports des missionnaires, qui disent que les Chinois attachent les femelles par une aile pour qu'elles attendent que les mâles libres viennent les féconder pendant la nuit. A Paris, des accouplements ont été aussi obtenus par MM. Delon, Yvan, et par moi-même, et j'ai actuellement des œufs qui doivent être fécondés.

(2) Je suis puissamment secondé, dans cette mission difficile, par mes honorables collègues MM. Jacquemart frères, qui ont généreusement mis à la disposition de la Société d'Acclimatation divers bâtiments et le vaste jardin que possède leur mère dans un quartier aéré et tranquille de Paris. Cette dame, d'un esprit élevé, et dévouée au progrès, a compris aussi toute l'importance de nos tentatives pour doter l'Europe de cette nouvelle source de prospérité, et nous seconde de tout son pouvoir, en songeant, avec cette chaleur de cœur qui caractérise la femme, qu'elle va peut-être contribuer à augmenter le bien-être des classes pauvres, qui trouveront, dans les produits de ce nouveau Ver à soie, des vêtements solides, chauds et économiques. Enfin, cette heureuse contagion de l'amour du bien s'est étendue jusqu'au jardinier de madame veuve Jacquemart, M. Daux, qui exécute, avec un zèle et une intelligence dignes d'éloges, tout ce que nous lui prescrivons pour assurer, autant que possible, cette tentative d'acclimatation.

D'abord plusieurs mâles sont éclos, et j'ai eu l'honneur d'en mettre deux variétés sous les yeux de l'Académie des Sciences; puis ont apparu des mâles et des femelles. Ces papillons, si communs dans certaines parties de la Chine, forment une espèce nouvelle qui paraît n'avoir jamais été apportée en Europe, car elle ne figure ni dans les ouvrages des savants, ni dans les collections publiques et privées. En la décrivant ici pour la première fois, j'aurais été heureux de la dédier à M. de Montigny, à qui on la devra enfin, comme on lui doit tant d'autres productions non moins utiles; mais la justice veut que cette dédicace appartienne au père Perny, qui a introduit cette espèce en France en 1850 (1). En effet, si notre pays n'a pas profité alors de cette introduction, cela est indépendant de la volonté de cet honorable missionnaire, car il avait réussi, au prix de pénibles efforts, à faire arriver à Lyon plusieurs centaines de ces cocons vivants. A cette époque, M. Jourdan, professeur à la Faculté des sciences de Lyon, et M. Perret de Graix, son aide naturaliste, se sont occupés avec beaucoup de sollicitude de ces papillons, qui ont éclos pendant les mois de février, mars et avril; comme à Paris, des mâles se sont montrés sans femelles, puis des femelles sans mâles, en sorte que ces habiles naturalistes n'ont pu en obtenir d'œufs fécondés.

J'ai, dans mes notes, un dessin que je fis alors, d'après nature, de l'un de ces papillons. Si je n'ai pas décrit plus tôt cette espèce, c'est par déférence pour

(1) Réellement les cocons envoyés par M. de Montigny, et ceux du père Perny, sont arrivés en France à la même époque, dans l'hiver de 1850 à 1851, et il aurait été aussi juste de dédier ce papillon à M. de Montigny. Pour que le nom des deux voyageurs à qui l'on devra cette introduction du Ver à soie du chêne demeure toujours attaché à cette importante acquisition, j'ai proposé de nommer l'un des deux chênes introduits *Quercus Montignyi*. (*Moniteur* du 20 mai 1855.)

M. Jourdan, qui m'avait témoigné le désir de la publier en la dédiant au père Perny. M. Jourdan n'ayant pas fait cette publication, après quatre ans, j'ai dû croire qu'il y avait tout à fait renoncé, et comme ce papillon va être bientôt entre les mains de tout le monde, j'ai pensé qu'il était temps de ne pas laisser perdre les études que j'ai faites à son sujet, et qu'il fallait aussi lui conserver le nom du missionnaire auquel M. Jourdan avait si justement l'intention de le dédier.

J'ai aussi, depuis dix ans, dans mes notes, qui sont de vrais cartons de ministères dans lesquels s'enterrent des quantités de bonnes choses, l'indication d'un dessin chinois qui m'avait été communiqué par feu le comte de Lasteyrie, mon vénérable confrère de la Société centrale d'agriculture, et qui représentait la chenille du chêne sous le nom de *Ta-Kien*. Il y avait sur ce dessin la figure grossière des chenilles à divers âges, celle d'une liasse de cocons, celle du papillon et de l'arbre couvert de chenilles et gardé par des enfants, qui, dit la légende, chassent les mouches et les oiseaux ennemis de la chenille. A cette époque je ne m'occupais pas, comme aujourd'hui, des espèces exotiques au point de vue de leur introduction en Europe; aussi eus-je le tort de ne pas copier ces figures et de ne pas y attacher toute l'importance qu'elles méritaient. Je trouve sur cette note que le papillon représenté était un *B. Mylitta* ou *une espèce voisine*, ce qui montre que c'était réellement celui du chêne (*B. Pernyi*). J'y trouve aussi que *les cocons n'ont pas la queue qui est aux cocons de M. Lamarre-Picquot* (*B. Mylitta*), ce qui convient parfaitement aussi aux cocons du chêne; et un croquis que je fis d'un rameau de l'arbre représenté par le dessinateur chinois indique des feuilles allongées qui ne peuvent être autres que celles du chêne à feuilles de châtaignier.

Bombyx de Perny, *Bombyx* (*Saturnia*) *Pernyi*. — Alis patulis falcatis, omnino testaceo-fulvis, costa anticarum griseo-fusca, om-

nibus ocello rotundato, vitreo, iride intùs albo-strigato, nigro-cincto, pone medium striga transversa recta, fusco-rosea extus albida ocello valde approximata. — Enverg. de 11 à 14 centim.

Ce papillon nocturne est très-voisin du *Bombix Mylitta* de Fabricius (*Paphia*, Lin.), qui donne au Bengale la soie *tussah*, et l'on serait tenté de le regarder seulement comme une variété locale de cette espèce, si l'on ne considérait que les légères différences, quoique très-constantes, qui existent entre les insectes parfaits (1). Mais les différences plus grandes que l'on remarque dans la forme, la contexture et le mode d'attache des cocons, ne permettent pas, dans l'état actuel de nos connaissances sur les Lépidoptères, de considérer l'espèce du nord de la Chine, qui vit sur divers chênes, comme une simple variété du *Bombix Mylitta*, propre aux contrées les plus chaudes de l'Inde, et qui vit sur cinq à six végétaux appartenant à des familles diverses. En effet, la forme des cocons du *B. Pernyi* est assez allongée; leur tissu extérieur est lâche, vague, et forme une espèce d'enveloppe ou de bourre au moyen de laquelle ils sont fixés entre plusieurs feuilles. Un pédicule plat, mince, est en outre collé contre la nervure principale d'une feuille, ou quelquefois en partie à un rameau et à un pétiole. En un mot, ces cocons sont attachés par toute leur surface aux feuilles entre lesquelles ils sont placés, absolument comme ceux de notre Ver à soie ordinaire.

Au contraire, ceux du *B. Mylitta*, plus gros et plus arrondis, sont extérieurement lisses, sans enveloppe de bourre vague, très-gommés, et ils sont attachés aux ra-

(1) M. le docteur Boisduval, qui s'occupe spécialement de l'étude des Lépidoptères, est de cet avis, comme il semble résulter d'une note qu'il a lue à la Société Entomologique de France, dans sa séance du 22 novembre 1854, en publiant des observations sur la soie du *Bombyx Mylitta* ou *Paphia*, due à un officier de l'armée anglaise dans l'Inde.

meaux des arbres au moyen d'un pédicule corné, épais, cylindrique, dur comme du bois ou de la corne, et formant une forte boucle qui embrasse solidement le rameau, auquel ce cocon pend comme un fruit.

Les *Bombyx Pernyi* des deux sexes déjà éclos à Paris, comparés à des *Bombyx Mylitta*, en diffèrent d'abord par la coupe des ailes, surtout des secondes, qui ont le bord postérieur beaucoup plus arrondi; par les taches ocellées, qui sont placées un peu plus loin de la base, puisque leur partie transparente n'est pas partagée également par la nervule disco-cellulaire, qui se trouve très-près du bord interne de cette partie vitrée; par la strie transversale externe des quatre ailes, qui est plus droite et généralement moins ondulée, plus éloignée du bord externe et bien moins parallèle à ce bord, et qui, aux ailes inférieures surtout, passe beaucoup plus près de la tache ocellée que du bord; et enfin par la partie grise de la côte des premières ailes, qui ne s'étend pas au delà du milieu de leur longueur. Du reste, ce nouveau Bombyx rentre dans un groupe assez nombreux en espèces très-voisines les unes des autres, et souvent très-difficiles à distinguer (1). S'il était même prouvé, lorsqu'on les connaîtra mieux, que ces insectes forment une variété du *B. Mylitta*, cette variété, si différente du type, surtout par son cocon, devrait toujours être distinguée par un nom.

(1) Il a quelques affinités avec des espèces mentionnées par les auteurs, Ainsi, avec le Bombyx figuré par Petiver (*Gazoph.*, pl 29, fig. 3), qui est de Guinée, que Linné a rapporté, à tort, à son *B. Paphia* (le *B. Mylitta*, Fab.), et que j'ai nommé *B. Petiveri* (Ann. Soc. Sérricicole de France, 1845, pl. 270); avec le *B. Jana* de Cramer (t. IV, pl. 396), qui est de Java, et avec de mauvaises figures données par Seba (t IV, pl. 58, fig. 4, 5, 6, 7), qui ont été citées par Fabricius de la manière la plus incroyable comme appartenant au *Bombyx cecropia*. Ces papillons, dont Seba n'a pas indiqué la patrie, pourraient bien lui avoir été envoyés de Chine, et être de très-mauvaises figures du *B. Pernyi*.

Tel que nous le connaissons aujourd'hui, ce papillon a beaucoup d'affinités, à cause de la forme de son cocon, avec l'espèce du royaume d'Assam nommée *Mooga*, qui produit une soie grège excellente, dont on fait une grande consommation dans l'Inde anglaise. Ce Ver à soie, *Mooga*, décrit par Helfer sous le nom de *Bombyx assamentis* (1) dans le Journal de la Société asiatique du Bengale (janvier 1837), diffère du *Bombyx Pernyi* par les taches ocellées de ses ailes, qui sont entièrement revêtues d'écailles colorées et ne laissent pas voir de partie vitrée. C'est ce même caractère qui distingue aussi une autre espèce à soie, le *Bombyx Perrottetii* (Guer., *Mag. zool.*, 1843, ins., pl. 123), découverte par M. Perrottet, à qui l'industrie de la soie doit de nombreux et utiles travaux.

Je crois inutile d'insister ici sur l'importance de l'introduction dans notre climat de ce Ver à soie du chêne, qui vit dans des contrées tout à fait analogues, pour le climat, au centre et au nord de la France, et dont il suffit de placer les chenilles sur des taillis de chêne pour transformer les feuilles inutiles de cet arbre en une soie d'une force et d'une durée considérables. J'ai cité ailleurs les renseignements donnés à ce sujet par les voyageurs et les missionnaires, et d'où il résulte que l'introduction de cette espèce créerait en Europe une

(1) M. Westwood a publié cette espèce comme nouvelle, dans son bel ouvrage intitulé : *The Cabinet of oriental Entomology*, etc., page 41, pl. 20, fig. 2 (1848), sous le nom de *Saturnia assama*. Le même entomologiste a décrit encore comme nouveau mon *Bombyx* (Saturnia) *Bauhiniæ* (*Iconogr. du règne animal*, Ins., p. 506, pl. 86, fig. 1), auquel M. Boisduval avait imposé ce nom dans sa collection, croyant que sa chenille vivait sur une *Bauhinia du Sénégal*. M. Westwood lui a donné le nom de *Saturnia Mythimnia* (*Proceed. Zool. Soc. of London*, 1849, p. 40, pl. 8, fig. 3). La Société impértale d'Acclimatation possède des cocons vivants de cette espèce, dont la chenille vit sur un jujubier du Sénégal, extrêmement voisine d'une espèce très-commune en Algérie.

production toute spéciale, qui ne nuirait pas plus à la production de la magnifique soie de nos Vers à soie ordinaires qu'elle ne le fait en Chine. Cette nouvelle soie du chêne ne saurait en aucune façon nuire à celle du mûrier, car elle donne des produits tout différents, qui tiennent à la fois de la soie ordinaire, de la laine et du coton. Ces tissus ont des qualités toutes particulières, comme MM. les membres de l'Académie des sciences, de la Société impériale d'acclimatation, de la Société d'encouragement et de la Société impériale d'agriculture, ont pu s'en convaincre en examinant et en touchant les étoffes fabriquées récemment avec ces soies par M. Torne, à Paris (1). Cet habile manufacturier est arrivé, par des procédés qui lui sont propres, à blanchir ces soies et à les teindre très-solidement, en leur donnant les couleurs les plus délicates et les plus variées, ce qui permettra d'étendre leur emploi. En s'arrêtant un instant au Palais de cristal devant l'exposition de M. Torne, en voyant le lustre, le moelleux, l'aspect inattendu et la beauté des tissus qu'il a obtenus des produits du Ver à soie du chêne, on demeure persuadé que l'introduction de cette nouvelle espèce, si la Société impériale d'Acclimatation parvient à l'effectuer, sera un fait capital et de premier ordre pour l'agriculture et pour l'industrie.

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie des Sciences de Paris.

Séance du 4 Juin 1855. — M. *Hébert* lit une *Note sur le fémur du* Gastornis parisiensis.

(1) Voir les *Comptes rendus* des séances de l'Académie des sciences, séance du 25 juin, et des Sociétés d'encouragement et d'agriculture, séances du 27, ainsi que le *Moniteur universel* des 30 mai, 24 et 27 juin 1855.

On sait que le tibia de cet oiseau gigantesque avait déjà été présenté à l'Académie; aujourd'hui M. Hébert montre son fémur, qui a aussi été trouvé à Meudon, dans la même couche géologique et à trois mètres de distance horizontale de ce tibia.

M. Hébert compare le volume de cet os à celui du tibia dans l'autruche, l'albatros, le pélican et le cygne, et l'on voit que le *Gastornis* est, à cet égard, supérieur à l'autruche.

— Nous avons présenté une *Note sur les premiers cocons obtenus en* 1855 *de l'éducation de Vers à soie dont la graine a été envoyée de Chine à la Société impériale d'Acclimatation.*

Ces cocons ont été obtenus à Hyères par M. le comte de Beauregard, membre de la Société d'Acclimatation. Ils sont d'une bonne nature, d'un brin très-fin, d'un tissu épais et ferme, avec les bouts bien faits et durs. Suivant M. de Beauregard, l'éducation a très-bien réussi.

Séance du 18 *Juin.* — M. *Dumas*, au nom d'une commission dont font aussi partie MM. Pelouze et Rayer, lit un *Rapport sur divers Mémoires relatifs aux fonctions du foie.* Ces Mémoires, dus à MM. Figuier, Poggiale et Leconte, ayant été publiés, l'Académie n'avait plus, d'après les règlements, à se prononcer sur leur mérite respectif. Néanmoins la commission a cru devoir faire connaître le résultat de ses propres expériences sur le fond même de la question, en établissant comme conséquence de son travail :

1° Que le sucre n'a pas été appréciable dans le sang de la veine-porte d'un chien nourri de viande crue;

2° Que la présence du sucre a été facile à constater, au contraire, dans le sang des veines sus-hépatiques recueilli dans le même moment, sur le même chien.

— M. *Marcel de Serres* adresse une Note intitulée : *De quelques faits nouveaux relatifs aux invertébrés perfo-*

rants. Un travail de ce savant relatif au même sujet va bientôt paraître dans notre recueil, ce qui rend l'analyse de celui-ci inutile.

— M. *Valenciennes* présente de nouveaux dessins photographiques faits par *M. Louis Rousseau*, et qui démontrent les progrès que ce zélé zoologiste fait faire à cet art en donnant les moyens d'appliquer ces procédés à la représentation des pièces anatomiques.

Séance du 25 *Juin*. — Nous avons présenté un travail ayant pour titre : *Notice sur la découverte de procédés de teinture des soies dites sauvages, produites par divers Bombyx, et particulièrement par le Ver à soie du chêne* (Bombyx Pernyi, Guér. Ménev.), en voie d'acclimatation en Europe;

Et une lettre par laquelle nous demandons que des expériences sérieuses soient faites pour savoir si l'emploi de la poudre de cétoine dorée est réellement efficace contre l'hydrophobie. Nous donnerons ces deux Notes dans le prochain numéro.

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

Seconde excursion dans les grandes Landes; lettre adressée à M. Mulsant par M. Ed. Perris.— Lue à la Société linnéenne de Lyon le 12 janvier 1832. In-8. (Extrait des Mémoires de la Société linnéenne de Lyon.)

Cette lettre du savant et spirituel naturaliste de Mont-de-Marsan forme une brochure de 72 pages grand in-8. On y trouve une peinture animée et des plus intéressantes de ces localités si peu connues et si curieuses. Le naturaliste se montre partout dans ce récit; à chaque instant on assiste à la trouvaille d'une plante ou d'un insecte rare. On visite des étangs magnifiques, on voit des dunes marcher, de ces phénomènes du désert qui, dans les Landes, ne respectent rien, ni moissons, ni fo-

rêts, ni édifices. C'est ainsi, dit l'auteur, qu'a disparu l'antique cité de Mimizan, avec son port, son église et ses habitations, nombreuses sans doute; ainsi que se sont éteintes probablement plusieurs localités dont nos chartes font mention, et dont la position même n'est plus connue; ainsi qu'ont péri des forêts dont nos contemporains ont vu les cimes dominer comme des buissons les dunes sous lesquelles elles sont ensevelies pour jamais.

A la suite de son itinéraire, M. Perris donne un catalogue raisonné des insectes de tous les ordres qu'il a recuelllis dans les Landes. On y trouve des descriptions très-bien faites de beaucoup d'espèces nouvelles, surtout dans les ordres des Hyménoptères et des Dyptères.

On peut dire que ce petit travail donne un heureux exemple de ce qu'on pourrait découvrir en France, si ce pays était exploré par des hommes instruits; et nous engageons vivement nos naturalistes des départements à imiter M. Perris; car ils ne sauraient trouver un meilleur modèle. (G. M.)

M. Pucheran nous adresse la diagnose suivante d'une espèce nouvelle de Carnassier :

Viverra Poortmanni. — Simillima Viverræ Civettæ, sed major, vittâque oculari nigra nasum non transeunte.

Du Gabon. Envoyé au Musée de Paris par M. Aubry Lecomte.

TABLE DES MATIÈRES.

Pucheran. — Esquisse sur la Mammalogie du continent africain. 257
E. Guitton. — Réponse à M. Bureau sur la classification des Cétacés. 264
J. et E. Verreaux. — Oiseaux nouveaux de l'Afrique occidentale. 270
A. Duméril. — Note sur un travail inédit de Bibron. 274
A. Chevrolat. — Nouvelles espèces de Coléoptères longicornes. 282
H. Lucas. — Nouvelles espèces de Coléoptères du nord de l'Afrique 290
Guérin-Méneville. — Sur le Ver à soie du chêne. 292
Académie des Sciences de Paris. 301
Analyses d'ouvrages nouveaux. 303

PARIS. — TYP. SIMON RAÇON ET Cᵉ, RUE D'ERFURTH, 1.

DIX-HUITIÈME ANNÉE. — JUILLET 1855.

I. TRAVAUX INÉDITS.

Note sur l'*Équateur zoologique*, par M. le Docteur Pucheran.

Depuis que la distribution géographique des Mammifères est devenue l'objet des études des Zoologistes, toutes les recherches tentées dans cette direction ont conduit à une conclusion uniforme, lorsqu'a été établie la comparaison entre les animaux des régions septentrionales et ceux des régions méridionales. Dans l'ancien comme dans le nouveau continent, les espèces ne sont plus semblables, et sont remplacées par d'autres, si le genre auquel elles appartiennent a des représentants dans les deux régions ; d'autres fois, ce sont des genres, quelquefois même des tribus, des familles, doués de caractères tout à fait nouveaux, qui se manifestent. La série entière des Primates, les Edentés, sont presque exclusivement propres aux régions méridionales : il en est de même de la majeure partie des genres de Cheiroptères, de Carnassiers, de Pachydermes, de Ruminants. Cette dernière conclusion peut s'appliquer aux Marsupiaux, dont l'habitat est même généralement restreint à des zones encore plus australes.

Or, quand on examine le mode suivant lequel s'opère, dans les deux mondes, la manifestation des deux Faunes mammalogiques, on remarque que, le plus fréquemment, il y a mélange des types dans une localité déterminée des deux continents. C'est ainsi qu'en Amé-

rique la présence des Primates (genres *Sajou*, *Hurleur*, *Ouistiti*) se manifeste dans le Guatimala et même au Mexique. Il en est de même des Edentés, dont un individu du genre Cachicame nous a été rapporté de la première de ces régions par M. Morellet. Plus au sud, mais au nord de l'Equateur, apparaissent les genres *Lagotriche*, *Atèle*, *Callitriche*, *Saki*, et même le genre *Brachyure*. Au Mexique, la présence d'autres genres de la Faune du sud de l'Amérique se trouve aussi bien constatée. Il en est ainsi, pour les Carnassiers, des genres *Coati*, *Thiosme*, *Galictis;* pour les Rongeurs, du genre *Agouti;* pour les Marsupiaux, du genre *Micouré*. Dans les régions situées au sud de l'Amérique centrale, mais toujours au nord de l'Equateur, la Faune de l'Amérique du Sud se trouve à peu près entièrement représentée par des types spécifiques.

Dans les genres exclusivement américains, mais dont la distribution géographique s'étend du nord au sud, c'est tantôt au Mexique, tantôt au Guatimala, que les espèces commencent à se substituer les unes aux autres. Il en est ainsi, pour les *Didelphes* proprement dits, pour les *Ratons*. La même conclusion est applicable aux Mammifères plus cosmopolites, tels que les *Canis*, *Vulpes*, *Felis*, *Sciurus*, *Lepus* et *Cervus*.

Dans l'ancien continent, des faits de même nature sont constatés par l'observation. Le Magot se trouve à Gibraltar et en Algérie; et, dans cette dernière partie de l'Afrique, nous voyons apparaître le *Fennec*, la *Civette*, la *Gazelle*, le *Bubale*, la *Gerbille*. Plus au sud et à l'est, mais toujours au nord de l'Equateur, se manifestent d'autres formes d'*Antilopes*, les *Guenons*, *Cynocéphales*, *Acomys*, etc. Nous ne parlons pas de la Genette, car elle est répandue en France jusqu'aux environs de Poitiers et de la Rochelle, ni de la Mangouste de Pharaon, qui se trouve habiter en Espagne. Le Ratel étend son habitat jusque dans le Kurdistan (Mossoul),

la Zorille a été vue à Trébizonde. En Asie, les pentes méridionales de l'Himalaya sont déjà le séjour des divers genres qui se trouvent répandus dans l'Inde, et il est probable que, lorsque la zoologie de la Perse sera mieux connue, on y constatera la présence de beaucoup d'espèces du sud de l'Asie. Ajoutons que c'est dans le nord de l'Inde, en Asie Mineure, et principalement au pourtour de la Méditerranée, que s'opèrent, pour les genres plus ou moins cosmopolites, présentant des espèces méridionales et septentrionales, les substitutions d'un type à un autre type.

Occupé, depuis quelques années, de recherches relatives à la caractéristique des Faunes mammalogiques des diverses contrées, ayant constaté déjà, par des observations comparatives, que les caractères fauniques sont indépendants, dans leur manifestation, des phénomènes météorologiques, et se trouvent plutôt en rapport avec les faits géologiques, je n'avais cependant pas essayé de déterminer à quel état de forme de la terre pouvait correspondre le mode de division continentale de la classe des Mammifères. La belle découverte de Jean Reynaud, relative à l'*Equateur de contraction*, me semble de nature à montrer une fois de plus l'intime relation qui existe entre les deux ordres de faits auxquels je faisais plus haut allusion.

« Or, si l'on trace sur le globe, dit Jean Reynaud, un petit cercle, tangent au dixième parallèle, vers le point où ce parallèle coupe l'isthme de Panama et, incliné d'environ 15° sur le plan de l'Equateur, on n'a pas de peine à reconnaître que ce petit cercle, etc., constitue une ligne directrice remarquable. En effet, après avoir traversé la mer des Antilles, il vient à la côte d'Afrique, au débouché du grand désert, la longe parallèlement à l'Atlas, aborde la Méditerranée dans le golfe de Tripoli, la suit jusqu'en Palestine, où il rencontre la dépression de la mer Morte, passe dans le désert de Syrie et

dans le désert de Perse, remonte, par la Boukkarie, dans l'immense désert de Kobi, dont il prend la direction, et vient enfin aboutir dans le Pacifique, au golfe de Corée; de sorte que, dans son parcours, se trouvent compris les principales méditerranées et les principaux déserts du globe terrestre. C'est à ce cercle, et non point à l'Equateur proprement dit, qu'il faut rapporter les dépressions méridiennes du sphéroïde, et l'on peut le caractériser en le nommant l'*Equateur de contraction.* » (*Terre et Ciel*, p. 404.)

Il est évident qu'en ce qui concerne les Mammifères, de même que les Oiseaux, l'*Equateur de contraction* constitue le véritable *Equateur zoologique*. C'est tantôt à son niveau, d'autres fois à son pourtour, qu'apparaissent les nouveaux genres, les nouvelles espèces, et quelquefois même les nouvelles familles et tribus. Nous pouvons même ajouter qu'en ce qui concerne les races humaines la belle observation de Jean Reynaud est également d'importance majeure : ce fait trouve en lui-même sa propre démonstration, quand on réfléchit à l'action progressive exercée sur le monde, dans l'ancien continent, par les civilisations juive, grecque, romaine et arabe; dans le nouveau, par les Toltèques, que M. le docteur Morton, interprétant la légende péruvienne de Manco-Capac, considère comme les ancêtres des Incas.

SEPTIÈME LETTRE sur les Oiseaux de la France méridionale, par le docteur J.-B. JAUBERT.

E. cæsia. — Pol. Roux avait déjà signalé en Provence l'apparition de ce Bruant sous le nom de *Bruant fou, variété.* Nous l'avons retrouvé, depuis, deux ou trois fois encore, et toujours au printemps; circonstance qui mérite d'être notée. Les quelques types d'Egypte et de Tunis que j'ai sous les yeux furent capturés en hiver et sont identiques, par leur livrée, à nos individus..... Ni

les uns ni les autres ne portent indication de sexe.

E. aureola. — La description du *Bruant auréole*, qui nous visite d'une manière irrégulière et à d'assez longs intervalles, est une de celles qui laissent le plus à désirer. On ne connaît que deux livrées, celles du mâle et de la femelle au printemps; les jeunes ne sont pas décrits, et, entre cette livrée du jeune âge et celle de l'oiseau complétement adulte, existent divers états très-remarquables, certes bien faits pour en imposer au premier coup d'œil..... Nous y retrouverons, d'abord, notre Gavoué de Provence avec plus de raisons sans doute que chez toute autre espèce..... puis l'*E. Selysii* de M. Verany, que nous rayons avec confiance du catalogue, en avouant toutefois qu'il y avait bien de quoi être ébranlé devant un oiseau qui, pendant *trois années*, mit la même obstination à s'habiller avec la même robe; car notre hésitation ne fut pas moins grande que celle de M. Verany, mais elle dut disparaître devant l'examen minutieux de deux types ne présentant pas entre eux la moindre différence spécifique : une taille un peu plus petite, un bec moins fort, ne sont que l'indice d'un oiseau qui n'est pas complétement adulte. Tous nos doutes eurent disparu quand nous vîmes sous nos yeux s'opérer les diverses métamorphoses qui constituent les passages du jeune à l'adulte, passages dont les échantillons, disséminés dans nos diverses collections, fournissent les éléments de nos descriptions actuelles.

1° Les livrées du *mâle* et de la *femelle adultes, au printemps*, sont trop bien connues pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici, et la description des auteurs laisse peu à désirer. M. Degland (*Orn. eur.*, t. I, p. 259) ne nous dit pas, il est vrai, si son mâle et sa femelle sont *adultes*, non plus si ce sont des *oiseaux au printemps;* mais tout cela est sous-entendu.

2° Le *mâle adulte, en hiver*, ne nous est pas connu; mais nous verrons, par la livrée correspondante chez

la femelle, qu'il ne nous serait pas difficile de la reconstituer.

La *femelle* a toutes les parties antérieures d'un beau jaune jonquille, qui devient presque blanc vers l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue, dont la baguette seule est brune; sur la poitrine est une large bande transversale d'un marron noirâtre, et sur les flancs quelques rares stries brunes. Tête rousse, parsemée de taches d'un marron pourpre, ainsi que le croupion; de larges sourcils d'un blanc jaunâtre vont s'unir, en arrière, aux teintes jaunes du cou, et détachent sur la région auriculaire une large plaque d'un brun foncé; manteau brun clair avec flammèches noirâtres; ailes brunes, avec les petites couvertures d'un blanc pur, et les moyennes terminées de roussâtre; queue brune, avec une tache blanche sur la rectrice la plus latérale.

Cette livrée de *femelle adulte*, morte en cage (décembre 1843), est dans un tel état de fraîcheur, comparativement à celle que nous lui connaissons au printemps, qu'il devient évident pour nous que c'est par l'usure des plumes que cette dernière s'obtient..... En effet, ce large collier brun noirâtre, qui caractérise notre livrée de transition, se réduira bientôt à une petite bande quelquefois à peine visible, tandis qu'apparaîtra, en forme de sous-gorge, cette teinte noirâtre et peu prononcée dont elle ne présente pas alors la moindre trace.

Mais, avant d'en arriver à cet état adulte, qui ne se montre en captivité que vers la troisième année à peine, et qui, dans les champs, a peut-être lieu plus tôt et avec plus de régularité, l'oiseau passe par divers états que nous allons retracer :

3° Le premier état qui se présente à nous est celui du *jeune de l'année, en automne*.

On trouve, dans les collections du Musée de Marseille, un oiseau que je n'ai pas hésité à rapporter au jeune de l'*auréole*, malgré la petitesse relative de son

bec et la pâleur de son manteau. Toutes les parties supérieures sont d'un gris jaunâtre, avec flammèches brunes; un large sourcil blanc sale descend jusque vers la nuque; le sommet de la tête est, comme le dos, taché de brun, mais offrant une teinte plus foncée au-dessus des sourcils; la région auriculaire est occupée par une large tache brune irrégulièrement dessinée; gorge, côtés du cou et parties inférieures d'un blanc légèrement jaunâtre, plus clair vers l'abdomen; poitrine pointillée de petites mèches brunes qui s'élargissent en descendant sur les flancs; ailes et queue brunes, celle-ci, avec la première et la seconde rémiges, maculées de blanc (caractère du mâle), celles-là, avec les moyennes et les petites couvertures de l'aile, bordées de blanchâtre; bec jaunâtre, avec l'arête de la mandibule supérieure brune; tarses couleur de chair.

M. Hardy, de Dieppe, ayant reçu divers *Bruants* de l'est de l'Europe, me signale une intéressante livrée que je n'hésite pas à rapporter à celle-ci : « J'ai, me dit-il, *Bruants auréoles* mâle et femelle, au printemps, et un sujet *tué aussi le* 5 *juin*, qui me paraît être un jeune mâle de l'année : dos brun cendré, avec des taches longitudinales d'un brun noirâtre; au-dessus de l'œil, une bande blanchâtre partant du bec jusqu'à l'occiput; joues cendrées; poitrine légèrement marquée de petits traits longitudinaux qui s'agrandissent à mesure qu'ils s'étendent vers les flancs; le jaune de la gorge et de l'abdomen terne et pâle; sur les ailes, deux petites bandes d'un blanc terne formé par l'extrémité des petites et moyennes couvertures. » Voilà donc un oiseau tué au mois de juin, à l'est de la Russie, dont la livrée confirme celle que nous avons observée chez nos oiseaux captifs. Il est alors remarquable par sa petite taille et l'exiguité de son bec..... Ses teintes, dont je ne puis donner une idée exacte, se rapprochent beaucoup de celles de la planche du *Gavoué* donnée par Buffon et re-

produite par Pol. Roux. C'est son aile, avec ses teintes grisâtres, qui empêcheront toujours de rapporter le *Gavoué* aux *Schænicolæ;* quant à la moustache, elle n'existe pas chez l'*auréole.* Mais n'aurait-on pas pris pour une moustache, chez un oiseau mal préparé, une partie de la tache brune de la région auriculaire? Nous arrivons ainsi à cette conclusion, que le *Gavoué*, qui ne peut, selon nous, se rapporter à aucune des espèces connues, doit être rapproché, jusqu'à nouvel ordre, de celle avec laquelle il a le plus d'analogie.

4° Le *mâle, au printemps*, la *seconde* et la *troisième année* (en captivité), se présente avec le sommet de la tête d'un noir entremêlé de roux marron; nuque et sourcil d'un roux jaune; sous-gorge noire; région parotique d'un brun très-foncé; partie antérieure et latérale du cou d'un beau jaune jonquille, ainsi que la poitrine et l'abdomen; mais ce dernier offre une teinte plus pâle, et, sur les côtés de la poitrine seulement, apparaissent quelques rares taches d'un brun roussâtre; flancs parsemés de flammèches brunes très-étroites; sous-caudale blanc jaunâtre; queue brune, avec les *deux premières* rectrices maculées de blanc; manteau d'un brun terne, avec des mèches plus foncées; croupion présentant quelques indices de roux marron; ailes brunes, avec les petites couvertures terminées de blanc, et les moyennes de roussâtre. — C'est alors le type de l'*E. Selysii* de Verany, qui fut le premier à observer cet oiseau. Pendant deux années, il le vit prendre sous ses yeux cette livrée incomplète, caractérisée par un *sous-gorge noir* qu'il perdait, à la mue d'automne, en reprenant sa robe d'hiver; or, cette robe, livrée de transition dans l'âge moyen, est ainsi caractérisée :

5° *Mâle* et *femelle, en hiver*, seconde et troisième année. — Toutes les parties antérieures d'un jaune blafard et sale; gorge d'un jaune plus pur; sourcils blanc jaunâtre; sommet de la tête d'un brun clair parsemé de

flammèches noirâtres plus nombreuses sur les côtés, et formant au-dessus des sourcils deux raies qui descendent vers la nuque; dos brun clair, parsemé de larges mèches noires, ainsi que le croupion; flancs tachés de brun; sous-caudales blanchâtres, à baguettes brunes; sur la région auriculaire se dessine une légère tache brune peu prononcée; ailes brunes; petites et moyennes couvertures terminées de blanc sale; bec de force moyenne.

C'est dans cette livrée, qui n'est plus celle du jeune, mais pas encore celle de l'adulte, que cet oiseau nous visite d'ordinaire; il se montre peu farouche et s'accommode très-bien du genre de vie qu'on lui impose en captivité. Son ramage est doux, sa voix peu forte; il semble chercher à imiter le chant des espèces dans le voisinage desquelles il vit. C'est, de tous nos Bruants, celui dont la livrée présente le plus de variété; aussi chercherons-nous à donner un peu de clarté à notre travail en nous résumant ainsi :

Le *jeune*, *avant la première mue*, nous est inconnu.

En automne, l'oiseau se revêt d'un manteau à teintes pâles, qu'il paraît conserver jusqu'à l'automne suivant (descript. n° 3); les deux sexes sont probablement semblables.

La seconde année, en automne, livrée de l'âge moyen (descript. n° 4) reparaissant plus d'une fois.

Mais, *au printemps de cette seconde année*, l'oiseau voit paraître, *à la suite d'une mue partielle*, un sous-gorge noirâtre, très-apparent chez le mâle, moins sensible chez la femelle (descript. n° 5). Comme la livrée correspondante d'automne, celle-ci reparaît la troisième année, du moins en captivité.

Enfin, au bout d'un certain temps qu'il nous est difficile de calculer, mais qui, dans tous les cas, ne dépasserait pas la troisième année, l'oiseau, en reprenant sa robe d'automne, la trouve un peu plus sombre sur le

dos, et ornée, en avant, d'une large bande pectorale (descript. n° 2).

C'est à cette livrée que nous verrons, au printemps suivant, à l'aide d'une mue partielle, s'ajouter un sous-gorge noir pour constituer l'oiseau *adulte en costume de noces* (descript. n° 1).

E. pithyornis. — Un autre Bruant, non moins rare ni mieux connu, est le *B. couronne-lactée*, que nous rencontrons quelquefois sur notre marché. C'est encore en automne que cet oiseau nous visite, et toujours en livrée de jeune. Cette livrée, composée de plumes longues et soyeuses, est remarquable en ce qu'elle ne laisse voir aucune trace de ce qu'elle deviendra bientôt; en voici les principaux caractères :

Toutes les parties supérieures, d'un cendré obscur, sont marquées de flammèches brunes sur la tête, brunes et rousses sur le dos, et rougeâtres vers le croupion; gorge et sourcils d'un blanc sale; cette teinte tourne au gris vers la poitrine et sur les côtés du cou; de nombreuses taches brunes et allongées se font remarquer sur le cou, la poitrine, les flancs et les sous-caudales; la région parotique est d'un brun roussâtre; le milieu du ventre d'un blanc pur; les ailes et la queue brunes, cendrées sur les bords; les deux rectrices externes largement maculées de blanc; iris brun; tarses livides.

Tels sont les jeunes en automne; mais, pour peu que l'on écarte les plumes de la gorge ou de la tête, on trouve en dessous les teintes, rougeâtres d'un côté et blanches de l'autre, qui caractérisent l'adulte au printemps. En effet, dès le mois de décembre, le frottement a fait disparaître en grande partie les bordures des plumes, et, en janvier ou février, l'oiseau se montre à nous déjà revêtu de sa livrée complète, telle que la décrivent les auteurs. Voilà donc un Bruant qui rentre dans la catégorie des Bruants ordinaires et qui prend, la première année, la robe d'adulte.

Les auteurs donnent, comme livrée de la *femelle*, une description analogue à celle du *jeune, sans roux à la gorge*..... Je n'ose me prononcer à ce sujet, mais je ferai simplement remarquer que, sur huit ou dix échantillons adultes que j'ai eu sous les yeux, capturés dans la localité, *tous* prirent, au printemps, la robe du prétendu mâle! Comme il ne m'a pas été donné d'en vérifier le sexe, je puis être encore dans le doute; je n'hésite cependant pas à signaler, dès aujourd'hui, à l'attention des ornithologistes, un fait qui tendrait à démontrer l'identité de livrée entre *le mâle et la femelle adultes*.

E. melanocephala. — Le *Bruant crocote*, dont nous comptons quatre ou cinq captures en plumage de noces, a été pris une seule fois, à ma connaissance, en livrée d'automne; c'était un *mâle jeune* ainsi caractérisé :

Parties supérieures d'un cendré roussâtre, avec de nombreuses taches brunes; les parties inférieures d'un blanc jaunâtre, avec quelques plumes jaunes paraissant de distance en distance; les ailes et la queue d'un brun clair, bordées de gris; les moyennes et les petites couvertures bordées de blanchâtre; tarses et bec d'un brun jaunâtre; iris brun clair.

Cette livrée ressemble beaucoup à celle de la *femelle adulte*, qui se distingue cependant à sa gorge plus blanche, à des teintes plus foncées sur le dos et plus terreuses sur la poitrine.

Plectrophanes nivalis. — Cet oiseau n'est de passage, dans le midi de la France, qu'à de longs intervalles; je n'en connais, pour mon compte, qu'un très-petit nombre de captures, parmi lesquelles la plus remarquable est, sans contredit, celle qui figure dans les collections de la ville de Draguignan : c'est un magnifique mâle adulte tué au mois de mai. M. Crespon me signale, en outre, quelques captures faites près de Nîmes pendant l'hiver de 1853. Pol. Roux considérait déjà cet oiseau comme très-rare dans la basse Provence, et je ne pense

pas qu'il ait jamais été rencontré depuis lors sur le marché de Marseille.

P. laponicus. — Cette jolie espèce, au moins aussi rare pour nous que la précédente, a été signalée, comme elle, en Dauphiné et en Suisse. Je possède un *jeune mâle* pris en octobre 1845 dans les environs de Marseille; c'est la seule capture qui ait été constatée en Provence.

L'apparition tout à fait accidentelle chez nous de ces deux espèces, originaires du nord de l'Europe, est un fait assez singulier, pour l'histoire des migrations, dans une localité où se montrent d'une manière presque périodique la plupart des Bruants asiatiques.

TABLEAU COMPARATIF DES BRUANTS OBSERVÉS EN PROVENCE.

	E. Pusilla.	E. rustica.	E. schœniculus.	E. Melanocephala.
Longueur totale,	0,130 0,135	0,138 0,142	0,140 0,150	0,170 0,180
Aile,	0,071 0,072	0,072 0,072	0,073 0,076 0,080	0,090 0,090
Queue,	0,061 0,061	0,056 0,056	0,063 0,065	0,070 0,071
Tarse,	0,015 0,017	0,017 0,018	0,016 0,017 0,018	0,019 0,021
Doigt postérieur,	0,012 0,012	0,015 0,015	0,012 0,013	0,015 0,016
Bec,	0,009 0,010	0,010 0,012	0,009 0,010	0,012 0,014

		E. palustris.		
	E. Cæsia.	*Var.* intermed.	*Var.* pyrrhuloïdes.	E. aureola.
Longueur totale,	0,140	0,050 0,160	0,158 0,162	0,140 0,150
Aile,	0,085	0,073 0,075	0,077 0,078	0,079 0,080
Queue,	0,070	0,062 0,064	0,070	0,061 0,061
Tarse,	0,018	0,018	0,019	0,020 0,020
Doigt postérieur,	0,014	0,014	0,014	0,014 0,015
Bec,	0,010	0,009 0,010	0,011	0,010 0,012
Hauteur du bec,		0,005 0 007	0,008 0,009	

	E. Cia.	E. citrinella.	E. pithyornus.	E. cirlus.
Longueur totale,	0,155 0,165	0,170	0,175 0,180	0,165
Aile,	0,076 0,083	0,087	0,091 0,091	0,082
Queue,	0,074 0,080	0,072	0,076 0,078	0,071
Tarse,	0,017 0,018	0,018	0,016 1/2 0,017	0,017
Doigt postérieur,	0,014 0,015	0,014	0,013 1/2 0,014	0,015
Bec,	0,010 0,011	0,011	0,010 0,011	0,010 0,011

	E. Hortulana.	E. miliaria.	E. nivalis.	E. laponica.
Longueur totale,	0,150 0,160	0,180 0,190	0,180	0,155
Aile,	0,086 0,087	0,091 0,092	0,112	0,096
Queue,	0,066 0,067	0,069 0,071	0,072	0,069
Tarse,	0,017	0,022 0,023	0,019	0,020
Doigt postériOur,	0,013	0,018 0,019	0,017	0,019
Bec,	0,010 0,011	0,012 0,014	0,012	0,010

AMÉNITÉS MALACOLOGIQUES

par M. J.-R. Bourguignat.

§ XXV.

Du genre Daudebardia.

L'on trouve dans l'ouvrage de Draparnaud, publié en 1805 (1), les descriptions de deux Mollusques, sous les noms d'*Helix brevipes* et d'*Helix rufa*.

Dans son *Essai d'une méthode conchyliologique*, Férussac, le premier, présenta, en 1807 (2), pour ces coquilles, une classification nouvelle. Il plaça ces espèces à la tête de son genre *Helix*, dans sa première division des *seminudæ* (*evolutatæ*), tout en conservant les dénominations imposées par Draparnaud.

Le 5 juin 1819 (3), lorsqu'il publia la dixième planche de son grand travail sur les Mollusques, où ces espèces se trouvent figurées, Férussac conserva la même classification et la même appellation générique.

Ce n'est qu'au commencement de l'année 1821 que J.-D.-W. Hartmann von Harmannruthi (4) reconnut chez ces coquilles des différences tellement essentielles, qu'il créa pour elles, en l'honneur de Férussac père, un genre sous la dénomination de Daudebardia.

Ce savant auteur le caractérisa ainsi :

« Die Schaale ein vollstandiges gehause, rechtsgewunden, fasst den Bewohner nicht ganz, ist rundlich,

(1) Hist. gén. des Moll. terr. et fluv. de France. In-4°.

(2) Page 45.

(3) Epoque de la seconde livraison; la première avait paru le 6 mars 1819.

(4) System der erd-und süsswasser Gasteropoden Europa's, etc. In-12. Nurnberg, 1821. Vol. de 60 pages d'impression, avec 3 pl. gravées sur cuivre. — Ce petit ouvrage paraît être assez rare, puisque les naturalistes ne l'ont point encore cité à propos de ce genre.

oder beinahe Ohrformig, nur aus wenigen Ungangen bestehend und sehr bruchig. Der lezte Ungang ist gross. Die Mundung halbmondformig, oft sahr ausgeschweift weit. »

La même année, Hartmann reproduisit ce genre et en décrivit une espèce, la *Daudebardia rufa*, dans la sixième livraison (1) de l'ouvrage de Sturm sur les Mollusques de l'Allemagne.

L'année suivante, Férussac, qui n'avait point connaissance de la création de ce genre, établit, dans son *Tableau de la famille des Limaçons* (2), son sous-genre HELICOPHANTA, qu'il subdivisa en deux groupes : 1° en *Vitrinoides*, pour les espèces *brevipes* et *rufa;* et 2° en *Vesiculæ*, pour les *Helix cafra*, *cornu-giganteum* et *magnifica*, qu'il classa à tort dans cette division.

A partir de ce moment, tous les naturalistes (3) adoptèrent, soit l'appellation de *Daudebardia*, soit celle d'*Helicophanta*, suivant qu'ils crurent reconnaître, dans l'un de ces vocables, une antériorité marquée sur l'autre.

Ceux qui rejetèrent le nom de *Daudebardia* pour celui d'*Helicophanta* commirent une erreur contre les lois de l'antériorité. Mais si ces savants se trompèrent, ils sont fort excusables. En voici le motif :

L'ouvrage qui porte le titre de *Tableaux systématiques des animaux mollusques*, etc., est un recueil de divers mémoires publiés par Férussac à différentes époques, et qui tous ont une pagination particulière. Parmi ces mémoires, un seul, le *Tableau de la famille des Limaces*, qui contient vingt-sept pages, a paru en juin 1821, tandis que les autres ont été publiés dans le courant de l'année 1822, et ont depuis été réunis en

(1) Page 54.
(2) Page 25. — 1822.
(3) Excepté Sowerby, en 1842, Catlow, en 1845, etc.

un seul volume sous un titre spécial non daté (1).

L'erreur des naturalistes est donc due, comme on le voit, à l'irrégularité de cette publication.

Voici maintenant les auteurs qui ont adopté le genre *Daudebardia* :

Menke, en 1828 (2) et 1830 (3); — Beck, en 1837 (4); — L. Pfeiffer, en 1848 (5) et 1853 (6); — Albers, en 1850 (7); — Roth, en 1855 (8).

Les savants qui ont employé le mot d'*Helicophanta* sont :

C. Pfeiffer, en 1828 (9); — Deshayes, en 1830 (10); — Turton, en 1831 (11); — Rossmassler, en 1835 (12); — Brumati, en 1838 (13); — Gray (14), Hartmann (15), Mandralisca (16), en 1840; — Reichenbach, en 1842 (17); — L. Pfeiffer, en 1846 (18).

Voici maintenant les caractères de ce genre :

Animal limaciforme, allongé, rampant sur un pied étroit, pointu en arrière. Tête un peu dilatée en avant, possédant quatre tentacules : les deux supérieurs courts,

(1) Il existe quelques exemplaires où l'on trouve un titre différent, portant la date de 1819.
(2) Syn. meth. Moll., p. 8.
(3) Syn. meth. Moll. (2e éd.), p. 14.
(4) Ind. Moll., p. 5 (*Daudebartia*, err. script. causa).
(5) Mon. Hel. viv., tom. II, p. 490.
(6) Mon. Hel. viv., supplementum, p. 1.
(7) Die Heliceen, p. 51.
(8) In : Malak. Blatter, p. 21.
(9) Naturg. Deutsch. Moll. III, p. 13.
(10) Enc. méth. — Histoire des Vers, tom. II, p. 269.
(11) Man. of shells, etc., p. 65.
(12) Iconogr. Moll., p. 85.
(13) Cat. Conch., p. 32.
(14) New-ed of Turton's man., p. 9.
(15) Erd-und Süssw. Gast., p. 7.
(16) Cat. Moll. Mandonie, p. 23.
(17) Die Land — Süssw. — See — Conch., p. 22.
(18) Symb. ad Hist. Hel., III, p. 81.

épais, cylindracés, et terminés par les yeux; les deux tentacules inférieurs très-courts, cylindriques, et obtus en avant. La surface du corps, lisse ou très-peu rugueuse, ne possède point de manteau, comme les Limaces, mais offre quatre petits sillons (deux dorsaux et deux latéraux) qui partent des tentacules pour aller se perdre sous une petite coquille qui recouvre toujours la partie postérieure du corps, et qui ne peut servir en aucune façon à abriter l'animal. Coquille petite, diaphane, cornée, fragile comme une Vitrine; spire très-déprimée, ne possédant guère plus de trois tours, le dernier constituant à lui seul la presque totalité de la coquille; bord intérieur du cone spiral portant plus ou moins sur la convexité de l'avant-dernier tour, ce qui rend la coquille perforée ou ombiliquée. Ouverture très-ample, très-oblique par rapport à l'axe; péristome toujours simple et tranchant.

Les naturalistes qui ont eu à parler de ce genre ont émis des opinions diverses sur son classement dans la méthode. Mais, avant de formuler notre pensée à ce sujet, nous allons passer en revue les différents systèmes de nos devanciers.

Draparnaud a considéré les Daudebardies comme des Hélices.

Férussac, le premier, comme nous l'avons déjà dit, a formé pour ces coquilles une division spéciale, celle des *seminudæ* (*evolutatæ*), qu'il place à la tête de son genre *Helix*, entre son genre Helicomax et sa seconde division des Hélices, les *subnudæ sive buccinoidæ*, qui comprend les Ambrettes. En un mot, il intercale cette espèce entre les *Vitrina* et les *Succinea*.

Plus tard, ce même auteur conserve cette même distribution; seulement il la modifie en ce sens qu'il augmente sa division des *seminudæ*, des *Helix cornu-giganteum*, *cafra* et *magnifica*.

Plus tard encore, ce savant, tout en adoptant sa classification de 1807, caractérise d'une façon plus nette son ancienne division des *seminudæ*, en lui attribuant le nom d'*Helicophanta*, et en la subdivisant en deux coupes, en *vitrinoides* pour les deux Mollusques en question, et en *vesiculæ* pour les trois Hélices que nous venons de citer.

Hartmann, en créant le genre *Daudebardia*, le place entre ses genres *Lucena* et *Limacina*, qu'il range entre les Hélices et les Arions.

Menke intercale les Daudebardies entre les *Vitrina* et les *Succinea*.

Deshayes, en 1830, dit que les Hélicophantes peuvent servir de passage entre les Vitrines et les Hélices, et il ajoute, avec raison, qu'il faut en retrancher les *Helix cafra*, *cornu-giganteum* et *magnifica*.

Enfin cet illustre savant, dans les suites qu'il a données au grand ouvrage de Férussac sur les Mollusques (1), a publié ces mots : « La *Daudebardia* est évidemment un intermédiaire entre le type des Limaces et celui des Hélices; mais il est plus rapproché du premier de ces genres qne du second, et, par la nature de ses caractères, il faudrait le placer parallèlement aux Testacelles, se trouvant à peu près à la même distance dans l'intervalle qui sépare les Hélices des Limaces. »

Albers classe les Daudebardies avant et à côté des Vitrines, ainsi que L. Pfeiffer (2), qui, entre autres phrases, a publié celle-ci : « ..... *genus transitum evidentem a Limaceis ad Helicea formans.* »

Telles sont les opinions des naturalistes.

L'animal d'une Daudebardie, examiné avec soin, offre

(1) Page 96.

(2) Aussi Pfeiffer demande s'il ne serait pas juste de ranger parmi les Daudebardies : 1° la *Vitrina gigas*, Benson, in : Journ. asiat. Soc. V, p. 350. 1836 (du Bengale), et 2° la *Vitrina aperta*, Beck, mss. in : L. Pfeiffer, in : Proceed. zool. Soc. 1848 (de l'île de Luzon)

l'aspect le plus frappant avec celui d'une Testacelle. Lorsqu'il marche, son corps, qui est plus étroit en avant, s'élargit en arrière, et finit, à l'instar de celui-ci, par s'épaissir peu à peu de ce côté. Comme lui, son dos, qui ne possède point de bouclier, présente quatre petits sillons qui se prolongent de la tête à cette coquille, incapable également d'abriter la moindre partie de son corps. En outre, ces animaux ont les mêmes mœurs, les mêmes coutumes. Si les Testacelles vivent sous terre ou dans les endroits retirés, les Daudebardies, de leur côté, se creusent des conduits souterrains ou se tapissent sous les mousses ou sous les rochers. Mais une ressemblance plus sensible encore, qui vient marquer leur degré de parenté, est leur manque de mâchoire.

Chez les Daudebardies, de même que chez les Testacelles, la langue se trouve renfermée dans un tube creux (sans doute le grand muscle rétracteur), qui se compose d'une pièce cartilagineuse recouverte d'une membrane hérissée d'une série de petites épines raides et très-aiguës disposées en séries transversales. Aussi ces animaux sont-ils essentiellement carnassiers.

Maintenant, la coquille des Daudebardies présente bien des rapports incontestables avec celle des Testacelles, soit comme position relative, soit comme forme extérieure; mais elle en offre encore de plus grands avec celle des Vitrines.

Elle possède une spire véritable, un axe columellaire, et surtout une perforation ombilicale, sans compter qu'elle a le poli, la délicatesse, la finesse, la transparence, la fragilité d'une Vitrine.

Malgré tout si les Daudebardies, sous le rapport de la coquille, sont voisines des Vitrines, elles le sont encore plus des Testacelles par leur animal; car leurs mœurs, leurs habitats, leur manque de mâchoire, leur facies, sont, selon nous, des signes caractéristiques plus puis-

sants que ceux de la petite coquille qui recouvre l'extrémité de leur corps.

Nous croyons donc qu'il est convenable de ranger les Daudebardies immédiatement après les Testacelles et avant les Vitrines, tout en laissant, entre ce dernier genre et celui qui nous occupe, un intervalle assez considérable.

Passons maintenant à l'histoire synonymique des espèces.

DAUDEBARDIA RUFA.

Helix rufa, *Draparnaud*, Hist. Moll. de France, p. 118, pl. 8, fig. 26-29. 1805.
— *Férussac* (fils), Essai d'une méth. conch., p. 45. 1807.
— *Férussac*, Hist. nat. gén. et part. des Moll. — Atlas, pl. 10, f. 2. 1819.
Daudebardia rufa, *Hartmann*, System der Erd-und Sussw. Gast. Europa's, p. 54, n° 122. 1821.
— *Hartmann*, in : *Sturm*, Fauna VI, H. 5, p. 54. — H. 8, t. 5. 1821.
Helix (Helicophanta) rufa, *Férussac*, Tabl. system., p. 25. 1822.
Helicophanta rufa, *C. Pfeiffer*, Naturgesch. Deutsch. Land-und Sussw. Moll., etc., 3e fasc., p. 13, taf. IV, f. 4-5. 1828.
Daudebardia rufa, *Menke*, Syn. meth. Moll. (1re éd.), p. 8. 1828.
— *Menke*, Syn. meth. Moll. (2e éd.), p. 14. 1830.
Helicophanta rufa, *Deshayes*, Enc. meth. — Hist. des Vers, tom. 2, p. 269. 1830.
— *Rossmassler*, Iconogr. der Land-und Sussw. Moll., etc. — H. 1, p. 85, taf. II, f. 39. 1835.

Daudebardia rufa, *Beck*, Ind. Moll., etc., p. 5, n° 1, 1837.

Nanina exilis, *var.*, *Beck.*, ind. Moll., p. 4. 1837. (Teste Deshayes, in : Férussac, p. 96[11].)

Helicophanta rufa, *Brumati*, Catal. delle Conch., p. 32, n° 35. 1838.

— *Hartmann*, Erd-und Sussw. Gasterop., p. 7, pl. 3, f. 1-7. 1840.

— *Mandralisca* (*Pirayno*), Catal. dei Moll. delle Mandonie, p 23, n° 34. 1840.

Helix brevipes, *Sowerby*, a Conch. man , f. 264. 1842.

Daudebardia rufa, *Deshayes*, in : *Férussac*, Hist. nat. génér. et part. des Moll., p. 96[11]. 184...

Helicophanta rufa, *L. Pfeiffer*, in : *Chemnitz*, Conch. cab. (2° éd.). — Helix, n° 340, pl. 87, f. 4-5. 184...

Daudebardia rufa, *L. Pfeiffer*, Monogr. Hel. viv, tom. 2, p. 490. 1848.

— *Albers*, Die Heliceen, p. 51. 1850.

— *L. Pfeiffer*, Mon. Hel. viv. — Supp., p. 2, n° 1. 1853.

Cette espèce, indiquée à tort, dans l'ouvrage de Draparnaud, comme habitant la France, a été trouvée pour la première fois par le baron d'Audebard de Férussac (père). Ce naturaliste l'a rencontrée dans la Souabe, à Billafingen, près d'Uberlingen. Depuis, on l'a trouvée çà et là dans tout le sud de l'Allemagne, ainsi que dans la Suisse et l'Italie.

Daudebardia brevipes.

Helix brevipes, *Draparnaud*, Hist. nat. des Moll., etc., de France, p. 119, pl. 8, f. 30-33. 1805.

— *Férussac* (fils), Essai d'une méth. conch , p. 45. 1807.

— *Férussac*, Hist. nat. génér. et part. des Moll. — Atlas, pl. 10, f. 1, 1819.

Daudebardia brevipes, *Hartmann*, Syst. Erd-und Sussw. Gast. Europa's, p. 54, n° 123. 1821.

Helix (Helicophanta) brevipes, *Férussac*, Tabl. system., p. 25. 1822.

Helicophanta brevipes, *C. Pfeiffer*, Naturg. Deutsch. Land-und Sussw. Moll., 3e fasc., p. 12, taf. IV, f. 1-3. 1828.

Daudebardia brevipes, *Menke*, Syn. meth. Moll. (1re éd.), p. 8. 1828.

— *Menke*, Syn. meth. Moll. (2e éd.), p. 14. 1830.

Helicophanta brevipes, *Deshayes*, Enc. méth. — Hist. des Vers. tom. 2, p. 269. 1830.

— *Turton*, Man. of the land and freshw. shells (1re éd.), p. 65 (fig. 50?). 1831.

— *Rossmassler*, Iconogr. der Land-und Sussw. Moll. — H. 1, p. 85, taf. 2, f. 40 (nec 39). 1835.

Daudebardia brevipes, *Beck*, Ind. Moll., etc., p. 5, n° 2 1837.

Helicophanta brevipes, *Hartmann*, Erd-und Sussw. Gasterop., p. 10, pl. IV, f. 1-7. 1840.

— *Gray* in: *Turton* (2e éd.), A Man. of the land and freshwat. shells, etc., p. 9, pl. 5, fig. 50 (? vel pessima). 1840.

— *Reichenback*, Die Land — Sussw. — See — Conch., p. 22, taf. V, f. 113-118. 1842.

Helix brevipes, *Catlow*, The Conch. nomencl., p. 120, n° 71. 1845.

— *Deshayes*, in : *Cuvier*, Règne animal, — Mollusques, tom. V, pl. 22, f. 7. 184...

Daudebardia brevipes, *Deshayes*, in : *Férussac*, Hist. nat. gén. et part. des Moll., p. 96[10], 184...

— *L, Pfeiffer*, Mon. Hel. viv., tom. 2, pr490. 1848.

— *Albers*, Die Heliceen, p. 51, n° 2. 1850.

Daudebardia brevipes, *L. Pfeiffer*, Monogr. Hel. viv. — Suppl., p. 1, n° 2. 1853.

Ce Mollusque, décrit dans Draparnaud comme de France, n'a jamais été rencontré dans notre pays. Il n'a pas non plus été trouvé en Angleterre, bien que Turton l'ait indiqué dans un de ses ouvrages que nous venons de citer. Cet auteur aura sans aucun doute pris une Vitrine pour une Daudebardie. C'est encore au baron d'Audebard de Férussac (père) auquel appartient la découverte de cette espèce. Ce savant a recueilli ce Mollusque près d'Uberlingen, sur le lac de Constance, dans la mousse des rochers, non loin des sources qui avoisinent la ferme de l'Hôpital.

La *Daudebardia brevipes* se rencontre dans toute la Suisse, l'Allemagne méridionale et le nord de l'Italie.

Daudebardia Langi.

Helicophanta Langi, *L. Pfeiffer*, symb. ad Hist. Hel. III, p. 81. 1846.
Daudebardia Langi, *L. Pfeiffer*, Monogr. Hel. viv., tom. 2, p. 491. 1848.
— *Albers*, Die Heliceen, p. 51, n° 3. 1850.
— *L. Pfeiffer*, Monogr. Hel. viv. — Supplem., p. 1, n° 3. 1853.

Cette espèce habite la Hongrie, où elle a été trouvée par Lang.

Daudebardia Gaillardotii.

(Pl. 7, fig. 14-19.)

Animal exiguo, obscure aurantio vel cœruleo, ac, nigerrimis maculis undique adornato; pede angusto, albidulo.

Testa perforata, diaphana, tenuissima, transverse dilatata, levi vel argutissime striatula, vix cornea; spira sublaterali; anfractibus 2 1/2 valde accrescentibus; ultimo elongato; apertura amplissima, elongato-ovali.

Animal grêle, marchant sur un pied étroit de couleur blanchâtre, tandis que le reste de son corps, tout en

offrant une teinte orangée ou bleuâtre, se trouve moucheté d'une multitude de petits points noirs très-foncés. Les rides sont d'une extrême délicatesse, et les quatre sillons qui caractérisent les Daudebardies sont, chez cette espèce, peu profonds. A sa partie postérieure se présente une petite coquille mince, fragile, diaphane et presque lisse; celle-ci dépasse l'extrémité du corps et possède deux tours et demi de spire, qui sont oblongs au lieu d'être arrondis, et qui s'accroissent avec la plus grande rapidité.

La longueur de cette Daudebardie atteint à peine 4 à 5 millimètres (il est vrai que nos échantillons ont été contractés par l'alcool); la coquille possède 2 mill. de longueur.

Cette espèce a été découverte dans les environs de Sayda, en Syrie, par le docteur Gaillardot, auquel nous nous faisons un devoir de la dédier.

Daudebardia Saulcyi.

Testacella Saulcyi, *Bourguignat*, Test. nov., etc., p. 10, n° 1. 1852.
— *Bourguignat*, Cat. rais. des Moll. terr. et fluv. d'Orient, p. 5, pl. 1, f. 8-9. 1853.
Daudebardia syriaca, *Roth*. Spicileg. Moll. orientalium, in : Malakoz. Blatter, p. 21. Febv. 1855.

Cette espèce a été trouvée pour la première fois, par M. F. de Saulcy, dans les jardins de Beyrouth, en Syrie (1), et, depuis peu, elle a été rencontrée assez abondamment dans les environs de Sayda par M. Gaillardot, docteur-médecin à l'hôpital de cette ville.

Nous avons commis, au sujet de ce Mollusque, une erreur assez grave. En 1852, nous avons publié, sous le nom de *Testacella Saulcyi*, cette même espèce que nous classons aujourd'hui parmi les Daudebardies. Si,

(1) Roth l'indique également de cette localité.

à cette époque, nous avons fait cette faute, nous le devons au mauvais échantillon que nous avons eu à examiner. L'unique individu, en effet, rapporté de Syrie, était si mal conservé, que la coquille qui recouvre la partie postérieure du corps était presque entièrement fracturée, et, comme nous ne possédions que ce seul échantillon, nous n'avons pu le soumettre à l'examen du scalpel, et nous avons été obligé par les circonstances à nous fier aux apparences extérieures.

Il y a peu de temps, M. Gaillardot nous ayant envoyé plusieurs individus parfaitement intacts, nous avons reconnu immédiatement notre erreur, que nous nous empressons de rectifier aujourd'hui.

Enfin M. Roth, de Munich, vient de décrire (février 1855) cette même espèce sous le nom de *Syriaca;* aussi est-ce pour ce motif que nous plaçons en synonymie cette dernière appellation, vu l'antériorité acquise au vocable *Saulcyi*.

Telles sont les espèces qui composent le genre *Daudebardia*.

Il existe cependant encore un Mollusque qui doit être classé parmi les Daudebardies, mais que nous n'avons point relaté dans la liste que nous venons de donner parce que nous n'avons pu obtenir sur lui aucun renseignement. Cette espèce, découverte en Autriche, se trouve désignée sous l'appellation d'*Helicophanta longipes* (Mulhferldt), dans un travail que nous n'avons pu nous procurer (1).

Enfin, nous devons dire qu'il y a plusieurs coquilles qui ont été publiées sous le nom générique d'*Helicophanta*, mais que ces Mollusques n'appartiennent point à ce genre, mais doivent être, au contraire, rangés parmi les Hélices.

(1) Joh. Zelebor,—System. Verz. der im erzherzothum Oesterreich bisher entdeckten land-und Süssw. Moll., etc. In-8. Wien. 1851.

Ces espèces sont :

1° L'*Helicophanta Falconeri*, Reeve, mss. — Gray, in : Proceed. zool. Soc., p. 63. 1834.

De la Nouvelle-Hollande.

2° L'*Helicophanta cornu-giganteum*, Beck, Ind. Moll., p. 46. 1837.

Cette espèce, de Madagascar et du Cap de Bonne-Espérance, avait été décrite pour la première fois, en 1794, sous le nom d'*Helix cornu-giganteum*, par Chemnitz, Conch. cab. XI, p. 247, t. 208, f. 2051 et 2052.

3° L'*Helicophanta polyzonalis*, Beck, Ind. Moll., p. 46. 1837.

De Madagascar. — Cette coquille n'est autre chose que l'*Helix* (*Helicophanta*) *magnifica* de Férussac. Tabl. syst., p. 26, n° 5, 1822, et pl. 10, f. 4, 1819, de son grand ouvrage sur l'histoire générale des Mollusques.

4° L'*Heliophanta eques*, Beck, Ind. Moll., etc., p. 46. 1837.

De Madagascar. — Espèce qu'il faut rapporter à l'*Helix Goudotiana* de Férussac, pl. 10 A, fig. 4-6.

5° L'*Helicophanta amphibulimea*, Beck, Ind. Moll., p. 46. 1837.

De Madagascar. — Même espèce que celle nommée *Helix oviformis* par M. le docteur Grateloup, in : Act. Soc. Linn. de Bordeaux, tom. XI, p. 396, pl. 2, fig. 2. 1840.

6° L'*Helicophanta cafra*, Beck, Ind. Moll., p. 46. 1837.

Du Cap de Bonne-Espérance. — N'est autre que l'*Helix* (*Helicophanta*) *cafra* de Férussac, Tabl. system., p. 25, n° 2. 1822.

En résumé, d'après ce que nous venons de dire, l'on voit :

1° Que l'on doit adopter le mot de *Daudebardia*, de Hartmann, comme antérieur à celui d'*Helicophanta*, de Férussac ;

2° Que les Daudebardies doivent être classées, dans la méthode, entre les genres *Testacella* et *Vitrina*, et non à côté des Hélices;

3° Que les espèces bien constatées jusqu'à ce jour ne s'élèvent qu'au nombre de cinq seulement, savoir :

Daudebardia rufa,
— *brevipes*,
— *Langi*,
— *Gaillardotii*,
— *Saulcyi*;

4° Que ces Mollusques sont spéciaux aux pays du sud-est de l'Europe et aux régions ouest de l'Asie les plus voisines du bassin méditerranéen.

§ XXVI.

Clausilia cylindrelliformis.

(Pl. 7, fig. 10-12.)

Testa : fusiformi, valde medio ventrosa, ac, ad basim coarctata, eleganter regulariterque striata, cœrulescenti-albida, vel, carneo-cinerea ; — spira elongata ; apice cornea, acutiuscula ; — anfractibus 12 planulatis ; ultimo maxime soluto ac valde coarctato, bicristato ; — cristis compressis ; superne remotis, ad aperturam non confluentibus ; altera strictiuscula ; altera juxta periomphalum latum arcuatim flexa ; — apertura amplissima, rotundata, intus ad peristoma paululum cornea ; lamella supera marginali, infera validiore ; lunella insconspicua ; — peristomate libero, simplice, undique late expanso.

Coquille allongée, régulièrement et très-élégamment striée, présentant la forme d'un véritable fuseau, c'est-à-dire renflée à son milieu et amoindrie à ses extrémités. Ses tours de spire, au nombre de douze, peu convexes, sont d'une couleur cendrée ou d'un blanc bleuâtre, sauf le sommet, qui est d'un corné foncé, et

le dernier tour, qui prend ordinairement une teinte jaunâtre terreuse. Ce dernier tour, contracté, détaché d'une manière remarquable de l'axe de la spire, possède à sa base deux petites arêtes qui ne se rejoignent point vers l'ouverture, mais qui se tiennent à peu près à égale distance l'une de l'autre.

L'ouverture est très-grande et de forme arrondie; elle offre à sa partie supérieure deux petites lamelles : la première est très-comprimée et arrive jusqu'au péristome; la seconde, au contraire, est plus forte, plus contournée et plus enfoncée dans l'intérieur. Le péristome est complétement libre, continu, et largement refléchi de tous les côtés.

Longueur, 21 millim.; — diamètre (milieu de la coquille), 5 millim.; diamètre (dernier tour), 2 millim. et demie.

Cette singulière espèce, qui offre de si grands rapports, par son dernier tour de spire, avec les Cylindrelles, a été rapportée en 1853, par notre ami Albert Gaudry, de l'intérieur du Liban.

Cette coquille présente surtout une ressemblance frappante avec la *Clausilia Boissieri* (1), de ces mêmes régions.

Mais on séparera notre *Clausilia cylindrelliformis* du *Boissieri* :

1° A son renflement médian;

2° A l'excessive contraction de son dernier tour;

3° A ses stries régulières;

4° A ses deux arêtes, qui ne se rejoignent point vers le péristome, mais qui demeurent presque parallèles;

5° A son ouverture arrondie et qui se trouve si détachée et si éloignée du centre de l'axe spiral, etc., etc.

(1) Charpentier, in : Zeitsch. für Malak., p. 142. 1847.

§ XXVII.

Unio Hueti.

(Pl. 8, fig. 1 à 4.)

Testa : ovato-oblonga, supra arcuata, infra subrecta, antice posticeque rotundata, ventricosa, crassa, concentrice striata; epidermide luteolo vel fusco-virescente, præsertim ad areas; umbonibus prominentibus, recurvis, decorticatis; — dentibus : *cardinali*, crasso, alto, trigonali-denticulato; *laterali*, crasso elongato ac producto.

Coquille ovale, allongée, un peu arquée à sa partie supérieure, inférieurement presque rectiligne, tandis que ses bords antérieurs et postérieurs sont arrondis. Ses valves, épaisses, sillonnées de lignes concentriques assez délicates, possèdent un épiderme jaunâtre ou d'un brun verdâtre, surtout sur la portion du corselet.

Les crochets sont proéminents, recourbés et complétement dénudés. La charnière, qui est forte et épaisse, offre une dent cardinale élevée, de forme trigonale, denticulée à son sommet, et une dent latérale très-allongée et très-saillante.

Longueur, 68 millim.; — largeur, 33 millim.; — épaisseur, 21 millim.

Cette espèce a été rapportée, par M. Huet du Pavillon, du haut Euphrate, dans le pachalik d'Erzéroum, en Arménie. Nous en devons la connaissance à l'obligeance de M. Arthur Morelet, de Dijon.

Parmi les Mulettes de l'Asie occidentale, nous ne pouvons rapprocher celle-ci que des *Unio Tripolitanus* (1) et *Bruguierianus* (2); mais on la séparera facilement de ces espèces par les caractères suivants :

(1) Bourguignat, Cat. des Moll. terr. et fluv., etc., d'Orient, p. 75, pl. IV, fig. 10-12. 1853.

(2) Bourguignat, loc. sup. cit., p. 78, pl. II, fig. 54-56. 1853.

1° Du *Tripolitanus*, par sa forme plus allongée, par ses valves moins épaisses, etc., mais surtout par sa dent latérale, qui est forte et très-allongée, tandis que le *Tripolitanus*, qui appartient à la section des *Margaritanes*, n'en offre pas la moindre trace;

2° Du *Bruguierianus*, par sa taille plus grande, par ses valves plus épaisses et plus allongées, par ses sommets plus recourbés, plus proéminents et moins aigus, par ses area moins comprimés, par son bord supérieur moins arqué, enfin par sa charnière plus forte, plus épaisse, etc., etc.

§ XXVIII.

Cyclostoma Gaillardotii.

(Pl. 8, fig. 5-7.)

Testa : subperforata, ovato-elongata, crassiuscula, fulvo-albida ac binis fasciis circumdata; spira conica, apice mamillata, nuda, glabra; anfractibus 6 convexis; superioribus levibus, subcarinatis; ultimis convexis ac levibus vel argutissime striolatis; apertura ovali, superne inferneque subangulata; peristomate acuto, vix expansiusculo; marginibus callo continuo junctis.

Coquille subperforée, ovale allongée, d'une couleur fauve, surtout au sommet, et ornée, sur tous ses tours, de deux linéoles d'inégale grandeur. Ses six tours de spire, lisses ou à peine striés, séparés par une suture profonde, sont convexes, sauf les premiers, qui offrent sur leur milieu une carène obsolète. L'ouverture présente à sa partie supérieure et inférieure un contour anguleux qui lui donne une apparence très-ovalaire; son péristome, aigu, à peine réfléchi (si ce n'est vers la columelle), a ses bords joints par une callosité peu épaisse.

Longueur, 15 millim.; — diamètre, 7 millim.; — hauteur de l'ouverture, 7 millim.

Cette espèce a été recueillie dans les environs de Sayda, en Syrie, par M. Gaillardot, auquel nous nous faisons un plaisir de la dédier.

Le *Cyclostoma Gaillardotii* appartient à cette section des Cyclostomes que Gray, en 1840, dans ses *Déterminations du Musée britannique*, et 1847, dans les *Proceedings of London* (1), a élevée au rang de genre, sous l'appellation de *Leonia*.

Le *Gaillardotii* ne peut être assimilé qu'au *Cyclostoma mammillaris* (2); mais on le distinguera facilement de cette espèce :

1° A ses premiers tours de spire, qui sont lisses et subcarénés au lieu d'être convexes et treillissés;

2° A ses derniers tours, qui sont lisses ou à peine striés au lieu d'être *comme sculptés en cul de dé* (Michaud, *loc. cit.*);

3° A ses deux linéoles d'inégale grandeur, au lieu d'offrir une surface mouchetée de petites flammules interrompues et irrégulières;

4° A son ouverture anguleuse à son sommet et à sa base, et de forme très-ovalaire;

5° A sa taille moins forte, à sa columelle plus droite, à son péristome moins épaissi, à sa suture plus prononcée, etc., etc.

(1) Gray, Proceed. zool. Lond., p. 181, n° 517.

(2) Lamarck, An. s. vert., tom. VI, p. 147, n° 20. 1822 (*Cyclostoma Voltzianum*, Michaud, Cat. test. Alg., p. 10, f. 21-22. 1833. — *Leonia mamillaris*, de Gray, loc. sup. cit. — et de L. Pfeiffer, Mon. Pneumonop., p. 259, n° 424. 1852.)

Observations sur deux nouveaux genres de Coléoptères (*Oochrotus* et *Merophysia*) qui vivent dans les fourmilières des *Formica barbara et testaceo-pilosa*, par M. H. Lucas (1).

§ Ier. Si la chasse aux fourmilières a enrichi la Faune française, et en particulier celle de Paris, d'espèces et même de genres nouveaux, je puis dire que les Fourmies nourries par nos possessions d'Afrique fournissent aussi des espèces et même des coupes génériques tout à fait nouvelles. En explorant, en 1850, les hauts plateaux de la province d'Alger, particulièrement ceux de Médéah et de Boghar, je rencontrai, pendant les mois d'avril et de mai, un assez grand nombre de fourmilières; les habitants de ces républiques, remarquables par l'ordre et l'entente cordiale qui y règnent, étaient représentés par les *Formica barbara* et *testaceo-pilosa*. Ces Fourmies donnent l'hospitalité, non-seulement à des Crustacés (2), à des Thysanures (3) et à des Orthoptères (4), mais on y rencontre aussi des larves de Coléoptères (5) et même un assez grand nombre d'insectes de cet ordre à l'état parfait (6 et 7). En tamisant, en 1850,

(1) Lu à la Société entomologique dans la séance du 12 juillet 1854.

(2) *Porcellio myrmecophilus*, Lucas (*Species inedita*).

(3) *Lepisma myrmecophila*, Lucas, Hist. nat. des anim. art. de l'Algérie, tom. I, p. 374, n° 78, pl. 2, fig. 2 (1849).

(4) *Sphærium mauritanicum*, Lucas, Hist. nat. des anim. art. de l'Algérie, tom. III, p. 23, n° 38, pl. 1, fig. 6 (1849).

(5) *Titubæa octosignata*, Lucas, Ann. de la Société entom. de France, tom. IX, 2e série, p. 29 (1851).

(6) *Hetærius punctulatus*, Lucas, Ann. de la Société entom. de France, tom. 3, 3e série, Bullet. p. III (1855).

(7) *Myrmecobius agilis*, Lucas, Hist. nat. des anim. art. de l'Algérie, tom. II, p. 234, n° 612, pl. 21, fig. 9 (1846). Je ne m'explique pas pourquoi M. Erichson, in Arch. für Naturgesch., p. 114 (1847), range mon genre *Myrmecobius* dans les Hétéromères. Pour

des fourmilières de *Myrmica testaceo-pilosa* et de *Formica barbara*, je trouvai souvent sur la serviette qui recevait tout ce que le crible du tamis laissait passer un petit coléoptère de forme ovale, très-dur au toucher et excessivement agile. J'en pris un assez grand nombre, car cet habitant des fourmilières est abondamment répandu sur les plateaux de Médéah et de Boghar. Je dois dire aussi que, durant ma première exploration pendant les années 1840, 1841 et 1842, j'avais déjà rencontré cette espèce, dont un seul individu avait été pris dans une fourmilière dans les bois du lac Tonga, aux environs du cercle de la Calle. Si, dans mon *Histoire naturelle des animaux articulés de l'Algérie*, je n'ai pas enregistré cette espèce, qui, je crois, *in Museo Berolinensi*, porte le nom inédit de *Pycnidium testaceum*, c'est que l'unique individu à ma disposition à cette époque était en fort mauvais état de conservation, car non-seulement il était privé d'antennes, mais les organes buccaux avaient été détruits, probablement par une larve d'*Anthrenus musœorum*, cette plaie de nos collections entomologiques. Ayant pu me procurer depuis un assez grand nombre d'individus de cette espèce, que j'ai décrite sous le nom d'*Oochrotus unicolor*, dans le *Bulletin des annales de la Société entomologique*, 2e série, tom. X, p. 29 (1852), Il m'a été possible d'étudier les parties de la bouche, la forme et le nombre des articles qui composent les antennes et les tarses.

placer dans cette famille un insecte pentamère, M. Erichson n'aura sans aucun doute pas connu en nature cette curieuse coupe générique, qui présente cinq articles à tous les tarses. Il faut avouer que ce savant entomologiste, croyant relever une erreur que je n'avais pas faite, en a commis une bien gratuite en supposant quatre articles seulement aux tarses des pattes de la troisième paire de mon genre *Myrmecobius*. Cette opinion erronée de la part de l'entomologiste allemand doit d'autant plus surprendre, qu'il connaissait mon travail et les détails caractéristiques qui accompagnent la figure représentant ce nouveau genre.

Ce qui fixe l'attention au premier abord, lorsqu'on examine cet insecte, c'est la forme ovalaire de son corps, qui est sensiblement convexe; mais, si on l'expose à un grossissement assez fort, on remarque que la tête est privée d'yeux, que les élytres, quoique très-rapprochées, ne sont pas soudées entre elles, et, en soulevant ces organes, on voit qu'ils sont privés d'ailes, et enfin que les pattes de la troisième paire ne présentent que quatre articles.

C'est donc un insecte hétéromère que je place, mais avec doute, dans le voisinage de *Alphithophagus* de Stephens ou des *Phyletus* de Megerle ; il se rapproche beaucoup aussi, par sa forme, des *Thorictus* de Germar et de mon genre *Myrmecobius* (1), parmi lesquels je serais tenté de placer cette coupe générique nouvelle, si elle n'était pas hétèromère.

Genre *Oochrotus* (2), Lucas, Ann. de la Société. entom., 2e série, tom. X, Bullet. p. 29 (26 mai 1852).

Caput latius quàm longius, ferè prothorace obtectum, anticè subtruncatum, utrinque ad latera dilatatum.

Oculi nulli.

Antennæ subelongatæ, 11 articulatæ, articulo primo extensione capitis obtecto, articulo secundo brevissimo.

Mandibulæ validæ, anticè acutæ, profundè intùs emarginatæ.

Palpi maxillares quadriarticulati, ultimo articulo maximo, intùs

(1) Je ne m'explique pas pourquoi non plus M. Th. Lacordaire, Genera des Coléoptères, tom. II, p. 451 (1854) et les auteurs du *Catalogus Coleopterorum Europæ*, herausgegeben vom Entomologischen verein in Stettin (1852), aux *Genera incertæ sedis*, considèrent comme identiques les genres *Pycnidium* et *Myrmecobius*. Il est probable que ces auteurs n'ont pas connu mon genre *Myrmecobius*, car, si cette coupe générique avait été en leur possession, ils auraient vu que les *Myrmecobius sont pentamères et pourvus d'yeux*, tandis que les *Oochrotus* (*Pycnidium*) sont, au contraire, *hétéromères et privés d'yeux;* enfin, je dirai aussi que le genre *Myrmecobius* a été décrit et figuré en 1846 dans mon Hist. nat. des anim. art. de l'Algérie, tom. II, p. 234, n° 612, pl. 21, fig. 9.

(2) Ὠόν, œuf, χρῶς corps.

ortiter truncato, penultimo subinflato, ad basim angusto, tertio brevi, basilari minimo.

Palpi labiales triarticulati, minimi, articulo terminali magno, ovato, subinflato.

Thorax convexus, ad basim latus, latior quàm longior, angulis anticis posticisque rotundatis.

Scutellum minimum.

Elytra subelongata, convexa, anticè lata, posticè angustata, subacuminata, abdomen tegentia.

Alæ nullæ.

Pedes breves, tarsis in primo secundoque paribus quinque articulatis, posticis tantùm quadriarticulatis, primo ultimoque articulis magnis.

Abdomen 5 segmentatum, 4° segmento angustiore.

pecies unica hujus generis in Societate Formicarum barbararum et testaceo-pilosarum vivere delectatur.

Le corps est ovale ; la tête, plus large que longue, est à moitié cachée par le thorax, et même serait enfoncée jusqu'au delà des yeux, si ces organes existaient; elle est arrondie et avancée à sa partie antérieure, qui est légèrement tronquée, et cache les organes buccaux ; de chaque côté de ses parties latérales, elle est élargie, et c'est sous cet élargissement ou expansion que viennent s'insérer les antennes ; elle se rétrécit ensuite brusquement en arrière.

J'ai cherché à découvrir les organes de la vue, et, après avoir soumis la tête dans tous les sens à un grossissement convenable, je n'ai aperçu ni tubercule ni saillie qui pût faire supposer seulement l'existence de ces organes. Les yeux sont donc nuls ou au moins non apparents.

Les antennes, un peu plus longues que la tête et le thorax réunis, présentent onze articles, épais, serrés, dont le premier, qui vient s'insérer sous l'expansion latérale de la tête, est en partie caché par cet élargissement; ils sont généralement courts, à peu près de même forme et de même longueur, à l'exception cependant du second, qui est le plus court de tous.

Les mandibules, plus longues que larges, sont assez

fortes et terminées en pointe aiguë à leur extrémité; près de leur base, au côté interne, elles présentent une concavité ou échancrure très-profonde, à la partie antérieure de laquelle on aperçoit une dent arrondie assez forte.

Les mâchoires, plus longues que larges, de consistance membraneuse, sont garnies, à leur côté interne, de cils roides, dont celui qui est placé à la division externe du côté interne est très-allongé, tandis que ceux qui occupent la partie antérieure de la division interne sont, au contraire, très-courts. Lorsqu'on étudie ces organes soumis à un grossissement assez fort, on voit que la division externe est partagée en deux parties, dont la première est courte; la seconde, au contraire, est allongée, ovalaire et hérissée de soies courtes, assez serrées.

Les palpes maxillaires présentent quatre articles, dont le quatrième, ou terminal, est très-grand, comprimé et fortement coupé en biseau à son côté interne; vient ensuite le troisième article, qui est renflé, beaucoup plus court et rétréci à sa base; le second est court, plus large que long; quant au premier ou basilaire, il est le plus court de tous et fortement rétréci à sa base.

Le menton est plus long que large, arrondi sur les côtés et tronqué à sa partie antérieure, qui présente, dans son milieu, une très-petite saillie; de chaque côté du menton, et près de sa base, part une soie assez roide.

Les palpes labiaux sont composés de trois articles, dont le premier, le plus grand de tous, est de forme ovalaire et arrondi à son extrémité; le basilaire est allongé et étroit; quant au second, il est presque aussi large que long et plus large à sa partie antérieure qu'à sa base.

Le thorax, plus large que long, est terminé en pointe, arrondi à ses angles antérieurs et postérieurs, avec sa base une fois plus large que sa partie antérieure.

L'écusson est très-petit, beaucoup plus large que long, et terminé en pointe arrondie à sa base.

Les élytres, de plus de moitié seulement plus longues que le thorax, aussi larges que lui à leur partie antérieure, ont leur base beaucoup plus étroite et terminée en pointe arrondie; lorsqu'on soulève ces organes, on remarque qu'en dessus il n'y a pas d'ailes.

Le sternum est étroit, allongé, spatuliforme.

Les pattes sont courtes et assez robustes. Les hanches sont très-petites, plus longues que larges; les fémurs, sensiblement rétrécis à leur base, sont assez allongés, comprimés, surtout ceux des deuxième et troisième paires; ceux de la première paire sont un peu plus courts et sensiblement plus renflés. Les tibias sont grêles, de médiocre longueur, et n'offrent rien de remarquable. Les tarses des première et seconde paires présentent cinq articles, tandis que ceux de la troisième paire n'en offrent que quatre; ces articles sont généralement courts, à l'exception des premiers, qui sont allongés, surtout celui de la troisième paire, qui dépasse en longueur le second et le troisième articles réunis; quant au dernier article, il est généralement allongé, surtout dans les première et seconde paires, où il dépasse en longueur le premier article. Les crochets sont égaux.

L'abdomen présente cinq segments distincts, et dont le quatrième est le plus étroit.

La seule espèce connue de cette coupe générique se plaît dans les fourmilières des *Formica barbara et testacea pilosa*.

Oochrotus unicolor, Lucas, Ann. de la Société entom. de France, 2e série, tom. X, Bullet., p. XXIX (26 mai 1852).

L. 2 mm. 1/2; l. 1 mm. 1/2.

O. ovatus, omnino fusco-rufescens, nitidus; antennis testaceo-pilosis; capite thoraceque laxè subtilissimèque punctatis, hoc an-

ticè angusto angulis posticis subprominentibus; elytris convexis, obsoletè striatis, interstitiis testaceo-pilosis irregulariter subtilissimèque punctatis.

La tête, très-obsolètement ponctuée, présente vers son milieu une impression transversale semi-circulaire assez bien accusée; elle est convexe, avec ses expansions latérales formant de chaque côté un angle assez avancé, mais peu aigu. Les antennes, d'un brun roussâtre un peu plus foncé que la tête, sont parsemées de poils très-courts, testacés. Le thorax, assez convexe, tronqué en demi-cercle à sa partie antérieure, qui est étroite, présente une ponctuation très-fine, peu serrée et irrégulièrement disposée; il est presque glabre, finement rebordé sur les parties latérales, tronqué postérieurement, presque en ligne droite, avec les angles de chaque côté de la base très-peu saillants, mais recouvrant cependant un peu les élytres. L'écusson est lisse. Les élytres, assez convexes et rebordées sur leurs parties latérales, de même largeur que le thorax, à leur partie antérieure, se rétrécissent graduellement et se terminent en pointe arrondie à leur base; elles sont obsolètement striées, parsemées de poils testacés très-courts, à direction postérieure, avec les intervalles présentant une ponctuation peu serrée et irrégulièrement disposée. Le sternum est d'un roux foncé. L'abdomen est d'un brun roussâtre et parsemé de poils testacés. Les pattes, de même couleur que l'abdomen, sont, comme cet organe, parsémées de poils testacés et deviennent serrés, surtout aux articulations des tarses, dont ils accusent assez bien les divisions.

Cette jolie espèce n'est pas rare sur les plateaux de Médéah et de Boghar pendant les mois de mars, avril et mai, et habite les fourmilières de la *Myrmica testaceo-pilosa*, ainsi que celles de la *Formica barbara;* elle est très-agile. Les environs du cercle de la Calle nourrissent cette espèce, où je l'ai rencontrée pour la première fois en 1841; notre collègue, M. Leprieur, l'a prise

aussi dans les environs de Bône; enfin je tiens de notre collègue, M. Charles Aubé, que cette espèce a aussi la Sicile pour patrie.

(*La fin prochainement.*)

LETTRE adressée à M. le secrétaire perpétuel de l'Académie impériale des Sciences (séance du 25 juin 1855); par M. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Monsieur, à la veille de mon départ pour le Midi, où je vais continuer mes recherches sur les maladies des Vers à soie, et sur l'amélioration de leurs races, je crois remplir un devoir en essayant d'appeler encore l'attention de l'Académie sur une autre question d'entomologie appliquée qui me semble d'une haute gravité et mérite toute la sollicitude des corps savants.

Chaque année, la presse signale de nombreux malheurs causés par la morsure de chiens atteints d'hydrophobie, et l'on s'est ému, à juste titre, d'un fléau auquel nous sommes tous exposés, pendant l'été surtout.

L'hydrophobie, cette affreuse maladie contre laquelle la médecine ne possède aucun remède, condamne sans appel tous ceux qui en sont atteints à une mort certaine précédée de douleurs atroces.

Il est évident que si l'on trouvait un remède susceptible de prévenir les terribles effets de cette affection, on rendrait un grand service.

Ce remède semble exister : il serait très-simple, à la portée de tous et produit par un insecte aussi commun chez nous que la Cantharide, dont les propriétés sont si précieuses en médecine.

En 1851, j'ai signalé ce remède dans ma *Revue et Magasin de Zoologie* (1851, p. 60), et un médecin qui a longtemps habité la Russie a confirmé ce que j'avais avancé (même recueil, 1851, p. 205). A cette époque, je terminais ainsi mon article :

« Nous avons cru devoir publier ces renseignements afin de provoquer des études et des expériences. Si les faits consignés dans les journaux russes étaient exacts, si la *Cétoine dorée*, cet insecte si commun, surtout sur les roses, était vraiment un spécifique contre cette affreuse maladie de la rage, que nous sommes encore impuissants à guérir, l'entomologie aurait de nouveaux droits à notre reconnaissance, car elle aurait encore rendu un grand service à l'humanité. »

Jusqu'ici, rien n'a été tenté pour vérifier une chose aussi importante; et, quoique tout le monde s'intéresse à cette grave question, personne ne s'en occupera.

En effet, les médecins en renom, accablés de travaux, ayant une nombreuse clientèle, ne sauraient trouver le temps de se livrer à de semblables expériences.

Les savants éminents, surchargés de fonctions importantes, sont dans des conditions semblables.

Quant aux savants sans places et aux médecins sans clientèle, ils sont aussi dans le même cas, mais par une raison inverse. Ils ont trop à faire pour soutenir leur existence; ils ne pourraient donner leur temps à des expériences difficiles, coûteuses, de longue durée, et dont les résultats, fussent-ils même couronnés de succès, ne leur rapporteraient que la satisfaction d'avoir fait une chose utile.

Je ne pense pas non plus qu'il soit possible d'attendre que les particuliers s'associeront pour faire les frais de ces recherches. Ces habitudes ne sont pas dans nos mœurs, et je crois que les écrivains qui soutiennent aujourd'hui que l'Etat doit s'abstenir, que les agriculteurs, par exemple, sauront bien faire les études nécessaires pour arriver aux perfectionnements dont ils ont tant besoin, sont dans une profonde erreur et tendent à les laisser croupir dans leurs routines séculaires. Dans le cas présent, chacun se dira : *Pourquoi payer*

pour ces recherches? il n'est pas sûr que je sois mordu par un chien enragé.

Les expériences à faire pour s'assurer de l'efficacité du remède en question ne nécessiteraient pas une grande dépense. Il suffirait d'en charger le savant directeur de l'Ecole vétérinaire d'Alfort et un professeur sous ses ordres, par exemple, en leur adjoignant un entomologiste qui devrait leur procurer la *Cétoine dorée* en quantité suffisante. Cette commission de trois membres devrait d'abord opérer sur des animaux, s'assurer de l'effet de la poudre de Cétoines administrée à des individus sains, en attendant qu'elle puisse avoir un chien atteint d'hydrophobie, lequel servirait à communiquer la maladie à d'autres sujets, sur lesquels on ferait des expériences comparatives et variées. Si ces essais étaient couronnés de succès, on pourrait alors les étendre à l'homme, en adjoignant un médecin à la commission et en saisissant la première occasion qui se présenterait.

Il appartient à l'Académie de faire entreprendre utilement de semblables expériences, dont les résultats doivent profiter à tous. Si ce que l'on a dit de l'efficacité de l'emploi des Cétoines ne se réalisait pas, il resterait toujours la satisfaction d'avoir essayé, une fois de plus, de rendre un grand service à la société.

J'ai l'honneur d'adresser à l'Académie des Cétoines récoltées l'année dernière, et d'autres vivantes, que j'ai prises récemment. Si elle ordonne des expériences, on pourra essayer l'emploi des insectes gardés depuis un an comparativement à celui d'individus de l'année même.

J'ai l'honneur, etc.

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie des Sciences de Paris.

Séance du 2 *Juillet* 1855. — M. *Payen* lit un travail

de physiologie animale ayant pour titre : *Extrait d'un Mémoire sur les matières grasses et les propriétés alimentaires de la chair de différents Poissons.*

— M. *Valenciennes* lit l'*Extrait d'une Monographie de la famille des Gorgonidées de la classe des Polypes.*

— M. Pierre *Gratiolet* lit un *Mémoire sur la structure des hémisphères du cerveau dans l'Homme et les Primates.* Ce beau travail est traité comme tous ceux que la science doit à ce savant anatomiste, c'est-à-dire avec une profonde connaissance du sujet jointe à une grande conscience scientifique. M. Gratiolet n'a pu en lire qu'un court extrait, parce qu'il renferme des détails très-nombreux qui ne peuvent être suivis que par une lecture attentive.

— M. le maréchal *Vaillant* a fait présenter, par M. *Geoffroy Saint-Hilaire*, un Mémoire de M. *Hardy sur la valeur industrielle du Bombyx cynthia.* Dans ce travail, M. Hardy montre que, si les cocons du *Bombyx cynthia* ne doivent jamais être employés qu'à faire de la bourre de soie, le produit de l'éducation de cette espèce ne couvrirait pas la dépense.

Il est certain qu'en Europe, où le prix de la main-d'œuvre est considérablement plus élevé que dans l'Inde, la culture de ce Ver à soie ne serait pas avantageuse, si on doit l'effectuer de la même manière que celle du Ver a soie ordinaire. Dans l'Inde, cette éducation se fait presque seule; elle a lieu en plein air, avec des ricins vivaces, sur lesquels on place les Vers, qui s'y développent et font leurs cocons sans qu'on soit obligé de leur donner la main-d'œuvre si coûteuse de l'Europe. Cela explique pourquoi cette production est si développée dans ces pays, pourquoi cette bourre de soie sert à l'habillement des classes inférieures dans beaucoup de localités. Dans notre civilisation si différente, ce Ver à soie ne semble devoir jouer un rôle utile que si nous parvenons à dévider ses cocons en *soie grège*

ou à les obtenir presque sans frais, ce qui semble possible d'après des expériences en voie d'exécution faites par M. le docteur Chavannes, qui nous écrit que ces Vers à soie commencent à vivre très-bien sur les feuilles du saule et en plein air. Dans ces conditions, presque sans travail, avec l'aide tout au plus d'un gardien pour chasser les oiseaux, on pourrait espérer d'obtenir ces cocons et cette bourre de soie si solide à un prix convenable. Aussi attendons-nous les résultats de ces expériences pour nous prononcer définitivement sur ce Ver à soie domestique de l'Inde.

— M. Charles *Lespès* adresse une Note intitulée : *Des spermatophores des Grillons.*

« Chez les Grillons, le canal éjaculateur ne se renverse pas, comme dans presque tous les insectes, pour former la verge. Pendant l'accouplement, qui est accompagné de manœuvres singulières, le mâle introduit dans la vulve de la femelle l'extrémité d'un petit appareil solide qui renferme une goutte de sperme.

« Ce spermatophore est composé d'une ampoule ou vésicule cornée, et d'un appendice effilé et aplati; cette dernière partie seule pénètre dans la vulve. Après quelques heures, la femelle laisse tomber tout l'appareil.

« A peine le mâle a-t-il perdu un de ces corps, qu'un nouveau vient prendre sa place. On peut facilement le voir à l'extrémité de l'abdomen en soulevant la plaque dorsale qui termine ce dernier. Cette reproduction peut être observée un grand nombre de fois sur le même mâle.

« Le spermatophore est produit par une dépendance de l'armure génitale, par le sternite de cette armure, qui s'aplatit postérieurement et se transforme en une lame glandulaire contournée.

« Quand le spermatophore est formé, la vésicule est chassée de l'appareil sécréteur et vient prendre place entre deux palettes charnues qui la soutiennent au mo-

ment de l'accouplement. Il reste ainsi en place pendant plus ou moins longtemps; mais un moment arrive où le mâle le laisse tomber s'il ne peut s'accoupler. »

Séance du 9 Juillet. — M. *Serres* lit une *Note sur deux Microcéphales vivants attribués à une race américaine.*

Suivant le célèbre anatomiste et anthropologiste, ces deux individus, que l'on montre au public sous le nom d'*Aztèques*, ne font pas partie d'une race distincte, mais appartiennent, comme l'a fait remarquer avec justesse M. Jules Guérin, à un genre de monstruosité, d'arrêt de développement, qui constitue les idiots et les crétins, ou qui tient peut-être des deux à la fois.

— M. *Lavocat* adresse un travail d'anatomie comparée ayant pour titre : *Modifications de l'apophyse coronoïde des os de l'avant-bras dans les Mammifères.*

— M. *Duméril* présente, au nom de l'auteur, M. *Holbrook*, les dix premières livraisons de l'*Ichthyologie de la Caroline du Sud.*

— S. A. le Prince *Bonaparte* présente deux Mémoires de M. *Pucheran.*

Le premier est un Mémoire supplémentaire à son excellente Monographie des Cerfs.

Le second est le complément du travail sur les types d'Oiseaux de Cuvier, de Vieillot, de Lesson, qui a paru dans cette Revue.

Séance du 16 Juillet. — M. *Duméril* fait hommage, au nom de son fils, qui l'a suppléé cette année au Muséum dans les fonctions de professeur, de dix numéros du journal la *Science*, où ont été reproduites les dix premières leçons du cours d'Ichthyologie.

Séance du 23 Juillet. — Rien sur la Zoologie.

Séance du 30 Juillet. — M. *Duméril* donne connaissance du *prodrome d'une classification des Poissons d'après une méthode naturelle.*

III. MÉLANGES ET NOUVELLES.

MM. Jules et Edouard VERREAUX nous adressent les descriptions suivantes d'Oiseaux nouveaux nouvellement découverts par les voyageurs qu'ils entretiennent dans divers pays.

Genre MEGABYAS. J. et Ed. Verreaux. — Bec assez déprimé vers la base et se rétrécissant graduellement, à pointe très-crochue et échancrée aux deux mandibules, la supérieure entamant légèrement les plumes du front, garnie à sa base de plumes rigides dirigées en avant.

Ailes assez longues; la quatrième rémige la plus longue de toutes. Queue carrée.

Tarses courts, à talon nu, de la même longueur que le doigt du milieu; les ongles moyens, peu crochus.

1. *Megabyas flammulata.* Rufo, pileo cinereo : remigibus secundariis medio tantum fuscis; subtùs alba, plumis fusco marginatis tanquàm squamata : crisso rufescente : rectricibus vivide rufis, rachide nigrâ.

En dessus, d'un brun plus ou moins lavé de roussâtre, tirant au roux cannelle sur le dos et le croupion; en dessous, blanc, chaque plume bordée de brun plus ou moins lavé de roussâtre; celles de la région parotique brunes, à baguettes blanches; rectrices d'un roux cannelle plus vif et plus foncé que partout ailleurs, avec les baguettes d'un noir luisant; rémiges d'un brun noirâtre, devenant d'un noir plus foncé vers le haut; bec noir; tarses et pieds bruns. — Longueur totale, 18 cent.; — du bec, 2 cent. 7 mill.; — de la queue, 6 cent.; — des ailes, 9 cent.; — du tarse, 1 cent. 6 mill.

Cet oiseau se rapproche du genre *Byas* de Lesson; cependant son bec, graduellement rétréci et ses tarses ainsi que ses doigts plus longs, l'en distinguent nettement.

Le seul individu que nous possédions provient des

grands bois qui bordent la rivière d'Angers, près celle de Mouda, un peu en deçà du Gabon. Sa nourriture principale consiste en insectes, et plus spécialement en moucherons, qui abondent dans les localités humides qu'elle fréquente. C'est encore une espèce qui émigre et qui vit solitaire; aussi son naturel est-il très-farouche.

2. *Gymnogenys Malzacii.* — Bec beaucoup plus haut que large, long de 4 cent. 3 mill., noir; face nue, d'un jaune orangé aussi vif que la cire.

Tout le plumage d'un gris-ardoise un peu plus pâle sur les parties antérieures, et rayé de blanc et de noir sur le bas-ventre et les couvertures sous-caudales, comme sur les plus longues supérieures, où le noir est très-étendu et bordé d'un liseré blanc. Une large tache noire augmentant de grandeur d'une plume à l'autre, en commençant par celles les plus rapprochées du corps, se remarque sur les plus longues couvertures alaires, ainsi que sur les scapulaires et les plumes des ailes les plus rapprochées du corps. Rémiges largement terminées de noir et liserées de gris vers le bout. Couvertures inférieures des ailes tiquetées de blanc et rayées de cette couleur sur les plus longues. Ailes longues de 45 c., à troisième, quatrième et cinquième rémiges les plus longues, amples. Abdomen et cuisses ayant également quelques mouchetures blanches très-peu visibles. Queue longue de 31 c., arrondie, ample, noire, traversée par une bande grise mouchetée de couleur plus foncée, ainsi que de blanchâtre. Toutes les rectrices terminées de blanc pur, avec une ligne grise très-étroite.

Tarses longs de 10 c., très-comprimés, emplumés sur environ 3 c. de la partie antérieure, à partir de l'articulation, fortement réticulés, de couleur jaune foncé. Ongles peu crochus et noirs. — Longueur totale, 54 c., sur la peau de la femelle qui a servi de type à notre description.

Cette magnifique espèce se distingue au premier coup d'œil de ses congénères par la teinte uniforme de son plumage, surtout par les parties inférieures de son corps, qui, contrairement aux deux autres espèces, ne laissent voir aucune raie. — Habite l'Afrique orientale (Nubie). Nous la dédions au courageux voyageur qui explore depuis si longtemps ce pays, si riche encore en nouveautés et si intéressant par sa Faune.

3. *Asturina Pucherani.* — Bec plus court que dans l'*Asturina magnirostris*, long de 3 c., moins sinueux, corné et blanchâtre à la base et vers l'extrémité de la mandibule inférieure, à narines moins grandes. Front blanc fauve, garni latéralement de plumes filamenteuses avec le rachis noirâtre. Sourcils fauves, se prolongeant sur les côtés de la tête, où les plumes se trouvent mélangées de brun. Vertex et occiput bruns, à plumes bordées de fauve. Région oculaire dénudée et couverte çà et là de duvet fauve, la partie inférieure et postérieure noire. Joues fauves mélangées de noir; région parotique noire, ainsi qu'une partie des côtés du cou. Tout le reste des supérieures d'un brun plus ou moins foncé, ayant presque toute la base des plumes d'un roussâtre clair. Parties inférieures de cette dernière couleur, flammée de brun sur la poitrine et rayée sur le reste. Queue de 17 c. de longueur, roussâtre-clair à partir de sa base, devenant gris-roux sur le reste, avec quatre bandes brunes transversales, qui sont plus nombreuses sur les deux latérales, toutes terminées de fauve. Ailes longues de 25 c., à quatrième rémige la plus longue. Rémiges d'un roux-cannelle clair à partir de leur base, graduellement terminées de brun-noirâtre et rayées de bandes plus ou moins larges, mais toutes bordées de blanc. Tarses dentelés, de 7 c. de longueur, jaune-verdâtre. — Longueur totale, 39 c. — Habite l'Amérique méridionale.

Cette description repose sur une femelle en tout

pareille à celle qui se trouve en compagnie de son mâle dans les galeries du Muséum de Paris, indiqués tous deux comme *magnirostris*, et ne différant en rien de celle de la collection du comte de Riocout de Vitry-la-Ville. Nous ne connaissons malheureusement pas encore l'adulte de cette espèce, qui se distingue si nettement de l'*Asturina magnirostris*, qu'en les comparant il est impossible de les confondre.

4. *Colius castanotus*. — Forme et grossenr du *Colius striatus*, et huppé comme lui. Face noire. Chaque plume terminée de gris-cendré. Parties supérieures d'un gris-brun à peine lavé de vineux, plus terne sur les ailes, dont les pennes les plus rapprochées du corps sont d'une teinte grisâtre. Rémiges et rectrices ayant une coloration plus terreuse. Bas du dos et croupion d'un roux-marron foncé, bordé d'une bande longitudinale blanche qui s'étend jusque sur les quatre rectrices externes. Parties latérales de la tête, côtés et devant du cou d'un gris-pâle. Reste des parties inférieures blanc-roussâtre, uniforme et sans trace de stries. Couvertures inférieures des ailes plus pâles. Dessous des rémiges d'un fauve-pâle. Bec plombé. Une tache blanchâtre sur le dos de la mandibule supérieure, et une plus petite de chaque côté de sa base. Plus des trois quarts de l'inférieure de cette même couleur. Tarses rouges. Ongles brun-noirâtre.

Malgré les caractères qui rapprochent quelque peu cette espèce du Coliou à gorge noire de Levaillant, il s'en distingue éminemment par l'ensemble de sa coloration, tournant plutôt au ton gris qu'au ton vineux, et surtout par la belle plaque roux-marron foncé du bas du dos.

5. *Pyrrota Valeryi*. — Bec long de 25 mill., plus comprimé que dans les autres espèces, noir.

Couleur générale noire, à plumes très-serrées sur le

front. Ailes longues de 10 c. 5 mill., à troisième et quatrième rémiges les plus longues. Queue longue de 10 c., ample et arrondie. Tarses de 25 mill., noirs. — Longueur totale, 21 c. — Habite l'Amérique centrale.

Nous dédions cette espèce à notre ami Valery-Potiez, de Douai, qui le premier a distingué cet oiseau, qui se trouvait dans les magasins du Muséum de Paris, lequel a servi à notre description.

Le défaut d'espace nous force à renvoyer au prochain numéro les Notes mammalogiques que M. le docteur Pucheran nous a adressées, comprenant les genres *Ursus*, *Melursus*, *Nasua*, *Putorius*, *Paradoxurus crassiceps*, *Mangusta urinatrix*, *Genetta*, *Ichneumia nigricauda*, *Vulpes* et *Lynx*.

ERRATA DU NUMÉRO 5.

Page 210, ligne 14 de la note, au lieu de : *jusqu'à la frontière*, etc., lisez : *jusqu'à la mer Rouge*.
Page 211, ligne 13 de la note, au lieu de : *page* 3, lisez : *page* 111.

TABLE DES MATIÈRES.

Pucheran. — Note sur l'Equateur zoologique. 305
Jaubert. — Septième lettre sur l'Ornithologie de la France. 308
J.-R. Bourguignat. — Aménités malacologiques. 317
H. Lucas. — Observations sur deux nouveaux genres de Coléoptères. 335
Guérin-Méneville. — Lettre adressée à l'Académie sur la Cétoine dorée. 342
Académie des Sciences de Paris. 344
Mélanges et nouvelles. (J. et Ed. Verreaux. — Oiseaux.) 348

PARIS. — TYP. SIMON RAÇON ET Ce, RUE D'ERFURTH, 1.

I. TRAVAUX INÉDITS.

Observations sur les mœurs des Oiseaux de l'Afrique méridionale et occidentale, par MM. Jules et Edouard Verreaux. (Voir page 217, 270.)

Corythornis cristatus, Kaup, Verhand. Darmst. (1848), p. 73. — Voici une espèce exactement semblable à celle de l'Afrique méridionale qui paraît s'étendre partout, car il nous a été impossible d'observer aucune différence, sauf la taille, parmi les nombreux sujets qui nous ont passé dans les mains depuis plus de trente ans que nous nous occupons d'histoire naturelle, et principalement d'ornithologie.

Nous devons dire cependant que ceux de certaines parties de la côte occidentale nous paraissent d'une taille moins forte, tandis que ceux de la partie orientale avec lesquels notre collègue M. Rüppell a fait son *Cyanostigma* du jeune, ressemblent en tout à ceux du cap de Bonne-Espérance. La preuve nous en est scquise par la comparaison que nous avons pu faire tant dans nos voyages que parmi les collections publiques. Les mœurs sont, du reste, les mêmes que chez l'*Alcedo ispida* d'Europe. Dans l'état adulte, il n'existe aucune différence entre les sexes ; les deux ont l'iris bleu clair, avec le bec et les tarses d'un rouge vif.

Merops bicolor (Daud.), Vieill., Gal. Ois., t. 186. — C'est encore au Gabon que notre voyageur a trouvé cette belle espèce. Le jour, elle a l'habitude de se réunir en troupes, de descendre dans les plaines où se trouvent les marécages. Comme ses congénères, elle vole sans cesse à la poursuite des insectes, qu'elle saisit au pas-

sage. Il n'est pas rare de la voir planer en décrivant des cercles, surtout le soir, avant de regagner les grands bois. C'est toujours sur la sommité des arbres les plus élevés que se retire la troupe pour y passer la nuit; mais, après le coucher du soleil, elle fait entendre un gazouillement fort bruyant jusqu'à la chute du jour. C'est alors un ramage à ne plus s'entendre. Cependant, elle ne séjourne pas toute l'année dans cette localité, où elle ne se rencontre que depuis la fin de septembre jusqu'aux derniers jours de mars; mais elle y niche, et, à cet effet, elle choisit de préférence les trous creusés dans les berges qui bordent les rivières. Sa ponte est de trois œufs d'un blanc pur et d'une forme ronde. Le mâle et la femelle couvent successivement. Lorsque les jeunes sont éclos, les parents chassent à tour de rôle pour eux.

Les jeunes ont, dès la première mue, le plumage des adultes, seulement d'une teinte plus sombre; mais, dès l'année suivante, la belle coloration qui caractérise les premiers devient aussi brillante. Il n'existe, du reste, aucune différence entre les sexes, et, dans les deux, l'iris est d'un beau rouge carmin lorsqu'ils sont vieux.

Merops (*Melittophagus*) *variegatus*, Vieill., Encycl. Méth., p. 390. — Avec bien des auteurs nous avons reconnu, depuis la publication, que notre *M. cyanipectus* était bien en effet l'espèce décrite par Vieillot sous le nom de *variegatus;* aussi profitons-nous de cette circonstance pour faire cette rectification.

Comme ses congénères, ce *Merops* n'est que de passage au Gabon, où il arrive en même temps qu'eux. Il aime aussi les lieux marécageux où les insectes abondent, et c'est au vol qu'il les poursuit. On le trouve par petites troupes, se retirant vers le soir sur les arbres élevés pour y dormir. Comme tous les autres il fait entendre un ramage bruyant à l'approche de la nuit. C'est

aussi dans les trous des berges que la femelle se retire pour pondre. Elle ne dépose que trois œufs blancs et d'une forme ronde; lorsqu'ils sont frais, ils ont une teinte rose tendre. Les deux sexes couvent et chassent alternativement, et, dès la première mue, les jeunes ont à peu près la même livrée que les adultes, sauf le collier et les vives couleurs. L'iris de ces derniers est rouge carmin.

Les individus rapportés par Périn de la côte d'Angole ne diffèrent en rien des nôtres. — Quoique la coloration du *Lefevrii* ou *Lafresnayi* ressemble beaucoup à celle de l'espèce dont nous nous occupons, il est impossible de les confondre, ne fût-ce que par la taille supérieure dans ce dernier, qui, du reste, ne se retrouve ailleurs que sur la côte orientale.

Meropiscus gularis, Hartl., Journ. Ornith. (1854), p. 8. — Cette espèce est encore de celles qui ne sont que de passage au Gabon; elle n'y séjourne pas autant que les autres, n'y arrivant qu'à la fin de novembre pour en repartir vers le milieu de février; elle y est excessivement rare. Elle chasse seule, sur la lisière des grands bois, les mouches qui y abondent au moment où les fleurs s'épanouissent. Nos voyageurs ne pensent pas qu'elle niche dans cette localité, n'y ayant jamais rencontré que des individus isolés. Nous laissons donc le soin de compléter, par des détails plus étendus, l'histoire du *Meropiscus gularis* à M. Pell, auquel la science est redevable d'intéressantes observations qu'il continuera, nous l'espérons, dans le pays même qui paraît être la véritable patrie de cette espèce, et que notre estimable ami M. Temminck, possesseur des notes de cet intrépide explorateur hollandais, doit faire paraître dans ses *Esquisses zoologiques de la côte de Guinée*, et que le monde savant attend avec la plus vive impatience.

(*La suite prochainement.*)

NOTICE sur le genre *Phænicophæus*, Vieill., *Malcoha*, Cuv.; par MM. J. et ED. VERREAUX.

Ce genre, si naturel, le sera plus encore lorsque nous en aurons supprimé le *Ph. pyrrhocephalus* de Forster, qui en diffère sous beaucoup de rapports, surtout par la place et la forme des narines, par le plus grand espace dénudé de la face dont les papilles sont si marquées, et enfin par la forme échancrée des plumes de la partie antérieure du cou, ainsi que par la coloration générale, qui rappelle un peu celle des *Melias* de Lesson.

Tous les vrais *Phænicophæus* ont une teinte plus rousse et point de blanc; leur tête est généralement lavée de gris-cendré.

Nous pensons donc devoir former un genre nouveau pour le *pyrrhocephalus*, qui tiendra le milieu entre les genres *Phænicophæus* et *Melias*.

Ce sera le genre ALECTOROPS, dont les caractères suivent :

Bec beaucoup plus haut que le front, qui est concave; narines oblongues, horizontales, placées sur le bord de la mandibule, à plus d'un tiers de sa longueur; face nue et très-papilleuse; plumes de la partie antérieure échancrées, comme dans certains *Melias*, etc.

Alectorops pyrrhocephalus.— Parties supérieures d'un vert bronzé, à flammèches d'un blanc plus ou moins lavé de gris sur la tête et le cou; menton gris-blanc; gorge et devant du cou d'un noir profond, à plumes échancrées; le reste des parties inférieures d'un blanc pur, ainsi que l'extrémité des rectrices; plumes tibiales noirâtres sur la partie interne et près du tarse.

Bec vert clair; face rouge carminée; tarses noirâtres. — Longueur totale, 460 mill. — Habite Ceylan.

Les vrais *Phænicophæus* sont :

1. *Ph. Callirhynchus*, Reinw. — A bec tricolore, jaune,

rouge et noir; narines horizontales, à peu près comme dans *Alectorops*, mais moins sur le bord. C'est celui qui a la face la moins dénudée et non papilleuse.

2. *Ph. viridi-rufus*, Vieill. — Si reconnaissable à son bec bicolore, vert en dessus et noir en dessous, ayant les narines en fourreau.

3. *Ph. erythrognathus*, Tem. — A mandibule supérieure verte, ayant une bande noire à sa base et autour des narines; l'inférieure rouge. Une ligne étroite et blanche entoure la région nue de la face.

C'est l'espèce qui se rapproche le plus de celle de Ceylan, que nous décrivons ci-dessous.

4. *Ph. œneicaudus*, J. et Ed. Verr.

Æneo-viridis; capite et genis circumscriptis plumbeis; gulâ et pectore purpurascenti-castaneus. Rostro virescente, mandibula parte rubra.

Vert-bronzé très-vif; tête et parties latérales du cou noir-plombé; gorge, jusqu'au haut du thorax, d'un roux pourpré; rémiges et rectrices d'une teinte plus foncée que le reste du corps; bec vert, à mandibule inférieure rouge sur les trois quarts de sa longueur à partir de sa base; face rouge à peau ridée; tarses verdâtres. — Longueur totale, 453 mill.; — du bec, à partir de l'angle, 38 m.; — de l'aile, 166 m.; — de la queue, 270 m. — Habite Ceylan.

Cette espèce diffère de l'*Erythrognathus* par son bec plus fort, par la coloration plus foncée de la tête, celle plus vive du corps, et surtout par l'absence de roux sur les rectrices.

Notre description repose sur un sujet très-adulte et mâle.

Observations sur deux nouveaux genres de Coléoptères (*Oochrotus* et *Merophysia*) qui vivent dans les fourmilières des *Formica barbara et testaceo-pilosa*, par M. H. Lucas. (Voir p. 335.)

§ II. Dans les mêmes fourmilières où j'avais rencontré si abondamment l'*Oochrotus unicolor*, je trouvai aussi un autre petit Coléoptère pourvu d'yeux et contrefaisant le mort au moindre mouvement que l'on fait pour s'en emparer. Désirant me procurer cette espèce en assez grand nombre, je tamisai entièrement les fourmilières et je m'aperçus que c'était parmi les débris de végétaux apportés par ces industrieux Hyménoptères que se tenait blottie cette petite espèce. Malgré toutes mes recherches, il me fut impossible de rencontrer plus d'une quinzaine d'individus de ce Microcoléoptère que j'ai désigné sous le nom de *Merophysia formicaria* dans le *Bulletin des Annales de la Société*, 2e série, p. 29 (1852). Cet habitant des fourmilières, dont la longueur égale 1 millimètre 3/4 environ, est d'un roussâtre brillant, et, lorsqu'on l'examine au microscrope, on voit que l'écusson n'est pas apparent, que les élytres sont très-rapprochées, mais que, en dessous de ces organes, il n'existe pas d'ailes, et enfin que les tarses, dans les trois paires de pattes, ne sont composés que de trois articles.

Où placer cette coupe générique, dont les organes de la locomotion sont trimères, c'est-à-dire n'ont que trois articles aux tarses? J'avoue qu'il me serait difficile de lui donner une place bien arrêtée, et je laisse à d'autres beaucoup plus habiles que moi le soin d'assigner à ce nouveau genre une place naturelle.

Cependant, en consultant les travaux des auteurs qui traitent de la Microcoléoptérologie, j'ai vu avec le plus grand plaisir, dans le tome 1er de l'*Entomological magazine*, p. 186 (1833), un genre de Coléoptères qui, de-

puis de longues années, faisait partie du domaine de la science, mais dont les caractères n'avaient pas encore été exposés. C'est à M. Jonhn Curtis que la science est redevable des caractères zoologiques du genre *Holoparamechus;* ce n'est que beaucoup plus tard, en 1842, qu'il a été désigné dans le tome Ier, 2e série, p. 242, des *Annales de la Société entomologique* sous le nom de *Calyptobium*, par M. Aubé, qui a fait de cette coupe générique et des espèces qui la composent une étude toute particulière et très-consciencieuse.

Cette coupe générique, comme celle des *Merophysia*, ne présente que trois articles aux tarses, et si ensuite on fait une étude comparative plus approfondie des *Holoparamechus* avec les *Merophysia*, on verra que ces genres offrent entre eux plus d'un trait d'analogie. En effet, la forme des *Merophysia* est à peu près celle des *Holoparamechus*, et, si on examine les organes de la locomotion de ce genre, on remarquera que les fémurs sont renflés, comme ceux des *Merophysia*, mais que les tibias, au lieu d'être plus longs que les fémurs, comme cela a lieu pour les *Merophysia*, sont au contraire, dans les *Holoparamechus*, plus courts que les fémurs. Les articles des tarses présentent aussi quelqu'analogie : ainsi le troisième, comme dans les *Merophysia*, est aussi long que les deux précédents réunis, avec cette différence seulement que, chez ce dernier genre, le premier article est beaucoup plus allongé que dans les *Holoparamechus*. Les antennes, sous le rapport de la forme, ressemblent un peu à celles de mon genre *Merophysia*, mais, au lieu de huit articles seulement, ces organes en présentent onze, et le terminal est divisé, au lieu de former un bouton unique, comme chez les *Merophysia*. Les organes buccaux ressemblent aussi un peu à ceux des *Merophysia;* les mâchoires présentent deux divisions, et l'article terminal des palpes maxil-

laires rappelle, par sa forme, celui de cette nouvelle coupe générique.

D'après l'examen comparatif que je viens de faire des *Merophysia* et des *Holoparamechus*, je crois qu'en plaçant ce nouveau genre dans le voisinage de celui des *Holoparamechus*, ce ne sera pas enfreindre beaucoup les lois de la classification ; peut-être même serait-il convenable, à l'exemple de M. Aubé, de réunir ce genre aux Trimères de Latreille et de lui faire suivre immédiatement celui de *Cholovocera* de M. V. Motschoulsky. Afin de savoir dans quelle famille et près de quelle coupe générique les auteurs ont placé ce genre, je les consultai et je m'aperçus que M. J. Curtis range les *Holoparamechus* dans la famille des *Corticaridæ;* que d'autres les placent parmi les *Endomichydæ*, d'autres avec les *Xylophagi*, d'autres enfin dans la famille des *Lathridii*. On voit combien les auteurs sont encore peu d'accord sur la place à donner aux *Holoparamechus*. Ainsi, je le répète, je laisse à d'autres beaucoup plus habiles que moi le soin d'assigner à mon genre *Merophysia* une place naturelle dans la série générique.

Genre *Merophysia* (1), Lucas, Ann. de la Société entom. de France, tom. X, 2e série, Bullet., p. 29 (26 mai 1852).

Caput latius quàm longius, anticè rotundatum.

Oculi conspicui, granulosi.

Antennæ breves, 8 articulatæ; articulo terminali magno, inflato, anticè obliquè truncato, tertio breviore angusto, subsequentibus (4, 5, 6 et 7) minimis, subnodosis, confertissimis.

Mandibulæ validæ, anticè bidentatæ, intùs profundè excavatæ subtilissimèque denticulatæ.

Palpi maxillares quadriarticulati; articulo terminali magno, conoiformi; tertio latiore quàm longiore, subinflato; secundo ad basim angusto; primo brevissimo.

Palpi labiales crassi, minimi, tantùm bi-articulati; articulo terminali conoiformi.

(1) Μηρὸς, cuisse, ῳυσίοω, enfler.

Thorax longior quàm latior.

Scutellum non conspicuum.

Elytra subelongata, oblonga, anticè concava thoraceque latiora, posticè angustata, abdomen tegentia.

Alæ nullæ.

Pedes breves, validi; coxis minimis, femoribus inflatis, tibiis exilibus tarsisque tantùm triarticulatis, horum articulo terminali elongato.

Abdomen 5 segmentatum, 1° 5°que segmentis magnis.

Species unica hujus generis in societate Formicarum barbararum et testaceo-pilosarum cum *Oochroto unicolore* vivere delectatu.

Le corps est petit, de forme oblongue. La tête, plus large que longue, assez saillante, enfoncée jusqu'à la naissance des yeux dans le thorax, se rétrécit graduellement, à partir des organes de la vue, jusqu'à sa partie antérieure, qui est étroite et terminée en pointe arrondie. Les yeux granuleux, situés derrière les antennes, sont assez saillants et forment de chaque côté une petite masse arrondie.

Les antennes sont courtes et dépassent à peine la moitié du thorax, lorsqu'elles sont repliées sur les parties latérales de cet organe; elles sont composées de huit articles, assez serrés, dont le dernier est le plus long et surtout le plus gros; en effet, lorsqu'on observe cet article terminal, on voit qu'il est renflé et obliquement tronqué à sa partie antérieure; vient ensuite le troisième article, qui est moins allongé que le premier et beaucoup plus étroit; ceux qui suivent sont courts, serrés, à peu près de même forme et de même longueur, légèrement noduleux, à l'exception de l'article basilaire, qui est un peu plus allongé et sensiblement rétréci à sa naissance.

La lèvre supérieure est plus longue que large, tronquée ou coupée droit à son bord antérieur.

Les mandibules, plûs longues que larges, assez robustes, sont bidentées à leur extrémité; à leur côté interne, elles sont profondément excavées et très-finement denticulées sur leur bord : celui-ci, à sa partie

antérieure, présente un tubercule dentiforme assez fort.

Les mâchoires, plus longues que larges, de consistance membraneuse, sont garnies de cils et de soies roides à leur côté interne ; la division externe, à sa partie antérieure, est terminée par des soies allongées et serrées, tandis que la division interne, beaucoup plus petite que la division externe, est munie, à sa partie antérieure, de cils roides, assez forts.

Les palpes maxillaires présentent quatre articles, dont le terminal, conoïforme, égale presque en longueur les trois premiers réunis; il est large à sa base et se rétrécit graduellement, jusqu'à sa partie antérieure, qui est terminée en pointe arrondie; le troisième, plus large que long, est assez renflé; le second, plus allongé que le troisième, est sensiblement rétréci à sa base; quant au premier, il est très-court, étroit à sa base et presque aussi large que long.

Le menton est plus large que long et présente dans son milieu une saillie dentiforme assez aiguë.

Les palpes labiaux épais sont très-courts et m'ont paru composés seulement de deux articles, dont le terminal, assez allongé, est conoïde; quant au premier, il est assez épais et moins grand que le second; peut-être existe-t-il encore un article à la base du premier, mais il m'a été impossible de le constater, quoique j'aie exposé ces palpes à un grossissement assez fort.

Le thorax, plus long que large, concave et légèrement rétréci à sa partie antérieure, est plus élargi en avant qu'en arrière; à sa base, il est presque coupé droit, avec les angles latéro-antérieurs moins accusés que ceux de la partie postérieure.

L'écusson est nul ou au moins non apparent.

Les élytres, presque une fois plus longues que le thorax, sont coupées en demi cercle à leur partie antérieure; elles sont plus larges que le thorax, puis elles se rétré-

cissent ensuite graduellement bien avant leur milieu, jusqu'à leur base, qui est terminée en pointe arrondie; lorsqu'on soulève ces organes, qui ne sont pas intimement soudés entre eux, on voit qu'en dessous il n'y a point d'ailes.

Le sternum est étroit.

Les pattes, généralement un peu courtes, sont assez robustes; les hanches, très-petites, sont presque aussi larges que longues; les fémurs, renflés surtout vers leur partie médiane, sont sensiblement rétrécis à leur base; les tibias sont grêles, droits, à l'exception cependant de ceux de la première paire, qui sont très-légèrement courbés; les tarses sont grêles et composés seulement de trois articles; dans la première paire, le premier article est plus allongé que dans les deuxième et troisième; dans toutes les pattes, l'article intermédiaire est ordinairement très-court; enfin le dernier article ou terminal est grêle, très-allongé, et dépasse en longueur, dans les trois paires, les premier et deuxième articles réunis; les crochets sont égaux.

L'abdomen, assez allongé, présente cinq segments, dont les premier et cinquième sont les plus grands; puis viennent les quatrième, troisième et deuxième.

La seule espèce connue de ce genre se plaît dans les fourmilières des *Formica barbara* et *testaceo-pilosa*, en compagnie des *Oochrotus unicolor*.

Merophysia formicaria, Lucas, Ann. de la Société entom. de France, 2e série, tom. X, Bullet., p. 29 (26 mai 1852).

L. 1 mm. 1/2 à 1 mm. 3/4; l. 1/2 à 3/4 de millim.

M. subelongata, angusta, omnino fusco-rufescens, nitida; antennis fuscis, testaceo-pilosis, ultimo articulo pallidè rufescente; capite, thorace elytrisque parcisissimè testaceo-pilosis, laxè subtilissimèque punctulatis, his convexis, utrâque suturæ parte subtiliter unistriatis, in medio posticèque angustatis; corpore infrà pedibusque pallidè rufescentibus.

Légèrement allongé, étroit, d'un brun roussâtre pâle, brillant. La tête, assez convexe, arrondie sur les parties latérales et antérieurement, présente au-delà des antennes une impression semi-circulaire assez fortement accusée; elle offre une ponctuation assez fine, peu serrée et des poils testacés très-courts et clairement semés. Les yeux sont d'un brun roux foncé. Les antennes, d'un brun roussâtre plus foncé que la tête, avec l'article terminale d'un roux pâle, sont parsemées de poils testacés, allongés. Le thorax, assez convexe, finement rebordé sur ses parties latérales, élargi un peu après les angles antérieurs, se rétrécit ensuite graduellement jusque vers la base, qui est d'un brun roux foncé; il présente une ponctuation très-fine, un peu moins serrée que celle de la tête, et chacun des points donne naissance à un poil testacé, très-court. Les élytres, oblongues et assez convexes, sont élargies et arrondies sur les côtés latéro-antérieurs; la suture est d'un brun roux foncé, et, de chaque côté de celle-ci, on aperçoit une strie assez bien sentie, mais qui s'efface vers l'extrémité; elles sont très-finement rebordées et présentent une ponctuation et des poils en tout semblables, sous le rapport de la disposition, à ce que l'on voit sur le thorax. Tout le corps en dessous, ainsi que les organes de la locomotion, sont d'un brun roussâtre beaucoup plus pâle que les élytres.

Cette espèce, à démarche lente, se plaît dans les fourmilières des *Formica barbara* et *testaceo-pilosa*, et c'est en tamisant, particulièrement les débris de végétaux amassés par ces Hyménoptères, que j'ai découvert ce Microcoléoptère, pendant les mois d'avril et de mai, sur les plateaux de Médéah et de Boghar.

Suivant MM. Aubé et L. Fairmaire, cette espèce habiterait aussi la France, principalement le département des Landes, où elle a été rencontrée par notre collègue M. Edouard Perris.

Explication de la planche 9.

Fig. 1. *Oochrotus unicolor*, grossi. 1 *a* la grandeur naturelle; 1 *b* une antenne grossie; 1 *c* une mâchoire; 1 *d* une mandibule; 1 *e* lèvre inférieure avec les palpes labiaux; 1 *f* une patte de la première paire; 1 *g* une patte de la troisième paire.

Fig. 2. *Merophysia formicaria*, grossie, 2 *a* la grandeur naturelle; 2 *b* une antenne grossie; 2 *c* une mâchoire grossie; 2 *d* une mandibule; 2 *e* une patte de la première paire; 2 *f* une patte de la troisième paire.

Description de Parasites anormaux d'un figuier de l'île de Bourbon; par le docteur Ch. Coquerel, chirurgien de la marine impériale. (Pl. 10.)

Il est peu d'insectes plus intéressants que ces Hyménoptères singuliers dont les genres anormaux se groupent autour des Hétérogynes de Latreille. Leur forme bizarre, qui varie non-seulement dans les espèces, mais encore dans les sexes; les particularités étranges qu'offrent leurs habitudes fournissent à l'observateur les études les plus curieuses. Il reste beaucoup à faire pour éclaircir leur histoire, dont plusieurs points sont encore obscurs. Chez beaucoup d'entre eux, les femelles sont aptères, tandis que les mâles sont pourvus des organes du vol; quelques auteurs pensent même qu'il existe, chez quelques-uns, des neutres comme chez les Fourmis.

Une controverse s'est élevée à ce sujet, il y a quelques années, entre deux excellents observateurs, MM. Shuckard et Westwood. Le premier chercha à démontrer (Shuckard, *Monogr. des Dorylides in : Annals of natur. Hist.*, vol. V, p. 264. 1840), que le genre aveugle et aptère, désigné par M. Westwood sous le nom de *Typhlopone*, se trouve composé d'individus qui

ne seraient que des femelles de *Labidus*, et non pas des neutres de *Formicides*, comme le dit M. Westwood. Dans son Mémoire sur les Dorylides, M. Shuckard soutient, contre le même auteur, que les *Seleroderma* ne sont pas des *Bethylides*, mais qu'ils appartiennent aux *Hétérogynes solitaires*, et que ce sont les femelles aptères des *Myzines* de Latreille (*Elis*, de Fabricius). Malgré les assertions de son antagoniste, M. Westwood maintient son opinion première (*in : Ann. of natur. Hist.*, vol VI, p. 81. 1841).

Il ne m'est pas permis d'émettre une opinion dans ce débat, où d'excellentes raisons ont été fournies de part et d'autre. Les données me manquent à cet égard; je crois cependant que l'avis de M. Shuckard finira par prévaloir. Je dois me borner, pour aujourd'hui, à faire connaître trois insectes très-singuliers que j'ai recueillis à l'île Bourbon, et que je regarde comme les femelles aveugles et aptères de quelque mâle ailé et inconnu, et qui me paraissent devoir prendre place à côté des *Seleroderma*.

Le centre de l'île Bourbon est occupé par un amas de montagnes, au milieu desquelles le *piton des neiges* s'élève à plus de trois mille mètres au-dessus du niveau de la mer. Les sommets les plus élevés sont arides, mais une végétation magnifique couvre leurs flancs et entoure leur base; c'est là que se trouve le quartier de *Zalazie* et l'établissement des eaux thermales, où j'ai fait un séjour de plusieurs mois. Un des arbres les plus communs dans ce beau pays est le *Ficus terragena*. On rencontre ce figuier jusqu'à douze ou treize cents mètres; plus haut, il disparaît, et n'atteint pas même jusqu'à la région des *calumets* (*nastus*), qui, à une hauteur de quinze à dix-huit cents mètres, forment à tous les sommets de l'île une couronne verte si remarquable par sa régularité extrême.

Le *Ficus terragena* est un arbre qui a souvent plus

de dix mètres de haut; ses fruits (*sycones*) sont fixés à de longs rameaux toujours dépourvus de feuilles, naissant des grosses branches et du tronc lui-même; ils sont très-acides, et ne sont employés à aucun usage. J'avais remarqué plusieurs fois que de petits Chalcidites volaient à l'entour, et, voulant savoir aux dépens de quel insecte vivaient ces parasites, j'emportai plusieurs figues. En les ouvrant, j'y trouvai, non-seulement un grand nombre de Chalcides, mais une infinité de petits insectes d'une forme très-singulière. Au milieu de la matière visqueuse qui réunit les drupes, et dans l'intérieur des drupes elles-mêmes, ils vivaient pêle-mêle avec les Chalcidites, qui, selon toute apparence, s'étaient développés à leurs dépens. Ces insectes sont très-lents dans leurs mouvements; au moindre contact, ils se roulent sur eux-mêmes et demeurent immobiles. Leur taille égale à peine deux à trois millimètres; ils sont dépourvus d'yeux et d'ocelles : ils sont armés de puissantes mandibules. Mais, malgré l'emploi de très-forts grossissements, je n'ai jamais pu découvrir chez eux ni palpes, ni mâchoires, ni trace d'aile ou d'élytre.

J'ai reconnu chez ces petits êtres trois types différents. Chez les uns, l'abdomen, étroit à sa base, s'élargit peu à peu jusqu'à l'extrémité, qui semble comme tronquée. Je proposerai, pour les désigner, le nom générique d'*Apocrypta;* deux espèces rentrent dans cette division : *A. paradoxa* et *A. perplexa*. Chez les autres, l'abdomen est, au contraire, globuleux et terminé par un long prolongement en forme de tarière très-amincie à son extrémité. Je crois devoir les séparer des premières sous le nom de *Sycocrypta cæca*. Voici la description exacte de ces singuliers parasites :

Apocrypta paradoxa (pl. 10, f. 1 *a*).—Cette espèce est étroite, allongée, très-aplatie, d'un jaune fauve, plus foncé sur la tête et le thorax, qui ont une apparence

cornée, plus clair sur l'abdomen, qui est beaucoup moins consistant. — L. 4 à 4 1/2 mil.

La *tête*, (fig. 1, *b*) est très-grande, très-lisse, égalant à peu près la moitié du thorax en longueur; elle présente sur les côtés les traces de deux sillons; elle porte deux *antennes* qui, au premier abord, ne semblent être formées que de trois articles, mais qui réellement en présentent quatre, la ligne qui indique la séparation des deux derniers n'étant visible qu'à un très-fort grossissement. Le premier article est remarquablement renflé, beaucoup plus gros que les suivants; le second, petit, cylindrique; le troisième, plus gros, formant, avec sa réunion avec le dernier, une massue légèrement renflée à sa base.

Il n'y a aucun vestige ni d'*yeux* ni d'*ocelles*.

La *bouche* est munie de deux *mandibules* cornées, très-fortes, recourbées, garnies de trois dents à la partie interne, la dent supérieure en forme de crochet très-aigu. La *lèvre supérieure* est soudée, séparée de la tête par un sillon profond, et présente deux éminences arrondies qui s'élèvent entre les antennes; il en résulte une échancrure profonde au fond de laquelle on aperçoit la languette, qui est simple et arrondie.

Je n'ai pu découvrir aucune trace de *mâchoires* ni de *palpes*.

Le *thorax* est formé de trois segments allongés, dont le premier, sillonné sur les côtés, égale presque en longueur les deux suivants; le second, plus petit, présente de chaque côté une échancrure à sa partie moyenne, ainsi que le troisième, qui est beaucoup plus grand.

Il n'y a ni *ailes* ni *élytres*.

Les *pattes* (fig. 1, *c*) sont fortes et cornées, les cuisses assez renflées, surtout les postérieures; les tarses sont de cinq articles : le premier, plus grand que les trois suivants réunis, prolongé en épine vers son extrémité interne; les trois autres comprimés, beaucoup plus lar-

ges que longs; le dernier allongé, plus grand que le premier, muni de deux crochets simples.

L'*abdomen* est très-remarquable par sa forme élargie à l'extrémité et les singuliers appendices dont il est muni. Il est formé de huit segments écailleux qui s'imbriquent les uns sur les autres, les premiers recouvrant les suivants, surtout par leur partie moyenne, qui est proéminente et légèrement relevée. Sa couleur est d'un jaune pâle, translucide. Chez l'insecte vivant, on aperçoit à travers les téguments deux énormes trachées qui descendent sur les côtés de la ligne médiane, en s'envoyant quelques branches anastomotiques, pour aboutir aux appendices placés sur les parties latérales des deux derniers segments, qui s'élargissent et sont échancrés à leur point d'origine. Ces appendices, qui sont évidemment en rapport avec l'acte de la respiration, rappellent, par leur forme générale, les lames branchiales de certains articulés aquatiques. Ce sont deux lames horizontales membraneuses, très-minces, égalant presque l'abdomen en longueur, s'atténuant peu à peu, et devenant presque filiformes à l'extrémité. Leurs bords sont garnis de poils nombreux et très-fins.

De l'extrémité de l'abdomen sort un organe tubuleux recourbé, assez consistant, formé de plusieurs pièces, et que je suppose être la tarière qui sert à l'insecte à introduire ses œufs dans les drupes dont est garni l'intérieur du fruit.

Apocrypta perplexa (pl. 10, f. 2, *a*).—Cette espèce est plus petite que la précédente (3 à 3 1/2 mil.); sa forme générale est plus allongée et moins aplatie, plus cylindrique. La couleur est la même (jaune fauve), mais plus foncée.

La *tête* (fig 2, *b*) est très-allongée, régulièrement cylindrique jusqu'à son extrémité, où elle donne naissance à des *mandibules* très-aiguës sans dentelures, dont l'insertion est à peine visible, et qui paraissent

presque immobiles; elles sont légèrement recourbées en dedans et très-aiguës vers l'extrémité. Les *antennes* naissent d'une excavation située au-dessus de la base des mandibules. Le fond de cette échancrure est occupé par une pointe triangulaire qui représente probablement la lèvre supérieure. Elles ne paraissent, au premier abord, que formées de deux articles allongés, dont le premier est cylindrique, un peu plus court que le dernier. Le dernier article est réellement divisé en deux parties, mais il faut un fort grossissement pour s'en assurer; il est légèrement renflé vers son milieu, et semble tronqué en dehors vers son extrémité. La *lèvre inférieure* présente une languette plus allongée que dans l'espèce précédente.

Il n'y a point d'*yeux* ni d'*ocelles*, et, comme pour son congénère, je n'ai pu apercevoir ni *mâchoires* ni *palpes*.

Le *thorax* est très-allongé, étroit, relevé sur la ligne médiane. Le premier segment est très-atténué à son extrémité supérieure, le bord postérieur, très-élargi, est échancré pour recevoir le segment suivant, qui est beaucoup plus petit; le troisième, plus allongé et plus aplati, est presque cylindrique.

Ni *ailes* ni *élytres*.

Les *pattes* (fig. 2, *c*) sont moins fortes que dans le précédent, et les cuisses moins renflées. Les *tarses* sont de cinq articles : ils ne présentent pas ce premier article si développé que l'on remarque dans l'*A. paradoxa*. Les quatre premiers articles sont presque cylindriques et à peu près de la même grandeur; le dernier seul est très-grand et terminé par deux crochets.

L'abdomen paraît composé de moins de segments (quatre à cinq); il est encore très-élargi à son extrémité postérieure; mais ici les deux grandes trachées latérales ne viennent pas aboutir à des lames membraneuses; elles se rendent à d'énormes stigmates qui sont situés sur la face dorsale de l'avant-dernier anneau. Ces stigmates

sont munis, à leur partie supérieure, d'un bourrelet saillant. L'extrémité de l'abdomen est muni d'une tarière semblable à celle de l'espèce précédente.

(*La suite prochainement.*)

Description de quelques nouvelles espèces de Vespides du Musée de Londres, par M. H. de Saussure (1).

Genre Smithia, Sauss.

Ce type paraît être très-voisin du genre *Elimus*; je ne puis toutefois en donner une parfaite description, n'ayant pu en disséquer la bouche.

Tête grosse, renflée; antennes insérées au-dessous de son milieu.

Thorax très-allongé; métathorax prolongé en arrière, rétréci, échancré en arrière.

Abdomen longuement pédicellé; pétiole linéaire de la longueur du thorax; le reste de l'abdomen pyriforme.

Deuxième cellule cubitale pédicellée, recevant les deux récurrentes; son bord postérieur brisé, recevant à son angle de brisure la première nervure récurrente.

Ce genre sera bien facile à distinguer; car, une fois qu'on aura reconnu un *Vespide* à la forme du prothorax, qui se prolonge jusqu'aux ailes, et aux autres caractères de cette famille, l'innervation claire et la forme de l'abdomen suffiront pour le distinguer de tous les autres genres des Euméniens.

Smithia natalensis, n. sp. — Niger, rugosus; metathorace valde emarginato; abdominis segmentis 1, 2, flavo limbatis — *Mas.* Long. 4 mill ; aile 3 m.

Insecte très-grêle, très-allongé. Tête plus haute que large, bombée. Ocelles en triangle régulier. Yeux échan-

(1) Les mesures de longueur des insectes sont prises depuis le front jusqu'au bout du deuxième segment de l'abdomen.

crés au milieu de leur hauteur. Chaperon en triangle renversé; son bord inférieur cilié, bidenté au milieu. Prothorax large, bidenté; mésothorax allongé; postécusson saillant; sa saillie échancrée; métathorax longuement prolongé en arrière du postécusson, terminé par une profonde échancrure qui laisse de chaque côté une longue saillie échancrée latéralement. Pétiole très-linéaire. Tête et thorax rugueusement ponctués. Abdomen luisant. Insecte noir : chaperon (*mâle*), devant des mandibules, un cordon bordant le pétiole, et un autre bordant le deuxième segment de l'abdomen, jaunes. Ecailles, crochet des antennes et tarses, roux. Ailes enfumées, nervures noires; la deuxième récurrente aboutissant à la nervure d'intersection; troisième cubitale carrée, plus large que longue. — Port-Natal.

Eumenes multipictus, n. sp. — Elongatus, niger; flavo multipictus; metathorace et abdominis secundo segmento, flavo bimaculatis; petiolo medio subcoarctato. — *Mas*. Long. 14 mill.; aile 11 m.

Cette espèce a les mêmes formes que l'*E. Lucasia*, et vient se placer à côté d'elle; elle est plus grande, mais du reste très-voisine pour les formes. Tout le corps criblé de ponctuations denses. Deuxième segment de l'abdomen comprimé, très-convexe en dessus. Couleur foncière noire. Antennes ferrugineuses en dessous vers le bout et à la base du flagellum. Mandibules ferrugineuses au bout. Tout le corps bariolé de jaune presque pâle; les bariolures disposées comme il suit: sur le front, un triangle, le sinus des yeux; une ligne derrière eux; bord du prothorax suivant celui du mésothorax, une petite ligne oblique devant l'écaille, une tache sous l'aile, une autre plus bas, un point au bord postérieur de l'écaille, deux taches à l'écusson postérieur, deux bandes au métathorax, deux points latéraux au milieu du pétiole, un cordon à son bord postérieur, deux taches latérales au deuxième segment, et à ce dernier, en dessus, une bordure festonnée; en dessous deux taches fon-

dues ensemble; les hanches sont tachées de jaune; les tibias sont jaunes en dessus, les cuisses le sont en partie en dessous; enfin les tarses sont bruns, les antérieurs seuls jaunes. Les ailes sont très-enfumées, avec des reflets dorés.

Mâle. Chaperon jaune. — Sumatra.

Leptochilus denticulatus, n. sp. — On pourrait former de cette remarquable espèce un genre voisin de *Pterochilus;* mais je crois plus judicieux de le faire rentrer dans le genre *Leptochilus*, dont il offre les caractères, quoique ayant les formes d'un véritable *Pterochilus* ou d'un Odynère de la section de l'*O. luteolus*.

Afin de permettre de juger de ses affinités complexes, je donnerai d'abord ceux des caractères qui ont une valeur plus que spécifique.

Palpes labiaux de quatre articles, petits. Mandibules en couteau, comme chez les *Pterochilus*. Chaperon large. Tibias de la troisième paire *élargis, formant une palette comme chez les Mellifères*, mais glabres. Tibias des *Pterochilus* proprement dits; l'abdomen subpédicellé presque comme chez le *Pterochilus glabripalpis*.

Magnus, niger, ferrugineo hirtus; femoribus intermediis (*mas*) emarginatis; pedibus ferrugineis; abdominis segmentis 1, 2 flavo limbatis; secundo maculis duabus maximis rufis. — *Mas.* Long. 14 mill.; aile 11 m.

Mâle. Chaperon large en bas, rétréci au sommet; le milieu de son bord inférieur prolongé en une pointe tronquée. Tout le corps densément ponctué, hérissé de poils ferrugineux. Insecte noir : chaperon, devant des mandibules, bord du prothorax, écailles, jaunes ou ferrugineux. Segments de l'abdomen tous ornés d'une bordure jaune très-festonnée, assez étroite. Le deuxième segment portant, en outre, deux grandes taches rousses latérales, et souvent le dos roux sur les côtés. Antennes noires; les derniers articles, qui sont enroulés, sont annelés de jaune; les deux premiers roux, avec le de-

vant jaune. Pattes ferrugineuses; hanches noires; cuisses cannelées, anguleuses; celles du milieu très-fortement échancrées en dehors. Tibias postérieurs très-élargis. Ailes enfumées, ferrugineuses. — Mexico.

Icaria speciosa, n. sp. — Atra; abdomine velutino; petiolo aurantiaco; alis infuscatis, radiali cellula nigra. — *Mas*. Long, 10 mill.; aile 9 m.

Formes presque de l'*I. varigata*, Sauss. Ocelles en triangle allongé. Pétiole en poire pédicellée; deuxième segment tronqué de haut en bas et d'avant en arrière. Tête et corselet soyeux; métathorax à peine strié; abdomen velouté. Insecte noir : une tache à la base des mandibules et bords inférieurs du chaperon blanchâtres. Pétiole d'un bel orangé. Ailes transparentes; nervures noires, ainsi que le stigma et la radiale; le bout enfumé; deuxième cubitale plus longue que large; la première récurrente aboutissant vers son milieu, la deuxième tombant sur la nervure d'intersection; troisième cubitale élargie vers le disque. — Sumatra.

Polybia Sumatrensis, n. sp. — Pallida, fusco picta; abdomine fusco, segmentis fulvo limbatis; alis hyalinis, subferrugineis. — *Mas*. Long. 12 mill.; aile 2 m.

Formes exactement comme chez le *Polybia indica*, dont elle n'est peut-être qu'une variété dans laquelle les antennes sont brunes en dessus; le front, le vertex et le mésothorax noirs ou bruns; le reste du thorax et de la côte, ainsi que les pattes et le dessous de l'abdomen, jaunes; une tache sous l'aile et tarses bruns; dessous de l'abdomen obscur, bordé de ferrugineux ou de jaune. Ailes transparentes, lavées de ferrugineux. — Sumatra.

Chartergus emortualis, n. sp. — Parvulus, capite et thorace nigris, flavo ornatis; abdomine ferrugineo, segmentorum 1, 2, margine, flavâ. — Long. 7 mill.; aile 6 m.

Formes du *C. zonatus*, Petit. Métathorax concave, offrant presque des bords tranchants. Tête et thorax noirs : chaperon bordé de fauve; antennes brunes, ferrugi-

neuses en dessous. Prothorax roux; ses deux bords liserés de jaune; écaille rousse; sous l'aile un point, et, en avant de lui, une ligne verticale, jaunes; écusson et post-écusson antérieurement bordés de jaune. Abdomen ferrugineux; les deux premiers segments liserés de jaune, ayant souvent du noir sur leur milieu. Pattes noirâtres; tarses et articulations ferrugineux, obscurs. Ailes peu enfumées; nervures noires. — Brésil (Santarem, vallée des Amazones).

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie des Sciences de Paris.

Séance du 6 Août 1855. — M. *Pucheran* demande l'ouverture d'un paquet cacheté qu'il a déposé dans la séance du 30 septembre 1839 et qui contenait la note suivante :

« *Rapport entre la distribution du système nerveux et la disposition du système musculair echez l'homme.* Quand on suit chez l'homme la distribution du système nerveux au système musculaire, on ne tarde point à s'apercevoir que la disposition des muscles, suivant qu'ils sont larges ou bien longs et courts, exerce une assez grande influence sur la manière dont se comportent envers eux les branches nerveuses qui leur sont destinées.

« Les muscles longs occupent principalement les membres, où ils sont disposés par régions : or chacune de ces régions a les muscles qui la composent animés exclusivement par un nerf ou par une branche nerveuse spéciale. Chaque région musculaire a son nerf ou sa branche nerveuse particulière. Quand, dans une région musculaire, il existe deux couches de muscles, l'une profonde, l'autre superficielle, cette disposition n'influe nullement sur celle que nous avons fait connaî-

tre : le même nerf ou la même branche nerveuse donne des filets aux muscles des deux couches. Par conséquent, un muscle long ne reçoit, en général, ses nerfs que d'un seul nerf ou d'une seule branche nerveuse. Si l'on voulait appliquer aux nerfs ou aux branches nerveuses les rapports fonctionnels que l'on établit entre les muscles, en les appelant congénères ou antagonistes, suivant qu'ils exécutent les mêmes mouvements ou des mouvements différents, rien ne serait plus facile : le nerf radial, à l'avant-bras par exemple, serait le nerf antagoniste du médian, tout comme le médian serait congénère du nerf cubital.

« Au lieu de recevoir leurs filets nerveux d'une seule branche nerveuse, les muscles larges reçoivent les leurs de plusieurs branches nerveuses. Cette large distribution nerveuse est en rapport avec la multiplicité d'action des muscles larges. Les muscles larges sont disposés par couches ou par plans musculaires successifs dans une même région : les mêmes branches nerveuses animent les muscles faisant partie de ces divers plans musculaires.

« Les muscles courts se rapprochent en général des muscles longs sous le point de vue de leur distribution nerveuse ; ils ne reçoivent leurs nerfs que d'un seul nerf ou d'une seule branche nerveuse.

« Sous le point de vue de leur distribution nerveuse, les muscles peuvent donc se diviser en deux grandes classes : ceux qui reçoivent leurs nerfs d'une seule branche nerveuse, comme la presque totalité des muscles longs et courts ; ceux qui reçoivent leurs nerfs de plusieurs branches nerveuses différentes, comme la presque totalité des muscles larges. »

— Dans la séance du 23 juillet, nous avons présenté une Note qui n'a pu être mise sous les yeux de l'*Académie*, ainsi que toute la correspondance appartenant à cette séance, parce que le temps a manqué à M. le

secrétaire perpétuel pour en faire le dépouillement. Notre Note avait pour objet d'annoncer à l'Académie que nous avions reçu de M. Perrotet, directeur du Jardin botanique du gouvernement à Pondichéry, des cocons vivants du Ver à soie indien (*Bombyx mylitta*, Fab. — *paphia*, Lin.), qui donne au Bengale la soie *tussah*.

On sait que cette soie si forte, et dont on fait des tissus pour ainsi dire inusables, n'avait été employée jusqu'ici qu'à l'état écru, avec sa couleur blonde. On n'avait jamais pu lui faire prendre la teinture, et son emploi dans l'industrie anglaise était très-restreint. Aujourd'hui cette soie, qui arrive sur les marchés à un prix très-inférieur à celui de la soie ordinaire, peut être teinte de toutes les couleurs, et M. Torne, l'un de nos manufacturiers parisiens les plus distingués, en obtient des tissus magnifiques. Nous en avons déposé quelques échantillons sur le bureau de l'Académie, et entre autres un manteau de dame en peluche d'un lustré et d'un moelleux qui donnent à ce tissu un aspect intermédiaire entre celui de la soie ordinare et de la plus fine fourrure.

La possibilité d'employer cette soie *tussah* à la fabrication de tissus nouveaux, qui ne ressemblent à aucun de ceux que l'industrie obtient avec la soie, la laine et le coton, donne un grand intérêt aux tentatives faites par la Société impériale d'Acclimatation pour introduire en Europe les Vers à soie qui produisent cette matière première, et c'est ce qui nous a engagé à présenter les premiers Papillons sortis de ces cocons. Ces Papillons ont beaucoup d'analogie avec ceux donnés par les cocons du Ver à soie du chêne, dont la Société avait reçu un envoi de M. de Montigny, mais ils s'en distinguent par des caractères que nous avons fait ressortir dans un précédent numéro, p. 292, pl. 6, ce qui nous dispense de les reproduire ici.

L'introduction et l'acclimatation des animaux infé-

rieurs sont, en général, beaucoup plus difficiles à obtenir que celles des grands animaux. Il ne suffit pas ici de faire donner du fourrage à quelques bœufs, chèvres et brebis, d'ordonner de les mettre dans de bons pâturages, en plaines ou sur des montagnes, mais il faut que l'on soit constamment occupé à leur prodiguer soi-même des soins minutieux, à étudier leurs mœurs, à varier leur nourriture, la température du lieu où on les tient, à chercher les conditions sous lesquelles ils peuvent se reproduire, afin de saisir l'instant où ils sont aptes à cette importante fonction. C'est un travail de tous les jours, de tous les instants, qui prend beaucoup de temps en présentant les plus grandes difficultés, et qui ne fait souvent aboutir qu'à des déceptions; car, ne s'appliquant qu'à des êtres de petite taille, il est considéré comme peu important par beaucoup de gens. Les tentatives que nous faisons pour obtenir les Vers à soie de l'Inde et de la Chine qui vivent des feuilles de divers arbres, et surtout de celles du chêne, sont éminemment dans ce cas, mais elles ne nous rebuteront pas, nous les renouvellerons avec persévérance, certains que les hommes sérieux et l'Académie des Sciences sauront apprécier le but éminemment utile de nos efforts.

Séance du 13 *Août* 1855. — M. *Duméril* lit un important Mémoire intitulé : *Considérations générales sur le sous-ordre des Poissons osseux dits* Jugulaires *ou* Ptéropodes, *formant la tribu unique des Sténopes.*

C'est un grand et beau travail dans lequel le doyen des zoologistes français montre que, malgré son grand âge, il a conservé toute la vigueur et toute la lucidité de son talent. Ce Mémoire remarquable, dont l'analyse occupe dix-sept pages des *Comptes rendus de l'Académie*, renferme les considérations les plus élevées sur la classification des Poissons suivant la méthode naturelle, et se compose ensuite de tableaux très-étendus rédigés à la suite de travaux immenses qu'ils résument de la ma-

nière la plus claire. Il serait impossible d'analyser encore cette grande analyse que les zoologistes devront étudier dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, et que nous leur signalons comme un modèle dans son genre et comme digne de toute leur attention.

— A la suite de cette lecture, S. A. le Prince *Ch. Bonaparte* a pris la parole pour rendre l'hommage le plus chaleureux à M. Duméril, qu'il regarde *comme son maître*. Il le salue comme l'un des fondateurs de la méthode naturelle en zoologie, avec Geoffroy Saint-Hilaire, Cuvier, Blainville, et soutient que la *Zoologie analytique*, tout en donnant le bilan de la science il y a cinquante ans, a été l'un des ouvrages qui ont le plus fait avancer l'histoire naturelle. Relativement au travail actuel, le savant Prince présente quelques observations sur le degré d'importance des caractères primordiaux adoptés par M. Duméril pour la classification des Poissons, et il pense que les bases choisies par le savant professeur ne sont ni les plus importantes ni celles qui représentent le mieux les différents groupes de ces animaux.

Nous ne suivrons pas le Prince dans ses observations; nous croyons qu'elles seront prises en grande considération par M. Duméril et par les zoologistes de tous les pays, car ils savent tous avec quelle supériorité ce savant et véritable zoologiste a traité les nombreux et remarquables travaux qu'on lui doit sur cette classe d'animaux. « Monseigneur le Prince Bonaparte, dit en terminant le rédacteur des *Comptes rendus*, s'en rapporte d'ailleurs à ses différents essais sur la classification des Poissons. Il ne les rappelle ici que pour constater qu'un naturaliste français, sinon un académicien, a cherché à mettre à profit les immortels travaux des Muller, des Owen, des Pannizza et des Alexandrini. »

S. A. Monseigneur le Prince *Ch. Bonaparte* lit un travail intitulé : *Notices ornithologiques*.

Outre des rectifications synonymiques sur différentes espèces d'Oiseaux, dans lesquelles le Prince fait preuve, comme toujours, de la plus vaste érudition zoologique, il fait connaître une espèce de *Ptilopodien* découverte depuis la publication de son *Coup d'œil sur l'ordre des Pigeons*. C'est un oiseau rapporté par M. Léclancher de la Nouvelle-Guinée et oublié pendant bien des années parmi les doubles du Muséum. Cette espèce, extrêmement voisine de la prétendue *Carpophaga gularis*, s'en distingue facilement par sa petite taille et par une large bande à travers la poitrine, du même noir bleuâtre que la petite tache de la gorge (noir roussâtre dans la grande espèce). Nous la signalons, ajoute le Prince, sous le nom spécifique de *Leclancheri*. Tant que l'on ne connaissait qu'une espèce de cette forme, on pouvait, pour ne pas trop multiplier les genres, la réunir comme anormale au genre *Leucotreron*, dont le type est *C. cincta*; mais maintenant que nous en connaissons deux, il est indispensable d'en constituer un genre nouveau, que nous nommons *Trerolœma*. L'œil exercé du naturaliste saisira en effet l'affinité de la vraie *Leucotreron* avec les espèces de *Lamprotreron*, dont elle a la taille, le port, la queue carrée et jusqu'à la disposition des couleurs; tandis que les *Trerolœmœ gularis* et *leclancheri* se rapprochent sous tous les rapports, et notamment par leur queue arrondie, des véritables *Ptilopodes*.

— M. *Hiffelsheim* lit un Mémoire ayant pour titre : *Physiologie du cœur. Mouvements absolus et relatifs* (Deuxième Mémoire).

— M. *Giraud Teulon* présente une *Note relative à une nouvelle théorie de la cause des battements du cœur*.

— M. *Lavocat* adresse un travail intitulé : *Nouvelle détermination d'une pièce métatarsienne représentant le pouce chez les Ruminants*,

Et une *Note sur le système digital des* Équidés, *improprement appelés Monodactyles.*

— M. *Oudet* adresse des *Considérations anatomiques et physiologiques sur les dents à couronne divisée, et plus particulièrement sur les molaires du Lièvre et du Lapin.*

— M. *Pucheran* prie l'Académie de vouloir bien faire ouvrir un paquet cacheté dont elle a accepté le dépôt dans la séance du 15 décembre 1845.

Ce paquet, ouvert en séance, renferme la Note suivante *sur quelques caractères ostéologiques et encéphaliques propres aux Mammifères palmipèdes :*

« Certaines formes générales du crâne paraissent être presque propres aux Mammifères aquatiques et ne se retrouver que chez eux. Elles consistent dans la compression de l'espace interorbitaire et dans la forme globuleuse de la portion de la boîte encéphalique qui se trouve située en arrière de cet espace. Les Loutres et les Phoques présentent cette forme d'une manière typique, et on la retrouve, parmi les Carnassiers, chez le Cynogale de Bennett. Un seul genre de Carnassiers m'a présenté quelque chose de comparable : c'est le genre Raton. Or, il n'est aucun zoologiste qui ne connaisse les habitudes aquatiques des deux espèces seules bien connues de ce genre, savoir, le Raton laveur (*Procyon lotor*, Storr), et le Raton crabier (*Procyon cancrivorus*, Geoffroy-Saint-Hilaire).

« Parmi les Rongeurs, on l'observe chez les Hydromis, le Castor, l'Ondatra. Le Myopotame, sous ce point de vue, se rapproche du Cabiai, et, par conséquent, fait exception, ainsi que ce dernier. Quelques autres Muridés ont beaucoup d'analogie, sous ce point de vue, avec les premières de ces espèces, mais on aperçoit bien vite les différences, consistant principalement en ce que la rentrée du bord antérieur de la portion globuleuse se confond insensiblement avec la lame interorbitaire. L'Hippopotame se rapproche également des espèces

qui, comme lui, passent dans l'eau une partie de leur vie.

« Avec cette forme cranienne coïncide, chez ces mêmes espèces, la forme plus globuleuse des hémisphères cérébraux et la disposition tout à fait arrondie du bord antérieur de ces organes. Par ces caractères, les Mammifères aquatiques se rapprochent des espèces les plus élevées, de l'homme lui-même. En même temps, les circonvolutions, les anfractuosités, deviennent plus nombreuses. Ce fait est un de ceux que l'on peut citer en faveur des principes qui rattachent la forme des parties contenantes à celle des parties contenues.

« Dans le reste du squelette, nous signalerons le moindre allongement des pièces sternales et leurs plus grandes dimensions transversales, la grande courbure des arcs costaux, comme coïncidant avec la forme globuleuse du crâne.

« Chez les Oiseaux, j'ai observé la forme hémisphérique de l'encéphale signalée plus haut dans quelques espèces de la famille des Anatidés. On peut, au reste, sous le même point de vue, comparer l'encéphale du Pygargue à celui de l'Aigle. »

— M. le professeur *Hollard* adresse une *Note sur le caractère ostéogénique de la perforation qui affecte, dans un grand nombre de cas, la cloison des fosses olécraniennes et coronoïdes de l'humérus.*

« Le trou olécranien se rattache au développement de la fosse du même nom, et résulte essentiellement de l'extrême amincissement de la cloison qui sépare cette fosse de la fossette coronoïdienne ; il est comme le terme extrême, mais non nécessaire, d'une tendance ou d'un fait de progression, et ne rentre pas sous l'empire de la loi de conjugaison, qui préside à la formation des cavités normales du squelette. Il s'ensuit que le trou olécranien se dépouille une fois de plus de cette appa-

rence de fait primitif qui semblait l'élever à la valeur d'un caractère spécifique. En tout état de cause, nous avions besoin d'en connaître la vraie signification anatomique et ostéogénique ; et, s'il se trouve que la perforation de l'extrémité de l'humérus soit à la fois plus fréquente dans certaines races que dans d'autres, et qu'elle se rattache à certaines modifications générales de l'articulation huméro-cubitale, comme j'ai quelque raison de le penser d'après mes observations, la dépendance de ces deux ordres de faits pourra rendre à celui qui m'a spécialement occupé dans cette Note plus de valeur qu'on ne lui en accorde aujourd'hui dans l'histoire anatomique des races humaines. »

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

Bulletin de la classe physico-mathématique de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, t. XI, avec 12 pl. — In-4°. Saint-Pétersbourg, 1853.

Ces magnifiques comptes rendus des travaux de la savante Académie paraissent toujours très-régulièrement, et contiennent une foule d'excellents mémoires sur tous les sujets des sciences.

Le volume que nous annonçons contient les travaux de 1852; il est précédé d'une table des matières, d'un régistre alphabétique indiquant les sujets traités dans l'année, et il y a, de plus, un registre alphabétique des tomes V à X.

Dans les travaux de 1852, la zoologie figure par plusieurs mémoires de MM. Gruber, sur un nouvel ossicule découvert dans la fosse jugulaire du crâne humain; — Helmersen, sur un genre fossile d'Aulostéges; — Brandt, sur le *Cryptolithodes sitchensis*, sur l'habitation du Chat sauvage en Russie et sur le genre Castor; — Marcussen,

sur le cloaque des Grenouilles; — Maack, Mollusques de terre et d'eau douce du district d'lénisseïsk et du Baïkal.

Dans les travaux des tomes V à X, nous trouvons en zoologie : — Brandt, Sur un cas d'albinisme chez les Poissons; Fragments du squelette de la Rhytine de Steller; Sur le genre *Lithodes* et sur quatre nouveaux genres analogues; Sur un nouveau genre de crabes propres à la Russie; Traces de dents molaires ou de leurs alvéoles dans une mâchoire de *Rhinoceros tichorhinus;* Description des Crustacés rapportés par M. Middendorf; Essai d'une énumération des espèces du genre *Pagurus;* Quelques mots sur l'*Aquila leucorypha;* Nouvelle subdivision de la tribu des *Lithodina;* Description des Échinodermes rapportés par M. Middendorf; Mémoire sur les Amphipodes; Nouvelles recherches sur la *Myogale moscovitica*, Observations sur les pieds des Martes du Nord; Sur les glandes moschifères du *Vikhoukhol;* Sur la préparation artificielle de la peau du Rat musqué (*Ondatra*); Révision des Oiseaux de proie de la Russie; Structure des Glandes inguinales des Gazelles; Mémoire sur le Dodo. — Fischer, Crustacés microscopiques des environs de Saint-Pétersbourg; Recherches sur les Brachiopodes. — Gruber, Sur un osselet nouveau de la figure de l'homme; Description de deux nouveaux ligaments dans le crâne humain. — Halmersen, *Aulosteges variabilis.* — Ménétriez, Catalogue des Insectes de Lehman, Note sur l'état actuel du Musée entomologique. — Middendorf, Nouvelle espèce de Mollusques; *Chitons* de Russie; Nouvelle Anodonte; Nouvelle espèce de *Patella;* Sur l'Ours commun; Les formes intermédiaires prétendues bâtardes du Lièvre commun. — Nordmann, Sur l'os de la verge de l'Ours fossile d'Odessa. — Hartmann, Cas remarquable de la présence de cheveux, de dents et d'os dans l'ovaire d'une pucelle. — Siemasko, Sur quelques Mollusques de terre et d'eau douce de la Russie. — Hamel,

Transplantation d'huîtres et d'autres animaux dans le golfe de Finlande. (G. M.)

PROSPETTO, etc.— Faune marine vulgaire des lagunes de Venise, etc.; par le doct. Gio-Domenico NARDO. In-4°. Extrait de l'ouvrage intitulé : *Venise et ses lagunes*.— Venise, 1847.

Dans ce travail, le savant zoologiste vénitien a eu surtout pour objet de faire connaître les richesses de la mer qui baigne sa reine antique, en traitant des principales espèces comestibles de l'Adriatique qui font l'objet d'un grand commerce.

L'auteur passe en revue toutes les classes d'animaux marins, en commençant par les Infusoires; mais il s'arrête à celles qui fournissent les espèces comestibles, telles que les Mollusques, les Crustacés et les Poissons, donnant des détails intéressants sur les noms vulgaires de ces espèces, sur les époques de leur pêche, etc.

Dans quelques notes qui suivent les Crustacés, M. Nardo signale quelques genres et espèces nouveaux qui ont été observés par le naturaliste Chiereghin, et dont il a bien voulu me montrer les dessins originaux à mon passage à Venise en 1852. Le plus curieux est un Amphipode de la famille des Gammarides, nommé par ce zoologiste *Cancer algensis*, lequel se construit, sur les feuilles des algues, un tube semblable à celui des friganes, mais fixé aux zostères. On aurait pu penser que c'était un *Podocerus* de Leach; mais il n'en est rien; Nardo le regarde comme voisin des *Atylus* et des *Carapus*, et en fait, sans en donner les caractères, un nouveau genre sous le nom de *Lusyta*.

Le mémoire de M. Nardo forme 45 pages in-4°; il mérite d'être étudié avec soin par les zoologistes. (G. M.)

LETTRES CONCHYLIOLOGIQUES.

N° 3.

A Monsieur Guérin-Méneville.

Monsieur,

Parmi les ouvrages dont ma bibliothèque s'est enrichie dans ces derniers temps, permettez-moi de vous mentionner ceux ci-après. Je suis l'ordre chronologique.

1° *A synopsis of the family of Naïades;* by Isaac Lea. Third edition. Philadelphia, 1852; gr. in-4° de 88 pages. — Très-beau travail, qui annonce des recherches longues et variées, et qui fait le plus grand honneur à son auteur. Il paraît rare en France, et difficile à obtenir. Après avoir passé en revue les auteurs principaux qui se sont occupé de la famille des Naïades, et énuméré les genres nombreux qu'on y a introduits, M. Lea propose, à son tour, une division nouvelle Il n'admet que deux genres : *Margaron* et *Platiris ;* mais il subdivise le premier en sept sous-genres (*Triquetra*, *Prisodon*, *Unio*, *Margaritana*, *Monocondylæa*, *Dipsas*, *Anodonta*), et le second en trois (*Iridina*, *Spatha*, *Mycetopus*). M. Lea enregistre ensuite, avec de grands détails synonymiques et quelques notes critiques, les espèces qu'il connaît dans chacun de ces sous-genres. Ces espèces sont groupées, d'abord suivant deux grandes coupes générales (*Symphynote :* valves soudées ; *Non symphynote :* valves non soudées), et, plus secondairement, suivant leurs affinités naturelles, tirées de la ressemblance des formes et des ornements du test. M. Lea se montre sévère pour nos espèces européennes. Ainsi, pour citer un exemple, toutes les Anodontes de l'Europe sont réunies sous un seul et même nom spécifique : *Anod. cygnæa*, Lin.; et cependant il admet quarante-trois espèces pour l'A-

mérique du Nord, et trente-trois pour l'Amérique du Sud. De même pour le genre Unio, qui, suivant lui, n'a que sept ou huit représentants en Europe, tandis que l'Amérique du Nord en possède trois cent vingt à elle seule. Peut-être tous les naturalistes n'adopteront-ils pas, sans nouvel examen, ces idées, qui ne me semblent pas être l'expression fidèle de la nature. Cet excellent volume, indispensable à tout amateur de conchyliologie terrestre et fluviatile, est terminé par une distribution géographique des espèces de la famille des Naïades, et par un index alphabétique des espèces de chaque genre.

2° *Monograph of the species of Pisidium found in the United States of North America;* by Temple Prime. Cambridge, 1852; in 8° de 23 pages, avec 2 planches noires gravées. — Après une courte revue des auteurs principaux qui ont traité du genre *Pisidium*, M. Prime (j'ai déjà eu l'occasion de vous entretenir de ce naturaliste zélé) expose les caractères génériques de l'animal et du test; il examine ensuite les caractères différentiels qui le séparent des Cyclades, caractères qui se trouvent également et dans la coquille et dans son habitant; puis il entre dans quelques considérations sur les mœurs et les stations de ces Mollusques. Vous lirez avec intérêt les descriptions des dix-neuf espèces observées par l'auteur, et qui comprennent chacune la synonymie, la diagnose (test et animal), les dimensions, la distribution géographique de l'espèce, et enfin, des observations critiques sur sa valeur, ses rapports et ses différences. Une liste de quarante-neuf Pisidies, connues de notre auteur, clôt cette intéressante monographie, illustrée en outre de deux planches gravées, d'une irréprochable exécution, et représentant toutes les espèces décrites. Comme moi, vous aimerez ce genre de travail, qui ne renferme pas d'inutilités, et qui joint la concision de la forme à la solidité du fond.

3° *Malacographia Maderensis sive enumeratio Molluscorum quæ in insulis Maderæ et Portus Sancti aut viva exstant aut fossilia reperiuntur;* auct. Joann. Christ. Albers, med. et chir. doct. Berolini, 1854; in-4° de 94 pages, avec 17 planches lithogr. color. — Sowerby (1824), Bowdich (1835), Wood (1828), et Lowe (1831 et 1852), ont successivement écrit sur la conchyliologie terrestre et fluviatile des îles composant l'archipel de Madère. Un séjour de neuf mois (octobre 1850 à juin 1851) dans les mêmes îles a permis au docteur J.-C. Albers, de Berlin, d'étendre et de compléter les observations de ses devanciers. Le volume que je vous indique contient le résultat de ses recherches. Dans son avant-propos, l'auteur donne de curieux détails sur la position géographique, le sol, l'orographie, l'hydrographie et le climat des îles qu'il a visitées. Il y joint des considérations sur la distribution des plantes, la répartition des Mollusques, et il compare la Faune de Madère à celle des Açores et des Canaries. Le corps de l'ouvrage comprend la description de cent seize espèces vivantes, appartenant à treize genres, avec synonymie; et la simple énumération de soixante-trois espèces fossiles réparties entre six genres. Parmi ces dernières, douze seulement n'existent plus à l'état vivant : M. Albers en donne la description. Ce volume est accompagné de dix-sept planches lithographiées et coloriées, représentant le plus grand nombre des coquilles décrites (113 espèces et plusieurs variétés dignes de remarque). Trois espèces seulement sont présentées comme nouvelles par l'auteur, qui a reconnu que plusieurs de celles données comme telles par M. Lowe devaient être considérées comme de simples variétés. C'est là un travail sérieux, véritablement scientifique, indispensable à tout naturaliste désireux de s'initier à la Faune malacologique des archipels océaniens de Madère, des Canaries et des Açores.

4° *Quelques mots de réponse à M. Bourguignat à propos de son Ancylus Janii;* par M. Gassies. 6 pages in-8°. (Extrait des Actes de la Soc. Linn. de Bordeaux, t. XXe, 1re livraison, 1854.) — Ainsi que l'indique le titre de cette brochure, M. Gassies répond à quelques critiques dirigées contre lui par M. Bourguignat, à propos de l'*Anc. Janii* (*Anc. capuloides*, Porro). Cette polémique, à ce que je sais, se bornera là.

5° *Description des Pisidies* (*Pisidium*) *observées à l'état vivant dans la région aquitanique du sud-ouest de la France;* par J.-B. Gassies. Paris, 1855; 20 pages in-8°, avec 2 pl. noires lith. (Extrait des Actes de la Soc. Linn. de Bordeaux, t. XXe, 2e et 3e livr., 1855.) — La monographie du genre *Pisidium* est à l'état d'élaboration, en ce moment, en France. MM. Baudon, Normand, Gassies, Bourguignat, de Cessac, et quelques autres, se préoccupent de ce genre, difficile à élucider. Ne vous semble-t-il pas qu'il est temps de réunir en faisceau ces divers éléments épars, et de nous donner bientôt un travail d'ensemble et définitif?... M. Gassies, qui s'occupe, depuis plusieurs années, de la révision des espèces de ce genre, a voulu livrer d'abord au public le résultat de ses recherches sur celles des contrées qu'il habite. Dans quelques pages préliminaires, il expose rapidement l'historique du genre et ses vicissitudes, la méthode d'observation qu'il a employée, les mœurs et les stations des Pisidies, les influences auxquelles elles sont assujetties : plusieurs de ces considérations sont neuves et pleines d'intérêt. M. Gassies décrit ensuite, avec détail, les quatorze espèces qu'il a eu l'occasion d'étudier sur le vivant. Il les partage en deux sections : 1° coquille très-oblique ou rostrée ; 2° coquille obtuse ou arrondie. Cette division me paraît naturelle et facile à saisir. Quatre espèces (*P. intermedium*, *pallidum*, *Jaudouinianum*, *globulosum*) sont présentées comme nouvelles. A cette occasion, je me permettrai un mot de

critique. M. Gassies a-t-il eu raison d'admettre autant d'espèces? N'aurait-il pas dû s'attacher, au contraire, à rallier ces différentes formes autour de leurs types?... Peut-être serez-vous de mon avis. Malgré cela, vous trouverez, comme moi, que ce travail fait honneur à son auteur, et vous n'hésiterez pas à conclure que M. Gassies est parfaitement en mesure de publier une monographie française d'un genre qu'il a minutieusement étudié. Toutes les espèces décrites sont représentées dans les deux planches qui accompagnent la brochure.

6° *Description de deux nouvelles Pisidies du département de la Creuse* (*P. Baudonianum et P. Bonnafouxianum*), *et indication d'une troisième* (*P. rotundum*), *aussi du même département;* par P. de Cessac. Guéret, 1855; 7 pages in-8°. (Extrait du Bulletin de la Soc. des sc. nat. de la Creuse, t. II, 1855.) — Encore une petite pierre apportée à l'édifice. Puisse-t-elle servir, selon les intentions de l'auteur, à rendre la tâche moins lourde au monographe! Mais je crains que l'amour du *nobis* ne séduise un peu M. de Cessac au début de la carrière.

7° *Enumération des Mollusques terrestres et fluviatiles vivants de la France continentale;* par H. Drouët. Liége, 1855; in-8° de 53 pages. (Extrait des Mém. de la Soc. roy. des Sciences de Liége; t. X, 1855.) — Dans un court avertissement, l'auteur expose les motifs qui l'ont poussé à publier cette compilation, la méthode qu'il a suivie; il nomme et remercie les naturalistes de tous pays qui l'aident depuis plusieurs années. Il énumère ensuite, avec synonymie, les trois cent quarante espèces (ou prétendues espèces) de Mollusques terrestres et fluviatiles venues à sa connaissance comme vivant en France; un signe particulier indique toutes celles faisant partie de sa collection, et qu'il offre, pour la plupart, en échange aux amateurs de malacologie. Ce

catalogue, purement nominal, mais accompagné de l'indication des localités principales, est suivi de notes et de diagnoses relatives aux espèces peu connues, sur lesquelles l'auteur a pu obtenir des renseignements positifs. Quelques-unes d'entre elles sont nouvelles pour la Faune française; ce sont les *Arion fuscus*, Müll. (signalé cependant, dès 1829, par M. Ch. Des Moulins), *Limax cinereo-niger*, Sturm., *Succinea Baudonii*, Drou., *Succ. corsica*, Shuttl , *Succ. humilis*, Drou., *Succ. ochracea*, Betta., *Helix alliaria*, Mill., *Helix glacialis*, Thom., *Hel. montana*, Stud., *Hel. nubigena*, Saulc., *Achatina collina*, Drou., *Ancylus strictus*, Mor., *Unio ater*, Nilss., *Unio crassus*, Retz... Un quatrième et dernier chapitre est consacré aux espèces omises à dessein dans le cours de l'énumération. Mon but principal a été de soulager la mémoire en publiant ce recensement : je ne sais si j'ai atteint le résultat que je me suis proposé. J'avais l'intention de vous adresser cet opuscule, que la Société royale des Sciences de Liége a bien voulu insérer dans ses Mémoires, et dont il a été tiré à part, sur ma demande, deux cents exemplaires ; mais aujourd'hui j'apprends que le ballot qui les renferme est égaré, et probablement perdu. Quatre ou cinq exemplaires, conservés à Liége, ont seuls échappé à l'accident. Au fond, la perte n'est pas grande, mais elle me prive du plaisir d'en faire présent à quelques amis, et de la faculté de le répandre en France.

Bientôt j'aurai à vous entretenir des publications de M. Moquin-Tandon et de M. de Grateloup.

Tout à vous, monsieur, bien sincèrement.

HENRI DROUET.

Arcis-sur-Aube, 1er août 1855.

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

NOTES mammalogiques, par M. le docteur PUCHERAN.

Les indications zoologiques que nous publions actuellement sont, en majeure partie, le résultat d'observations suivies faites dans le Musée de Paris depuis 1850, époque à laquelle je préparais la livraison des Carnassiers de notre catalogue mammalogique, déjà prête en 1852, et que des circonstances indépendantes de ma volonté m'ont seules empêché de livrer, dès cette époque, à l'impression.

1° Genre *Ursus*. — Je regarde comme des espèces bien distinctes *Ursus pyrenaicus* et *Ursus collaris* : je crois, en outre, convenable de séparer spécifiquement, sous le nom d'*Ursus piscator*, l'individu du Kamtchatka que M. le professeur Geoffroy Saint-Hilaire a décrit et fait figurer dans la partie mammalogique du voyage de la *Vénus*, sous le nom d'*Ursus arctos*, var.

2° Genre *Melursus*. — Un individu de Ceylan, malheureusement encore jeune, nous semble devoir constituer une nouvelle espèce, par suite de l'absence de blanc sur la région thoracique : nous le distinguons sous le nom d'*Ursus inornatus*. Ajoutons que le crâne offre une forme plus elliptique que ceux de l'Ours jongleur, d'âge correspondant.

3° Genre *Nasua*. — Les espèces distinguées par M. Tschudi me paraissent fondées : j'ai pu parfaitement reconnaître *Nasua vittata* et *montana*. Quant aux *Nasua rufa* et *fusca* des zoologistes français, je suis parvenu à les distinguer d'une manière plus sûre en recourant à leurs indications qu'en m'aidant des diagnoses de M. de Wied. Le *Nasua leucorypha* de M. Tschudi est identique avec *Nasua narica* de M. Geoffroy père, et le vrai *Viverra narica* de Linné. Tous nos individus de cette espèce

du Musée de Paris, sur lesquels nous avons des détails de provenance bien authentiques, sont originaires du Mexique.

4° Genre *Putorius*. — Nous croyons que la *Mustela nivalis* de Linné et la variété de *Mustela vulgaris* décrite par Pallas, dans la *Zoographia rosso asiatica*, forment bien deux espèces. Nous pensons devoir distinguer en outre, sous le nom de *Putorius numidicus*, les individus du nord de l'Afrique (Maroc, Algérie) qui ont la queue plus longue que la Belette de France, avec une touffe terminale de couleur noirâtre.

5° *Paradoxurus crassiceps*. — Notre type, acquis par la voie du commerce en 1840, est remarquable par la grosseur de la tête et le grand étalement de la tache blanc argenté du front. Le fond du pelage, sur le corps, est jaunâtre et marqué de taches et vergetures noirâtres, à contours fort peu déterminés. Les membres et les pattes sont noires. La queue, jaunâtre dans son tiers antérieur et supérieur, est noire dans le reste. Le museau est noir aussi, de même que le menton. Le cou, en dessous, est blanc grisâtre, l'abdomen blanc jaunâtre. Longueur du corps (depuis le bout du museau jusqu'à la racine de la queue), 67 cm.; longueur de la queue, 41 cm.

6° *Mangusta urinatrix*, Sm., *Herpestes paludinosus*, Cuv., ne diffèrent pas d'*Ichneumon major*, Geoffroy Saint-Hilaire : *Ichneumon ruber*, Geoff., est bien une espèce distincte, par cela même, d'*Ichneumon javanicus*. Notre type est malheureusement en mauvais état, par suite surtout de l'état d'épilation de son prolongement caudal; sans cela, je n'hésiterais pas à lui rapporter *Herpestes ochraceus*, Gray. Ajoutons que l'individu figuré comme *Herpestes gracilis*, Rupp., par MM. Florent Prévost et Desmurs, dans l'Atlas mammalogique du *Voyage* du capitaine Lefèvre, en est bien différent : nous en faisons *Herpestes ochromelas*. C'est bien l'es-

pèce du zoologiste allemand, au contraire, mais à l'état de jeune âge, que, dans l'atlas de l'*Exploration en Abyssinie*, de MM. Galinier et Ferret, M. Guérin a figurée comme nouvelle sous le nom d'*Herpestes Galinieri*, dont il m'a attribué la distinction bien arbitrairement, car je n'ai vu le type que pour détruire l'espèce.

7° Genre *Genetta*. — J'ai déjà émis l'opinion (*Revue zoologique*, 1846, page 262) que *Genetta Senegalensis*, *tigrina*, *felina*, *pardina*, me semblaient devoir constituer des espèces. J'ajouterai qu'il en est de même pour *Genetta afra*, à laquelle je rapporte, jusqu'à plus ample informé, *Viverra maculata*, Gray.

8° *Ichneumia nigricauda*. — Je désigne sous ce nom une espèce nouvelle, originaire du Sénégal (M. Heudelot) bien distincte par sa queue noire en dessus et à la pointe. Ne serait-ce point un individu de cette espèce, et nullement de son *Herpestes leucurus*, que M. Ehrenberg a donné comme un jeune de ce dernier type?

9° Genre *Vulpes*. — Jusqu'à plus ample informé, nous rapportons au *Canis corsac* le *Cynalopex turcicus* du colonel Hamilton Smith (The Nat. lib. mamm. vol. IX, p. 231).

10° Genre *Lynx*. — Le *L. pardina* du Portugal appartient-il à la même espèce que celui du midi de l'Espagne? C'est une question à élucider, et sur laquelle le savant directeur du Musée de Strasbourg, M. Schimper, a récemment appelé notre attention. Notre individu, d'origine espagnole, est gris, celui du Portugal est roux : le premier a le bout de sa queue de couleur noire; rien de semblable ne se voit dans le second, qui, sans doute, est incomplet sous ce point de vue. La première de ces différences perd, il est vrai, beaucoup de son importance, quand on réfléchit qu'il s'agit peut-être de la robe d'hiver : le pelage est, en effet, plus allongé. Quoi qu'il en soit, c'est une question que nous nous permettons de recommander aux zoologistes.

M. H. Lucas nous adresse la lettre suivante :

Monsieur et cher collègue, j'ai fait connaître dans votre estimable journal, en février 1855, p. 96, un Orthoptère du genre *Eremiaphila;* mais, à l'époque où vous avez livré à l'impression ce petit travail, je ne connaissais encore qu'un individu femelle, à abdomen très-incomplet. En effet, à la fin de la description de l'*Eremiaphila denticollis*, je dis : « L'abdomen étant en très-mauvais état chez le seul individu qui soit à ma disposition, il m'est impossible d'indiquer la forme des plaques anale (suranale) et sous-anale (sous-génitale). » Depuis la publication de ce travail, d'autres individus de cet Orthoptère, extrêmement curieux au double point de vue de l'espèce et de la géographie entomologique, m'ont été communiqués, et, parmi eux, j'ai trouvé non-seulement des femelles en parfait état de conservation, mais même des mâles. Ces derniers m'ont fait d'autant plus de plaisir, que ce sexe m'était complétement inconnu. C'est donc pour compléter la description de l'*Eremiaphila denticollis*, et pour faire connaître en même temps le mâle de cet Orthoptère, que je vous adresse cet addenda sous forme de lettre, en vous priant de vouloir bien le faire insérer dans votre plus prochain numéro.

Eremiaphila denticollis (femelle), Lucas.—L. 18 mill.; lat. 7 m. — Le dernier segment, plus long que l'avant-dernier, mais plus étroit, est jaune; il est assez convexe, et terminé, à sa partie postérieure, par deux fortes épines allongées, aiguës, à extrémité noirâtre, avec l'espace qui existe entre ces deux épines sensiblement échancré. La plaque sous-génitale, de même couleur que le dernier segment, est étroite, assez convexe, et se prolonge postérieurement en deux lames triangulifformes, séparées entre elles par une fissure profonde. De la cavité que protégent ces deux lames sortent deux

petits appendices cylindriques, allongés, mais qui malheureusement sont mutilés chez le seul individu adulte que je possède. La lame suranale est allongée, étroite, sensiblement carénée longitudinalement dans sa partie médiane; elle se rétrécit graduellement à sa partie postérieure, et, dans son milieu, elle présente une faible échancrure. Les filets que l'on aperçoit de chaque côté des plaques suranale sont courts et d'une couleur ocre pâle.

Eremiaphila denticollis (mâle), Lucas.—L. 14 à 16 m.; lat. 5 m. — Il est plus étroit et plus petit que la femelle, et en diffère surtout par la couleur générale, qui est d'un gris clair, couleur qui, chez certains individus, tourne au gris ochracé. Cette différence dans la couleur des deux sexes est probablement due aux terrains sur lesquels ces *Eremiaphila* ont été rencontrées. Toute la tête est d'un gris clair, avec les points dont elle est couverte d'un brun beaucoup plus foncé que chez la femelle. Les organes de la manducation sont de même couleur que la tête, et ne présentent rien de remarquable. Le prothorax, sous le rapport de la forme, ressemble à celui de la femelle, si ce n'est cependant qu'il est un peu plus étroit; mais, au lieu d'être d'une couleur ocre, comme chez ce sexe, il est d'un gris cendré, finement maculé çà et là de brun foncé; de plus, il présente, dans sa partie médiane, une ligne longitudinale brune, étroite, qui part de la partie antérieure et se continue jusqu'au tubercule spiniforme situé sur le bord postérieur. Quant aux tubercules et aux rugosités du prothorax, ils paraissent plus saillants, et par conséquent plus accusés que chez la femelle. Les élytres, un peu plus allongées et plus étroites, sont d'un gris-cendré clair, avec les nervures qui les parcourent d'un noir foncé, et plus distinctement accusées que dans la femelle. Quant aux ailes, elles ne présentent rien de remarquable. L'abdomen est étroit, d'un gris-cendré

plus ou moins foncé, et orné de chaque côté d'une petite ligne longitudinale étroite, d'un blanc grisâtre; en dessous, il est blanc ou d'un gris-cendré clair et finement maculé de roux. La plaque sous-génitale, beaucoup plus étroite que dans la femelle, est aussi moins allongée que chez ce sexe; elle est sensiblement convexe, et terminée en pointe arrondie à son extrémité. La plaque suranale est courte, étroite, et arrondie postérieurement. Quant aux appendices, ils sont bruns et plus allongés que ceux de la femelle. Les pattes sont plus allongées et plus grêles que chez la femelle, surtout celles des deuxième et troisième paires; elles sont d'un gris-cendré, finement maculées de brun, avec les fémurs et les tibias des deuxième et troisième paires plus fortement annelés de brun foncé que dans la femelle.

J'ai observé une larve femelle de cette espèce, et j'ai remarqué que, dans cet état, les épines que présente le dernier segment abdominal, et qui sont libres chez les individus adultes, sont, chez cette larve, très-petites et paraissent comme soudées à la plaque sous-génitale: celle-ci est large, trianguliforme, et présente, dans sa partie médiane, une fissure peu profonde. Quant à la lame suranale, elle est petite, un peu carénée longitudinalement dans son milieu, avec sa partie postérieure sensiblement échancrée.

Le peu de développement des pièces annexées aux organes sexuels, chez cet individu à l'état de larve, vient confirmer l'opinion que j'ai émise dans une note lue à la Société Entomologique (séance du 14 février 1855), et dans laquelle je fais remarquer que l'accouplement, chez les Orthoptères, ne peut réellement avoir lieu que quand les pièces annexées aux organes sexuels sont entièrement développées, et que le développement de ces pièces n'est point complet tant que l'insecte lui--

même n'a pas subi son dernier changement de peau.

Ces *Eremiaphila* habitent les environs de Bouçada (Algérie), où elles ont été découvertes par M. le docteur Allaire; elles m'ont été communiquées par M. Vallon, auquel j'adresse des remercîments bien sincères pour l'obligeance qu'il a eue de me laisser examiner à loisir ces curieux Orthoptères.

Agréez, etc.

Aujourd'hui (30 août) je puis donner quelques nouvelles de mes tentatives d'introduction et d'acclimatation des Vers à soie de diverses espèces qui concourent dans l'Inde, au Bengale et en Chine, à donner ces soies si résistantes que l'on désigne dans le commerce sous le nom de *tussah*.

J'ai tenu les personnes qui s'intéressent à l'industrie de la soie au courant de ces travaux par plusieurs notices publiées dans les *Comptes rendus* des séances de l'Académie des Sciences, dans le *Moniteur universel* et dans divers journaux. On se rappelle que, chargé spécialement par la Société impériale d'Acclimatation des soins à donner aux Vers à soie du chêne, j'étais parvenu, à l'aide du concours éclairé et dévoué de MM. Jacquemart, à obtenir l'éclosion de quelques papillons de cette espèce (*B. Pernyi*). Ces papillons, placés dans les conditions les plus variées, semblaient cependant vouloir refuser instinctivement de se féconder et de se reproduire en domesticité, et je commençais à craindre qu'ils ne fussent dans les conditions des Eléphants, que l'homme est obligé de se procurer en faisant la chasse aux individus jeunes dans les vastes forêts de l Inde; mais la fécondation de diverses femelles obtenues par MM. Baruffi, à Turin, par M. Delon, près Paris, par M. Yvan et par moi-même, chez moi et chez

MM. Jacquemart, m'a heureusement montré que mes craintes étaient sans fondement. Les œufs pondus bientôt par ces femelles ont été conservés à une température convenable ; mais, comme ils provenaient de sujets qui avaient souffert pendant le voyage, puisque les chrysalides étaient arrivées en partie tuées par la fermentation, il n'en est éclos que cinq à six chez MM. Jacquemart. Ces jeunes chenilles, d'un aspect débile et maladif, ont été placées sur des rameaux de chêne blanc: elles n'ont pas tardé à y mourir, à l'exception d'une seule, qui a parfaitement consommé cette nourriture, s'est rapidement développée, et a effectué ses deux premières mues. Il est probable qu'elle renfermait le germe de la maladie qui a fait périr plus tôt les autres, car elle est morte peu de jours après avoir changé de peau.

Cette première expérience, loin de nous décourager dans cette entreprise, a déjà eu un résultat très-important, et qui peut nous guider dans les tentatives que la Société d'Acclimatation fera faire l'année prochaine dans le même but. Elle montre d'abord, comme je l'avais déjà reconnu à Paris et à Lyon, en 1851, que des cocons renfermant des chrysalides vivantes peuvent très-facilement être envoyés en Europe ; et ensuite que les chenilles s'alimenteront parfaitement avec notre chêne ordinaire. Si je dois m'en rapporter à ce qui m'a été dit par diverses personnes qui ont passé à Lyon en venant visiter l'Exposition universelle, des cocons du *Bombyx Pernyi*, arrivés à Lyon probablement dans de bonnes conditions d'emballage, auraient donné lieu à une éducation très-bien réussie par M. Jourdan, et ces voyageurs auraient vu des chenilles prêtes à faire leur cocon.

J'espère que M. Jourdan, qui a déjà tant fait pour l'industrie de la soie, et qui a été l'un des premiers à tenter l'acclimatation du Bombyx Quercien de Chine, comme je me suis fait un devoir de le rappeler dans

mes écrits sur ce sujet (1), ne tardera pas à faire connaître à la Société impériale d'Acclimatation et au public séricicole le résultat de cette nouvelle tentative.

Du reste, dans le cas où les essais faits à Lyon viendraient encore à ne pas réussir, nous ne nous découragerions pas pour cela. Je compte bien être à même de recommencer mes tentatives, car la Société d'Acclimatation n'a pas contremandé la demande qu'elle a faite de cocons vivants du Ver à soie du chêne à ses honorables membres appartenant à la mission de Chine.

Dans un prochain article, je ferai connaître les tentatives que j'ai pu faire relativement à une autre espèce qui produit aussi de la soie *tussah* au Bengale, et qui est le *Bombyx mylitta* de Fabricius (*B. paphia*, L.).

(1) *Bulletin* de la Soc. imp. zool. d'Accl., t. I, p. 49, où je dis que c'est à Lyon que des cocons du chêne ont été dévidés pour la première fois par madame Bournay; et *Revue et Mag. de Zool.*, 1855, p. 296 et 297, où je rappelle les essais de M. Jourdan sur ce sujet.

Avis essentiel.

Les manuscrits qui nous sont remis après le 20, pour paraître *immédiatement*, retardant l'impression de la *Revue*, MM. les collaborateurs sont prévenus que ces articles ne pourront être insérés que dans le numéro suivant.

TABLE DES MATIÈRES.

J. et E. Verreaux. — Oiseaux de l'Afrique occidentale. 553
— Notice sur le genre Phænicophæus. 356
H. Lucas. — Observations sur deux nouveaux genres de Coléoptères. 358
Ch. Coquerel. — Parasites anormaux d'un figuier de l'île Bourbon. 365
H. de Saussure. — Nouvelles espèces de Vespides. 371
Académie des Sciences de Paris. 375
Analyses d'ouvrages nouveaux. 385
Mélanges et nouvelles 392

PARIS. — TYP. SIMON RAÇON ET Ce, RUE D'ERFURTH, 1.

I. TRAVAUX INÉDITS.

Esquisse sur la Mammalogie du continent africain, par M. le Docteur Pucheran. (Voir p. 209 et 257.)

L'examen des genres mammalogiques nous semble conduire à des résultats totalement confirmatifs de la conclusion que nous venons d'énoncer. Mais, dans cette autre série de recherches, nous sommes obligés de mettre de côté les Primates africains; car, s'il est exact de dire que la spécialisation d'habitat des animaux est en raison directe de l'état de perfection qu'ils présentent, les Primates africains ne peuvent pas se soustraire à cette loi. Aussi les genres Troglodyte, Colobe, Myiopithèque, Guenon, Magot, Théropithèque, Cynocéphale, sont presque uniquement africains. C'est un total de sept genres, et de huit, si l'on adopte le genre Cercocèbe de M. le professeur Geoffroy Saint-Hilaire père. Mais déjà, dans ce groupe même des Singes de l'ancien continent, les espèces, peut-être même les genres, commencent à dépasser les limites géographiques de l'Afrique. Ainsi, dans le genre Cynocéphale, le Cynocéphale *hamadryas* se trouve en Arabie. Parmi les Lémuridés, le *Pérodictique* et le *Galago* sont seuls africains, encore ce dernier genre, par les dispositions d'ensemble de son organisation, est-il un type de transition entre le Tarsier et les autres Lémuridés.

En continuant cette revue générique des Mammifères africains, nous allons constater de plus en plus cette pénurie de genres spécialement originaires de cette partie de l'ancien continent. Ainsi, parmi les Cheiroptères, qui fournissent à l'Amérique méridionale, ainsi qu'à

l'Asie, des formes si caractéristiques, les genres Nyctère et Mégaderme ne sont pas exclusivement africains. Dans les Carnassiers, l'Afrique a en propre, dans les Musteliens, le genre Aonyx ; dans les Viverriens, les genres Crossarque, Suricate, Ichneumie et *Cynictis*. Ces deux derniers n'offrent même pas, pour leur distinction réciproque, un ensemble de caractères vraiment fondamentaux ni d'importance majeure. Dans le reste des Carnassiers, les genres Fennec, *Megalotis*, Cynhiène et Protèle, sont les seuls uniquement africains ; encore les trois premiers peuvent-ils être envisagés comme présentant tout simplement une exagération des caractères des autres Vulpes plutôt qu'une réunion de caractères bien spéciaux. Dans les Insectivores, nous trouvons les seuls genres Chrysochlore et Macroscélide : ce dernier seul s'isole bien nettement de ses congénères.

Dans les Rongeurs, les Aulacode, Anomalure, Bathyergue, Géoryque, Cténodactyle, Hélamys, Dendromys, Acomys, Pétromys et Otomys, sont spécialement africains; mais le troisième et le quatrième ont leurs analogues en Europe, et le huitième présente une de ses espèces (*Mus russatus*, Wagner) sur les versants du Sinaï. Sauf les Bathyergues et Géoryques, les autres appartiennent à la famille des Muridés, si universellement répandue sur le globe : les caractères d'après lesquels ils ont été fondés ne sont même que des modifications de ceux qui s'observent dans le genre *Mus*. Signalons, à cette occasion, combien le continent africain est dépourvu de Mammifères rongeurs. Le continent américain, au contraire, au moins dans ses régions australes, est d'une excessive richesse sous ce point de vue. Le continent américain, à son tour, présente une semblable disette d'Insectivores; de sorte qu'il semble qu'il existe entre ces deux ordres, à formes générales si paralléliques, un véritable balancement.

Les Pachydermes et Édentés ne fournissent spéciale-

ment à l'Afrique que les deux genres Phacochère et Oryctérope. Quant aux Ruminants, la Giraffe et la majeure partie des espèces du genre Antilope, dont certaines ont des formes assez particularisées pour la création de quelques coupes génériques, se trouvent dans ces mêmes conditions. En résumant en un résultat d'ensemble l'analyse des faits partiels que nous venons d'énumérer, nous arrivons à la formation du tableau suivant :

Primates.	Genres	Troglodyte, Colobe, Myiopithèque, Cercopithèque, Théropithèque, Magot, Cynocéphale (presque en totalité), Pérodictique, Galago.
Carnassiers.	—	Aonyx, Crossarque, Suricate, Ichneumie, Cynictis, Fennec, Otocyon, Cynhiène, Protèle.
Insectivores.	—	Macroscélide, Chrysochlore.
Rongeurs.	—	Otomys, Pétromys, Dendromys, Acomys, Hélamys, Cténodactyle, Cricétomys, Bathyergue, Géoryque, Anomalure.
Pachydermes.	—	Phacochère, Hippopotame.
Ruminants.	—	Giraffe, Gazelle, Antilope, Alcélaphe, Boselaphe, Tarandipède.
Édentés.	—	Oryctérope.

Présentement, si nous supputons les genres divers que l'Afrique possède en commun, soit avec l'Europe, soit avec l'Asie, en mettant de côté les genres spécialement cosmopolites, nous trouvons qu'elle n'a de commun avec l'Europe que fort peu de genres d'une manière spéciale; nous ne connaissons même que les genres Magot, Oreillard et Loir. Ses affinités, au point de vue

générique, sont plus actives avec l'Asie, à cause des genres Cynocéphale, Roussette, Ratel, Hyène, Guépard, Acomys, Gerboise, Gerbille, Daman, Eléphant, Rhinocéros, Chameau, Chevrotain, certaines formes d'Antilopes, et les genres Pangolin et Dugong. Les genres tout à la fois européens, asiatiques et africains, plus nombreux encore, sont les genres Ours, Putois, Loutre, Mangouste, Genette, Renard, Chat, Hérisson, Musaraigne, Ecureuil, Porc-Epic, Lièvre, Cochon, Cerf, et les genres Mouton, Chèvre et Bœuf. Disons enfin que les deux genres cosmopolites par excellence, les genres Chien et Rat, y possèdent de nombreux représentants. Il en est de même des genres Vespertilion et Molosse, quoique le premier seul se trouve présenter les conditions inhérentes au cosmopolitisme. Enfin une espèce du genre Lamantin se trouve sur la côte occidentale d'Afrique, tandis que l'autre habite dans l'Amérique du Sud.

Nous voyons, dès lors, par ce double mode de comparaison des genres uniquement propres à l'Afrique avec ceux qui lui sont communs, soit avec l'Asie ou l'Europe isolément considérées, soit avec ces deux parties considérées d'ensemble, que le nombre des genres propres au continent africain égale à peine celui des types génériques qui lui sont communs avec les continents qui l'avoisinent. Nous sommes même intimement persuadé que ce nombre diminuera encore, lorsqu'on connaîtra plus complétement la Mammalogie de l'Asie Mineure et celle de la Perse. Évidemment, sous ce point de vue, l'Afrique ne peut soutenir la comparaison avec la partie méridionale du nouveau continent, ni avec la partie la plus australe de l'ancien, ou la Nouvelle-Hollande. On peut même dire que la grande île de Madagascar se spécialise davantage, car le petit nombre de genres qu'elle possède lui sont plus particuliers.

Mais cet examen, qui tend à diminuer de plus en plus le caractère de spécialité attribué à la Mammalogie africaine, nous montre la propagation des types devenant de plus en plus étendue à mesure qu'ils sont doués d'un ensemble de traits qui permet de leur donner une place moins élevée dans l'ordre hiérarchique de la méthode. Ainsi les familles africaines de Mammifères sont fort peu nombreuses, les genres le sont davantage ; nous allons voir ultérieurement que les espèces le sont plus encore. Le même fait général s'observe, au reste, dans la Mammalogie de l'ancien et du nouveau continent lorsqu'on les compare. En second lieu, la famille qui se trouve la plus propre à l'Afrique, si tant est qu'on puisse se servir de ce mot *famille*, est précisément celle qui, en Mammalogie, se trouve douée de l'organisation la plus parfaite. Notons que, dans ces genres, certains sont assez richement doués au point de vue du nombre des espèces. Eh bien ! la tendance du continent africain à répandre ses espèces sur les régions voisines, est telle que, dans ces mêmes genres, nous voyons, non pas une espèce d'un même genre, mais bien l'espèce elle-même, étendre ainsi sa zone d'habitation. Ainsi, dans le genre Magot, qui n'a qu'une espèce, nous la trouvons sur le rocher de Gibraltar. Ainsi, dans le genre Cynocéphale, l'*Hamadryas* habite le rivage asiatique de la mer Rouge aussi bien que le littoral africain. Remarquons que rien de semblable ne s'observe en Asie, et que si les îles de la Sonde, sous le point de vue de leurs Primates, ont tant de points de contact avec le continent, ce contact est excessivement complet, et dans toutes les branches de la zoologie ; de sorte que l'on se rend parfaitement compte, dès lors, comment les Primates eux-mêmes n'ont point échappé à ce principe d'analogie de la Faune malaise avec la Faune de l'Inde continentale.

Si maintenant nous entrons dans l'examen des espè-

ces généralement propres à une zone d'habitation restreinte et déterminée, tellement restreinte même que les individus des localités voisines, quand ils ne forment point une autre espèce, donnent du moins lieu à l'établissement d'une race, appelée dès lors locale, nous voyons le continent africain, tout en devenant plus particularisé, offrir cependant quelques faits communs avec l'Europe, mais plus spécialement avec l'Asie. Indépendamment du Magot, la Loutre, la Mangouste, le Chacal, le Renard, le Loir, etc., se trouvent en Europe. L'Hyène rayée, le Guépard, le Caracal, le Chaus, le Chat botté, le Lion, se trouvent en Asie. Ce serait certainement commettre une hérésie que de prétendre que ces types s'y retrouvent avec des caractères exactement semblables, que dans ces localités si variées il n'y a point de dissemblances : mais, dans certaines circonstances, les différences sont fort difficiles à établir. Ainsi, le Caracal du Sénégal ressemble tellement à celui du Bengale, qu'il est moins aisé de les isoler l'un de l'autre qu'il ne l'est de distinguer le Caracal d'Alger de celui du Sénégal ou bien de celui d'Abyssinie. Pour ce qui concerne la partie indienne de l'ancien continent, l'analogie ne s'étend que dans des limites fort restreintes à la Faune des îles malaises; car là, la Panthère seule est présente. Dans le sens de la latitude, il se passe donc, dans ces parties de l'ancien continent exposées à une température si élevée, un fait semblable à celui que présentent, l'une par rapport à l'autre, la partie septentrionale de l'ancien continent et celle du nouveau, dans ses parties septentrionales aussi. La propagation de ces espèces a donc eu lieu, comme dans cette dernière circonstance, dans le sens de la longitude. La ligue *isozoïque* qu'elle forme se trouve, non pas parallèle à l'équateur, mais plutôt oblique. C'est, au reste, le mode le plus généralement observé.

Présentement il va nous être possible de répondre à la première partie de la question que nous nous sommes posée : sous le point de vue de ses Mammifères, le continent africain peut-il être considéré comme possédant une Faune spéciale? La réponse à cette question se trouve évidemment dans le groupement d'ensemble de tous les faits particuliers que nous avons déjà passé en revue dans ce paragraphe. Si l'on entend par *Faune spéciale* la présence un peu considérable d'un nombre donné de genres, il est évident que le continent africain réunit ces conditions; mais comme rien de plus fréquent, en Zoologie, que de voir beaucoup de régions du globe aussi favorablement douées, le nombre des Faunes spéciales se trouverait considérablement augmenté. Évidemment, si on adoptait une base aussi restreinte, il serait tout aussi légitime de procéder à la solution d'un tel problème par le dénombrement des espèces; mais dès lors les inconvénients que nous venons de signaler en dernier lieu se présenteraient dans tout leur éclat. Si on prend pour base la division classique connue sous le nom de genre, on doit, c'est notre opinion, faire attention principalement à la spécialité d'organisation qu'ils peuvent offrir, et à leur nombre respectif par rapport à ceux qui se trouvent dans ces mêmes régions; car ce sont des genres doués de tels caractères qui donnent aux productions d'un pays leur physionomie spéciale. Il est bien loin d'en être ainsi lorsque ces mêmes aggrégations d'espèce s'intercalent sans difficulté aucune avec d'autres originaires de contrées voisines : les points de contact avec ces derniers deviennent dès lors plus multipliés; rien, dès lors, au point de vue de l'organisation animale, ne peut autoriser à les séparer. Ces mêmes observations sont évidemment applicables aux familles et aux tribus, mais dans des limites bien plus restreintes; car une famille, quel que soit le nombre de ses genres, qu'il soit nombreux ou restreint, une fa-

mille, par cela seul qu'elle présente ce caractère, se trouve dès lors bien isolée, quoiqu'il en existe bien peu en zoologie qui se trouvent sans lien aucun, soit avec celle qui la suit, soit avec celle qui la précède. Pour la solution de cette question, il faut donc, comme pour toutes les solutions possibles, non-seulement compter les faits, mais encore scruter et pondérer leur valeur comparative.

En se dirigeant d'après ces principes, nous voyons qu'il existe deux seules familles de Mammifères uniquement propres au continent africain, la famille des Macroscélidés et celle des Hippopotamidés. Encore l'ordre auquel cette dernière appartient est-il remarquable par la tendance qu'ont les genres qui la forment, et qui cependant sont en petit nombre, à pouvoir être érigés en famille, par suite de l'originalité de leurs caractères. Partout ailleurs, si nous passons en revue les genres qui habitent cette région, nous les voyons se rapprocher et se lier à ceux qui les avoisinent, et répandus, par leurs espèces, en Europe et en Asie. Le seul genre Macroscélide fait exception, et il en sera ainsi si son habitat à l'Afrique ne s'étend pas à l'Asie. Mais, parmi ces Mammifères macropodes, l'Hélamys se lie aux Gerboises, dont les espèces habitent aussi l'Asie. Parmi les Carnassiers, le Protèle, à système dentaire si imparfait, ne peut être séparé du genre Hyène, dont une espèce se trouve dans l'Inde. Le genre Antilope, dont les espèces africaines sont si variables par leurs formes générales, le genre Antilope, tel que Pallas l'a compris, a des représentants en Asie et même en Europe. C'est cependant le genre qui peut être considéré comme le résumé le plus fidèle, dans ses formes et ses caractères, de la Mammalogie africaine. Nous avons dit plus haut ce qui en est, à ce point de vue, des Colobes, Guenons, Cynocéphales, ainsi que du Fennec et de l'*Otocyon Lalandii*. Qu'il y a loin des conclusions déduites de tels

faits à celles que nous offre, pour la Nouvelle-Hollande, la présence presque exclusive des Marsupiaux ; pour l'Amérique méridionale, celle des Singes platyrrhinins, du Potto, des Vampiriens, des genres Noctilion et Desmode, des Muridés eux-mêmes, des Cavidés, des Bradypodés, et de tant de types de la famille des Edentés ! L'île de Madagascar elle-même est plus apte, sous ce point de vue, à passer pour un de ces centres désignés, dans la géographie zoologique, sous le nom de centre de création; car, sauf le Galago et les Pérodictique, Nycticèbes et Lori, on ne trouve, dans aucune autre partie du monde, aucun genre, aucune espèce de Lémuridé !

En résumé, tous les faits que nous venons de passer en revue nous semblent de nature à autoriser notre conclusion que, sous le point de vue de ses Mammifères, le continent africain ne présente, en aucune façon, de Faune spéciale. Quant à la seconde partie de notre question, celle relative aux limites dans lesquelles se trouve renfermée cette spécialité de Faune mammalogique, la réponse se déduit naturellement de la solution qui précède. Ces limites sont très-restreintes, par cela seul qu'elles sont renfermées dans un cercle embrassant un nombre très-restreint de types génériques, dont presque tous sont entièrement liés à d'autres genres qui habitent l'Asie, l'Europe, certaines parties de l'Océanie, Madagascar, et mêmes les continents américain et Australien.

(*La suite prochainement.*)

Huitième lettre sur l'Ornithologie de la France méridionale; par le docteur J.-B. Jaubert.

Fringilla. — Successivement démembré par les auteurs, ce nom générique ne s'applique plus aujourd'hui qu'aux *Pinsons* : les deux représentants de ce genre

sont, chez nous, le *F. cœlebs* et le *F. montifringilla*, auxquels j'adjoindrai un nouveau nom, non plus à titre d'espèce, mais pour désigner simplement un phénomène de croisements dont la production est plus ou moins fréquente.

F. media. — J'avais signalé, en 1853, dans ce même journal (t. V, p. 117), la capture d'un hybride entre le *F. cœlebs* et le *F. montifringilla*. La description que j'en donnais ne pouvait laisser aucun doute sur la question du croisement; mais, à ce fait isolé vint s'en joindre un second, et, ce qu'il y a de particulier, c'est que cet oiseau, *en tout semblable au premier*, tomba précisément entre les mains de la personne qui avait été assez heureuse pour rencontrer l'autre... Sa présence au milieu d'une masse de *montifringilla*, avec lesquels il voyageait sans doute, fut trahie par son croupion vert.

Que fallait-il conclure de ces deux exemples se montrant à si peu d'intervalle, concernant un oiseau qui, par sa ressemblance avec le *Pinson des Ardennes*, échappe peut-être souvent à nos regards? Devons-nous le considérer comme formant une espèce distincte, ou bien le ranger dans la classe des hybrides?... Pour mon compte, continuant à m'appuyer sur les considérations que j'émettais alors à ce sujet, je n'hésiterai pas à prendre ce dernier parti, qui, plaçant cet oiseau dans les mêmes conditions que ma *Fuligula intermedia* du même article (*F. Homeyeri*, des Allemands), dans les mêmes conditions que le *Tetrao medius*, nous force à reconnaître la fréquence des croisements entre certaines espèces voisines. Je me bornerai donc à le signaler ici sous le nom peu compromettant de *Fring. media*, pour rappeler les caractères mixtes de la race.

Le *mâle* se distingue du *montifringilla*, avec lequel il a le plus de rapports, par un demi collier légèrement bleuâtre, et par la coloration verdâtre de son croupion. Il présente, comme lui, sur la poitrine, une teinte jaune

très-nettement nuancée de rouge vineux ; cette teinte descend assez bas et s'allonge sur les flancs, où elle prend une coloration légèrement grisâtre sans aucune trace de lunules noires ; il a, du *Pinson des Ardennes*, la tête, le bec, les ailes et la queue ; le chant du mâle est celui du *Pinson ordinaire ;* la femelle nous est inconnue.

Espérons que cet oiseau, signalé pour la seconde fois à l'attention des ornithologistes, le sera de nouveau pour peu qu'on le recherche attentivement.

Chlorospiza chloris. — Sans me prononcer sur l'opportunité du genre *Chlorospiza*, que son auteur *entend maintenir*, je le considérerai comme mieux fondé depuis que nous en avons éliminé ce certain Bouvreuil, cause innocente de bien des querelles... La *C. chloris*, une des espèces les plus répandues en France, s'y montre à peu près partout sédentaire, et avec des caractères identiques ; au bord de la mer, comme sur les points les plus élevés de nos Alpes, l'espèce est partout la même.

Nous trouvons cependant, dans les Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 19 décembre 1853, p. 916, sous le nom de *Ch. aurantii-ventris*, Bp., ex Cabanis, *Mus. Berol.*, un oiseau que M. Ch. Bonaparte indique comme originaire du midi de la France. « C'est un *Verdier*, dit-il, fort semblable au *commun*, mais suffisamment distinct pour en être séparé : *Similis Chlorospizæ chlori, sed minor, rostro robustiore magis compresso, colore vegetiore, abdomine medio aurantio-chromico.* »

L'auteur se borne à citer d'après Cabanis, sans nous dire de quelle source ce dernier tenait l'oiseau. Or, on ne sera pas étonné quand je dirai que toutes mes recherches pour le trouver chez nous ont été complétement infructueuses, et que les individus que j'ai eus sous les yeux étaient originaires de la province de Constantine. Cette nouvelle espèce, que je considère comme

distincte, paraît y remplacer notre *Verdier commun*. C'est donc encore là un oiseau d'Afrique, désigné à tort comme se trouvant en Europe.

Passer Italiæ. — Cet oiseau est décidément assez rare en Provence, où son apparition n'a lieu qu'en octobre et novembre ; c'est donc à tort qu'on a considéré les vols de *Moineaux-francs* qui émigrent en automne comme appartenant à cette espèce; et, s'il nous arrive de le rencontrer quelquefois en abondance sur notre marché, c'est au milieu des corbeilles de gibier que nos bateaux à vapeur nous apportent en quelques heures de l'Italie. J'ai cependant acquis, dans ces dernières années, la certitude que quelques rares individus se reproduisaient chez nous. Je tuai, en effet, au mois de septemre 1850, en compagnie de *Moineaux ordinaires*, un jeune mâle *cisalpin* dont la mue était trop prononcée pour qu'il fût possible de supposer que l'oiseau, vu la saison, ait, en cet état, entrepris son voyage. D'un autre côté, et la même année, je vis élever sous mes yeux un jeune Moineau pris au nid, qui, depuis six années que je l'observe, n'a jamais présenté qu'une moitié de la tête colorée en roux-marron, tandis que l'autre est restée d'un gris-cendré comme chez notre *Moineau-franc*... Est-ce un hybride? Tout me porte à le penser.

Que dirai-je de cette *variété charbonnière* signalée dans quelques villes d'Italie, sinon que nous avons à lui opposer, chez notre Moineau, une variété correspondante, facile à trouver parmi les sujets qui fréquentent trop longtemps, dans les environs de la ville, le sol poudreux de nos grandes routes.

Passer salicarius. — Signalé par Pol. Roux, et par d'autres après lui, comme de *passage régulier* dans le midi de la France, ce Moineau, au contraire, n'y a jamais été rencontré. J'ai bien peur que l'auteur de l'*Ornithologie provençale* se soit ici laissé aller à des probabilités, en le consignant dans son travail, comme plus tard

M. Degland, qui nous dit l'*avoir reçu* de chez nous. J'avoue, pour mon compte, non-seulement n'avoir jamais rencontré cette espèce, mais encore n'avoir aucune donnée qui puisse me faire supposer que d'autres l'aient trouvée avant moi : c'est dire si je suis disposé à mettre en doute l'assertion de M. Crespon.

Les mœurs de cette espèce, si répandue dans tout le nord de l'Afrique, paraissent plus sociables que celles de ses congénères. C'est sur les arbres, au dire de tous ceux qui ont pu l'observer, que cet oiseau niche ; les nids, formés de brins d'herbes artistement tressés, sont quelquefois si nombreux et si rapprochés, que l'arbre qui les supporte paraît de loin n'être qu'une meule de foin. Un de mes amis me racontait dernièrement qu'il avait compté, dans un jardin des environs de Blidah, que ces Moineaux semblaient avoir envahi, près de trois cents nids sur un seul oranger. Les œufs, qui se rapprochent assez de ceux de notre Moineau, quoiqu'un peu plus gros, varient à l'infini par la forme, la teinte et la disposition des taches.

Linota montium. — Cette jolie petite espèce, de passage régulier dans tout le nord de la France, ne se montre que très-rarement en Provence ; je n'en connais que deux captures, qui eurent lieu à quelques jours seulement d'intervalle.

Linota rufescens. — Moins rare que la précédente, et connue de tous nos chasseurs, cette Linotte nous visite presque toutes les années, mais en très-petit nombre. C'est en automne qu'elle nous arrive, et j'ai rencontré, à cette époque de l'année, quelques individus en robe de printemps, c'est-à-dire avec toutes les parties antérieures d'un beau rose : serait-ce un caractère de l'oiseau adulte ?

Linota linaria. — Je ne saurais en dire autant de celle-ci (*Linaria borealis*, Degl.), que je n'ai jamais rencontrée sur nos marchés, ni dans aucune de nos collec-

tions locales : je doute fort que Pol. Roux ait pu la décrire; car, il y a quelques années à peine, cette espèce ne se trouvait pas dans les collections de la ville dont il était, comme chacun sait, le conservateur. Sur ces trois dernières espèces, en voilà donc deux qui, de passage régulier dans le nord, ne nous visitent pour ainsi dire pas, et la troisième ne nous apparaît jamais qu'en petit nombre.

Chrysomitris spinus. — Habitant du nord de l'Europe, le *Tarin* n'est pour nous qu'un oiseau de passage qui ne se montre que de loin en loin ; mais il est à remarquer que c'est alors par bandes innombrables, ce qui paraît indiquer des variations accidentelles dans la ligne des migrations. Une autre espèce voisine de celle-ci par quelques-uns de ses caractères, originaire des contrées méridionales de l'Europe, nichant même à nos portes, comme son nom l'indique (*Citrinella Alpina*, Bp.), se trouve dans des conditions identiques, et son passage tout à fait irrégulier paraît tenir, comme pour le *Tarin*, à des conditions climatériques qu'il ne nous a point encore été permis d'apprécier.

(*La suite prochainement.*)

Observations sur les mœurs des Oiseaux de l'Afrique méridionale et occidentale, par MM. Jules et Edouard Verreaux. (Voir pages 217, 270, 353.)

Eurystomus afer (Steph.), Bonap., Consp. Av., p. 168. — La race du Gabon, quoique ne différant pas, sous le rapport de la coloration, de celle du reste de la côte, à partir du Sénégal, est cependant de près d'un quart plus forte; mais, habitués comme nous le sommes a apprécier de semblables différences, nous n'hésitons pas à la regarder comme la même.

Dans ce pays, elle n'est que de passage, et y séjourne

assez pour s'y reproduire, puisque notre chasseur en a trouvé des jeunes de la saison. Du reste, cette espèce étant assez commune, il lui a été facile d'observer ses mœurs, identiquement les mêmes que celles des autres espèces.

Comme elles, elle aime les lieux marécageux, où elle chasse aux insectes, qu'elle saisit au vol comme le font les *Merops*, dont elle a les allures. On les trouve aussi par petites troupes de vingt à trente. C'est sur les arbres élevés qu'elle se retire pendant la forte chaleur du jour ainsi que la nuit, et toujours sur la sommité, où elle se cache parmi le feuillage.

La femelle ne se distingue du mâle que par la taille, qui paraît un peu plus forte dans ce dernier. Les jeunes sont d'une coloration terne et grisâtre, qui, dès la seconde mue, devient aussi vive que chez les vieux. Dans ceux-ci, le bec est d'un jaune d'or éclatant, et l'iris est brun-roux, tandis que les tarses sont d'un gris bleuâtre.

Eurystomus gularis (Vieill.), Bonap., Consp. Av., p. 168. — Cette espèce, que tous les auteurs regardent comme confinée dans la Nouvelle-Guinée, vient enfin de nous parvenir de la côte occidentale de l'Afrique nommée *Grand-Bassam*, qu'elle ne visite que passagèrement. Comme ses congénères, elle fréquente les lieux marécageux abondants en insectes, qu'elle saisit au vol en les pourchassant. Elle aime aussi beaucoup à planer dans les hautes régions de l'air, d'où elle se précipite vers la terre, afin de recommencer le même exercice.

Elle est loin d'être aussi abondante que les autres, du moins dans cette localité, qui n'est sans doute pas sa véritable patrie ; car, en consultant nos souvenirs, elle faisait aussi partie des envois adressés par M. Pell d'Ahantie au Musée de Leide. Espérons que le savant directeur de ce Musée viendra compléter notre travail

dans la Faune qu'il prépare sur cet intéressant pays, si riche encore en productions nouvelles.

Macronyx flaviventris, Swains, Birds of West. Afr., p. 215. — C'est surtout dans les plaines où il y a quelques buissons épars que se rencontre cette espèce : on ne la voit que par paires, cherchant parmi les herbes les insectes qui servent à sa nourriture. Sa course est rapide et assez soutenue, son vol saccadé et de peu de durée ; elle aime aussi de temps à autre à se reposer sur la sommité d'un buisson, d'où elle fait entendre un petit gazouillement assez agréable. C'est aux pieds de ceux-ci que la femelle fabrique son nid, qui se compose de quelques brins d'herbes sèches à peine rassemblés. Sa ponte est de trois œufs.

Nous n'avons observé que très-peu de différence entre les sexes, si ce n'est que le mâle a le collier noir plus large.

Elle se trouve sur toute la côte d'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'à Port-Natal, et paraît sédentaire partout, car elle niche dans chacune des localités où elle se trouve, y étant aussi commune dans une saison que dans l'autre. Sa chair est bien supérieure à celle de ses congénères, aussi est-elle récherchée par les gourmets.

Ixos ashanteus, Bonap., Consp. Av., p. 266. — Cette espèce, qui, pour la première fois, a été distinguée de ses congénères par le Prince Charles Bonaparte, paraît aussi être sédentaire au Gabon ; car, d'après le dire de notre voyageur (qui a été à même de l'observer pendant une année), elle y est tellement abondante, que, partout où il y a des buissons, on est certain de voir plusieurs individus ensemble cherchant les insectes dont elle fait sa principale nourriture, excepté pendant la saison des baies et des fruits.

Les colons les redoutent tellement, à cette époque,

qu'ils sont forcés d'employer des épouvantails afin de les éloigner des jardins.

Le naturel de l'*Ixos ashanteus* est turbulent; aussi voit-on continuellement cet oiseau voleter d'un buisson à l'autre, et se quereller.

Son cri est perçant et sonore ; en novembre a lieu la ponte. Le nid se trouve toujours caché dans l'épaisseur d'un fourré; la femelle pond quatre œufs d'un verdâtre clair parsemés de taches d'une nuance plus foncée.

Les deux sexes couvent alternativement. Dès la première mue, les jeunes revêtent la livrée de l'adulte, sauf la teinte, qui est plus pâle. Ils paraissent également chargés du soin de pourvoir à la nourriture de leurs petits.

Dans le vieux, l'iris est d'un brun plus clair que dans le jeune âge.

Turdus pelios, Bonap,, Consp. av., p. 273. — Cette Grive appartient au continent africain, et paraît s'étendre depuis le Sénégal jusqu'au Gabon et l'Abyssinie.

Elle fréquente la lisière des bois et se rencontre aussi dans les plaines buissonnières, principalement parmi les plus touffues, qui bordent les eaux. On ne la voit que par paire, et le plus souvent à terre, où elle pourchasse les insectes, qui forment la base de sa nourriture ; cependant, lorsque la saison des baies est arrivée, elle ne les dédaigne pas.

Son naturel est farouche et d'une méfiance extrême : au moindre bruit, elle se cache parmi les broussailles, y reste immobile jusqu'à ce que le danger soit dissipé. La femelle fait son nid à peine à dix-huit pouces ou deux pieds du sol ; elle y dépose de quatre à cinq œufs d'un verdâtre clair parsemés de taches rougeâtres, et, lorsque les jeunes sont éclos, le mâle seul se charge du soin de leur nourriture. Ces jeunes ressemblent en tout, sauf la vivacité des couleurs, aux adultes, et, dès la seconde mue, ils sont exactement semblables. Son

cri est assez fort, et se fait entendre surtout le matin et le soir. Il peut se rendre par *drousselll*, répété quatre à cinq fois de suite. Du reste, elle ne paraît pas rare dans les localités indiquées; sa chair est délicate et d'un très-bon goût.

Par l'ensemble, cette espèce se rapproche beaucoup de celle décrite par notre ami And. Smith, dans ses *Illustrations du sud de l'Afrique*, sous le nom de *Lybonyana*, et que nous avons rencontrée nous-mêmes dans nos voyages dans cette partie du monde, et où elle a les mêmes mœurs. Nous hésiterions même à la séparer spécifiquement, sans notre respect pour l'auteur qui a si profondément étudié cette famille et établi notre espèce.

Platistira leucopygialis, Fraser, Proc. Zool. Soc. (1842). — Nous avons déjà signalé l'erreur de M. Fraser, qui a décrit comme deux espèces distinctes les deux sexes, le mâle sous le nom ci-dessus, et la femelle sous celui de *Castanea*.

Nous ajouterons que le jeune mâle est également roux dans sa première livrée, mais que, dès la seconde mue, ses plumes changent de ce même roux au noir, qui caractérise le sujet adulte. Pour les mœurs, nous pouvons affirmer qu'elles ressemblent en tout à celles de ses congénères; c'est-à-dire qu'ils vivent généralement par paire dans les grands bois, là où le soleil vivifie, par ses rayons, les petites plantes dont les fleurs attirent les milliers d'insectes qui servent à leur nourriture : ce sont plus particulièrement les Diptères qui leur servent d'aliments.

L'oiseau, qui se tient le plus ordinairement sur une branche sèche ou dégarnie de feuilles, épie sa proie, et, lorsqu'elle plane au-dessus de la fleur sur laquelle elle va se reposer, s'élance comme une flèche, la saisit pour aller ensuite la dévorer à la place d'où il était parti.

L'espèce paraît sédentaire au Gabon, où elle niche

vers le mois d'octobre; son nid est le plus souvent dans l'enfourchure d'une branche, et composé de substances moelleuses, surtout à l'intérieur, et il est fortement enlacé dans les branches qui le retiennent. Les œufs, au nombre de trois, sont d'une couleur blanc-rosé, parsemés de taches briques. Les deux sexes couvent alternativement; mais, lorsque les jeunes sont éclos, le mâle paraît plus particulièrement chargé du soin de nourrir toute la famille. Matin et soir, les deux sexes font entendre un petit cri qui peut s'exprimer par *pirit-pirit*, répété à de longs intervalles.

Il arrive parfois que le nid de cette espèce sert au *Chrysococcyx klaasi* pour y déposer son œuf, et que le jeune est élevé par ces petits oiseaux au détriment des leurs, en ce sens que souvent il reste seul après avoir jeté les autres hors du nid.

Harcolestes hypopyrrhus, Bonap., Compt. rend. Acad. des Scienc. (1854). — Cette magnifique espèce, qui paraît sédentaire au Gabon, ne se rencontre que dans les ravins, là où les buissons sont élevés et touffus, et toujours à peu de distance des eaux. On ne la voit que par paires, cherchant dans l'épaisseur de ces broussailles ou sur le sol les insectes qui servent à sa nourriture.

Elle aime surtout les Coléoptères, mais ne dédaigne cependant pas les énormes Fourmis qui abondent dans ces parages.

Matin et soir, ces oiseaux font entendre un ramage assez bruyant, qui peut se rendre par *blou-blou*, longuement répété. C'est alors que de temps à autre ils sortent du fourré pour venir sur la sommité d'une branche épier ce qui se passe autour d'eux.

C'est vers la fin de septembre que ces oiseaux font leurs nids, qu'ils placent dans l'endroit le mieux abrité.

Malheureusement, notre voyageur n'a pu trouver les œufs. Il a observé qu'il n'existe d'autre différence entre

les deux sexes que la grosseur, qui paraît un peu plus forte chez le mâle.

Du reste, ils sont d'un naturel excessivement farouche et fort difficiles à approcher. Le bec et les tarses sont d'un gris plombé dans l'adulte, et l'iris d'un brun roux clair.

Dryoscopus sublacteus, Cassin., Zool. Proc. Philad. (1851), p. 246. — Comme le *Cubla* de l'Afrique méridionale, cette espèce habite plus particulièrement les grands bois, où on ne la rencontre que par paires, cherchant parmi l'épaisseur du feuillage les insectes dont elle se nourrit. C'est aussi sur les branches élevées qu'elle fait un nid d'un grand volume, relativement à sa taille, et qui est fortement enlacé. Nous avons le regret de ne pas connaître les œufs. La femelle se distingue du mâle par sa coloration moins vive, et surtout par le blanc du croupion, qui, chez elle, est grisâtre. Son naturel est timide, aussi est-elle fort difficile à approcher. Dans la saison des larves, elle en fait sa principale nourriture, et elle chasse même jusqu'aux papillons.

Telephonus leucorhynchus, Hartl., Rev. Zool. (1848), p. 108. — Voici encore une espèce dont la femelle a été décrite comme distincte par M. Cassin dans les *Procedings* de Philadelphie, en 1851, sous le nom de *Laniarius carbonarius*.

Nous venons aujourd'hui rectifier cette erreur bien pardonnable, lorsqu'on n'a pas été, comme nous, à même de procéder la nature à la main.

Déjà, depuis la première publication de ces oiseaux, nous avions soupçonné leur identité, lorsque notre voyageur est venu nous confirmer dans notre opinion.

Le mâle adulte seul a le bec d'un blanc nacré lorsqu'il est vivant. Ce que nous avons dit des mœurs de l'*Harcolestes hypopyrrhus* peut s'appliquer à cette espèce, sauf le cri, qui est plutôt un sifflement aigu dans la nè-

tre, et qui peut se rendre par *zii-zii zii-zii*, indéfiniment répété. Du reste, il n'existe aucune autre différence entre les sexes.

Comme la précédente, elle est sédentaire au Gabon, où elle niche.

Fiscus Smithi, Bonap., Comptes rendus de l'Acad. des Sciences (1853). — Nos voyageurs ont rencontré ce Lanien depuis le cap Lopez jusqu'au Gabon, où il paraît sédentaire. Il fréquente de préférence les plaines buissonnières, aimant à se tenir sur la sommité d'une branche, afin d'épier autour de lui la proie qui se trouve à sa portée.

On ne le rencontre, du reste, que par paires, et toujours à peu de distance l'un de l'autre. Les insectes servent de base à sa nourriture; cependant, comme le *Collaris* de l'Afrique méridionale, il lui arrive de prendre des Reptiles et des Oiseaux, et souvent même de les pendre à une branche sèche lorsqu'il a assouvi sa faim. Il serait impossible de croire, si on ne l'avait vu, avec quelle adresse ils les suspendent; la main de l'homme ne saurait mieux faire, tant ils y mettent d'art. C'est généralement avec une herbe très-souple et très-déliée qu'est fait le nœud coulant qui sert de lacet, et qui est fortement fixé par l'autre bout à la branche où est suspendu l'animal.

Comme nous, nos voyageurs ont observé que l'instinct de cette espèce était le même que celui du *Collaris*, et probablement de toutes les espèces que nous avions nous-mêmes déjà distinguées des autres Laniens, ce qui a décidé le Prince Charles Bonaparte à former ce petit genre. — Il est dans le facies de ces oiseaux des caractères qui, du reste, les feront toujours reconnaître; car, outre les couleurs principales du noir et du blanc dans toutes les espèces, les femelles portent du roux sur le bord des plumes des flancs, seule distinction qui caractérise leur sexe.

C'est en septembre qu'a lieu la ponte, et c'est sur un buisson élevé qu'est déposé le nid, qui est toujours dans l'enfourchure d'une branche. La femelle pond de quatre à cinq œufs d'un gris-verdâtre parsemés de taches plus foncées.

Les deux sexes couvent alternativement; mais, lorsque les jeunes sont éclos, le mâle pourvoit seul aux besoins de la famille; aussi est-ce alors qu'il déploie tout son talent pour la chasse et qu'il éloigne impitoyablement tous les ennemis qui osent approcher, voire même les Corbeaux et les oiseaux de proie de moyenne taille.

(*La suite prochainement.*)

Description de Parasites anormaux d'un figuier de l'île de Bourbon; par le docteur Ch. Coquerel, chirurgien de la marine impériale. (Pl. 10.) — Voir p. 365.

Sycocrypta cœca (Pl. 10, fig. 3, *a*).—Cette espèce diffère considérablement des premières par sa forme générale; sa couleur est d'un jaune fauve plus clair sur l'abdomen; sa longueur est de 4 à 4 1|2 m.

La *tête* (fig. 3, *b*), beaucoup plus large, a la forme d'un ovale tronqué à la base. La face supérieure présente en avant une large échancrure triangulaire, au devant de laquelle naissent les antennes. Les mandibules sont fortes, échancrées à leur partie interne.

Les *antennes* sont formées de trois articles, dont le premier cylindrique, les suivants plus longs, le dernier un peu renflé et terminé en alène.

Ni *yeux*, ni *palpes*, ni *mâchoires*.

Le *prothorax*, plus étroit que la tête à son origine, s'élargit sur les côtés à ses angles huméraux, qui sont renflés. Le second segment du thorax, plus petit que le précédent, angulaire à son origine, est coupé trans-

versalement à sa base. Le troisième segment, presque aussi large que le second à sa partie antérieure, se rétrécit considérablement en arrière, où son extrémité bilobée proémine sur l'abdomen. Il présente deux sillons qui, partant de la ligne médiane, viennent se réunir au milieu de son bord antérieur. La partie comprise entre ces sillons est un peu plus élevée; il résulte de cette disposition qu'il offre, mais en sens contraire, la même disposition que le prothorax.

Les *pattes* (fig. 3, *c*) sont plus longues que dans les espèces précédentes. Les cuisses antérieures sont plus fortes que celles de la seconde paire, mais celles de la troisième sont particulièrement renflées et presque semi-globuleuses.

La forme de l'abdomen est toute particulière, et diffère essentiellement de celle que présentent nos autres insectes. On y remarque deux parties bien distinctes : la première, presque globuleuse, est formée de cinq segments, dont le second, le plus considérable à son plus grand diamètre, est beaucoup plus large que la partie la plus développée du thorax. La seconde portion, presque tubulaire et très-étroite, composée de cinq articles, s'atténue tout à fait à son extrémité, où son dernier segment donne issue, comme dans les espèces précédentes, à un organe composé de plusieurs pièces, et qui représente probablement l'extrémité d'une tarière.

On voit, par les descriptions qui précèdent, combien est étrange l'organisation de nos singuliers mangeurs de figues. Je croyais d'abord avoir affaire à des insectes incomplétement développés; mais, pendant plusieurs mois de suite, j'ai visité un nombre considérable de figues, et j'ai toujours trouvé mes trois insectes dans le même état. Entre les différents individus, les différences de taille étaient trop petites pour me faire penser que leur développement n'était pas complet. Mes ob-

servations n'ont pas porté sur quelques individus isolés : j'ai vu des centaines de chaque espèce, et tous m'ont offert constamment et sans variation sensible les trois types que je viens de faire connaître.

L'absence des organes oculaires est un fait qui se retrouve chez un grand nombre d'insectes vivant dans des lieux obscurs; mais l'absence de mâchoire et de palpes, lorsque les mandibules offrent un développement considérable, le petit nombre d'articles que présentent les antennes, la disposition des organes respiratoires de nos deux premières espèces, la forme singulière de l'abdomen chez la dernière, rendent tout à fait anormale l'organisation de ces étranges parasites. Leur démarche est très-singulière : condamnés à une obscurité éternelle, renfermés qu'ils sont dans une cavité close de toutes parts, privés d'ailleurs des organes de la vue, une fois sortis de leur prison, ils se traînent péniblement et avec la plus grande lenteur. L'espèce que je désigne sous le nom de *Perplexa* paraît avoir un peu plus d'agilité, mais l'aspect de la *Sycocrypta cœca* est des plus singuliers : au moindre contact, cet insecte relève son énorme abdomen entre ses longues pattes; l'extrémité bilobée du thorax repose sur le sol; l'abdomen se dirige en haut et dépasse de beaucoup la tête. Il demeure ainsi quelque temps dans cette position, en agitant ses longues pattes pour chercher un point d'appui; mais le plus souvent il perd l'équilibre, tombe sur le côté, et paraît alors traîner avec peine son énorme abdomen.

La place que nos parasites doivent occuper dans la série entomologique est difficile à déterminer d'une manière satisfaisante. Leurs fortes mandibules en font évidemment des insectes masticateurs; leurs pattes indiquent une organisation assez élevée; mais l'imperfection des autres parties de la bouche, les formes singulières des antennes à articles si peu nombreux, la

conformation particulière de l'abdomen tronqué de notre genre *Apocrypta*, ne rappellent l'organisation d'aucun insecte qu'on puisse leur comparer. Il faut dire cependant que la forme du thorax du *Sycocrypta* ressemble tout à fait à celle de certains hyménoptères privés des organes du vol; la présence de la tarière si développée dont cet insecte est muni le rapproche encore des individus de la même famille. Si l'on jette les yeux sur la figure que M. Westwood a donné du *Scleroderma contracta* (*in : Trans. Ent. Soc. of Lond.*, vol. II, pl. 15, fig. 11, 1839), et que j'ai reproduite (pl. 10, fig. 5), on sera frappé de l'analogie qui existe entre les formes générales de ces deux insectes. Le thorax surtout est évidemment construit sur le même modèle; les pattes présentent absolument la même conformation; il en est de même des mandibules et de la forme de la tête. Les autres parties de la bouche, les antennes et la forme de l'abdomen sont, il est vrai, bien différentes dans les deux espèces, et établissent entre elles des distinctions capitales; mais je crois cependant que ces deux insectes appartiennent au même groupe. Je ferai remarquer en outre que le genre *Scleroderma* renferme des espèces privées des organes de la vue, et qu'il en est de même pour les femelles aptères d'un genre voisin, celui de *Typhlopona*.

Je crois donc que l'insecte que j'ai désigné sous le nom de *Sycocrypta cœca* est la femelle aptère et aveugle d'un Hyménoptère voisin des *Scleroderma* de M. Westwood.

Quant aux deux autres insectes que je réunis provisoirement sous le nom d'*Apocrypta*, je dois dire que je ne les regarde comme des femelles d'Hyménoptères qu'à cause des analogies que présentent leur forme générale et leurs habitudes avec celles du précédent. Le prothorax, qui est toujours si petit chez les Hyménoptères, est énorme chez eux, et l'abdomen présente une confor-

mation tout à fait anormale. Où trouver les analogues des appendices *branchiformes* de l'*A. paradoxa* et des énormes stigmates terminaux de l'*A. perplexa*? Ils sont cependant munis d'une tarière comme l'espèce précédente; leurs pattes offrent la même conformation, et les parties de la bouche présentent une organisation semblable.

Je suis donc fondé à croire qu'ils doivent prendre place dans le même groupe. Je n'ai pas besoin d'ajouter que je n'attache aucune importance aux noms que je donne à ces insectes, et qui devront peut-être être changé quand leur histoire sera mieux connue et que l'on saura comment sont organisés les mâles de ces insectes réellement paradoxaux, et dont l'histoire pleine de perplexités pourrait bien passer pour *apocryphe* aux yeux de certaines gens.

J'ai dit que c'était un petit Chalcidite qui m'avait conduit à la découverte des insectes dont je viens d'esquisser l'histoire : je l'ai trouvé par centaines dans l'intérieur des figues, au milieu des parasites aux dépens desquels il s'était sans doute développé. Voici sa description :

Chalcis? explorator (pl. 10, fig. 4).—D'un brun noirâtre légèrement bronzé, avec les deux premiers articles des antennes et les pattes d'un jaune pâle; les yeux d'un jaune fauve.

Longueur du corps, les antennes comprises, 30 mil.; — de la tarière, 4 mil.

La *tête* est assez grande, de la largeur du prothorax dans le plus grand diamètre de ce dernier, sa face supérieure est garnie de trois ocelles (fig. 4, *b*).

Les *antennes* sont assez longues, de douze articles, dont le premier, le plus long, est cylindrique; le second très-petit, ovalaire; les suivants moniliformes et augmentant légèrement d'épaisseur jusqu'aux trois derniers, qui forment la massue.

Le *prothorax*, prolongé en forme de cou très-étroit et presque filiforme à son insertion supérieure, s'élargit bientôt pour se rétrécir brusquement à sa partie supérieure.

Les *ailes* sont diaphanes, avec la nervure brune.

L'*abdomen*, effilé en avant, s'élargit un peu au delà du milieu, et se rétrécit ensuite. La *tarière* de la femelle égale à peu près deux fois la longueur du corps.

Les *pattes* sont simples, sans dentelures, avec les antérieures les plus petites, les postérieures les plus longues. Les *cuisses* sont peu renflées; celles des membres postérieurs (fig. 4, *c*) présentent cependant un léger renflement vers leur milieu. Les *tarses* sont de cinq articles, dont le premier égale et dépasse même en longueur les suivants réunis.

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie des Sciences de Paris.

Séance du 20 *Août* 1855. — M. *Élie de Beaumont* met sous les yeux de l'Académie un ouvrage posthume de *Risso*, intitulé : *Mollusques céphalopodes vivants observés dans le parage méditerranéen du comté de Nice.*

L'ouvrage a paru par les soins du neveu de l'auteur, M. *J.-B. Risso*, qui, dans une Lettre jointe à cet envoi, annonce l'intention de faire paraître d'autres travaux inédits du savant naturaliste piémontais, s'il y est encouragé par l'accueil fait à cette première publication.

— M. *Nodot*, directeur du Musée d'histoire naturelle de Dijon, adresse un Mémoire ayant pour titre : *Description d'un nouveau genre d'Édenté fossile renfermant plusieurs espèces voisines des Glyptodons, et classification méthodique de treize espèces appartenant à ces deux genres.*

« Le savant professeur Owen a donné une bonne description du *Glyptodon clavipes*, qui a servi de type pour la connaissance des autres espèces. Une d'elles, le *Glyptodon tuberculatum* du même auteur, par les caractères de sa cuirasse, qui est composée en partie d'osselets de forme quadrilatère, semblait faire exception aux autres espèces connues qui offrent presque constamment ces pièces hexagonales ou pentagonales ; cette disposition étant nécessaire pour former des commencements de bandes qui règnent sur une partie de la hauteur de cette carapace, et fait rentrer cet animal dans un nouveau genre, pour lequel nous proposons la dénomination de *Schistopleurum*. Un individu fossile, presque complet au Musée de Dijon, a permis de fixer les caractères de ce nouveau genre.

« Cet animal offre : 1° un commencement de bouclier sur la partie anterieure du corps; 2° plusieurs segments profonds, composés d'une seule série d'osselets coupés en biseaux sur leurs bords pour s'imbriquer les uns sur les autres, et existant seulement à la partie inférieure et antérieure de la carapace, où ils forment des commencements d'anneaux analogues à ceux que l'on voit, mais complets chez les Tatous; 3° un bouclier postérieur très-considérable, qui occupe presque la moitié de la longueur totale de la cuirasse.

« La queue de ces animaux est toujours composée d'anneaux verticillés dont le bord est terminé par de gros tubercules. Sur l'axe médian supérieur il existe sur cette queue une suite de gros tubercules mobiles articulés sur une protubérance tuberculeuse spéciale sur chaque anneau.

« Enfin on voit encore une suite de tubercules de formes très-variables, articulés au bord postérieur de la carapace et sous les gros tubercules qui forment bourrelets et destinés à rétrécir l'espace entre le bord et l'origine de la queue.

« Tous ces caractères nous ont paru suffisants pour établir le genre *Schistopleurum* qui diffère des *Glyptodon* : 1° parce que la carapace de ce dernier n'offre jamais de segmentations latérales ; 2° parce que toujours la queue, parfaitement soudée dans toute son étendue, n'est mobile qu'à son origine ; 3° parce qu'elle ne présente pas non plus cette suite de tubercules mobiles à sa partie supérieure ; ce dernier caractère très-exceptionnel ne se montre jamais chez les Mammifères et ne se voit guère que chez quelques Poissons et quelques Reptiles, où ils sont de formes très-différentes.

« Le crâne présente à peu près la même forme que celui du *Glyptodon clavipes*, seulement l'apophyse descendante dépendant de l'arcade zygomatique est relativement beaucoup plus écartée et plus pointue à son extrémité libre que celle de cet animal. Du reste, les dents sont absolument les mêmes et en nombre égal chez les deux animaux.

« Toute la charpente osseuse est aussi la même dans ce qu'il y a de fondamental ; mais on remarque des différences considérables dans la proportion des parties qui composent tout le squelette. Ainsi la mâchoire inférieure offre une branche montante qui prend naissance sur le côté de la mandibule et qui est placée à angle droit sur celle-ci, de telle sorte que si l'on suspend cette mâchoire par le condyle articulaire, elle reste en place sans tomber en avant ; ce qui est exceptionnel chez les Mammifères et qui ne se voit pas même chez les Glyptodons ordinaires.

« Les pieds sont comme ceux des Glyptodons ; mais les antérieurs sont évidemment faits pour fouir ; les phalanges des pieds de devant, comparées à celles des Pachydermes (le Sanglier), n'ont aucun rapport avec celles de cet animal, quoique l'ait affirmé un savant de la plus haute recommandation. Le pied de derrière est plus raccourci encore que celui du *Glyptodon clavipes*, les

mouvements de pronation et de supination sont très-faciles chez l'animal, ce qui est attesté par la liberté du radius et du cubitus, ainsi que par leurs facettes articulaires ; mais les tibias et les péronés sont soudés aux deux extrémités comme chez le Glyptodon. Notre opinion est que l'animal, quand il voulait se servir de ses membres antérieurs pour fouir le sol, s'appuyait seulement sur ses pieds de derrière et aussi sur son énorme queue qui, dans cette circonstance, lui servait d'un troisième point d'appui ; il pouvait même se soulever quelquefois au point d'atteindre des feuilles et des fruits à une hauteur de trois mètres, ce qui probablement avait lieu aussi chez le Glyptodon. Cette position, qui n'était cependant qu'exceptionnelle, et cette fonction des membres thoraciques semblent se confirmer par le sternum, qui diffère beaucoup de celui des Tatous, animaux qui rappellent très-bien, dans leurs formes générales, notre *Schystapleurum*. Cet os a absolument la même disposition que celui de la Gerboise de Barbarie, ce qui indique un certain rapport dans son mode de station, ainsi que dans l'usage de ses membres antérieurs, avec ce petit animal. Les clavicules sont situées immédiatement à la base des premières côtes, et elles ont dû être très-faibles ; ce qui n'a pu être vérifié, car elles manquent à l'individu qui ne montre alors l'existence de cet os que par les facettes articulaires et la présence des rugosités pour les ligaments.

« Le genre *Schistopleurum*, dans l'ordre de la classification naturelle, doit être placé entre les genres *Glyptodon* et *Polypeutes*, dont le régime végétal est semblable; tandis qu'il est de substances animales chez les autres Tatous vivants dont les dents sont toujours coniques et souvent bifurquées et tranchantes sur les bords.

« Nous connaissons trois espèces qui rentrent dans le genre *Schistopleurum* : *Schistopleurum typus*, *Schisto-*

pleurum gemmatum et *Schistopleurum tuberculatum*, Nob. (*Glyptodon tuberculatum*, Ow.)

« Passant en revue le genre Glyptodon, nous divisons ce genre en deux sections : la première se compose des Glyptodons à queue conico-cylindroïde ; la seconde, des espèces dont les queues sont claviformes.

« Nous connaissons aujourd'hui dix espèces appartenant à ce dernier genre, ce qui, joint aux trois du genre *Schistopleurum*, donne un total de treize espèces fossiles des plaines de pampas de Buénos-Ayres, dont la plupart sont nouvelles pour la science et viennent compléter la Faune de cette riche contrée, en comblant autant de lacunes dans ce petit ordre des Édentés. »

Séance du 27 *Août*. — M. *Figuier* lit un troisième Mémoire à propos des fonctions glucogéniques du foie.

— M. *Noucker* adresse un travail intitulé : *Observation d'un enfant monstrueux né dans la commune d'Épreville* (*Eure*). Ce Mémoire est renvoyé à l'examen de MM. Serres et Geoffroy Saint-Hilaire.

— M. *Bouniceau* adresse un troisième Mémoire sur les Sangsues. Dans ce nouveau travail, l'auteur présente : 1° l'indication des espèces ou variétés qu'il considère comme préférables ; 2° l'examen d'un procédé vicieux de dégorgement qui a été plusieurs fois préconisé ; 3° l'ensemble des signes auxquels on peut reconnaître qu'une Sangsue est en condition de produire les effets qu'on en attend.

— La Société impériale des Naturalistes de Moscou adresse les n°s 3 et 4 de son Bulletin pour l'année 1853 et le 1er pour 1854. « La Société annonce qu'elle tiendra, dans le mois prochain, une séance extraordinaire, destinée à célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation et de son activité. Elle serait flattée de recevoir, à cette occasion, de l'Académie des Sciences, un témoignage de la sympathie dont elle a eu déjà si souvent des preuves. Les ouvrages imprimés ou manuscrits

envoyés dans ce but peuvent être adressés par la poste à la Société des Naturalistes de Moscou. »

— M. Camille *Dareste* adresse une *Note sur les caractères encéphaliques des Mammifères aquatiques* (Phoques et Cétacés).

« M. Pucheran, dans la Note insérée dans le Compte rendu de l'avant-dernière séance, indique la forme globuleuse de l'encéphale et le développement des circonvolutions comme caractérisant les Mammifères palmipèdes. Je dois ajouter que, chez les Mammifères aquatiques par excellence, les Phoques et les Cétacés, les hémisphères cérébraux ont un grand développement en arrière, de manière à recouvrir en partie le cervelet, qui est découvert dans la plupart des Mammifères.

« Ce développement en arrière des lobes cérébraux coïncide avec l'existence chez ces animaux de la corne postérieure du ventricule latéral. Du moins, Tiedmann signale cette cavité dans le cerveau du Dauphin, et Stannius dans celui des Phoques. Les noms de ces anatomistes ne me permettent pas de douter de la réalité de ces faits, qu'il ne m'est pas possible d'ailleurs de vérifier ; car les occasions de disséquer ces animaux sont rares, surtout pour un anatomiste qui n'est point attaché à un grand établissement scientfiique.

« On sait d'ailleurs depuis longtemps que les lobes olfactifs n'existent ni chez les Phoques ni chez les Cétacés.

« Il est assurément fort curieux de voir que le cerveau des Phoques, qui dérive du type cérébral des Carnassiers, et que le cerveau des Cétacés, qui forme peut-être un type à part, mais qui s'écarte notablement du type précédent, nous présentent des modifications analogues ; mais, ce qu'il y a de plus curieux encore, c'est que ces modifications ne se retrouvent, dans toute la classe des Mammifères, que dans le cerveau des Singes et dans celui de l'Homme. Là, en effet, nous trouvons

la corne postérieure du ventricule très-développée, et les hémisphères du cerveau assez prolongés en arrière pour recouvrir complétement le cervelet et former comme un troisième lobe, que l'on appelle le *lobe occipital*. Là également nous ne trouvons point de tubercule olfactif.

« Toutefois l'absence du tubercule olfactif ne paraît pas nécessairement liée au développement de la partie postérieure du cerveau et à l'existence de la corne postérieure du troisième ventricule. Chez les Makis, le cerveau ne recouvre point le cervelet, et cependant le tubercule olfactif manque. Vicq d'Azyr, qui a disséqué un cerveau de Maki, n'y a point trouvé de corne postérieure. »

Séance du 3 septembre. — M *Thénard* lit une *Note sur la destruction des Punaises*. Le vénérable savant a fait périr ces insectes incommodes avec de l'eau de savon, liquide huileux qui fait mourir tous les insectes que l'on parvient à en mouiller, qui a été employé dans ces derniers temps par divers paysans du Midi pour tuer les Cochenilles et autres insectes qui nuisent aux arbres, et dont les personnes qui attribuent la maladie des vignes aux attaques des Insectes n'ont pas manqué de recommander l'usage.

A cette occasion, M. *Despretz* parle aussi d'une invasion de Punaises dans son appartement, et du combat qu'il leur a livré avec des vapeurs de soufre. Comme l'acide sulfureux détruirait les objets laissés dans l'appartement, et surtout les livres, il fait dégager ensuite des vapeurs ammoniacales, en chauffant légèrement dans un creuset un mélange de chaux et de sel ammoniac, ce qui sature l'acide sulfureux et sauve le mobilier.

— M. *Duméril* présente un exemplaire de la Notice que son fils a publiée dans notre Recueil (1855, p. 274) sur un travail inédit de feu Bibron.

— M. *de Quatrefages* lit un *Rapport sur un Mémoire de* M. Ch. Lespès *intitulé :* Des spermatophores des Grillons.

« Parmi les procédés employés par la nature pour amener le contact de l'œuf qui doit être fécondé avec le liquide destiné à remplir cette fonction, un des plus curieux, à coup sûr, est celui que Swammerdam et Needham découvrirent, il y a bien longtemps, chez les Mollusques céphalopodes. Ces animaux ne se bornent pas à préparer la liqueur fécondante, mais produisent en outre des espèces de machines étudiées par plusieurs zoologistes, entre autres par M. Milne Edwards, machines qui renferment les spermatozoïdes et ne les laisseraient échapper, paraîtrait-il, qu'au moment où ils doivent servir, d'après une très-curieuse observation due à MM. Lébert et Robin. Ces spermatophores n'avaient jusqu'à ces derniers temps été trouvés que chez des animaux aquatiques, et il est bien intéressant de constater leur existence dans des espèces aériennes. C'est ce que vient de faire M. Lespès.

« Nous devons dire toutefois que déjà M. Charles de Siebold avait trouvé dans la poche copulatrice des Locustaires des corps particuliers auxquels il avait attribué cette qualité; mais le savant allemand, préoccupé d'autres idées, n'avait recherché ni le mode de production, ni le mode d'introduction de ces corps, et peut-être son interprétation aurait-elle pu être contestée. Il n'en est pas de même des faits détaillés observés par notre jeune compatriote.

« C'est sur les Grillons, et particulièrement sur le Grillon champêtre, qu'ont porté les observations de M. Lespès. Il a suivi dans toutes ses phases l'accouplement de ces insectes; il a vu la femelle se placer sur le dos du mâle, et celui-ci attacher à l'orifice génital un petit corps de structure assez compliquée, qui n'est autre chose que le spermatophore.

« Cet appareil, dont le volume est relativement très-considérable, se compose d'une ampoule creuse qui renferme les spermatozoïdes, et d'une lamelle très-mince dans laquelle on découvre un tube d'une extrême finesse. Cette dernière portion seule est introduite dans les organes de la femelle. L'ampoule reste toujours au dehors, et la femelle la conserve dans cette position jusqu'à ce qu'elle se détache d'elle-même. L'action de l'air desséchant la matière cornée qui forme les parois de l'ampoule paraît suffire pour en exprimer le contenu en rétrécissant peu à peu la cavité. On voit, par ces quelques mots, que les choses doivent se passer tout autrement chez les Grillons que chez les Locustaires observés par M. de Siebold.

« M. Lespès a étudié avec soin l'appareil génital qui produit ces corps si curieux. Malgré sa complication apparente et les modifications considérables subies par les diverses pièces, il a très-bien déterminé chacune de ces dernières et retrouvé toutes les parties que M. Lacaze-Duthiers a montrées constituer l'armure génitale des insectes en général.

« M. Lespès a, en outre, suivi les spermatozoïdes dans leur développement et retrouvé ici un fait très-intéressant, analogue à celui qui a été signalé chez les Mollusques par M. Gratiolet. Dans le testicule, dans le canal déférent, dans les spermatophores même, les spermatozoïdes des Grillons restent constamment immobiles, et leur forme seule peut faire juger de leur nature. Arrivés dans la poche copulatrice de la femelle, ils subissent quelques modifications; leur queue, sans disparaître entièrement comme chez les Hélices, se raccourcit, et à partir de ce moment ils présentent les mouvements caractéristiques qui paraissent être le signe de leur maturité et de leur aptitude à féconder.

« Dans les recherches dont nous venons de rendre à l'Académie un compte bien succinct, M. Lespès a mon-

tré beaucoup de patience et de sagacité. Vos Commissaires ont vérifié la plupart des faits énoncés par l'auteur et reconnu leur exactitude. En conséquence, ils ont l'honneur de vous proposer de remercier M. Lespès de sa communication et de l'engager à étendre ses recherches aux groupes voisins, spécialement aux Locustaires, afin d'arriver à quelques conclusions générales sur ce singulier mode de fécondation chez les insectes. »

Avant que les conclusions soient mises aux voix, M. *Moquin-Tandon* fait remarquer qu'il a observé et décrit les spermatophores de plusieurs Mollusques terrestres, particulièrement ceux des *Hélices* et des *Arions*.

M. le prince *Charles Bonaparte* ne peut pas laisser croire qu'il partage, en tout point, les opinions émises par le rapporteur. Il faudrait au moins qu'il fût dit que l'auteur du travail dont il est rendu compte est invité à étendre et répéter ses observations; et la Commission devrait être priée de rappeler dans son rapport les travaux de M. Moquin-Tandon.

M. *de Quatrefages* répond que tous les faits avancés par M. Lespès sur les circonstances qui accompagnent l'accouplement des Grillons, la structure et le rôle des spermatophores, ont été vérifiés par ses collègues et par lui-même. Il n'a pu, il est vrai, agir de même pour les modifications des spermatozoïdes, la saison étant en ce moment trop avancée; aussi s'est-il borné à indiquer les rapports que présentent les observations de M. Lespès avec celles de M. Gratiolet. Il reconnaît ne pas avoir eu connaissance des faits publiés par M. Moquin-Tandon et en exprime ses regrets.

Après ces remarques, les conclusions du rapport sont mises aux voix et adoptées.

— M. Isidore *Geoffroy-Saint-Hilaire* présente un tra-

vai. de M. Liénard, de l'île Maurice, ayant pour titre : *Note sur un jeune Aye-Aye vivant.*

« Ce jeune individu, qui a été introduit dans notre île par M. Alexandre Thuré, doit avoir de trois mois et demi à quatre mois. Ses dents commencent à sortir. Les deux incisives inférieures sont trois fois plus longues que les supérieures; elles sont comprimées, placées obliquement et beaucoup plus larges à l'extérieur qu'à l'intérieur. Les deux incisives de la mâchoire supérieure ont à peu près la forme des nôtres; elles ne sont presque pas écartées l'une de l'autre, tandis qu'il existe un grand intervalle entre les inférieures. Le front est large et bombé; le nez très-bien dessiné et s'avançant autant et même un peu plus que le menton; la bouche est petite; les yeux grands, de couleur jaune-clair et entourés d'un cercle noir; la partie inférieure de l'orbite est très-saillante et le museau est comprimé de chaque côté, ce qui fait rentrer un peu plus les joues de cet animal; la prunelle des yeux présente un petit point noir. La face est grise, le dessus et le dessous des yeux presque blanc; quelques petites soies grises commencent sur le nez et s'étendent sur le front, en augmentant de longueur. Chacune de ces soies est noire à sa base; cette couleur se continue ainsi jusqu'à l'origine de la queue. Sur le corps, les soies sont plus clair-semées; les poils ne forment que la seconde fourrure, tandis que le duvet (de couleur grise) ne fait que garantir la peau. Les quatre membres sont de couleur noire, on n'y voit seulement que quelques soies bicolores. La queue est entièrement noire, on y distingue pourtant une légère teinte rousse. Je pense que cette couleur doit changer avec l'âge et devenir rousse comme celle de tous les dessins que j'ai sous les yeux.

« Les parties au-dessus et au-dessous de l'œil sont garnies d'un petit duvet blanc; il y a une teinte rose au nez. Les oreilles sont placées horizontalement; elles

sont nues, de couleur noire et formées d'une membrane bien mince. Il a de longues soies, mais très-rares; celles qui se trouvent au-dessus et au-dessous des mâchoires sont plus courtes et plus fines que les autres. Lorsque l'animal est en repos, son dos est voûté, sa tête basse, sa queue horizontale. Lorsqu'il veut la relever, son poids, par le volume de ses longues soies et par la grosseur de ses vertèbres caudales, la force à retomber. J'ai été présent à un repas que fit ce jeune Aye-Aye; on lui avait donné une mangue; il y fit d'abord un trou avec les dents, puis introduisit son doigt médius dans le trou pratiqué, et, se baissant jusqu'au fruit, il porta à sa bouche avec ce doigt tout ce qu'il put détacher de la mangue; lorsqu'une main était fatiguée, il se servait de l'autre; je l'ai vu plusieurs fois changer de main. Il ne se sert pas, comme le dit Sonnerat, de ses deux doigts grêles, comme les Chinois de baguettes, pour manger du riz; lorsqu'on lui donne un morceau de canne à sucre, il le tient des deux mains et le déchire avec les dents pour en sucer le jus.

« La longueur du corps, à prendre la perpendiculaire du front à l'origine de la queue, est de neuf pouces six lignes; celle des vertèbres de la queue, sans y comprendre les soies, est de treize pouces, et avec les soies, seize pouces trois lignes. Les soies du milieu de la queue ont cinq pouces de longueur, ce qui fait paraître la queue plus grosse que le corps. La circonférence du milieu du corps est de sept pouces et celle de la tête de sept pouces et demi. Longueur de l'oreille, trois pouces quatre lignes; largeur de l'oreille, deux pouces deux lignes; l'extrémité de l'oreille est complétement ronde. Distance d'une oreille à l'autre, prise sur le front, deux pouces huit lignes. Écartement des yeux, pris horizontalement à la partie externe, deux pouces trois lignes. la distance de la partie supérieure du front au bout du nez est de deux pouces trois lignes. Il y a une petite

fente au bout du nez; les narines sont larges, placées obliquement et un peu cintrées sur l'arrière. Dans l'état de repos, les deux mains ou les pieds antérieurs ont l'air d'être paralysés; les doigts sont les uns sur les autres, tandis que les pieds postérieurs ont la forme de ceux des Makis, c'est-à-dire que les quatre doigts sont presque d'égale longueur, armés d'ongles très-forts, pointus et un peu recourbés; le pouce est plat, plus large à l'extrémité qu'au milieu, muni d'un ongle également plat. Le pied, depuis le talon jusqu'à l'extrémité du doigt médius, a trois pouces cinq lignes; le doigt le plus long du pied n'a que quinze lignes. Le second a la même longueur, tandis que l'index est un peu plus court que le petit doigt. La largeur du doigt à la jonction des tarses est d'un pouce, ainsi que la paume du pied. Le doigt le plus long de la main a deux pouces cinq lignes et demie; le doigt grêle deux pouces une ligne; l'annulaire vingt lignes et demie; le petit doigt dix-neuf lignes; le pouce a dix lignes et demie, il est armé d'ongles de la même forme que ceux de tous les autres doigts. La largeur de la main n'est que de dix lignes et demie. Les ongles de la main ont quatre lignes de longueur, et celui du doigt grêle, qui est crochu comme les autres, n'a que deux lignes; ce doigt n'a en diamètre que le tiers des autres.

« Cet intéressant animal est du sexe masculin. Son pénis se trouve logé dans une membrane blanche; sa forme est comprimée sur les côtés et relevée vers le haut, en arc de cercle. Ses testicules sont extrêmement petits et cachés sous la peau. La peau, sur le corps, est de couleur gris-blanchâtre, tandis que celle qui recouvre les vertèbres de la queue est presque noire. J'ai remarqué qu'à cette partie il n'y avait pas de duvet, comme sur le corps. »

« M. *Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire*, en présentant cette Note, met sous les yeux de l'Académie une pein-

ture à l'huile représentant l'animal de grandeur naturelle, peinture faite d'après le vivant.

« Il annonce en même temps que M. Liénard, qui a formé à l'île Maurice une riche collection d'histoire naturelle, et particulièrement d'ichthyologie, a rapporté à Paris, pour les communiquer à l'Académie et aux naturalistes qu'ils peuvent intéresser, plusieurs objets rares, entre autres des ossements d'Epyornis, dont la découverte ajoute beaucoup à nos connaissances actuelles sur l'oiseau gigantesque de Madagascar. M. Liénard fera prochainement à l'Académie une communication à ce sujet. »

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

BULLETINS de la Société Impériale des Naturalistes de Moscou, t. XXIII, année 1850; t. XXIV, 1851, et XXV, 1852.

Ce recueil des travaux de la première Société d'histoire natuelle de la Russie continue d'offrir le plus grand intérêt aux savants. Il est tellement rempli d'excellents Mémoires zoologiques, les seuls dont nous ayons à nous occuper ici, qu'il nous serait impossible d'en rendre compte d'une manière un peu détaillée sans sortir des limites qui nous sont imposées par le plan de la *Revue de Zoologie*. Nous sommes donc obligé de nous borner à l'indication des titres des principaux Mémoires renfermés dans les trois années que nous annonçons.

Année 1850. — Mémoires sur la famille des Carabiques, par Chaudoir, p. 3 et 349.

Embryogénie des Gastéropodes, par Warneck, p. 90.

Examen critique des travaux d'Erichson sur les insectes d'Allemagne, contenant surtout une révision des *Trychopteryx*, par Motschoulsky, p. 195.

La *Cosmella hydrachnoidea* sortant de l'œuf du *Tergipes* est-elle un animal? par Nordruam, p. 479.

Euceræ rossicæ, par Baër, av. pl., p. 530.

De *Ascalaphis* nonullis Rossiam incolentibus, par Eversmann, pl., p. 207.

Ornithologie de la Russie, par le même, p. 564.

Recherches anat. sur le genre *Accipenser*, par Kittary, p. 389.

Astur brevipes, nouv. esp., par Sevarzow, p. 234.

Année 1851. — Notice sur l'apparition en Podolie d'une multitude de Campagnols, par Belke, p. 549.

Observations sur la Faune du gouvernement de Karkov, par Czernay, p. 257 et 269.

Descript. de quelques nouv. esp. de Lépidoptères de la Russie, avec 5 pl., par Eversmann, p. 610.

Descript. de quelques nouv. Lépidoptères de Russie, par Nordmann, avec 2 pl., p. 439.

Observations sur quelques *Daphnides*, avec 1 pl., par S. Fischer, p. 96, et sur des *Cyclopides*, p. 409.

De l'embryogénie descendante et des espèces ou générations primitives, par Gros. 6 pl., p. 1, 283, 429.

Curculionites et Staphylins de Russie, par Hochhuth, p. 3.

Limaces; genre et espèces nouv., par Kaleniczeuko, p. 109 et 215.

Spalax Pallasii, etc., par Kessler, p. 127.

Suite de la critique des travaux de Erichson, par Motschoulsky, p. 204; et énumération des insectes qu'il a rapportés, p. 479.

Année 1852, — Infusoires de Russie, par Eichwald, p. 388.

Noctuélides de Russie, etc., par Eversmann, p. 148.

Aquila deserticola, Eversmann, pl., p. 545.

Fauna Hymenopt. Volgo-Uralensis, par Eversmann, p. 1.

Coléoptères des possessions russes en Amérique, par Mannerheim, p. 283.

Insectes Coléopt. de la Sibérie orientale, par le même, p. 273.

Note sur le cristallin et sa capsule, par Gros, p. 246.

Mémoire sur la Famille des Carabiques, par Chaudoir, p. 3.

Notice sur le *Cobitis merga*, par Czernay, p. 548.

Études sur la famille des *Vespides*; par M. H. de Saussure, t. III, in-8°.

Dans notre numéro 1 de 1854, p. 45, nous avons déjà annoncé ce beau travail, et, depuis, deux livraisons de la suite, qui renferme un supplément à la monographie des Guêpes solitaires, nous sont parvenues. Ces deux livraisons renferment plusieurs planches coloriées et formant un complément indispensable au premier volume des *Études sur la famille des Vespides*. L'auteur complète et rectifie la synonymie; il établit de nouvelles coupes, et décrit un grand nombre d'espèces nouvelles. Nous avons vu avec plaisir qu'il a changé plusieurs noms pour en adopter d'autres qui avaient droit à la priorité, et en cela il n'a pas ménagé ceux dont il est l'auteur plus que ceux qui furent donnés par ses collègues ou ses devanciers. (G. M.)

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

M. L. Brisout de Barneville nous adresse la réponse suivante (1) à une note de M. Lucas sur une nouvelle espèce de Mantide (*Eremiaphila denticollis*) qui habite le sud des possessions françaises dans le nord de l'Afrique, précédée de quelques remarques sur le nombre des espèces qui doivent composer le genre *Eremiaphila*, de Lefebvre, insérée dans la *Rev. et Mag. zool.*, n° de février 1855, p. 96 et suiv.

(1) Lue à la Société Entomologique, dans la séance du 14 février 1855.

M. Lucas m'objecte, dans sa note, que les individus sur lesquels j'ai établi l'*Eremiaphila barbara* ne sont pas encore parvenus à leur état parfait. Cette assertion est-elle réellement exacte? C'est ce que j'examinerai rapidement. Afin d'être plus exact et plus clair dans l'examen succinct de cette question, je crois devoir substituer l'expression de *jeune*, parfaitement applicable à toutes les espèces animales, aux termes usités de larve et de nymphe empruntés aux insectes à métamorphose complète, comme les Coléoptères, les Lépidoptères, etc., mais qui ne conviennent pas aux insectes à métamorphose incomplète, comme les Orthoptères, dans l'application du moins qu'en font les entomologistes à ces Hexapodes pour exprimer leurs divers états à partir de la sortie de l'œuf, surtout le nom de larve, celui de nymphe étant en partie plus conforme à la vérité. Ce qui m'engage encore à les rejeter, c'est que leur interprétation arbitraire a été et est encore trop souvent, pour les Orthoptéristes, une cause d'erreur et de confusion. J'entends par *jeune âge* toute cette période de la vie des Orthoptères qui s'écoule depuis leur sortie de l'œuf jusqu'au moment où ils passent à l'état parfait ou adulte, période durant laquelle ces insectes ne sont pas aptes à la reproduction. J'exprime, par la dénomination d'*âge adulte* ou d'*état parfait*, cette dernière phase de l'existence des Orthoptères dans laquelle ils peuvent multiplier leur race et se présentent à nous avec leurs formes définitives. Quant à ce qui concerne en particulier les élytres et les ailes, leur absence même absolue coïncide, chez certaines espèces de différentes familles, avec la maturité des organes de la génération (1).

(1) In quibusdam Orthopterorum generibus (Bacillus, Raphidophora, etc.) et speciebus specimina ceterum perfecta et propagationi capacia mascula et feminea aut tantum feminea elytris alisque aut alis tantum carent. (Fisch., Frib. *Orthopt. Eur.*, p. 9.)

Plusieurs Orthoptères n'acquièrent jamais ni ailes ni élytres,

Au reste, à partir de la plus faible apparition des organes alaires, tous les degrés de développement, soit des élytres, soit des ailes, se rencontrent dans les Orthoptères, et sont caractéristiques de telles ou telles espèces parvenues à l'âge adulte ou à l'état parfait. On sait aussi que l'absence des ailes sous les élytres ne prouve nullement qu'un Orthoptère n'a pas achevé toute la série de ses développements.

S'il est vrai qu'aujourd'hui on éprouve souvent une grande difficulté à déterminer si un Orthoptère absolument aptère ou presque complétement aptère, dont on n'a pas encore vu l'accouplement, est un jeune ou un adulte, il n'en est pas de même d'un insecte ailé : la présence chez un individu d'élytres et d'ailes veritables, ou seulement d'élytres bien conformées, quelle que soit du reste la réduction de ces organes, est une preuve positive qu'il est parvenu à l'âge adulte, ou, ce qui revient au même, à l'état parfait (1). Dans la comparaison que l'on peut établir entre les Orthoptères d'une même famille naturelle, dans le but d'arriver à connaître quel est leur dernier état, il ne faut donc pas trop se préoccuper des différences souvent très-considérables qui s'observent dans le développement des élytres et des ailes ; il faut, avant tout, rechercher avec soin ce que ces parties offrent de commun et d'essentiel dans leur disposition, leur conformation et leur structure chez les diverses espèces qui en sont pourvues. Il est donc nécessaire de faire abstraction de la grandeur et des autres conditions secondaires des élytres et des ailes. C'est

même rudimentaires, et cependant ils n'en sont pas moins aptes à s'accoupler et à se reproduire. (Serville, *Hist. Orthopt.*, p. 3.

(1) Cependant j'excepte de cette généralité certains Orthoptères des trois familles Acrididés, Gryllidés et Locustidés, qui ne présentent que de très-faibles rudiments d'élytres, qu'une simple trace de ces organes : tel est l'*Acridium decipiens*, Bris. Il faut alors avoir recours à d'autres ordres de preuves pour bien reconnaître si ce sont des insectes parfaits.

ainsi que les élytres de l'*Eremiaphila barbara*, si réduites dans leurs dimensions, et sous lesquelles les ailes manquent complétement, sont cependant établies sur le même type général que celles de la *Mantis religiosa* à son état parfait, qui, dans cette période de la vie, les a beaucoup plus développées, et sous lesquelles existent des ailes propres au vol ; d'où je conclus par analogie que l'*Eremiaphila barbara*, aussi bien que la *Mantis religiosa*, sont parvenus à leur état parfait. Lorsque la concordance de certaines conditions constantes et normales des élytres et des ailes, avec la faculté de se reproduire, est bien démontrée dans les Orthoptères les mieux connus, il me semble donc qu'il est rationnel d'en induire que les mêmes relations doivent exister chez d'autres espèces, comme les *Eremiaphila barbara*, *Savignyi*, *Khamsin*, etc., par exemple, qui, au total, présentent les mêmes conditions alaires quant aux élytres, qui, seules, existent chez ces insectes, mais dont on n'a cependant pas encore observé l'accouplement. Je dois remarquer que s'il est bien vrai que tous les Orthoptères, eu égard à leurs métamorphoses, offrent entre eux une très-grande analogie, les changements que subissent les Mantidés ont cependant des rapports plus intimes encore avec ceux des Forficulidés, des Blattidés et des Phasmidés (et aussi avec ceux des Hémiptères en général) ; aussi est-il utile de commencer par les comparer avec ces dernières familles, afin de se faire une idée plus nette de leurs transformations (1).

M. Lefebvre dit, dans sa *Monographie des Erémiaphiles*, qu'il regarde comme n'ayant pas encore achevé tout

(1) Certains Locustidés (*Ephippiger*, *Odontura*, etc.) ont, à l'état de nymphe, des élytres imparfaites qui pourraient tromper au premier abord sur l'âge de l'insecte qui les porte; mais la conformation et la structure de ces parties sont différentes à cette époque de la vie de ce qu'elles seront à l'état parfait, ce qui permet de les déterminer exactement après en avoir fait un examen comparatif.

leur développement et n'étant arrivé qu'à l'état de nymphe les Erémiaphiles de sa troisième division, tels que ses *Erem. Savignyi* et *Khamsin*, et aussi tel que mon *Erem. barbara*, parce qu'ils manquent d'ailes et que leurs élytres ne sont pas assez amples pour s'entrecroiser. Parmi toutes les Erémiaphiles qu'il décrit, en a-t-il observé une seule espèce qui eût passé successivement de l'état qu'il considère comme nymphe à l'état qu'il regarde uniquement comme parfait? Non, pas une; de plus, il déclare lui-même (loc. cit., p. 466) que les individus qu'il a décrits comme étant à l'état de nymphe lui ont paru n'avoir aucune analogie avec leurs congénères. Non-seulement le passage normal dont il est question n'a pas été observé chez les Erémiaphiles, mais il ne l'a jamais été non plus chez aucune autre Mantidé, ni même chez aucun Orthoptère que ce soit. Il s'ensuit que M. Lefebvre a basé sa distinction des deux états de nymphe et d'insecte parfait sur une simple hypothèse qui ne concorde pas avec les faits bien interprétés. M. Lucas se trompe bien plus encore que M. Lefebvre, en ne considérant mon *Eremiaphila barbara* que comme une larve. Les diverses raisons que j'ai exposées dans cette note me conduisent légitimement à conclure que les individus d'après lesquels j'ai établi l'*Eremiaphila barbara* sont bien certainement arrivés au terme de leur développement normal, c'est-à-dire à leur état parfait ou à l'âge adulte, ce qui revient au même (1).

M. Lucas a cherché à fortifier son opinion, touchant les Erémiaphiles, par un argument tiré de l'état de

(1) A l'appui de l'opinion que je soutiens dans cette Note, j'ai mis sous les yeux des membres de la Société Entomologique, dans la séance du 14 février 1855, le mâle et la femelle de l'*Acridium decipiens*, Bris. (*Acinipe microptera*, Bris., Olim), espèce qui est presque complétement aptère, ayant simplement une trace d'élytres, et dont j'ai montré les deux sexes encore accouplés, tels que je les ai trouvés moi-même en 1850 dans l'Algérie.

l'armure copulatrice. (*Voy.* L. Dufour, *Rech. an. Orthopt.*) Et d'abord je conteste fort l'exactitude, ou des observations mêmes de M. Lucas ou des termes dans lesquels il les exprime en ce qui concerne les insectes qu'il regarde comme non adultes parmi les Erémiaphiles; ensuite, en supposant même que les faits, considérés isolément, ne soient pas erronés, l'interprétation du moins qu'en donnerait M. Lucas ne serait pas légitime. En effet, le plus ou moins de développement des parties de la génération chez des individus d'espèces différentes, tous arrivés incontestablement à l'état parfait, se remarque aussi bien que celui des autres appareils dans la série des Orthoptères, ce qui est d'accord avec tout ce que les naturalistes savent de cette variété d'organisation que les animaux présentent; et cette perfection ou cette imperfection relatives de l'organisme selon les espèces, chacune également parvenue à ses formes définitives, n'empêche pas qu'elles ne soient toutes alors parfaitement aptes à exercer la fonction de reproduction. Du reste, je n'oublie pas non plus que les organes de la génération, comme tous les autres organes, se forment et se développent successivement avant de pouvoir remplir leur fonction; mais cette considération importante doit être soigneusement distinguée de la précédente : or M. Lucas me semble avoir fait là confusion de ces deux points de vue.

Je termine en répondant à un reproche que M. Lucas m'adresse dans sa note, à propos de ma *Locusta lineata* (page 100). J'avoue mon très-grand tort d'avoir voulu établir une nouvelle espèce sur une nymphe, ce qui m'a induit en erreur; mais, si je me suis trompé au point de vue spécifique, il n'en a pas été de même quant au genre auquel j'ai rapporté cet Orthoptère, contrairement à ce que dit M. Lucas; car, d'accord avec d'autres entomologistes, je ne considère depuis longtemps les *Conocephalus* que comme constituant une simple divi-

sion du genre *Locusta;* aussi, dans ma rectification (*An. Soc. Entom.*, 1851, Bul. p. 76), ai-je indiqué que la *Locusta lineata* était la nymphe de la *Locusta mandibularis*, Charp., en renvoyant à la synonymie la dénomination de *Conocephalus mandibularis.*

A la fin du numéro précédent, j'ai promis de tenir mes lecteurs au courant des tentatives que j'ai pu faire pour introduire en Europe le fameux Ver à soie Tussah (*Bomb. mylitta*, Fab., *Paphia*, Lin.) Depuis, j'ai eu l'honneur de lire à l'Académie des Sciences une Note à ce sujet, et de présenter des chenilles de ce Ver à soie qui se développent parfaitement en se nourrissant exclusivement de feuilles de nos chênes ordinaires. Le manque d'espace m'oblige de renvoyer ce travail à un prochain numéro; mais je puis annoncer qu'il a été inséré en partie dans les *Comptes rendus* de l'Académie des Sciences, et qu'il paraîtra en entier dans un prochain numéro du *Moniteur universel.* On peut voir quelques-uns de ces Vers à soie, vivant sur des rameaux de chênes, dans la serre chaude de l'Exposition de la Société impériale d'horticulture, aux Champs-Élysées. (G. M.)

TABLE DES MATIÈRES.

Pucheran. — Esquisse sur la Mammalogie du continent africain. 401
Jaubert. — Huitième lettre sur l'Ornithologie de la France. 409
J. et E. Verreaux. — Oiseaux de l'Afrique occidentale. 414
Ch. Coquerel. — Parasites anormaux d'un figuier de l'île Bourbon. 422
Académie des Sciences de Paris. 427
Analyses d'ouvrages nouveaux. 440
Mélanges et nouvelles. 442

PARIS. — TYP. SIMON RAÇON ET Ce, RUE D'ERFURTH, 1.

I. TRAVAUX INÉDITS.

Esquisse sur la Mammalogie du continent africain, par M. le Docteur Pucheran. (Voir p. 209 et 257.)

§ II.

Une fois résolu, le problème relatif à l'existence ou à la non existence d'une Faune mammalogique spéciale pour le continent africain, il s'agit de voir quelle influence peuvent exercer sur l'ensemble des animaux qui en font partie les conditions extérieures propres à ce continent. C'est évidemment une phase de la grande question des sciences zoologiques relative à l'action des agents physiques sur la vie; car, en exposant les faits qui vont suivre, nous les rattachons, par cela même, aux états plus ou moins fixes et permanents de température et d'humidité de l'atmosphère, ainsi qu'à la composition géologique du sol. Ces relations admises, et surtout prouvées, les limites dans lesquelles elles s'exercent déterminées, il sera plus facile de voir la nature réelle de toutes ces corrélations, et de fixer leur caractère de causalité essentielle ou simplement de pure coïncidence. A mesure que nous descendrons dans les développements, nous serons obligé, pour établir le degré d'importance qu'ils peuvent présenter, de porter fréquemment notre attention sur les animaux de la Nouvelle-Hollande et sur ceux de l'Amérique australe; mais cette comparaison même, par les rapprochements ou les contrastes qu'elle nous offrira, rendra plus saillante encore les résultats que nous exposerons relativement à la Faune africaine.

Le premier résultat que nous ayons à signaler est celui relatif à la grande extension d'habitat des genres, qu'ils soient spéciaux à l'Afrique, soit qu'elle les possède en commun avec l'Europe et l'Asie, ou avec l'une ou l'autre de ces deux parties de l'ancien monde. Dans l'énonciation de ce fait, nous laissons évidemment de côté les régions avoisinant la Méditerranée, quoique déjà, cependant, elles possèdent des types plus particulièrement africains. Ainsi, si nous prenons les Primates africains, nous trouvons, dans les genres un peu nombreux en espèces, que ces genres se trouvent au sud, aussi bien qu'à l'est et à l'ouest. Il en est principalement ainsi des genres Cynocéphale et Guenon. Parmi les Galagos, le même fait existe. Dans les Cheiroptères, une extension semblable se manifeste pour les Roussettes et les Molosses. Dans les Carnassiers, les Zorilles, Loutres, Mangoustes, Genettes, Ichneumies, Hyènes; dans les Insectivores, les Macroscélides, Hérissons, Musaraignes; dans les Rongeurs, les Loirs, Porcépics, Gerbilles; dans les Plachydermes, les Phacochères, Sangliers; dans les Ruminants, les Gazelles et Antilopes, les Égocères, les Bœufs, se trouvent avoir des espèces dans presque toute l'étendue de ce continent. Cette dispersion s'étend même quelquefois à des genres composés d'une espèce unique, comme la Giraffe et l'Hippopotame, ou à des genres qui n'ont au plus que deux espèces : il en est ainsi des Bubales et des Oryctéropes. Cette tendance à se répandre sur une grande surface de territoire s'étend ailleurs à des genres qui, cependant, sont bornés à une zone géographique bien limitée; ainsi, le Cynhiène est répandu depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'en Abyssinie; le Protèle Delalande paraît se trouver même en Nubie, comme le prouve une observation faite sur les lieux par M. de Joannis, et communiquée par lui à M. le professeur

Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (1). De sorte que les seuls genres que nous puissions considérer comme étant bien restreints sont le Magot et le Fennec, au nord; le Crossarque, l'Anomalure, l'Aulacode et le Criocetomys, à l'ouest; l'Otocyon et l'Hélamys, au sud.

Sous le point de vue de l'étendue de la répartition des genres, l'Afrique se rapproche, par conséquent, de l'Europe. Rien de semblable ne se présente en Asie et en Amérique. Dans les contrées situées au nord de l'Himalaya, nous voyons, d'après les recherches de M. Brandt, qu'en Sibérie, la Faune asiatique, à l'est du Jenissée, se rapproche de celle de la partie voisine du continent américain, tandis qu'à l'ouest reparaissent les animaux d'Europe. Au sud de l'Himalaya, au contraire, les Mammifères se spécialisent d'avec ceux d'Europe, et de nombreux rapports, au point de vue du genre, s'établissent entre eux et ceux qui habitent les îles Malaises. Dans le Nouveau-Monde, quoiqu'il y ait continuité entre la partie australe et la partie septentrionale, peu de genres leur sont cependant communs. En outre, dans l'Amérique du Sud, la grande chaîne des Andes, qui court parallèle à l'Océan Pacifique, spécialise, à l'est comme à l'ouest, les genres et les espèces, dans les parties où l'élévation des cimes des montagnes intercepte toute communication; de sorte que, si nous déduisons des faits zoologiques observés en Europe, en Asie et en Amérique, la structure terrestre de la partie centrale de l'Afrique, nous sommes induits à conclure, mais non à affirmer, que, sur ce continent, les chaînes de montagnes ont leur direction en longitude, et qu'il existe, ainsi que les géographes modernes paraissent portés à le croire, un plateau central, et que c'est le long des quatre versants de ce plateau qu'a eu lieu la dispersion des animaux.

(1) *Magasin de Zoologie*, 1841, p. 7.

Si, présentement, nous portons notre attention sur les formes mêmes spéciales aux Mammifères africains, nous remarquons leur grande tendance à des modifications parfaitement saisissables dans les proportions des membres. Il en est ainsi, soit que ce soit la paire postérieure de membres qui se montre affaissée, comme cela a lieu dans le Protèle, dans les Hyènes, dont les trois espèces habitent l'Afrique, dans la Giraffe, le Bubale; soit que ce soit cette même paire qui l'emporte sur l'antérieure, comme dans les Macroscélides, les Gerboises, les Gerbilles, les Hélamys et les Dendromys. D'autres fois, les proportions sont moins dissemblables, comme dans les divers genres d'Antilopes. Peu de formes générales de cette nature existent en Asie et en Amérique : l'Europe en est presque dépourvue.

La conséquence inévitable de ces inégalités de développement entraîne à sa suite l'atrophie et quelquefois la disparition d'un ou de plusieurs doigts. Aucun de ces genres n'est excepté de ce fait général, application si vraie du principe du balancement des organes. Aussi ils sont bien rares dans la Faune africaine, les Mammifères chez lesquels la formule digitale est complète aux deux membres, ou chez lesquels les cinq doigts sont sur une seule et même ligne. Le seul Viverrien, doué de quatre doigts aux deux membres (genre Suricate) est africain; à côté se trouvent les *Cynictis*, chez lesquels la patte antérieure seule a cinq doigts. Quel ordre de Mammifères plus imparfait, sous ce rapport, que l'ordre des Ruminants, et quel pays est plus riche que l'Afrique en Ruminants?

Si, de l'examen des formes générales, nous déduisons les habitudes et les mœurs, nous trouvons en majeure partie, dans ces animaux, des espèces coureuses et sauteuses. Le sol et ses productions se trouvent ici en corrélation presque nécessaire. En revanche, quelle pénurie de Mammifères habitants des

eaux (1)! Dans les autres parties du monde, les Palmipèdes se trouvent représentés par des espèces assez nombreuses, même dans les pays dont la température est élevée; ainsi l'Inde, l'Amérique du Sud, ont des Loutres; et, dans ces deux contrées, elles sont assez fréquentes. Le Cynogale, parmi les Viverriens, l'Ondatra, le Castor, le Myopotame, parmi les Rongeurs; le Chironecte, parmi les Marsupiaux, habitent les diverses contrées dont nous venons de parler. La Nouvelle-Hollande elle-même, qui se particularise tant par ses productions zoologiques, possède les Hydromys et l'Ornithorynque, se rattachant ainsi aux parties australes de l'Asie et à l'Amérique. Rien de semblable en Afrique, excepté les trois espèces de Loutre qui y existent (*Lutra vulgaris*, en Algérie; *Lutra poensis*, à Fernando Po, *Lutra maculicollis*, au cap de Bonne-Espérance), et l'*Aonyx Lalandii*, on n'y trouve aucun Mammifère palmipède. Ce dernier genre est une preuve du peu d'aptitude qui, dans ces animaux, existe pour ce continent; car c'est la seule espèce, parmi les *Lutra*, chez laquelle la palmature n'existe qu'à une seule patte; de sorte que la patte, qui est dépourvue de membranes interdigitales, a le pouce hors de la ligne d'insertion des autres doigts sur le tarse. Dans ce type, par conséquent, se reproduit une disposition digitale que nous venons de signaler comme étant spécialement africaine, et la tendance à l'uniformité que cette disposition présente est telle, qu'elle s'exerce sur une espèce dont tous les congénères offrent d'une manière normale et régulière une structure digi-

(1) M. Schlegel, *Essai sur la physiouomie des Serpents*, vol. I, p. 210, est arrivé, surtout en ce qui concerne les Reptiles, aux mêmes résultats que nous signalons ici : son point de départ a été seulement différent, puisqu'il s'est basé sur la constitution physique du continent africain. M. Schlegel, au reste, en ce qui concerne les Chéloniens, avait été précédé dans cette voie par MM. Bibron et Duméril (*Erpétologie générale*, vol. II, p. 195).

tale tout à fait différente. Cette rareté de Palmipèdes est un indice de l'absence des grands cours d'eau : elle coïncide avec l'existence de ce sol aride et plus ou moins sablonneux sur lequel sont répandues des espèces coureuses et sauteuses. Entre ces deux conséquences, l'harmonie est réelle : les autres détails dans lesquels nous allons entrer ne feront qu'en donner une plus ample confirmation.

Ainsi, les Mammifères à grandes oreilles, fuyant, par cela même, l'éclat du jour et l'ardeur des rayons solaires, sont plus fréquents dans cette partie du monde qu'ils ne le sont, soit en Europe, soit en Afrique, soit en Amérique. Le Galago, le Pérodictèque, l'Otocyon, le Fennec, les Renards, les Félis, les Lièvres, se spécialisent sous ce point de vue. Il en est de même des Hélamys, des Gerboises et des Gerbilles : les Antilopes peuvent être assimilés à ces divers types ; d'un naturel craintif et timide, ces dernières espèces, douées d'une grande finesse de l'ouïe, évitent avec promptitude et rapidité les dangers, quelquefois imaginaires, qu'elles redoutent.

Parmi les Rongeurs, les espèces du genre Campagnol sont douées d'oreilles fort petites : aucune ne se trouve en Afrique. D'autres Muridés y existent; mais leurs conques auditives offrent une certaine ampleur : il en est ainsi des Loirs, des Psammomys, et surtout des Otomys. Des deux éléphants anciennement connus, celui dont les oreilles sont le plus développées est précisément africain. Il en est de même de l'Oryctérope, parmi les Edentés, ordre de Mammifères chez lequel les conditions contraires sont plus constantes. Le fait général que nous exposons n'avait point échappé à de Blainville, et à une époque où le Fennec était fort imparfaitement connu et où l'Otocyon n'avait point encore été découvert. Depuis, M. le professeur Geoffroy Saint-

Hilaire fils a signalé le même fait dans les animaux habitant les déserts (1).

A mesure qu'en analysant les conditions diverses dans lesquelles se trouvent les animaux d'une région on vient à les comparer aux états organiques essentiellement spéciaux à certains types physiologiques, on s'explique comment les uns existent, et comment les autres sont tout à fait absents. Il est évident que les particularités relatives à l'état des membres et à leur formule digitale chez les animaux africains, telles que nous les avons exposées plus haut, sont tout à fait antipathiques aux dispositions offertes par ces organes chez les types aquatiques. Aussi, peu de Mammifères palmipèdes en Afrique : l'un d'entre eux (*Aonyx Lalandii*, Lesson) constitue, par l'état d'imperfection de ses pattes antérieures, une véritable exception dans le genre *Lutra*. Nous trouvons une reproduction de cet antagonisme zoologique, relatif à ces mêmes animaux, dans l'état de développement de l'organe auriculaire qui est particulier aux espèces africaines. Mais, ce qui donne une démonstration encore plus incontestable de cette dernière assertion, c'est la présence d'une espèce d'Otarie (*Otaria Lalandii*) à l'extrémité australe de l'Afrique. Parmi tous les genres de Phocidés, le genre Otarie est le seul chez lequel l'organe auditif se trouve extérieurement traduit par l'existence d'une conque; elle est fort petite, il est vrai, fort rudimentaire; mais il n'est pas possible de la nier.

Nous n'avons rien de particulier à dire sur les autres organes des sens, car il n'est aucun mammalogiste qui ne connaisse comme un fait vraiment classique la teinte si particularisée du pelage des animaux africains. Peu d'exceptions existent à cet égard, elles sont même renfermées dans de fort étroites limites. Ce mode de colo-

(1) *Magasin de Zoologie*, 1832.

ration, s'il vient à caractériser certaines espèces de Mammifères originaires d'autres continents, donne lieu de penser qu'elles constituent moins des espèces que de simples variétés. Mais il y a évidemment là un commencement d'albinisme ; aussi le voit-on presque complétement confirmé dans l'Antilope addax, l'Antilope leucoryx et l'Antilope nanguer. En second lieu, dans toute espèce africaine, absence à peu près complète de la double mue, et surtout de tous ces phénomènes périodiques communs à tant de Mammifères. Ainsi, le genre Cerf, qui offre ces phénomènes d'une manière si régulière, se trouve-t-il n'occuper, sur ce continent, qu'une zone très-restreinte d'habitation.

Tous ces détails nous semblent mettre hors de doute que la partie africaine de l'ancien monde exerce une influence active sur les Mammifères qui l'habitent. Cette influence se produit même sur celles des formes animales qui paraissent le plus rebelles à toute action extérieure, autrement dit, sur la forme générale. Mais ensuite, si l'on remonte à l'analyse des causes qui peuvent produire de telles modifications, on ne peut nier que, pour expliquer leur mode d'agir, il est nécessaire de recourir à leur distinction ; car une seule ne peut en rendre un compte satisfaisant. Si la position de l'Afrique, divisée en deux parties par l'équateur, nous rend, en effet, raison de l'uniformité générique des espèces dans ces latitudes, si géographiquement différentes, on ne peut sûrement pas indiquer la même cause pour s'expliquer d'une manière absolue, soit la teinte générale du pelage, soit le développement des membres, soit celui des conques auditives. Il faut ici avoir recours à l'état particulier du sol africain, si largement parsemé de déserts sur toute sa surface. Ce qui nous semble en donner une démonstration plausible, c'est la présence du genre Gerboise dans les steppes du nord de l'Asie, et celle du *Dipus hudsonicus*, dans l'Amérique

du Nord. Le fait de la rareté des Palmipèdes sur ce continent est encore une confirmation de cette manière d'envisager la géographie zoologique. C'est, suivant nous, une preuve convaincante que les zoologistes ont peut-être fait trop d'attention, pour expliquer les différences interspécifiques, aux indications fournies par la position, par rapport à l'équateur, des régions habitées. Ils ont, par cela même, trop négligé les preuves qu'aurait pu leur fournir la structure géologique de ces mêmes régions. Sous ce rapport, les paléontologistes ont suivi une marche plus vraie et plus philosophique.

Si maintenant, laissant de côté, dans notre revue d'ensemble, les formes et les traits de l'organisation extérieure, nous soumettions à notre examen les modifications organiques concomittantes, nous trouverions, sans nul doute, ample matière à des observations non moins intéressantes. Ces observations seraient, pour la plupart, relatives aux trois systèmes nerveux, musculaire et osseux. Les proportions respectives des membres offrent des inégalités de développement en rapport avec des modifications de même nature dans les parties plus internes, et ces modifications sont, ainsi que le savent tous les anatomistes, partagées par les renflements de la moelle épinière. De semblables rapports, en ce qui concerne la conque auditive, sont indiqués pour l'oreille moyenne, l'oreille interne et les parties de l'encéphale qui leur sont physiologiquement liées. Rien n'est hasardé, de notre part, dans les diverses hypothèses que nous venons d'émettre : dans cette partie de l'anatomie générale, la science est trop riche de faits pour que des résultats négatifs soient à redouter; mais il devient évident que l'influence générale qui se trouve ainsi exercée sur les Mammifères africains n'est pas seulement bornée à leur état extérieur, mais a de profondes racines dans leur organisation.

Les modifications organiques des Mammifères africains, à l'époque actuelle, sont, au reste, bien loin de présenter l'état d'imperfection que présentent ceux des types de la même classe qui sont originaires d'autres régions du globe. Nous ne faisons point ici allusion aux espaces insulaires, qui non-seulement sont habités par moins de Mammifères que les continents, mais les possèdent si fréquemment doués d'une organisation plus imparfaite. Ceci est même sensible dans la Mammalogie madécasse; ceux des Primates, qui lui sont si spéciaux, se trouvent dégradés par rapport aux Singes. Mais la partie australe de l'Amérique se trouve, sous ce point de vue, aussi caractérisée que l'île de Madagascar.

Observons, à cet égard, que le mode de dégradation d'un type animal, ou, pour mieux dire, d'un type physiologique donné, s'opère de deux façons : tantôt, ce type physiologique, aussi parfait dans certaines de ses parties que tous ceux qui l'avoisinent, se trouve cependant, sous le point de vue d'un des organes, arriver, dans la série, au niveau des types occupant une position bien plus inférieure ; d'autres fois, un type physiologique venant à faire totalement défaut, à sa place s'en trouvent d'autres qui, sous tous les points de vue, sont moins parfaitement organisés.

Les animaux de l'Amérique du Sud offrent des exemples de ces deux modes d'après lesquels un type physiologique se dégrade. Le premier mode nous est présenté par les Saimiris et les Ouistitis. Dans cette série de Singes, qui occupent, comme organisation, la première place après l'homme, l'organe encéphalique se dégrade à un tel point que, dans les deux genres que nous venons de citer, il est à peu près lisse et dépourvu de circonvolutions. Sous ce point de vue, le type encéphalique propre aux Insectivores se trouve reproduit. Aussi notre jeune et habile zoologiste, Bibron, si tristement enlevé à la science il y a quelques années,

pensait-il que les Saimiris et les Ouistitis devaient, dans la classification, se trouver à la tête des Mammifères insectivores : ils auraient été, dans cet ordre, les représentants des Singes, ou plutôt des Primates. Comme exemple du second mode de dégradation, nous citerons les Édentés. C'est un fait bien remarquable, il faut en convenir, que cette absence d'Insectivores sur la portion australe du continent américain ! Evidemment, les Tatous, Encoubert, Apar, Tamandua, Fourmilier, Dionyx, sont leurs représentants; mais, chez tous ces types, l'organisation générale, et même celle des Mammifères insectivores, se trouve dans un état bien moins complet de perfection. Les Didelphes peuvent, sous le point de vue de leur régime alimentaire, être également considérés comme les représentants des Carnassiers insectivores; mais ici le mode de génération placentaire se trouvant absent, le Mammifère se trouve plus rapproché de l'Oiseau et des autres classes inférieures de l'embranchement des Vertébrés.

C'est un mode de dégradation semblable que présente la presque totalité des Mammifères de l'Australie. Par l'avortement régulier et constant de leurs fœtus, par l'état d'imperfection de leur encéphale, les Marsupiaux sont évidemment des types arrêtés dans leur développement. Quant aux Monotrèmes, leurs rapports vraiment intimes avec les Oiseaux, et même avec les Reptiles, sont si connus, si généralement admis, qu'il nous semble tout à fait inutile de nous permettre des détails plus circonstanciés.

Nul ensemble de faits semblables ne nous est présenté par la série des Mammifères africains. Si, parmi eux, se trouvent soit des genres, soit des espèces qui sont les moins favorablement organisés, ici dans le genre, là dans la famille ou tribu dont ils font partie, cette dégradation s'opère sans qu'une combinaison organique nouvelle ou tout à fait fortuite puisse être citée

d'une manière exceptionnelle. Ainsi, dans les Singes Catarrhinins, le genre Cynocéphale est africain ; mais l'allongement de l'angle facial qui le caractérise s'opère spécialement d'une manière très-régulière. Parmi les Carnassiers, les genres Suricate, Cynictis, Aonyx, les deux premiers par leurs formules digitales, le second, par l'absence des ongles dans l'âge adulte, par celle de la palmature au membre antérieur, ne présentent aucun trait organique qui leur imprime un caractère réel de dégradation. Nous en dirons autant du genre Otocyon. Le Protèle Delalande (*Proteles Lalandii*, Is. Geof. St-H.), par la structure de ses dents, est, sans nul doute, le plus anormal de tous les Carnivores africains, quoique, sous le même point de vue, les Hyènes présentent un acheminement vers cette disposition organique. Et combien il y a loin, cependant, de la dégradation offerte par ce genre à celle que nous offrent, dans l'Amérique australe, les Édentés et les Didelphes, et, d'autre part, le reste des Marsupiaux et les Monotrèmes dans les îles de l'Océanie, dont ils sont originaires.

Par l'ensemble de ses formes mammalogiques, le continent africain ne peut donc être considéré comme indépendant de l'Europe et de l'Asie ; ainsi que dans ces deux parties de l'ancien monde, les types y sont plus fixes, moins dégradés. Ces trois Faunes réunies peuvent être considérées comme constituant une Faune d'ensemble, ainsi que l'on pouvait le déduire de la position géographique. En nous basant sur cette dernière donnée, il va nous être facile d'établir dans quelles limites et jusqu'à quelle latitude le continent africain offre une communauté mammalogique avec l'Europe, d'une part, avec l'Asie de l'autre. Cette question est évidemment liée à celle qui est relative à la détermination du nombre de divisions, de bassins ou de centres spéciaux dans lesquels peut être divisé le continent africain :

c'est à la solution de ce nouveau problème que nous allons essayer de procéder.

(*La suite prochainement.*)

NOTE sur l'identité des *Calamoherpe palustris* (Bechstein) et *Calamoherpe pratensis* (Jaubert); par M. Z. GERBE.

Vers les premiers jours d'octobre 1846, mon ami l'abbé Caire, pendant un voyage à Barcelonnette, se procurait un oiseau très-voisin de l'Effarvatte (*Calamoherpe arundinaceu*), mais dont le chant s'éloignait trop de celui que les auteurs attribuent à cette dernière pour que l'une et l'autre appartinssent à la même espèce. Sur la demande que je lui en fis, l'oiseau et les observations auxquelles il avait donné lieu me furent communiqués, et un examen comparatif avec des sujets de Verderolle type (*C. palustris*) provenant de la Belgique, de l'Allemagne, du nord de la France, me convainquit qu'il ne différait en rien de celle-ci.

Ceux des naturalistes auxquels l'abbé Caire a, depuis, adressé l'oiseau qu'il avait rencontré dans nos Alpes, en ont porté le même jugement, sont arrivés à la même détermination, ont reconnu en lui une vraie *C. palustris*. Cependant, M. Jaubert, dans ses *Observations sur l'Ornithologie de la France méridionale*, vient de considérer cet oiseau comme espèce nouvelle, et de le publier sous le nom de *Calamoherpe pratensis* (1).

C'est à établir l'identité de cette *C. pratensis* avec la *C. palustris*, que cette Note est destinée.

Afin de faire mieux apprécier cette identité, je crois nécessaire de constater préalablement quels sont les

(1) *Revue et Magasin de Zoologie*, février 1855, t. VII, p. 65.

d'une manière exceptionnelle. Ainsi, dans les Singes Catarrhinins, le genre Cynocéphale est africain ; mais l'allongement de l'angle facial qui le caractérise s'opère spécialement d'une manière très-régulière. Parmi les Carnassiers, les genres Suricate, Cynictis, Aonyx, les deux premiers par leurs formules digitales, le second, par l'absence des ongles dans l'âge adulte, par celle de la palmature au membre antérieur, ne présentent aucun trait organique qui leur imprime un caractère réel de dégradation. Nous en dirons autant du genre Otocyon. Le Protèle Delalande (*Proteles Lalandii*, Is. Geof. St-H.), par la structure de ses dents, est, sans nul doute, le plus anormal de tous les Carnivores africains, quoique, sous le même point de vue, les Hyènes présentent un acheminement vers cette disposition organique. Et combien il y a loin, cependant, de la dégradation offerte par ce genre à celle que nous offrent, dans l'Amérique australe, les Édentés et les Didelphes, et, d'autre part, le reste des Marsupiaux et les Monotrèmes dans les îles de l'Océanie, dont ils sont originaires.

Par l'ensemble de ses formes mammalogiques, le continent africain ne peut donc être considéré comme indépendant de l'Europe et de l'Asie ; ainsi que dans ces deux parties de l'ancien monde, les types y sont plus fixes, moins dégradés. Ces trois Faunes réunies peuvent être considérées comme constituant une Faune d'ensemble, ainsi que l'on pouvait le déduire de la position géographique. En nous basant sur cette dernière donnée, il va nous être facile d'établir dans quelles limites et jusqu'à quelle latitude le continent africain offre une communauté mammalogique avec l'Europe, d'une part, avec l'Asie de l'autre. Cette question est évidemment liée à celle qui est relative à la détermination du nombre de divisions, de bassins ou de centres spéciaux dans lesquels peut être divisé le continent africain :

c'est à la solution de ce nouveau problème que nous allons essayer de procéder.

(*La suite prochainement.*)

NOTE sur l'identité des *Calamoherpe palustris* (Bechstein) et *Calamoherpe pratensis* (Jaubert); par M. Z. GERBE.

Vers les premiers jours d'octobre 1846, mon ami l'abbé Caire, pendant un voyage à Barcelonnette, se procurait un oiseau très-voisin de l'Effarvatte (*Calamoherpe arundinaceu*), mais dont le chant s'éloignait trop de celui que les auteurs attribuent à cette dernière pour que l'une et l'autre appartinssent à la même espèce. Sur la demande que je lui en fis, l'oiseau et les observations auxquelles il avait donné lieu me furent communiqués, et un examen comparatif avec des sujets de Verderolle type (*C. palustris*) provenant de la Belgique, de l'Allemagne, du nord de la France, me convainquit qu'il ne différait en rien de celle-ci.

Ceux des naturalistes auxquels l'abbé Caire a, depuis, adressé l'oiseau qu'il avait rencontré dans nos Alpes, en ont porté le même jugement, sont arrivés à la même détermination, ont reconnu en lui une vraie *C. palustris*. Cependant, M. Jaubert, dans ses *Observations sur l'Ornithologie de la France méridionale*, vient de considérer cet oiseau comme espèce nouvelle, et de le publier sous le nom de *Calamoherpe pratensis* (1).

C'est à établir l'identité de cette *C. pratensis* avec la *C. palustris*, que cette Note est destinée.

Afin de faire mieux apprécier cette identité, je crois nécessaire de constater préalablement quels sont les

(1) *Revue et Magasin de Zoologie*, février 1855, t. VII, p. 65.

caractères et les particularités de mœurs qui distinguent essentiellement la *C. palustris*.

Au physique, cette *Calamoherpe* a de si grandes affinités avec l'Effarvatte (*C. arundinacea*), que beaucoup d'ornithologistes ou confondent encore ces espèces, ou ne considèrent pas comme suffisamment spécifiques les attributs à l'aide desquels on peut les reconnaître. Elles ont, en effet, à de légères différences près, la même coloration. On peut se convaincre également, par l'examen d'un certain nombre de sujets à la fois, que la taille générale, les dimensions du bec, des ailes, de la queue, des tarses, les proportions des rémiges, sont à peu près les mêmes dans les deux espèces, et, en même temps, si variables dans chacune d'elles en particulier, qu'il ne serait pas possible d'en tirer une bonne diagnose. Le seul caractère qui présente quelque fixité, caractère que je crois avoir été le premier à signaler à l'attention des ornithologistes, est celui que fournissent les dimensions relatives des grandes pennes de l'aile. Chez la Verderolle, la distance qui sépare l'extrémité de la plus longue des rémiges primaires de l'extrémité de la plus longue des secondaires est de 18 millimètres chez la femelle, de 20 chez le mâle, et mesure constamment, à parité de sexe, et quelque identité qu'il y ait sous tous les autres rapports, trois ou quatre millimètres de plus que chez l'Effarvatte. Cette différence rappelle beaucoup celle de même genre que présentent les *Hypolaïs polyglotta* et *icterina* : comme chez celles-ci, il en résulte que l'aile pliée paraît notablement plus arrondie dans la *C. arundinacea* que dans la *C. palustris*.

Quant au caractére tiré de la coloration du plumage, il est loin d'avoir toute la valeur qu'on lui accorde, par la raison que la mue et les influences atmosphériques lui font constamment subir des modifications sensibles. Cependant la Verderolle, comme son nom l'indique d'ailleurs, a généralement des teintes plus verdâtres

que l'Effarvatte : cette dernière, par sa couleur roussâtre, se rapproche davantage de la *C. turdoïdes*.

Si, après les attributs extérieurs, l'on a égard aux particularités qu'offrent les mœurs, les conditions d'habitat et de reproduction, il n'est plus possible alors de confondre la *C. palustris* avec sa congénère, quoique celle-ci partage, mais par exception, quelques-unes de ses habitudes naturelles et de ses facultés. La Verderolle paraît fréquenter moins les bords des grandes eaux; elle vit plus habituellement dans les lieux couverts de hautes herbes, dans les chénevières, les prairies, les oseraies, et possède, à un bien plus haut degré, la faculté de s'approprier et de rendre fidèlement le chant des autres oiseaux. M. Temminck, qui, dès 1837, signalait ce fait comme caractéristique de l'espèce, avance qu'elle pousse ce talent d'imitation jusqu'à reproduire, à s'y méprendre, le cri perçant de l'Huitrier. Son nid, plus négligé que celui de l'Effarvatte, n'a pour tout élément que des brins déliés d'herbes et quelques radicelles; et ses œufs, d'un gris bleuâtre ou d'un cendré clair, tachetés de gris-brun et de brun-olivâtre, ressemblent si peu à ceux de la *C. arundinacea*, qu'ils suffiraient à eux seuls pour distinguer l'espèce.

Ainsi donc, ce qui, au physique et d'après les ornithologistes qui ont parlé de la Verderolle avec connaissance de cause, *caractérise essentiellement* cet oiseau, c'est que, chez lui, l'extrémité de la plus longue des rémiges secondaires est éloignée de l'extrémité de la plus longue des primaires de 20 millimètres environ (1), et que son plumage est plus verdâtre que roussâtre. Ce qui, sous d'autres rapports, le différencie également, c'est son talent d'imitation, et surtout la coloration de ses œufs.

Ces points établis, et la Verderolle étant pour nous

(1) Degland, *Ornithologie européenne*. Lille, 1849, t. I, p. 574.

parfaitement déterminée, voyons par quoi la nouvelle espèce (*C. pratensis*) s'en distingue.

La taille que M. Jaubert reconnaît à cette prétendue espèce, la longueur qu'il assigne à l'aile, à la queue, aux tarses, au bec, et, ce qui est plus important, l'étendue qu'il donne à l'espace existant entre la pointe de la plus longue des rémiges primaires et la pointe de la plus longue des secondaires, ne peuvent, en aucune façon, être caractéristiques de sa *pratensis*, car les mêmes dimensions se retrouvent exactement chez la *palustris*, comme j'ai pu m'en assurer sur un grand nombre de sujets.

La proportion des grandes pennes de l'aile n'est pas plus différentielle. La formule qu'indique M. Jaubert : « Première rémige plus courte que la deuxième et plus longue que la quatrième, » est applicable à la *C. palustris* aussi bien qu'à sa *pratensis*. Je ferai observer, du reste, que cette formule est variable, et que, dans beaucoup de cas, la troisième penne est égale à la première (1).

Sauf des nuances tellement insensibles qu'il n'y a pas lieu d'en tenir compte, on ne trouve également rien dans les couleurs du plumage qui puisse faire séparer spécifiquement la *C. pratensis* de la *palustris*. Pour le démontrer, je ne saurais mieux faire que de placer en regard de la description que M. Jaubert donne de son espèce celle que M. Degland a faite de la Verderolle, d'après des sujets types tués en Hollande et dans les environs de Lille.

(1) Pour me mettre d'accord avec M. Jaubert, je fais ici abstraction de la petite rémige impropre au vol, ou *penne bâtarde*, quoique, par le fait, elle soit la première dans le système pennaire de l'aile.

Calamoherpe pratensis.	**Calamoherpe palustris.**
D'après M. Jaubert.	D'après M. Degland.
Mâle et femelle au printemps.	*Mâle et femelle au printemps.*
Toutes les parties supérieures d'un gris olivâtre qui devient plus cendré en avançant dans l'été;	Parties supérieures d'un brun olivâtre un peu nuancé de cendré;
Parties inférieures blanchâtres, nuancées de roux sur le haut de la poitrine et de gris sale sur les flancs;	Parties inférieures d'un blanc roussâtre, très-clair à la gorge et au ventre, nuancé de jaunâtre à la poitrine et aux sous-caudales, de gris brun aux flancs;
Un léger sourcil blanc roussâtre passe au-dessus des yeux;	Lorums et un trait au-dessus de l'œil blanc roussâtre;
Ailes brunes, bordées de cendré;	Ailes brunes, avec les plumes bordées de cendré;
Queue de la même couleur, avec les pennes liserées de grisâtre;	Queue de la même couleur, avec les pennes liserées de grisatre;
Bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; iris noisette;	Bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; iris noisette;
Pieds livides et non brunâtres.	Pieds brunâtres.

Des pieds livides chez l'une, brunâtres chez l'autre; un dos brun-olivâtre chez celle-ci, gris-olivâtre chez celle-là, sont les seules petites dissemblances que ces descriptions permettent de saisir, dissemblances qui, pour les pieds, tiennent probablement à ce que M. Jaubert a observé des sujets frais, et M. Degland des sujets en peau ou montés; et, pour la couleur du plumage, à ce qu'ils ont décrit sans doute des individus tués à des époques différentes de l'année.

Du reste, une teinte un peu plus ou un peu moins cendrée, surtout lorsque cette teinte se modifie, de l'aveu même de M. Jaubert, sous l'influence des saisons, ne saurait constituer un attribut bien spécifique. Prendre des caractères de cette nature comme caractères différentiels aurait souvent pour conséquence de faire de tel oiseau une double espèce : l'une d'hiver, l'autre d'été. Dans ce cas serait l'*Hypolaïs polyglotta*, qui, au printemps, arrive dans nos pays méridionaux avec de belles et fraîches couleurs jaunes et verdâtres, et n'a plus, à

la fin de juillet, lorsque les circonstances extérieures ont exercé sur elle leur action, que des teintes affaiblies dans lesquelles perce une nuance générale grisâtre. La *Sylvia hortensis*, la *Curruca orphea*, et une foule d'autres chez lesquelles le même phénomène se manifeste, seraient aussi de ce nombre.

Les mœurs ne font pas davantage de la *pratensis* une « espèce parfaitement distincte; » car, ce qu'elle a de plus remarquable, de plus caractéristique, le talent d'imitation, est précisément ce que M. Temminck signalait comme le plus propre à différencier la Verderolle de l'Effarvatte. Sans la connaissance de ce fait, et « d'après la seule vue d'individus montés, il n'aurait jamais pu, dit-il, soupçonner la dissemblance » qui existe entre ces deux oiseaux.

A la vérité, les observations de l'abbé Caire tendraient à faire croire à des habitudes différentes. La *C. pratensis*, au lieu de fréquenter les jonchaies, comme il paraît supposer que le fait exclusivement la *palustris*, n'habiterait que les prairies; en outre, elle nicherait constamment sur les herbes, pendant qu'au contraire la Verderolle, toujours par supposition, niche sur les arbres, sur les buissons. Mais ces différences n'existent pas : la Verderolle est loin de se confiner dans les marécages couverts de joncs. Si, dans certaines contrées, elle affectionne ce milieu, il est parfaitement reconnu que, dans d'autres localités, elle se plaît dans les pâturages, dans les emblavures, dans les chénevières. D'un autre côté, elle n'a pas pour coutume d'établir invariablement son nid sur les jeunes saules, sur les arbustes, dans les joncs; fréquemment aussi elle l'enlace à des plantes herbacées, comme la *pratensis* des environs de Barcelonnette, et même à des tiges de chanvre et de blé. La Verderolle partage donc les habitudes de l'espèce que M. Jaubert en sépare.

D'ailleurs, s'il suffisait de différences ou de préfé-

rences de ce genre pour caractériser une espèce, il faudrait voir dans celles de nos Hirondelles de fenêtre, qui s'écartent des lieux habités pour se bâtir un abri parmi les rochers, une espèce distincte de celle qui, dans nos villes, envahissent nos fenêtres et les auvents de nos maisons; il faudrait considérer les sujets d'Effarvatte qui viennent habiter, loin des eaux, les bosquets de nos jardins et s'y reproduire, comme spécifiquement distincts de ceux qui vivent et se propagent dans les lieux aquatiques; il faudrait voir dans ceux de nos Moineaux domestiques qui, dans certains cantons, nichent constamment sur les arbres, une espèce différente de celle qui se reproduit sur nos toits ou dans les retraites que nous lui fournissons. L'oiseau, à défaut des conditions qu'il préfère, sait s'accommoder de celles que lui offrent les localités dans lesquelles des conditions d'existence appropriées à sa nature l'engagent à se fixer.

Quoique M. Jaubert ait négligé de parler des œufs de sa *pratensis*, je dois dire, sans toutefois attacher trop d'importance à ce fait, que ceux que je tiens de l'abbé Caire même ont une si parfaite similitude avec des œufs de vraie *C. palustris* venus de l'Allemagne, des Vosges, du Bas-Rhin, qu'il est impossible de les en distinguer.

Rien ne vient donc légitimer la *C. pratensis*, ni les particularités de mœurs, ni les caractères organiques, ni les couleurs du plumage; car la nuance cendrée qui constituerait, d'après M. Jaubert, un des attributs de cette espèce, non-seulement ne lui est pas propre, puisque les auteurs l'indiquent chez la *palustris*, mais elle n'est pas même constante. Sur plus de vingt sujets que j'ai examinés chez divers naturalistes de Paris, auxquels l'abbé Caire les avait adressés, cinq ou six à peine offraient bien cette teinte; les autres ne différaient absolument en rien de Verderolles tuées en Prusse, en Suisse, en Belgique et dans le département du Nord.

En résumé, la *C. pratensis* (Jaubert) n'est qu'un dou-

ble emploi de la *C. palustris* (Bechstein); loin d'en être « à tout jamais séparée, » comme le voudrait M. Jaubert, elle doit, au contraire, lui être à tout jamais réunie. L'opinion que j'exprime ici, après un examen des plus scrupuleux, n'est pas seulement la mienne, elle est aussi celle d'ornithologistes plus compétents que moi.

Description d'une nouvelle espèce du genre Cythérée, par M. Hupé.

Cytherea Loroisii (Pl. 12). — C. testâ crassâ ponderosâ, suborbiculari, inæquilaterâ; albido-fulvâ, striis concentricis crassis, confertis, obsoletisque lævibus, ad ventrem evanescentibus; umbonibus rotundatis, uncinatis; impressione palliari laté subtriangulari.

Coquille épaisse, pesante, suborbiculaire, ornée extérieurement de grosses côtes concentriques. Ces côtes, obtuses et aplaties, sont irrégulières et anastomosées çà et là entre elles; vers le bord ventral, elles sont moins prononcées, et tendent à disparaître entièrement; les crochets sont saillants et fortement courbés, la lunule est cordiforme.

La charnière, très-épaisse, offre une dent lunulaire extrêmement développée. Les impressions musculaires sont profondes et bien marquées : l'impression palléale forme en arrière un sinus rentrant peu profond, mais large et presque triangulaire.

Tout l'extérieur de la coquille est d'un blanc sale ou jaunâtre très-pâle; l'intérieur est entièrement blanc. — Larg. 120; haut. 100; épaiss. 60 mill.

Cette magnifique espèce ne ressemble, pour ainsi dire, à aucune de ses congenères; elle a extérieurement l'aspect général de la *Cythérée concentrique* ou des espèces voisines, du groupe des Arthemis; mais ses côtes concentriques sont plus irrégulières, en ce sens qu'elles sont obtuses et fréquemment anastomosées entre elles.

L'impression palléale est également moins profonde, et ne forme pas le grand sinus qui est l'un des caractères principaux du groupe des Arthemis.

Cette belle espèce fait partie de la riche collection de M. Lorois, dont les connaissances en conchyliologie sont bien connues de tous ceux qui s'occupent de cette science.

Description d'une nouvelle espèce du genre Carabus propre au Piémont, par M. Eugène Sella, de Turin.

Ce bel insecte, quoique appartenant à un genre très-nombreux en espèce, mérite cependant l'attention des entomologistes, puisqu'il a été découvert en Italie, pays si fréquenté et dont toutes les espèces un peu grosses sont connues et décrites. C'est dans les Appenins, sur un plateau élevé de quinze cents à deux mille mètres, entre la vallée d'Aoste et celle de Sesia, que j'en ai trouvé un individu mort l'année dernière, et que j'ai été assez heureux pour en prendre sept individus vivants cette année.

La première fois, lors de la trouvaille du premier individu mort, je le montrai à mon savant ami, M. Ghiliani, qui le regarda d'abord comme une variété d'une de nos espèces; mais, à la vue des sept individus pris cette année, il a reconnu que mon espèce est réellement nouvelle, et m'a engagé à la publier.

Il offre assez de ressemblance avec le *Carabus hispanus;* mais sa forme, la coloration de son corselet et la granulation de ses élytres l'en distinguent suffisamment. On ne peut le rapprocher non plus du *Carabus Bayardi*, Sol. et du *C. Adonis,* Hampe, dont le premier est une variété du *C. Lefebvrei,* et le second une espèce de grèce qui vient se placer à côté du *C. hispanus*.

En suivant la méthode de Dejean, l'on devrait placer

notre espèce dans sa huitième division, à côté du *C. purpurascens*, dont il signale des variétés verdâtres un peu dorées qu'il aurait prises dans les Pyrénées, et qui auraient quelques rapports avec mon espèce. Cependant elle ne peut être confondue avec le *Carabus purpurascens* ni avec ses variétés plus ou moins verdâtres, à cause de la forme de ses élytres, plus atténuées en avant, et surtout parce que son corselet est tout différent, comme on le verra par les figures qui accompagnent cette note.

Carabus olympiæ, Sella. — Oblongus, niger, thoracis elytrorumque margine rufo-cupreis, thorace supra nigro-violaceo, lævigato, transverse strigato, elytris crenato striatis, punctisque impressis triplici serie, viridis, antice attenuatis. — L. 30; l. 11 mill.

Sa forme est assez semblable à celle du *C. purpurascens*, mais elle tient plus de celle de *C. intricatus*, Lin. et *hispanus*, quoique son corps ne soit pas déprimé comme celui de ces espèces. La tête est noire, à reflets bronzés obscurs et violâtres, fortement ridées dans tous les sens en avant, avec les rides du col plus fines et transversales. Les mandibules, les palpes, les antennes et le dessous de la tête, sont noirs. Le corselet est un peu moins long que large, d'un bronzé assez vif au milieu et en dessus, plus noir en dessous, avec les côtés d'un vert doré luisant à reflets rouges cuivrés. Il offre au milieu une forte ligne longitudinale très-marquée, et qui atteint les deux extrémités, et son disque est lisse, avec de courtes stries ou rides transverses qui se confondent avec la grosse ponctuation et les fossettes des bords. L'écusson est de forme ordinaire, large, un peu arrondi, avec un gros point enfoncé de chaque côté et le milieu un peu creusé. Les élytres sont assez allongées, assez atténuées en avant, comme celles du *C. hispanus*, ayant leur plus grande largeur aux deux tiers en arrière, très-faiblement sinueuses près de l'extrémité. Leur couleur est d'un beau vert luisant, avec

le sommet des côtes bronzé et le bord d'un rouge de cuivre très-luisant et très-vif. Elles sont assez bombées, comme celles du *C. purpurascens*; mais leurs stries, ponctuées au fond et assez souvent interrompues par des enfoncements plus forts que les points, sont beaucoup moins fines et moins rapprochées que celles du *C. purpurascens*, et ont plus de rapports avec celles du *C. Rossii*, Dej. En arrière, vers l'extrémité, les points enfoncés sont plus forts et donnent à cette partie un aspect rugueux ou granulé. Les points plus forts placés sur le sommet des stries forment trois rangées, comme dans beaucoup d'autres espèces voisines. Le dessous du thorax et de l'abdomen est noir, avec quelques reflets de bronzé obscur. Les pattes sont entièrement noires.

Comme je l'ai dit en commençant, c'est avec le *C. purpurascens* que l'on doit comparer mon espèce; car des entomologistes ont même pensé un moment qu'elle pouvait en être une simple variété locale. Cette idée ne peut se soutenir quand on examine les figures de notre planche 11.

F. 1. *Carabus olympiæ*, mâle, de grandeur naturelle. — 2. Son corselet. — 3. Elytres et leur sculpture, plus ou moins grossies.

F. 4. Corselet du *Carabus purpurascens*. — 5. Elytres et leur sculpture, grossies.

Le plateau sur lequel j'ai trouvé ce bel insecte est tout à fait dégarni et découvert, et il forme une belle prairie alpine. Il se tenait sous des pierres, et il y avait aussi dans le même lieu les *Carabus Bonellu* et *cancellatus* (var. *nigricornis*). De plus, j'ai pris encore là une *Platysma*, un *Pterostychus*, un *Harpalus* et un *Argutor* qui paraissent nouveaux aux entomologistes, et que M. Guérin-Méneville m'a promis d'étudier et de publier ultérieurement.

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie des Sciences de Paris.

Séance du 10 *Septembre* 1855. — M. *Davaine* adresse des *Recherches physiologiques sur la maladie du blé connue sous le nom de* nielle, *et sur les Helminthes qui occasionnent cette maladie.*

Suivant l'auteur, cette maladie est causée par des animaux microscopiques d'une organisation semblable à celle des Vers cylindriques qui vivent en parasites chez l'homme et chez les animaux vertébrés. Ce sont des *Helminthes* de l'ordre des *Nématoïdes*, comme on le savait depuis longtemps, qui ont la propriété, comme beaucoup d'animalités très-inférieures, de pouvoir rester plusieurs années, et à plusieurs reprises, en état de dessication complète, et de reprendre le mouvement et la vie lorsqu'on les humecte avec de l'eau.

M. Davaine décrit avec soin l'état du blé atteint de cette maladie de la *nielle ;* il fait connaître les désordres que cette maladie entraîne dans la floraison et la formation du grain. Relativement à la manière dont la maladie se propage d'une année à l'autre, voici l'opinion de M. Davaine :

« Lorsque l'on sème un grain de *blé sain* à côté d'un grain de *blé niellé*, le premier germe se développe, tandis que le second se gonfle, se ramollit et se pourrit. Les Anguillules, qui dans ce grain niellé étaient sèches et en état de mort apparente, reprennent la vie après quelques semaines, lorsqu'elles ont été suffisamment humectées par l'humidité qui a pénétré jusqu'à elles ; alors elles percent la paroi ramollie qui les renferme et s'éloignent ; celles qui rencontrent la jeune plante produite par la germination du blé sain pénètrent entre les gaînes des feuilles qui forment alors la tige, se portent de l'une à l'autre et de l'extérieur à l'intérieur.

Elles séjournent entre ces feuilles, engaînées pendant un long espace de temps, sans qu'il se produise dans leur organisation ou dans leur taille aucun changement. Si la saison est humide, ces Vers montent à mesure que la tige croît et s'élève ; si le temps est sec, ils peuvent rester entre les gaînes des feuilles sans mouvements et en apparence sans vie, jusqu'à ce qu'une pluie, en leur rendant l'humidité, leur rende les manifestations de leur vitalité.

« L'épi du blé, avant de paraître au dehors, se forme et reste longtemps renfermé dans les gaînes des dernières feuilles. Les Anguillules, libres dans ces gaînes, le rencontrent et peuvent s'introduire entre les parties qui le composent. Pour que l'invasion des Anguillules soit suivie de la production de la *nielle*, il faut que la rencontre ait lieu à une époque très-rapprochée de la formation de l'épi. Lorsque celui-ci n'a encore que quelques millimètres de longueur, que les paléoles, les étamines et l'ovaire, ayant la forme d'écailles, ne sont point distincts les uns des autres, ces écailles sont constituées par des cellules naissantes, très-molles, pulpeuses, qui se laissent pénétrer facilement, et c'est à cette époque que les Anguillules, en contact avec l'épi, s'introduisent dans leur parenchyme. Mais, lorsque ces écailles acquièrent la forme des diverses parties qui constituent la fleur du blé, lorsque le pistil bifide commence à devenir distinct, les Anguillules ne pénètrent plus dans leur parenchyme, trop consistant sans doute, et la *nielle* ne peut plus être produite ; c'est un fait que j'ai constaté par plusieurs expériences.

«Les petits Helminthes ou Anguillules que l'on trouve à l'état de poussière dans les grains de blé niellé sont tous de même forme et de même taille, et n'offrent aucune apparence de sexe. M. Davaine a observé seulement les deux sexes bien distincts dans le parenchyme

de la fleur rudimentaire du blé, dès que les Anguillules s'y sont introduites, Alors la femelle pond un grand nombre d'œufs qui donnent ces petites larves qui forment la poussière des grains niellés. Les myriades d'Anguillules qui forment cette poudre sont des larves qui, de même que l'œuf de certains animaux ou comme la graine des plantes, attendent, dans un état de mort apparente, les conditions nécessaires aux manifestations de leur vitalité, conditions qui peuvent se faire attendre plusieurs mois ou plusieurs années. »

—M. *Gros* adresse au concours pour le grand prix de Sciences physiques de 1856 (question proposée : Sur la reproduction et les métamorphoses des Infusoires proprement dits), un exemplaire complet de son *Mémoire sur l'Embryogénie des Infusoires*, qu'il a publié dans le *Bulletin des Naturalistes de Moscou*, et y joint un exemplaire d'un autre opuscule intitulé : *La Loi nouvelle de Gros. De l'embryogénie ascendante des espèces, ou génération primitive, équivoque et spontanée, et métamorphoses de certains animaux et végétaux inférieurs ; par* M. Gros ; in-8°.

Séance du 17 *Septembre*. — Rien sur la zoologie.

Séance du 24 *Septembre*. — M. Cl. *Bernard* lit un travail étendu *Sur le mécanisme de la formation du sucre dans le foie*.

— M. *Geoffroy-Saint-Hilaire* met sous les yeux de l'Académie le produit de la tonte d'une Chèvre d'Angora donnée par M. le maréchal Vaillant à la Société impériale d'Acclimatation. Cette toison a été envoyée par M. Marozeau, de Wesserling, sous la direction duquel une partie du troupeau a été placée dans les Vosges.

La beauté de cette toison, qui a été seulement lavée et peignée, permettra de juger de l'intérêt qui s'attache aux essais d'acclimatation de la Chèvre d'Angora qui se poursuivent comparativement, par les soins de la

Société, sur plusieurs points des Alpes, du Jura, des Vosges, du Cantal et de l'Atlas.

Séance du 1er Octobre. — M. *Valenciennes* lit une *Note sur les Silures rapportés vivants du nord de la Prusse en 1851.*

M. Valenciennes rappelle qu'il avait placé ces Silures dans l'un des grands réservoirs de Marly, où ils ont parfaitement vécu. L'architecte chargé du service des eaux de Versailles, ayant dû vider ce réservoir pour y faire faire des réparations, a fait prévenir M. Valenciennes, pour qu'il ait le plaisir de revoir ses poissons. Ils ont été trouvés en parfaite santé, sensiblement engraissés et beaucoup grossis.

— Nous avons lu une *Note sur le Ver à soie Tussah du Bengale, introduit en Europe et nourri des feuilles du chêne ordinaire.*

Comme ce travail est assez étendu, nous le réservons pour être inséré dans un prochain numéro. Nous devons cependant dire, dès aujourd'hui, que le fait remarquable des cinq mues observé chez une de ces chenilles, que nous avions nourrie dans notre cabinet pour mieux observer ses mœurs, s'est trouvé une exception déjà observée avant nous par les entomologistes qui élèvent des chenilles afin d'avoir des papillons très-frais pour leurs collections. M. Graslin, entre autres, a observé plusieurs fois des chenilles qui ont subi une et même deux mues de plus qu'à l'ordinaire, et il a remarqué que ce phénomène a toujours lieu quand les chenilles sont retardées dans leur développement par une nourriture insuffisante ou des conditions défavorables.

L'individu que nous élevions hors du gros de l'éducation s'est trouvé dans ces conditions, et, de plus, il formait un cas de monstruosité, car il manquait de la première paire de pattes. Il a fait son cocon, qui a été mar-

qué pour nous assurer que le papillon manquera aussi de ses premières pattes.

Toutes les autres chenilles élevées, soit à Passy, soit au Jardin des plantes, soit à Lausanne, n'ont eu que quatre mues. Plusieurs ont déjà fait des cocons.

Séance du 8 *Octobre.* — M. *Beaudrimont* lit un Mémoire intitulé : *Observation des êtres microscopiques de l'atmosphère terrestre.*

Il rappelle les travaux chimiques et physiques faits dans le but de connaître la composition de l'atmosphère, et montre que, malgré tous ces travaux, elle laissait encore une lacune à remplir. Il pense que beaucoup de maladies des animaux et des végétaux se propagent par voie d'infection aérienne, et qu'il doit exister, suspendus dans l'air, une foule de propagules végétales et d'animalcules. Le microscope seul paraissait pouvoir donner des renseignements suffisants sur cette partie de l'histoire naturelle du globe terrestre.

M. Beaudrimont, après avoir fait connaître la manière dont il parvient à explorer l'air avec le miscroscope, présente des dessins, faits à la chambre claire, des êtres qu'il a pu observer ainsi à Bordeaux. Nous n'avons pu voir ces dessins, renvoyés, avec le travail de M. Beaudrimont, à une commission, et le Compte rendu de l'Académie ne dit pas si ce sont des végétaux ou des animaux.

— M. *Figuier* adresse une *Note sur la production du sucre dans les animaux.*

« Les résultats que j'ai fait connaître dans mon dernier Mémoire, à propos de la fonction glycogénique du foie, ayant été déclarés inexacts, je prie M. le président de vouloir bien convoquer prochainement la Commission chargée d'examiner mon travail. En répétant mes expériences devant cette Commission, je ferai voir, conformément à ce que j'ai annoncé :

« 1° Que chez un Chien en digestion de viande le

sang de la veine porte renferme un principe sucré qui réduit abondamment le réactif cupro-potassique;

2° Que ce principe, tenu pendant quelques minutes en ébullition avec un acide étendu, donne, par la levure de bière et après la saturation exacte de l'acide libre, tous les signes de la fermentation alcoolique, et que, dans le liquide distillé, on peut constater aisément l'odeur de l'alcool et la réduction, avec coloration en vert, du bichromate de potasse. »

Nous avons adressé la courte lettre suivante à M. le secrétaire perpétuel de l'Académie :

« L'intérêt avec lequel l'Académie des Sciences a bien voulu accueillir la communication que j'ai eu l'honneur de lui faire lundi dernier, au sujet de mes tentatives d'introduction du Ver à soie *Tussah*, me fait un devoir de tenir cet illustre corps savant au courant de cette importante question. J'ai donc l'honneur de vous informer que mon éducation marche toujours très-bien, que les Vers à soie subissent leurs métamorphoses avec la plus grande facilité, et qu'ils continuent à se développer sans accidents ni maladies, en se nourrissant exclusivement de feuilles du chêne ordinaire.

« Comme il aurait été difficile aux personnes qui désirent voir ces nouveaux Vers à soie de se rendre à Passy, chez M. Année, où se fait l'éducation, j'en ai placé quelques-uns à l'exposition permanente de la Société impériale d'horticulture, aux Champs-Élysées, où de nombreux visiteurs peuvent les examiner très-facilement. »

En annonçant à l'Académie que nous avions placé plusieurs Vers à soie Tussah à l'exposition de la Société d'horticulture, notre but était surtout de faciliter les observations de quelques académiciens qui avaient témoigné le désir d'étudier cette nouvelle espèce. Nous n'aurions jamais osé écrire à l'Académie pour lui dire seulement que nos Vers à soie se portaient bien; comme

cela a été mis au Compte rendu, sans doute par une erreur d'imprimerie.

Séance du 15 *Octobre.* — Sur notre prière, M. *Duméril* veut bien annoncer que plusieurs chenilles du Ver à soie Tussah (*Bomb. mylitta*, F.), que nous élevons, et dont quelques-unes ont été mises sous les yeux de l'Académie, viennent de construire leurs cocons.

Le savant académicien entre dans des détails très-intéressants sur la structure de ces cocons.

Séance du 22 *octobre.* — M. *Brown-Séquard* lit un Mémoire ayant pour titre : *Recherches expérimentales sur la faculté que possèdent certains éléments du sang de régénérer les propriétés vitales.*

L'auteur est arrivé à démontrer que les tissus contractiles et nerveux, ayant perdu leurs propriétés vitales par suite de l'interruption de la circulation sanguine, peuvent recouvrer ces propriétés sous l'influence exercée par certains éléments du sang sur ces tissus.

—M. le docteur A. *Vinson* adresse la description suivante de l'Aye-Aye (*Cheiramys madagascariensis*, Cuv.), apporté vivant au Muséum d'histoire naturelle de l'île de la Réunion :

« .... Le volume de l'Aye-Aye excède celui d'un très-gros chat; il a des formes qui rappellent celles d'un Lémurien. Son pelage est long, rude, d'un noir fauve, avec tout le dos semé de longs poils blancs qui tranchent avec sa sombre couleur. La tête de l'animal est large; ses pommettes saillantes supportent de très-gros yeux dont l'iris est de couleur noisette; la pupille est extrêmement contractée, et l'animal semble supporter avec peine les rayons du jour, dont l'éclat, quelque doux qu'il soit, offense sa vue. Sa pupille est ronde et noire; une membrane clignotante très-étendue occupe l'angle interne de l'œil. Sur le front, le col et la tête, les poils sont fauves, semblables à ceux du Tanrec; ces poils, en descendant vers le museau, diminuent peu à peu de

longueur, puis cessent au-dessus du nez, qui est nu, allongé et fendu sur la ligne médiane. Le museau est rosé, les narines latérales, très-ouvertes, flairent constamment quand l'animal est éveillé, et laissent suinter une sérosité limpide comme des larmes.

« Les oreilles de l'Aye-Aye sont grandes, pendantes, de forme conique, presque nues; près de leurs attaches, elles sont de couleur rosée, puis d'un noir luisant jusqu'à leur extrémité; sous chaque oreille il existe une touffe de poils longs, noirs et rudes.

« La bouche de l'Aye-Aye est assez grande; ses lèvres sont minces, aplaties à leur surface et dans le sens horizontal, de manière à clore parfaitement la bouche quand l'animal y porte un liquide.

« Au-dessous de la lèvre inférieure, le pelage de l'Aye-Aye devient d'un blanc fauve dans un triangle dont les deux côtés marchent vers l'une et l'autre épaule, et dont la base est circonscrite par une ligne qui passe à la hauteur de l'extrémité supérieure du sternum. En dessous, l'abdomen est revêtu d'un poil fauve-noirâtre. Les membres supérieurs et les membres abdominaux sont garnis de poils brunâtres et presque noirs.

« La queue de l'Aye-Aye est fort volumineuse, aplatie, composée de longs crins noirs, rangés suivant deux directions; avec cet organe ainsi disposé, l'animal s'enroule pendant le repos de manière à se protéger efficacement contre le froid, qu'il paraît redouter. Au mois d'août, où nous eûmes occasion de l'étudier vivant, il tremblait visiblement de froid, bien que la température fût modérée. Du reste, cet animal habite la côte ouest de Madagascar, voisine de l'Afrique, côte plus chaude que celle de l'est, où il n'est point connu, ainsi que l'avait déjà annoncé Sonnerat.

« Les mains antérieures de l'Aye-Aye sont très-grêles, avec de longs doigts terminés par des ongles crochus. De ces doigts, le plus long est l'annulaire, puis

le médius. Ce dernier, noirâtre, grêle, ressemblant à la patte d'une grosse araignée, se distingue des autres doigts, non-seulement par sa forme, mais encore par ses fonctions : l'animal grimpe sur les arbres, s'accroche aux objets avec ses doigts ordinaires; mais avec ce doigt filiforme il prend sa nourriture, la porte à sa bouche, cherche dans l'épaisseur des troncs d'arbre les larves, dont il est très-avide; avec ce doigt filiforme, il boit, ce qu'il n'exécute jamais directement avec les lèvres. Voici comment ils'y prend : pour boire, il trempe ce long doigt dans le liquide et le passe rapidement au travers de sa bouche, de manière à l'essuyer avec la langue. La conformation de ses lèvres aplaties dans le sens horizontal se prête merveilleusement à cette opération, que l'animal renouvelle avec une célérité prodigieuse.

« Les doigts des mains postérieures n'offrent rien de remarquable; ils sont plus courts que ceux des mains antérieures, plus velus à leur face dorsale; ils sont opposables et munis d'ongles aplatis. Le pouce surtout rappelle un véritable pouce humain.

« Tout le corps de l'Aye-Aye exhale une odeur *sui generis* sauvage et repoussante. Son cri est un grognement plaintif.

« Des attitudes de l'Aye-Aye, la plus remarquable est celle du repos : accroupi sur ses pattes, il abaisse sa tête entre les pieds de devant, puis ramène sur lui sa queue épaisse et fournie dont tous les crins s'épanouissent; peu à peu il s'enroule de sa queue, qui l'enveloppe et le couvre comme un manteau. C'est au moment où il va prendre cette même position que je l'ai représenté dans le dessin qui accompagne cette description. L'Aye-Aye n'est point un animal hibernant.

« L'Aye-Aye du Muséum d'histoire naturelle de l'île de la Réunion fut apporté de Madagascar dans une caisse d'un mètre carré, tapissée intérieurement en fer;

un grillage de même métal donnait seulement passage à l'air. Le jour, il dormait; mais on l'entendait la nuit s'agiter avec bruit dans sa prison, dont il voulait sortir. On nous raconta que la première nuit qu'il passa à bord du navire on l'avait attaché au pied de la table principale par une chaîne de cuivre : il rongea le pied de cette table et courba avec ses dents un très-fort anneau de cuivre; le métal présenta même à cet endroit une rainure profonde. Nous le vîmes avec les mêmes moyens briser l'épais grillage qui barrait sa cage.

« Malgré ces moyens formidables de destruction, l'Aye-Aye est un animal doux, craintif et plein d'indolence. Durant les premiers temps de son séjour, il était farouche et cherchait à fuir la présence de l'homme. Une fois même, ayant rompu les barreaux de fer de sa cage, il s'échappa durant le jour, grimpa avec l'agilité d'un Singe sur les arbres, sautant d'une branche à l'autre et franchissant de longs espaces avec la même facilité que le Lemur-Catta. Ce ne fut qu'après plusieurs heures de poursuite, et à l'aide d'un lacet, qu'on réussit à le prendre; et si la nuit, qui redouble son activité, était survenue avant qu'on le saisît, il est probable qu'on l'eût perdu.

« Au bout de deux mois de séjour au Muséum de l'île de la Réunion, l'Aye-Aye perdit peu à peu de ce naturel sauvage. Il restait en liberté le jour et ne cherchait plus à fuir. Bientôt même il sembla reconnaître la personne aux soins de laquelle il était confié; peut-être aussi les souffrances mêlèrent-elles leur influence à ce changement, car l'animal devint triste, maladif et maigrissait. Il ne voulait pas des larves de tous les arbres indistinctement; il les reconnaissait en les flairant. Il était très-friand de café au lait, d'eau sucrée, qu'il buvait à l'aide de ce long doigt qu'il passait et repassait incessamment du vase à la bouche avec une incroyable agilité. »

— M. *Gaultier de Claubry* rappelle qu'en 1832 il a fait

connaître des expériences à l'aide desquelles il a démontré que l'eau et l'air transportent des sporules et des germes susceptibles de se développer quand ils rencontrent un concours de circonstances favorables.

— M. *Dauvin* adresse une Note sur un insecte ailé trouvé vivant dans un bloc de marne.

— S. A. Monseigneur le Prince *Bonaparte* a l'honneur d'offrir à l'Académie un petit livre aussi modeste, dit-il, que son savant auteur. Cet auteur est M. George R. Gray, conservateur au Musée Britannique, et frère du celèbre naturaliste de ce nom. Le livre a pour titre : *Catalogue des genres et sous-genres d'Oissaux contenus dans le Muséum Britannique.* Sous le prétexte, ou pour mieux dire, à l'occasion du catalogue des richesses ornithologiques de ce grandiose établissement, M. G.-R. Gray nous donne un ouvrage qui sera désormais indispensable à quiconque voudra s'occuper sérieusement d'ornithologie, et qui pourra même servir de modèle pour toutes les autres classes de la zoologie (1).

Plus d'une grande publication pourra envier l'importance de cet opuscule, où l'on trouve à la fois :

1° Une excellente classification naturelle de tous les genres d'Oiseaux;

(1) Ce travail serait surtout utile pour l'Erpétologie, science où l'on s'est permis beaucoup trop d'arbitraire. Espérons au moins que le docteur Gray, avec cet esprit de justice qui le caractérise, ne voudra pas rester en arrière de son plus jeune frère, et que, dans le beau travail qu'il prépare sur les Testudinées ou Chéloniens, dont il a rassemblé une collection presque complète autour de la gigantesque Tortue fossile des monts Himalaias, il saura rétablir les dénominations à leur place, et rendre à chacun ce qui lui est dû. Qu'il soit permis de lui rappeler, dès à présent, qu'*Emys*, Bp. ex Brongniart, a pour type la *T, lutaria* ou *europæa*; que *Cistudo*, Fleming, doit être réservé aux véritables Tortues à boite d'habitudes terrestres; que *Clemmys*, Bp. ex Wagl., a pour type la *T. caspica*, Gm., et que surtout le nom de *Terrapene*, Bp. ex Merr., doit être exclusivement conservé à la *T. palustris* ou *concentrica* dont il a fait son genre *Malaclemmys*.

2° Un dictionnaire de leurs synonymes;

3° Un tableau chronologique de leurs différents noms, avec une appréciation symbolique de leur valeur ou de leur nullité.

A moins d'avoir passé sa vie dans les ingrates études de la synonymie et d'avoir cherché soi-même le fil de ce labyrinthe, on ne peut se faire une idée des études laborieuses et des scrupuleuses recherches de toute sorte qu'a dû faire l'auteur pour élever sa liste au degré de perfection où il vient de la porter. On ne saurait pousser plus loin la rigidité dans l'application du principe de la priorité, qu'on pourrait même reprocher à l'auteur d'avoir exagéré en respectant jusqu'aux fautes d'orthographe et d'impression des textes originaux. Cette exagération, poussée jusqu'à la servilité, expliquera quelques différences qui pourront se trouver entre les choix de certaines dénominations génériques de l'auteur et celles du Prince Bonaparte, qui, par de rares exceptions parfaitement justifiées à ses yeux, fait dominer la question de calendrier par d'autres considérations de plus d'un genre, sans excepter, bien entendu, celle du *bon goût*. Il est d'ailleurs deux points principaux sur lesquels il n'a pas pu se mettre d'accord avec M. Gray. L'admission qu'accorde ce dernier à Moehring parmi les auteurs dont les noms génériques doivent être respectés, et la préférence qu'il donne aux noms spécifiques de Boddart, sur ceux de Gmelin et de Latham. Le premier nous semble, en effet, avoir donné des acceptions par trop extravagantes aux noms classiques, mieux employés par la presque unanimité des auteurs. Et quant au second, qui n'a fait que mettre des noms latins aux planches enluminées de Buffon, nous ne croyons pas devoir bouleverser la science pour honorer son misérable catalogue. L'autre point est que M. Gray n'admet pas l'emploi restreint d'un nom qui a été l'équivalent d'un autre, le reléguant à tout jamais parmi les synonymes;

tandis que nous croyons qu'il est non-seulement permis, dans certains cas, de l'employer et de le faire pour ainsi dire revivre à la science, mais nous soutenons qu'il vaut toujours mieux s'en servir, que de créer de nouveaux noms pour une partie des espèces qu'il comprenait déjà dans sa plus vaste acception primitive.

On comprendra facilement que de nombreuses divergences dans le choix des noms génériques doivent surgir de ces bases posées si différemment : car nous pouvons avoir un genre *Accipiter*, un *Nisus*, un *Sparvius*, un *Dædalion*, tandis que M. Gray devra chercher ou fabriquer de nouveaux noms pour trois de ces genres sur quatre, les regardant comme proscrits dès leur origine. Nous pouvons avoir trois genres *Artamus*, *Ocypterus*, *Leptopterus*, pour lesquels il devrait fabriquer des noms s'il les adoptait, etc. Et cela, bien entendu, sans préjudice des erreurs matérielles qui, quoique en petit nombre, existent, et de plus d'une sorte, dans le catalogue en question.

Pour le genre 1739 *Mesites*, Is. Geoffr., genre d'Oiseaux des plus singuliers du globe, il se trompe en lui attribuant la date de 1839, tandis qu'il est décrit tout au long dans le tome VI des *Comptes rendus* de l'Académie avec la *Philepitta* et l'*Oriolie* moins importants que lui, et dont la date est donnée correctement 1838 et même du commencement (9 avril). Il ne sera donc pas nécessaire de changer ce nom (et avec lui celui de la famille) pas même en *Mesitornis!* il n'y aura à le céder ni au Coléoptère de la fin de la même année, ni au Poisson de 1842, ni à la plante papilionacée *Mesitis* et non *Mesites*.

Leptodon, au contraire, est antérieurement occupé; c'est pourquoi l'on doit choisir *Odontriorchis*. — *Tanagra*, L. et *Tangara*, Br., ne peuvent être deux genres, puisque c'est le même mot barbare plus ou moins estropié. — Vieillot ne peut avoir donné comme type de

son genre *Passerina* (préoccupé) ma *Spiza amœna* découverte par Say aux montagnes Rocheuses. — La première espèce du genre n'est pas toujours le type, comme notre auteur paraît fermement le croire. — En fait d'espèces surtout, il est aussi dangereux de réunir légèrement que de trop séparer. A quoi bon, par exemple, abolir mon *Tanagra darwini* pour le faire revivre sous le nom de *Tanagra frugilegus*?

A la suite de cette Note, le Prince fait connaître les principales espèces nouvelles d'oiseaux qu'il vient d'observer dans son voyage en Ecosse et en Angleterre, où il a été accueilli par les savants avec cette sympathie que sa réputation si justement acquise lui attire dans tous les pays. Il y a également une foule d'observations et de rectifications qui témoignent de sa profonde érudition scientifique, mais qu'il serait trop long de reproduire ici. Nous devons nous borner à la mention des caractères des espèces nouvelles.

Phalœnoïsis jardinii, Bp. — Rufo-ciocolatina maculis rufis; subtus rufescens in pectore obscurior, fascia gulari et subalari fusca : remigibus, rectricibusque nigro rufoque fasciatis, maculis fascialibus rotundatis magnis. — Elle semble vivre près de Santa-Fé de Bogota et à Guatimala.

Ninox philippensis., Bp. — Ciocolatina, in pectore vix dilutior, tectricibus alarum scapularibusque maculis candidis ornatis : subtus albidis plumis secus medium, late ciocolatina; remigibus rectricibusque fuscis; illis fasciis obsoletis pallidioribus et pogonio externo maculis conspicuis albidis; quinta omnium longissima valde protracta; 3 = 6, 2 = 8 : rectricibus fasciis sex pallidioribus valde strictioribus quam in *N. bornensi :* tarsis minus vestitis.

« M. Gould m'a montré, poursuit le Prince, un oiseau très-curieux, surtout parce qu'il est mexicain; il se rapproche de mon genre *Catharus*, qui se trouve aussi au Mexique, mais s'en distingue éminemment par le manque total de soies rostrales; sa queue est aussi plus longue. M. Gould l'a présenté à la Société Zoolo-

gique sous le nom de *Malacocichla dryas*, et m'a permis d'en prendre la description suivante :

Malacocichla, Gould. — Rostrum parvum, breve, valde compressum; nares minimæ, fere vestitæ, vibrissis nullis. Pedes longissimi; tarso digitis duplo longiore. Alæ, spuria brevissima, remigum prima quintam æquante, 2 = 4; tertia omnium longissima. Cauda longicula. Plumæ mollissimæ.

M. dryas, Gould. — Intense olivacea; subtus flavida, in gula pura, pectoreque dense olivaceo-maculato, vegetior, lateribus luridis : pileo, cervice, genisque latissime nigerrimis : remigibus rectricibusque fuscescentibus : rostro aurantio : pedibus flavo-corneis.

« Je suis parvenu à distinguer une trentaine de Bécassines, dont plusieurs sont encore inédites. Parmi celles-ci, la plus intéressante est certainement celle des hautes Andes de Quito, ayant la taille et les bandes transversales inférieures de la Bécasse. Je suis convenu l'autre jour, en Ecosse, avec sir William Jardine, qui la possède, de l'appeler :

Xylocota Jamesoni, Jard. et Bp. — Nigricans, albido vario-maculata plumarum margine rufescente; subtus albida ex toto nigricante fasciolata; remigibus primariis cum alula spuria pure cinereis; secundariis et tertiariis nigris rufo-fasciolatis; cauda brevissima, rotundata, rectricibus 12; quatuor mediis latis subnigricantibus, extimis linearibus, angustis, cinereis; omnibus obsolete fusco-fasciolatis. Le genre *Xylocota* ne correspond pas à *Enalius*, Kaup, mais à *Homoptilura*, Gr.

— M. Claude *Bernard* communique un Mémoire de M. *Lehman* sur la *recherche du sucre dans le sang de la veine porte*. Il fait suivre cette communication de remarques sur le même sujet.

Séance du 29 *octobre*. — M. *Dureau de la Malle* lit un très-intéressant Mémoire ayant pour titre : *Des transformations opérées lors du retour de nos animaux et de nos oiseaux à l'état sauvage, et du passage de la servitude à l'indépendance et à la liberté*.

Après avoir exposé l'état actuel de cette belle question et avoir cité tous les auteurs anciens et modernes

dans lesquels on trouve des indications plus ou moins précises à ce sujet, le savant académicien rappelle les observations remarquables de Azara sur les chevaux sauvages du Paraguay, et il cite un fait semblable concernant l'histoire de la Poule et du Coq redevenus sauvages, et qui est rapporté par deux témoins oculaires, dont l'un écrivait quarante-cinq ans avant l'ère chrétienne, et dont l'autre a fait ses observations en 1842.

« Les Poules sauvages, dit Varron, ressemblent pour l'aspect aux Poules africaines ou Pintades (*Numida meleagris*); elles ne pondent et n'élèvent de poulets que dans les bois, et sont stériles dans nos villes.

« Le capitaine William Allen a trouvé en 1842, dans l'île d'*Annobono*, une grande quantité de Poules et de Coqs extrêmement sauvages, qui s'envolaient d'arbre en arbre en poussant un cri tout à fait différent de celui de nos volailles domestiques. Les insulaires lui affirmèrent que ces nombreux Gallinacés étaient provenus de quelques volailles qui s'étaient échappées d'un vaisseau naufragé sur cette côte il y avait plusieurs années.

« La détermination de l'espèce des Poules sauvages d'Annobono n'est point douteuse; elle a été faite par un zoologiste habile qui accompagnait le capitaine Allen, savant distingué lui-même. Les Poules d'Annobono ressemblent aux Pintades.

« Ces deux faits très-curieux et bien constatés, quoique à dix-huit cents ans d'intervalle, démontrent de plus en plus quelle ténacité s'attache à la conservation des espèces. Le Créateur les a faites immuables, même pour le plumage et la couleur, éléments si frêles et si peu durables. L'homme, depuis cinquante siècles au moins, a puissamment agi sur une trentaine de ces espèces soumises à son empire par la domesticité. Il en a tiré, surtout pour le Chien, des variétés très-nombreuses; mais nous voyons que, rendues à l'indépendance dans des climats et sur un sol favorable à leur repro-

duction, il a suffi d'une vingtaine d'années, d'un demi-siècle au plus, pour effacer tous ces changements humains et pour rendre aux variétés domestiques la forme, le poil, et même le cri ou le chant de l'espèce primitive. »

— M. *Figuier* présente des *Remarques sur le Mémoire de M.* Lehman *relatif à la recherche du sucre dans le sang de la veine porte.*

Ce nouveau travail est renvoyé à la commission qui doit examiner les autres Mémoires de ce savant.

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

LETTRES CONCHYLIOLOGIQUES.

N° 4.

A Monsieur Guérin-Méneville.

Monsieur,

Les sciences naturelles viennent de perdre un de leurs plus vénérables champions. M. de Charpentier, directeur en chef des mines et des salines du canton de Vaud, professeur honoraire de géologie à l'Académie de Lausanne, membre d'un grand nombre d'Académies et de Sociétés savantes, est mort aux Dévens, près Bex (canton de Vaud), le 12 septembre dernier, à l'âge de 68 ans. Je vais, si vous le voulez bien, rapidement esquisser les principaux traits de la vie de cet estimable savant, dont je me fais honneur d'avoir été l'ami.

Jean de Charpentier est né à Freyberg, en Saxe, où son père était général des mines, en 1787. Attaché d'abord comme référendaire au Conseil des mines de la Silésie, il quitta cette place pour celle de directeur des mines de cuivre de Baigorry, pour le compte d'une

société qui ne se soutint pas. Il passa quelque temps à Toulouse, chez M. Picot de Lapeyrouse, grand ami de son père, et vint de là à Paris, où il fit la connaissance de tous les hommes distingués dans les sciences. Il visita l'Auvergne et le Vivarais, en compagnie de M. Brochant de Villiers, en 1812, et fut enfin appelé, en 1815, à la direction des mines et des salines du canton de Vaud. Il n'avait alors que 26 ans, et il conserva ce poste jusqu'à la fin de sa carrière. Son administration amena deux grands résultats : d'abord la découverte du roc salé (anhydrite ou sel gemme) que deux fois déjà l'on avait traversé, sinon sans le voir, du moins sans l'utiliser ; ensuite la détermination assez exacte de la couche pour permettre de poser les bases d'une exploitation régulière ; en sorte que, sous son habile direction, le produit annuel des salines s'accrut successivement de treize mille à quarante-cinq mille quintaux de sel. Avant lui, les sources seules étaient utilisées.

M. de Charpentier consacra tous ses loisirs à son étude favorite : l'histoire naturelle. Ces goûts se rattachaient directement d'ailleurs à ses fonctions publiques, et c'est ainsi qu'il cultivait, avec un égal mérite, la géologie, la minéralogie, la botanique et la conchyliologie. Il a laissé, sur les deux premières de ces sciences, plusieurs ouvrages et des mémoires fort estimés, publiés de 1812 à 1842. Voici les principaux :

1° *Essai sur la constitution géognostique des Pyrénées.* Paris, 1823; in-8° (633 pp. et cartes color.). Composé sur des observations personnelles, recueillies de 1808 à 1811 dans plusieurs voyages aux Pyrénées, cet ouvrage a été couronné par l'Institut de France. Cette seule mention suffit à son éloge, On peut juger par lui du talent de l'auteur.

2° *Essai sur les glaciers et le terrain erratique du bas-*

sin du Rhône. Lausanne, 1841; in-8°. Encore une œuvre capitale, fruit de laborieuses observations, et remplie de vues élevées et de sagacité.

Ses autres mémoires géologiques concernent les glaciers, les gypses salifères, les sources thermales, les blocs erratiques, c'est-à-dire les questions les plus difficiles de la géologie. Ils se trouvent dans le Journal des mines, dans les Mémoires de la Société helvétique des sciences naturelles, et dans la Bibliothèque universelle de Genève,

Sur la conchyliologie, les travaux de M. de Charpentier sont peu nombreux; mais ils portent avec eux un sceau particulier, qui fait regretter la réserve modeste de leur auteur. Je dirai deux mots de ce qu'il nous a laissé sur ce sujet.

Vous connaissez le *Catalogue des Mollusques terrestres et fluviatiles de la Suisse* (Neufchâtel, 1837; in-4° de 28 pp. et 2 planches), opuscule remarquable par l'exactitude des déterminations, l'attention toute particulière accordée aux variétés, la précision des indications locales, et par d'ingénieuses observations sur les sites géologiques et les expositions. Il comprend l'énumération de cent trente-cinq espèces, dont sept décrites ou indiquées comme inédites (*Helix Cenisia*, *Pupa Sempronii*, *P. alpicola*, *Clausilia similis*, *Cl. cruciata*, Stud., *Planorbis intermedius*, *Pl. subcarinatus*), et un grand nombre de variétés curieuses. M. de Charpentier suit la méthode de Draparnaud; il s'est particulièrement attaché à présenter la synonymie de Férussac, son ancien ami, et celle de Studer, son compatriote et son précurseur (1). Plusieurs citations, empruntées aux manuscrits d'Agassiz, indiquent également ses rapports

(1) STUDER. Systematische Verzeichniss der Schweizer Conchylien. Bern, 1820; in-4°.

avec cet habile nomenclateur. M. de Charpentier a constaté que l'*Helix pomatia* monte depuis la plaine jusqu'à cinq mille pieds au-dessus de la mer, et qu'à l'inverse des autres espèces, elle augmente de volume au fur et à mesure qu'elle s'élève. Il cite un individu trouvé à quatre mille pieds environ (Jorogne), et mesurant cinquante millimètres de diamètre sur cinquante-huit de hauteur. Il signale une variété de l'*Hel. arbustorum* (var. *alpicola*) comme étant, de toutes les coquilles, celle qui s'élève le plus. Il la trouve indistinctement sur les roches feldspathiques et talqueuses, et sur le calcaire, à sept mille pieds. Enfin, il a remarqué que l'*Hel. aspersa*, en Suisse (comme ailleurs), est le plus vorace de tous les Escargots.

Nous lui devons encore un *Essai d'une classification naturelle des Clausilies* (Journal de Conchyliologie; 1852, n° 4). Cet excellent tableau monographique, qui peut donner une idée de la richesse de la collection de son auteur, de l'étendue de ses relations, et de la beauté de sa bibliothèque, comprend l'énumération méthodique et synonymique de deux cent trente-cinq espèces, distribuées en quinze sections, et rangées suivant leurs affinités naturelles. Ce groupement en sections est basé, d'abord et principalement sur les caractères tirés des plis aperturaux, ensuite, et plus secondairement, sur ceux fournis par les autres parties de la coquille, le test, la spire, la suture, la nuque, le péristome, etc. M. de Charpentier a réuni, dans son catalogue, toutes les Clausilies vivantes décrites avant lui par les auteurs, notamment par Rossmæssler, dont il a suivi la terminologie, par Lud. Pfeiffer, dont la précision et la clarté lui ont servi de modèle, et enfin par Ziégler, Schmidt, Küster, et Parreyss. Il appelle l'attention des naturalistes sur une lamelle nommée *lamella spiralis* par M. Schmidt, lamelle qui peut être d'un grand secours,

aura déjà fait deviner que, quoique portant un nom français (ma famille est originaire de Normandie), je ne suis pas né en France, et que je n'ai pas été élevé dans ce pays. »

Dans ces dernières années, malgré son âge déjà avancé, une sciatique aiguë qui le harcelait souvent, et ses occupations multipliées, M. de Charpentier trouvait encore le moyen de faire des voyages scientifiques. Une ardeur secrète le poussait en avant. Au mois d'août de 1852, il projetait de visiter les Alpes de la Lombardie et du Vénitien : je ne sais s'il a réalisé ce projet. Il allait souvent à Berne, où il avait de nombreux amis, et il y était encore en juin 1853, « tant pour voir, m'écrit-il, la belle fête séculaire, que pour comparer quelques coquilles dans la superbe collection de son ami Shuttleworth. »

Son goût prononcé pour la conchyliologie ne s'est jamais ralenti, et il s'occupait toujours activement de l'augmentation de sa collection, même sur la fin de sa carrière. « Je puis vous assurer, m'écrivait-il le 29 juin 1853, que je ne néglige point ma collection, que je ne laisse point envahir mes tiroirs par la poussière, et que je suis, à présent, plus zélé que jamais pour la conchyliologie terrestre et fluviatile. Il y a eu, au commencement de ce mois, une année que j'occupe presque journellement un jeune homme de la partie matérielle de ma collection, qui s'est joliment accrue depuis l'an dernier, car j'achète toutes les espèces qui se présentent et qui me manquent. J'aimerais beaucoup que vous vinssiez vous persuader par vous-même de la vérité de ce que je viens de vous dire. On voyage maintenant avec autant de rapidité que d'économie. En trente heures de temps, vous serez de Troyes chez moi, aux Dévens, où vous trouverez une chambre qui vous attend, ayant une vue certainement plus belle que celle que

vous pouvez avoir du clocher le plus haut de Troyes, et où vous serez obligé de vous contenter d'un ménage de garçon, ou, pour parler plus véridiquement, d'un vieux veuf. » Il ne m'a point été donné de profiter de cette gracieuse invitation, et c'est un grand regret pour moi.

Il projetait encore d'aller à Berlin ou à Nizza, dans le courant de septembre de cette même année. Je crois qu'il a effectué ce voyage.

Depuis quelque temps, il sentait les approches de sa fin. Il prévoyait sa mort, mais il ne la redoutait pas. Voici un passage de la dernière lettre que j'ai reçue de lui (12 septembre 1854), qui le fait bien voir. Il se plaint de sa malencontreuse sciatique, qui l'oblige à garder le lit, s'excuse de son long silence à mon égard, m'engage encore à l'aller voir, à venir faire de la conchyliologie dans ses tiroirs, « où je pourrai examiner des Naïades sans me mouiller les pieds, » puis il ajoute : « L'homme propose, Dieu dispose. Je m'étais promis de partir le 15 août, par Turin, à Gênes, et de revenir par Nizza, Marseille et Grenoble. J'avais déjà, dans ce but, fait viser mon passe-port par l'ambassade sarde et française. Le choléra m'ayant dérangé ce plan, je me décidais à voir Vérone et les Alpes vénitiennes. Mais cinq jours avant mon départ, la sciatique a dérangé encore ce projet, et a mis fin à tous les autres voyages pour cette année, à l'exception peut-être du plus grand de tous, dont personne n'est revenu jusqu'à présent. »

Tel est, Monsieur, l'homme que nous avons perdu. Mon récit n'est qu'une pâle esquisse de sa vie, si belle, si bien remplie. Semblable à ces plantes rares des montagnes dont le parfum solitaire est ignoré de la multitude, mais dont les vertus singulières, connues des disciples d'Esculape, sont un bienfait pour l'humanité, ainsi notre savant ami, dans sa laborieuse carrière, a

su joindre les plus nobles récréations de l'esprit aux découvertes les plus précieuses pour le bien-être de son pays.

Votre dévoué collaborateur,

HENRI DROUET.

Troyes, 15 octobre 1855.

MONOGRAPHIA CASSIDEARUM; auctore, Carolos BOHEMAN. 3 vol. in-8°. Holmiœ, 1850 à 1855.

Cette belle monographie des Cassides, qui fait le plus grand honneur à M. Boheman et rend un grand service à l'entomologie, vient d'être heureusement terminée. Sauf quelques suppléments qui vont devenir nécessaires pour y inscrire les nouvelles espèces découvertes depuis le commencement du travail, c'est un livre avec lequel les entomologistes vont pouvoir classer l'un des groupes les plus nombreux en espèces très-variées, et dont on trouve les représentants dans tous les pays.

TABLE DES MATIÈRES.

PUCHERAN. — Esquisse sur la Mammalogie du continent africain. 449
Z. GERGE. — Sur l'identité des Calamoherpe palustris et Cal. pratensis. 461
HUPÉ. — Nouvelle espèce du genre Cythérée. 468
E. SELLA. — Nouvelle espèce du genre Carabus. 469
Académie des Sciences de Paris. 472
Analyses d'ouvrages nouveaux. 488

PARIS. — TYP. SIMON RAÇON ET Ce, RUE D'ERFURTH, 1.

I. TRAVAUX INÉDITS.

Esquisse sur la Mammalogie du continent africain, par M. le Docteur Pucheran. (Voir p. 209, 257, 303, 449.)

§ III.

La voie que nous avons à suivre dans cette troisième partie de notre travail est tracée d'avance par la simple commémoration des résultats que nous avons déjà fait connaître. Les genres de Mammifères, avons-nous dit, sont, en général, répandus sur la surface presque entière du continent africain. Les bassins, les divisions spéciales, doivent, dès lors, être presque uniformément établis et basés sur la spécialisation des types spécifiques qui les habitent. Sans nul doute, il serait plus scientifique de pouvoir se fonder, pour établir les zones et les régions mammalogiques, sur des bases de même nature que celles qui ont donné aux botanistes des résultats si satisfaisants; mais, ainsi que nous allons le voir, un tel progrès ne peut être obtenu que dans des circonstances malheureusement exceptionnelles. Presque toujours, en effet, les espèces d'un genre qui habite l'Afrique, lorsqu'elles ne se trouvent pas dans ses diverses régions, offrent, hors des zones qui leur sont spéciales, des types qui en sont fort voisins. Les Zoologistes disent des espèces qui se trouvent dans ces dernières conditions qu'elles sont les représentants des premiers types. Nous préférons les désigner sous le nom d'*espèces homologues*, introduisant, par cela même,

dans la langue zoologique une expression déjà usitée en anatomie pour désigner les parties correspondantes d'un même animal. Ainsi, le *Grivet* est l'homologue du *Callitriche*, le *Cercopithecus pyrrhonotos* du *Cercopithecus ruber*. En suivant cette voie, corrélative à celle qui est usitée en anatomie, nous donnerons le nom *d'espèces analogues* à celles qui se correspondent réciproquement, dans des Faunes différentes. Ainsi, le Couguar est l'analogue du Lion; le Jaguar, de la Panthère. Par ces deux expressions, dont le sens cesse d'être le même, ce qui n'a pas lieu pour le mot *représentant*, nous formulons d'une manière nette et claire la terminologie d'un cadre d'idées qui tend de plus en plus à devenir général en zoologie, et qui, suivi avec assiduité, jettera une grande lumière sur les questions relatives aux rapports des êtres avec les latitudes et les climats.

En procédant dès lors à la recherche et à la constatation des espèces homologues, puisque les genres de Mammifères africains sont répandus, presque tous, sur la surface de ce continent, nous trouvons, en premier lieu, le littoral de la Méditerranée. Ce littoral, dans sa partie africaine, est étendu de l'ouest à l'est, depuis le Maroc, ou plutôt l'Atlantique, jusqu'à la mer Rouge. Dans cet espace, les Mammifères de l'Egypte et de l'Algérie sont bien connus; mais, nonobstant ce qui nous reste à savoir, en ce qui concerne le Maroc, Tunis et Tripoli, nous ne pensons pas que les résultats que l'observation nous a jusqu'ici décelés puissent être modifiés d'une manière vraiment sensible. Tout ce bassin méditerranéen est une zone de transition : la Faune européenne y a laissé une empreinte indélébile, mais à des degrés variés. Ainsi, elle est moins saisissable en Egypte, contrée dont les Mammifères diffèrent presque tous spécifiquement de ceux d'Europe. Le Magot s'étend jusqu'à cette zone. Pour les autres Singes, les explorations récentes

de MM. Hemprich et Ehrenberg, de même que celles de M. Botta, attestent qu'ils ne se trouvent plus dans la partie inférieure de la vallée du Nil. Ce n'est, en effet, qu'à trois journées de marche au sud de Dongola, par conséquent en Nubie, que l'on voit apparaître les Singes, et la première espèce qui se présente est le Grivet (*Cercopithecus griseo viridis*, Fr. Cuv.). En Algérie, les Mammifères européens se trouvent en plus grand nombre, par suite de l'existence du Magot, qui paraît se trouver à Gibraltar, de la Mangouste, du Renard, plus semblable au Renard vulgaire que celui d'Egypte; de la Loutre vulgaire, du Mulot, du Lièvre, du Lapin, du Sanglier. C'est dans cette partie occidentale, enfin, du bassin méditerranéen que les genres Ours et Cerf, le premier surtout, ont leurs seuls types africains bien constatés, ainsi que l'attestent la présence de l'*Ursus Crowtheri* dans le Maroc, celle du Cerf d'Europe en Algérie, celle du Daim dans la régence de Tunis. Dans toute la partie orientale du bassin méditerranéen, les relations entre la mammalogie d'Europe et celle d'Afrique sont moins intimes, par suite de la présence d'un moins grand nombre d'espèces communes. En second lieu, et ceci s'explique sans nul doute par le plus grand éloignement des deux contrées, éloignement qui entraîne à sa suite une différence de climat, presque tous les animaux d'Egypte diffèrent de ceux d'Europe, et constituent des espèces homologues : il en est ainsi du Renard, du Rat d'Alexandrie. Rien de semblable en Algérie : sauf les différences de teinte dans le pelage, et généralement une taille moindre, les animaux de cette contrée qu'il m'a été permis d'examiner m'ont semblé peu différents de leurs congénères d'Europe, surtout de ceux d'Espagne.

Le caractère de transition de la Faune mammalogique de la partie méditerranéenne du continent africain se décèle encore par la présence d'espèces appartenant à

des genres asiatiques, dont certains types habitent même spécialement, comme les Gerboises, les parties plus froides de cette dernière région. La similitude de structure du sol entraîne l'existence d'espèces homologues. A la limite méridionale de ce bassin, dont, à l'est, on peut admettre l'extension jusqu'en Nubie, s'arrêtent, par suite de l'absence dans le reste de l'Afrique du genre Gerboise, s'arrêtent, disons-nous, les points de contact que le continent africain peut avoir, par sa Faune, avec les parties froides du continent asiatique. Nous pourrions de même citer, comme caractérisant cette zone, la présence du Chameau, s'il n'était prouvé, par les recherches récentes de Desmoulins, que cette espèce de Ruminant a suivi le peuple arabe dans ses migrations de l'est à l'ouest. D'autres analogies ont lieu, il est vrai, avec l'Asie, mais avec les parties plus méridionales; et, à mesure que nous allons nous éloigner du littoral de la Méditerranée, elles vont devenir plus sensibles et plus multipliées.

Mais les espèces propres à l'Afrique n'en sont pas moins nombreuses dans toute cette région, soit qu'elles l'habitent exclusivement, soit qu'elles s'étendent sur d'autres parties de ce territoire. Une circonstance même doit être signalée à ce sujet, c'est que, dans la partie occidentale du bassin méditerranéen, les espèces plus spécialement africaines sont plus nombreuses que dans la partie orientale. Ainsi, le genre Macroscélide, découvert pour la première fois au cap de Bonne-Espérance, se trouve représenté en Algérie par la Macroscélide de Rozet (*Macroscelides Rozeti*, Duvernoy). Il en est de même du genre Bubale, pour le Maroc. Le Serval, le Caracal, le Chat de Lybie, existent dans les mêmes lieux que la Macroscélide de Rozet. Dans la vallée du Nil, ces Carnassiers n'existent que dans la partie la plus élevée du cours de ce fleuve. C'est également dans ces mêmes lieux qu'il faut aller chercher, dans le Nanguer (*Anti-*

lope Dama, Pall.), l'homologue de l'Antilope Mhorr, de Bennett, originaire du Maroc. Une seule espèce africaine nous semble répandue sous toute cette latitude, de l'est à l'ouest, c'est le Moufflon à manchettes (*Ovis tragelaphus*, Geoffr. S.-Hil.), primitivement découvert en Egypte. Ce Ruminant a été plus tard trouvé dans les régences de Tunis et de Tripoli, en Algérie et au Maroc.

La position plus septentrionale de leur lieu d'habitation a exercé une influence active sur les caractères extérieurs de ces espèces, de façon à en constituer de véritables races. Le fait est connu depuis bien longtemps pour le Lion; moins sensible chez le Serval et le Chat de Lybie, il est bien saisissable chez le Caracal. Chez ce dernier, le pelage est plus abondant, plus terne que chez les individus originaires du Sénégal. En outre, il est largement tiqueté de blanc, ainsi que cela s'observe dans la race d'Abyssinie, douée d'un poil plus ras. Nous nous croyons donc autorisé à regarder la partie du continent africain avoisinant le littoral de la Méditerranée comme constituant un bassin spécial dans la Faune de cette partie de l'ancien monde. La manière dont les espèces s'y trouvent modifiées, autant celles propres à l'Afrique que celles qui se trouvent en Europe, nous semble légitimer cette conclusion.

Après avoir traversé à l'ouest la chaîne du petit Atlas, abordé à l'est la frontière du désert de Nubie, laissé au nord le Fezzan tripolitain et tunisien, nous trouvons une seconde zone tout aussi particularisée en espèces que celle dont nous venons de dire quelques mots. Ce bassin, comprenant le Sénégal, est borné à l'ouest par l'Atlantique, comme le précédent; mais, à l'est, il s'étend jusqu'à la mer des Indes et au rivage méridional de la mer Rouge, comprenant ainsi toute la région abyssinienne. Tout ce bassin, comme au reste le précédent, est situé sous les mêmes degrés de latitude; mais, si sa limite au nord est facile à déterminer, sa délimi-

tation, dans l'état actuel de nos connaissances en géographie zoologique, est partout ailleurs impossible à opérer d'une manière sûre et certaine. Tout ce que nous savons, c'est que, à l'ouest, les observations zoologiques actuellement connues sont de nature à faire penser qu'il ne s'étend point jusqu'à l'extrémité australe de ce continent, tandis qu'à l'est, il y a fusion avec le bassin oriental, qui ne se termine qu'au cap de Bonne-Espérance.

Dans ce bassin, qui peut être désigné sous le nom de bassin septentrional du centre de l'Afrique, se manifestent d'une manière très-évidente les formes zoologiques les plus propres à ce grand continent. Ainsi, les Antilopes commencent à devenir abondantes; il en est de même des Singes et des Mangoustes. Ces dernières espèces sont surtout multipliées dans la portion orientale de cette zone; elles le sont moins dans la partie occidentale, où les Singes dominent. Le Fennec, le Galago et l'Oryctérope font partie de cette Faune, qui, si elle a emprunté quelques espèces à la zone méditerranéenne, ne présente, sous le point de vue spécifique, aucun point de contact avec l'Europe.

(*La suite prochainement.*)

NOTICE sur le *Gorille*, par M. le docteur RICARD, chirurgien de la marine impériale au Gabon.

L'envoi de mon collègue M. Franquet au cabinet du Muséum d'histoire naturelle d'un superbe Troglodyte Gorille ayant fixé l'attention des savants et même du public sur cet intéressant animal, je crois que les lecteurs de la *Revue zoologique* parcourront avec intérêt une communication de M. Ford, docteur de la mission américaine du Gabon, à la Société de Philadelphie, et dont je vais donner la traduction.

Mieux que personne le docteur Ford pouvait parler de ce monstre des forêts de la partie équatoriale de la côte occidentale d'Afrique. Son instruction personnelle, des déplacements incessants depuis la rivière Mooney jusque assez haut dans les rivières du Gabon; son contact de tous les jours avec les indigènes et les missionnaires de la Compagnie, versés dans les langues d'un pays qu'ils habitent depuis plus de dix ans, l'observation d'un jeune Gorille vivant, donnent du poids aux opinions qu'il énonce.

Je crois, avec lui, qu'un animal aussi extraordinaire n'aurait pas échappé à l'observation des nombreux traitants qui fréquentent depuis longtemps le Gabon, s'il avait été aussi commun sur les bords de la mer que vers 1851 et 1852. En effet, dans l'espace de quelques mois, on en a offert quatre individus. Il paraîtrait que les causes qui les ont poussé vers la mer, inondation, sécheresse ou famine, ayant cessé, ils se sont retirés dans leurs lieux accoutumés; car pendant deux années on n'en a pas trouvé un seul, malgré les offres énormes qu'on en a faites sur les lieux. Je laisse au capitaine de commerce américain Lawlin la responsabilité de son assertion : il nous a assuré promettre six mille dollars (plus de trente mille fr.) pour un couple de Troglodytes Gorilles adultes vivants.

J'ai reçu dernièrement du docteur Ford, au sujet d'une promenade (c'est le terme dont il se sert) d'exploration dans le Gabon, des détails remarquables sur la constitution oro-hydrographique du pays. Il ne s'y trouve d'intéressant, pour la *Revue zoologique*, que le signalement d'un point très-riche en chasses de toutes sortes : Eléphants, Panthères, Antilopes, Gorilles, etc. Je passe donc immédiatement à la traduction.

Traduction extraite d'une communication faite par M. Henry A. Ford à l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie, le 10 novembre 1851, à l'appui de la présentation d'un squelette du Troglodyte Gorille.

Le squelette que j'ai l'honneur d'offrir à votre Société appartient à l'espèce nouvellement découverte d'Orang décrite surtout par les docteurs Savage et Wyman (*Journal d'histoire naturelle de Boston*, 1847), et appelée par eux Troglodyte Gorille, et *Ngena* par les habitants de cette côte.

La première mention distincte de cette espèce d'Orang fut faite, je crois, par Bowditch, en 1817, lorsqu'il visita le Gabon à son retour de la mission des Ashantés sur un bâtiment qui se rendait du cap Coste-Coat en Angleterre. Sa description, quoique incorrecte à certains égards, se rapporte évidemment à cette espèce, comme le prouve l'identité de nom de lieu et les ressemblances de l'animal qu'il a décrit avec le sujet que je me suis procuré.

Je ferai remarquer aussi que toutes les informations ultérieures, aussi bien que les individus qui sont tombés dans les mains des Européens, ont été obtenus dans ces contrées.

Cet animal habite la chaîne de montagnes qui s'étend à cent milles environ dans l'intérieur de la Guinée, du Caméron au nord, à Angola au sud, appelée par les géographes Montagnes de cristal. Je ne puis assigner les limites nord et sud dans lesquelles on trouve cet animal; mais il s'arrête sans doute à une certaine distance au nord de cette rivière. J'ai pu m'en assurer moi-même dans une dernière excursion aux sources de la rivière Mooney (Danger), dont l'embouchure à la mer est à soixante milles d'ici. J'ai appris de sources que je crois sûres qu'ils sont en nombre dans les montagnes entre lesquelles coule cette rivière, et plus au nord. J'ai ouï dire par les traitants du pays qui ont visité la côte du

Gabon au Congo qu'on les rencontre au sud jusqu'à cette rivière. Là s'arrêtent mes informations.

Le plus souvent on n'a guère rencontré cet animal qu'à une certaine distance de la mer; et, suivant les meilleurs renseignements, il en approche le plus au sud de cette rivière, où on l'a trouvé à moins de dix milles du rivage, ce qui toutefois n'a eu lieu que récemment. J'ai appris des plus vieux Nysorgines (1) qu'autrefois on ne le trouvait qu'aux sources du Mooney, mais qu'actuellement on s'exposait à en rencontrer à moins d'une demi-journée de marche de l'embouchure de ce fleuve.

Primitivement, il habitait la chaîne de montagnes fréquentée seulement par des Bushmen (2), mais actuellement il s'approche des plantations des Nysorgines. Sans doute la cause de la rareté des renseignements obtenus dans les années passées est qu'on n'aura pas été favorisé pour cette étude. Depuis cent ans que les commerçants fréquentent ces contrées, il est certain que des sujets comme ceux qui nous ont été apportés dans moins d'un an n'auraient pu être montrés sans éveiller l'attention des esprits les plus arriérés (*the most stupid*).

Le *Ngena* adulte est de couleur sombre ou gris de fer; l'apparence grise dont je parle provient de la couleur du poil, noire à l'extrémité et blanche près de la peau. Un jeune sujet que j'ai vu avait le poil noir jusqu'à la peau, comme le *Troglodytes niger*. J'ai appris d'un chef du pays qu'on en rencontrait de blancs. Il en

(1) Nom d'un peuple de la rivière Danger ou Mooney.

(2) Hommes des bois, nom de mépris donné par les riverains aux hommes de l'intérieur qui ne commercent pas directement avec les blancs. Je suis certain que ce nom de Bushmen a été pris par les géographes et les ethnologistes pour un nom de peuples. Le nom de Bochismane donné aux peuples de la Cafrerie n'a pas d'autre origine, de même qu'on appelle Boulous les Ashékianis du Gabon.

a vu un entre autres dans le nord-est d'ici au pied des montagnes; le sujet en paraissait vieux, d'après sa taille et son allure. On croit d'ailleurs généralement qu'il blanchit avec l'âge.

Son poil est plus long et plus rude que celui du *Troglodytes niger*. Au cou, au dos et aux membres, il a plus de six pouces. Il reçoit un aspect plus fourré par une légère frisure des extrémités. La longueur du poil, jointe à l'épaisseur de la peau et au développement des muscles, dont je parlerai plus loin, donne au *Ngena* une grosseur dont on peut se faire déjà une idée par la simple vue du squelette.

L'assertion de Bowditch, qui donne à cet animal une largeur de quatre pieds (anglais) entre les épaules, est aussi vraie que beaucoup d'autres que renferme son ouvrage. Le sujet qui fait l'objet de cette notice avait trois pieds et demi entre les extrémités des poils des deux épaules, quoiqu'il ne soit pas un des moindres de ceux qu'on a vus.

La peau est très-épaisse dans les parties du corps les plus exposées. Elle avait, chez mon sujet, une épaisseur de un cinquième de pouce aux bras, aux épaules, au dos et aux extrémités; de trois cinquièmes à la tête, vers la crête. Cette épaisseur m'a empêché de la conserver.

Tête. — Ce qui frappe le plus, dans le sujet frais comme dans le squelette, est l'existence de la crête saillante qui suit la suture interpariétale, et dont le point culminant se trouve à la jonction de la ligne médiane et de la suture occipito-pariétale. Cette crête n'est pas formée seulement par la saillie des os du crâne, mais par l'épaisseur de la peau (*scalp*) sus-mentionnée, et par l'épaisseur et la longueur du poil, qui est toujours relevé.

On dit que, dans la colère, l'animal porte cette crête en avant et se donne ainsi un aspect plus fier qu'à l'ordinaire et passablement effrayant. Ainsi hérissé, il ac-

quiert un front qui le rapproche de l'espèce humaine plus que ne peut le faire supposer le squelette. Comme chez le Chimpanzé, la face est couverte de poils rares, et le museau et le nez en sont dégarnis. Ses yeux sont modérément grands, non proéminents, couleur coquille de noix foncée. Le nez est large, peu saillant; les ailes sont formées par une peau mince, lâche et d'une grande extensibilité. La gueule est large; la lèvre supérieure épaisse et sans poils; l'inférieure est formée par une grande couche musculaire très-extensible que l'animal laisse tomber sur son menton quand il est en colère, ce qui lui donne un aspect excessivement terrible. Les oreilles sont démesurément petites, sans poils, et droites. Les muscles de la tête sont forts; ils comblent le vide angulaire qui existe entre la crête et le crâne. Les auriculaires sont faibles, mais les temporaux ptérygoïdes et masseter sont d'une force dont vous pouvez vous faire une idée par les traces de leurs insertions sur le maxillaire inférieur. Le cou est un peu long, mais très-épais; son épaisseur est mesurée par la saillie des apophyses épineuses des vertèbres, augmentée par l'épaisseur de la peau et la longueur du poil. La circonférence du cou de mon sujet était de un pied dix pouces.

La poitrine est étroite en haut et en avant; mais sa cavité entière a une grande contenance, parce que, plus bas, le sternum se projette en avant, et les côtes inférieures sont longues dès la troisième, et les cartilages costaux aussi. La circonférence de la poitrine, vidée des viscères thoraciques et abdominaux, était de cinq pieds quatre pouces. L'animal avait été vidé avant que j'en aie fait l'acquisition. Les muscles de la poitrine, et en général tous ceux du tronc, étaient très-développés.

Les bras, comme on peut s'en assurer par le squelette, sont plus longs en proportion que ceux du petit Chimpanzé, et ils sont garnis d'une forte couche de muscles à l'insertion du deltoïde. Mon sujet avait un

pied cinq pouces. L'avant-bras est aussi renforcé de muscles et couvert de poils. Le poignet a un pied de circonférence. La paume de la main est grande. Les doigts et le pouce paraissent petits, comparés au bras et à l'avant-bras. La face palmaire de la main et des doigts est couverte par un épiderme épais et noir peu adhérent à la peau : on le prendrait pour un gant; une légère macération le détache en entier. La face dorsale est couverte de poils. L'abdomen est grand, et couvert d'un poil de couleur plus claire que celui du dos. Les organes génitaux, dans les deux sexes, sont peu développés, mais semblables d'ailleurs à ceux des petites espèces.

Cet animal est sans queue ni callosités. Ses membres inférieurs sont courts, légèrement arqués. Je noterai ne particularité remarquable dans l'insertion des muscles de ces membres : deux, qui de la partie antérieure et inférieure du bassin vont au fémur, ont sur cet os une insertion commune avec les extenseurs et les fléchisseurs de la jambe. Leur poids a été de dix-huit livres. Ceux de la jambe et du pied sont beaucoup moins développés que ceux de la cuisse. Le pied ne présente aucune différence d'aspect avec celui des autres Orangs. Enfin, mon sujet, vidé des viscères thoraciques et abdominaux, a pesé cent soixante-dix livres.

Il fait sa nourriture des racines et des fruits qu'il trouve dans les bois. Il est carnivore par occasion, d'après les meilleures versions. S'il prend un homme, il le dévore comme les animaux quil chasse; mais sa lourdeur préserve la plupart des animaux d'être sa proie.

Le *Ngena* va généralement à quatre pattes, les pieds appuyés à plat comme l'homme, les cuisses pliées à angle aigu sur la jambe. Les mains, ouvertes, appuient à terre, en arrière et en dehors des pieds, les bras presque parallèles à l'axe du corps, qu'ils supportent en arrière des pieds et non en avant, comme plusieurs

l'ont cru; ils supportent le train de derrière mieux que les pieds qui sont devant.

Sa démarche est un mouvement oscillatoire causé par le port en avant de tout un côté qui tourne autour du côté opposé; celui-ci se meut à son tour de la même manière : tel est le mouvement que j'ai observé sur un jeune animal. Outre cette démarche, je suis porté à admettre que dans les bois il est dans une demi-rectitude, qu'il aide sa marche en s'accrochant aux branches d'arbres. Parfois il marche debout, et toujours il se dresse sur ses pieds pour attaquer, quoiqu'il s'approche de son adversaire à quatre pattes.

On représente le *Ngena* comme le monstre le plus redoutable des forêts du pays; son aspect est hideux, même après sa mort. Les indigènes en ont fait le sujet de plusieurs récits dont il est le héros, tantôt comme un roi et un conquérant, dans lesquels son rôle se borne quelquefois à se défendre ou à détruire. Il passe pour un ennemi implacable de l'homme.

Quoiqu'il ne cherche pas l'homme, dès qu'il en reconnaît un par l'ouïe, la vue ou l'odorat, il pousse son cri, se prépare à l'attaque, qu'il commence toujours. Son cri ressemble à celui du Chimpanzé en colère, mais il est plus fort; on le dit perceptible à une grande distance. Sa préparation au combat consiste à attendre la femelle et les petits dont il est accompagné et suivi à une petite distance; puis, hérissant sa crête et la portant en avant, dilatant les narines, laissant tomber la lèvre inférieure, poussant son hurlement caractéristique, il paraît essayer de terrifier son adversaire. Aussitôt, à moins qu'il n'en soit empêché par un coup de feu bien dirigé, il saute sur lui, l'étreint dans ses bras, ou le saisissant avec les mains de façon qu'il ne puisse échapper, il le jette à terre et le déchire à belles dents.

On prétend qu'il saisit le canon du fusil et l'écrase immédiatement entre ses formidables mâchoires. Des

chasseurs prétendent s'être laissé prendre ainsi le fusil par le canon et avoir fait feu dans sa gueule. Ce fait paraît peu probable, mais il est soutenu bravement par les indigènes.

On le dit toujours en guerre avec la Panthère (1), qu'il tue s'il parvient à la saisir; mais, en revanche, la Panthère le saisit souvent par son agilité supérieure. On dit qu'elle lui saute en croupe, lui déchire le cou, et s'échappe quand elle se croit sur le point d'être saisie. Les instincts farouches de cet animal sont démontrés par les dispositions incorrigibles d'un jeune sujet qu'on m'a apporté. Il avait été pris très-jeune et gardé quatre mois; on avait essayé, mais en vain, tous les moyens de le dompter; il s'est montré si rebelle à l'apprivoisement, qu'il m'a mordu une heure encore avant sa mort.

Les gens du pays les mieux informés considèrent comme ridicules les récits nombreux dont on berne les blancs sur cet animal, entre autres qu'il se fait des cases à l'imitation de l'homme; qu'il se couvre avec des herbes; qu'il triomphe de l'Eléphant à coups de bâton; qu'il s'en sert d'arme de soutien, etc. Chaque Napongué a un fond de contes qu'il débite aux enfants ou aux blancs assez bons pour les écouter.

Mes recherches n'ont pu me faire trouver un seul indigène croyant à la ressemblance de l'homme à cet animal, quoiqu'on l'ait prétendu; une pareille supposition est pour eux une insulte.

Les tribus où l'on prend ces animaux font assez de cas de sa chair; pour les Napongués, c'est une *maigre chère* (2). Les captifs (3) cependant s'emparaient de la

(1) Celle qu'a donné M. le contre-amiral Penaud à la ménagerie du Jardin des Plantes est cet ennemi du *Ngena*.

(2) Ce mauvais jeu de mots est pour cadrer avec le vieux dicton anglais *vulgar fare*, que mon collègue met avec intention entre parenthèses.

(3) Plusieurs de ces captifs pouvaient venir des pays à *Ngena*.

chair de mon sujet au fur et à mesure que j'en débarrassais les os.

Observations sur les mœurs des Oiseaux de l'Afrique méridionale et occidentale, par MM. Jules et Edouard Verreaux. (Voir pages 217, 270, 353.)

Cinnyris superbus, (Vieill.), Bonap., Consp. av., p. 408. — Cette magnifique espèce ne se rencontre que par paires, et n'est que de passage au Gabon. Elle y arrive dès les premiers jours du printemps pour en repartir en automne, après y avoir niché : son nid est toujours placé dans l'endroit le plus touffu, à l'abri de ses ennemis. Nous ne connaissons pas encore ses œufs.

La femelle se distingue du mâle, comme dans presque tous les *Cinnyridæ*, par sa coloration vert-olive; mais, dans celle-ci, la partie inférieure est fortement teinté de jaune ocracé. Comme ses congénères, elle est d'un naturel vif et turbulent, cherchant, parmi les feuilles et les fleurs, les petits insectes dont elle fait sa principale nourriture, et surtout les petites espèces microscopiques de *Staphilins*, etc.

Les deux sexes ont un petit ramage très-agréable, qu'ils font entendre le matin et le soir; celui du mâle surtout est plus harmonieux que chez les autres. Le jeune mâle, qui, dès l'enfance, a le plumage de la femelle, prend celui de l'adulte la seconde année, et sans que pour cela la mue s'effectue, comme presque tous les ornithologistes l'avaient supposé. Nous ajoutons qu'il y a plus de trente ans que nous avons observé ce fait sur les espèces du sud de l'Afrique, rapportées au Muséum de Paris avec notre oncle Delalande.

Founingus Sganzini, J. et Ed. Verreaux.

F. Nigro-cæruleus, partim ex chalibæo splendens : gutture ci-

nerascente; plumis collaribus forficatis; rostro pallidè cærulescente; digitis olivascentibus; ungulis nigris.

Front et sourcils d'un gris-cendré plus ou moins lavé de noir-verdâtre très-peu apparent; occiput d'un noir-verdâtre, à peine teinté de gris-cendré; gorge d'un gris-cendré clair, tirant sur le blanc; plumes du cou échancrées au centre, à barbes très-prolongées; derrière du cou d'une couleur grise plus foncée, d'un noir-verdâtre au centre; plumes du haut du dos d'un noir bleu très-foncé et miroitant selon la lumière; thorax gris-cendré mais les plumes qui couvrent sa base comme rayées en travers avant que d'arriver sur l'abdomen; abdomen d'un noir-bleu glacé de vert; rectrices d'un noir-bleu, terne uniforme; rémiges de même couleur, lavées de cendré; partie cornée du bec d'un bleu livide; tarses emplumés dans plus des deux tiers de leur longueur, d'un noir-vert métallique et fortement lavé de blanc sur les talons; doigts d'un vert-olive; ongles noirs.

Longueur totale, 25 centim.;—du bec, 2 centim.;—de la queue, 9 centim. 4 mill.;—de l'aile, 16 centim.

Ressemble beaucoup à la *Columba rubricapilla*, sauf le rouge du dessus de la tête; ce qui le distingue surtout, c'est l'absence des caroncules, qui remontent jusque sur la tête, dans cette dernière espèce, et dont il n'existe aucune trace dans notre nouvel oiseau.

Comme la majeure partie de ses congénères, ce Pigeon se rencontre à Madagascar, où il cherche sur les arbres élevés les baies qui servent à sa nourriture.

Nous dédions cette nouvelle espèce à la mémoire de notre digne ami M. Sganzin, qui, pendant longues années, avait habité ce pays, et qui nous avait donné non-seulement les objets précieux qu'il y avait récoltés, mais encore toutes ses observations sur les mœurs des animaux de ces contrées qu'il avait étudiées en vrai naturaliste. C'est à ce courageux voyageur que l'on doit un grand nombre d'espèces nouvelles, et si les influences

pernicieuses du dangereux climat de Madagascar ne l'avaient pas enlevé à la zoologie, il l'aurait encore enrichie d'importantes découvertes.

Gymnogenys Malzacii, J. et Ed. Verreaux (pl. 13).

Nous avons publié (pages 348 à 352) la description de plusieurs Oiseaux très-rares. L'un d'eux, le *Gymnogenys Malzacii*, qui provient de la Nubie, et dont nous ne possédions qu'un seul exemplaire, appartenant à un genre peu nombreux en espèces et peu connu, nous avons pensé que les Ornithologistes verraient avec intérêt une figure de cet oiseau rare et intéressant qui vient d'être acquis par un Musée étranger.

Description de douze espèces de *Longicornes* du vieux Calabar, à la côte occidentale d'Afrique; par M. A. Chevrolat. (Suite. — Voir p. 183, 282.)

32. *Parastemia clavata.* — Alata, crebre punctata, luteo-fusca, oculis, antennis (primo articulo fulvo, tertio dilatato), pedibus, pectore abdomineque nigris. Elytris costulis octo. — L. 14 mill.; l. 7 m.

Plus petite, plus courte et plus élargie que la *P. apicalis*, West.; d'un fauve carmélite densément et brièvement poilue, très-densément ponctuée. Tête sillonnée longitudinalement en avant. Mandibules noires, fauves à la base. Yeux noirs. Antennes de onze articles, noires, à l'exception du premier, qui est fauve, le troisième grand et dilaté. Corselet transverse, arrondi sur les côtés, plan mais un peu convexe en dessus, ayant une légère dépression latérale arquée. Ecusson semi-arrondi. Elytres courtes, et dilatées vers l'extrémité; celle-ci est arrondie et subanguleuse au sommet de la suture. Chaque étui présente huit petites côtes obsolètes vers le bout, et celle scutellaire est très-raccourcie. Poitrine, abdomen et pattes noirs. Cuisses larges, aplaties, lisses,

un peu brunâtres. — Du vieux Calabar. — D. Andrew Murray.

33. *Callichroma chrysogrammum.* — Viridi auratum. Capite (longitudine) thorace (latitudine), plicatis; scutello, elytrisque (obscuris, rugosim punctatis) vittis duabus obliquis viridi-aureis. Thorace infra, pectore, abdomineque virentibus, albido-sericeis. — L. 16 m. 1/2; l. 3 1/3.

De la grandeur et de la même forme que le *C. vittatum*, F., d'un vert doré brillant. Tête ponctuée, élevée entre les antennes, longitudinalement sillonnée et plissée, avec des rides arquées en arrière. Palpes courts, maxillaires obscurs, labiaux rouges. Mandibules ponctuées, ridées, vertes, noires au sommet. Yeux noirs. Antennes rouges, à premier article obscur. Corselet aussi haut que large, d'un beau vert doré, très-régulièrement plissé au travers, mais d'une manière arquée, au delà du milieu postérieur, lisse et vaguement ponctué au dessous des côtés, déprimé, fortement plissé et étranglé près du bord inférieur en avant, angles médians avancés, obtus; on remarque au milieu dorsal une ligne longitudinale marquée d'une dépression. Ecusson triangulaire, moyen, doré et ponctué. Elytres obscures, ruguleusement ponctuées, offrant chacune une ligne cuivreuse qui part de l'extérieur de l'épaule à l'extrémité de la suture. Dessous du corps d'un vert pâle recouvert d'un soyeux blanchâtre. Pattes entièrement ferrugineuses. — Du vieux Calabar. — D. Thomas Gray.

34. *Closteromerus rufiventris.* — Alatus, niger. Capite punctato. Thorace transversim plicato. Scutello bifido, viridi. Elytris cyaneo-viridibus, albo-setosis, ultrà medium subcoarctatis, ultra modicè ampliatis, et convexis, apice truncatis et singulatim bidentatis ponè scutellum seriebus tribus vel quatuor punctorum plus minusve impressorum; pectore crebrè punctato, atro, albo-villoso. Abdomine rufo. Femoribus valdè clavatis. — L. 7 m. 1/2; l. 2 1/3.

D'un noir d'ébène. Tête étroite, allongée, coupée verticalement sur le devant, très-nettement ponctuée.

Antennes de onze articles ; le troisième est le plus long, et les sept derniers épais. Corselet cylindroïde, coupé droit et arrondi en avant, droit en arrière, resserré près du bord et gibbeux en dessus ; quelques soies blanches sur les côtés. Le dessus est faiblement ridé en travers. Ecusson triangulaire, fendu. Elytres d'un bleu verdâtre, avancées un peu obliquement sur l'épaule, légèrement resserrées vers le milieu, élargies et convexes au delà, tronquées et bidentées sur chaque étui, munies de quelques poils blancs ; leur surface est très-finement ruguleuse, et, vue à l'aide d'une forte loupe, elles offrent des séries de petits points, lesquels, vers l'écusson, sont devenus forts, irréguliers de forme et de grosseur ; la deuxième série interne est située sur un sillon. Poitrine grossièrement ponctuée, d'un noir profond, revêtue d'un duvet blanc et argenté. Abdomen lisse, rouge, de cinq segments ; le premier est très-grand, et présente quelques points et rides. Pygidium subconique, granuleux. Pattes noires. Cuisses fortement et brusquement renflées. — Du vieux Calabar. — D. Thomas Gray.

35. *Xystrocera cyanella.* — Alata, cyanea. Mandibulis, oculis, antennis (scobinatis), corpore infra, pedibusque nigris. Scutello lævigato, reflexim marginato violaceo. Elytris transversim rugosis, pectore lanugine alba induto. — L. 11 m. ; l. 4 1/2.

D'un bleu très-brillant et d'un bleu verdâtre au sommet de la tête et à la base des élytres. Tête très-finement sillonnée, couverte d'aspérités longitudinales. Palpes (blanchâtres sur la troncature), mandibules, yeux et antennes noirs : celles-ci offrent un grand nombre de petits tubercules en forme de râpe. Corselet un peu plus large que haut, arrondi sur les côtés, droit en avant et bisinué en arrière, largement sillonné sur chaque bord, lisse et d'un beau bleu brillant en dessus, verdâtre près des côtés inférieurs. Ecusson triangulaire, allongé, rebordé, lisse et violet. Elytres un peu plus

larges que le corselet, arrondies et lisses sur le haut de l'épaule, presque parallèles, cependant un peu plus élargies vers l'extrémité, qui est régulièrement arrondie. Leur surface offre des rides crevassées transversales assez fortes. Pattes et corps en dessous d'un noir profond; côtés de la poitrine revêtus d'une villosité blanche. — Du vieux Calabar. — D. Andrew Murray.

36. *Exocentrus occidentalis.* — Alatus, cinereus nigro-cinereoque pilosus. Elytris subseriatim punctatis, nigro irroratis pilisque nigris longe vestitis, cum macula trianguliformi ultrà medium lineolisque duabus subapicalibus nigris. Capite obscuro, anguste sulcato. Labro protenso, subquadrato luteo. Antennis mediocribus, barbatis, brunneis albo-annulatis. Thorace obscuro, vitta longitudinali angusta maculaque magna laterali trigona cinereis, ad latera postica emargitim bidentato. Pedibus fusco alboque signatis. — L. 6 m.; l. 2 1]2.

De la grandeur à peu près de l'*Ex. Lusitanicus*, L. Ol. (*balteatus*, F.), mais proportionnellement plus large et plus court, poilu, d'un cendré obscur. Tête arrondie, obscure, impressionnée d'une ligne longitudinale très-étroite. Chaperon très-longuement étroit en travers. Lèvre avancée, carrée, d'nn blanc rougeâtre. Antennes longuement velues, assez épaisses, noires, annelées de blanc à la base des articles. Corselet transverse, aplati, bidenté et comme échancré sur les côtés postérieurs, obscur, marqué d'une petite ligne longitudinale et d'une grande tache triangulaire cendrées. Ecusson moyen, large et semi-arrondi. Elytres beaucoup plus larges que le corselet, avancées et coupées droit à la base, étroitement arrondies au sommet, couvertes de séries de petits points cendrés et parsemées de mouchetures noires, et dont chacune d'elles émet un long poil noir. Au delà du milieu de chaque étui part du bord une grande tache triangulaire noirâtre, et près du sommet sont deux petites lignes de même couleur. Pattes cendrées, maculées d'obscur. Cuisses larges, aplaties. Jambes un peu plus longues, minces et ar-

quées près des genoux. Tarses à premier article conique grand. Crochets simples, assez robustes, arqués en dedans. — Du vieux Calabar. — D. Andrew Murray.

37. *Monohammus irrorator*. — Alatus, elongatus, vage punctatus nigro cinereoque vestitus. Antennis (cinereo annulatis) tibiisque partim ferrugineis. Thorace antice posticeque rectè truncato, ad basin late sulcato, spinâ laterali validâ. Elytris thorace multo latioribus (humeris rectangulis) in apice obtuse truncatis, striato-punctatis, cinereis nigro irroratis, et fere tri-fasciatis. — L. 17 1/2; l. 5 1/2.

De la taille du *M. ruspator*, F., mais un peu plus étroite et proportionnellement plus allongée. Corps cendré, couvert de points et de taches noirs. Tête n'offrant que quelques points épars, noirâtre, cendrée en arrière, et offrant sur sa partie occipitale une tache triangulaire et une allongée de chaque côté, en regard des yeux, noires; sillon longitudinal très-étroit. Palpes bruns, jaunâtres au sommet des articles. Mandibules noires, rugueuses à la base, lisses à l'extrémité. Yeux noirs. Antennes ferrugineuses, cendrées à la base des articles et à partir du quatrième, premier article obscur ponctué. Corselet presque aussi haut que large, coupé droit, et cerclé aux extrémités, assez largement sillonné à la base; son disque présente trois petites convexités noirâtres avec quelques points épars; épine latérale large et épaisse à sa base. Ecusson large, semi-arrondi, cendré, orné d'une grande tache arrondie, noire. Elytres ayant trois fois la longueur du corselet, plus larges que ce dernier, avancées et coupées rectangulairement sur l'épaule, subtronquées à l'extrémité, couvertes de stries ponctuées, lesquelles sont transversalement tuberculeuses, près de la base, sur leur bord antérieur; le fond est cendré et couvert de points noirs plus ou moins confluents, et présentent comme trois bandes transverses. Corps en dessous d'un cendré uniforme. Cuisses arquées, ferrugineuses. Tarses d'un cendré ferrugineux. — Du vieux Calabar. — D. Andrew Murray.

38. *Monohammus sparsutor*. — Cinereo-obscurus, in elytris nigro irroratus. Capite sulcato, disperse punctato. Antennis cinereis longè obscuro-maculatis. Thorace inæquali, vage punctato, transverso, antice posticeque truncato, angusteque stricto, basi modice coarctato, spina laterali valida. Scutello semi-rotundato, macula grisea signato. Elytris punctato-striatis, thorace latioribus, humeris rectangulis, apice subtruncatis. — L. 15 m.; l. 5 3/4.

Assez semblable, pour la couleur et les dessins, au *M. irrorator*, mais, par la forme, au *ruspator* de F., bien qu'un peu plus petit, cendré, et n'offrant que quelques points épars sur la tête et le corselet : sur la première est un sillon longitudinal. Mandibules et yeux noirs. Antennes d'un noir brunâtre, annelées de cendré à la base des articles, à partir du quatrième. Corselet transverse, inégal, droit, et étroitement sillonné sur les bords antérieur et postérieur, avec la base régulièrement resserrée. Ecusson marqué d'une tache arrondie jaunâtre. Elytres plus larges que le corselet, larges et un peu aplaties, avancées et rectangulaires sur l'épaule, brièvement tronquées au sommet, marquées de stries formées de petits points assez rapprochés; leur surface est couverte de gouttelettes d'un brun noirâtre. Pattes et dessous du corps d'un gris uniforme. — Du vieux Calabar. — D. Hislop.

39. *Eurysops Esaü*. — Longè villosa, cinereo obscura et rufa in capite. Primo articulo antennarum, pectore, abdomine, femoribusque rufis, nigro marginatis vel nigro maculatis, oculis amplis. Thorace acute spinoso, quinque maculis, rotundatis spinisque acutis, nigris. Scutello magno, nigro. Elytris cum circiter quinque fasciis obliquis nigris prope marginem et suturam limitatis; prima, secunda (tertia latiore), quartaque interruptis. Antennis nigris, ad basin infra villosis. — L. 34 m.; l. 11.

D'un cendré obscur rougeâtre. Tête arrondie et convexe en dessus, étroite, inclinée de haut en bas sur le devant, faiblement sillonnée au milieu, rouge, marquée de trois taches noires et arrondies en arrière. Mandibules noires, larges, parallèles, arrrondies extérieurement, très-luisantes, mais ruguleuses et brièvement

poilues à la base et sur le côté; la troncature longitudinale est droite, tranchante. Palpes maxillaires à dernier article longuement lancéolé, labiaux à dernier article un peu plus court, renflé et oblong. Chaperon étroit, transverse. Labre en carré transverse, couvert de soies d'un fauve doré. Antennes de onze articles, à l'exception du deuxième, presque égaux, premier rougeâtre, marginé de noir; elles sont velues en dessous, jusqu'au cinquième inclus. Corselet aussi haut que large, rouge, offrant sur le disque cinq taches arrondies, noires; les deux supérieures sont élevées et aplaties; chaque épine latérale est aiguë et noire; le bord antérieur est droit et muni de deux sillons très-ressérrés sur les côtés, leur milieu est en forme de bourrelet; le bord postérieur est bisinueux, muni également de deux sillons, dont le supérieur est étroit, profond, part de l'épine et est limité à la deuxième tache. Écusson grand, semi-arrondi, noirâtre et mélangé de cendré. Élytres plus larges que le corselet, ayant trois fois sa longueur, convexes, parallèles, avancées, arrondies et ruguleusement ponctuées sur l'épaule, abaissées et régulièrement arrondies sur l'extrémité, d'un cendré obscur rougeâtre, avec cinq bandes quelque peu interrompues, obliques et noires (la troisième est la plus large), qui se limitent régulièrement près de la suture et de la marge; sur chaque étui, au-dessous de la deuxième bande, sont trois points noirs; les deux premiers sont près de la marge, disposés transversalement, et le troisième est un peu plus petit en dessous, près de la suture; de plus, une tache ronde commune est située au delà de la cinquième bande. Poitrine marginée de noir. Abdomen de cinq segments, maculés chacun de taches noires disposées en trois séries longitudinales. Les taches de la série médiane sont de forme transverse et échancrées en dessous, tandis que les taches latérales sont grandes, arrondies, et situées sur le bord antérieur; de plus, la

tache du premier segment est plus petite et plus éloignée du bord, et ce segment est marginé de noir à sa base. Pattes simples, assez rapprochées à leur naissance, noires. Cuisses (noires à la base) et seulement les jambes intermédiaires rougeâtres. La pointe terminale du prosternum est obtuse et oblique, mésosternum en cone un peu allongé.

J'ai donné à cette très-belle espèce, qui m'a été aussi offerte par M. Andrew Murray, le nom générique de EURYSOPS (Εὐρύς, ample, ὄψ, œil), tiré de la forme très-développée de ses yeux. Par ses autres caractères, elle paraît devoir se rapprocher des *Cerosterna*. Son aspect extérieur la fait ressembler au *Ceroplesis* (Lamia) *morator*, P., mais elle est bien plus grande, très-longuement poilue, et son corselet est épineux sur chaque côté.

40. *Ceroplesis Hecate*. — Alata rufa. Capite in fronte protenso, fisso, bicornuto, antice obliquè inflexo cum maculis tribus posticis margine conjunctis nigris. Sulco longitudinali angusto. Mandibulis, oculis, antennisque nigris. Thorace rotundato, mutico, antice posticeque bistricto, ad basin bisinuato, maculis novem nigris. Elytris cinereis, antice posticeque rufis, fasciis duabus (una basali, altera obliqua ultra medium) maculisque plurimis, sæpius rotundatis, nigris. Femoribus tibiisque nigro-maculatis. — L. 20 m.; l. 6 1/2.

Assez semblable à la *Lamia morator*, F., plus petite, plus largement et bien moins maculée de noir, rougeâtre. Tête avancée, fendue, bicornue sur l'insertion des antennes, tronquée de haut en bas et évasée; en outre, vue de profil, marquée de trois taches noires, arrondies, réunies entre elles par une bordure. Sillon longitudinal entier et étroit. Antennes rapprochées à la base, noires, velues. Mandibules, palpes et yeux noirs. Corselet arrondi, aussi haut que large, droit en avant, bisinueux en arrière, impressionné de deux sillons sur les bords; le deuxième de la base est éloigné et assez large; le dessus et les côtés présentent neuf taches noires, celle centrale est en forme de petite ligne et s'appuie sur la base; près des côtés postérieurs, on remarque une dé-

pression conique, et un peu plus bas, en arrière, un angle obtus. Ecusson grand, semi-arrondi, obscur. Elytres plus larges que le corselet, quatre fois aussi longues, avancées et subrectangulaires sur l'épaule, arrondies régulièrement sur l'extrémité, cendrées, rouges sur la base et le sommet, marquées de deux bandes (celle basale est large et celle médiane oblique), et de seize à vingt taches noires, irrégulières et arrondies, qui sont situées entre ces bandes et l'extrémité. Corps rougeâtre. Abdomen obsolètement marqué de noir sur le milieu et sur les bords. Pattes mélangées de noir et de rouge. — Du vieux Calabar. — D. Andrew Murray.

41. *Tragocephala? signaticornis.* — Alata, punctata, cinereo-obscura, nigro varia, ore, oculis antennisque (articulo septimo albo) nigris. Thorace postice acutius spinoso. Elytris singulatim quinque maculis transversalibus nigris; una basi duabus antè duabusque post medium. — L. 17 m. 1/2; l. 7 1/4.

Par sa forme plus cylindrique, ses antennes régulièrement épaisses, terminées d'une manière aiguë, et son corselet à épine un peu plus acuminée et postérieure, cette espèce s'éloigne de la plupart de ses congénères. D'un gris cendré obscur, tiquetée de noir. Tête imponctuée, large, carrée, légèrement inclinée, convexe en dessus. Sillon longitudinal étroit. Palpes, mandibules et yeux noirs. Antennes noires. Premier article cendré en dessous; sommet du sixième, base du huitième et totalité du septième blancs. Corselet également imponctué, un peu plus long que large, droit aux extrémités et transversalement quadrisillonné. Ecusson moyen, semi-arrondi, noir, marqué d'une ligne grise. Elytres impressionnées de points petits, plus larges que le corselet, à épaules avancées et noires sur le dehors, convexes, parallèles, brièvement arrondies au sommet, avec la terminaison suturale rectangulaire; elles sont d'un gris foncé, tiquetées de noir. Chaque étui présente cinq taches noires transverses : une sur

le milieu de la base, deux avant et deux après le milieu, et les deux internes sont plus élevées que les deux externes. Corps imponctué. Abdomen de cinq segments; le dernier est le plus grand et cruciformément sillonné. Pygidium largement échancré. Pattes assez rapprochées, inermes, moyennes. Jambes un peu amincies à leur naissance. Prosternum n'offrant qu'une petite pointe mousse dirigée en arrière. Mésosternum régulièrement élevé, assez large. — Du vieux Calabar. — D. Andrew Murray.

42. *Tragocephala? jaguarita.* — Alata, punctata, minuta, cinerea. Mandibulis, oculis tarsisque apice nigris. Thorace transversim quadri strito, maculis quinque vel septem obsoletis et nigris, in lateribus posticis acute spinoso. Elytris singulatim cum circiter trigenti maculis nigris subrotundatius transversimque dispositis. — L. 8 m.; l. 3.

D'un gris cendré. Tête finement et irrrégulièrement ponctuée, carrée, un peu convexe et légèrement inclinée, arrondie sur le front, étroitement sillonnée. Lèvre très-grande, en carré transverse, couverte de poils cendrés, mais lisse et noire à la base. Mandibules et yeux noirs. Antennes cendrées, à troisième article long, aux trois quarts noirs ; les suivants manquent. Corselet aussi haut que large, droit aux extrémités, muni de quatre sillons transverses; quelques points sur le disque, avec cinq ou sept taches obsolètes noires. Epine latérale postérieure assez large à sa base, arquée à l'extrémité. Ecusson semi-arrondi. Elytres un peu plus larges que le corselet, avancées et arrondies sur le dedans de l'épaule, parallèles, assez arrondies à l'extrémité, cendrées, et présentant environ une trentaine de taches noires, variables de grandeur et de forme arrondies et le plus souvent disposées en bandes transverses; leur ponctuation est assez forte, nombreuse et régulière. Pattes simples, moyennes, modérément espacées. Tarses à pénultième et dernier article noirs. Corps en dessous

d'un gris uniforme. Abdomen de cinq segments, le cinquième et le premier sont les plus grands, mais le quatrième est le plus court. Prosternum cendré. Mésosternum en forme d'écusson, carré, élargi à sa base, gibbeux au milieu. — Du vieux Calabar. — D. Audrew Murray.

43. *Phymasterna quadripunctata.* Affinis *Ph. sparsutæ*, Kl. — Alata crassa, cinerea, punctis pupillatis et nigris adspersa. Capite inflexo, angustè sulcato. Oculis elongatis nigris. Antennis nigro-cinereoque variegatis, ad apicem articulorum albo-annulatis. Thorace transverso, subconvexo antice recto posticeque longe bisinuato ad margines stricto; lateribus posticis obtuse productis. Scutello transversim semi-rotundato. Elytris trigonis, singulatim nigro bipunctatis. — L. 13 m.; l. 6 1/2.

Voisine, pour la forme, de la *Lamia sparsa*, de Klug, couverte d'un duvet très-court blanc ou cendré et de points ocellés noirs. Tête très-inclinée en dessous, arrondie sur le front, sillonnée longitudinalement. Yeux perpendiculaires, étroits, noirs, évasés aux deux tiers de leur longueur par l'insertion de l'antenne. Antennes de onze articles, modérément espacées, presque entièrement noires, quoique variées de blanc, surtout au sommet des derniers. Corselet transverse, convexe, droit en avant, longuement bisinueux en arrière, marqué d'un étroit sillon sur ses bords; base assez largement sillonnée : il est avancé et obtus au delà du milieu latéral. Ecusson largement et brièvement semi-arrondi. Elytres courtes, larges, trianguliformes, avancées sur l'épaule, unies, carénées sur la marge, arrondies au sommet et sillonnées sur l'extrémité de la suture. Chaque étui offre, vers le milieu de la longueur, deux points arrondis formés de houppes noires; celui inférieur est un peu plus en dehors. Leur surface est couverte de points ocellés noirâtres assez profonds. Pattes inermes; extrémité des quatre jambes antérieures noirâtre. — Du vieux Calabar. — D. Andrew Murray.

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie des Sciences de Paris.

Séance du 5 *Novembre* 1855. — M. *Valenciennes* lit des *Observations sur les Oursins perforants dans le granit de Bretagne.*

L'auteur rappelle les divers exemples de Mollusques et de Zoophytes qui perforent le calcaire, les roches feldspathiques et même le granit, ainsi que le bois, et il fait passer sous les yeux de l'Académie un fait qui vient s'ajouter à tous ceux connus jusqu'à ce jour, en montrant, de la part de M. Lory, plusieurs échantillons d'Oursins perforants qui se sont établis dans le granit constituant cette bande avancée de Guérande, au fond de la baie du Croisic, près du hameau de la Turballe, non loin de Piriac, connue par ses mines d'étain.

C'est le même granit, dans le même état d'altération, que celui du Poulinguen. Cette roche primitive est donc forée sur une étendue de plusieurs kilomètres par des Mollusques et par des Echinodermes. Ceux que M. Lory vient de découvrir sont bien certainement de la même espèce que les Oursins qui creusent les grès siluriens de la baie de Douarnenez. Ils ont la plus grande ressemblance avec l'Oursin de la Méditerranée, que Lamarck a mentionné dans son *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres*, sous le nom d'*Echinus lividus*. Cet illustre savant tenait ses échantillons de Marseille. C'est un des Oursins les plus abondants sur la côte comme sur le marché de cette grande ville. Je n'ai jamais entendu dire que ces individus aient des habitudes perforantes. Il pourrait bien se faire qu'un examen attentif, fait sur des exemplaires très-frais des Oursins perforants de la côte de Bretagne, démontrât que ceux-ci sont d'une espèce distincte, malgré leur identité apparente

avec l'Oursin de la Méditerranée. Dans ce cas, on pourrait nommer cette nouvelle espèce *Echinus terebrans*.

— M. *Duméril* lit un *Rapport sur un insecte trouvé vivant dans l'intérieur d'une pierre.*

Après avoir rappelé les circonstances dans lesquelles cette trouvaille a été faite par un ouvrier qui travaillait à l'entablement d'une corniche en pierre calcaire, le savant rapporteur établit d'abord que cet insecte, qu'il a examiné vivant dans la séance même pendant laquelle il a été présenté à l'Académie, est la Guêpe des murailles (*Vespa muraria* ou *parietina*). Il rappelle ce que l'on sait des mœurs de ces Hyménoptères fouisseurs qui percent des trous dans les terres compactes, ou profitent des cavités des pierres pour y établir leurs nids, et montre que tel est le cas de l'individu qui a été trouvé dans la pierre en question.

« Des détails dans lesquels nous venons d'entrer, dit le savant rapporteur en terminant, il résulte que la présence d'un insecte trouvé vivant dans l'intérieur d'une pierre et dans une cavité dont l'orifice extérieur était dissimulé par un ciment calcaire, est un fait naturel, dont la cause, aujourd'hui bien connue, donne l'explication des difficultés et même des erreurs que l'observation isolée pouvait faire naître dans l'esprit des hommes même les plus éclairés. L'observation de M. le docteur Danvin n'étant pas sans intérêt, nous devons le remercier d'en avoir fait part à l'Académie. »

Séance du 12 Novembre. — M. Claude *Bernard* présente, au nom de M. B. *Stilling*, un *Mémoire sur la structure de la fibre nerveuse primitive*, et fait, à cette occasion, quelques remarques sur la structure de la moelle allongée et sur la détermination du nœud vital.

Frappé de l'importance de ce que vient d'exposer M. le docteur Bernard, S. A. Monseigneur le Prince Charles *Bonaparte* demande pour son instruction, dit-il, si ce que l'illustre physiologiste vient d'appeler *le point*

de vitalité de M. Flourens, diffère du *nexus* ou point d'intersection de deux nerfs d'un célèbre anatomiste allemand.

M. *Bernard* répond que tous les physiologistes savent que le point de la moelle allongée dont la lésion détermine la mort subite a été très-exactement limité en 1827, par M. Flourens, au niveau même de l'origine des deux nerfs pneumo-gastriques (*Recherches expérimentales sur les propriétés et les fonctions du système nerveux dans les animaux vertébrés*, par M. Flourens), sous le nom de *point premier moteur* du mécanisme respiratoire ou *nœud vital*. M. Bernard ne connaît pas le travail auquel M. le Prince Charles Bonaparte vient de faire allusion.

M. le Prince Bonaparte insiste pour que l'on décide si le *point vital*, si exactement déterminé par notre savant confrère, est autre chose que l'intersection des deux nerfs, proclamée depuis si longtemps en Allemagne.

Séance du 19 *Novembre*. — Après l'adoption du procès-verbal, S. A. Monseigneur le Prince Charles *Bonaparte* s'exprime en ces termes :

« Il n'est pas difficile, quand on a lu Galien, Oppel, Charles Bell, etc., et surtout étudié les excellents travaux de M. Serres et le nouveau *Traité de physiologie* du docteur Longet, d'improviser quelques mots sur la moelle allongée, le cervelet, le *point premier moteur*, etc. Mais, loin de faire avancer la science, ces improvisations ne servent ordinairement qu'à déguiser une certaine indécision. Je me bornerai donc, pour clore cette petite discussion, à demander si le *nœud vital* est autre chose que les *ailes cendrées du quatrième ventricule*.

« Ce sont ces ailes cendrées (*alæ cinereæ*) que M. le docteur Stilling considère comme le *noyau central du nerf pneumo-gastrique*, dans ses recherches anatomiques sur la moelle allongée. (*Weber die Medulla oblongata*.

Erlangen, 1845, apud Enke, in-4°. Atlas in-folio.

« M. Claude Bernard n'aurait sans doute pas déclaré ignorer l'existence du travail auquel je faisais allusion, si j'en avais formulé le titre exactement. »

— M. *Moquin-Tandon* lit des *Observations sur les spermatophores des Gastéropodes terrestres androgynes.*

Dans ce beau travail, dont l'analyse occupe près de huit pages des Comptes rendus, M. Moquin-Tandon fait preuve de ses profondes connaissances de véritable zoologie et d'une sérieuse et vaste érudition. Il ne s'est pas contenté, comme certains *zoologistes* étrangers, d'ouvrir, de disséquer et de figurer, sans études préalables, quelques animaux morts pour y découvrir des organes déjà connus depuis longtemps, ou pour y trouver des appareils impossibles, ce qui est la chose la plus facile, surtout quand on s'abstient, pour aller plus vite et parce qu'on n'a pas la connaissance des auteurs, de ce difficile travail de la synonymie. Il n'affecte pas, comme ces grands zoologistes, de mépriser cette partie des études du naturaliste, qui consiste à bien savoir d'abord ce que les autres ont fait sur un sujet, ce qui exige des études préalables longues et pénibles qui complètent en définitive le véritable savant. En effet, son travail sur les spermatophores donne un magnifique spécimen de la manière dont on doit traiter une question de ce genre. Il commence par faire bien connaître ce que c'est qu'un spermatophore de Gastéropode terrestre; puis il montre ce qu'en avaient entrevu ou vu les auteurs, depuis Lister, qui écrivait en 1694, jusqu'à lui-même, qui, en 1851 et 1852, appelait l'attention des malacologistes sur les spermatophores des Gastéropodes terrestres, particulièrement sur ceux des *Hélices* et des *Arions*. Son appel n'ayant pu être entendu, et l'existence de ces curieux agents séminifères n'étant pas encore généralement admise pour les Mollusques céphalés autres que les Céphalopodes, il est revenu sur leur étude.

Il décrit donc, dans son troisième paragraphe, les spermatophores de l'*Helix aspersa* et de l'*Arion empiricorum;* puis il arrive à la partie physiologique de son travail, dans laquelle il démontre que les spermatophores ont pour fonction l'intromission de l'humeur spermatique, et servent ainsi à rendre l'union sexuelle plus intime, plus forte, plus certaine.

— M. *Trécul* présente un Mémoire *sur les nids de l'Hirondelle dite* Salangane *ou* Alcyon.

Dans ce travail, le savant botaniste s'attache à démontrer que les matériaux qui composent ces nids ne sont pas des matières végétales, comme l'ont pensé quelques auteurs qu'il cite et dont il discute les opinions. Le *Sphærococcus cartilagineus*, le *Gelidium corneum* et le *Gracilaria compressa*, ne sont pour rien dans ces nids, qui paraissent à l'auteur être formés d'une humeur visqueuse qui s'écoule du bec de l'oiseau au temps des amours.

— M. A. *Gaudry*, dans une lettre adressée à M. le secrétaire perpétuel, fait connaître les premiers résultats de la mission qui lui a été confiée par l'Académie pour l'exploration du gîte fossilifère de Pikermi (Attique).

La couche dans laquelle se trouvent ces ossements a une puissance d'un demi-mètre, et elle est entièrement pétrie d'os se croisant en tous sens. Ces ossements étaient souvent pénétrés de quartz disposé en petits cristaux dans leurs cavités. On y trouvait réunis pêle-mêle de très-rares débris de Singes, de Carnassiers, de Rongeurs, un assez grand nombre de Pachydermes, une quantité extraordinaire de Solipèdes et de Ruminants. Au-dessous de cette bande fossilifère s'étendait une assise qui lui était semblable pour l'aspect minéralogique, mais qui ne renfermait presque aucun vestige d'ossements : il y découvrit seulement quelques fragments appartenant sans doute à de très-petits Ron-

geurs. Il est à regretter que ces pièces soient si rares, car elles représentent des genres probablement encore inconnus dans les terrains de la Grèce.

« Puisque les ossements ne sont pas réunis dans un espace restreint, ajoute plus loin l'auteur, comme l'est toujours plus ou moins celui d'une caverne ou d'une crevasse de roches, mais appartiennent à une véritable couche, l'unique difficulté pour les obtenir devra consister à suivre cette couche : j'espère la retrouver encore sur d'autres points que ceux dont je viens d'annoncer la découverte à l'Académie. La bande à ossements, débarrassée des roches qui la surmontent, présente aux regards une profusion étrange d'ossements fossiles : c'est une sorte de cimetière où la nature a rassemblé les spécimens des êtres divers dont elle se plut à peupler les montagnes de l'Hellade, pendant une partie des âges tertiaires. J'ai déjà recueilli plus d'un millier d'échantillons, et non-seulement je ne doute pas d'en rencontrer un bien plus grand nombre, mais j'espère que mes recherches ayant prouvé la continuité de la couche fossilifère, les naturalistes venant après moi, et suivant la direction de cette couche, y découvriront des richesses presque inépuisables. »

— M. B. *Stilling*, de Hesse-Cassel, présente un travail *sur la structure de la cellule nerveuse.*

— M. A. *Ciccone* adresse une Note ayant pour titre : *Sur les symptômes, le diagnostic; l'anatomie pathologique et la méthode préservatrice des épidémies de muscardine.*

Dans ce travail, qu'il nous est impossible d'étudier ctuellement, et qui donnerait lieu à des observations trop étendues, on trouve des études faites consciencieusement et dont l'exposé rentre dans les idées reçues jusqu'ici et reproduites dans les traités dont les auteurs se sont tenus au courant des travaux faits à ce sujet. M. Ciccone est d'avis que la muscardine est cau-

sée par les sporules du *Botrytis*, qui sont introduites dans l'estomac; que ces sporules traversent ses parois et pénètrent dans le sang, qui est moins un siége de développement qu'un moyen de dissémination.

Je le répète, il faudrait plus de place que je n'en ai ici pour discuter cette théorie, que je partageais d'une manière plus ou moins générale quand j'ai débuté dans mes recherches sur les maladies des Vers à soie. Aujourd'hui, de nombreux faits m'ont démontré que je me trompais; je suis revenu consciencieusement sur mes pas, et il m'est impossible d'admettre cette théorie extérioriste. Je crois devoir dire en deux mots, et des travaux que je complète tous les jours démontreront, je l'espère, que l'apparition du *Botrytis*, comme celle de l'oïdium et de beaucoup d'autres productions du même genre, est consécutive à une maladie, n'en est qu'une conséquence ou un de ses symptômes. Depuis que j'ai vu des magnaneries neuves, dans le nord de la France, être envahies par la muscardine à la première éducation, et d'autres, dans le Midi, infectées depuis plusieurs années, donner des éducations exemptes de cette maladie sans qu'on les ait désinfectées, je ne puis admettre la théorie si absolue, si séduisante, si nette de l'ensemencement, soit par les pores de la peau, soit par l'estomac.

Dans une prochaine occasion, je reviendrai sur cette importante question, qui demande d'autres développements que ceux qu'il est possible de donner dans une simple note.

Séance du 26 *Novembre.* — M. *Montagne* lit une *Réclamation à l'occasion de la communication de* M. Trécul *sur les nids de Salangane.* Le savant académicien rappelle que, dans son article *Physiologie* du *dictionnaire universel d'histoire naturelle*, il avait dit que ces nids n'étaient pas formés des débris de diverses algues, que les apparences avaient trompé presque tout le monde,

et que Virey s'était seul rapproché de la vérité en comparant à de l'ichthyocolle la base gélatineuse dont ils sont formés.

« La Note de M. Trécul, que je trouve du reste intéressante, poursuit M. Montagne, n'aurait donc soulevé aucune opposition de ma part, si ce botaniste, en la rédigeant, avait bien voulu se souvenir qu'en août dernier, lorsqu'il entretenait la Société Botanique de France de ces mêmes recherches, je lui rappelai que je m'étais aussi occupé de ce sujet avant lui, et que j'étais arrivé aux mêmes conclusions; je lui citai même alors, comme j'ai l'honneur de le faire aujourd'hui à l'Académie, l'article du *Dictionnaire* où mon observation était consignée.

« Mon très-honorable confrère, M. Chevreul, m'observe que le professeur Proust (*Journal de physique*, année 1806, p. 60) semble avoir connu la nature et la substance de ces nids, qu'il compare « à un morceau de cartilage uniforme dans son tissu. » Je ne fais pas difficulté d'avouer que cette opinion, qui d'ailleurs n'infirme rien de ce que j'avance ici, n'était point parvenue à ma connaissance. »

— M. Claude *Bernard* donne lecture de la Note suivante :

« Dans la séance du 12 novembre, en répondant à une interpellation de M. le Prince Charles Bonaparte, j'ai dit que j'ignorais le travail sur le *nexus ou point d'intersection de deux nerfs*, qu'il mentionnait comme étant depuis longtemps connu et proclamé par un célèbre anatomiste allemand. Sous cette désignation, je l'ignore encore.

« Aujourd'hui, je vois dans le *Compte rendu* de la dernière séance que M. le Prince Charles Bonaparte voulait faire allusion à un ouvrage de M. le docteur Stilling sur *la moelle allongée*. Or, pour celui-ci, il n'était pas possible que je ne le connusse pas, car ce sont

précisément les recherches de M. Stilling sur *la moelle allongée* que je rappelais ce jour-là devant l'Académie, à l'occasion d'un travail du même auteur sur la structure de la fibre nerveuse primitive.

« Quant à la question nouvelle que M. le Prince Ch. Bonaparte pose maintenant, de savoir si le *nœud vital* est autre chose que les *ailes cendrées* du quatrième ventricule, chacun pourra y répondre, en sachant le lieu précis qu'occupent les ailes cendrées dans la fosse rhomboïdale, et en examinant ensuite si ce lieu coïncide exactement avec le point que M. Flourens a déterminé dans ses expériences. »

— M. *Coste* présente un fait des plus curieux au point de vue physiologique, et des plus importants au point de vue économique. Il annonce qu'une Truite des lacs (*Salmo lemanus*, Cuv.), provenant des œufs fécondés artificiellement et éclos dans ses appareils du Collége de France, a pondu naturellement, le 12 de ce mois, sur un lit de cailloux préparé d'avance dans le point particulier du bassin où l'on voulait la déterminer à déposer sa progéniture. Cette Truite, élevée dans l'étroite piscine consacrée aux expériences de M. Coste, est âgée de deux ans et demi. Elle a 35 centimètres de long et un poids de 750 grammes, et elle a donné 1065 œufs, qui ont été fécondés par un mâle de Truite commune (*Salmo fario*, Lin.), âgé seulement de dix-neuf mois. Le croisement s'est opéré spontanément.

M. Coste annonce que ce poisson n'est pas le seul qui soit arrivé à se reproduire dans sa piscine; il signale plusieurs autres individus qui sont prêts à frayer.

— M. *Baillarger* lit des *Recherches statistiques, physiologiques et pathologiques sur les enfants jumeaux.*

Après des considérations curieuses sur la répartition relative des sexes dans les grossesses multiples et sur l'influence de l'hérédité dans ce phénomène, l'auteur ajoute : « Les grossesses gémellaires sont héréditaires

dans certaines familles, mais à des degrés divers et dans des conditions différentes. Un très-grand nombre de faits prouve que les filles des mères qui ont eu des grossesses doubles ont assez souvent elles-mêmes deux enfants à la fois. Cette disposition saute quelquefois une génération, et c'est la petite-fille qui a eu une ou deux grossesses doubles.

« Les faits que j'ai recueillis tendraient à prouver que cette disposition héréditaire se transmet aussi par les fils. Certains hommes auraient ainsi la faculté de procréer deux enfants à la fois alors même qu'aucune disposition héréditaire n'existe sous ce rapport chez la femme. Ce dernier fait aurait une grande importance au point de vue physiologique, et je comprends qu'il doit être appuyé sur des preuves irrécusables. Je me borne donc à l'indiquer, me proposant d'y revenir dans une prochaine Note.

« Je crois, avant de terminer, devoir rappeler que la disposition héréditaire dont je viens de parler paraît avoir été mise à profit pour obtenir chez les animaux des espèces qui procréent deux petits au lieu d'un. On est ainsi arrivé à obtenir des troupeaux de brebis qui portent normalement deux agneaux. La portée simple est devenue l'exception au lieu d'être la règle. J'ai vu un troupeau composé de près de cent bêtes et dont chaque brebis donne ainsi tous les ans deux agneaux. »

— M. *Gratiolet* adresse une *Note sur la structure du système nerveux.*

— M. *Sappey* adresse des *Recherches sur la structure des amygdales et des glandes situées sur la base de la langue.*

— M. *Moleschott* envoie une *Quatrième Note sur l'influence de la lumière sur la production de l'acide carbonique des animaux.*

— M. C. *Dareste* présente des *Recherches* sur l'influence que des enduits imperméables appliqués sur la

coquille de l'œuf exercent sur le développement du poulet.

— M. *Hesse* communique les résultats auxquels l'ont conduit ses recherches sur les Crustacés désignés par les noms d'*Ancée* et de *Pranize*.

« Un de ces deux noms, dit M. Hesse, doit disparaître, attendu qu'ils ont été appliqués à un seul et même Crustacé, les Pranizes n'étant que l'état transitoire des Ancées. Je me propose très-incessamment de prouver ce que j'avance en faisant connaître les résultats successifs des métamorphoses de ce Crustacé, ainsi que celui de sa famille, qui, je crois, n'est pas connue (1). »

Nous ajouterons, à l'indication de cette observation donnée au *Compte rendu*, que M. Hesse a fait des recherches du plus haut intérêt sur les mœurs des Mollusques, des Crustacés et des Zoophytes de nos mers, et que ses observations sont accompagnées des plus beaux dessins, faits d'après la nature vivante avec une grande perfection et une grande vérité. En parcourant cette collection représentant des animaux aux formes les plus extraordinaires, aux couleurs les plus vives et les plus magnifiques, on croirait que ces dessins ont été faits pendant un voyage dans les contrées tropicales les plus riches et les plus inconnues. M. Hesse nous a promis quelques-unes des notices si intéressantes de sa belle collection, accompagnées des figures à l'aides desquelles il a rendu fidèlement les riches couleurs de ces animaux, ce qui nous permettra de donner à nos lecteurs une idée de ce magnifique travail.

(1) Il y a là quelque erreur; peut-être ce fameux crayon, dont se plaignent quelques-uns des savants qui font des lectures à l'Académie, lesquels sont tout étonnés de ne plus se comprendre eux-mêmes, quand ils ont paru trop longs dans leur *extrait par l'auteur*, a-t-il agi ici avec le même bonheur.

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

Mémoires de la Société nationale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, pour l'année 1850. — Lille et Paris, 1851.

Nous avons toujours tenu à annoncer la publication des Mémoires de cette savante Société, qui montre un zèle pour le travail et une régularité dans ses publications que nous ne saurions trop louer. Aujourd'hui, nous recevons le volume qui contient les travaux de l'année 1850, lequel est aussi riche que ses aînés, et contient des Mémoires remarquables sur divers sujets de sciences pures, d'agriculture, de littérature et de zoologie.

Parmi ces Mémoires, la spécialité de notre recueil nous permet de citer ceux qui appartiennent à cette dernière catégorie, et qui sont au nombre de deux.

Le premier est un excellent travail de M. Edouard *Perris*, membre correspondant, ayant pour titre : Histoire des métamorphoses de quelques Diptères : *Sarcophaga muscaria*, Meig.; *Lucina fasciata*, Meig.; *Gymnopoda tomentosa*, Meig.; *Opomyza gracilis*, Meig., et *Chyliza atriseta*, Meig.

Dans ce travail, traité comme tous ceux que l'on doit à M. Perris, qui entend si bien les vrais besoins de l'entomologie en se livrant à l'étude des mœurs des insectes avec la patience et le talent d'observation dont il a pris l'habitude auprès du célèbre maître, M. Léon Dufour, l'histoire des mœurs de ces cinq Diptères est complétement élucidée. Ce sont des matériaux précieux, moins brillants peut-être que ces nouvelles théories générales, ces classifications *ingénieuses* des insectes du monde entier, faites à l'occasion de quelques espèces d'une petite localité, etc., mais qui resteront et seront

longtemps consultés comme les beaux travaux des de Géer, Réaumur, etc., etc.

Le second Mémoire est la continuation de l'histoire des *Diptères exotiques nouveaux ou peu connus* que l'on doit à M. Macquart, placé à juste titre au premier rang des entomologistes qui s'occupent spécialement de l'ordre des Diptères.

Ce grand travail sur les Diptères exotiques, qui enrichit les Mémoires de la Société de Lille, forme aujourd'hui plusieurs volumes accompagnés de nombreuses planches dessinées par l'auteur. Il en est aujourd'hui arrivé au 4e supplément, comprenant plusieurs familles qui se sont enrichies de nombreuses espèces nouvelles découvertes récemment par divers voyageurs.

(G. M.)

Dei fossili. — Des fossiles du terrain triasique des environs du lac de Lugano; par l'abbé J. Stabile. Premier mémoire.— Extrait du *Verhandlung der schweizerisch Gesellschaft naturwissenschaft.*— Saint-Gallen, 1854. In-8°.

Dans ce Mémoire, le savant abbé Stabile, qui est également un entomologiste très-instruit, présente des observations d'un grand intérêt sur la géologie des environs du lac de Lugano. Il indique les fossiles qui caractérisent plusieurs des formations de ces terrains, si intéressants pour le géologue et le paléontologiste, et termine sa notice par une liste des fossiles triasiques qu'il a observés dans les monts Saint-Salvator et Saint-Georges. Ces fossiles appartiennent presque tous aux Mollusques, qui sont au nombre de vingt espèces. Il y a trois Brachiopodes et un Zoophyte.

Nous ne pouvons que recommander ce travail à l'attention des savants; car nous sommes certain qu'ils y

trouveront de bons matériaux pour l'histoire naturelle de la localité si bien étudiée par M. Stabile. (G. M.)

Esquisse de l'histoire de la Pourpre, par le docteur Sacc. — Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse, n° 130, p. 305; in-8°. 1855.

Dans ce travail, présenté sous un titre modeste, le savant docteur Sacc donne une histoire de la Pourpre qui témoigne de ses vastes connaissances sur ce sujet. Il suit les traces de cette question depuis les vagues données de l'antiquité jusqu'à nos jours, en faisant l'analyse des travaux de Wiliams Kole en 1683, de Bernard de Jussieu et de Réaumur en 1709 et 1710, de Duhamel en 1736, de Bankroft en 1803, du docteur Kopp en 1820, et des siens en 1853. Réunissant toutes ces données, il arrive aux conclusions suivantes :

1° Que la Pourpre des anciens doit être un produit analogue à celui qu'on obtient avec l'alloxane ;

2° Que, si elle est aussi solide sur le lin que sur la laine, cela tient à ce que l'alloxane est combinée à une liqueur animale jouant vis-à-vis d'elle le rôle de mordant ;

3° Qu'il serait bien utile de chercher ce mordant organique, et qu'on le trouverait à coup sûr si l'on pouvait avoir quelques-uns des *Buccinum lapillus* si communs sur les côtes du Poitou.

A la suite de ce travail, M. Sacc a placé une traduction faite par M. E. de Saulcy, du passage de l'histoire naturelle dePline qui traite des Pourpres.

Note à propos de la *Pourpre*, par M. Ernest de Saulcy. In-8°. Metz, 1855. — Extrait du Bulletin de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle.

M. E. de Saulcy, ancien officier de la marine impé-

riale, bien connu par d'excellentes observations faites pendant ses voyages, a voulu rectifier quelques erreurs typographiques qui s'étaient glissées dans une Note qu'il avait communiquée à M. Sacc pour l'insérer dans son *Esquisse de l'histoire de la Pourpre*.

En faisant cette traduction du passage de Pline, M. E. de Saulcy avait pour unique but de faire ressortir un passage du texte qui lui semblait caractériser d'une manière très-précise une des deux espèces de Mollusques indiquées par Pline comme fournissant la riche substance tinctoriale exploitée dans l'antiquité sous le nom de Pourpre tyrienne. « Ce caractère particulier, et propre au *Buccinum* de Pline, ajoute M. de Saulcy, est l'*échancrure* qui correspond, dans cette coquille, au canal tubulé que le même auteur décrit dans l'espèce qu'il appelle *Purpura*, espèce qui n'est autre que le *Murex brandaris*, très-répandu dans toute la Méditerranée. L'échancrure signalée par Pline, et si bien décrite par lui en ces termes : *rotunditate oris in margine incisâ*, est, selon moi, la preuve irrécusable que le *Buccinum* ne peut être qu'une coquille du genre Pourpre des catalogues modernes. Un caractère si précieux pour arriver à la détermination de l'espèce pouvait n'avoir qu'une très-médiocre importance pour tout autre que pour un naturaliste, mais pour moi il en avait une très-grande. »

Genera des Coléoptères d'Europe, par MM. Jacquelin Du Val et Jules Mignaux.

Cet excellent et utile ouvrage avance avec régularité, et ses auteurs, ainsi que son éditeur, continuent à tenir les promesses qu'ils ont faites au public entomologique, en soignant scrupuleusement son exécution sous les points de vue de la science, de l'iconographie, et même de la typographie.

Depuis que nous en avons parlé dans notre numéro de janvier, p. 47, ce beau livre est arrivé à sa vingt-quatrième livraison. Les Circulionides et le catalogue de toutes les espèces européennes de ce groupe considérable ont été terminés à la treizième livraison et complétés par une page d'additions et corrections. Ainsi, les Curculionides comprennent un texte de 96 pages, un catalogue de 36 pages, et 30 planches contenant en tout 147 figures coloriées, et un grand nombre de figures caractéristiques au trait.

Dans les livraisons suivantes, les auteurs ont commencé les familles des *Cicindélides* et des *Carabides*, avec une pagination particulière et une nouvelle série de numéros aux planches. Le texte appartenant à ces deux groupes est de 68 pages. Le catalogue n'est pas entièrement terminé, mais il en a paru 28 pages, et les planches, terminées, sont au nombre de 24, renfermant 120 figures coloriées, sans compter les nombreux détails. Cette partie de l'ouvrage continue de mériter, comme celle qui appartient à l'entomologiste, les éloges que nous lui avons donnés, car les figures rendent parfaitement l'aspect, le facies des groupes qu'elles sont destinées à faire connaître, et sont exécutées avec un soin et une perfection qui dépassent tout ce qui a été publié du même genre jusqu'ici.

Les livraisons 23 et 24 comprennent la famille des *Dytiscides* et le commencement des *Hydrophilides*, et tout promet que les suivantes paraîtront avec la régularité qui a été apportée par l'éditeur, M. Deyrolle, à la publication de celles que nous signalons aujourd'hui.

(G. M.)

CATALOGUE des Insectes coléoptères du canton de Saint-Sauveur en Puisaye (Yonne); par M. le docteur J.-B. ROBINEAU DESVOIDY. Brochure in-8°. 1854-1855.

Tous les entomologistes connaissent les travaux sur les Diptères du savant auteur de ce catalogue. Aujourd'hui, tout en poursuivant ses utiles recherches sur l'ordre qu'il a toujours affectionné, il fait une excursion dans l'étude des Coléoptères, et vient nous donner des observations locales que nous avons toujours appelées de tous nos vœux. Espérons que ce bon exemple sera suivi, et que beaucoup de naturalistes étudieront ainsi les divers points de notre beau pays, que nous connaissons peut-être moins, au point de vue de ses productions naturelles, que la Nouvelle-Hollande, l'Afrique et autres contrées éloignées qui ont été explorées à grands frais par de nombreuses expéditions scientifiques.

Les deux fascicules qui ont paru comprennent la famille des *Longicornes* et les tribus des *Criocérides*, des *Galerucides*, des *Donacides*, des *Clythrides*, des *Eumolpides* et des *Hispides*. L'auteur indique pour chaque espèce la localité exacte où elle a été trouvée, l'époque de son apparition, la nature géologique de sa station, et les végétaux sur lesquels elle vit. En un mot, ce sont d'excellents matériaux pour une histoire naturelle de la France. (G. M.)

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE des Coléoptères observés au Mont-Rose, val Macagnaga; par M. l'abbé J. STABILE, de Lugano. — Extrait des Actes de la Société Helvétique des sciences naturelles, session de 1853, à Porrentruy. — In-8°.

Dans ce petit travail, M. l'abbé J. Stabile a voulu

consigner ce que l'on possède de données entomologiques sur ce point. Après avoir étudié les travaux qui ont été publiés sur cette intéressante localité des Alpes par MM. de Cristophori, Villa, Feisthamel, Bonola, Marietti et Spence frères, M. Stabile fait connaître la topographie et la géologie de ces contrées, et il termine par l'énumération des espèces qui y ont été rencontrées jusqu'à présent, soit par les naturalistes qui l'ont précédé, soit par lui-même. Ce qui rend surtout ce petit travail plus intéressant, ce sont les observations relatives à la hauteur à laquelle chaque espèce se trouve, ainsi que des notes sur les circonstances dans lesquelles elles ont été rencontrées.

Description scientifique de la vie du Myrméléon; par M. J.-P. Coindre. — Broch. in-18. Lyon, 1855.

Dans ce petit travail, M. Coindre expose les observations qu'il a faites sur les mœurs de ce singulier genre de Névroptères, dont la larve tend un piége si ingénieux aux petits insectes et surtout aux Fourmis, dont elle fait sa nourriture.

Si ces observations ne sont pas nouvelles, si elles ont déjà été faites par d'autres, elles confirment ce que l'on savait sur ces curieux insectes, montrent l'esprit d'observation de l'auteur, et donnent la mesure des services qu'il rendra à l'histoire naturelle quand il l'appliquera à des sujets nouveaux encore si faciles à trouver chez nous, sous notre main et sans qu'il soit nécessaire de faire de longs et coûteux voyages.

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

Nous avons reçu de M. le commandeur Da Gama Machado, auteur de la *Théorie des ressemblances*, qui forme

un magnifique ouvrage en trois volumes in-4°, deux fragments extraits de cette importante publication, dont l'un a pour titre : *De l'influence du lait de la nourrice sur son nourrisson relativement à ses maladies et à son caractère*, et l'autre *de l'hérédité de la morve et de la rage*.

Dans le premier de ces fragments, M. Da Gama Machado s'attache à démontrer qu'il existe dans le genre humain, entre les enfants et leur nourrice, une connexité physique et morale qu'aucune croyance, aucune éducation, aucun système pénitentiaire ne peuvent faire disparaître Pour soutenir cette thèse, l'auteur de la *Théorie des ressemblances* fait preuve d'un grand savoir et de beaucoup d'érudition, et nous regrettons de ne pouvoir le suivre dans ses intéressantes citations, empruntées à M. Raspail, pour les analyses qui ont été faites du lait et du fluide fécondant, à John Lawrence, qui a publié des ouvrages très-estimés sur la race chevaline, et à Buffon, notre grand naturaliste. Cependant nous croyons devoir reproduire la fin du passage dans lequel M. Da Gama Machado établit que l'on peut prévoir la durée de l'existence et la nature des maladies de sujets déterminés d'après les lois de l'hérédité.

« Lord Byron mourut jeune, à l'âge de trente-six ans; son père et sa mère étaient morts, l'un entre trente-cinq et trente-six ans, l'autre à quarante-cinq. Cet illustre poëte avait un pressentiment que les principes de sa vie ne tendaient pas à la longévité, parce qu'il avait entendu dire que personne ne vivait longtemps, à moins qu'il n'y eût eu chez un de ses auteurs un germe de vieillesse.

« Un exemple récent de longévité vient confirmer cette opinion de lord Byron. Dernièrement est mort en Angleterre M. William Burke, âgé de quatre-vingt-dix-huit ans : il avait vécu dans l'intimité de George IV. Son père avait atteint l'âge de cent deux ans, son grand-

père cent quatre, et il reste à présent un frère âgé de cent un ans.

« Dans la dynastie régnante d'Angleterre, les deux germes de vieillesse existent. George III est mort aveugle à l'âge de quatre-vingt-deux ans, et la reine Charlotte à l'âge de soixante-quinze ans. La plupart de leurs descendants ont également atteint un âge avancé. L'hydropisie et la cécité paraissent être des maladies héréditaires dans cette famille royale : le duc d'York, la reine de Wurtemberg et George IV sont morts hydropiques ; le duc de Cumberland a la vue très-basse, et son fils est devenu aveugle ; le duc de Sussex a subi l'opération de la cataracte, et la princesse Sophie est aveugle. »

Le second fragment est traité d'après les mêmes principes, et M. Da Gama Machado y établit que les animaux atteints de la morve et de la rage ne peuvent engendrer que des descendants qui seront atteints de ces deux terribles maladies dans un avenir plus ou moins prochain. Il pense, en conséquence, que, lorsqu'on abat des chiens enragés, on devrait aussi faire périr les jeunes qui en proviennent.

Avec ces deux opuscules, M. Da Gama Machado nous a adressé plusieurs planches extraites de son grand ouvrage sur la *Théorie des ressemblances*, représentant des faits qui viennent à l'appui de ses idées. On voit, par ces diverses publications, que M. Da Gama Machado poursuit son œuvre avec une louable persévérance, qui lui donne des droits à l'estime publique, et qu'il emploie noblement sa fortune à des recherches d'un grand intérêt pour l'histoire naturelle générale.

Depuis la publication de mon Mémoire sur le Ver à soie du chêne et son introduction en Europe, dans cette *Revue* (1855, p. 292, pl. 6), j'ai obtenu plusieurs

individus mâles de ma *Saturnia Bauhiniæ*, éclos de cocons du Sénégal qui avaient été envoyés à la Société impériale d'Acclimatation par M. Barthélemy Lapommeraye, de Marseille. L'étude de ces individus vivants m'a démontré que cette espèce diffère suffisamment de celle que M. Westwood a décrite dans les *Proceedings of the Zoological Society*, 1849, p. 40, pl. 8, f. 3, sous le nom de *Saturnia Mythimnia*, et que j'avais d'abord cru devoir lui réunir comme synonyme. Entre le mâle de la *S. Mythimnia* figuré par M. Westwood et la femelle de la *S. Bauhiniæ* que j'ai représentée dans l'*Iconographie du Règne animal* (Ins., pl. 86, f. 1), il n'y a que des différences que l'on pouvait attribuer à celles qui existent souvent entre un mâle et une femelle; mais lorsque l'on compare la figure du mâle de la *S. Mythimnia* aux mâles de la *S. Bauhiniæ*, l'on reconnaît que ce sont bien deux espèces distinctes, quoique très-voisines.

(GUÉRIN-MÉNEVILLE.)

ERRATA DU NUMÉRO 10.

Page 454. ligne 13, *rayez* le Pérodictique.

TABLE DES MATIÈRES.

PUCHERAN. — Esquisse sur la Mammalogie du continent africain. 497
RICARD. — Notice sur le Gorille. 502
J. et ED. VERREAUX. — Oiseaux de l'Afrique occidentale. 511
A. CHEVROLAT. — Nouvelles espèces de Coléoptères longicornes. 513
Académie des Sciences de Paris. 524
Analyses d'ouvrages nouveaux. 535
Mélanges et nouvelles. 541

PARIS. — TYP. SIMON RAÇON ET Cᵉ, RUE D'ERFURTH, 1.

I. TRAVAUX INÉDITS.

Esquisse sur la Mammalogie du continent africain, par M. le Docteur Pucheran. (Voir p. 209, 257, 303, 449, 498.)

Un fait important, et d'importance majeure, résulte de l'examen des types spécifiques qui habitent cette zone : c'est celui relatif à leur étendue de propagation, de l'ouest à l'est, et réciproquement. Les Primates seuls font exception, car leurs différences sont manifestes. Mais, en les mettant de côté, nous voyons que, à l'est, en Nubie, et quelquefois même en Abyssinie, nous retrouvons les mêmes Mammifères qui existent au Sénégal. Ainsi, la variété de Zorille propre au Sénégal se retrouve au Sennaar. Il en est de même de la Mangouste à bandes, de la variété de Chacal que M. Frédéric Cuvier avait distinguée sous le nom de *Canis anthus*, et qui, d'abord découverte au Sénégal, s'est plus tard retrouvée au Kordofan; du Fennec, dont l'existence, d'abord signalée au sud de l'Algérie par Bruce, a été retrouvé ensuite dans une partie plus orientale de cette même zone. Des observations analogues peuvent s'appliquer à l'Hippopotame, qui, paraissant spécifiquement différer de celui du Cap, se trouve le même et au Sénégal et en Abyssinie; au Phacochère d'Elien, aux Antilopes *addax*, *nanguer* et *algazel*. L'*Antilope defassa* (Rüppel) existe au Sénégal; c'est à un individu originaire de ce pays que M. Laurillard a imposé la déno-

mination d'Antilope onctueuse (*Antilope unctuosa*). Dans le grand ordre des Primates, M. Fraser signale comme existant à l'ouest, sur les bords du Niger, plus au sud par cela même que le Sénégal, le Colobe guéreza, espèce abyssinienne.

Dans d'autres circonstances, ce n'est plus le même type, mais son homologue, qui se trouve substitué à un autre d'une longitude voisine. Ainsi, le Grivet remplace à l'est le Callitriche, le *Cercopithecus pyrrhonotos* (Hempr. et Ehr.), le Patas. Le Caracal d'Abyssinie, par la teinte vive de son pelage, ressemble beaucoup à celui du Sénégal; mais, par son pointillé blanc, il a des traits d'analogie multipliés avec celui du bassin méditerranéen. Les ressemblances entre la Faune du Sénégal à l'ouest, et celle de la région nubio-abyssinienne à l'est, sont telles, que beaucoup de zoologistes considèrent, comme de simples variétés orientales des types de l'ouest, les divers Mammifères dont nous venons de donner les noms.

Dans tout ce bassin, ainsi que dans tout le continent dont il fait partie, les régions sont plus spécialisées par la présence des types appartenant à la famille des Singes. Ainsi, le Callitriche, la Mone, se trouvent à l'ouest, ainsi que le Moustac, le Blanc-nez, le Hocheur, le Patas, peut-être même certaines autres espèces qui appartiennent à une zone plus australe. A l'est, nous trouvons le Grivet, le *Cercopithecus pyrrhonotos* (Hemp. et Ehr.), le *Théropithèque gelada*, le *Cynocephale hamadryas*. Les Singes à pelage vert sont évidemment propagés sur toute l'étendue de l'Afrique; car, sans parler du Magot, dont la couleur est à peu près telle, on en trouve à l'est, à l'ouest et au sud, par suite de l'existence de la Guenon Delalande (*Cercopithecus Lalandii*, Is. Geoffr.) au Cap de Bonne-Espérance. Ce fait concorde de tout point avec celui signalé par M. le professeur Geoffroy-Saint-Hilaire fils, de la plus grande aptitude des Cercopithè-

ques verts à s'acclimater et à vivre dans nos climats.

Dans ces Mammifères, l'influence du climat sur la coloration se fait déjà sentir, quoiqu'ils soient les plus parfaits de la classe à laquelle ils appartiennent. Ainsi, dans les Guenons, l'espèce à teintes les plus pâles, les plus mêlées de blanchâtre, habite la Nubie et l'Abyssinie. Il en est de même de l'Hamadryas et du Gélada : la femelle du premier, différente de son mâle, est tout simplement verte. Le *Cercopithecus pyrrhonotos* a du blanc sur la région médio-nasale, ce qui n'arrive pas à son homologue de l'ouest, le Patas (*Cercopithecus ruber*). A l'ouest, la température sénégalienne fonce les teintes et les fait aller au roux et au noir. Ainsi, le Callitriche est largement lavé de roux, et l'extrémité de son prolongement caudal est de cette dernière couleur. Dans le Malbrouck, le pourtour de l'anus est roux aussi. Nous ne parlerons pas de la Mone, de la Guenon monoïde, du Moustac, du Patas, du Hocheur, du Blanc-nez, par le motif bien simple que leurs limites d'habitat, sur la côte occidentale, ne sont point encore bien connues. Mais tous ces faits, joints à ceux que nous décèle la présence de tant d'autres espèces dont nous dirons plus bas quelques mots, nous semblent de nature à montrer combien est renfermée dans d'étroites limites la vérité de l'assertion de Desmoulins, que la présence des hommes de la race éthiopique coïncide avec l'existence de Singes à pelage tirant sur le verdâtre (1). Le fait contraire est plutôt exact : les Singes sont doués, dans ces latitudes, de teintes plus mélaniennes. L'objection faite par cet observateur à l'influence du climat sur la coloration extérieure des types, objection détruite et renversée par les observations qui précèdent, ne peut, se-

(1) *Hist. nat. des races humaines*, p. 193. Desmoulins dit également qu'il existe dans ces mêmes régions des espèces à *couleur marron plus ou moins claire*. Mais cette assertion nous semble tout aussi exagérée.

lon nous, s'expliquer que par l'état d'imperfection de nos connaissances mammalogiques sur l'Afrique à l'époque où il a écrit.

En continuant l'examen du bassin septentrional du centre de l'Afrique, de sa portion orientale à sa portion occidentale, nous voyons que les genres Mangouste et Lièvre sont, ainsi que nous l'avons déjà dit, plus nombreux à l'est qu'à l'ouest. Nous ne sachions même pas qu'aucune espèce de ce dernier type ait été signalée à l'ouest. Par la zone orientale, ces espèces s'étendent jusqu'au Cap de Bonne-Espérance; en revanche, le désert de Nubie semble être la limite orientale de ces Antilopes à pelage ras et sec qui, par leur coloration blanche, semblent plutôt être des variétés albines que des espèces. Il en est ainsi de l'Addax, de l'Antilope leucoryx, du Nanguer. Parmi les Ruminants, le Mouton à courte queue (*Ovis brevicaudata*, Is. Geoffr.) paraît spécial à la Nubie. Nous avons eu occasion d'observer un Mouton morvan, originaire du Sénégal, qui, par l'état physique de son poil et par ses couleurs, ressemblait de tous points à l'Addax. En Abyssinie, les espèces, trouvant un climat et un sol moins aride et plus boisé, manifestent des conditions extérieures plus normales. Aussi, de ce côté, nous observons des individus de la Faune du Cap, en même temps que d'autres de celle du Sénégal. En résumé, dans cette partie du continent africain, nous voyons se manifester des différences de même nature que celles que nous avons déjà signalées entre la Faune de la vallée du Nil et celle de l'Algérie.

Si maintenant nous comparons entre elles les espèces communes aux deux bassins, dans les variétés qu'elles renferment, ou bien dans les types homologues qui y existent, nous voyons se reproduire des différences semblables à celles qui sont constantes entre des animaux habitant des latitudes soumises à des températures dissemblables. Ces dissemblances ont été, depuis bien

longtemps, signalées dans le Lion, car on regarde celui du Sénégal comme constituant une variété différente de celui de Barbarie. Le même fait existe dans le Caracal; comparé à celui d'Algérie, ce Félis est muni d'un poil plus ras, d'une teinte plus vivement rouge, et on n'observe point chez lui le pointillé blanc qui particularise la race d'Algérie et celle d'Abyssinie. Sous ces points de vue, le Caracal du Sénégal ressemble infiniment à celui du Bengale. Dans le Serval, les différences de teintes sont insaisissables, et, s'il ne nous a point été donné de pouvoir nous en rendre compte, la cause en est, sans nul doute, dans l'absence d'un nombre suffisant d'exemplaires. La variété du Chacal nous montre des teintes spécialement africaines; aussi il n'y a rien de surprenant que M. Frédéric Cuvier ait créé pour elle la dénomination spécifique de *Canis anthus*. Dans ce bassin, au reste, nous ne trouvons que des représentants bien typiques de la Faune africaine, soit que nous considérions les genres, soit que nous considérions les espèces. Ces représentants sont seulement plus nombreux à l'ouest qu'à l'est; dans cette dernière zone, les Faunes européenne et asiatique s'étendent jusqu'à l'extrémité australe de l'Afrique. Ajoutons que c'est dans ce bassin que se trouve la limite méridionale d'habitat, sur le continent africain, des espèces du genre *Capra*. Nous avons déjà vu que dans le bassin méditerranéen se trouve celle des genres *Ovis* et *Cervus*. En revanche, par l'apparition d'une espèce de Lamantin sur la côte du Sénégal, nous voyons s'établir un point de contact entre la Faune de l'Afrique et celle de la partie méridionale du continent américain.

En suivant la côte occidentale de l'Afrique, nous trouvons, au sud du Sénégal, une zone de pays, malheureusement fort peu connue encore, et qui, à mesure qu'on l'explore, déploie aux yeux des zoologistes des richesses inespérées. Dans ces conditions se trouvent

les environs de Sierra-Léone et Fernando-Po. Les expéditions récentes des Anglais ont montré dans ces latitudes des espèces totalement particularisées, appartenant aux genres Cercopithèque et Colobe. Déjà la Gambie avait fourni quelques espèces de ce dernier groupe, qui paraît presque spécialisé, dans son habitat, à cette partie de l'Afrique, car la seule espèce que l'on ait trouvée dans d'autres bassins est le Guéreza d'Abyssinie. La côte de Guinée nous a fourni, d'autre part, le Mandrill, le Drill et les Guenons, connues sous le nom de Mangabeys, qui, par la conformation de leur tête, unissent aux Macaques les Cercopithèques, voisins du *Cercopithecus mona*. Les Anomalures, dont une espèce vient de Sierra-Léone, une autre du pays des Ashantees, et qui offrent de si grands rapports avec les Ptéromys d'Asie, sont aussi de cette région, dans laquelle se trouvent également des Pangolins, dont d'autres espèces sont asiatiques.

Tous ces faits nous semblent indiquer dans cette région la présence d'une zone zoologique que nous désignerons sous le nom de zone australe du centre de l'Afrique. Rien de plus frappant que cette multiplicité d'espèces de Singes, mélangées à des genres semblables à des types asiatiques et à une espèce du genre européen des Loutres (*Lutra poensis*, Waterh.). Remarquons que toutes ces espèces pilifères, aussi bien les Singes que les Anomalures, offrent pour la plupart un ensemble de teintes mélaniennes non moins caractérisé que celui dont il a été déjà question, lorsque nous avons parlé des Guenons du Sénégal. C'est une nouvelle objection, et tout aussi puissante que celle que nous avons déjà énoncée, à l'opinion émise par Desmoulins, relativement à la présence de Primates à teintes vertes dans les lieux habités par les populations de race éthiopique. Ce n'est pas la première fois, cependant, que se trouve signalée la présence dans ces régions de

types vraiment spéciaux. Les ornithologistes savent combien se sont trouvées particularisées les espèces d'oiseaux rapportées autrefois par Perrein de la côte d'Angole. Ils n'ignorent pas non plus que c'est alors que, pour la première fois, a été constatée, en Afrique, la présence d'une espèce du genre *Pitta*. C'est un fait de même nature qu'a récemment reproduit la découverte du genre *Anomalurus*, de M. Waterhouse.

Nous n'insisterons pas davantage sur les motifs qui nous portent à voir dans cette partie de l'Afrique un bassin zoologique spécial. Les preuves à l'appui de notre opinion sont encore en très-petit nombre; il nous est par conséquent interdit, à moins d'entrer dans le champ de l'hypothèse, d'être plus affirmatif. A plus forte raison, nous ne pouvons fixer les limites de ce bassin, dire quelle est son étendue, et sous quelles latitudes il se propage. Qu'il nous suffise présentement d'avoir exposé nos conjectures aux zoologistes; nous sommes intimement persuadé qu'ils daigneront y porter quelque attention.

Ce dernier bassin se confond donc, à son extrémité la plus septentrionale, avec le bassin dont il a été précédemment question, et qui est étendu depuis l'Abyssinie jusques au Sénégal. Dans la première de ces régions se trouve une certaine quantité d'animaux du Cap de Bonne-Espérance. Il en est ainsi du Chien mésomèle, de la Mangouste à bandes, et de quelques Antilopes telles que le Condoma et l'Antilope Klipspringer. D'autres fois, tel animal du Cap s'étend dans son habitat bien plus à l'ouest, dans une étendue plus grande du bassin septentrional du centre de l'Afrique. Il en est ainsi de l'Hyéropode, qui cependant s'arrête aux confins de la Nubie. Si il est un genre de Mammifères qui jusqu'ici ait été considéré comme borné à une région bien déterminée, c'est à coup sûr le Protèle. Or, d'après des renseignements dont l'exactitude ne peut être con-

testée, car ils émanent d'une personne familiarisée avec l'observation zoologique, le Protèle, ou une espèce homologue, habiterait en Nubie.

Ces deux extrémités de la Faune orientale du continent africain offrent donc des types communs, qui nous semblent s'opposer à leur isolement respectif, tel que l'a opéré M. J. André Wagner, dans son travail récent sur la distribution géographique des Mammifères. Quelquefois ces espèces communes sont modifiées, ainsi qu'on peut s'en convaincre, en comparant la Mangouste de Pharaon, de même que la Mangouste à bandes, dans ces deux latitudes. En ce qui concerne le premier type, les mammalogistes savent que M. Lichtenstein a décrit, sous le nom d'*Herpestes cafer*, celui du Cap. Quant au second, la différence d'habitat influe certainement sur le mode de coloration des parties inférieures, ainsi que nous l'ont récemment démontré nos propres observations. Dans les individus du Cap, le ventre est moins jaunâtre que dans ceux que nous pensons être originaires du nord-est de l'Afrique.

Dans d'autres circonstances, ainsi que nous en avons déjà cité tant d'exemples, c'est une espèce homologue qui représente celle existant dans une région différente de ce même bassin. Il en est ainsi de l'*Antilope beisa*, comparé à l'*Antilope oryx*, du *Bathyergus splendens*, comparé au *Georychus capensis*, de l'*Hyrax syriacus* par rapport à l'*Hyrax arboreus*. Il n'y a rien dans tous ces faits auxquels ne nous aient habitués ceux que nous avons déjà exposés : ils nous semblent légitimer des conclusions analogues, tendant à grouper sous une même zone les deux extrémités d'un même bassin, quelles que soient les dissemblances qu'elles offrent.

Telles sont les diverses zones dont, dans l'état actuel de la science, il nous semble exact et légitime d'établir l'existence sur le continent africain. Nous ne pensons cependant pas que les découvertes ultérieures

apportent à nos conclusions des changements vraiment importants. Des espèces, peut-être même des genres nouveaux, pourront être décrits; mais les divisions initiales resteront, sans nul doute, dans l'état où nous venons de les établir. Nous sommes même intimement persuadé que, sauf quelques cas exceptionnels, de même nature, par exemple, que ceux qui sont relatifs aux Singes, des observations ultérieures fourniront, de plus en plus, une confirmation plus complète des principes que nous venons d'établir. Personnellement, et sur ces mêmes questions, nos prévisions se sont si souvent réalisées, qu'il nous est impossible de ne pas avoir foi entière et complète dans l'avenir. Ainsi, la première idée de l'homologie des espèces nubiennes et sénégaliennes a germé dans notre esprit au mois de juin 1843. Attaché, depuis le mois de janvier, au Muséum de Paris, nous eûmes, à cette époque, occasion de faire le catalogue d'une riche collection de Mammifères et d'Oiseaux, envoyée des rives du Nil blanc par M. d'Arnaud. Nous ne tardâmes pas à nous convaincre de la grande ressemblance de cette Faune avec celle du Sénégal, et nous fûmes assez heureusement inspiré pour nous servir utilement, dans nos déterminations, du travail vraiment remarquable sur les Oiseaux de l'ouest de l'Afrique, dont la science est redevable à M. Swainson. Depuis ce moment, bien des occasions se sont présentées qui ont justifié nos prévisions primitives, et les zoologistes comprendront dès lors comment et pourquoi l'expression de nos convictions est devenue aussi affirmative.

Si, délaissant l'examen détaillé des Faunes spéciales que nous avons énumérées en Afrique, nous essayons de résumer les faits de ces études partielles en quelques résultats applicables à la zoologie générale, nous arrivons aux conclusions suivantes, dont la plupart s'har-

monisent avec d'autres déjà connues, mais sans perdre quoi que ce soit de leur importance.

Ainsi, la plus grande spécialisation d'habitat des espèces se trouve presque uniquement inhérente aux espèces de Singes, qui diffèrent quelquefois aux extrémités d'une même zone. Ce fait est parfaitement sensible quand on compare le *Cercopithecus pyrrhonotos* (Hemp. et Ehr.) au *Cerc. ruber*, le Callitriche au Grivet, d'une part, au *Cercopithecus Lalandii*, d'autre part. D'où il suit que si, en comparant la Faune de l'ancien continent à celle du nouveau, les différences deviennent saillantes dès les premiers degrés de la classe mammalogique, le même fait se manifeste sur le continent africain, dans les divers bassins qui en font partie.

En second lieu, d'une zone à l'autre, d'une région à celle qui la suit ou à celle qui la précède, les types varient par la couleur, et ces variations sont en rapport avec les degrés différents de température des localités habitées par les diverses races. Nous avons, à ce sujet, choisi presque toujours nos exemples dans des espèces de Carnassiers parfaitement bien connues : l'absence seule de documents suffisants nous a empêché de donner, pour les autres ordres, des preuves aussi complètes.

En troisième lieu, la distribution des espèces a pour limites des lignes ondulées. Il en est ainsi principalement pour les genres Gerboise, Gerbille, Mangouste, etc. Ce fait offre de l'analogie avec le mode de distribution des plantes qui se propagent en suivant des lignes isothermes qui sont bien loin d'être situées sous les mêmes parallèles.

En quatrième lieu, chaque région, sur le continent africain, paraît posséder en propre un genre de Rongeurs qui lui est particulier. Il en est ainsi, pour le Cap, du genre Hélamys ; pour l'ouest, des genres Anomalure, Cricétomys, Aulacode ; pour l'est, du genre

Acomys; pour le nord, du genre Cténodactyle (1). Ce fait est particulier à l'Afrique : nous ne connaissons point d'autre continent qui en présente un semblable.

Ce sont tous ces faits, soit généraux, soit particuliers, dont il nous reste maintenant à faire usage, en portant notre attention sur la question relative aux centres zoologiques de création, tels que certains observateurs ont voulu les établir.

(*La suite prochainement.*)

Description et figure d'un Oiseau nouveau du Gabon, par MM. Jules et Ed. Verreaux. (Pl. 14.)

Gen. *Tricholæma*, J. et Ed. Verr. (Caban., Journ. Orn., 1855). — Genus Bucconium inter Megalaimas et Laimodontas intermedium. Rostrum robustum, basi dilatatum, apice compressum; maxilla culmine incurvo, margine dente medio instructa; mandibula grandi, recta; pedes modici, robusti. Alæ longiusculæ; remigum prima brevissima, secunda longitudine remigum secnudarium, tertia, quarta, quinta omnium longissimis. Cauda brevis, subrotundata. Plumæ thoracis in setulas elongatas desinentes.

Tricholæma flavipunctata, J. et Ed. Verr. — T. fusca, pileo genisque pure niveis, punctis flavis eleganter sparsa; subtus virens, maculis parvis nigricantibus; gula albida, plumis singulis lineola mediana nigra; tectricibus caudæ superioribus, remigibus rectricibusque tenuissime flavo-lunulatis.

En dessus, d'un brun noirâtre parsemé de taches vert-jaunâtre; le dessus de la tête d'un noir pur; les joues presque entièrement blanches. En dessous, d'un vert-olive, plus clair sur l'abdomen, linéolé de noir; toutes les plumes du thorax filiformes, à baguettes très-

(1) Cette conclusion, en ce qui concerne les genres Acomys, Aulacode et Cricétomys, est évidemment de nature à être modifiée par les découvertes récemment faites par M. Peters à Mozambique. Ces deux genres rentrent dès lors dans le fait général que nous avons signalé de la grande extension des genres de Mammifères propres à l'Afrique.

prolongées ; les rectrices et les rémiges brunes, liserées et terminees de vert jaune ; bec et ongles noirs ; tarses bruns. — Longueur totale, 10 cent. ; — de la queue, 5 c. ; — du tarse, 2 c. 06 mill. ; — des doigts, 2 c. ; — de l'aile fermée, 9 c.

Habite la côte occidentale de l'Afrique, le Gabon.

AMÉNITÉS MALACOLOGIQUES

Par M. J.-R. Bourguignat.

§ XXIX.

Catalogue de Coquilles recueillies en Crimée et dans l'Empire ottoman.

On doit se rappeler le charmant travail que publia il y a quelques années, dans le *Journal de Conchyliologie* (1), un jeune chirurgien militaire de l'armée d'Afrique, le docteur L. Raymond. Ce travail, qui dénotait chez son auteur un coup d'œil d'observation aussi sûr qu'un savoir profond, a dû intéresser au plus haut degré les savants, et rendre son nom familier à tous les véritables amis de la conchyliologie ; aussi sommes-nous sûr, en parlant ici du docteur L. Raymond, d'avoir toutes les sympathies de nos lecteurs.

(1) Recherches anatomo-physiologiques sur les Mollusques de l'Algérie,... in : Journ. de Conch., p. 325-339. Sept. 1852. — C'est dans ce travail que le docteur Louis Raymond décrit avec tant de soin les mœurs de la *Melania fasciolata*, et qu'il relate, chez cette espèce, la découverte d'une poche *sariguale*, si nous pouvons nous exprimer ainsi, destinée à protéger ses petits. Cet auteur a encore publié les articles suivants : — Note sur l'anatomie de la Mélanie fasciolée, in : Journ. de Conch., p. 33 35. Fév., 1853. — De la Glandine algérienne (*Glandina algira*), in : Journ. de Conch., p. 14 29. Fév., 1823. — Description de Coquilles nouvelles du nord de l'Afrique, in : Journ. de Conch., p. 80-83. — 1853.

Attaché à notre armée d'Orient, dès le début de la guerre, notre estimable ami visita tour à tour Gallipoli, Constantinople, Beicos, Andrinople, les Balkans, Varna, pour débarquer enfin en Crimée et passer cet hiver si malheureux et si pénible qu'eut à supporter notre vaillante armée sous les murs de Sébastopol. Malgré les soins incessants qu'il eut à donner à des multitudes de soldats malades ou blessés, malgré les dures privations qu'il eut à subir, le docteur L. Raymond, en conchyologue zélé, eut le courage de recueillir un nombre considérable de Mollusques ; et cela, jusque sous les murailles de Sébastopol, au milieu des obus et des boulets. Bref, il sut, tout en accomplissant ses nobles devoirs militaires, se rendre utile aux sciences naturelles. C'est ce dont nous le remercions au nom de tous les conchyliologues.

Ce sont les résultats des recherches malacologiques (1) du docteur L. Raymond que nous allons relater dans ces *Aménités*. Nous y joindrons en même temps ceux de M. Eugène Vesco, chirurgien-major de la marine impériale, qui, à l'instar de notre honorable ami, a su mettre à profit, dans ces contrées orientales, les rares loisirs que lui laissait le service militaire.

Helix lucorum.

Helix lucorum, *Linnæus*, Syst. nat. (ed. X), p. 773. 1758.

Le type a été recueilli à Daoud-Pacha, dans les carrières, près de Constantinople (Raymond). — Espèce très-rare. C'est cette même coquille qu'Olivier a rencontrée non loin de cette localité, à Ghemleck, et à laquelle il a donné le nom d'*Helix castanea !*

(1) Nous ne parlerons seulement, pour le moment, que des espèces appartenant aux genres *Helix* et *Bulimus*.

Helix Taurica.

Helix Taurica, *Krynicki*, in : Bull. Mosc., tom. VI, p. 423, t. 9. 1833.

Magnifique espèce, spéciale à la Crimée. Le docteur L. Raymond l'a rapportée du ravin du Carénage, près de Sébastopol. — Très-rare.

Helix ligata.

Helix ligata, *Müller*, Verm. hist., II, p. 58, n° 252. 1774.

Environs de Gallipoli, de Constantinople, de Varna, d'Andrinople, etc. (Raymond); de Sébastopol (Raymond et Vesco).

Helix grisea.

Helix grisea, *Linnæus*, Syst. nat. (ed. X), p. 773. 1758.

Se trouve assez répandue sous les broussailles de jujubier, aux environs de Sébastopol et de Balaklava. (Raymond).

Helix vulgaris.

Helix vulgaris, *Parreyss*, in : *Rossmassler*, Iconogr. IX, f. 581. 1839.

Cap Saint-Paul, près de Kertch, en Crimée (Humbert).

Helix albescens.

Helix albescens, *Jan*, in : *Rossmassler*, Iconogr. IX et X, p. 10, f. 585-586. 1839.

Coquille rare. — Se rencontre le long des haies, dans les vignes, à Varna et à Constantinople (Raymond).

Helix figulina.

Helix figulina, *Parreyss*, in : *Rossmassler*, Iconogr. IX et X, p. 9, f. 580. 1839.

Très-répandue dans les chaumes, le long des haies, sur le bord des fossés de clôture, aux environs de Gallipoli (Raymond). — Golfe de Volo, en Thessalie (Vesco).

Helix Vindobonensis.

Helix Vindobonensis, *C. Pfeiffer*, Naturg. III, p. 15, taf. 4, f. 6-7. 1828.

Cette espèce, que Rossmassler a très-bien décrite et figurée sous le nom d'*Helix Austriaca*, habite dans les taillis des Balkans, dans les environs d'Eidos (Raymond), Varna (Vesco). — Coquille commune.

Helix fruticum.

Helix fruticum, *Müller*, Verm. hist. II, p. 71, n° 267. 1774.

Coquille assez rare. — Habite les Balkans, près d'Eidos (Raymond).

Helix fruticola.

Helix fruticola, *Krynicki*, in : Bull. Mosc., tom. VI, p. 429. 1833 — et tom. IX, p. 181. 1837.

MM. L. Raymond et Vesco ont recueilli en grande quantité, à Sébastopol, des individus qui, sauf une taille plus considérable, offrent tous les autres caractères attribués par Krynicki au *fruticola*.

Helix Erdelii.

Helix Erdelii, *Roth*, Moll. sp. diss., p. 16, pl. 1, f. 4, 5 et 20. 1839.

Habite à Beicos, sous les pierres. — Espèce rare (Raymond).

Helix Corcyrensis.

Helix Corcyrensis, *Partsch*, mss. — *Deshayes* in : *Férussac*, Hist. Moll., n° 75, t. XVI, f. 23-24.

Habite sous les broussailles, à Varna, et dans les Balkans, aux environs d'Eidos (Raymond).

HELIX SETOSA.

Helix setosa, *Ziegler*, in : *Rossmassler*, Iconogr. IV, p. 3, f. 222. 1836.

M. E. Vesco a recueilli une jolie variété *minor* de cette espèce dans l'île de Syra.

HELIX DENUDATA.

Helix denutata, *Rossmassler*, Iconogr. IV, p. 3, f. 223. 1836.

Paraît assez répandue dans le golfe de Volo, en Thessalie (Vesco).

HELIX PELLITA.

Helix pellita (Helicella), *Férussac*, Prodr., n° 168, et Hist. Moll., pl. 69, f. 3.

Habite l'île de Milo (Vesco).

HELIX NICOSIANA.

Helix Nicosiana, *Mousson*, Coq. terr. et fluv. d'Orient, p. 28, fig. 2 et 3. 1854.

Cette espèce, récemment découverte entre Cérines et Nicosie par le professeur Bellardi, de Turin, a été recueillie par le docteur L. Raymond aux environs de Gallipoli, où elle habite dans les endroits frais, sur le bord des ruisseaux. — Elle est très-rare.

HELIX CONSONA.

Helix consona, *Ziegler*, in : *Rossmassler*, Iconogr. IX et X, p. 8, f. 572 et 573. 1839.

Habite dans les bois, sous les feuilles mortes, aux environs de Constantinople et de Beicos, sur la côte asiatique (Raymond).

HELIX LANUGINOSA.

Helix lanuginosa, *Boissy*, in : Mag. Guérin, etc., pl. 69. 1835.

Recueillie à Beicos (Raymond).

Helix Carascaloïdes.

Testa : anguste umbilicata, globoso-depressa, diaphana, albido-lutescente vel cornea, irregulariter, obscureque malleato-rugulosostriatula; — spira depressa; anfractibus 7 convexiusculis, regulariter crescentibus, sutura impressa separatis; — ultimo prope aperturam descendente; apertura transverse lunato-rotundata; — peristomate simplice, acuto, intus leviter albido-labiato, in umbilicali-perforationem angustam maxime deflexo.

Coquille étroitement ombiliquée, globuleuse, déprimée, transparente, d'une teinte cornée ou d'un blanc jaunâtre, offrant une surface irrégulièrement striée et faiblement marquée d'une foule de petits méplats rugueux analogues aux traces que laissent sur le fer battu les coups de marteau. Spire déprimée. — Sept tours de spire convexes, parfaitement séparés par la suture, et s'accroissant avec régularité; le dernier tour se réfléchit vers l'ouverture. Celle-ci est échancrée et arrondie, et son péristome, simple, aigu, intérieurement garni d'un faible bourrelet blanchâtre, se réfléchit fortement sur l'ombilic, qui se trouve réduit à une simple perforation.

Hauteur, 10 millim. — Diamètre, 20 millim.

Cette espèce habite aux environs de Gallipoli, dans les clôtures des jardins, sur les revers des fossés buissonneux. — Rare (Raymond).

Cette Hélice ressemble complétement, comme forme extérieure, à l'*Helix Carascalensis* (*Helicella*), Férussac, Tabl. syst., n° 158. 1822. — Mais l'on pourra facilement l'en séparer, à sa taille, beaucoup plus forte; à son test, moins fortement strié, et couvert d'une foule de petits méplats rugueux; à sa spire, plus déprimée; à son ombilic, plus étroit; à son dernier tour, qui descend vers l'ouverture, etc., etc.

Helix ovularis.

Testa : vix perforata, ventricoso-globosa, nitida, diaphana, cornea, elegantissime costulato-striatula; apice obtuso; anfractibus

5 1/2-6 convexis, regulariter crescentibus, sutura profunda separatis; ultimo prope aperturam subito descendente; apertura rotundata, intus albo-labiato; peristomate fusco, simplice, acuto, paululum in perforationem deflexo.

Coquille à peine perforée, ventrue, globuleuse, brillante, transparente, cornée, et radiée de la manière la plus gracieuse de petites côtes. Sommet obtus. Cinq et demi à six tours de spire convexes nettement séparés par la suture, et s'accroissant avec une grande régularité. Dernier tour se réfléchissant vers l'ouverture; celle-ci est échancrée, arrondie, et munie intérieurement d'un bourrelet blanchâtre. Péristome simple, aigu, d'un brun fauve, et un peu réfléchi sur la perforation, qui est très-petite.

Hauteur, 7 millim. — Diamètre, 8 millim.

Dans la planche où nous avons fait représenter cette espèce, l'on remarquera que notre dessinateur a figuré une coquille faiblement striée, quoique dans notre texte nous la signalions comme possédant des côtes. Voici la cause de cette disparité de caractères :

Lorsque nous avons établi cette Hélice, nous ne possédions que des individus roulés que le docteur L. Raymond avait recueillis dans les alluvions d'une petite rivière, à Eski-Baba, près d'Andrinople; et ces échantillons, vu leur mauvais état de conservation, étaient à peine striés. Mais, depuis, nous avons retrouvé deux autres individus vivants de cette même espèce, qui présentaient de la manière la plus évidente ces petites côtes que nous signalons.

Helix muscicola.

Testa : perforata, globoso-depressa, nitida, diaphana, cornea, striatula. Anfractibus 5 1/2 convexis, regulariter crescentibus, sutura separatis; ultimo lente prope aperturam descendente; apertura ovato-rotundata, intus albo-labiato; peristomate acuto, simplice, fusco, in perforationem deflexo.

Coquille perforée, globuleuse, déprimée, brillante,

diaphane, cornée, très-finement striée. Tours convexes, au nombre de cinq et demi, s'accroissant régulièrement; le dernier tour descend lentement vers l'ouverture; celle-ci est ovale, arrondie, intérieurement munie d'un bourrelet blanc. Péristome simple, aigu, d'une teinte brunâtre, et réfléchi sur la perforation ombilicale.

Hauteur, 5 millim. — Diamètre, 7 millim.

Espèce très-rare, recueillie aux environs de Constantinople, près d'une petite source. Cette Hélice habite sous la mousse.

L'*Helix muscicola* ressemble beaucoup à l'espèce précédente : mais on l'en distinguera à sa spire, plus déprimée; à sa perforation, plus grande; à son test, très-finement strié et non côtelé; à son ouverture, moins arrondie, etc.

Helix Olivieri.

Helix Olivieri, *Férussac*, Tabl. syst., p. 43, n° 255. 1822.

Commune à Daoud-Pacha et à Constantinople, dans les cimetières (Raymond); île de Milo (Vesco).

Helix Rothi.

Helix Rothi, *L. Pfeiffer*, in : *Wiegm.*, Arch., tom. I. p. 218. 1841.

Habite les environs de Beicos, le long des murs. — Rare.

M. Raymond a également recueilli dans cette même localité la variété *obsita* de Mousson, Coq. terr. et fluv. d'Orient, p. 26, f. 4. 1854.

Helix Syriaca.

Helix Syriaca, *Ehrenberg*, Symb. ph. Moll. 1831.

Assez commune au village de Buyuk-Déré, dans le Bosphore (Raymond), ainsi qu'aux environs de Constantinople (Raymond et Vesco).

Helix subobstructa.

Testa : subtus rimata, depressa, diaphana, lævi vel tenuissime striatula, fusco-albida, vel pallide rubella aut cærulescenti-cornea; — anfractibus 9 convexiusculis, regulariter crescentibus, sutura impressa separatis; — ultimo antice prope aperturam subito deflexo, et ad umbilicalem rimato-perforationem recte subdeviante; — apertura lunato-rotundata, intus albo-labiato, — peristomate rubello, acuto, simplice, paululum in perforationem subdeflexo.

Coquille déprimée, diaphane, brillante, fragile, lisse ou très-finement striée, d'une couleur fauve ou d'une teinte cornée d'un pâle un peu rougeâtre ou bleuâtre. Six tours de spire un peu convexes, s'accroissant avec régularité et séparés par une suture bien marquée. Dernier tour de spire descendant subitement vers l'ouverture, et, en dessous, se déviant vers la perforation ombilicale d'une façon rectiligne. — Ouverture sublunaire, arrondie, intérieurement garnie d'un bourrelet blanc, tandis que son péristome, un peu réfléchi sur la fente ombilicale, est simple, aigu, et d'une couleur rougeâtre.

Hauteur, 6 millim. — Diamètre, 10 millim.

Habite sous les gazons, les feuilles mortes, à Beicos, en Anatolie (Raymond). — Très-rare.

Cette espèce, du groupe des *Carthusiana*, *Olivieri* et *Syriaca*, offre surtout de grands rapports extérieurs avec cette dernière coquille, dont elle se distinguera toujours à sa perforation ombilicale, qui, au lieu d'être arrondie, présente une forme allongée semblable à celle que l'on remarque chez l'*Helix obstructa* de Férussac.

Mais on séparera toujours notre *Helix subobstructa* de l'*obstructa* dont nous avons donné la représentation dans nos planches, à ses tours de spire, plus nombreux et s'accroissant avec plus de régularité; à son test, plus mince, plus fragile, plus diaphane; à sa spire, un peu plus élancée; enfin, surtout, à son dernier tour de spire, moins dévié vers la perforation ombilicale.

Helix Cruzyi

Testa : subtus rimata, parvula, globoso-depressa, diaphana, pallide albido-cornea, elegantissime vix striatula ; — anfractibus 6 convexis, sutura impressa separatis, ac regulariter crescentibus. Ultimo vix ad aperturam deflexo, ac subtus prope umbilicalem rimato-perforationem convexo-deviante; — apertura lunato-rotundata, intus albo-labiato; — peristomate acuto, simplice, vix rubello.

Coquille petite, globuleuse, déprimée, diaphane, d'une teinte blanchâtre cornée et à peine striée. Six tours de spire convexes, s'accroissant avec une grande régularité, et séparés par une suture bien marquée. Dernier tour de spire à peine réfléchi vers l'ouverture, se déviant vers la perforation ombilicale en une forme convexe. Ouverture échancrée, arrondie, bordée d'un bourrelet blanc à l'intérieur. Péristome aigu, simple, à peine rougeâtre.

Hauteur, 5 millim. — Diamètre, 7 millim.

Habite les environs de Sébastopol. — Rare (Raymond).

C'est au conchyliologue de Cruzy (1), colonel d'artillerie, qui en a fait la découverte, que nous dédions cette nouvelle espèce.

L'*Helix Cruzyi* ne peut offrir de ressemblance qu'avec l'*Helix subobstructa;* mais on la distinguera facilement de cette dernière coquille, à sa taille, plus faible ; à sa spire, plus élancée; à son dernier tour, moins réfléchi vers l'ouverture, et surtout à la déviation *convexe* qu'offre vers la perforation ombilicale son dernier tour de spire.

Helix carthusiana.

Helix carthusiana, *Müller*, Verm. hist. II, p. 15, n° 214. 1774.

Très-commune à Gallipoli, Constantinople, Andri-

(1) Ce brave colonel a malheureusement été tué à l'assaut de la tour Malakoff.

nople, les Balkans, Varna (Raymond), et à Baljick, près de Varna (Vesco).

HELIX TURBINATA.

Helix turbinata, *Jan*, Mant., p. 2. 1832.
Habite l'île de Milo (Vesco).

HELIX PISANA.

Helix Pisana, *Müller*, Verm. hist. II, p. 60, n° 255. 1774.
Constantinople, dans les cimetières; Silivri, sur le bord de la mer de Marmara (Raymond).

HELIX VIRGATA.

Helix virgata, *Montagu*, Test. Brit., p. 415, tab. 24, f. 1. 1803.
Gallipoli, Constantinople; enfin dans tout le Bosphore (Raymond et Vesco).

HELIX CRETICA.

Helix cretica (Helicella), *Férussac*, Tabl. syst., p. 45, n° 288. 1822.
Environs de Beicos, de Gallipoli, sur les plantes de la famille des Ombellifères (Raymond), île de Milo (Vesco). — Espèce très-commune.

HELIX LAUTA.

Helix lauta, *Lowe*, Faun. Mad. in : Trans. of Camb. Soc. IV, p. 53, t. VI, f. 9. 1833.
Très-répandue dans tout le Bosphore, ainsi qu'en Crimée et aux environs de Varna (Raymond et Vesco).

HELIX MARITIMA.

Helix maritima, *Draparnaud*, Hist. Moll., p. 85, n° 10, tab. V, f. 9-10. 1805.
Habite avec la précédente. — Très-commune.

HELIX ERICETORUM.

Helix ericetorum, *Müller*. Verm. hist. II, p. 55, n° 236. 1774.

Habite les environs de Constantinople, d'Andrinople, etc. — Varna (Vesco).

HELIX KRYNICKII.

Helix Krynickii, *Andrzejowski*, in : Bull. Mosc., tom. VI, p. 454. 1833.

Commune aux environs de Sébastopol et de Balaklava, où elle habite dans les gazons (Raymond, Vesco).

HELIX NEGLECTA.

Helix neglecta, *Draparnaud*, Hist. Moll., p. 108, tab. VI, f. 12-13. 1805.

Habite communément aux environs de Constantinople, de Gallipoli, de Varna, de Sébastopol (Raymond).

HELIX ARENOSA.

Helix arenosa, *Ziegler*, in : *Rossmassler*, Iconogr. VIII, p. 34, f. 519. 1838.

Commune à Sébastopol, Balaklava, dans les gazons (Raymond).

HELIX INSTABILIS.

Helix instabilis, *Ziegler*, in : *Rossmassler*, Iconogr. VIII, f. 518. 1838.

Environs de Sébastopol.

HELIX FILIMARGO.

Helix filimargo, *Ziegler*, in : *Rossmassler*, Iconogr. VI, p. 33, f. 358. 1837.

Très-répandue dans tous les environs de Sébastopol (Raymond et Vesco).

HELIX ROSETI.

Helix Roseti, *Michaud*, Cat. coq. d'Alg., p. 6, pl. 1, f. 17-18. 1830.

Le docteur Raymond a recueilli à Lampsaki, en Ana-

tolie, deux individus de cette espèce parfaitement caractérisés; seulement ils présentent une spire plus élancée.

HELIX PYRAMIDATA.

Helix pyramidata, *Draparnaud*, Hist. Moll., p. 80, n° 4, tab. V, f. 6. 1805.

Espèce commune à Constantinople, Varna, Sébastopol (Raymond). — Cette Hélice varie beaucoup.

HELIX ACUTA.

Helix acuta, *Müller*, Verm. hist. II, p. 100, n° 297. 1774.

Très-répandue sur tout le littoral de la mer de Marmara et de la Mer Noire.

BULIMUS TAURICUS.

Bulimus Tauricus, *Lang*, mss. — *L. Pfeiffer*, Mon. Hel. viv., tom. II, p. 226. 1848.

Ce Mollusque, excessivement abondant sur tout le plateau de Chersonèse, près de Sébastopol, offre toujours, dans cette localité, des individus à test parfaitement blanc. Ce n'est qu'au monastère Saint-Georges, près de Balaklava, qu'il existe une variété de cette espèce à test radié de fascies brunâtres.

M. Vesco a recueilli dans l'île de Rhodes, et à Macri, en Lycie, le *Bulimus fuscilabrus* de Krynicki, qui n'est en réalité qu'une simple variété à gorge brunâtre de ce Mollusque.

BULIMUS DETRITUS.

Helix detrita, *Müller*, Verm. hist. II, p. 101. 1774.

Espèce très-abondante aux environs de Varna (Raymond, Vesco), ainsi que dans les Balkans, près d'Eidos (Raymond).

BULIMUS SUBDETRITUS.

Testa : rimato-perforata, ventricoso-obesa, opaca, solidula, albida, vel rarissime fusco-radiata, striatula; apice semper cornea, obtuso; — anfractibus 7 convexiusculis, sutura perspicua separatis;

apertura ovato-subsinuosa ; — peristomate incrassato, reflexo; columella recta, in perforationem umbilicalem dejecto; marginibus tenuissimo callo, prope insertionem labri tuberculifero, junctis.

Coquille petite, ventrue, opaque, finement striée, de couleur blanchâtre, et très-rarement radiée de deux ou trois fascies d'une teinte brunâtre. Sommet obtus, toujours corné. Tours de spire, au nombre de sept, un peu convexes, et séparés par une suture bien marquée. Ouverture ovale, un peu sinueuse, à péristome bordé et réfléchi ; columelle droite, fortement réfléchie sur la perforation ombilicale ; bords réunis par une faible callosité qui offre, vers l'insertion du labre extérieur, un petit renflement tuberculeux.

Longueur, 14 millim. — Diamètre, 7 millim.

Cette espèce habite le littoral de la Mer Noire. M. Raymond l'a recueillie dans les environs de Varna, ainsi qu'à Eidos. Nous l'avons reçue dernièrement des environs de Constantinople, de M. Eugène Vesco, chirurgien de la marine.

Le *Bulimus subdetritus* offre les plus grands rapports avec le *Bulimus detritus* (1), dont il est, à proprement parler, une miniature.

Mais on séparera notre espèce de cette dernière :

1° A sa taille, moitié plus faible ;

2° A sa fente ombilicale, proportionnellement plus forte et de forme allongée ;

3° A son ouverture, un peu sinueuse ;

4° A son péristome, assez épaissi et toujours réfléchi ;

5° A sa callosité, qui présente à l'insertion du labre extérieur un petit tubercule.

Bulimus pupa.

Helix pupa, *Linnæus*, Syst. nat. (ed. X), tom. Ier, p. 773, n° 609. 1758.

Habite les environs de Constantinople, de Varna,

(1) *Helix detrita*, Müller, Verm. Hist. II, p. 101, n° 300. 1774.

d'Eidos, dans les Balkans, d'Andrinople, de Sébastopol (Raymond).

BULIMUS OBSCURUS.

Helix obscura, *Müller*, Verm. hist. II, p. 103. 1774.

Cette espèce se trouve parfaitement typique à Daoud Pacha, près de Constantinople (Raymond).

BULIMUS TRIDENS.

Helix tridens, *Müller*, Verm. hist. II, p. 106. 1774.

Coquille très-répandue dans tous les environs de Sébastopol (Raymond, Vesco).

La belle variété de cette espèce connue sous le nom de *Bulimus eximia* (Rossmassler) a été recueillie par le docteur L. Raymond dans les environs d'Andrinople, et par M. E. Vesco dans le golfe de Volo, en Thessalie.

BULIMUS TOURNEFORTIANUS.

Helix Tournefortiana, *Férussac*, Tabl. syst., n° 457. 1822.

Steppes des environs d'Eupatoria (Raymond).

BULIMUS LEVAILLANTIANUS.

Testa : rimata, ventricoso-cylindrica, acuminata, albido-cornea, elegantissime striatula; apice obtusiusculo; — anfractibus 7 vel 7 1/2 convexiusculis, sutura sat impressa separatis; ultimo 1/3 longitudinis æquante; — apertura semiovali, quadridentata, uno, magno alto, contorto-lamelliformi, intrante in pariete aperturali; uno in parte superiore marginis dextri; duobus in columella; — columella recta; peristomate albo-labiato, maxime incrassato, paululum reflexo; marginibus tenui callo junctis.

Coquille perforée, cylindrique, ventrue, d'un blanc corné, et très-élégamment striée. Sommet acuminé, un peu obtus. Sept tours à sept et demi un peu convexes, séparés par une suture bien marquée. Ouverture semi-ovale, présentant quatre denticulations ainsi disposées : une dent très-élevée, très-forte, contournée et lamelliforme, sur la convexité de l'avant-dernier tour; vis-à-vis, à la partie supérieure du labre extérieur, une

dent aiguë à laquelle correspond extérieurement une petite dépression; enfin, deux autres dents à la base de la columelle, qui est droite. Péristome blanc, très-épais, un peu réfléchi; bords marginaux réunis par une faible callosité.

Longueur, 11 millim. — Diamètre, 5-6 millim.

Cette espèce, que nous dédions au brave général de division Charles Levaillant, actuellement gouverneur de Sébastopol, a été recueillie à Eski-Baba, près d'Andrinople (Raymond). — Ce Bulime paraît rare.

BULIMUS MICROTAGUS.

Pupa microtagus, *Parreyss*, in : *Rossmassler*, Iconogr. X, p. 30, f. 651. 1839.

Espèce commune à Constantinople, Eidos (Raymond), ainsi qu'aux environs de Varna (Vesco et Raymond).

BULIMUS RAYMONDI.

Testa : rimata, cylindrica, opaca, albido-cornea, striatula; apice acutiusculo; anfractibus 10 planulatis, regulariter crescentibus; apertura oblique ovata, bidentata; uno valido, lamelliformi, profunde contorto in columella; altero producto in margine exteriore : — peristomate albo-labiato, paululum reflexo; — marginibus tenuissimo callo, ad insertionem labri tuberculifero junctis.

Coquille cylindrique, perforée, épaisse, striée, d'une couleur blanchâtre cornée. Dix tours de spire à peine convexes, s'accroissant avec une grande régularité. Ouverture oblique, ovale, offrant sur sa columelle une forte dent lamelliforme profondément contournée, et sur son labre extérieur une seconde denticulation épaisse et parfaitement saillante. Péristome blanc, bordé, un peu réfléchi. Bords marginaux réunis par une callosité à peine sensible, présentant, vers l'insertion du labre extérieur, un petit tubercule.

Longueur, 18 millim. — Diamètre, 5 millim.

Habite les environs d'Eidos, dans les Balkans, où elle a eté recueillie par le docteur L. Raymond, auquel nous nous faisons un plaisir de la dédier.

BULIMUS GIBBER.

Bulimus gibber, *Krynicki*, in : Bull. Mosc., tom. VI, p. 416, t. 3, f. 6. 1833

Pointe d'Inkermann, près de Sébastopol (Raymond). — Rare.

BULIMUS SEDUCTILIS.

Pupa seductilis, *Ziegler*, — *Rossmassler*, Iconogr. V, p. 10, f. 306. 1837, et XI, p. 9, f. 724. 1842.

Habite Gallipoli (Raymond). — Notre honorable ami a également rencontré dans cette localité la variété connue sous le nom de *Bulimus* (*Pupa*) *lunaticus* de Jan.

BULIMUS QUATRIDENS.

Helix quatridens, *Müller*, Verm. hist. II, p. 107. 1774.

Habite les environs de Gallipoli (Raymond).

BULIMUS BIDENS.

Bulimus bidens, *Krynicki*, in : Bull. Mosc., tom. XI, p. 401, tab. I, f. 3. 1833.

Espèce très-rare. — Les environs de Sébastopol (Raymond).

BULIMUS SUBTILIS.

Bulimus subtilis, *Rossmassler*, Iconogr. VI, p. 47, f 392. 1837.

Environs de Gallipoli (Raymond). — Très-rare.

Maintenant, nous allons clore ce catalogue des Bulimes d'Orient en plaçant ici la description d'une espèce nouvelle que notre ami, le docteur L. Raymond, s'est réservée, pour avoir le plaisir de la dédier lui-même à Son Excellence le comte de Rayneval.

« Nous aurions bien désiré faire connaître le résultat de nos recherches dans les contrées encore si peu ex-

plorées des bords de la Mer Noire et du centre de la Turquie. Mais nos nombreuses occupations ne nous laissent aucun loisir pour entreprendre et mener à bonne fin un semblable travail; aussi avons-nous laissé à M. Bourguignat le soin de publier ce qui pourra lui paraître de quelque intérêt parmi les nombreuses espèces de nos collections. Seulement, nous nous réservons le droit de décrire de temps en temps diverses coquilles, afin d'acquitter envers quelques personnes la dette de la reconnaissance.

« C'est ce que nous allons commencer de faire, en inscrivant le Mollusque suivant sous le nom de :

« BULIMUS RAYNEVALIANUS.

« Testa : rimata, cylindracea, nitidiuscula, diaphana, cornea, elegantissime obliqueque sub lente striatula; — apice obtusiusculo, basi compresso; — anfractibus 10 vel 11 convexiusculis, regulariter crescentibus, sutura albido-marginata separatis; — apertura maxime obliqua, angulato-ovata; margine exteriore subdentato, albo-labiato ac paululum reflexo; columella subconvexo-recta, albida, in perforatione reflexa; — marginibus tenuissimo callo, prope insertionem labri tuberculifero, junctis. »

« Coquille perforée, fusiforme, brillante, transparente, cornée, et très-finement sillonnée de petites stries obliques et très-délicates. Sommet un peu obtus. Ses dix à onze tours, un peu convexes, sont séparés par une suture blanchâtre un peu marginée. Ouverture très-oblique, ovale, anguleuse, possédant une columelle droite subdentée et réfléchie sur la perforation; le bord extérieur, faiblement réfléchi, est bordé, et offre également une apparence de denticulation. Les bords se trouvent réunis par une faible callosité qui présente, à l'insertion du labre extérieur, un petit tubercule blanchâtre.

« Longueur, 15-17 millim. — Diamètre, 5 millim.

« Ce Bulime habite dans les vignes des environs de Gallipoli, où il vit sous les mottes de terre.

« C'est à Son Excellence l'ambassadeur de France à Rome, M. le comte de Rayneval, que nous dédions cette jolie coquille, en souvenir du gracieux accueil qu'il a bien voulu nous faire pendant notre séjour dans cette ville. »

NOTE sur l'origine marine des espèces du genre *Dreissena*, Mollusque lamellibranche de la famille des Mytilacées, par M. MARCEL DE SERRES.

Les espèces du genre *Dreissena* ont des habitudes peu communes chez les Mollusques. On les rencontre à la fois dans les eaux salées des mers et les eaux douces des fleuves, des rivières, des lacs et des marais. Elles doivent probablement à cette circonstance la grande étendue qu'elles occupent dans toute l'Europe et une partie de l'Afrique et de l'Amérique.

Le *Dreissena polymorpha* est un exemple remarquable de ces faits. Inconnu en France en 1835, époque à laquelle M. Van Beneden a publié un excellent travail sur les Mollusques de ce genre, il y est arrivé depuis lors par la navigation. On l'a observé premièrement dans la Somme, et plus tard dans la Seine, ainsi que dans les lacs, les canaux et les marais des environs de Paris ; il paraît même être parvenu depuis peu à Lyon, d'où il viendra probablement bientôt peupler les eaux douces courantes ou stagnantes des contrées méridionales de la France.

Cette espèce de *Dreissena*, des deux genres de station, est maintenant disséminée dans presque toute l'Europe et en Amérique, tandis qu'une autre espèce, décrite par M. Van Beneden sous le nom de *Dreissena africana*, n'a encore été rencontrée qu'en Afrique, particulièrement dans le haut Sénégal. Cette *Dreissena* est probablement, comme plusieurs Mollusques du genre des Mou-

les (*Mytilus*), une espèce fluvio-marine. Elle appartiendrait cependant aux eaux salées, d'où elle paraîtrait être provenue plutôt que des eaux douces.

Quant à la *Dreissena polymorpha*, elle se serait introduite peu à peu dans les dernières eaux, et aurait fini, après des temps plus ou moins longs, à s'y naturaliser d'une manière complète. Il faudrait probablement plus de temps aux individus de ce genre qui ont quitté le bassin des mers, pour s'accoutumer de nouveau à la nature de leurs eaux et de ne pas en être incommodés.

Il existe également en Afrique une troisième espèce du même genre, qui paraît avoir les mêmes habitudes que les deux que nous avons signalées; celle-ci paraît vivre à la fois dans les eaux douces et salées. Nous avons reçu cette espèce, qui nous paraît nouvelle, des environs du grand Bassam, ville de la côte d'ivoire, en Guinée (Afrique). Cette côte doit son nom au commerce des dents d'Eléphants que l'on y fait depuis longtemps. On peut la caractériser par la phrase suivante :

Testâ ovato-oblongâ minori; luteo-rufescente; tenuiter striata; striis tenuissimis concentricis ornata. — L. 0 m. 014; l. 0 m. 010.

Nous lui avons donné le nom de *Dreissena bassamensis*, afin de rappeler la localité où elle a été observée jusqu'à présent. Elle est munie d'un *byssus* filamenteux d'une grande finesse, et moins épais que celui de la *Dreissena polymorpha;* elle en diffère encore par sa petite taille et le manque de carène, qui est au contraire très-prononcée chez l'espèce la plus répandue. On la distingue de la *Dreissena africana* de M. Van Beneden par l'absence des crêtes longitudinales très-prononcées qui caractérisent la première. Les crochets, au lieu d'être arrondis dans notre espèce, comme ils le sont dans l'*africana*, sont, au contraire, pointus et légèrement reconrbés. Sa longueur est de 0 m. 015, et sa largeur de 0 m. 010.

Les espèces de ce genre paraissent donc avoir été marines, dans l'origine, ou tout au moins des races fluvio-marines, tandis que certaines d'entre elles vivent maintenant dans les eaux douces des fleuves, des rivières, des lacs et des marais, aussi bien que dans celles des mers. Quant aux stations de la *Dreissena africana* de Van Beneden, elles n'ont pas encore changé : ce Mollusque vit actuellement, comme il a toujours vécu, à l'embouchure d'un des grands fleuves de l'Afrique, le Sénégal. Cette habitude lui est commune avec plusieurs espèces des genres *Mytilus*, *Modiola* et *Cerithium*.

On peut se demander s'il en est ainsi de l'espèce la plus répandue du même genre qui voyage sans cesse et se propage dans des lieux qu'elle n'avait pas fréquentés, et si les habitations où l'on découvre maintenant la *Dreissena polymorpha* sont en plus grand nombre qu'elles n'étaient naguère; on se demande enfin si cette circonstance peut tenir en partie à ce que cette espèce sécrète un *byssus* qui lui permet de s'attacher aux navires, qui la transportent ensuite dans les lieux les plus différents. On peut répondre à ces assertions que ces Mollusques sont maintenant répandus dans plusieurs contrées et dans des stations différentes de celles où ils avaient été déjà aperçus. On les trouve, en effet, dans la mer Caspienne, la mer Noire, la Baltique, ainsi que dans plusieurs lacs d'eau douce rapprochés de ces grands amas d'eau salée. Nous avons du moins reçu du lac Aumalès, des environs de Varna, situé à une petite distance de la mer Noire, un assez grand nombre d'individus de la *Dreissena polymorpha*.

Il est probable, quant à ces derniers, qu'ils proviennent plutôt de la mer Noire que du lac Aumalès. Il en est de même de ceux que l'on observe dans le Danube, le Volga, le Rhin, l'Escaut, la Somme et la Seine. On ne peut guère s'empêcher de les considérer comme

échappés de la mer Noire, point de fait que les observations suivantes confirment pleinement.

Il y a moins de difficulté pour reconnaître d'où peuvent provenir les individus que l'on découvre dans les lacs, les marais et les canaux. Tels sont ceux rencontrés dans plusieurs lacs ou canaux, dans le lac de Harlem (Hollande), de la Léa, des docks de Londres, et le canal Guillaume, en Belgique; enfin celui de l'Union, dans les environs d'Edimbourg. On peut en dire autant des individus du même genre qui vivent dans les marais de Syrmie ou Lyrmie, dans le Palatinat.

Le Mollusque dont nous nous occupons est donc disséminé dans presque toute l'Europe, et cela indistinctement dans toutes les eaux, depuis le quarante-troisième degré de latitude nord jusqu'au cinquante-sixième. On le trouve, en effet, en Turquie, en Crimée, en Russie, en Autriche, en Allemagne, en Belgique, en Hollande, en Angleterre et en France, où il n'a été aperçu que depuis un petit nombre d'années.

Le genre *Dreissena* paraît même se rencontrer en Amérique; du moins Raffinesque a décrit, sous le nom de *Mytilus recurvus*, une espèce fluviatile de la Nouvelle-Orléans qui paraît se rapporter au premier genre (1). Il semble en être de même de plusieurs Moules de l'embouchure des fleuves, que M. de Férussac avait reçu des Antilles (2), et que M. Van Beneden a vu dans ses collections. Ces individus n'étaient pas cependant en aussi grand nombre que le sont en Europe ceux de la *Dreissena polymorpha*.

Voyons si d'autres faits ne confirmeront pas ce que nous venons de dire de l'origine de cette espèce (3).

(1) Voyez le tome Ier des *Annales des sciences physiques* de Bruxelles.

(2) *Annales des sciences naturelles*, seconde série, tome III, page 195.

(3) M. Rossmassler a fait de cette espèce son genre *Trichogonia;*

On sait que plusieurs genres de Mollusques lamellibranches ou acéphales marins sécrètent des *byssus* filamenteux plus ou moins soyeux dont ils font usage pour s'attacher les uns aux autres; ils vivent ainsi agrégés, comme les vrais *Mytilus*, les *Modiola* et quelques autres genres. La forme générale de la coquille des *Dreissena* est plutôt celle des coquilles marines qu'analogues aux genres des eaux douces; aussi est-elle la première et peut-être la seule qui ait été rencontrée jusqu'à présent dans la dernière station, fort loin du bassin des mers.

L'animal des *Dreissena* n'est pas, à la vérité, semblable à celui des Moules marines; mais ces différences n'ont aucune influence sur la question qui nous occupe, elles en ont seulement sur celle de savoir si elles sont assez essentielles pour distinguer les *Dreissena* des *Mytilus*. M. Van Beneden, qui a si bien étudié les animaux du premier genre, s'est prononcé pour l'affirmative, et, ce nous semble, avec raison, tandis que M. Deshayes s'est renfermé jusqu'à présent dans la négative. Mais dans cette discussion on s'est borné à s'assurer si ces différences étaient génériques ou simplement spécifiques : une des principales tient à ce qu'au lieu d'une seule ouverture placée postérieurement sous le manteau, comme dans les Moules, les *Dreissena polymorpha* en ont plusieurs, au moins au nombre de deux. Cette seconde ouverture, plus grande que l'autre, se prolonge en un siphon court destiné à porter l'eau sur les branchies. A part ce caractère, qui a assez d'importance et de valeur pour être considéré comme générique, les autres parties de l'animal des *Dreissena* sont assez analogues à celles des Moules ordinaires, ce qui tient probablement à ce que les uns et les autres appartiennent

il l'a décrite sous le nom de *Trichogonia Chemnitzii*. Nous en avons reçu qui avaient été recueillis dans l'Escaut.

au même ordre et à la même famille, c'est-à-dire aux Mollusques acéphales ou lamellibranches et à la tribu des Mytilacées.

(*La suite prochainement.*)

II. SOCIETÉS SAVANTES.

Académie des Sciences de Paris.

Séance du 3 Décembre 1855. — S. A. Monseigneur le Prince Charles Bonaparte donne lecture de la Note suivante *sur les Salanganes et sur leurs nids.*

« Les Salanganes et leurs nids ayant occupé ces jours-ci les loisirs de l'Académie, et ces débats ayant eu du retentissement au dehors, je demande la permission de rétablir quelques faits qui s'y rapportent. Je serai bref, attendu que je ne veux pas répéter ce que tous les livres d'histoire naturelle nous enseignent, et ce que quelques-uns de nos gastronomes connaissent aujourd'hui presque aussi bien que les Chinois eux-mêmes.

« Ceux qui ont cru que j'éloignais ces Oiseaux des *Cypselides* pour les réunir aux *Hirundinides* ont pour le moins exagéré mon opinion. Je les ai toujours considérés comme tenant des uns et des autres; et, dans mon Conspectus, lorsque, n'ayant plus le choix de leur place, j'en ai fait mention à la suite des derniers, j'ai eu soin d'appliquer au genre *Collocalia* les mots : *potius cum Cypselidis adjungendum!* J'en ai d'ailleurs constitué depuis, d'après mon illustre ami Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, la sous-famille des *Collocaliens*, qui forme, avec les *Crypseliens*, mes Cypselides, dans la classification parallélique soumise depuis longtemps à l'Académie et publiée dans ses *Comptes rendus*.

« L'excellent genre *Collocalia*, de Gray, constitue à lui seul cette sous-famille; et, quoique plusieurs espèces,

plus ou moins bien indiquées, soient admises dans les compilations, je dois déclarer n'en connaître réellement que quatre propres à l'Asie méridionale et à l'Océanie. L'*Hirundo francica*, à dos gris, un peu plus grande que ses congénères, qui vit à l'île de France, à celle de Rodriguez et aux Séchelles, peut former une cinquième espèce; mais, quant à l'*Hirundo borbonica*, dont on voudrait aussi faire une *Collocalia*, elle est le type de mon genre PHEDINA, que plusieurs caractères, et surtout ses tarses allongés, me semblent éloigner beaucoup de nos *Collocalia* et rapprocher des *Hirundiniens*.

« Les quatre Salanganes d'Orient sont :

« 1. *H. esculenta*, L., que peu d'ornithologistes ont vue de leurs yeux; très-rare dans les collections, elle existe dans celle du Muséum, où elle a été rapportée de Timor par Maugé, et des îles plus lointaines de l'Océanie, par le capitaine Freycinet, en 1830. On la reconnaît à la belle tache blanche que porte intérieurement, vers la base, chacune des pennes de sa queue. Les exemplaires décrits par Linné provenaient évidemment d'Amboine; la description de Rumphius (*Niduli esculenti*), Herb. Amb., VI, p. 183, en fait foi. Est-ce bien elle que Poivre a vue et tuée à coups de canne, en 1741? Quelques doutes aussi pourraient s'élever quant au synonyme de Brisson, *Hirundo riparia cochinsinensis*. Espérons avec confiance qu'ils seront bientôt dissipés, grâce à M. de Montigny, salué de si grand cœur par la science comme ministre plénipotentiaire à Siam et à la Cochinchine.

« 2. *Collocalia troglodytes*, Gr., figurée dans son grand ouvrage : *The Genera of Birds*, et reproduite dans nos modernes compilations comme *esculenta;* elle vit à Malacca et aux Philippines; notre Musée l'a reçue de la Nouvelle-Calédonie, par Arnoux, en 1846; son croupion blanc ne peut pas permettre de la confondre avec les autres.

« 3. *Collocalia linchi*, Horsfield, ou plutôt de son jeune et habile aide-naturaliste, ainsi nommée d'après Gray. C'est la *fuciphaga* de Blyth, mais non celle de Thunberg, qu'elle remplace aux îles Nicobar, et dont elle diffère par son ventre blanc.

« 4. *Collocalia fuciphaga*, la vraie *fuciphaga* de Thunberg, entièrement brune, sans blanc à la queue, ni ailleurs. La Salangane la plus connue est certainement celle que ce naturaliste voyageur distingua le premier, en 1772, sous ce nom, que nous ne voyons pas la nécessité de changer, comme l'ont fait les Anglais, quoiqu'il rappelle une erreur grossière; on conserve bien, malgré le même inconvénient, les noms de *Caprimulgus* et de *Paradisea apoda!* Reléguons donc parmi les synonymes le nom de *Collocalia nidifica;* Gr. Latham l'a enregistrée comme une simple variété de l'*esculenta*, et c'est pour celle-ci que l'ont prise à tort Horsfield et Raffles. C'est aussi l'*Hirundo brevirostris* de Mac Clelland; l'*H. unicolor* de Jerdon, et les *Cypselus unicolor* et *concolor* de Blyth. Cette espèce est fort répandue, se trouvant non-seulement à Java, Sumatra, Bornéo, mais même sur le continent d'Asie, du moins à Malacca, à la Chine, dans l'Assam et le Boutan. Freycinet nous l'a rapportée des îles Mariannes, et Garnot de celle d'Oualan. C'est le *Jens* des Japonais dont parle Kæmpfer, le *Patong* des Indiens et l'*Enno* des Chinois, suivant Camel, le *Layong* de Sumatra, suivant Marsden, le *Lawet* de Java, d'après Horsfield; on la nomme *Wahalæna* à Ceylan, suivant Blyth. Tout en décrivant la véritable *esculenta*, c'est de notre *fuciphaga* que Rumphius a donné la figure, en 1750, dans son *Herbarium Amboinense*, VI, t. 74, fig. 3-4. — Bontius en avait déjà fait mention en 1656, et c'est de celle-ci, par conséquent, qu'il a été parlé pour la première fois, dans un livre européen d'histoire naturelle, comme d'une Hirondelle dont les nids servaient de nourriture; Rumphius et Va-

lentyn, ces prédécesseurs de Camel, de Kæmpfer, de Beeckmann, de Poivre, d'Olbeck, de Marsden, de Thunberg, etc., n'ayant traité de nids mangeables qu'un demi-siècle plus tard.

« Mais le point qu'il est important de signaler parce qu'il semble être complétement ignoré de nos doctes confrères, c'est qu'en 1781 le Rév. J. Hooyman a publié dans le troisième volume des *Transactions de la Société de Batavia* un Mémoire des plus détaillés et des plus exacts sur notre *Salangane fuciphage!* Sa forme, ses couleurs, ses mœurs, son importance commerciale, tout s'y trouve décrit et relaté au grand complet. C'est donc à cet ecclésiastique que revient exclusivement l'honneur des découvertes que nous nous disputons dans cette enceinte soixante-dix ans après coup. En effet, il avait appris de ses propres yeux, comme Lesson l'a aussi reconnu depuis, et comme tout le monde devrait le savoir maintenant, que l'unique nourriture de ces Oiseaux consiste en insectes, si abondants sur les lacs, les marais et les plaines de l'intérieur de l'île de Java.

« Pleinement édifié quant à la substance qui sert à la confection des nids, M. Hooyman avait réfuté dès son temps l'opinion erronée relative à la matière glutineuse, et prouvé qu'elle ne provient pas de *Mollusques*, et encore moins de *Fucus*.

« C'est grâce à leurs glandes salivaires excessivement développées que les Salanganes sécrètent ou durcissent les matières qui composent leurs nids si vantés. Quelle que soit la nature de ces matières trop peu étudiées jusqu'ici, les naturalistes sont du moins en mesure d'assurer qu'elles ne sont ni végétales, ni empruntées à la mer, et qu'elles n'ont aucun rapport avec l'ichthyocolle, malgré la comparaison indiquée par Buffon et qu'en avaient faite Brisson et Gmelin bien avant Virey. On peut conjecturer que le procédé employé par ces Oiseaux rentre dans le cas général des procédés employés

par nos Hirondelles communes pour consolider les matières argileuses, souvent trop friables dans leur état naturel. Ce procédé, illustré par sir Everard Home, dans l'important Mémoire rappelé si à propos dans la discussion par M. Chevreul, a été depuis lors confirmé au Bengale par le naturaliste Blyth et par le chimiste Laidley. On peut même lire l'analyse des matières sécrétées, publiée par ce dernier, à la page 210 du tome XIV du Journal de la *Société Asiatique du Bengale*.

« Tous ces détails sont familiers aux Allemands, grâce au professeur Oken, astre disparu de l'horizon de la science, et malheureusement avant que notre Académie ait eu l'honneur de le compter parmi ses membres. En Angleterre, ils ont été rendus populaires par la narration de l'ambassade en Chine de Macartnay, et par l'*Histoire familière des Oiseaux*, de l'aimable évêque de Norwich. Il serait bien à désirer que de semblables ouvrages, à la portée de tout le monde, se publiassent dans notre pays; mais nous en sommes toujours au régime des Buffon et des Cuvier, dont les éditions successives ne font que répéter les erreurs en les aggravant, abstraction faite du génie et de l'époque qui leur servait d'excuse. Nous ne pouvons retenir l'expression de ces regrets, même à propos de l'excellent article de la Salangane, dans lequel Buffon donne un traité complet sur les nids esculents, depuis les anciens jusqu'au jour de sa publication. C'est de ce grand maître qu'est tiré l'élégant épitome du docteur Le Maout, que nous mentionnons ici pour mémoire, ainsi que l'article, beaucoup plus élaboré, de M. O. des Murs, dans de récents ouvrages illustrés d'ornithologie.

« On voit, d'après ce qui précède, que je ne tiens nullement à ce que les noms latins soient employés exclusivement; mais je voudrais du moins, si l'on en fait abstraction, que les noms français fussent corrects et précis. Il serait indispensable de fonder une nomen-

clature binominale régulière et scientifique, telle, enfin, que l'a proposée un zoologiste belge des plus distingués, M. le sénateur de Selys. *Salangane* vaut certainement *Collocalia; Pinson* n'est pas moins significatif que *Fringille;* mais il faut alors bien définir les mots français, et ne pas dire qu'Ecrevisse est un *petit poisson rouge qui marche à reculons*. Revenons, si l'on veut, aux immortels principes de Buffon!... Nul ne le désire plus que moi; mais que les espèces définies comme *ayant rapport* à celles qu'on adopte pour types y aient réellement rapport. Imitons ce grand écrivain dans son principe, sans nous occuper des fautives applications qu'il en fait trop souvent lui-même. »

— M. *Trécul* lit une *Note sur les nids de Salanganes*, en réponse à la réclamation lue par M. Montague dans la dernière séance, réponse qui est suivie d'observations de M. Montague. Comme le débat porte principalement sur la détermination botanique de débris de végétaux cryptogames observés dans quelques nids de ces Hirondelles, nous ne nous y arrêterons pas ici.

— M. E. *Faivre* présente des *Observations histologiques sur le grand sympathique de la Sangsue médicinale*, et il montre qu'on retrouve dans cette Annelide les deux grandes formes du système nerveux. Le système de la vie animale y était bien connu; mais il fait connaître, pour la première fois, le système nerveux de la vie organique. Il ressort de ces études que les centres de la vie organique sont anatomiquement indépendants des centres de la vie animale, ces derniers n'étant que la réunion d'un nombre considérable de cellules ou unités nerveuses.

— M. A. *Courbon* présente des *Observations sur les Coléoptères vésicants des environs de Montevideo*.

Il a étudié, dans cette contrée, les propriétés vésicantes de trois espèces de Cantharides, présumées nouvelles, puisqu'il en donne la description, et il a recon-

nu, par des expériences nombreuses et en s'en servant dans sa pratique habituelle, que ces trois espèces sont vésicantes à des degrés très- différents. La plus active, celle qu'il nomme Cantharide pointillée, (*Epicauta adspersa*), est la plus commune. Son énergie est plus grande que celle de la Cantharide officinale; mais, à cette activité, elle joint une autre particularité fort intéressante, tant au point de vue de la science que de la thérapeutique, ce qui la met bien au dessus de la Cantharide des boutiques : elle ne détermine jamais la moindre irritation sur les organes génito-urinaires.

M. Courbon entre dans le détail des observations qui lui ont démontré cette précieuse vertu de la Cantharide nouvelle. Il nous apprend qu'elle est très-commune dans toutes les campagnes de Montevideo, qu'on la trouve sur la *Beta vulgaris*, var. *Cicla* (de Cand., Prodr., pars 13, sect. II, p. 55, sp. 5, var. E.), en janvier, février et mars. C'est surtout dans les mois de janvier et de février qu'elle pullule sur cette plante; elle y est quelquefois si abondante, que la plante disparaît sous l'immense quantité de ces Coléoptères. Aussi la récolte de cette Cantharide est-elle très-facile, surtout le soir ou de grand matin, moments où ces insectes sont moins agiles, car il suffit de couper les tiges de la plante chargée de Cantharides et de les secouer dans un sac pour les y faire tomber toutes. On en ramasse ainsi de grandes quantités en peu de temps. Pour les faire mourir, M. Courbon en remplissait de grands bocaux en les y serrant le plus possible; il les bouchait hermétiquement et les exposait à la chaleur solaire, ce qui ne tardait pas à asphyxier les Cantharides d'autant plus promptement que le flacon en était mieux rempli. Il ajoute qu'on pourrait aussi les faire périr en exposant le sac qui a servi à les recueillir à la vapeur du vinaigre bouillant.

Les deux autres espèces sont moins communes, et leur action, moins énergique, est analogue à celle qu'exerce

la Cantharide ordinaire. M. Courbon n'a pu savoir si elles partagent la précieuse propriété de la Cantharide pointillée.

Comme il est de la dernière importance, quand on s'occupe de l'histoire physiologique ou de l'anatomie d'un être quelconque, de bien le distinguer de ceux qui pourraient lui ressembler sans posséder les mêmes propriétés ou la même organisation, M. Courbon n'a pas dédaigné ce travail si essentiel, que certains naturalistes de nouvelle formation affectent de regarder comme fort au-dessous d'eux. Il a pensé, comme un grand naturaliste de notre temps, que la détermination précise des espèces et de leurs caractères distinctifs fait la première base sur laquelle toutes les recherches de l'histoire naturelle doivent être fondées, et il a cherché à donner le signalement de ses trois Cantharides, qui seraient demeurées confondues dans un immense genre comptant près de deux cents espèces diverses, dispersées dans toutes les contrées du monde, et dont 96 seulement sont publiées. Il est à regretter, cependant, qu'il n'ait pas consulté, pour ce travail, un entomologiste sérieux, qui aurait pu le guider dans la recherche du plus ou moins de nouveauté de ses espèces, et qu'il ait omis de faire ressortir les différences qui les distinguent de celles des pays voisins dont elles se rapprochent, ce qui aurait donné à son travail un caractère beaucoup plus positif. En reproduisant les descriptions qu'il donne de ces trois espèces, nous montrerons que la première n'est pas nouvelle, que la seconde et la troisième le sont complétement, quoique cette dernière ait été considérée par lui comme appartenant à une espèce très-différente.

1° La Cantharide pointillée (*Lytta adspersa*, Klug, *Epicauta adspersa*, Dej.) est longue de 13 à 16 millimètres au plus; ses élytres, son corselet, sa tête, son abdomen, sont gris-cendré, uniformément criblés de petits

points noirs; ses antennes sont noires et ses pattes jaunâtres, ou plutôt roussâtres. Cette couleur grise, qui la recouvre en entier, à l'exception des antennes et des pattes, est formée par de petites écailles pulvérulentes. Ces dernières peuvent s'enlever par un frottement un peu rude, et alors l'insecte devient noir.

En trouvant ce nom de *Lytta* et *Epicauta adspersa*, Klug et Dejean, dans les collections et les catalogues, sans citation de publications, M. Courbon a dû penser que c'étaient de simples noms de catalogues propagés par la tradition parmi les collecteurs, comme cela n'est que trop fréquent aujourdhui. C'est pour fixer enfin les caractères de cette espèce, qui devient si intéressante actuellement, qu'il en a donné une description. Si le hasard n'avait pas fait que Klug, qui a donné tant de noms sans description, avait décrit cet insecte, il est certain que la description *publiée* par M. Courbon aurait rendu cette espèce sienne, et que dorénavant elle eût dû s'appeler *Cantharis adspersa*, Courbon. Il n'en peut être ainsi, car nous trouvons, au dossier du genre CANTHARIDE de l'immense collection de notes que nous réunissons depuis près de trente ans, d'après la méthode de Cuvier notre maître, l'indication de la description de cette espèce ainsi qu'il suit :

Lytta adspersa.—Cinerea, nigro punctata, pedibus fulvis. — Long. 5 lin. — Hab. Buenos-Ayres.

Klug entom. Brasil. In Nova Acta med. nat. curios. vol. XII, p. 434 (Bonn, 1825) (1).

(1) Dans le *Conspectus* de Fischer, cet ouvrage de Klug est mal cité; ce qui m'a fait perdre deux jours en recherches vaines dans les bibliothèques. D'abord il ne cite pas le titre du Mémoire (*Entomologia Brasiliana*), en sorte qu'on peut croire qu'il s'agit d'un travail de Klug sur les Cantharides, ce dont on ne trouve aucune trace dans les bibliographies; puis il cite le tome VII des *Nova Acta*, au lieu du tome XII, et il ne le cite qu'une seule fois (à la *C. bimaculata*, p. 17, n° 25), se bornant ensuite à répéter partout

Cantharis adspersa, Fischer, Tentamen conspect. Canthar., p. 24, n° 81 (Monachii. 1827).

Pour distinguer cette espèce de deux autres Cantharides très-voisines du Brésil et de la Bolivie, qui ont été décrites depuis longtemps par Germar (Mag. der Entom., t. IV, p. 154, 1821, et Ins. spec. nov., p. 173, 1824) sous les noms de *Lytta atomaria* et *punctata* (1), nous dirons que ces deux espèces sont également noires, couvertes d'un duvet couché d'un gris jaunâtre qui laisse de petits espaces dénudés, ce qui produit des points noirs comme dans l'espèce signalée par M. Courbon, mais que la sienne en diffère parce que ses pattes sont d'un jaune roussâtre avec les genoux et l'extrémité des jambes et des articles des tarses noirs, tandis que, dans les autres espèces, les pattes sont entièrement noires et plus ou moins couvertes du duvet cendré qui garnit tout le corps.

Il est probable, vu la grande affinité qu'il y a entre les deux espèces publiées par Germar et celle que M. Courbon a si bien étudiées au point de vue médical, qu'elles doivent partager les propriétés de cette dernière, et nous croyons devoir faire un appel aux

cette citation, en mettant loc. cit, ou l. c.; en sorte que rien ne peut rectifier la première erreur. Pour comble de confusion, et ce qui peut faire croire à un grand travail de Klug sur les Cantharides, c'est qu'il a fait aussi la même faute pour la citation des figures. En effet, il n'y a que la planche XLI du Mémoire qui représente des Cantharides (*Lytta*), et Fischer cite la planche 45 (pour la *C. diadema*. n° 30, p. 18), ce qui fait croire à l'existence de cinq planches quand il n'y en a réellement qu'une.

Les naturalistes accoutumés à traiter consciencieusement les études qu'ils entreprennent comprendront seuls le temps qu'on peut faire perdre en laissant passer de telles erreurs.

(1) Cette dernière a reçu de M. Fischer (loc. cit., p. 24, sp. 79) le nom de *Cantharis Germarii*, parce que le nom de *maculata* que lui avait donné Germar était déjà employé par Pallas pour désigner une autre espèce propre à la Daourie.

voyageurs et aux habitants instruits du Breuil pour les engager à vérifier nos prévisions à ce sujet.

2° La Cantharide à points enfoncés (*Epicauta cavernosa*, Reiche) est à peu près de la même grandeur que la précédente. Sa tête et son corselet sont jaunes, celui-ci avec trois petites lignes noires longitudinales plus ou moins dessinées, celle-là avec de tout petits points noirs; les élytres sont d'un jaune plus ou moins foncé et criblées de gros points noirs, *luisants*, *irréguliers*, *enfoncés*, bien différents des points superficiels et petits de l'espèce précédente. Elle a le dessous du corps couvert de poils jaunes et les pattes roussâtres.

Celle-ci est réllement nouvelle et inédite, et le nom de la collection de M. Reiche qu'on a indiqué à M. Courbon et qu'il a adopté lui restera. Ce sera donc la *Cantharis cavernosa*, Courbon.

Pour qu'il n'y ait pas confusion dans l'avenir, il est nécessaire de faire une petite addition à la description de M. Courbon. Ainsi la tête, le corselet et les élytres de cette espèce ne sont pas *jaunes*, ils sont noirs, mais couverts de poils couchés et jaunes. Sans cette rectification, il pourrait arriver que des lecteurs, qui n'auraient pas l'insecte type sous les yeux, et qui s'en tiendraient au texte même de la description, voudraient que cet insecte eût le fond de la couleur de sa tête, de son corselet et de ses élytres jaune, avec les points enfoncés de celles-ci noirs.

M. Courbon a trouvé cette espèce, qui est très-voisine de la précédente, sur l'*Eryngium paniculatum* (Prodr., pars. IV, p. 96, sp. 65), ombellifère très-commune au Cerro de Montevideo. C'est en vain qu'il l'acherchée sur d'autres plantes.

5° La Cantharide veuve (*Lytta vidua*, Klug. — *Causima vidua*, Dej.) est très-grosse ; elle a de 22 à 27 millimètres de longueur ; elle est entièrement noire, présentant seulement, à l'extrémité postérieure de ses

élytres, un tout petit bord ou liseré blanchâtre peu marqué.

Si, comme le pensaient sans doute M. Courbon et les entomologistes qui l'ont guidé, cette espèce était celle que Klug et Dejean ont désignée sous le nom de *vidua*, qu'elle fût décrite ou non, cette désignation aurait pu lui rester; mais comme Klug a *décrit* et même figuré une *Lytta vidua* toute différente de celle que M. Courbon a rapportée de Montevideo, et que nous avions depuis longtemps inédite dans notre collection, cette dernière espèce ne peut conserver le nom de *C. vidua;* et, comme elle est véritablement nouvelle, nous sommes obligé de lui en donner un autre. Nous ne pouvons mieux faire que de la dédier au chirurgien zélé auteur des excellentes observations qui précèdent. Désormais elle s'appellera donc :

Cantharis (Causima) *Courbonii*, Guér.-Mén. — Atra, punctulata, nigro-tomentosa; elytris apice margine albo-pilosis; femoribus tibiisque anterioribus subtùs griseo-pilosis. — Long. 22 à 27 m. — Hab. Montevideo, Buenos-Ayres, Maldonado.

Syn. *C. vidua*, Courbon, Comptes rendus de l'Acad. des sc., t. XLI, p. 1005 (déc. 1855).

Cette espèce, qui forme, avec la *L. vidua* de Klug, une petite coupe dont Dejean avait fait, sans le caractériser, son genre *Causima*, se distingue de sa congénère parce qu'elle n'a pas comme elle les bords du corselet et des élytres blancs, et parce que ses jambes ne sont pas blanches à la base.

M. Courbon dit que cette Cantharide est commune, quoique beaucoup moins que la *C. adspersa*. Elle vit sur deux légumineuses, l'*Adesmia pendula*, et l'*Adesmia punctata* (Prodr., pars. II, p. 319, sp. 6 et 7), mais surtout sur l'*A. pendula*, plantes qui couvrent le Cerro de Montevideo et dont elle dévore les fleurs. Il ne l'a rencontrée que dans les mois de novembre, décembre et janvier, époque à laquelle ces plantes fleurissent.

On voit, par ces nouvelles et intéressantes recherches, que des études bien faites sur les nombreux insectes vésicants que l'on rencontre dans diverses contrées peuvent avoir des résultats très-avantageux. Déjà nous avons eu l'occasion de parler d'un autre travail dû à M. le docteur Collas, chirurgien de la marine à Pondichéry, dans lequel il montre le parti que l'on peut tirer pour l'art de guérir de diverses espèces du genre Mylabre, qui sont si communes dans toute l'Inde, et nous avons rédigé une note qui nous avait été demandée à ce sujet par le savant M. Quoy, inspecteur général du service de santé de la marine, et qu'il a fait insérer dans le n° de février 1854 de la *Revue coloniale*.

— M. *Dufossé* adresse un travail ayant pour titre : *De l'hermaphrodisme chez certains Vertébrés*.

Voici les conclusions formulées par l'auteur :

« 1° Contrairement à l'opinion généralement accréditée, il y a des Vertébrés qui, à l'état normal, sont hermaphrodites, et ce ne sont pas ceux dont l'organisation est considérée comme la plus dégradée.

2° Les individus des espèces *Serranus scriba*, *Serranus cabrilla* et *Serranus hepatus*, sont au nombre de ces hermaphrodites.

3° Chaque individu de ces trois espèces produit des œufs qu'il féconde dès qu'il les a pondus.

Séance du 10 Décembre. — M. *Commaille* adresse l'*Observation d'un fait qui se rattache à cette proposition : Le cœur bat parce qu'il recule.*

Séance du 17 Décembre. — M. *Poiseuille* adresse des *Recherches sur la respiration.*

— M. *Gros* envoie de Moscou un volume manuscrit, accompagné de nombreuses figures, sur la *génération des Infusoires polygastriques et rotatoires.*

— M. *d'Hombres Firmas* adresse la *Description de deux coquilles fossiles nouvelles ou nouvellement observées.*

De ces deux *coquilles* décrites par M. d'Hombres Firmas, la première est un *Galerites coniexcentricus* décrit ainsi par M. Catullo : *G. conicus ; subtus planus ; vertice excentrico ; sulcis ambulacrorum longis eleganter striatis ; ano margine vicino.*

C'est le plus grand des Echinoïdes connus.

Nautilus Bonelli, ainsi décrit toujours par M. Catullo : *N. testa suborbiculari leviter depressa, utrinque umbilicata ; anfractibus contiguis, flexuosis, prominulis ; apertura oblonga, angusta, siphone tecto.*

Ces deux fossiles sont des formations tertiaires de Vérone et autres localités de l'Italie.

Séance du 24 Décembre. — S. A. Monseigneur le Prince *Bonaparte* lit une *Note sur les Oiseaux des îles Marquises, et particulièrement sur le nouveau genre* Serresius.

Voilà encore un Mémoire de vraie et bonne zoologie, un sujet que des savants de la veille ne peuvent aborder, parce qu'il faut, pour le traiter convenablement, connaître l'ensemble de la zoologie et tout ce qui a eté fait jusqu'à ce jour par les savants de tous les pays.

« M. Edelestan-Jardin, dit le Prince en commençant, aide-commissaire de la marine, membre de la Société Académique de Cherbourg et de plusieurs Sociétés savantes d'Angleterre et d'Espagne, auteur d'un *Voyage dans l'Afrique occidentale* et d'une intéressante *Notice sur l'archipel des Mendane ou des Marquises*, a eu la généreuse pensée de me soumettre une petite collection d'Oiseaux recueillis par lui dans cet archipel. J'y ai trouvé des espèces si curieuses, que je crois faire une chose utile à la science et agréable à l'Académie, en en donnant l'énumération avec la description d'un nouveau genre dans l'ordre des Pigeons, muni d'un organe singulier sur la base du bec. »

Le Prince donne ensuite la description de ce nouveau genre, qu'il dédie à M. Serre, sous le nom de

Serresius, et il arrive à l'énumération des vingt oiseaux rapportés par M. Jardin. Ce n'est pas un simple catalogue, mais chaque espèce est l'objet de remarques scientifiques, d'observations, d'affinités, de synonymies, etc., qui donnent le cachet du vrai savant à toutes les publications du Prince académicien. A la fin de cette Note, il a donné le tableau parallélique des Oiseaux *totipalmes* qui constituent la première tribu de son ordre des *Gavies* ou *Pélagiens*.

Comme le Prince a bien voulu nous promettre une figure du genre *Serresius*, nous ne reproduisons pas aujourd'hui la description de ce curieux Oiseau : nous la donnerons, avec une planche, dans un de nos prochains numéros.

— M. *Moquin-Tandon* présente, de la part de M. *Gould*, un dessin colorié d'un Oiseau-Mouche. Cet Oiseau appartient à la sous-famille des *Cynanthiens*. C'est un des plus beaux Oiseaux-Mouches connus. M. Gould l'a dédié à Sa Majesté l'Impératrice des Français, et l'a nommé *Eugenia Imperatrix*.

Séance du 31 Décembre. — M. *Geoffroy Saint-Hilaire* annonce que Sa Majesté l'Impératrice a enrichi la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle de deux magnifiques individus d'une nouvelle espèce du genre Cheval, pris entre Palmyre et Bagdad, envoyés au vice-roi d'Égypte, qui en a fait hommage à Sa Majesté.

Ces Chevaux, excessivement rares dans le pays, ressemblent assez à l'Hémione ; mais ils s'en distinguent par des caractères importants que M. Geof roy Saint-Hilaire fait ressortir. Cette nouvelle espèce diffère aussi du Cheval ordinaire, de l'Hémione et de l'Ane par sa voix, qui est toute différente ; elle est intermédiaire entre l'Hémione et le Cheval, d'où le nom d'Hémippe (*Equus hemippus*) que lui donne M. Geoffroy Saint-Hilaire.

A cette occasion, Son Altesse le Prince *Bonaparte* présente quelques observations sur l'Hémione. Suivant

lui, les animaux appelés ainsi à la ménagerie du Muséum seraient le véritable Onagre de Pallas, et l'individu regardé comme l'Onagre au même établissement serait une variété de l'Ane domestique, ou cette espèce redevenue sauvage.

M. *Geoffroy Saint-Hilaire* répond que l'Onagre du Muséum vient de l'Abyssinie, où il faisait partie d'un troupeau sauvage. De tels troupeaux existent de temps immémorial sur plusieurs points de l'Afrique orientale; s'il n'est pas prouvé qu'on doive les regarder comme l'Ane primitif, ils sont du moins des Anes habitant, à l'état sauvage, les contrées africaines.

Quant à l'Hémione, M. Geoffroy Saint-Hilaire reconnaît qu'il n'est pas démontré que l'Hémione de l'Indoustan soit, comme l'a dit M. Fréd. Cuvier, le véritable Hémione trouvé par Pallas en Mongolie ; mais il y a des différences très-caractéristiques entre lui et l'Onagre de Pallas. M. Geoffroy Saint-Hilaire s'élève surtout contre l'opinion de M. Wagner, qui prétend que l'Hémione du Muséum est l'Ane à son état primitif. La voix de l'Hémione, indépendamment de plusieurs autres faits, est très-différente du braire de l'Ane; aussi l'opinion de Wagner n'a-t-elle été admise que dans les pays où l'on n'a pas eu d'occasions fréquentes, comme en France et en Angleterre, d'observer l'Hémione vivant.

III. ANALYSES D'OUVRAGES NOUVEAUX.

Description du *Pediculus vinealis*, cause de l'oïdium ; traitement de cette maladie. Réponse à M. Flourens (de l'Institut), touchant sa théorie de la production du nouvel être, par L. Monier, docteur en médecine. — Broch. in-8°, fig.; chez Goin, quai des Augustins, 41.

Sous ce titre multiple, M. Monier présente le résul-

tat de ses observations sur la maladie des vignes. Il appartient à cette grande tribu d'observateurs qui ne se sont mis à étudier la vigne et ses parasites que depuis l'invasion de la maladie, et qui, trouvant sur elle une foule d'insectes qu'on y rencontre dans tous les temps, ou même que son état de maladie y a attirés en plus grand nombre, n'hésite pas à les regarder comme la cause du mal.

L'espace nous manque ici pour suivre l'auteur dans toutes les intéressantes observations qu'il a faites à ce sujet; mais nous devons déclarer qu'il a étudié avec conscience, et que, s'il n'est pas, suivant nous, dans la bonne voie, on ne lui doit pas moins de la reconnaissance pour les faits qu'il révèle sur les parasites de la vigne.

Il y a surtout dans son travail une observation capitale que nous avions faite depuis trois ans, et qui se trouve consignée dans les Mémoires que nous avons présentés à la Société d'Encouragement. M. Monier a vu, comme nous, que les vignes qui vont être atteintes de la maladie qui amène l'apparition de l'oïdium, présentent, sous les feuilles et aux tiges qui se développent, de petits corps transparents comme de la gomme, ronds ou ovoïdes. Jusque-là son observation est exacte, et la découverte de ces petits corps m'avait, depuis trois ans, donné le moyen de prédire avec certitude l'invasion prochaine de l'oïdium sur toutes les vignes où je les rencontrais. Seulement, mes nombreuses observations sur ce fait m'avaient donné la certitude que ces corps microscopiques ne sont que des exudations d'une séve altérée, que des produits pathologiques analogues aux gommes qui suintent des amandiers malades, par exemple; tandis que M. Monier les regarde comme les œufs d'un petit insecte qu'il appelle *Pediculus vinealis*, et que la figure qu'il en donne montre n'être qu'une très-jeune larve de quelque espèce de ces nombreuses po-

durelles qui abondent partout, et dont la majorité des espèces est attirée par les végétaux en voie de décomposition, et plus ou moins envahis par des productions cryptogamiformes ou par de véritables cryptogames. Comme moi, il a écrasé sous le microscope de ces petits corps; mais, comme moi aussi, il ne les a trouvés remplis que d'une matière transparente composée de très-petits granules de formes irrégulières. Cependant, quoiqu'il n'ait jamais aperçu la moindre trace d'embryons dans ces corps, il n'hésite pas à les regarder comme les œufs de la petite podurelle à laquelle il donne le nom de *Pediculus vinealis*, et il croit que ce sont les piqûres faites à la vigne par cet insecte qui sont la cause de l'invasion de l'oïdium.

M. Monier a reconnu encore, comme nous, que l'oïdium apparaît toujours après de très-petites *pustules* ou *boutons* dont les cicatrices laissent des taches noirâtres sur les sarments, et que tout pied de vigne atteint de pustules est, dans un temps prochain, porteur des végétaux parasites ou moisissure appelée oïdium. Suivant lui aussi, ce dernier symptôme, cette apparition de l'oïdium, est un phénomène consécutif ou secondaire, comme nous l'avons toujours soutenu, contrairement aux idées de plusieurs savants et agriculteurs.

Nous ne suivrons pas M. Monier dans la savante discussion qui forme le chapitre VI de son Mémoire, et dans lequel il présente des considérations d'un grand intérêt sur l'apparition successive des êtres vivants; car cette partie, toute hypothétique, nécessiterait une étude qui nous entraînerait trop loin. Quant au chapitre VII. il est consacré à l'étude de quelques insectes qui nuisent aux figuiers, aux pêchers et aux cerisiers. Enfin, ce travail est terminé par un chapitre sur le traitement de la maladie de la vigne et sur celle du figuier. Naturellement l'auteur, pensant que ces maladies sont uniquement causées par les insectes, cherche à détruire

ceux-ci au moyen d'une quantité de substances qu'il a expérimentées de toutes les manières. (G. M.)

Exploration and survey of the valley of the great salt lake of Utah, etc. — By Howard Stansbury. — Philadelphia, 1852. — 1 vol. in-8°. Planches.

Dans l'appendix, il y a la description et des figures des animaux nouveaux découverts pendant cette exploration.

L'appendix C est consacré aux Insectes et a été rédigé par M. le professeur S.-S. Haldeman. Il est composé des pages 366 à 379, et accompagné de deux planches lithographiées (pl. IX et X).

Il y a sur la planche IX trois *Labidus*, un *Cotalpa*, un *Euphoria*, un *Henous* (*Lytta?*), un *Meyaderus corallifer*, deux *Cicada*.

Planche X. — Hémipt. et Orthopt. *Zaita bifoveata; Œdipoda corallipes; Ephippiger trivavensis; Anabrus simplex.*

IV. MÉLANGES ET NOUVELLES.

M. le docteur Ricard, chirurgien de la marine, qui a longtemps habité le Sénégal et le Gabon, où il vient de se rendre de nouveau, nous a remis, avant de partir, les curieux détails qui suivent :

« Je vous ai apporté du Sénégal et du Gabon quelques insectes parmi lesquels le Ver à soie du *Ficus elastica* et l'Araignée que vous nommez *Epeira senegalensis* vous offriront quelqu'intérêt au double point de vue de la science pure et de son application aux arts séricicoles dont vous vous occupez avec tant de dévouement.

« Le cocon du Ver du *Ficus* avait été pris au premier

aspect pour l'œuf de l'Araignée par M. Duvau, officier de santé de deuxième classe de la marine (service pharmaceutique) ; mais j'avais obtenu de l'*Epeira* le cocon que vous avez sous les yeux, et l'erreur fut de courte durée. M. Margain, chirurgien de première classe, chargé du service de santé à Gorée, mon collègue M. Rulland, M. Duvau et moi, eûmes bientôt reconnu que nous avions à faire au cocon d'un vrai Ver à soie qui se nourrit des feuilles du *Ficus elastica*, comme le nôtre vit aux dépens du mûrier. J'ai tenu à citer les noms de tous ces messieurs, qui se sont associés à mes expériences et m'ont fait retrouver à Gorée l'Araignée fileuse du Gabon. Ils s'empresseront de vous fournir (M. Duvau surtout, dont la position est plus sédentaire) les renseignements et les sujets que vous leur demanderez dans l'intérêt de la science.

« Voici, pour le moment, les faits acquis :

« 1° Le Ver du *Ficus* vit sur cet arbre en quantité telle, qu'il prive de leurs feuilles tous les arbres de la cour de l'hôpital de Gorée. L'époque du travail des cocons est de fin août à fin septembre.

« 2° L'Araignée fileuse dont je vous ai apporté un sujet femelle conservé dans l'alcool, et dans une boîte à cigares un cocon, de la soie filée sur place et les débris d'animaux morts d'inanition que j'y ai élevés, présente un intérêt multiple.

« D'abord, vous ne trouverez que des débris de femelles, les mâles ayant été dévorés, comme il arrive souvent chez les Araignées : pour parer à cet inconvénient, j'avais réuni dans une autre boîte huit sujets séparés par des cloisons en papier; l'exiguité de l'espace ne leur ayant pas permis de filer, j'ai dû abandonner mes expériences sur cette boîte.

« Les Araignées sur lesquelles j'ai expérimenté ont été prises sur un baobab placé dans une des cours de Gorée, où il se fait le plus de bruit. Leur nombre sur

cet arbre est tel, qu'on les voit d'assez loin quand l'arbre est dépouillé de ses feuilles. Elles paraissent vivre de préférence auprès des lieux habités, soit qu'elles aiment le bruit (ce que j'ai lieu de croire), soit surtout qu'elles soient retenues auprès de l'homme par l'affluence des insectes dont elles font leur proie, et qui sont attirés par les débris de nos aliments.

« Enfin, chose extraordinaire, elles persistent à rester sur ce baobab, quoiqu'elles y soient constamment dérangées par les noirs, qui en cueillent les feuilles (aloo) pour le couscous (1).

« Cette Araignée ne pique ni ne mord ; ce n'est que pressée par la faim qu'elle se décide à prendre les mouches qu'on lui donne. Elle les avale en entier corps et ailes : une de celles que j'ai élevées en a englouti trois consécutivement en moins de cinq minutes (elle avait été affamée plusieurs fois). Il leur a fallu quelque temps pour s'habituer à venir chercher au bout d'un petit morceau de bois fendu les mouches vivantes que je leur présentais, et pour acquérir l'adresse de les dégager sans les couper.

« En liberté, elles courent sur les mouches prises à leur filet, et, si elles sont repues, elles les portent en un point de la toile où elles les réunissent en grappe en les enlaçant de leurs fils.

« J'ai expérimenté la limite du jeûne chez ces animaux, pour voir si je pouvais espérer de les porter vivants en France. Contrairement à mon attente et aux habitudes des animaux chasseurs, les Araignées expérimentées étaient incapables de saisir une mouche après

(1) Les feuilles du baobab sont émollientes, comme dans la plupart des malvacées, auxquelles ce roi des végétaux appartient. On les emploie en médecine, sous le nom d'aloo, pour des décoctions émollientes, et les noirs les font entrer dans la préparation du couscous, auquel elles donnent un certain goût, et surtout la propriété de glisser plus facilement, par la mise en liberté de leur mucilage.

le quatrième jour. L'une d'elles fut mise sur la galerie de la maison que j'habitais; elle ne pouvait plus se servir de ses pattes tant sa faiblesse était extrême. Je la laissai ainsi pendue par une patte de derrière; je ne sais si elle a trouvé sur ce fil une proie plus appropriée que les mouches à son état de faiblesse; mais elle se rétablit, et fila sa toile à l'endroit où je l'avais déposée.

« J'ai suivi avec intérêt la fabrication de cette trame; j'ai vu d'abord que la première soie (filée en état de débilité) était plus visqueuse, se desséchait moins promptement, était par conséquent plus exposée à être souillée, et était moins colorée que la soie filée plus tard. (Vous avez dans la boîte des fils de plusieurs qualités.)

« J'ai étudié ses mouvements pour tâcher de saisir dans le secret de la trame le moyen de dévider le fil. La grosseur de la soie et un rayon de soleil m'ont permis de suivre à distance cet intéressant travail; mais je perdais l'Araignée de vue quand elle passait derrière les piliers de la galerie, et ses interruptions dépassaient ma patience.

« Cependant j'ai reconnu qu'elle reste toujours du même côté de la toile, que cette dernière se compose de deux câbles parallèles formés de plusieurs fils (8 ou 10) non adhérents entre eux. Ces câbles servent de soutien à une aréole légère comme dans la toile de nos Araignées de ruisseau.

« J'avais enroulé un de ces câbles sur du papier en y fixant les deux extrémités avec de la cire à cacheter; mais j'ai perdu, dans les embarras du débarquement, à Marseille, cet échantillon et celui de la soie de l'Araignée du Gabon, contenue dans le même morceau de papier. La première de ces pertes est promptement réparable par le moyen de M. Margain ou de M. Duvau.

« J'ai remarqué que, dans son travail, l'Araignée se sert de ses pattes de derrière comme le cordier et la

fileuse de leurs doigts; elle les laisse traîner alternativement sur le fil qu'elle fabrique pour lui donner de la régularité, pendant que ses pattes antérieures lui servent à se mouvoir sur les fils déjà desséchés.

« Le cocon a été fabriqué en très-peu de jours, au mois d'août; en le visitant au mois de janvier, j'ai trouvé deux Araignées très-petites à ventre très-gros et à pattes frêles et courtes. Les restes de ces animaux, morts de faim et de froid, doivent se trouver dans la boîte.

« Je crois qu'il ne serait pas difficile de faire travailler ces Araignées dans des conditions telles, qu'on pût dévider leur soie. Mais quand même ce résultat ne pourrait être atteint absolument ou dans les limites de dépense que comporte l'application industrielle, il tombe sous le sens que le commerce peut utiliser une substance aussi résistante que cette soie filée comme la bourre, dont tout le travail sur les lieux de production consiste en une simple récolte sans dangers.

« L'industrie, la marine surtout, ont besoin d'un fil qui ait les qualités de la soie, grande ténacité sous un faible volume, moins altérable par les agents atmosphériques et l'humidité que les cordes végétales, et dont le prix ne dépasse pas les exigences de son utilité. La soie d'Araignée peut être appelée à remplir cette lacune, d'autant plus que tous les pays chauds fourniraient bientôt une masse importante de produits bruts aux besoins de cette nouvelle industrie. On doit tenir compte, dans cet espoir, de la prédilection de l'Araignée pour les lieux habités et de son inocuité pour les arbres où elle s'établit. D'ailleurs, ses ennemis sont les nôtres : les moustiques, les maringoins, les mouches; c'est pour nous en débarrasser qu'elle aime notre voisinage, que fuient les autres animaux à l'état de nature. Cette considération est moins futile qu'on ne pourrait le croire : des Araignées répandues sur les arbres d'agrément

qui entourent les habitations peuvent beaucoup pour amoindrir ce fléau des pays chauds et humides. M. Margain a mis une Araignée sur un jeune baobab de sa cour tout couvert de mouches. Il pourra vous dire le résultat de cette expérience.

« La soie du cocon, par sa résistance et le brillant de sa couleur blanche, peut être appelée à servir dans la fabrication des étoffes de soie d'ornement spécial difficile à imiter. Le dévidement n'en saurait être difficile, puisque la petitesse des mailles du tricot qu'il forme s'oppose à ce que l'Araignée ait pu enchevêtrer ses fils en passant au milieu. Si l'*Epeira* devait être élevée en vue du cocon, elle compenserait les inconvénients d'un faible rendement, de l'espace occupé et des difficultés spéciales de dévidement par la beauté du produit, la promptitude de la réalisation (3 à 4 jours), et l'abstention de soins et d'aliments pendant la durée du travail.

« La soie de l'Araignée du Gabon l'emporte sur celle du Sénégal, par la beauté de sa couleur plus foncée et par sa résistance, en harmonie avec la fréquence et la force des pluies de ce pays. J'ai trempé la moitié de l'échantillon que j'avais recueilli dans de l'acide azotique concentré, sans que la consistance ou la couleur aient été altérées. Je n'ai pas trouvé cette Araignée en société; mais c'est au voisinage de l'homme, dans le jardin de M. Preston (missionnaire américain), aux Bakélé (station des missionnaires du Gabon, ainsi nommée du peuple qui les avoisine), que j'ai récolté l'échantillon dont il a été question.»

La Société Entomologique de France, dans sa séance du mercredi, 26 décembre 1855, tenue à l'Hôtel-de-Ville, a pour la vingt-cinquième fois, depuis sa fondation, procédé au renouvellement annuel des membres de son

Bureau et de sa Commission de publication. Ont été nommés, pour l'année 1856, membres du Bureau : *Président*, M. L. Reiche ; premier *vice-président*, M. E. Bellier de la Chavignerie ; deuxième *vice-président*, M. le docteur Boisduval ; *secrétaire*, M. E. Desmarest ; *secrétaire-adjoint*, M. H. Lucas ; *trésorier*, M. L. Buquet ; *trésorier-adjoint*, M. L. Fairmaire ; *archiviste*, M. A. Doué ; *archiviste-adjoint*, M. le docteur V. Signoret. — Commission de publication, outre les membres du Bureau : MM. Amyot, Doué, F. Bigot, L. Brisout de Barneville et le docteur Sichel. — La Société publie annuellement un recueil de 50 à 60 feuilles de texte, accompagné de planches la plupart coloriées, recueil contenant des mémoires de science pure ou appliquée à l'agriculture.

Nos lecteurs, et tous les agriculteurs qui s'intéressent aux progrès de l'industrie de la soie, savent ce que cette belle application de l'Entomologie doit à M. Perrotet, directeur du Jardin Botanique du gouvernement, à Pondichéry, qui est parvenu à obtenir, dans ce pays, des soies d'une grande valeur, et à doter ainsi nos colonies indiennes de ce riche produit. Ils savent aussi que l'Europe doit à cet infatigable savant l'introduction du Ver à soie Tussah (*Bombyx Mylitta*, Fabr., *Paphia*, Linné), dont nous sommes parvenus à obtenir des cocons à la suite de plusieurs éducations heureuses faites en France, et que M. Chavannes a bien voulu répéter en Suisse, avec des feuilles de nos chênes ordinaires ; ils apprendront donc avec satisfaction que la Société Impériale d'Acclimatation, sur notre présentation et sur le rapport fait au nom du Bureau par son illustre président, M. I. Geoffroy Saint-Hilaire, vient de nommer, à l'unanimité, M. Perrotet l'un de ses membres honoraires.

Les immenses difficultés qui ont été vaincues par quelques savants et agriculteurs pour introduire en Europe le Ver à soie du Ricin, et le service qu'ils ont rendu en réussissant après avoir lutté avec persévérance, ont motivé, de la part de la *Société universelle pour l'encouragement des Arts et de l'Industrie*, siégeant à Londres, le vote suivant :

« Résolu, sur la proposition du Comité des récompenses, dont le rapport est approuvé par le Comité dirigeant siégeant, que des médailles d'honneur seront adressées, à titre de récompense et d'encouragement, à MM. Bergouzi, de Turin, Baruffi, de Turin, Guérin-Méneville, de Paris, comte de Cambray-Digny, de Florence. »

M. J.-C. Stevens nous annonce que l'on vendra à Londres, dans les premiers jours de février 1856, dans la salle des ventes, 38, King-Street, des œufs rares d'Oiseaux, recueillis en Laponie par un voyageur anglais. On distingue, dans cette collection, les œufs des espèces suivantes : *Falco gyrfalco*, *Strix nisoria* (Naum.), *Lusciola cyanecula orientalis* (Schl.), *Anthus rufogularis*, *Parus sibiricus*, *Alauda alpestris*, *Fringilla borealis*, *F. montifringilla*, *Pyrrhula enucleator*, *Garrulus infaustus*, *Totanus fuscus*, *T. glareola*, *T. glottis*, *Tringa Temminckii*, *T. platyrhyncha* (*Limicola pygmæa*, Naum.), *Scolapax gallinula*, *Anser minutus* (Naum.), *Anas acuta*, *A. penelope*, *A. fuligula*, *A. clangula*, *A glacialis*, *A. nigra*, *A. fusca*, *Eudyptes arcticus*, *E. septentrionalis*, etc.

Chaque œuf porte l'indication de l'époque à laquelle il a été recueilli, et un numéro de renvoi à l'ouvrage spécial dans lequel des détails particuliers sont publiés. — Ecrire, pour avoir le catalogue complet, à M. Stevens, 38, King-Street, à Londres.

ANNÉE 1855.

Texte.	38 feuilles.
7 planches coloriées, valeur	10 1/2
10 planches noires , valeur	10
Total.	58 f. 1/2

Nota. Il y a deux planches noires portant le n° 5. C'est la planche du *Psudibacus* qui est la première pour la reliure.

Pour la régularité du service, il est essentiel que les personnes qui ne désireraient pas continuer de souscrire à la *Revue et Magasin de Zoologie* nous en avertissent (*franco*) avant le 10 février. Les Abonnés des départements qui n'écriront pas seront considérés comme continuant de souscrire, et recevront, avec le premier numéro de 1856, une traite de 24 francs (23 francs pour l'abonnement et frais de poste et 1 fr. pour la traite).

ERRATA DU NUMÉRO 11.

Page 469, ligne 14, *au lieu de :* Appenins, *lieez :* Alpes pennines.

TABLE DES MATIÈRES.

Pucheran. — Esquisse sur la Mammalogie du continent africain. 545
J. et Ed. Verreaux. — Description d'un Oiseau nouveau du Gabon. 555
J.-R. Bourguignat. — Aménités malacologiques. 556
Marcel de Serres. — Note sur le genre Dreissena. 574
Académie des Sciences de Paris. 579
Analyses d'ouvrages nouveaux. 594
Mélanges et nouvelles. 597

TABLES ALPHABÉTIQUES

POUR L'ANNÉE 1855.

I. TABLE DES MATIÈRES.

Académie des Sciences. 34, 108, 141, 189, 248, 301, 344, 375, 427, 472, 524, 579.
Acad. nat. agric., etc. 145.
Aménités malacologiques. — Bourguignat. 23, 317, 556.
Ancée et Pranize. — Hesse. 534.

Bdeogale nigripes. — Pulcheran. 111.
Bombyx Bauhiniæ. — Guér-Mén. 543. — Pernyi. 292, 398.
Bombyx du mûrier monogr. — Cornalia. 111, 203.
Bulimus. — Moquin-Tandon. 238.
Bulimus Alexander. — Crosse. 34.— De Californie. 80.
Bulletins de l'Acad. des Sc. de Saint-Pétersbourg. 383.

Calamoherpe. — Gerbe. 461.
Carabus olympiæ. — Sella. 469.
Cassides (monogr.). — Boheman. 496.
Cervus Philippinus. — Pucheran. 49.
Cétacé. (Son rang dans la classif.) — Bureau. 3. — Guitton. 264.
Cicindela Ritchii et Peletieri. — Truqui. — 86, 206, 253. — Reiche. 156.
Cicindela Truquii.—Guér.-Mén. 254.
Coléoptères d'Algérie. — Lucas. 290.
Coléopt. d'Europe. — J. Duval. 47, 538.
Coléopt. du figuier. — Passerini. 201.
Coléopt. des fourmilières. — Lucas. 335, 358.
Coléopt. longicornes. — Chevrolat. 178, 282, 513.
Coléopt. du mont Rose. — Stabile. 540.
Coléopt. nouv. — L. Fairmaire. 107. — Marco A. de Rojas. 160.
Coléopt. de Saint-Sauveur (Yonne). — Robinau-Desvoidy. 540.
Coloration des oiseaux. — Muller. 113, 161.
Crustacé nouv. (Scyllarien). — Guérin-Mén. 137.
Cytherea Loroisii. — Hupé. 468.

Dreissena. — Marcel de Serres. 574.

Epeira à soie. — Ricard. 579.
Equateur zoologique. — Pucheran. 305.
Eremiaphila. — Lucas. 96, 395. — Brisout. 442.
Excursion dans les Landes. — Perris. 303.

Faune de Seine-et-Marne. — De Si-

nety. Reptiles. 129. — Poissons. 231.
Faune marine de Venise. — Nardo. 385.
Fossiles de Lugano. — Stabile. 536.
Fringilla incerta. — Degland. 78, 208.

Gorille. — Ricard. 502.

Hist. nat. des Etats-Unis. Zoologie. — Haldeman. 597.

Journal d'ornithol. — Cabanis. 200.

Larides. — Bonaparte. 12.
Lépidopt. des Etats sardes. — Ghiliani. 202.
Lettres conchyliologiques. — Drouet. 146, 386, 488.

Mœra. — Michelin. 245.
Mammalogie du continent africain. — Pucheran. 209, 257, 401, 449. 497, 545.
Mammifères nouv. — Pucheran. 154, 206, 304.
Monde des oiseaux. — Toussenel. 41, 193.
Muscardine. — Ciccone. 529.
Myrméléon. — Coindre. 541.

Nautilus pompilus. — Van der Hoeven. 200.
Notes mammalogiques. — Pucheran. 392.

Oiseaux exotiques (mœurs). — Verreaux. 174, 217, 270, 348, 353, 356, 414, 511, 555.
Oiseaux nouv. — Latresnaye. 59.
Ornithol. de la France. — Jaubert. 63, 122, 167, 222, 308, 409.

Pachycercus aculeatus. — Aug. Duméril. 155.
Parasites anormaux. — Coquerel. 365, 422.
Picus atrothorax. — Pucheran. 21.
Pediculus vinealis. — Monier. 594.
Poissons plectognathes, par Bibron. — Aug. Duméril. 274.
Pourpre. — Sacc. 537. — *Id.* Saulcy. 537.

Rage. (Cétoine dorée.) — Guér.-Mén. 342.
Rectifications ornithol. — Hartlaub. 155. — Bonaparte. 73, 78, 208.

Société des sciences de Lille. 535.
Société impér. de Moscou. 440.
Société zool. d'acclimatation. 112.
Société entomologique, 602.

Théorie des ressemblances. — Da Gama Machado. 541.
Tricholæma (n. g. d'ois.). — Verreaux. 555.
Trigona fulvipes. — Poey. 187.
Ver à soie du chêne. — Guér.-Mén. 292, 398, 603.

II. TABLE DES NOMS D'AUTEURS.

Boheman. Mon. des cassides. 496.
Bonaparte. Larides. 12. — Rectificat. ornithol. 73. — Fringilla incerta. 78, 208.
Bourguignat. Amén. malacol. 23, 317, 556.
Brisout de Barneville. Eremiaphila. 442.

Cabanis. Journ. d'ornith. 200.
Chevrolat. Coléopt. longic. 178, 282, 513.
Ciccone. Muscardine. 529.
Coindre. Myrméléon. 541.
Cornalia. Monograph. du Bombyx du mûrier. 111, 203.
Coquerel. Parasites anormaux. 365, 422.
Crosse. Bulimus. 34. — *Id.* de Californie. 80.

Degland. Fringilla incerta. 78, 208.
Drouet. Lettres conchyl. 146, 386, 488.

Duméril (Auguste). Poissons plectognathes, par Bibron. 274. — Pachycercus. 155.
Duval (Jacquelin). Coléopt. d'Europe. 47, 538.

Fairmaire. Coléopt. nouv. 107.

Gerbe, Calamoherpe. 461.
Ghiliani. Lépid. des Etats sardes. 202.
Guérin-Méneville. Scyllarien nouv. 137. — Ver à soie du chêne. 292, 398. — Rage (Cétoine dorée). 342. 342. — Bombyx. Bauhiniæ. 543. B. Pernyi. 292, 398. — Maladie des vignes. 594. — Cicind. Truquii. 254. — Cantharides, 584.

Haldeman. Hist. des Etats-Unis. 597.
Hartlaub. Rectificat. ornith. 155.
Hesse. Ancée et Pranize. 534.
Hupé. Cytherea Loroisii. 468.

Jaubert. Ornithol. de la France. 63, 122, 167, 222, 308, 409.

Lafresnaye. Ois. nouv. 59.
Lucas. Eremiaphila. 96, 395. — Coléopt. d'Algérie. 290. — Coléopt. des fourmilières. 335, 358.

Machado (Da Gama). Théorie des ressemblances. 541.
Marcel de Serres. Dreissena. 574.
Marco A. de Rojas. Coléopt. nouv. 160.
Michelin. Mœra. 245.
Monier. Pediculus vinealis. 594.
Moquin-Tandon. Bulimus. 238.
Muller (Baron de). Coloration des oiseaux, 113, 161.

Nardo. Faune marine de Venise. 385.

Passerini. Coléoptères du figuier. 201.
Perris. Excursion dans les Landes. 303.
Poey. Trigona fulvipes. 187.
Pucheran. Picus. 21. — Cervus philippinus. 49. — Mamm. nouv. 154, 206, 304. — Equateur zool. 305. — Notes mammalogiques. 392. — Bdeogale nigripes. 111. — Mammalogie du continent africain. 209, 257, 401, 449, 497, 545.

Reiche. Cicindela Ritchii et Peletieri. 156.
Ricard. Gorille. 502. — Epeira à soie. 597.
Robinau-Desvoidy. Celéoptères de l'Yonne. 540.

Sacc. Pourpre. 537.
Saulcy. Pourpre. 537.
Saussure. Vespides nouv. 371.
Sella. Carabus olympiæ. 469.
Simety. Faune de Seine-et-Marne. Rept. 129. — Poissons. 231.
Stabile. Coléopt. du mont Rose. 540. — Fossiles de Lugano. 536.

Toussenel. — Monde des oiseaux. 41, 193.
Truqui. Cicindela Ritchii et Peletieri. 86, 206, 253.

Van der Hoeven. Nautilus. 200.
Verreaux. Mœurs des ois. exot. 174, 217, 270, 348, 353, 356, 414, 511, 555.

PARIS. — TYP. SIMON RAÇON ET Ce, RUE D'ERFURTH, 1.

E. Levasseur del et lith. Lith. Becquet frères, Paris.

1, 2. *Valenciennia annulata.*

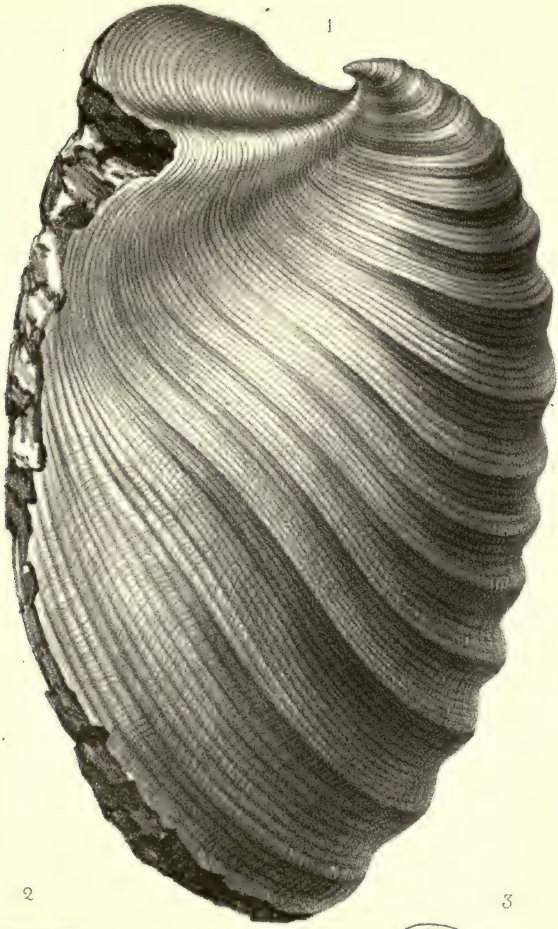

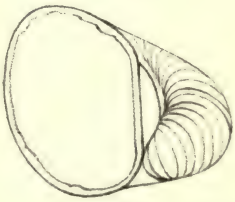

E. Levasseur del. et lith.

Lith. Bugnet frères, Paris.

1. *Valenciennia annulata.*

2, 3. *Limnæa velutina.* (*Desh.*)

Levasseur sc. et del. *Lith. Bucquet frères, Paris.*

Muscisaxicola flavinucha, *Lafresnaye.*

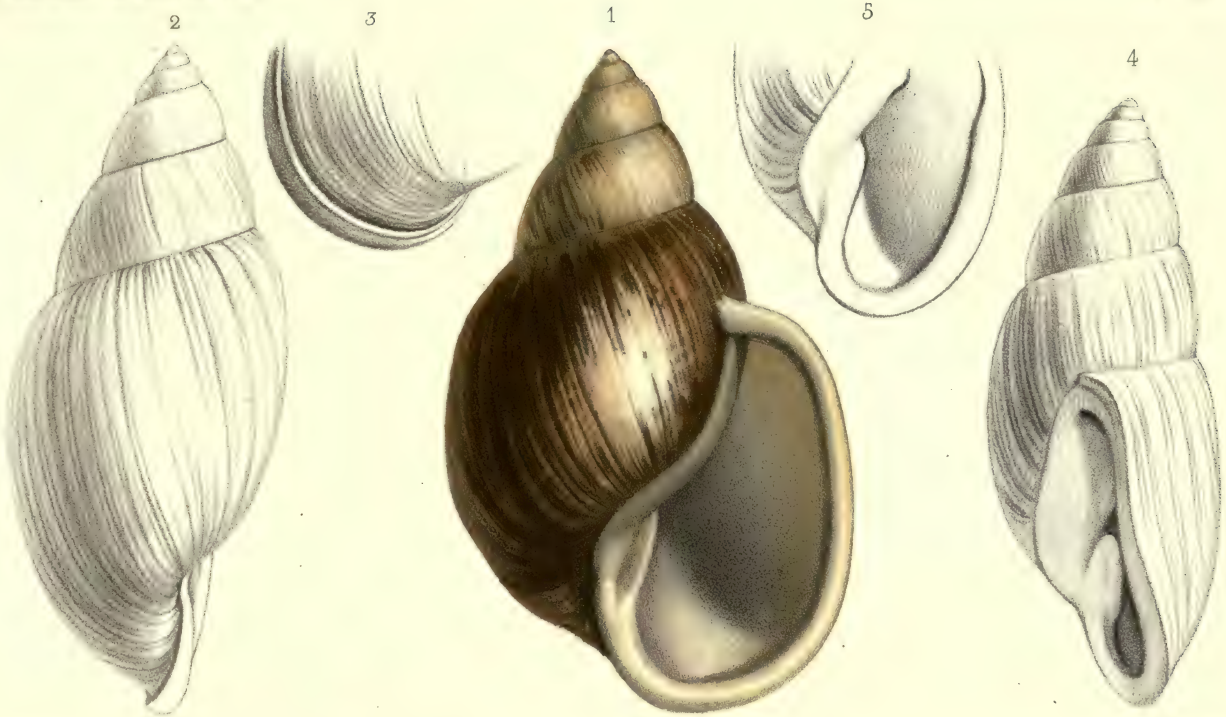

Levasseur sc. et del. Lith. Becquet frères, Paris.

1, 2, 3. Bulimus Alexander, *Crosse*.

4, 5. B._____ Danieli, *Crosse*.

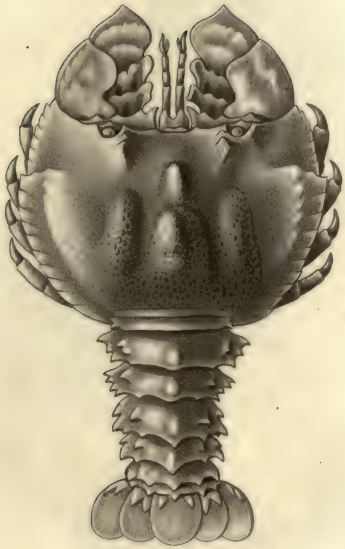

Pseudibacus *Veranyi*. Guer. Mén.

Verany del. Lebrun sc.

N. Rémond imp.

Delarue. del et lith. *Lith. Becquet fils Paris*

Barbatula formosa. *J. et E. Verreaux.*

Guer-Min. del. Levasseur lith.

Bombyx (*Saturnia*)

1 B. Pernyi, *Guer.* 2 B. Mylitta, *Fab.*

Lith. Bichet & Paris.

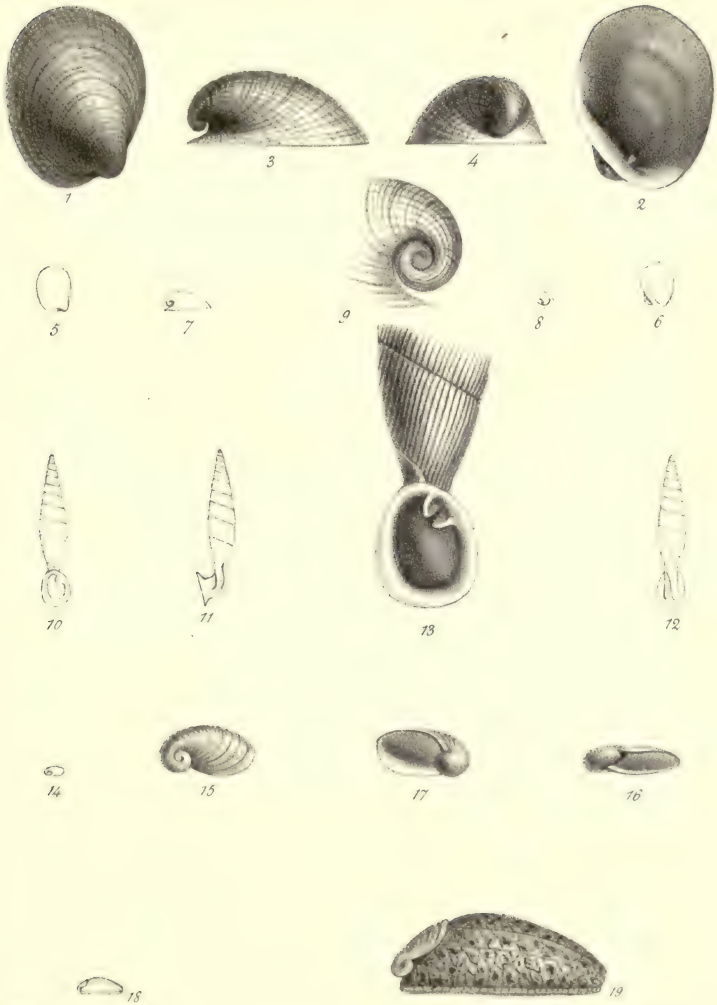

F. Lavasseur del. et lith.

Lith. Becquet fr. Paris.

1 – 9. *Ancylus Cumingianus.*
10 – 13. *Clausilia cylindrelliformis.*
14 – 19. *Daudebardia Gaillardotii.*

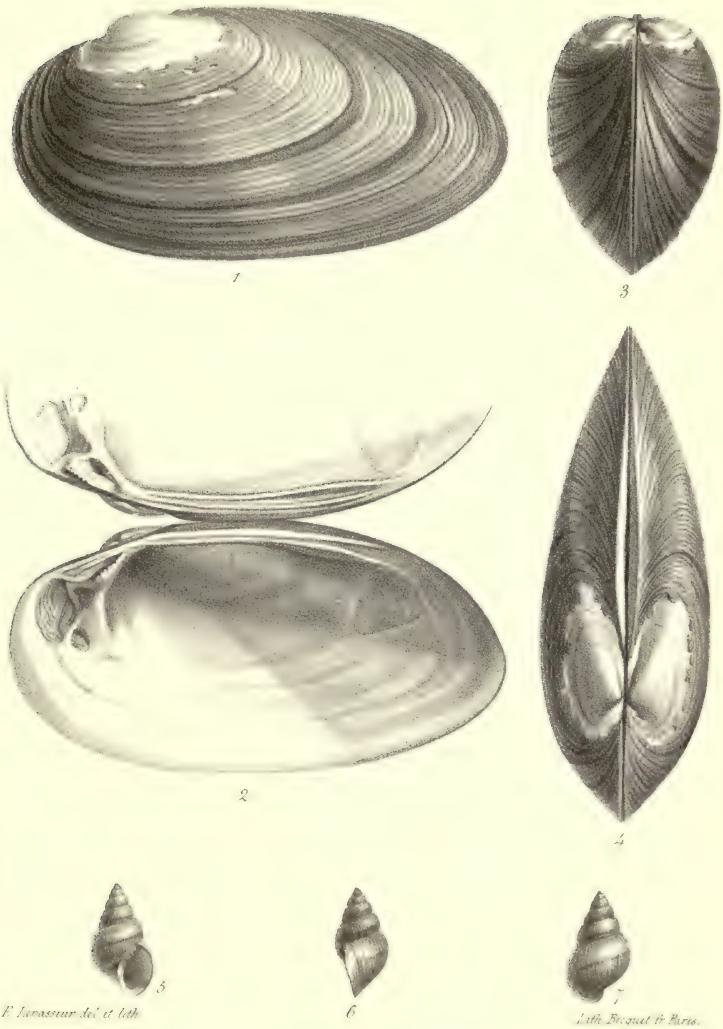

1 — 4. *Unio Hueti.*
5 & 7. *Cyclostoma Gaillardotii.*

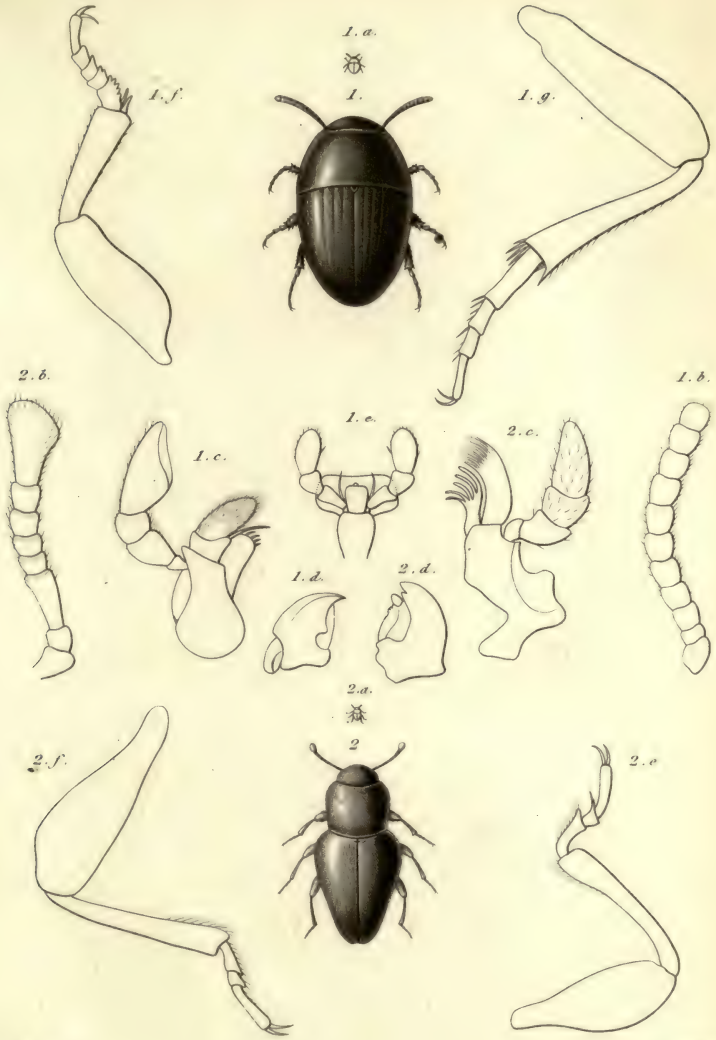

Nicolet pinx. Lebrun sc.

1. Oochrotus *unicolor*. Lucas. 2. Merophysia *formicaria*. Lucas.

N. Remond imp. r. des Noyers 65 Paris.

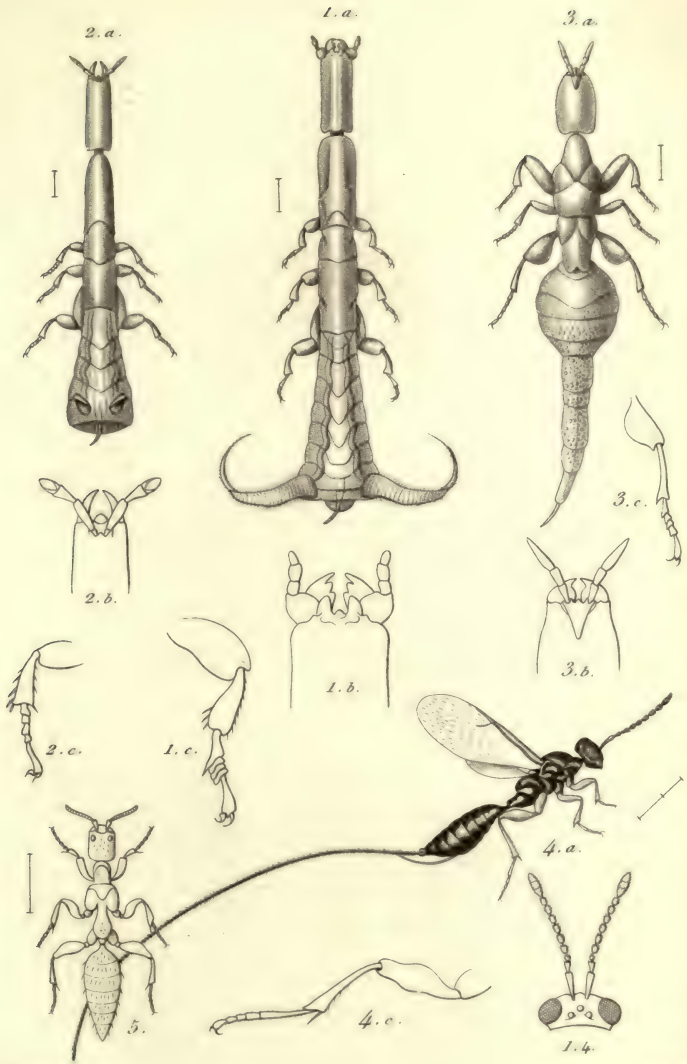

Ch. Coquerel pinx. Lebrun sc.

1. Apocrypta *paradoxa*, Coquerel. 2. A. *perplexa*, Coq. 3. Sycocrypta *Cæca*, Coq.
4. Chalcis *explorator*, Coq. 5. Scleroderma *contracta*, Coq. d'après Westwood.

N. Rémond imp. r. des Noyers, 65, Paris.

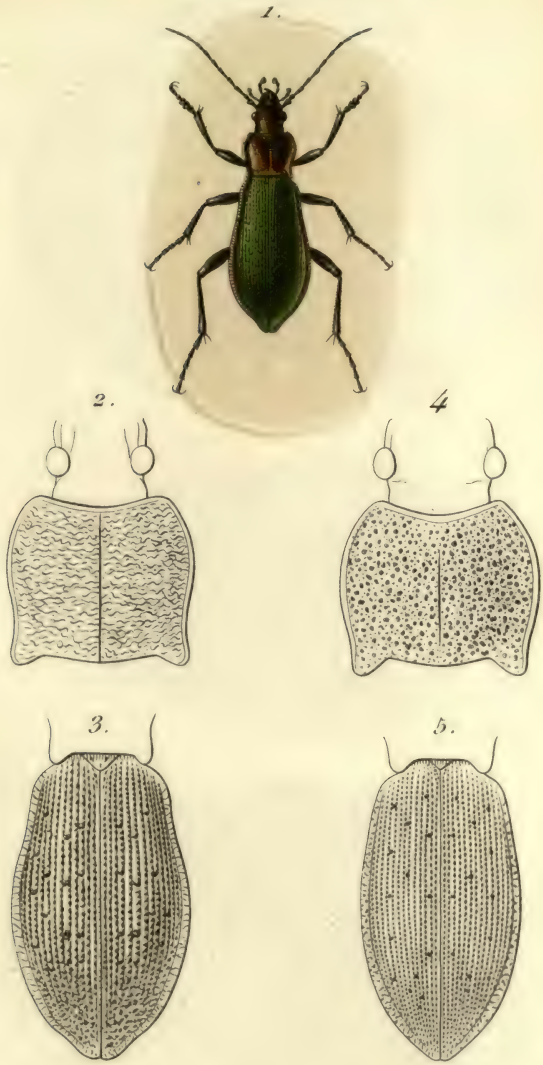

E. G. M. del. *Lebrun sc.*

1 à 3. Carabus *Olympiæ. Sella*

4 à 5. id. *purpurascens. Fabr.*

N. Rémond imp.

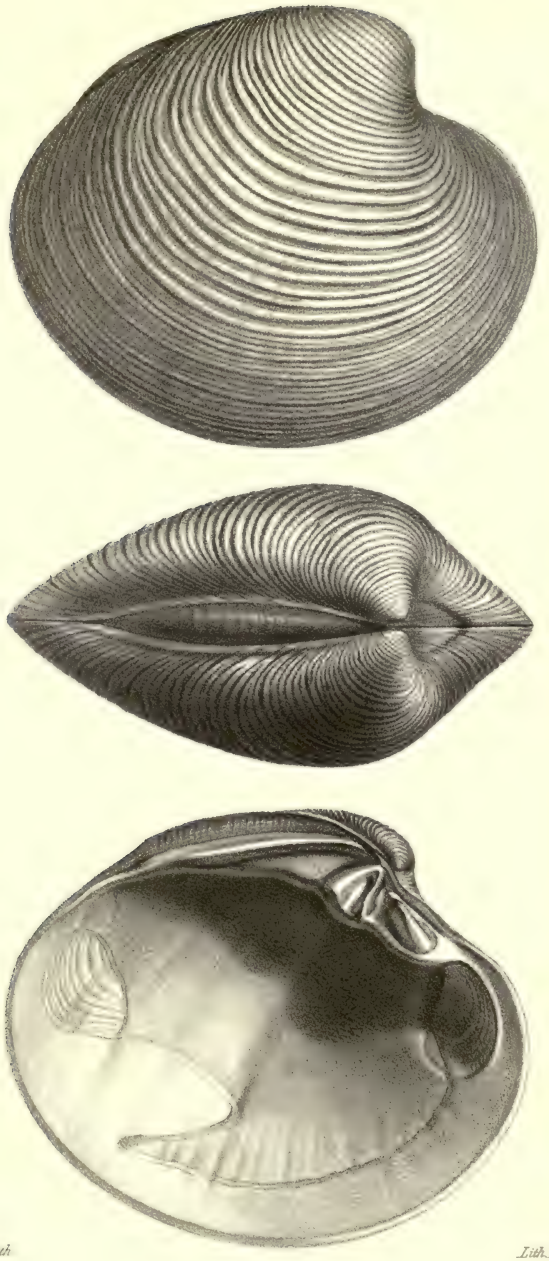

E. Levasseur del et lith. Lith. Bucquet frères, Paris.

Cytherea Loroisii, hupé.

Levasseur, del. et lith. Lith. Becquet fr. Paris.

Gymnogenys Malzacii. J. et E. Verreaux.

Delarue, del. et lith. Lith. Becquet fr. Paris.

Tricholaema flavipunctata. J. et E. Verreaux.

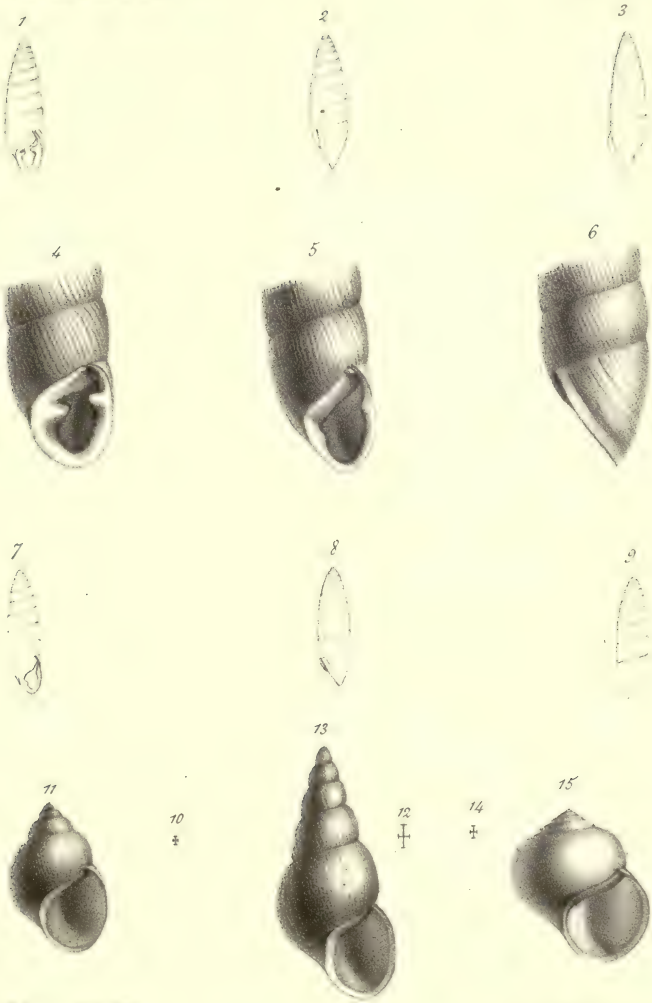

E. Levasseur, del. et lith. Lith. Becquet fr. Paris.

1 – 4. *Bulimus Raymondi.* 10, 11. *Bithinia Gaillardotii.*
5 – 9. *B.* ——— *Raymevalianus.* 12, 13. *B.* ——— *longiscata.*
14, 15. *Bithinia Moquiniana.*

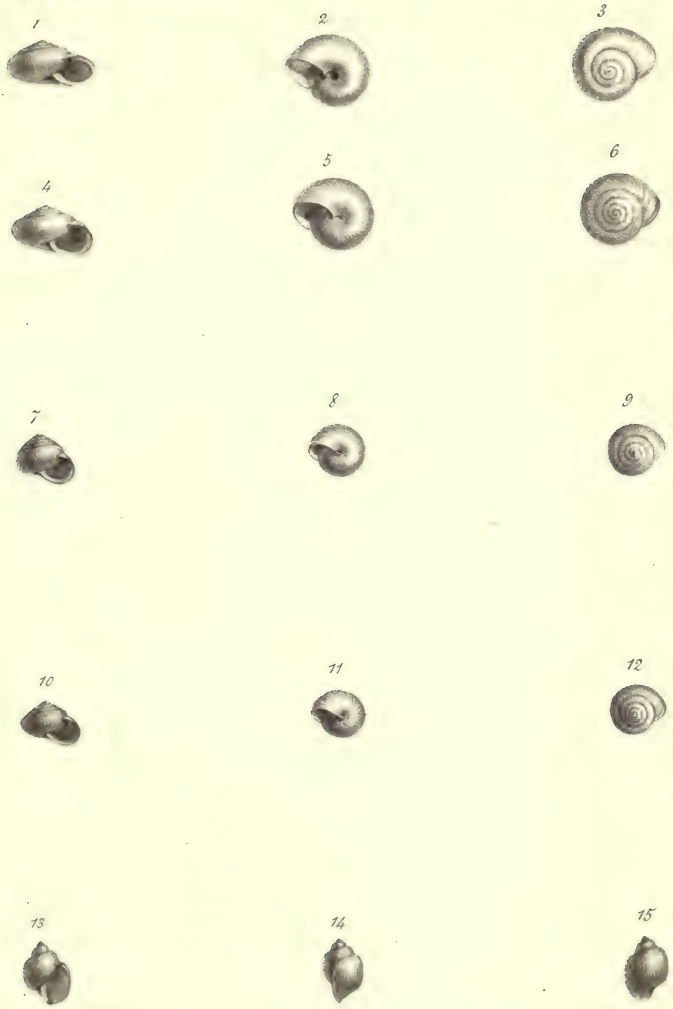

E. Levasseur, del. et lith. Lith. Bucquet fr. Paris.

1 _ 3. *Helix obstructa*, (Férussac) 7 _ 9. *Helix ovularis*.
4 _ 6. *H.* __ *subobstructa*. 10 _ 12. *H.* __ *muscicola*.
13 _ 15. *Limnæa nubigena*.

111/3 Buff Buc